



MAGAZIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par MILLIN, NOEL et WARENS.



Il n'y a presque plus d'ouvrages périodiques qui servent de dépôt aux inventions nouvelles et qui retracent l'histoire de l'esprit humain ; ceux qui ont cours semblent , pour la plupart , éviter avec affectation tout ce qui peut alimenter le goût des sciences et même de la morale. Serait-il donc indigne de la Convention de s'occuper à réorganiser cette branche de l'instruction nationale ?

GRÉGOIRE , *Rapport sur les encouragemens , récompenses et pensions à accorder aux Savans* , page 16.

Ce Journal , auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué , une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences , tels que les citoyens BITAUBÉ , CABANIS , CAILLARD , CHENIER , DAUBENTON , DELILLE , DESFONTAINES , DOLOMIEU , FONTANES , FOURCROY , HAUT , HERMAN , LACEPEDE , LAGRANGE , LAHARPE , LALANDE , LAMARK , LANGLÈS , LAPLACE , LEBRUN , LEROY , l'HERITIER , MENTELLE , MORELLET , OBERLIN , SICARD , SUARD , VOLNEY , etc. etc. contribueront , contiendra l'extrait

N^o. 11. Tome III.

Des principaux ouvrages nationaux ; on s'attachera sur-tout à en donner une analyse exacte , et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donnera une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insérera les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences ; on choisira sur-tout ceux qui seront propres à en accélérer les progrès.

On y publiera les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rendra compte des expériences nouvelles, de la formation et de l'ouverture des Muséums. On y donnera un précis de ce que les séances des sociétés littéraires auront offert de plus intéressant , une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouvera des notices sur la vie et les ouvrages des Savans , des Littérateurs et des Artistes distingués dont on aura à regretter la perte , enfin les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal sera composé de six volumes in-8°. par an, de 600 pages chacun, et au moins de 24 gravures en regard des articles qui en exigent. Il paroîtra tous les quinze jours un numéro de 9 feuilles.

Le prix de l'abonnement est à raison de 25 liv. pour trois mois, rendu franc de port par toute la République.

On s'adresse, pour l'abonnement, au Bureau du Magazin Encyclopédique, rue Honoré, N°. 94 ; et pour les objets relatifs à la rédaction, aux Rédacteurs, rue de Provence, N°. 48.

Il faut affranchir les lettres et charger celles qui contiennent des assignats.

MAGAZIN
ENCYCLOPEDIQUE.

TOME TROISIEME.

§. 1000.

MAGAZIN
ENCYCLOPÉDIQUE,
O U
JOURNAL DES SCIENCES,
DES LETTRES ET DES ARTS,
R É D I G É

Par MILLIN, NOEL et WARENS.

T O M E T R O I S I È M E .



A P A R I S ,

De l'Imprimerie du MAGAZIN ENCYCLOPÉDIQUE,
rue Honoré, n.º 94.

L'an troisième (1795).



MAGAZIN ENCYCLOPÉDIQUE.

PHYSIQUE.

ESSAIS DE PHYSIQUE, par M. A. PICTET, professeur de Philosophie, etc. à Genève, t. I, avec cette épigraphe :

Nata est ars ab experimento. QUINTIL.

A Genève, chez Barde et Manget, libraires, 1790, et à Paris, chez Cuchet, libraire, rue et hôtel Serpente.

Essai sur le feu.

CET ouvrage, quoiqu'imprimé à Genève en 1790, sera nouveau pour nos lecteurs, parce qu'il parut dans une époque où l'attention publique étoit presque exclusivement portée, en France, sur des objets politiques, et que dès-lors les circonstances ont été de plus en plus défavorables, soit au commerce littéraire avec nos voisins, soit à la culture des sciences chez nous ; il est temps qu'un état de choses aussi forcé et aussi nuisible finisse, et que la république française prenne, dans la république des lettres, le rang et l'influence que ses guerriers lui ont acquis dans le monde politique.

En attendant que nos savans étendent nos con-

quêtes littéraires par les travaux personnels qu'ils commencent à reprendre, il est du devoir des journalistes de recueillir celles qu'ont faites les savans étrangers, pendant qu'un sommeil de mort engourdissoit en France tous les talens, en même-temps qu'il y glaçoit tous les cœurs.

L'auteur de l'ouvrage que nous annonçons, étoit déjà connu pour un habile astronome, lorsqu'il fut appelé, en 1786, à succéder au célèbre De Saussure, dans la chaire de philosophie à Genève; et il s'est voué particulièrement, dès cette époque, à la branche expérimentale de la physique. Son *ESSAI SUR LE FEU* est le premier ouvrage dans lequel il ait publié les résultats de ses expériences; il le dédia à la société royale de Bondres, dont il est membre. Cet ouvrage renferme, en 212 pages, plus d'idées et de faits qu'on n'en rencontre souvent dans beaucoup de volumes; il a été traduit en trois langues, et est beaucoup plus connu dans l'étranger que chez nous, malgré nos relations de voisinage et de commerce avec Genève.

L'auteur résume, dans un premier chapitre, les diverses modifications du feu, qu'il classe sous quatre chefs ou points de vue différens; 1.^o dans un état de liberté parfaite; 2.^o légèrement attaché aux diverses substances avec lesquelles il a une affinité d'adhésion plus ou moins forte, à laquelle on a donné le nom de *chaleur spécifique*; cette modification est clairement développée, et distinguée avec soin de celle qu'on a appelée *chaleur latente*, et qui forme la troisième des modifications du feu; celle-ci est

caractérisée par sa faculté, et, pour ainsi dire, son unique fonction, d'entretenir l'état liquide ou l'état aëri-forme des substances fusibles ou vaporisables, et l'auteur propose, pour éviter l'équivoque entre la chaleur *spécifique* et la chaleur *latente*, qu'on désigne désormais cette dernière par l'épithète particulière qui lui convient dans l'un et l'autre des deux cas dans lesquels elle agit, et qu'on appelle *chaleur de liquidité*, *chaleur d'évaporation*, la portion de feu employée à former et entretenir ces deux modifications bien distinctes; de même qu'on nomme *eau de cristallisation*, l'eau essentielle à une substance en tant que cristallisée. 4.^o Enfin le *feu principe* ou *combiné*, qui non seulement ne se manifeste par aucun signe thermométrique, mais il ne s'échappe par aucune rupture d'équilibre, ou par aucun refroidissement connu, tant il est fortement enchaîné par les liens de l'affinité *chimique*; l'auteur distingue essentiellement cette affinité de ce qu'il appelle *affinité physique* ou de la simple *adhésion*, qui n'a lieu, selon lui, qu'entre les molécules *intégrantes* des corps, et qui agit sans produire de décomposition; tandis que l'affinité *chimique* s'exerce entre les molécules *constituantes*, et produit toujours des décompositions; cette distinction nous a paru tout au moins très-utile pour classer les phénomènes, et pour tracer la ligne de démarcation entre la physique et la chimie, que les découvertes modernes ont si étroitement unies.

Le chapitre II renferme les détails d'expériences destinées à rechercher si le feu n'a point une ten-

dance particulière *antigrave* ou de bas en haut. L'appareil en est fort simple ; c'est un tube de verre qui renferme une verge de cuivre dans chacun des bouts de laquelle est logée la boule d'un thermomètre ; après avoir fait le vide dans ce tube , on le fixe verticalement , et on dirige le foyer d'une forte lentille de verre sur le milieu de la verge de cuivre , tandis qu'on observe la marche des deux thermomètres qui indiquent l'arrivée de la chaleur aux deux extrémités de la verge ; on conçoit aisément , d'après cette disposition , que si le feu a réellement une tendance *antigrave* , le thermomètre supérieur doit monter plus rapidement que le thermomètre inférieur , et il paroît effectivement , d'après le résultat moyen entre quatre expériences faites avec les précautions convenables , qu'un même degré de chaleur est annoncé plutôt d'environ 54 secondes ou près d'une minute par le thermomètre supérieur , que par l'inférieur. L'auteur invite les physiiciens à répéter ces expériences , et à vérifier ce résultat important , qui expliqueroit bien des phénomènes , et particulièrement des faits relatifs à la végétation.

On trouve dans le chapitre III une suite d'expériences qui constatent la réflexibilité de la chaleur *obscure* , ou absolument indépendante de la lumière : ces expériences sont faites avec des miroirs concaves de différentes matières et de différentes dimensions. On voit que la chaleur pure est réfléchie comme la lumière , qu'elle est absorbée comme elle par les corps noirs , mais que , tandis que la lumière traverse le verre avec une extrême facilité , la chaleur est

très-efficacement interceptée par cette substance qui fournit ainsi, comme un *tamis* propre à séparer les deux émanations dans les cas où elles rayonnent ensemble hors d'un même corps.

Les appareils imaginés par l'auteur s'emploient commodément pour déterminer, jusqu'à un certain point, la vitesse de la chaleur rayonnante; il trouve sa propagation tellement rapide, qu'à la distance de 69 pieds elle est comme instantanée, et que rien ne prouve qu'elle n'égale pas la vitesse du son, ou peut-être celle de la lumière elle-même.

Il essaie avec ces mêmes appareils la réflexion du *froid*, et trouve, à sa grande surprise, que le froid paroît se réfléchir, comme la chaleur; le fait n'est point douteux; mais l'auteur l'explique par la simple réflexion du feu, sans être acheminé à supposer que le froid soit une qualité positive. Cette explication convient également à l'hypothèse dans laquelle on considéreroit le feu comme réfléchi à la façon des vibrations sonores de l'air dans le phénomène de l'écho, et à celle où tous les corps échauffés à diverses températures, sont considérés comme pénétrés d'un fluide qui les abandonne en rayonnant de chacun vers chacun, et en procurant ainsi entr'eux des échanges dont l'égalité, lorsqu'elle a finalement lieu, constitue l'équilibre de température.

L'auteur se propose ensuite d'appliquer les moyens d'expériences que lui offre la réflexibilité de la chaleur, à observer la transmission de ce fluide au travers de quelques fluides élastiques; le chapitre IV renferme la description des appareil ingénieux

qu'il a employés à cette suite particulière d'expériences ; le principal est un ballon de verre d'environ 1200 pouces cubes de capacité ; son centre est occupé par la boule d'un thermomètre, et il renferme de plus, un électromètre, un hygromètre à cheveu et un manomètre ; ces divers instrumens sont destinés à indiquer les modifications simultanées des divers fluides élastiques soumis aux expériences. L'auteur trouve le moyen, par une disposition particulière de deux bougies et de deux miroirs concaves, placés au dehors du ballon, de faire réfléchir la chaleur uniquement sur le thermomètre au centre, et d'échauffer ainsi cet instrument jusqu'à un certain *maximum*, indépendamment du fluide ambiant ; la marche observée dans le réchauffement et le refroidissement du thermomètre, à raison des différens fluides dont le ballon peut-être successivement rempli, fournit un champ très-vaste d'expériences ; et après avoir donné dans le chapitre V, les résultats de quelques essais préliminaires pour déterminer l'influence des circonstances accessoires, l'auteur procède, dans le chapitre VI, à examiner la marche du réchauffement et du refroidissement du thermomètre dans le vide sec, dans le vuide humide, dans le vuide rempli de vapeurs éthérées, et enfin dans le vuide saturé de fluide électrique : les détails des résultats passeroient les bornes d'un extrait, et doivent être consultés dans l'ouvrage même ; nous regrettons que l'auteur n'ait fait pour ainsi dire qu'ouvrir ici un premier sillon dans le vaste champ qu'il a mis sous nos yeux. Le chapitre VII qui ren-

ferme diverses expériences relatives à la vaporisation et à l'hygrométrie en général, n'est pas un des moins intéressans; on admire la précision et la sensibilité de l'hygromètre à cheveu, employé dans ces expériences, et l'on se sent entraîné avec l'auteur, à croire que le feu est *l'agent unique* dans tous les phénomènes de la vaporisation, et à renoncer à l'idée de l'air agissant dans ces phénomènes à la manière des dissolvans chimiques, idée adoptée par plusieurs physiciens du premier mérite: et soutenue par des argumens spécieux dans l'hygrométrie du célèbre De Saussure. Ce chapitre est terminé par des recherches manométriques auxquelles ce même appareil du ballon se prête avec avantage, et par quelques observations curieuses sur les phénomènes qu'offre la vapeur éthérée.

Les expériences renfermées dans le chapitre VIII, sont antérieures de 9 ans à la plupart de celles que renferme l'ouvrage; l'auteur en communiqua, en 1779, les principaux résultats à M. de Luc, qui les inséra dans le V.^e vol. de son Histoire de la terre; elles ont été répétées par un physicien anglais (M. Six), et il a obtenu des résultats analogues.

Ces recherches avoient pour objet le perfectionnement de la mesure des hauteurs par le baromètre, sur laquelle la température de l'air dans lequel on observe, a, comme on sait, une influence très-marquée et dont il faut pouvoir tenir compte; or on ne peut faire les observations ordinaires de température que dans la couche d'air voisine du sol, et on en conclut cependant la chaleur moyenne d'une colonne verticale

entière ; on s'expose ainsi à une erreur dont il importe de connoître la nature et les limites ; l'appareil employé dans ces recherches consistoit en un mât de 75 pieds de hauteur , élevé en plein air , et portant à son extrémité un thermomètre qu'on pouvoit faire descendre assez rapidement pour l'observer sans qu'il eût changé sensiblement de température. La comparaison des observations faites dans diverses circonstances et à diverses heures de la journée , au haut et au pied de ce mât , fournit à l'auteur les résultats les plus piquans et les plus inattendus ; il découvre entre autres , que , pendant les crépuscules et la nuit , et par un temps calme et serein , le thermomètre observé à 5 pieds et même seulement à quelques pouces au-dessus du sol , indique constamment une température *plus froide* que celle du sol lui-même et que celle *des couches supérieures* de l'air jusqu'à une certaine hauteur. Il trouve dans ces faits la cause d'une anomalie qu'avoit observée le célèbre Deluc, en appliquant sa formule barométrique aux observations faites vers le lever du soleil et dans le moment le plus chaud du jour. Le chapitre est terminé par des réflexions météorologiques importantes sur la recherche de la température *moyenne* de l'atmosphère dans un lieu donné , et une détermination de l'époque de la journée dans laquelle une seule observation du thermomètre donne à très-peu près la température moyenne des 24 heures. Cette époque a lieu aux environs de 8 heures du matin en toute saison.

Le chapitre IX et dernier renferme les détails d'expériences très-neuves sur la chaleur produite par

Le frottement ; l'appareil inventé par l'auteur , se prête à des essais très-variés , et amène des résultats inattendus , mais plutôt négatifs que positifs ; il montre que ce n'est point à la présence de l'air qu'est due la chaleur excitée par le frottement , ni à la dureté des substances frottantes ; et l'auteur ne peut découvrir quelle est la qualité des corps de laquelle dépend cette production.

En intitulant son ouvrage *Essais de physique* , tome I , l'auteur a pris en quelque sorte avec le public l'engagement de lui faire part de la suite de ses travaux ; nous craignons que les circonstances dans lesquelles sa patrie a été elle-même enveloppée , ne les aient interrompus , et nous l'invitons en ce cas bien fortement à les reprendre.

LALANDE , directeur de l'Observatoire.

HISTOIRE NATURELLE.

*ÉLÉMENTS D'HISTOIRE NATURELLE, par
A. L. MILLIN. Avec cette épigraphe :*

En ces temps-là , l'on apprenoit les sciences en langue maternelle , tellement que , dès les tendres ongles , les enfans commençoient à entrer en l'école des muses , et pénétoient ès plus beaux secrets d'icelles , ayant en leur langage les arts et belles disciplines découvertes jusques au front : au lieu que maintenant le meilleur de notre âge se passe à apprendre des mots ; et quand il faut entrer en la connoissance des choses , la mémoire est accablée , et le jugement altéré d'une infinie d'objets qui , comme sauces diverses , ont plus souvent renversé son droit goût : si que presque ordinairement l'on voit que nous prenons plaisir , pour la plupart , à entasser lettres sur lettres ; et qu'après une grande provision de mots étrangers , nous nous trouvons enfans et denués de la solide connoissance des choses.

PLUTARQUE , *Hommes illustres* , tome II ,
page 1191 , traduction d'Amiot.

A Paris , chez Agasse , rue des Poitevins , N.º 18 ,
l'an troisième de la République , une et indivisible.

LE citoyen Millin est un des rédacteurs de ce journal ; le jugement que nous porterions de ce nouvel ouvrage , pourroit être suspect de partialité : nous nous contenterons d'en donner une analyse , et de faire connoître fidèlement la marche qu'il s'est prescrite.

L'Histoire naturelle n'est qu'un pur empirisme , quand sa marche est vague et incertaine ; elle devient , avec le secours de la méthode , une théorie philosophique. Aucune étude n'est plus propre à donner à l'esprit de la rectitude et de la justesse au raisonnement. L'habitude de classer , de distribuer systématiquement les êtres , fait naître celle d'une sorte d'arrangement dans la mémoire , et d'un ordre précieux dans les idées.

On a publié en français de très-bons traités sur quelques classes de l'histoire naturelle , mais aucun n'a encore été mis à la portée des jeunes gens , et on n'a jamais réduit cette science en un cours élémentaire et complet.

A. L. Millin a pensé qu'il falloit , dans cet ouvrage , établir des bases constantes , et procéder d'après des principes fixes , qu'il suffira de développer dans les livres destinés aux citoyens d'un âge plus avancé.

Il ne s'est point livré à des digressions , il a principalement cherché l'instruction exacte et solide. Il s'est sur-tout appliqué à ce que son style clair et précis exprimât beaucoup de choses en peu de mots , afin de renfermer un grand nombre de faits dans le plus petit espace possible.

Après avoir défini l'histoire naturelle , et donné une idée de la méthode qui sert à différencier et à classer les êtres , il commence l'examen de ces êtres eux-mêmes , qu'il divise en *corps célestes et corps terrestres*.

Il ne parle des corps célestes qu'en naturaliste, et laisse les détails plus circonstanciés à l'astronomie.

Le citoyen Millin examine ensuite, sous le nom de corps terrestres, toutes les substances qui appartiennent à la planète que nous habitons ; mais il établit entre elles deux grandes divisions : la première contient les substances inorganiques, celles privées des organes nécessaires à la vie ; la seconde, les substances organiques, celles qui en sont pourvues.

Il a choisi, pour les différentes classes de ces deux divisions, les méthodes qui paroissent les plus faciles, les plus claires et les plus simples, parmi celles établies par les plus habiles naturalistes, et il y a fait les corrections qui lui ont semblé nécessaires pour les mettre plus à la portée de ses jeunes lecteurs.

Les substances inorganiques (les *minéraux*) sont rangées d'après la méthode de Daubenton, fondée sur les caractères extérieurs les plus sensibles et les plus frappans.

A. L. Millin a établi avec le plus de précision et de clarté possible les caractères des classes et des ordres. Cette connoissance suffit au premier et au second degré d'enseignement, celle des genres est réservée au troisième.

Cependant quelques notions sur les productions les plus usuelles de la nature, étoient nécessaires. Il trace une description succincte des espèces principales, c'est-à-dire, de celles qui servent à des usages utiles, et il indique la manière de les y employer, ce qui donne aux jeunes gens des idées générales sur les arts et les métiers. Ainsi, en parlant des substances minérales,

générales, il dit un mot de l'art du potier, du fondeur, du salpêtrier, du mineur, du métallurgiste. En traitant des végétaux, il s'arrête un peu à la culture du blé, de la vigne, à l'art de faire le pain, le vin, le sucre, etc. Enfin, en traitant des animaux, il insiste davantage sur les plus utiles, il entre dans quelques détails sur les travaux des abeilles, sur ceux de la chenille qui file la soie, etc. etc.

Pour faciliter dans chaque ordre la recherche des espèces, A. L. Millin les a séparées en petites sections, d'après des caractères très-prononcés,

Les substances organiques sont partagées en deux divisions : 1.^o celles qui ne peuvent pas changer de place à volonté, *les végétaux* ; 2.^o celles qui peuvent changer de place à volonté, *les animaux*. De cette manière, l'enfant, après avoir pris une connoissance des corps célestes qui se meuvent dans l'espace, étudie la nature du globe, les minéraux qui forment sa croûte, observe les végétaux qui le vêtissent et l'embellissent, et enfin les animaux qui parcourent sa surface.

Les préliminaires de la division des végétaux offrent des élémens de botanique convenables à des jeunes gens et aux parens qui se chargeront de les leur faire lire. L'auteur a évité, autant qu'il a été possible, les termes hérissés d'étymologies grecques et latines. Il n'a cependant pas dû dénaturer la science, en la privant des mots qui lui appartiennent et qui composent sa langue particulière ; il les a placés dans le discours, de manière qu'ils s'expliquassent, autant qu'il étoit possible, par leur position. Après avoir ainsi décrit toutes les

parties des végétaux, il examine leurs fonctions, leur organisation physique, les principes que l'art chimique en sait extraire, et enfin leurs mœurs et leurs habitudes particulières.

Il a adopté, pour la distribution des végétaux, la méthode de Jussieu, en traduisant ses noms; il a seulement regretté qu'il n'ait pas donné à chacune de ses classes un nom univoque, ce qui aideroit beaucoup la mémoire; mais il n'a pas osé porter une main téméraire sur ce beau travail. Avec les classes il a adopté aussi les familles principales, celles que l'on peut saisir avec facilité, telles que les *graminées*, les *ombellifères*, les *composées*, etc.; mais il n'a pas indiqué les autres, qui ne sont pas aussi aisées à distinguer. Les plantes de ces familles sont placées dans les classes qui leur conviennent, sans être soumises à d'autres distributions.

Il a donné une courte notice des plantes indigènes les plus utiles; il a indiqué les espèces exotiques dont l'usage est le plus répandu.

Les substances organiques locomobiles (les *animaux*) sont distribuées en six classes, d'après la méthode de Linnéus. Chacune est précédée de généralités semblables à celles sur la botanique.

Les *mammifères* sont séparés en cinq ordres, d'après la forme des pieds. L'enfant trouvera dans les généralités de cette classe des idées de physiologie; il y apprendra en peu de mots ce que c'est que la respiration, la circulation, la digestion, etc.

Les *oiseaux* sont distribués d'après la méthode de Linnéus, avec quelques légers changemens.

Les amphibies sont partagés en deux ordres : les *tétrapodes*, qu'A. L. Millin nomme ainsi, parce que le nom de quadrupède est plus communément appliqué aux mammifères, et les *serpens*.

Il range les *poissons* selon la position de leurs nageoires, d'après la méthode de Linnéus rectifiée par Daubenton.

Il a pris pour les *insectes* les ordres d'Olivier, dans une série différente, et s'est sur-tout attaché à faire connoître leurs mœurs si amusantes, si variées, et leurs étonnantes métamorphoses.

Les *vers* sont classés d'après la méthode de Bruguière. Il dit peu de choses des *intestinaux*, des *mollusques* et des *zoophytes*. Il s'attache plus précisément aux testacées, et donne dans les généralités des élémens de conchyliologie.

Cet ouvrage renferme ainsi une infinité de choses, et les principes vraiment élémentaires de toutes les parties de l'histoire naturelle.

L'auteur a fait usage des nouvelles nomenclatures qui ont établi la langue des sciences physiques sur des bases philosophiques. Comme il parle principalement à l'enfance qui n'est encore imbuë d'aucuns préjugés, il est plus facile de lui inculquer dans la mémoire les mots dont elles se composent. Ces mots ne paroîtront pas aux enfans plus étranges que d'autres, puisque leur esprit est également neuf pour tous.

A. L. Millin a donc pensé qu'il étoit temps de les substituer à ceux qui ne sont propres qu'à donner des idées fausses. Il a cependant conservé les noms vulgaires, parce qu'ils sont nécessaires à savoir, et il les a cités comme synonymes.

Lorsqu'il a eu à exprimer des dates, des poids, des mesures, des monnoies, les degrés du thermomètre, etc., il s'est servi des divisions décimales, d'après le nouveau système métrique.

Il a fait précéder l'ouvrage d'une table des chapitres, et l'a terminé par une autre des matières, dans laquelle il a fait entrer toutes les espèces citées, leurs synonymes et les termes employés à les décrire. Ainsi la première table est une méthode, le cours de l'ouvrage est une narration systématique et suivie, et la dernière table est un dictionnaire.

C'est aux parens, aux instituteurs, à diriger les jeunes gens dans la lecture de ces élémens ; car il ne faut pas présumer qu'aucun traité didactique puisse être utile à l'enfance abandonnée à elle-même. Mais l'auteur d'un ouvrage élémentaire sur les sciences, doit présumer avoir atteint le but qu'il desiroit, si, conduits seulement par son livre, ceux qui élèvent les enfans, peuvent leur enseigner les connoissances qui y sont répandues.

Les instituteurs qui auront la faculté de se procurer des figures, hâteront beaucoup les progrès du jeune élève ; ceux qui lui feront comparer la nature avec les descriptions, les avanceront encore davantage.

Telle est la méthode que le citoyen Millin a suivie dans la composition de cet ouvrage élémentaire qui manquoit à l'éducation. Nous pourrions citer un des articles qui traitent des généralités, pour faire connoître sa manière ; nous finirons cet extrait par le morceau qui termine sa préface.

« Ces élémens ont été composés, dit-il, pendant la longue captivité où j'ai gémi avec tant d'hommes vertueux et instruits dont j'ai été à la veille de partager le sort. Je les avois destinés au concours ; et plus la persécution contre les savans et les hommes de lettres étoit violente, plus ses effets étoient rapides, plus je mettois de constance et de tenacité dans mon travail, plus j'étois impatient d'en accélérer la fin ; je l'achevai au terme prescrit. J'avois renoncé alors au bonheur de sortir de ma prison, de revoir ceux de mes amis échappés à la proscription, qui les avoit presque tous enveloppés, de donner à la vieillesse d'une mère adorée les soins qu'elle avoit pris de mon enfance ; mais j'y conservois l'orgueil de rendre, du moins, mes derniers momens utiles. Je pensois que l'importance des ouvrages élémentaires pour l'éducation, engageroit le jur. à hâter ses décisions ; je me flattois que ses jugemens devanceroient peut-être les arrêts sanglans du tribunal révolutionnaire ; je me berçois de l'idée d'être couronné par l'un avant d'être immolé par l'autre ; et quand ses lenteurs eurent fait évanouir cet espoir, celui d'obtenir après ma mort un prix qui reveilleroit sur moi quelques regrets, me consolait encore.

» Depuis cette époque, les membres du jury ont presque tous été dispersés sans rendre aucun jugement ; j'ai repris mon ouvrage, pour le porter au grand jugement de l'opinion publique.

» Je ne terminerai point cette préface d'un livre que j'ai composé au milieu de vous, sans jeter quelques fleurs sur votre tombe, sans donner encore

quelques pleurs à votre fin malheureuse , innocentes et généreuses victimes ! *Roucher* , littérateur distingué et père de famille si respectable ! *André Chénier* , toi dont l'ame avoit tant d'énergie , dont le goût étoit si sûr , dont l'érudition étoit si brillante et si vaste ! Et toi , brave et loyal *Biron* , dont les bienfaits soulageoient secrètement l'indigence de tes compagnons d'infortune , et qui aimas mieux périr sur l'échafaud que d'essayer de t'y soustraire , en portant le premier , contre le monstre qui t'y a conduit , une accusation évidente et légitime , tant la dénonciation révoltoit ton grand cœur ! Aimable *Trudaine* , arraché à tes pinceaux , enlevé avec ton frère à la culture des arts , malgré l'austère pureté de tes mœurs et l'aménité de ton caractère ! Estimable et laborieux *Dormesson* , porté au tribunal de sang sur ton lit auquel un mal cuisant et incurable t'avoit fixé sans retour , environné de tes livres et de tous les trésors de la littérature orientale , qui souffris la mort comme Socrate , après avoir supporté la douleur comme Epictète ! Combien j'en pourrois nommer d'autres , dont le souvenir ne sortira jamais de ma mémoire ! Peut-être trouvera-t-on ces détails étrangers à mon sujet ; ils le sont en effet ; mais ils soulagent mon ame. Les vrais amis des arts , des talens et des vertus , partageront mes sentimens , et me les ont déjà pardonnés».

A N A T O M I E.

*OBSERVATION communiquée par les citoyens
LÉVEILLÉ et MOUILLET, chirurgiens à l'Hôtel-
Dieu de Paris.*

MARIE-HÉLÈNE Mamain, âgée de trente-huit ans, native de Bussy, département de la Côte-d'Or, entra à l'Hôtel-Dieu de Paris, le 15 ventôse dernier, pour y être traitée d'une maladie interne dont elle mourut le vingt-neuvième jour. Cette malheureuse étoit mère de huit enfans, et en portoit encore un de huit mois dans son sein.

A l'ouverture du cadavre, nous avons trouvé dans la matrice un fœtus bien conformé, et de la grandeur qu'il devoit avoir à cet âge. Derrière ce viscère, se voyoit une tumeur contre nature, qui fixa bientôt notre attention. L'ovaire du côté droit la formoit en entier; il étoit déjeté en arrière et en bas, entre la partie postérieure et inférieure du corps de la matrice, et la partie antérieure du rectum. L'intérieur de cette tumeur offrit à nos yeux une mole grosse comme un œuf de poule, et un second fœtus aussi bien conformé que le premier, dont il ne différoit que par sa grandeur qui n'étoit guère que celle d'un fœtus de trois mois et demi. Il étoit facile de distinguer son placenta, son cordon ombilical et ses membranes.

Voici ce que Desault proposoit aux physiologistes :

1.° Les deux fœtus sont-ils le produit d'une seule conception ? Alors pourquoi cette différence dans

leur développement, et quel obstacle a pu empêcher celui de l'ovaire de croître dans la même proportion que l'autre ?

2.^o Si l'on aime mieux admettre deux conceptions successives, comment expliquer ce fait ?

Le C. Lèveillé, élève de cet illustre professeur, répond en peu de mots à ces deux questions embarrassantes. Il pense que ces deux fœtus peuvent être le produit d'une seule et même conception, et que leur développement ne peut ni ne doit être le même. En effet, la matrice est plus volumineuse que l'ovaire, ses parois sont plus épaisses, et sa cavité est plus considérable. En jetant un coup d'œil sur sa structure interne, ne voit-on pas que ce viscère a plus de moyens pour se développer ? Son épaisseur nous offre des cavités plus ou moins larges, qui communiquent les unes avec les autres, qui se gorgent de sang artériel et veineux, et qui, dans certains temps de la vie, sont beaucoup plus apparentes que dans d'autres. Ces cavités se nomment les sinus de la matrice ; leur existence n'est pas encore démontrée dans les ovaires. D'après cette différence dans la structure de ces parties, on conçoit donc aisément pourquoi le fœtus contenu dans l'ovaire étoit plus petit que celui que contenoit la matrice.

Cependant, on ne doit pas encore rejeter l'idée de deux conceptions successives, et il n'est qu'une circonstance qui puisse la rendre admissible. Il faut que l'ovaire soit fécondé le premier ; autrement, comment expliquer ce fait ? Si le contraire avoit lieu, personne ne conçoit comment la matrice, déjà occu-

pée, pourroit se prêter à une superfétation si extraordinaire. J'avoue que ces deux solutions permettent encore de dire : *adhuc sub judice lis est* ; elles ne décident pas si les deux fœtus sont le fruit d'une seule conception ou de deux successives. Je me contente d'admettre la possibilité dans les deux cas, je la crois fondée, et c'est aux physiologistes laborieux à faire des recherches plus étendues et capables d'asseoir une opinion.

ECONOMIE DOMESTIQUE.

MANIÈRE de faire du pain de farine de riz, tirée d'un ancien journal imprimé à la Haye.

LE dictionnaire de Chomel dit que l'on peut faire du pain avec du riz, et s'en tient à cette simple énonciation. La Maison Rustique va un peu plus loin, et apprend que ce pain se fait en mêlant ensemble de la farine de seigle et de riz. Mais le premier de ces livres est censé ne rien dire, puisqu'il n'enseigne point la façon de faire ce pain, ouvrage dont on ne viendroit jamais à bout, si l'on travailloit la farine de riz, qui est sèche et rude comme de la cendre ou du sablon, ainsi que l'on fait celle de froment; et le second ne remédie qu'en apparence au besoin dans lequel on peut se trouver. En effet, quand on n'a point de seigle, on ne peut, selon lui, faire du pain avec du riz, puisqu'il y fait nécessairement entrer moitié de farine de seigle. Or, dans les pays

où l'on ne recueille point de seigle , lorsque la disette se fait sentir , comment pourra-t-on faire du pain avec du riz , si on n'a pas cette autre farine prescrite pour la mêler avec celle de riz ?

Je crois donc devoir , en bon citoyen , suppléer au défaut essentiel de ces deux livres , et indiquer la manière de faire du pain excellent avec la seule farine de riz , comme je l'ai apprise des naturels de l'Amérique.

La première façon que l'on donne au riz est de le réduire en farine , ce qui se fait par le moyen d'un moulin , ou , quand on n'en a pas , de la manière suivante : On fait chauffer de l'eau dans une marmite ou chaudière ; lorsqu'elle est prête à bouillir , on y jette du riz en grain à discrétion. On retire aussitôt le vaisseau de dessus le feu , et on laisse tremper le riz du soir au matin. Le riz tombe au fond ; on jette l'eau qui le surnage , et on le met , pour égoutter , sur une table , que l'on a soin auparavant de disposer en pente. Lorsqu'il est sec , on le pile et on le réduit en farine , que l'on passe par le tamis le plus fin que l'on peut avoir.

On prend de cette farine ce que l'on juge à propos , et on la met dans le coffre qui sert ordinairement à faire le pain , et que l'on nomme , suivant les lieux , huche , mêt ou pétrin. En même - temps on fait chauffer une quantité d'eau suffisante dans une chaudière , où l'on jette quatre jointées (les deux mains jointes) de riz en grain , que l'on fait bouillir et crever. Lorsque cette matière gluante et épaisse est un peu refroidie , on la verse sur la farine , et on pétrit le

tout ensemble , en y ajoutant du sel et du levain. On le couvre ensuite de linges chauds , et on laisse lever la pâte. Dans la fermentation , cette pâte , de ferme qu'elle étoit , devient liquide comme de la bouillie , et paroît ne pouvoir être utilement employée pour faire du pain : mais voici de quelle façon on doit se conduire.

Pendant que la pâte lève , on a soin de faire chauffer le four ; et lorsqu'il est convenablement chaud , on prend une casserole étamée , emmanchée dans une perche assez longue pour qu'elle puisse atteindre jusqu'au fond du four. On met un peu d'eau dans cette casserole , on la remplit ensuite de pâte , et on la couvre de feuilles de chou , ou d'autres grandes feuilles , ou d'une feuille de papier. Les choses étant ainsi disposées , on enfourne la casserole ; et lorsqu'elle est dans le four , à la place où l'on veut mettre le pain , on la renverse promptement ; la haleur du four saisit la pâte , l'empêche de s'étendre , et lui conserve la forme que la casserole lui a donnée.

C'est ainsi que se fait le pain de riz pur , qui sort du four aussi jaune et aussi beau que les pâtisseries que l'on a dorées avec le jaune d'œuf. Il est d'aussi bon goût qu'appétissant à l'œil , et se trempe dans le bouillon de même que le pain de froment : cependant , je dois avertir que sa bonne qualité diminue considérablement lorsqu'il est un peu rassis.

A cette méthode de faire du pain de riz , nous pourrions joindre trois autres façons de préparer le riz , inconnues en France , et que l'on trouve dans le même journal. Si ce premier extrait est jugé utile ,

nous les donnerons dans la suite. La première façon donne du riz toujours prêt à employer, soit dans le bouillon gras, soit dans le lait. La seconde est celle des nègres de la Guinée, qui nomment *couscouche* le riz ainsi préparé, et qui en font leur plus grand régal. La troisième consiste à faire une boisson fermentée que ces mêmes nègres nomment du *deguet*, qui est très-agréable et très-salutaire.

Nous remarquerons seulement ici que la manière dont on emploie, en France, le blé de Turquie, ne peut donner, et ne donne en effet que de mauvaise pâte et de mauvais pain. Pour l'employer utilement, il veut être traité comme le riz, et peut servir alors pour la boulangerie, et même pour la pâtisserie.

ARTS CHIMIQUES.

Teinture du marbre.

QU'IL me soit permis de m'adresser à vous, Citoyens, et à tous les savans par la voie de votre Journal, pour obtenir l'explication d'un fait qui me semble intéresser les sciences et les arts. Je copie mot à mot mon auteur : « Un prince . . . est parvenu » à donner au marbre blanc une teinture fixe de » couleur quelconque ; teinture qui pénètre toute la » masse, quel qu'en soit le volume. Nous vîmes un » chapeau de cardinal ainsi teint. A côté étoit un » morceau brut de pareil volume, et qui avoit passé » par la même opération. On le cassa en notre pré-

» sence , et toutes les parties internes étoient d'un
 » aussi beau rouge que la superficie du bloc. Une
 » chose encore plus merveilleuse en ce genre , est un
 » cube , aussi de marbre blanc , de deux pieds de
 » surface en tous sens. Sur l'une est peinte une vierge
 » qui se retrouve sur toutes les lames que la scie
 » détache de ce bloc. C'est ce même prince de *San-*
 » *Severo* qui a retrouvé le secret des lampes inex-
 » tinguibles des anciens. Nous en vîmes une allumée
 » dans un souterrain hermétiquement fermé. On
 » nous assura qu'elle brûloit depuis dix-huit mois ,
 » sans que l'on eût renouvelé la matière qui entre-
 » noit sa lumière , etc. » (*Observations sur l'Italie* ,
 » par deux gentilshommes suédois ; 3 vol. in-12 ,
 » *Jean Nourse* , 1764 , tome III , page 91).

Il seroit curieux de savoir si quelques auteurs ont parlé depuis de ces découvertes de *San-Severo*. L'art de teindre aussi profondément le marbre , offrirait de grandes ressources aux arts. Le secret des lampes inextinguibles , bien constaté , dérangerait nos idées sur la théorie du feu. Il ne seroit pas indigne du zèle philologique de quelqu'un de vos collaborateurs , de présenter au public des recherches sur ces fameuses lampes , dont l'existence , attestée par bien des auteurs graves , a trouvé plus d'incrédules encore.

E. SALVERTE.

MÉTAPHYSIQUE.

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE d'un ouvrage sur l'art d'instruire les sourds-muets, par le citoyen SICARD, instituteur des sourds-muets de naissance.

ELLE n'existera bientôt plus entre le sourd-muet et l'homme qui parle, cette barrière que personne n'avoit encore osé franchir. L'homme de la nature et l'homme de la société seront enfin rapprochés et réunis. Recevez notre premier hommage, ô vous qui fûtes le créateur de cet art qui a produit une merveille si étonnante. Qu'il doit nous être cher, en effet, le nom de cet ami de l'humanité qui se consacra tout entier à cette belle œuvre ! *La classe nombreuse* de ces infortunés à qui il donna une nouvelle vie et un nouvel être, le béniront à jamais comme leur père ; et la postérité reconnaissante s'unira à eux pour honorer sa mémoire. Les imitateurs de son zèle, les propagateurs de son œuvre, qui ajouteront à ses heureux essais de grandes découvertes, qui étendront et perfectionneront sa méthode, travailleront encore pour sa gloire ; et quelque chose qu'ils fassent, ils s'estimeront heureux d'être placés à côté de ce génie prodigieux, qui n'eut ni guide ni modèle, et dont les premiers succès étonnèrent *et la capitale* et l'Europe savante.

Cependant il se traînoit servilement sur les pas de Restaut ; c'étoit à la faveur de cette

grammaire, si éloignée des formes simples, de celles de la nature, qu'il voulut instruire cet homme de la nature, et lui faire exprimer les conceptions et les affections naissantes de son ame. Sans doute il n'atteignit jamais qu'imparfaitement ce but, parce qu'il se renferma dans des bornes trop étroites, parce que, trop dédaignant ou trop modeste, il n'osa donner l'essor à son génie, et créer la grammaire des sourds-muets, comme il avoit créé quelques-uns de leurs signes. Il crut néanmoins l'avoir atteint : il se fit illusion à lui-même, comme il en faisoit aux admirateurs de son génie. Ses élèves parurent, non seulement à ses yeux, mais encore aux yeux des observateurs et des savans de toutes les nations, des grammairiens intelligens. Que n'auroit pas fait ce grand homme, s'il avoit eu des prédécesseurs, s'il avoit hérité de leurs découvertes, s'il avoit pu profiter de leurs erreurs, et mesurer, à l'aide de leurs premiers aperçus, toute la carrière ? Sa théorie alors eût été complète, et il n'eût laissé à ses successeurs que le mérite de l'imiter et de suivre ses procédés. Mais quelle est la découverte que l'inventeur ait jamais portée au dernier degré de perfection ?

L'art d'instruire les sourds-muets exigeoit trop de talens et de connoissances pour qu'un seul homme pût se flatter de l'inventer et de le perfectionner, au point de ne laisser rien à faire aux instituteurs *philosophes* qui s'occuperoient après lui de cette précieuse découverte. Il me seroit bien doux de me livrer à tout ce que la reconnaissance

doit m'inspirer pour ce bienfaiteur de l'humanité, qui est aussi le mien ; de retracer les difficultés presque insurmontables qui ont dû l'arrêter dans sa marche, et qu'il a vaincues avec autant de patience que de courage ; mais cet hommage n'ajouterait rien à sa gloire. Dépositaire de ses secrets, je ne puis mieux payer le tribut que je lui dois, qu'en montrant ce qu'il a fait et ce qui restoit à faire lorsque la mort l'a enlevé. Jusqu'à quel point de perfection a-t-il porté cette précieuse découverte ? où s'est-il arrêté, et dans quel état a-t-il laissé les élèves qu'il a formés ? Ce n'est qu'après avoir pris ses leçons et avoir long-temps réfléchi sur sa méthode, après en avoir fait usage moi-même, pendant plusieurs années, que j'ai pu, guidé par l'expérience et éclairé par le flambeau d'une métaphysique sûre, apprécier les succès de l'inventeur, et mesurer toute l'étendue de l'art dont il fut le créateur *et le père*. Voici quel a été le résultat de ces réflexions :

Toute langue, me suis-je dit, a deux parties essentielles qui la distinguent et qui la rendent propre à peindre la pensée dans tous ses développemens ; 1.^o la nomenclature qui en forme le dictionnaire ; 2.^o la valeur relative des mots, qui suppose l'influence qu'ils ont les uns avec les autres, ce qui constitue la phrase. L'une de ces deux parties peut subsister sans l'autre ; mais une langue qui n'auroit que la première, ne présenteroit que des images isolées, sans enchaînement et sans liaison ; chaque mot peindroit un objet, sans doute, mais on manqueroit de ce mot, dont l'absence prive ceux qu'on écrit

écrit les uns à la suite des autres , de cette couleur qui leur donne la vie , en formant de cette suite de mots une phrase complète.

Il falloit trouver ces deux avantages dans la langue des sourds-muets ; c'étoit s'arrêter au milieu de la course , que de se contenter du premier , ou de ne pas chercher à perfectionner le second.

Le célèbre inventeur trouva , dans les différentes combinaisons des signes , l'équivalent de chaque idée physique et morale , ainsi tous les mots de la langue française eurent leurs correspondans dans celles des sourds-muets ; rien ne fut plus facile que de faire passer dans leur mémoire les mots et les signes à-la-fois. Il ne falloit pour cela qu'une attention ordinaire , puisque chaque signe accompagnoit toujours la combinaison constante des lettres qui forment le mot correspondant , et que le signe étoit pour le sourd-muet ce que le son est pour nous. Le dictionnaire une fois retenu par les élèves , ils dûrent n'avoir aucune peine à écrire les mots pour les signes , et à faire les signes pour les mots. Des pages entières des livres les plus abstraits furent copiées par eux , sous la simple dictée des signes ; la valeur de chaque mot détaché ayant passé dans leur esprit , le spectateur , et le maître lui-même , dûrent croire que le sens des phrases étoit compris , puisque tous les mots , pris un à un , l'étoient parfaitement. Mais est-il vrai que les phrases le fussent , et que les élèves comprissent en effet notre langue ? pouvoit-on en être sûr parce qu'ils en écrivoient les mots ? Qu'avoit à faire leur jugement dans ces deux oïéa-

tions purement mécaniques ? Quel effort exigeoit le souvenir d'une combinaison de lettres indiquée par un signe ? Des animaux exercés pour la curiosité et l'amusement , n'ont-ils pas quelquefois présenté à l'admiration des spectateurs , des phénomènes aussi étonnans ? Quelle difficulté pouvoit-il y avoir d'écrire des phrases entières , en dictant tous les mots un à un ? Comment cette dictée eût-elle indiqué la liaison , la contecture de la phrase , quand on avoit manqué de la faire passer dans l'esprit ? Le verbe lui-même , sans lequel il n'y a pas de phrase , puisqu'il renferme la liaison , le verbe n'étoit pas distingué des autres mots ; il n'avoit pour les élèves que la valeur qu'il a à l'infinitif. C'étoit à cette valeur qu'il étoit réduit , malgré les signes de temps dont le signe radical étoit suivi ; il eût fallu leur démontrer la nécessité de la liaison que le verbe *être* établit dans la phrase. Il eût fallu décomposer les verbes adjectifs , et faire voir que chacun d'eux est l'ellipse d'une qualité active et du verbe *être*. Il eût fallu leur donner le secret de nos inversions , pour leur faire éviter le danger des méprises qu'elles doivent occasionner à ceux qui ne comprennent que des phrases construites dans l'ordre naturel ; et , pour cela , il étoit nécessaire d'inventer un moyen de distinguer chaque partie du discours. Il falloit exercer les élèves à composer d'eux-mêmes des phrases simples , et décomposer à leurs yeux celles qui ne l'étoient pas. Ils auroient vu que toutes les phrases peuvent , par l'analyse , se réduire à des phrases semblables à celles-ci : *La terre est ronde , Dieu est bon*. Alors ils n'auroient connu de valeur réelle qu'aux mots qui

en ont une, et les conjonctions n'eussent plus été pour eux que des termes parasités, dont le signe ne peut jamais faire passer dans l'esprit leur valeur conventionnelle ; enfin il falloit faire devant eux des actions, et leur apprendre à en rendre compte par écrit.

Voilà ce qui manquoit aux découvertes de l'inventeur, ce qu'a dû trouver à faire celui qui lui a succédé, et sans quoi les sourds-muets n'eussent jamais été que des machines. « Mais, dira-t-on, comment » l'inventeur n'a-t-il pas vu ce que vous voyez de » l'imperfection de ses moyens » ? C'est que, satisfait de ses premiers succès déjà si étendus, si étonnans, et effrayé de tout ce qui restoit à faire, son cœur avoit besoin de jouir et de se reposer, à ce terme si heureux de sa course. « Comment, dira-t-on encore, ses admirateurs n'ont-ils pas découvert cette imperfection » de sa méthode » ? C'est que ses admirateurs n'ont vu que des résultats, sans réfléchir que tous les jours on peut transcrire, sous la simple dictée des signes convenus, des discours dans une langue qu'on n'entend pas, et que, dans la perfection de cette transcription, celui qui sait la langue n'a aucune supériorité sur celui qui l'ignore. C'est que le respect et l'admiration enchaînoient toutes les langues de ceux qui paroissent pour la première fois aux leçons de cet homme célèbre, et qu'on s'interdisoit jusqu'aux moindres doutes qui auroient pu affaiblir l'enthousiasme religieux qu'il produisoit. Personne n'étoit à l'abri de l'illusion que faisoit aux philosophes même cette merveille unique ; loin d'avoir des objections à faire, on se reprochoit de ne pas comprendre assez,

pour admirer davantage (1). « Comment, ajoutera-t-on, l'inventeur n'a-t-il jamais soupçonné qu'il n'étoit pas toujours compris ? C'est qu'il desiroit toujours de l'être, et que l'on étoit aisément ce qu'on desiré ; c'est que ses élèves avoient l'air de le comprendre, parce qu'un mot écrit à côté d'un autre, déterminant assez souvent la signification du second, et le second celle du troisième, des *à-peu-près* suffisent quelquefois pour donner l'intelligence d'une phrase entière. L'inventeur ayant négligé de former ses élèves à composer d'eux-mêmes, se priva du seul moyen qu'il avoit de sortir de cette flatteuse, mais funeste erreur. Il crut avoir tout fait, quand il eut inventé le dictionnaire des mots isolés : s'il ajouta des signes pour indiquer les temps, les nombres et les personnes des verbes ; ces signes, destinés à caractériser des abstractions, ne pouvant être pris dans la nature des objets, comme les signes physiques, ne servirent qu'à varier les combinaisons des lettres, sans donner

(1) Il n'en étoit pas de même lorsque quelque élève de l'abbé de l'Épée répétoit ses procédés. Un de ceux qu'il avoit formés ici, l'abbé Store, établit une école à Vienne. Dans un exercice public où tout le monde paroissoit enchanté de voir les élèves écrire, sous la dictée par signes, tout ce qu'on demandoit, un journaliste de Berlin qui ne partageoit pas cet enthousiasme, proposa à l'instituteur de faire devant eux une action quelconque, en lui demandant de la faire écrire sans en dicter les expressions. Alors le journaliste frappa de sa main sa poitrine : le sourd-muet écrivit ces deux mots, *main*, *poitrine* ; il n'en fallut pas davantage au journaliste pour annoncer dans ses feuilles, que la méthode de l'abbé de l'Épée se bornoit à la simple nomenclature des noms des objets.

aux sourds-muets la véritable idée de la diversité des temps.

Tout ce qui manquoit à l'instruction des sourds-muets, est-il aujourd'hui découvert? Avons-nous un système complet de ce précieux enseignement? L'ouvrage que je vais publier bientôt, et dont quelques extraits ont paru dans le journal des écoles NORMALES, renfermera-t-il tous les secrets et tous les procédés de cette mémorable découverte? J'ose le croire, et j'en donne pour garant les élèves de mon école, qui répondront à toutes les difficultés qu'on pourroit faire sur ce qui manquoit à la méthode de mon illustre prédécesseur. Je dois le dire néanmoins: si le public, témoin de mes succès, n'eût exigé que je fisse imprimer un ouvrage qu'il desiroit de posséder, je me serois encore occupé long-temps, dans le silence, des moyens de donner à ma théorie d'enseignement une plus grande simplicité, pour en rendre l'exécution plus facile. Attentif à conserver tous les procédés qui naissent des efforts journaliers que je fais dans l'instruction de mes élèves, j'aurois un jour rassemblé tous ces matériaux, et de leur collection seroit résulté l'ouvrage qu'on avoit droit d'attendre du successeur du père des sourds-muets. Mais, au moment où la Convention nationale vient de donner à cette intéressante institution une base solide et à jamais durable, il ne convient pas que l'art de les instruire ne repose que dans la tête de celui qui a succédé à ce célèbre inventeur. Il faut un corps de doctrine qui rassure et ceux à qui nous devons une fondation si importante, et les philanthropes de tous les pays, qui ne nous par-

donneroient point d'avoir abandonné au hasard des événemens une découverte qui honore ma patrie , et qui doit être transmise à la postérité. J'ai donc dû faire trêve tous mes scrupules , et ne pas attendre d'avoir atteint le point de perfection que je vois sans cesse devant moi. Je dois prouver que mon enseignement n'a rien de vague et d'incertain , qu'il est même le plus parfait que l'on connoisse , et qu'il peut par conséquent contribuer beaucoup au perfectionnement de toutes les autres théories.

Quel ordre dois-je suivre dans un développement aussi difficile ? Le but de cet ouvrage va nous l'indiquer. Ce ne doit être ni un traité systématique et purement spéculatif , composé seulement pour rendre compte aux savans , d'une théorie ingénieuse ; ni la solution d'un problème de métaphysique sur la marche de l'esprit humain dans ses opérations les plus délicates ; ni un traité de grammaire où se trouveroit l'analyse froide et sèche de toutes les parties du discours ; mais ce sera l'institution d'un sauvage , mise sans cesse en action , dans laquelle l'instituteur , assez adroit pour profiter du très-petit nombre d'élémens connus de la grammaire de cet homme de la nature , créera pour ainsi dire , étendra , refera la grammaire de l'homme civilisé ; comme s'il n'existoit absolument aucune grammaire , comme si l'art de communiquer la pensée étoit encore à naître , comme s'il n'existoit aucune langue , comme s'il n'y avoit pas d'imprimerie , que dis-je ? pas même d'écriture , pas même de langage. Je suis donc bien loin de penser qu'il faille introduire sur-

le-champ le sourd-muet dans la société, et qu'il faille lui montrer des mots qui seroient les noms ou les signes des objets. Eh ! que comprendroit à ce rapprochement, qui seroit l'effet d'une convention qu'il n'a pas faite, cet homme jeté au milieu de nous ? Pour lui tout est mystère. Il ne sait pas, et il ne peut le savoir encore, que notre écriture est la traduction de nos signes parlés, et ceux-ci la traduction de nos signes manuels. Il n'existe pour lui d'autre communication que celle des signes physiques. Il ne connoît que trois époques de temps ; il n'a dans sa langue que deux sortes de mois, et vous voudriez le faire conjuguer, lui apprendre l'emploi des temps absolus et relatifs des peuples qui ont le plus perfectionné leur langue ! et vous voudriez lui faire un cours de syntaxe ! Attendez qu'à l'imitation de vos enfans qui ont su faire des phrases avant d'avoir appris à en disséquer les élémens, il sache aussi faire des phrases simples ; attendez que la grammaire naisse de la nécessité, et que l'élève, pour composer la sienne, passe successivement par tous les milieux, par où nos pères ont passé ; qu'il apprenne comme eux les formes du langage ; qu'il arrive à ces formes, comme ils y sont arrivés, en partant toujours des élémens connus et non ellipsés, et en allant de ceux-ci à d'autres moins connus, jusqu'au résultat qui est l'ellipse. Ainsi vous ne présenterez le mot *combien* au sourd-muet, que quand il aura appris que *bien* est, dans ce mot, le signe de *nombre* ; que *nombre* est le synonyme de *plusieurs* ; *plusieurs* celui de *uns* ; *uns* celui de *plusieurs*

mités écrites les uns sous les autres ; que lorsqu'il saura que *com*, qui est le premier élément de ce même mot, est l'altération de *qu-om* où se trouve le radical *que* qui est la racine de toute interrogation ; que par conséquent dans *combien* il y a deux éléments, le mot *nombre*, et la question sur ce *nombre* ; comme si l'on disoit, *quel est ce nombre*. Voilà, en passant, un modèle de notre marche dans cette sorte d'instruction.

Ce ne sera donc jamais la phrase de l'homme civilisé qu'il faudra montrer au sourd-muet ; on le porteroit dans une terre inconnue, tandis qu'il faut au contraire aller le chercher dans la sienne, et l'amener très-doucement dans celle où nous sommes. De-là naît naturellement et sans efforts l'ordre qu'il faut garder dans son éducation. Nous ne suivrons donc pas dans cet ouvrage, le plan des livres élémentaires connus jusqu'à nos jours. Dans notre instruction, chaque élément de la phrase viendra à son tour prendre la place que lui indiquera le besoin que nous en aurons. Nous supposerons, comme je l'ai déjà dit, qu'il n'y a point encore de grammaire, et notre conjugaison ne nous présentera, pendant long-temps, que des temps absolus. Nous renverrons les temps relatifs à une époque où nous aurons fait une moisson plus abondante, et où, devenus plus riches, nous aurons appris l'art de grouper nos pensées et d'établir entre les propositions subordonnées et la principale, la liaison qu'elles avoient dans notre esprit. Cette partie grammaticale aura un air d'originalité, qui ne seroit point excusé, s'il

n'étoit fondé sur l'ordre qu'on verra bien que j'ai dû suivre nécessairement dans l'instruction de mes élèves. Elle ne doit donc pas être lue, comme on lit les autres grammaires, où l'on trouve toutes les parties du discours parfaitement classées. Si j'avois suivi les formes communes et ordinaires, mon but auroit été manqué, et l'art de faire passer les idées dans l'esprit du sourd-muet, fût encore resté un secret *et mon secret*. J'ai cru aussi que cet ouvrage ne devoit pas être une simple indication de la route que j'avois déjà parcourue, mais qu'il devoit être la route elle-même toute tracée; qu'il ne devoit pas être un simple plan, un simple tableau de tout le pays que j'ai eu à parcourir, mais qu'il devoit être le pays lui-même; qu'il devoit ressembler à ces jardins modernes, enfans du luxe et fruit de l'imitation de nos voisins, où l'art imite si bien la nature, qu'on ne voit absolument qu'elle, et où l'on admire autant la simplicité de ses formes que la fécondité de ses productions. On me verra donc toujours en scène, en action avec mon élève, mais dans des rôles bien différens; mon élève sera le seul savant, parce qu'il sera toujours le seul *chercheur*, et moi suivant mon élève et ne le précédant jamais. J'ai choisi pour acteur principal *Blassieu*, comme celui dont l'instruction justifie le plus complètement ma méthode.

Je joindrai à cet ouvrage un résultat qui en sera le précis; et c'est ce précis élémentaire, expliqué par les applications qui auront précédé, qui sera la grammaire des sourds-muets. On y trouvera un

développement analytique de tous les élémens qui forment la *proposition* accompagnée de tous ses complémens. Ce précis sera donc une espèce de récapitulation de la partie grammaticale, et comme une suite de points fixes qui formeront dans la tête de l'élève une grammaire complète. Les définitions y seront si claires, que l'élève n'aura besoin, pour les comprendre, d'aucune explication étrangère. C'est cette partie qui sera spécialement pour les élèves; mais on ne la confiera à leur mémoire que quand ils seront parvenus, par l'analyse, à chacun de ces points fixes, ou résultats.

Mais quel moyen emploierons-nous pour rendre nos procédés sensibles à nos élèves, et pour les conduire, de degré en degré, dans le labyrinthe obscur de la grammaire? Condamnés à ne jamais entendre un son, quel communicateur intermédiaire pourra suppléer à tout ce qui leur manque? Ce sera la *pantomime*, ou l'art des signes, non des signes arbitraires et de pure convention, mais raisonnés, pris dans la nature même des choses qu'ils doivent représenter, et véritablement analytiques. Voilà notre moyen de communication avec le sourd-muet; moyen à sa portée, qui peut suppléer à tout et remplacer parfaitement le langage. Il a même sur lui une supériorité bien marquée, et qui consiste à n'être borné par aucun idiome particulier; il constitue lui-même une espèce de langue universelle, qui, bien *prononcée*, peut être entendue par les hommes de tous les pays et de toutes les nations. Je ne sais même si la Spécieuse de *Leibnits*, ou cette langue univer-

selle qui l'a si long-temps occupé, n'avoit pas son fondement dans cette pantomime dont nous parlons. On n'ignore pas du moins que les anciens, sur-tout les Romains, l'avoient portée très-loin, et qu'ils étoient parvenus à jouer des pièces de théâtre, où, sans prononcer un seul mot, ils captivoient l'attention des spectateurs, qui les suivoient avec autant et peut-être plus de plaisir que s'ils s'étoient énoncés dans leur propre langue. Si les premiers hommes ne s'étoient exprimés que par des signes, les sourds-muets ne formeroient pas une classe à part, et leur éducation marcheroit sans aucune différence, comme celle des autres hommes.

Faudra-t-il donc renoncer à tous les moyens de communication avec eux, parce que celui dont les hommes ont fait usage jusqu'à présent, leur manque? Ce moyen est-il donc le seul? Le sourd-muet n'est pas long-temps à nous faire observer qu'un autre aussi sûr, sans être aussi prompt, est à la disposition de son ame impatiente de s'ouvrir à la nôtre; nous avons écouté le bruit des objets sonores, et nous l'avons imité par des sons. Il considère les formes de ces objets, et il les imite par une pantomime moins équivoque et plus sensible. L'analogie nous a fait imaginer quelques rapports de ressemblance entre les objets sonores et les autres objets. D'autres sons combinés ont enrichi notre nomenclature. La même analogie peut également enrichir la nomenclature mimique du sourd-muet. Si nous avons cru pouvoir peindre par des sons des idées qui étoient au-delà du règne des choses sensibles, pourquoi n'aura-t-il pas le droit

d'avoir aussi des signes manuels pour ces mêmes idées. Des signes physiques, puisqu'ils sont l'expression des accens de la voix, seroient-ils plus propres aux idées morales que d'autres signes conveus ? L'homme avoit deux moyens pour peindre ses idées, la voix et le geste. L'une étoit circonscrite aux objets sonores ; l'autre embrassoit tout le monde matériel. De même que la voix ne pouvoit imiter les formes des objets, de même le geste n'en pouvoit imiter le son. Lequel de ces deux moyens méritoit une juste préférence ? Supposons un instant où l'homme eût pu choisir : quel choix devoit-il faire ? Quel de ces deux moyens, du geste ou de la voix, étoit le plus fécond et le plus naturel ? Pour résoudre ce problème, examinons de quelle nature étoient les idées à peindre et à communiquer. Les idées de l'homme pouvoient se rapporter à trois facultés principales : au corps, en embrassant toutes les actions sensibles ; au cœur, en embrassant toutes ses affections ; à l'esprit, en embrassant tout le mécanisme des pensées. Or quel rapport pourra-t-on établir entre les affections de l'âme, et les sons de l'organe de la voix ? Quelles expressions choisira-t-on pour peindre la crainte, l'amour, ou la haine, l'espérance ou le désir ? Les sons choisis par un peuple seront-ils compris et avoués par un autre ? On conviendra sans doute, sans une plus grande discussion, que la langue parlée se refuse à l'expression des sentimens, et que c'est ici le triomphe de la langue des signes. Eh ! dans quels pays, deux yeux où se peignent la haine et la vengeance, la crainte où le désir, l'espérance ou l'amour, pour-

roient-ils n'être pas entendus? La langue parlée est donc nulle, et la langue des signes est la véritable peinture, quand il s'agit des sentimens du cœur. Et n'est-ce pas là le premier besoin de l'homme? N'eut-il pas dû choisir celle-ci, dont la physionomie lui fournissoit les accents éloquens?

Si nous passons aux idées purement physiques, c'est-à-dire, à tous les objets qui nous frappent, ou par la diversité de leurs formes, ou par l'éclat varié de leurs couleurs, quel rapport avec ces couleurs et ces formes auront encore des sons? Quel peuple pourra se vanter d'avoir si bien choisi le véritable signe parlé de telle action, de telle couleur, de telle forme, qu'il soit entendu par tous les autres peuples à-la-fois? Chaque peuple sera muet au-delà des limites de son territoire. Mais celui qui, par le geste, peindra, figurera les formes des objets, ne sera muet nulle part. Sa langue sera la langue de toutes les nations.

Qu'il y a loin en effet du son, CARRÉ, aux 4 côtés égaux d'un objet de cette forme! Qu'on est facilement entendu, quand de ses deux mains on trace 4 côtés égaux pour exprimer CARRÉ! Qu'il y a loin du mot AGNEAU à l'animal qu'il désigne! Qu'il y a près du signe de la douceur et des jeux de l'agneau bondissant dans la prairie, à cet animal dont au'un mot d'aucune langue ne peut retracer l'image. Notre langue des signes est donc la véritable langue des idées sensibles et des idées morales; il nous reste les idées purement abstraites et métaphysiques, les idées qui appartiennent à l'intelligence pure, qui n'ont absolu-

ment aucun rapport avec les sens. Ici la langue parlée est tellement en défaut, que tous les mots qu'elle fournit à l'expression de cette classe d'idées, sont des composés physiques. Quelles idées en effet sont plus abstraites, sont moins du domaine des sens, que les idées suivantes : *ame, esprit, idée, attention, réflexion, pensée, intelligence, compréhension* ?

Eh bien ! tous ces mots sont physiques, comme je le fais voir dans le chapitre où je traite des opérations de l'ame. Mais si chacun de ces mots est le rappel d'une opération sensible, ne nous sera-t-il pas permis de substituer à chacun de ces mots le signe de l'opération sensible ? Et ce signe ne sera-t-il pas plus généralement compris que ce mot ? Le signe sera le mot de tous les pays ; le mot *parlé* sera le signe convenu du peuple qui l'aura adopté.

Il est donc vrai que, même pour l'expression des idées métaphysiques, la langue des signes pouvoit du moins remplacer la langue parlée. Mais si celle-là pouvoit être sans nulle convention la langue de toutes les nations si elle fût restée toujours pure, sans avoir rien à craindre de la rouille des siècles, pourquoi les premiers hommes lui ont-ils préféré des sons articulés qui les ont nécessairement isolés et divisés en peuplades, au lieu que la langue des signes, en devenant la langue universelle, eût peut-être fait de toutes les nations une grande famille où les vertus des premiers âges se fussent conservées avec les premiers signes qui en auroient retracé le souvenir, et eussent passé des pères aux enfans.

Il eût donc été possible de communiquer ses idées

en employant les signes au lieu des mots parlés ; cette sorte de langue eût été plus vraie , plus riche et plus fidèlement imitatrice. Ce que nos pères n'ont pas fait , il est beau sans doute , il est humain , il est philosophique de l'avoir essayé en faveur d'un peuple exclus de la communication générale. Hâtons-nous de communiquer ce bienfait à cette classe infortunée , après nous être convaincus de la nécessité de le partager avec elle et de doubler ainsi nos propres jouissances.

Mais ne peut-il pas se trouver quelque sourd-muet pour qui cette communication deviendrait impossible ? Si le sens de la vue manquoit aussi à quelqu'un d'eux ? Si , dans l'ordre des exceptions de la nature , si , parmi ses mutilations affligeantes , nous trouvions sur nos pas un sourd-muet et aveugle à-la-fois , quels seroient nos moyens pour rétablir dans ses droits ce malheureux enfant , pour communiquer avec lui , et lui apprendre l'art de communiquer avec nous ? A quelle distance inconnue ne seroit-il pas de la société des hommes ses semblables , cet être si cruellement dégradé ! Qu'il seroit grand et difficile à combler l'intervalle qui se trouveroit entre lui et nous ! Quel instituteur donner à cet infortuné si disgracié de la nature ? Seroit-ce celui des sourds-muets ? Mais tout l'art de cet instituteur se borne à rendre la pensée visible , à représenter à l'organe sensible de la vue matérielle , toutes les opérations de l'œil intellectuel ; et l'être dont nous parlons , n'a que cet organe , sans en avoir le sens. Confierions-nous son éducation à celui qui imagina de rapporter au tact l'opération de l'œil sensible , en

facilitant aux aveugles, à la faveur des caractères en reliefs, l'art de lire et d'écrire ? Mais comment, avec un être qui ne peut ni entendre, ni voir, convenir de la valeur d'un signe ? Que peut la main de l'instituteur sur la main de l'élève, quand la langue est muette et que la physionomie garde aussi le silence ; quand l'ame enfin n'a, pour entendre et pour parler, que l'organe du tact ?

Je crois avoir prouvé que l'homme avoit, dès le commencement, deux moyens de communiquer le tableau de la pensée ; qu'au lieu de se déterminer en faveur des signes sonores, imitateurs des objets sonores, il eût pu choisir la pantomime imitatrice des formes des objets.

Mais si l'homme eût préféré les signes manuels pour l'expression de sa pensée, celui qui eût pu ou imiter ces signes, ou remplacer ces signes, eût-il eu pour l'expression de la sienne moins de moyens que celui-là ? Non, sans doute. Ah ! si l'essai que nous voudrions en faire n'étoit pas sans succès ! . . . Si je pouvois donner une ame au sourd-muet-aveugle, une pareille découverte me rendroit plus heureux que ne le seroit l'être infortuné qui en seroit l'objet ! Eh ! pourquoi ne pas l'espérer ?

Mon illustre prédécesseur osa bien s'en flatter, avant même d'avoir atteint le degré de perfection dont sa méthode étoit susceptible. Il ne craignit pas d'offrir, par la voie des journaux, d'entreprendre une éducation qui, jusqu'ici, a paru impossible, et voici les moyens qu'il me communiqua.

Un alphabet, fait en fer poli, devoit servir à former

mer tous les noms des objets physiques : les lettres qui le composaient étoient faciles à distinguer. Il espéroit de familiariser les mains de l'élève avec ces caractères, et de faire faire par là, à ses mains, l'office de ses yeux ; de lui montrer l'objet et le nom à-la-fois, en appliquant l'une de ses mains sur le nom formé avec les caractères, et l'autre main sur l'objet, dont le nom étoit le signe de rappel. Son génie inventeur n'avoit pas fait un pas de plus : il se flattoit, sans doute, que ses essais lui serviroient à développer cette première idée, et qu'il arriveroit aux mêmes résultats par cette route parallèle à celle qu'il auroit entrepris de parcourir.

Je ne dissimule pas que les difficultés naissent ici à chaque pas. Car, comment convenir avec l'élève du rapport à établir entre l'objet et son signe ? Je croirois devoir ici intéresser son instinct. Je ne lui donnerois un objet agréable qu'autant qu'il travailleroit à en retenir le nom, à en faire le signe, à en combiner les caractères.

Ce premier pas seroit bientôt suivi d'un second, qui seroit celui de la distinction des qualités ou des modes des objets. Les couleurs n'entreroient pas, sans doute, comme élémens dans notre échelle. Les sons ne seroient pas comptés non plus : les couleurs, ni les sons ne sont pas du domaine du tact ; mais les formes des corps seroient les bases de cette métaphysique nouvelle. Et comme, par analogie, les qualités qui frappent le sens de la vue ont conduit les sourds-muets à la découverte des qualités purement abstraites, des qualités morales et des qualités intel-

lectuelles ; les qualités qui frappent le sens du toucher nous mèneraient au même but. Les procédés, dont nous allons offrir le tableau dans cet ouvrage, n'auroient besoin, pour servir aux aveugles-sourds-muets, que d'être présentés en relief. La théorie de la phrase pourroit rester la même. Les changemens qu'il faudroit faire, nous seroient commandés par la nécessité. L'aveugle-sourd-muet deviendrait, comme l'a été le sourd-muet, l'instituteur de son instituteur : ses progrès traceroient la marche. Il faudroit sans cesse, au lieu de parler à l'oreille ou aux yeux, ne s'adresser, ne parler qu'à la main.

Puisse un pareil système n'être jamais qu'un objet de pure spéculation, et la pratique n'en être jamais nécessaire ! Puisse ne jamais naître un enfant assez malheureux pour n'avoir que la main pour oreille et pour œil ! Mais comme un pareil écart de la nature, quelque rare qu'il soit, n'est encore que trop possible, songeons d'avance aux moyens de le réparer. Rendre un homme de plus à la société, le rendre à ses semblables, rendre pareillement ses semblables à un infortuné. . . . c'est une jouissance trop douce pour en rejeter l'espérance.

B E A U X - A R T S.

*SUITE du fragment d'un manuscrit de DIDEROT,
sur le Salon de 1765.*

T A B L E A U X D' É G L I S E.

IL me semble que les tableaux dont on décore les temples, n'étant faits que pour graver dans la mémoire les faits et gestes des héros de la religion, et accroître la vénération des peuples, il n'est pas indifférent qu'ils soient bons ou mauvais. A mon sens, un peintre d'église est une espèce de prédicateur plus clair, plus frappant, plus intelligible, plus à la portée du commun des hommes, que le curé et son vicaire. Ceux-ci parlent aux oreilles qui sont souvent bouchées; le tableau parle aux yeux comme le spectacle de la nature, qui nous a appris presque tout ce que nous savons. Je pousse la chose plus loin, et je regarde les iconoclastes et les contempteurs des processions, des images, des statues et de tout l'appareil du culte extérieur, comme des exécuteurs aux gages du philosophe ennemi de la superstition, avec cette différence, que ces valets lui font bien plus de mal que leur maître. Supprimez tous les symboles sensibles, et le reste se réduira bientôt à un galimatias métaphysique qui prendra autant de formes et de tournures bizarres, qu'il y aura de têtes. Que l'on suppose, pour un instant, que tous les hommes devinssent aveugles, et je gage qu'avant qu'il soit dix ans, ils disputeront et s'extermineront à propos de la forme, de l'effet et de la couleur des êtres les plus familiers de l'univers. De même, en religion, supprimez toute représenta-

tion et toute image, et bientôt ils se brouilleront et s'entr'égorgeront sur les articles les plus simples de leur croyance. Ces absurdes rigoristes en religion ne connoissent pas l'effet des cérémonies extérieures sur le peuple. Ils n'ont jamais vu notre adoration de la Croix le Vendredi-Saint, l'enthousiasme de la multitude à la procession de la Fête-Dieu, enthousiasme qui me gagne moi-même quelquefois. Je n'ai jamais vu cette longue file de prêtres en habits sacerdotaux, ces jeunes acolytes vêtus de leurs aubes blanches, ceints de leurs larges ceintures blanches, et jetant des fleurs devant le Saint-Sacrement, cette foule qui les précède et qui les suit dans un silence religieux, tant d'hommes le front prosterné contre la terre ; je n'ai jamais entendu ce chant grave et pathétique, entonné par les prêtres, et répondu affectueusement par une infinité de voix d'hommes, de femmes, de jeunes filles et d'enfans, sans que mes entrailles ne s'en soient émues, n'en aient tressailli, et que les larmes ne m'en soient venues aux yeux. Il y a là-dedans je ne sais quoi de grand, de sombre, de solennel, de mélancolique. J'ai connu un peintre protestant, qui avoit fait un long séjour à Rome, et qui convenoit qu'il n'avoit jamais vu le souverain pontife officier dans Saint-Pierre, au milieu des cardinaux et de toute la prélature romaine, sans devenir catholique ; il reprenoit sa religion à la porte. Mais, disent-ils, ces images, ces cérémonies conduisent à l'idolâtrie. Il est plaisant de voir des marchands de mensonges, craindre que le nombre n'en augmente avec l'engouement. Mon ami, si nous aimons mieux la vérité que les

beaux-arts , prions Dieu pour les iconoclastes.

P L A G I A T.

Je vous ai promis quelque part un mot sur le plagiat en peinture. Rien, mon ami, n'est si commun, et si difficile à reconnoître. Un artiste voit une figure ; c'est une femme qui lui plaît de position. En deux coups de crayon, voilà le sexe changé et la position prise. L'expression d'un enfant, on la transporte sur le visage d'un adulte. La joie, la frayeur d'un adulte, on la donne à un enfant, etc. On ouvre son porte-feuille d'estampes. On détache ici un bout de paysage, là un autre bout de site. On dérobe à celui-ci sa chaumière, à celui-là sa vache et son mouton, à cet autre une montagne, ou son étang, ou son ruisseau ; et de toutes les pièces rapportées on se fait une grande fabrique générale, précisément comme on dit que feu le maréchal de Belle-Isle s'étoit fait sa terre de Biszy. On a encore la ressource de jeter dans l'ombre ce qui étoit dans le clair, et, réciproquement, d'exposer à la lumière ce qui étoit dans l'ombre. Je veux qu'un peintre, qu'un poëte en instruisse, en inspire, en échauffe un autre ; et cet emprunt de lumières et d'inspiration n'est point un plagiat. Sedaine entend dire à une femme décrépète qui se mouroit dans son fauteuil, le visage tourné vers une fenêtre que le soleil éclairoit : Ah ! mon fils, que cela est beau, le soleil ! Il s'en souvient, et il fait dire à une fille étroitement resserrée par un jaloux, la première fois qu'elle voit les-rues : Ah ! ma bonne, que c'est beau les rues ! Voilà, en petit, comme il est permis d'imiter en grand.

L È S S C U L P T E U R S .

J'aime les fanatiques, non pas ceux qui vous présentent une formule absurde de croyance, et qui, vous portant le poignard à la gorge, vous crient : Signe, ou meurs ! mais bien ceux qui, fortement épris de quelque goût particulier et innocent, ne voient plus rien qui lui soit comparable, le défendent de toute leur force, vont dans les maisons et les rues, non à la lance, mais le syllogisme en arrêt, soumettant tous ceux qu'ils rencontrent, ou de confesser leur absurdité, ou de convenir de la supériorité de leur Dulcinée sur toutes les créatures du monde. Ils sont plaisans ceux-ci ; ils m'amusez ; ils m'étonnent quelquefois. Quand par hasard ils ont rencontré la vérité, ils l'exposent avec une énergie qui brise et renverse tout. Dans le paradoxe, accumulant images sur images, appelant à leur secours toutes les puissances de l'éloquence, les expressions figurées, les comparaisons hardies, les tours, les mouvemens, s'adressant au sentiment, à l'imagination, attaquant l'ame et sa sensibilité par toutes sortes d'endroits, le spectacle de leurs efforts est encore beau. Tel est Jean-Jacques Rousseau, lorsqu'il se déchaine contre les lettres qu'il a cultivées toute sa vie, contre la philosophie qu'il professe, contre la société de nos villes corrompues, au milieu desquelles il brûle d'habiter, et où il seroit désespéré d'être ignoré, méconnu, oublié. Il a beau fermer la fenêtre de son hermitage qui donne du côté de Paris, c'est le seul endroit du monde qu'il voit. Au fond de sa forêt, il n'y est pas, il est à Paris. Tel

est Winkelmann, lorsqu'il compare les productions des artistes anciens et celles des artistes modernes. Que ne voit-il pas dans ce tronçon d'homme qu'on appelle le Torse ! Les muscles qui se gonflent sur sa poitrine, ce n'est rien moins que les ondulations des flots de la mer. Ses larges épaules courbées, c'est une grande voûte concave qu'on ne rompt point, qu'on fortifie au contraire par les fardeaux dont on la charge. Et ses nerfs ? Les cordes des ballistes anciennes, qui lançoient des quartiers de roches à des distances immenses, ne sont en comparaison que des fils d'araignée. Demandez à cet enthousiasme charmant, par quelle voie Glycon, Phydias et les autres sont parvenus à faire des ouvrages si beaux et si parfaits ? Il vous répondra : par le sentiment de la liberté qui élève l'ame et qui inspire de grandes choses ; par les récompenses de la nation, la considération publique, la vue, l'étude, l'imitation constante de la belle nature, le respect de la postérité, l'ivresse de l'immortalité, le travail assidu, l'heureuse influence des mœurs et du climat, et le génie. Il n'y a sans doute aucun point de cette réponse, qu'on osât contester ; mais faites-lui une seconde question, et demandez-lui s'il vaut mieux étudier l'antique que la nature, sans la connoissance, l'étude et le goût de laquelle les anciens artistes, avec tous les avantages particuliers dont ils ont été favorisés, ne nous auroient pourtant laissé que des ouvrages médiocres ? L'antique, vous dira-t-il sans balancer, l'antique ; et voilà tout d'un coup l'homme qui a le plus d'esprit, de chaleur et de goût, la nuit, tout au beau milieu du

Toboso. Celui qui dédaigne l'antique pour la nature, risque de n'être jamais que petit, foible et mesquin de dessin, de caractère, de draperie et d'expression. Celui qui aura négligé la nature pour l'antique, risque d'être froid, sans vie, sans aucune de ces vérités cachées et secrètes qu'on n'aperçoit que dans la nature même. Il ne semble qu'il faudroit étudier l'antique, pour apprendre à voir la nature.

Les artistes modernes se sont révoltés contre l'étude de l'antique, parce qu'elle leur a été prêchée par des amateurs; et les littérateurs modernes ont été les défenseurs de l'étude de l'antique, parce qu'elle a été attaquée par des philosophes.

Il me semble, mon ami, que les statuaires tiennent plus à l'antique que les peintres. Seroit-ce parce que les anciens nous ont laissé quelques belles statues, et que leurs tableaux, au contraire, ne nous sont connus que par les descriptions et le témoignage des écrivains? Il y a une grande différence entre la plus belle ligne de Plin et le gladiateur d'Agasias.

Il me semble encore qu'il est plus difficile de juger de la sculpture que de la peinture; et cette même opinion, si elle est vraie, doit me rendre plus circonspect. Il n'y a presque qu'un homme de l'art, qui puisse discerner en sculpture une très-belle chose d'une chose commune. Sans doute l'athlète expirant vous touchera, vous atteindra, peut-être même vous frappera si violemment, que vous ne pourrez ni en séparer, ni y attacher vos regards. Si toutefois vous aviez à choisir entre cette statue et le gladiateur, dont l'action, belle et vraie certainement, n'est pourtant

pas faite pour s'adresser à votre ame , vous seriez rire Pigal et Falconnet, en préférant la première à celle-ci. Une grande figure seule et toute blanche, cela est si simple ! Il y a là si peu de ces données qui pourroient faciliter la comparaison de l'ouvrage de l'art avec celui de la nature ! La peinture me rappelle par cent côtés ce que je vois, ce que j'ai vu : il n'en est pas ainsi de la sculpture. J'oserai acheter un tableau sur mon goût, sur mon jugement ; s'il s'agit d'une statue, je prendrai l'avis de l'artiste.

Vous croyez donc, me direz-vous, la sculpture plus difficile que la peinture ? Je ne dis pas cela. Juger et faire sont deux choses. Voilà le bloc de marbre : la figure y est, il faut l'en tirer. Voilà la toile : elle est plane, c'est là-dessus qu'il faut créer ; il faut que l'image sorte, s'avance, prenne le relief, que je tourne autour, moi, si elle est modelée ; mon œil, si elle est peinte. Mais si elle est modelée, il faut qu'elle vive sans aucune de ces ressources qui sont sur la palette et qui donnent la vie... Mais ces ressources mêmes, direz-vous, est-il si aisé d'en faire usage ? Le sculpteur a tout, lorsqu'il a le dessin, l'expression et la facilité du ciseau ; avec ces moyens, il peut tenter avec succès une figure nue. La peinture exige d'autres choses en ore. Quant aux difficultés à vaincre dans les sujets plus composés, il me semble qu'elles s'accroissent en plus grand nombre pour le peintre que pour le sculpteur. L'art de grouper est le même, l'art de draper est le même ; mais le clair-obscur, mais l'ordonnance, mais le lieu de la scène, mais les ciels, mais les arbres, mais les eaux, mais

les accessoires, mais les fonds, mais la couleur et tous ses accidens? *Sed nostrum non est tantas componere lites.* La sculpture est faite pour les aveugles et pour ceux qui voient; la peinture ne s'adresse qu'aux yeux. La sévère, grave et chaste sculpture choisit. Elle joue quelquefois autour d'une urne ou d'un vase, même dans les compositions les plus grandes et les plus pathétiques. On voit en bas-relief des enfans qui folâtraient sur un bassin qui va recevoir le sang humain. Mais c'est encore avec une sorte de dignité qu'elle joue; elle est sérieuse, même quand elle badine. Elle exagère sans doute. Peut-être même l'exagération lui convient-elle mieux qu'à la peinture. Le peintre et le sculpteur sont deux poètes; mais celui-ci ne change jamais. La sculpture ne souffre ni le bouffon, ni le burlesque, ni le plaisant, rarement même le comique. Le marbre ne rit pas. Elle s'enivre pourtant avec les Faunes et les Sylvains. Elle a très-bonne grace à aider les Satyres, à remettre le vieux Silène sur sa monture, ou à soutenir les pas chancelans de son disciple. Elle est voluptueuse, mais jamais ordurière. Elle garde encore, dans la volupté, je ne sais quoi de recherché, de rare, d'exquis, qui annonce que son travail est long, pénible, difficile; et que, s'il est permis de prendre le pinceau pour attacher à la toile une idée frivole qu'on peut créer en un instant et effacer d'un souffle, il n'en est pas ainsi du ciseau, qui, déposant la pensée de l'artiste sur la matière dure, rebelle et d'une éternelle durée, doit avoir fait un choix réfléchi, original et peu commun. Le crayon est plus libertin que le pinceau, et le pinceau plus li-

bertin que le ciseau. La sculpture suppose un enthousiasme plus opiniâtre et plus profond, plus de cette verve forte et tranquille en apparence, plus de ce feu couvert et secret qui bout au dedans : c'est une muse violente, mais silencieuse et cachée.

Si la sculpture ne souffre point une idée commune, elle ne souffre pas davantage une exécution médiocre. Une légère incorrection de dessin, qu'on daigneroit à peine apercevoir dans un tableau, est impardonnable dans une statue. Michel-Ange le savoit bien : où il a désespéré d'être parfait et correct, il a mieux aimé laisser le marbre brut. . . . Mais, direz-vous, cela prouve que la sculpture ayant moins à faire que la peinture, on exige plus strictement ce qu'on est en droit d'en attendre. . . . Je l'ai pensé comme vous.

De quelques questions que je me suis faites sur la sculpture, la première, c'est : pourquoi la chaste sculpture est-elle pourtant moins scrupuleuse que la peinture, et montre-t-elle plus souvent et plus franchement la nudité des sexes ?

C'est, je crois, qu'après tout, elle ressemble moins que la peinture. C'est que la matière qu'elle emploie est si froide, si réfractaire, si impénétrable ! mais sur-tout parce que la principale difficulté de son imitation consiste dans le secret d'amollir cette matière dure et froide, d'en faire de la chair douce et molle, d'exprimer les contours des membres du corps humain, de rendre chaudement, et avec vérité, ses veines, ses muscles, ses articulations, ses reliefs, ses méplats, ses inflexions, ses sinuosités, et qu'un

bout de draperie lui épargne des mois entiers de travail et d'étude. C'est que peut-être ses mœurs plus sauvages et plus innocentes, sont meilleures que celles de la peinture, et qu'elle pense moins au moment présent qu'aux temps à venir. Les hommes n'ont pas toujours été vêtus, qui sait s'ils le seront toujours ?

La seconde : c'est pourquoi la sculpture, tant ancienne que moderne a-t-elle dépouillé les femmes de ce voile que la pudeur de la nature et l'âge de puberté jettent sur les parties sexuelles, tandis qu'elle l'a laissé aux hommes ?

Je vais tâcher d'entasser mes réponses, afin qu'elles se déroberent les unes par les autres. La propreté, l'indisposition périodique, la chaleur du climat, la commodité du plaisir, la curiosité libertine, l'usage établi parmi les courtisannes qui servoient de modèle dans Athènes et dans Rome : voilà les raisons qui se présenteront à tout homme de sens, et je les crois bonnes. Il est simple de ne pas rendre ce que l'on ne trouve pas dans son modèle ; mais l'art a peut-être des motifs plus recherchés. Il vous fera remarquer la beauté de ce contour, le charme de ce serpentement, de cette longue, douce et légère sinuosité qui part de l'extrémité d'une des aînes, et qui s'en va s'abaissant et se relevant alternativement, jusqu'à ce qu'elle ait atteint l'extrémité de l'autre aîne. Il vous fera sentir que le chemin de cette ligne, infiniment agréable ; seroit rompu dans son cours par une touffe interposée ; que cette touffe isolée ne se lie à rien, et fait tache dans la femme, au lieu que dans l'homme, cette espèce de vêtement naturel d'ombre,

assez épaisse aux mamelles, va, s'éclaircissant à la vérité, sur les flancs et sur les côtés du ventre, mais y subsiste cependant, quoique rare, et va s'interrompre, se rechercher elle-même, plus serrée, plus fournie autour des parties naturelles. Il vous montrera les parties naturelles de l'homme, dépouillées comme un intestin grêle, un ver d'une forme déplaisante.

La troisième : pour quoi les anciens n'ont-ils jamais drapé leurs figures qu'avec des linges mouillés ?

C'est que, quelque peine que l'on se donne pour caractériser en marbre une étoffe, on n'y réussit jamais qu'imparfaitement ; qu'une étoffe épaisse et grossière dérobe le nud que la sculpture est plus jalouse encore de prononcer que la peinture, et que, quelle que soit la vérité de ses plis, elle conservera je ne sais quoi de lourd, qui, se joignant à la nature de la pierre, fera prendre au tout un faux air de rocher.

La quatrième : Pourquoi le Laocoon a-t-il la jambe raccourcie plus longue que l'autre ?

C'est que, sans cette incorrection hardie de dessin, la figure eût été déplaisante à l'œil ; c'est qu'il y a des effets de nature qu'il faut ou pallier, ou négliger. J'en apporte un exemple bien commun et bien simple, dans lequel je défie le plus grand artiste de ne pas pécher contre la vérité ou contre la grace. Je suppose une femme nue, assise sur un banc de pierre. Quelle que soit la fermeté de ses chairs, certainement le poids de son corps, appliquant fortement ses fesses contre la pierre sur laquelle elle est

assise , elles boursouffleront désagréablement par les côtés , et formeront par derrière le plus impertinent bourrelet qu'on puisse imaginer : et l'arrête du banc ne tracera-t-elle pas à ses cuisses , en dessous , une très-profonde et très-vilaine coupure ? Que faire donc alors ? Il n'y a pas à balancer ; il faut ou fermer les yeux à ces effets , et supposer qu'une femme a les fesses aussi dures que la pierre , et que l'élasticité de ses chairs ne peut être vaincue par le poids de son corps , ce qui n'est pas vrai , ou jeter tout autour de sa figure quelque draperie qui me dérobe en même-temps et l'effet désagréable , et les parties de son corps les plus belles.

La cinquième , c'est : quel seroit l'effet du coloris le plus beau et le plus vrai de la peinture sur une statue ?

Mauvais , je pense. Premièrement , il n'y auroit autour de la statue qu'un seul point où ce coloris seroit vrai. En second lieu , il n'y a rien de si déplaisant que le contraste du vrai mis à côté du faux , et jamais la vérité de la couleur ne répondra à la vérité de la chose. La chose , c'est la statue seule , isolée , solide , prête à se mouvoir. C'est comme le beau point de Hongrie , de Roslin , sur des mains de bois ; son beau satin , si vrai , sur des figures de mannequin. Creusez l'orbite des yeux à une statue , et remplissez-la d'un œil d'émail ou d'une pierre colorée , et vous n'en supporterez plus l'aspect. C'est ce que les anciens n'ignoient pas. On voit même , par la plupart de leurs bustes , qu'ils aimoient mieux laisser le globe de l'œil uni et solide , que d'y tracer l'iris et

d'y marquer la prunelle , et qu'ils préféreroient de laisser imaginer un aveugle , à l'inconvénient de montrer un œil crevé. Et n'en déplaise à nos modernes, les anciens me paroissent , en ce point , d'un goût plus sévère qu'ils ne l'ont.

La peinture se divise en technique et idéale , et l'une et l'autre se subdivisent en peinture en portrait , peinture de genre , et peinture historique. La sculpture comporte à-peu-près les mêmes divisions , et de même qu'il y a des femmes qui peignent la tête , je ne trouverois point étrange qu'on en vît paroître incessamment une qui fit le buste. Le marbre , comme on sait , n'est que la copie de la terre cuite. Quelques-uns ont pensé que les anciens travailloient d'abord le marbre ; mais je crois que ces gens-là n'y ont pas assez réfléchi.

Un jour que Falconet me montrait les morceaux des jeunes élèves en sculpture , qui avoient concouru pour le prix , et qu'il me voyoit étonné de la vigueur d'expression et de caractères , de la grandeur et de la noblesse de ces ouvrages sortis de dessous les mains d'enfans de dix-neuf à vingt ans ; attendez-les dans dix ans d'ici , me dit-il , et je vous promets qu'ils ne sauront plus rien de cela. C'est que les sculpteurs ont besoin plus long-temps encore du modèle que les peintres , et que , soit paresse , soit avarice ou pauvreté , les uns et les autres ne l'appellent plus , passé quarante-cinq ans. C'est que la sculpture exige une simplicité , une naïveté , une rusticité de verve qu'on ne conserve guère au-delà d'un certain âge ; et voilà la raison pour laquelle les sculpteurs dégénèrent plus

vite que les peintres , à moins que cette rusticité ne leur soit naturelle et de caractère. Pigal est bourru , Falconet l'est encore davantage ; ils feront bien jusqu'à la fin de leur vie. Si vous rencontrez un sculpteur poli , doux , maniéré , honnête , dites qu'il est et qu'il restera médiocre.

Le plagiat est aussi possible en sculpture ; mais il est rare qu'il soit ignoré. Il n'est ni aussi facile à pratiquer , ni aussi facile à déguiser qu'en peinture.

L E S G R A V E U R S .

Si vous pensez , mon ami , que parmi cette multitude innombrable d'hommes qui tracent des caractères alphabétiques sur le papier , il n'y en a pas un qui n'ait sa manière d'écrire assez différente d'un autre , pour qu'un expert , qui sait son métier , n'en puisse attester par serment , et former la sentence du juge , vous ne serez pas surpris qu'il n'y ait pas un graveur qui n'ait un burin et un faire qui lui soient propres. Et vous ne le serez pas davantage , que Mariette reconnoisse tous ces burins et faires particuliers , lorsque vous saurez que Jaquemín , Lempereur , ou tel autre joaillier du quai des Orfèvres , a si bien dans sa tête toutes les pièces de quelque importance , qu'il a vues dans le commerce , qu'on chercheroit vainement à les déguiser à son œil expérimenté , en les faisant repasser sur la moule du lapidaire.

Il y auroit un moyen de se connoître assez promptement en gravure. Ce seroit de se composer un portefeuille

Feuille d'estampes choisies pour cette étude ; et ne croyez pas qu'il en fallût beaucoup. Le seul portrait du maréchal de Harcourt, qu'on appelle le *Cadet à la Perle*, vous apprendroit comment on traite la plume, la chair, les cheveux, le buffle, la soie, la broderie, le linge, le drap, le métal et le bois. Ce morceau est de Masson, et il est d'un burin hardi. Ajoutez - y les pélerins d'Emmaüs, qu'on appelle *la Nape*. Ramassez quelques morceaux capitaux d'Edelink, de Vischer, de Gérard Audran, etc. ; n'omettez pas sur-tout *la Vérité portée par le Temps*, de ce dernier. Ayez pour les petits sujets quelques estampes de Calot et de Labell. Ce dernier est riche et chaud ; et puis exercez vos yeux. En attendant que votre porte-feuille soit formé, je vais vous ébaucher les premiers linéamens de l'art.

On grave sur les métaux, sur le bois, sur la pierre, sur quelques substances animales, sur le verre, en creux et en relief.

Sculpter, c'est dessiner avec l'ébauchoir et le ciseau ; graver, c'est dessiner, soit avec le burin, soit avec le touret ; ciseler, c'est dessiner avec le mattoir et les ciselets. Le dessin est la base d'un grand nombre d'arts ; et il est assez commun de dessiner facilement avec quelques-uns de ces instrumens, et de s'en acquitter médiocrement avec le crayon. Toutes ces manières de dessiner font le sculpteur, le modelleur, le graveur en taille douce, le graveur en bois, le graveur en pierre fine, le graveur en médailles, en cachet, et le ciseleur. Il ne s'agit ici que du traducteur du peintre, du graveur en taille douce.

Le graveur en taille douce est proprement un **pro-**sateur, qui se propose de rendre un poëte d'une langue dans une autre. La couleur di paroît; la vérité, le dessin, la composition, les caractères, l'expression restent. Il est bien singulier et bien fâcheux que les Grecs, qui a oient la gravure en pierre fine, n'aient pas songé à la gravure en cuivre. Ils avoient des cachets qu'ils imprimoient sur la cire, et il ne leur vint point en pensée d'étendre cette invention. Songez qu'elle nous auroit conservé les chefs-d'œuvres, en peinture, des grands maîtres de l'antiquité. Deux découvertes qui se touchent dans l'esprit humain, sont quelquefois séparées par des siècles.

.....

La gravure tue le peintre qui n'est que coloriste; la traduction tue l'auteur qui n'a que du style.

En qualité de traducteur d'un peintre, le graveur doit montrer le talent et le style de son original. On ne grave point Raphaël comme le Guarchin, le Guarchin comme le Dominiquin, le Dominiquin comme Rubens, ni Rubens comme Michel-Ange. Lorsque le graveur a été un homme intelligent, au premier aspect de l'estampe, la manière du peintre est sentie.

Entre les peintres, l'un demande un burin franc, une touche hardie, un ensemble chaud et libre. Un autre veut être plus fini, plus moëlleux, plus suave; plus fondu de contours, et demande une touche plus indécise: et ne croyez pas que ces différences soient incompatibles avec la bonne gravure. L'esquisse même a sa manière, qui n'est pas celle de l'ébauche.

Si quelques principes réfléchis n'éclairent pas le graveur, s'il ne sait pas analyser ce qu'il copie, il n'aura jamais qu'une routine qu'il mettra à tout ; et pour une estampe passable, où sa routine s'accordera avec la manière du peintre, il en fera mille mauvaises.

Lorsque vous jetterez les yeux sur une gravure, et que vous y verrez les mêmes objets traités différemment, vous n'attribuerez donc pas cette variété à un goût arbitraire, bizarre et fantasque. C'est une suite du genre de peinture ; c'est la convenance du sujet. C'est qu'un même genre de peinture, un même sujet, ont offert des oppositions, des tons de couleur, des effets de lumière, qui ont entraîné des effets opposés.

Ne pensez pas qu'un graveur rende tout également bien. Baléchou, qui sait conserver à ses eaux la transparence des eaux de Vernet, fait des montagnes de velours.

N'estimez ni un travail propre, égal et servilement conduit, ni un travail libertin et déréglé. Il n'y a là que de la patience ; ici, que de la paresse, ou même de l'insuffisance.

Il y a des artistes qui affectent une gravure losange ; d'autres, une gravure carrée. Dans la gravure losange, les tailles dominantes, qui établissent les formes, les ombres ou les demi-teintes, se croisent obliquement. Dans la gravure carrée, elles se coupent à angles droits. Si l'on place les unes sur les autres, des tailles trop losanges, ces figures trop alongées en un sens, trop étroites dans l'autre, produiront une infinité de petits blancs qui s'enfileront

de suite , et qui interrompent , sur-tout dans les masses d'ombre , la tranquillité et le sourd qu'elles demandent.

Les uns gravent serré ; d'autres gravent lâche. La gravure serrée peint mieux , et donne de la douceur. La gravure lâche alourdit , ôte la souplesse et fatigue l'œil. Ce sont deux étoffes , l'une tramée gros , et l'autre tramée fin. La dernière est la précieuse.

C'est par les entre-tailles qu'on caractérise les métaux , les eaux , la soie , les surfaces polies et luisantes. Il y a des tailles en points ; il y a des points semés dans les tailles. Les points empâtent les chairs. Il y a des points ronds et des points couchés qu'on entremêle selon les effets à produire.

Si l'on forme , avec une pointe aiguë , des traits ou des hachures , sans recourir à l'eau-forte ni au burin , cela s'appelle graver à la pointe sèche. La pointe sèche ouvre le cuivre , sans en rien détacher. On l'emploie dans le fini , aux objets les plus tendres , les plus légers , aux ciels , aux lointains ; et son travail , contrastant avec celui de l'eau-forte et du burin , est toujours heureux et piquant.

Si , dans la gravure à l'eau-forte , cette esclave capricieuse du graveur a tracé un sillon peu profond , et qui ait encore le défaut d'être plus large que profond , attendez-vous à voir cet endroit gris , relativement au travail du burin. L'eau-forte fait la joie ou le désespoir de l'artiste , dont elle allonge ou abrège l'ouvrage , tandis qu'il dort. Si elle a trop mordu , et que la taille soit aussi profonde que large , cette taille prenant autant de noir dans son milieu que sur

ses bords , le pauvre imprimeur en taille douce aura beau fatiguer son bras et user la peau de sa main à frotter sa planche, le ton sera aigre , noir , dur , sur-tout dans les demi-teintes.

S'il arrive aux tailles de prendre trop de largeur , les espaces blancs , resserrés , se confondront. Tout le travail du burin n'empêchera ni l'acreté ni les crévasses. Que l'artiste tienne ses lumières larges , il sera toujours le maître de les restreindre.

Si vous attachez vos yeux sur une gravure faite avec intelligence , vous y discernerez la taille de Pébauche dominante sur les travaux du fini.

Ce sont les secondes et troisièmes tailles qui donnent à la peau sa mollesse. Voyez les points se resserrer vers les ombres ; voyez-les s'écarter vers la lumière. Regardez chaque point comme un rayon de lumière éteint. Les points ne se sentent pas indistinctement ; ils correspondent toujours à l'intervalle vide et blanc de deux points collatéraux.

Laissez-moi dire , mon ami. C'est à l'aide de ces petits détails techniques que vous saurez pourquoi telle estampe vous plaît , telle autre vous déplaît , et pourquoi votre œil se récréé ici et s'afflige là.

Porter les touches à leur dernier degré de vigueur , est le dernier soin de l'artiste. Un principe commun au dessin , à la peinture et à la gravure , c'est que les plus grands bruns ne peuvent être amenés que par gradation.

L'eau forte est heureuse , lorsqu'elle laisse peu d'ouvrage au burin , sur-tout dans les petits sujets. Le burin , grave et sérieux , ne badine pas comme la

pointe. Qu'il ne se mêle que de l'accord général.

Je dirai au graveur : que les formes soient bien rendues par vos tailles ; que celles-ci se dégradent donc scrupuleusement selon les plans des objets. Que celles qui précèdent commandent toujours celles qui suivent. Que les endroits de demi-teinte auprès des lumières, soient moins chargés de tailles que les reflets et les ombres. Que les premières, secondes et troisièmes fassent avancer ou fuir de plus en plus. Que chaque chose ait son travail propre. Que la figure, le paysage, l'eau, les draperies, les métaux en soient caractérisés. Produisez le plus d'effet avec le moins de copeau.

Un mot encore, mon ami, de la gravure noire et de la gravure au crayon, et je vous laisse.

La gravure noire consiste à couvrir toute une surface de petits points noirs qu'on adoucit, affoiblit, amollit, efface. De-là les ombrures, les reflets, les teintes, les demi-teintes, le jour et la nuit. Dans la taille-douce, tout est éclairé ; le travail introduit l'ombre et la nuit. Dans la gravure noire, la nuit est profonde, le travail fait poindre le jour dans cette nuit.

La gravure au crayon est l'art d'imiter les dessins au crayon. Belle invention, qui a sur tous les genres de gravures, l'avantage de fournir des exemples à copier aux élèves. Celui qui dessine d'après la taille-douce, se fait une manière dure, sèche et arrangée.

Le procédé de la gravure au crayon, diffère peu de celui de la manière noire. Ce sont des points variés, sans ordre, qu'on laisse séparés ou qu'on unit en les écrasant ; travail qui imite la neige, et

donne à l'estampe l'air d'un papier sur les petites éminences duquel le crayon a déposé sa poussière. C'est un nommé François qui l'a inventée ; celui qui l'a perfectionnée s'appelle **Marteau** ou **Desmarteaux**.

La gravure conserve et multiplie les tableaux ; la gravure au crayon multiplie et transmet les dessins.

Je ne dirai de la gravure en médailles , qu'une chose , c'est que la gloire des souverains est intéressée à l'encourager. Les beaux médaillons , les belles monnoies , donneront un plus grand lustre à leur règne. Plus ils auront exécuté de grandes choses , plus ils ont droit de penser que les hommes à venir seront curieux de voir les images de ceux dont l'histoire leur transmettra les haut faits.

V O Y A G E S.

VOYAGES chez différentes nations sauvages de l'Amérique septentrionale ; renfermant des détails curieux sur les mœurs, usages, cérémonies religieuses, le système militaire, etc. des Cahnugas, des Indiens des cinq et six nations, Mohawgks, Connecedagas, Iroquois, etc. ; des Indiens Chippeways, et autres sauvages de diverses tribus ; sur leurs langues, les pays qu'ils habitent, ainsi que sur le commerce de pelleteries et fourrures qui se fait chez ces peuples, avec un état exact des postes situés sur le fleuve Saint-Laurent, le lac Ontario, etc. etc. ; par J. LONG, trafiquant et interprète de langues indiennes ; traduits de l'Anglais, avec des notes et additions intéressantes, par J. B. L. J. BILLECOQ, citoyen français. A Paris. chez Prault, l'aîné, imprimeur, quai des Augustins, à l'Immortalité, N.º 44 ; et chez Fuchs, libraire, même quai, au coin de la rue Git-le-Cœur, N.º 28, deuxième année de l'ère républicaine, in-8.º de 320 pages, avec une carte géographique.

LE citoyen Billecocq, traducteur français de ces intéressans voyages, donne, dans une préface raisonnée, l'énumération des principaux ouvrages publiés sur l'Amérique septentrionale ; il en apprécie judicieusement le mérite, mais ne dissimule pas que

les voyages de J. Long ne sont pas moins dignes de l'attention du public. Un Européen, dit-il, sorti, dès sa jeunesse, du pays qui l'a vu naître, pour aller trafiquer avec les sauvages ; engagé, par les besoins mêmes de sa profession, à vivre long-temps au milieu d'eux ; doué d'ailleurs de cet esprit d'observation si nécessaire à celui qui visite des climats habités par les *hommes de la nature* ; cet Européen, dis-je, n'a pu composer qu'un journal singulièrement curieux. L'objet seul de ses courses longues et périlleuses, l'état qu'il avoit embrassé, l'a mis à portée d'acquérir et de répandre des connoissances tout-à-fait neuves sur le commerce de pelleteries et fourures qui se fait avec les indiens de l'Amérique septentrionale ; et son ouvrage auroit déjà, sous ce rapport, des droits à la curiosité publique. Mais J. Long ne s'est pas borné à des détails de commerce ; quoique fort intéressans par eux-mêmes ; son journal est rempli d'instructions utiles sur les mœurs, les usages, les opinions religieuses et politiques, les cérémonies, les jeux même des divers tribus de ces peuples parmi lesquels il a vécu. On y lira, avec intérêt, l'histoire simple de ces hommes qui doivent à l'orgueil des nations de l'ancien continent, plus peut-être qu'à leur vie grossière, le nom de sauvages, dont la plupart démentent souvent par des actions nobles et touchantes, cette injurieuse dénomination. On admirera dans les idées de plusieurs de ces peuples nés bons, et qui ne deviennent féroces que dans l'excès du rhum, cette liqueur, présent fatal des Européens ; dans la simplicité de leurs hommages à la divi-

mité et du culte par lequel ils honorent sa puissance ; dans leur amour de l'indépendance ; dans leur magnanime mépris des tourmens et de la mort ; enfin , dans presque toutes les circonstances de leur vie , des principes purs des effets sur l'âme qui rendent plus sensibles encore le contraste remarqué depuis long-temps, des *lumières* et des *mœurs* des nations civilisées.

Le style de J. Long est toujours celui qui appartient au sujet qu'il traite ; ses descriptions sont pittoresques comme les lieux mêmes , ses discussions remplies d'intérêt. La morale, la politique , l'histoire naturelle , tout est de son ressort ; toujours quelque anecdote , touchante ou récréative , est entremêlée au récit de ses voyages. Souvent encore il s'arrête et fixe l'attention du lecteur , par des réflexions pleines d'une douce morale , qui reposent l'âme et plaisent à l'esprit. En un mot , il raconte comme il a vu , s'exprime comme il a senti , sans prétention , sans exagération , observateur attentif , écrivain sincère.

J. Long commença ses voyages en 1768, et les termina en 1787 ; ils furent imprimés en 1795. L'on y trouve , dans une distribution méthodique de seize chapitres , non-seulement tous les objets précédemment détaillés , mais encore ce qui lui est arrivé depuis son départ de l'Angleterre jusqu'à son séjour dans le pays des sauvages ; ses amples observations portent spécialement sur le commerce , le caractère , les inclinations , le courage , l'habitude , les coutumes , la population , la chasse , la pêche , la religion , les

alimens, les vêtemens, la parure, les établissemens, la navigation, la danse, les animaux sauvages, et la galanterie de ces diverses hordes de sauvages. Parmi tant d'objets curieux, il ne faut rapporter que des traits et des fragmens capables et dignes de fixer l'attention des lecteurs.

Je viens précédemment de citer le rhum, comme liqueur nuisible à ces *hommes de la nature*. Il est devenu aujourd'hui un objet essentiel et même indispensable dans tous les traités avec ces peuples. Ils se plaignoient autrefois assez souyent, de ce que les trafiquans introduisoient parmi eux des liqueurs fortes dont l'usage étoit dangereux pour les jeunes gens, et cependant ils n'ont pas pris encore, jusqu'à présent, le parti de se les interdire. Ils s'en sont même fait une telle habitude, une telle nécessité, qu'ils regardent comme chose indispensable dans tout échange, de s'enivrer, et se livrent d'avance aux charmes de cette ivresse avec un extrême plaisir.

Le *scalpage*, genre de supplice particulier aux Indiens, est d'une atroce barbarie. Quand ils *scalpent* un ennemi mort, ou hors d'état de se défendre, ils lui mettent un pied sur le cou, entortillent ses cheveux autour de la main gauche pour retirer la peau qui couvre le sommet de la tête, et de l'autre main, tirant de leur sein un couteau qu'ils tiennent toujours en bon état pour faire cette cruelle opération, ils enlèvent en deux ou trois coups, donnés avec adresse, tout le péri-crâne. Ils sont si expéditifs, que souvent une minute suffit. Si cette horrible opération est exécutée sur un vivant, le patient souffre

alors d'affreuses douleurs , et cependant ne perd pas toujours la vie. Il y a plus d'un exemple de personnes de l'un et l'autre sexe , encore vivantes en Amérique , qui , ayant subi cette opération , portent une calotte d'argent ou d'airain sur le som et de la tête , pour la garantir du froid , jouissent d'ailleurs d'une bonne santé , et ressentent rarement des douleurs.

Lorsqu'un sauvage expire , ayant la chevelure ainsi enlevée , les Indiens tirent encore parti du cadavre. Ils l'habillent , le peignent avec du vermillon , le portent ensuite contre un arbre avec des armes dans les mains , pour faire croire aux autres Indiens que c'est un ennemi en sentinelle. Ils enfoncent des pieux à l'entour du cadavre , jusqu'à fleur de terre , de manière qu'on ne puisse les apercevoir. Les Indiens voient un homme contre un arbre , et sont impatiens de le faire prisonnier. Dans l'ardeur qui les anime , ils se précipitent sur la pointe de ces pieux , et se trouvent hors d'état d'avancer , ils sont bientôt faits prisonniers eux-mêmes.

L'anecdote suivante démontre les inclinations sanguinaires de ces sauvages. Un missionnaire jésuite , dit J. Long , me raconta , à ce sujet , un trait qu'on ne peut entendre sans frémir. « Une femme indienne » avec laquelle il demeuroit pendant sa mission , » donnoit à manger à ses enfans , lorsque le mari » lui apporta un anglais fait prisonnier ; elle lui coupa » le bras sur-le-champ , et offrit à boire à ses enfans » le sang qui en ruisseloit. Le jésuite lui représenta » la cruauté de cette action ; sur quoi , lui jetant un » regard farouche , je veux , dit-elle , en faire des

» guerriers ; je dois donc les nourrir de chair hu-
» maine ».

Je vais donner un échantillon de la médecine de
ces Indiens : « Une jeune fille indienne tomba malade
» très-langereusement , et privée de prompts secours.
» Le médecin qui la soignoit , assura que le mauvais
» esprit avoit mis sur elle des griffes d'ours , et que
» ses remèdes l'en débarasseroient. On prépara une
» cabane , et la jeune fille fut dépouillée de tous ses
» vêtements , excepté de sa jupe ; on la peignit en-
» suite avec du vermillon , on la barbouilla de suie
» et de graisse d'ours , et on la fit suer abondamment ,
» ce qui ne tarda pas à calmer son mal. Pendant
» l'opération , le médecin s'adressoit lui-même au
» maître de la vie , implorant son secours , et lui
» rendant grâces de ce qu'il lui avoit donné les con-
» noissances nécessaires pour lui rétablir la santé ;
» il ordonna ensuite , pour la jeune malade , une
» décoction de racines , et fit une cure parfaite ».

J. Long ne pouvoit s'empêcher d'admirer son ha-
bileté et sa manière de procéder , quoiqu'il n'attri-
bue la guérison qu'à l'abondante transpiration qu'avoit
éprouvée la malade.

Aussitôt qu'un enfant est né , si c'est en été , la
mère descend dans l'eau , y plonge l'enfant ; elle
l'enveloppe dans une petite couverture , l'attache
sur une planche , couverte de mousse sèche ; dans
la forme d'un fond de corbeille , avec un cerceau
sur le sommet , où la tête repose , pour la préserver
des injures du temps. En hiver , on l'habille avec
des peaux aussi bien qu'avec des langes. Dans les

chaleurs de l'été, on jette une gaze sur le jeune sauvage, pour le préserver des moustiques, qui sont très-incommodes dans les bois. La planche sur laquelle l'enfant est placé, est attachée au front de la mère avec un large ceinturon de laine filée, et lui pend derrière le dos.

Parmi les Indiens civilisés jusques à un certain point, les femmes nourrissent leurs enfans avec une bouillie faite de bled indien et de lait, si l'on peut s'en procurer; mais dans les parties plus septentrionales et plus éloignées des Européens, on substitue du riz et des graines sauvages dont on ôte l'écorce, qu'on pile entre deux pierres, et qu'on fait bouillir dans l'eau avec du sucre d'érable: ce manger passe pour très-nourrissant, et avec du bouillon fait de chair d'animaux et de poisson, qu'on est souvent à portée de se procurer, il ne peut manquer de soutenir et de fortifier l'enfant.

Lorsqu'un Indien desire prendre une femme, et l'a déjà choisie dans son cœur, il s'adresse au père de la jeune fille, et demande son consentement dans les termes suivans:

« Mon père j'aime votre fille: voulez-vous me
 » l'accorder, afin que les tendres racines de son
 » cœur puissent se mêler avec celles du mien, de
 » manière que le souffle du vent le plus rude ne les
 » sépare jamais? »

Si le père consent, on arrête une entrevue, à laquelle l'amant se prépare par une transpiration. Il paroît ensuite en présence de sa maîtresse, s'assied sur la terre et fume sa pipe; tout en la fumant, il s'oc-

cupé à lui jeter de petits morceaux de bois, d'environ un pouce de longueur, un à un, jusques au nombre de cent. Autant elle peut en attraper dans une tasse d'écorce, autant son amant doit faire de présens à son père; et les présens, le père les regarde comme le prix de sa fille; le jeune guerrier donne ensuite un repas auquel il invite toute la famille. Lorsque le festin est terminé, on danse et on chante des chansons de guerre. Après les réjouissances et les échanges de présens entre l'amant et les proches de sa prétendue, le père les couvre l'un et l'autre d'une robe de castor, leur donne un fusil neuf et un canot de bouleau, et c'est ainsi que finit la cérémonie.

Il me reste à donner quelques fragmens relatifs à l'histoire naturelle de ces contrées.

1.° Sur les bords du Mississipi, vit un animal extraordinaire, tenant du loup et du lion; par la tête et la taille il ressemble au premier, sa queue et ses griffes sont comme celles du second; on assure que cet animal attaque tous les autres, mais on ne dit point qu'il ait jamais fait mal à l'homme; il porte quelquefois sa proie sur son dos, et, lorsqu'il a satisfait son appétit, cache le reste sous des feuilles ou sous tout autre couvert; tous les autres animaux le redoutent à tel point, qu'ils ne toucheroient point à un morceau de sa proie qu'il auroit laissé; cet animal tient du tigre, mais plus petit et moins tacheté, il est connu pour être la panthère (*Felis pardus*, L.).

2.° Le castor (*castor fiber*) est un animal curieux; on le voit rarement pendant le jour; il quitte

son habitation après le coucher du soleil, et sort, soit pour travailler, soit pour chercher sa nourriture. Il choisit aussi ce moment pour se baigner. Mais la singularité la plus remarquable de cet animal, est qu'il laisse toujours reposer sa queue dans l'eau, afin d'empêcher qu'elle ne devienne roide. Sa chair est très-bonne, soit bouillie, soit rôtie ; mais la meilleure partie, c'est la queue.

3.° Le grand ours blanc, communément appelé l'ours terrible (*ursus maritimus*, L.) (1). Lorsque les Indiens veulent en faire la chasse, ils vont ordinairement six ou huit par bandes ; dès l'instant qu'ils en voient un, ils tâchent de l'entourer en formant un grand cercle ; s'il est en marche, ils tirent dessus ; mais on le trouve le plus souvent, en hiver, occupé à suer ses griffes ; dans ce cas, ils l'approchent de plus près, et forment un double rang pour que l'animal puisse le traverser. Un des assaillans est envoyé alors hors des rangs ; il tire sur l'ours, et le blesse assez ordinairement, ce qui excite l'animal à poursuivre l'Indien, qui prend alors sa course à travers les rangs, et le reste de la bande tire sur l'animal et l'a bientôt expédié.

4.° Le buffle (*bos bubalus*, L.) est un animal d'une force extraordinaire ; les Indiens disent que sa tête est à l'épreuve des boulets ; ils ne tirent donc jamais que sur le corps de cet animal, dirigeant toujours leurs coups vers le cœur. Lorsqu'ils sont à

(1) On voit deux ours maritimes vivans, à la ménagerie nationale ou muséum d'histoire naturelle.

sa poursuite, ils construisent en différents endroits de petites cabanes de neige d'à-peu-près un mille, de chaque côté de la route. Dans chacune de ces huttes se tient un Indien armé d'un arc et de flèches, pour tirer sur l'animal à son passage. Ils préfèrent ce moyen à la poudre et aux balles, en ce qu'il n'éffraie point le reste du troupeau. La neige empêche le buffle de sentir l'Indien; quoiqu'il ait l'odorat très-fin et très-pénétrant. A l'instant où l'animal tombe, ils l'achèvent avec leur hache d'arme.

Indépendamment de ces mammifères, ces contrées offrent aussi le renne, le daim, le lynx, le renard, l'écureuil, le pêcheur, la loutre, le martin, le chat sauvage, le raton, le loup, le rat musqué, etc.

5.^o Le lumme (*colymbus troile*, L.) est un oiseau très-remarquable par la conformation de ses pieds; ils sont faits de manière qu'il peut à-peine marcher. C'est pourquoi on le voit rarement sur terre. Par le temps calme, il s'élève de l'eau avec beaucoup de peine, et vole comme poussé par le vent dont il semble avoir besoin. Le moyen ordinaire employé par les Indiens pour tuer ces oiseaux, est de placer une grande branche à la tête du canot, pour se cacher eux-mêmes et se glisser tout doucement près le lieu où ils sont. Lorsqu'ils se trouvent à une distance convenable, ils tirent leur coup, souvent sans succès, la précaution que cet oiseau met à se montrer le rendant très-difficile à tuer. Ils font sécher la peau qui est très-dure et très-épaisse, et s'en servent comme de fourreaux pour leurs fusils, afin de les préserver de l'humidité.

Des notices sur les serpens à sonnettes et sur plusieurs autres de ce genre , sont également intéressantes ; enfin le tout réuni présente un volume très-curieux , propre à tenir place dans les collections utiles.

WILLEMET.

B I O G R A P H I E.

HISTOIRE D'OLIVIER CROMWELL, par JEUDY DUGOUR, 2 vol. in-16. Paris, l'an troisième de la République. Chez l'auteur rue Jacques, hôtel de Lyon, et Gaboi, libraire, rue des Cordeliers; prix 6 liv. pour Paris, 7 liv. pour les départemens, et 60 liv. en papier velin.

IL n'y a point de sujet qui ait plus exercé la plume des historiens, que la vie de Cromwell. Leti, Raguenet, John Banck l'ont écrite avec beaucoup de détails; et dans toutes les histoires du temps où il a vécu, on trouve toujours un long article consacré à décrire les actions de cet usurpateur. On a aussi publié différens abrégés de ces ouvrages: le dernier, qui parut en 1789, sous ce titre: *Cromwell*, obtint assez de succès: les faits y étoient présentés avec ordre et d'une manière vive et piquante.

Cette époque de l'histoire d'Angleterre a trop de rapport avec celle où nous vivons, pour ne pas être souvent rappelée et citée: mais peut-elle être elle-même écrite avec sincérité? Pas plus que l'histoire contemporaine, par cela seul qu'elle offre avec elle

beaucoup d'identité. L'auteur du livre intitulé *Cromwell*, semble avoir eu pour objet de le comparer avec un homme d'état dont l'ambition paroissoit alors à redouter. Le C. Jéudy Dugour dirige la comparaison sur un autre ambitieux qui a péri avec les siens, à la suite de la révolution du 9 thermidor. Nous en concluons que jamais époque ne fut moins favorable pour écrire cette histoire, que celle où l'historien ne peut pas se dépouiller entièrement de toute espèce de partialité.

Le C. Jéudy Dugour a eu pour objet de réunir dans un petit espace tous les événemens de ce temps mémorable. Les faits sont tracés avec clarté, et l'ouvrage divisé avec méthode. Le style de la narration est facile, simple et rapide, et se fait lire avec intérêt.

Les réflexions dont il a semé son ouvrage, sont justes, mais peut-être pas exprimées d'une manière assez piquante. Les vérités les plus communes sont assurément les plus utiles; mais elles ont au moins besoin d'être rajeunies par l'expression. Ainsi, cette pensée ne me paroît pas exposée d'une manière assez neuve: « Pour assurer leur empire, les tyrans veulent toujours abrutir les peuples; ils sentent qu'ils ne peuvent dormir en repos que lorsqu'ils ont répandu sur eux un talisman d'imécillité ». Outre que l'on ne répand pas un talisman, cette pensée a été reproduite vingt fois, et toujours d'une façon plus heureuse.

« Il est bien peu d'exemples dans l'histoire, que les armées aient négligé de profiter des ordres

» d'un état; elles l'ont toujours *mis dans les fers* ;
» lorsqu'elles se sont cru assurées du succès ». On
asservit un état, mais on ne le met pas dans les
fers.

Malgré ce défaut, l'ouvrage du citoyen Jeudy Dugour a le mérite de rassembler, en peu de mots, ce qu'il importe le plus de savoir sur cette époque de l'histoire d'Angleterre, à la réserve de la terrible catastrophe de Charles I.^{er}, sur laquelle il a passé un peu trop légèrement; sacrifice qu'il s'est cru, sans doute, obligé de faire au temps où il écrivoit, et qui confirme notre précédente observation. Il a reproduit, à la fin du second volume, quelques pièces et anecdotes intéressantes, telles que le préambule de l'acte d'accusation qui nommoit les juges de Charles I.^{er}; — l'arrêté de la chambre des communes pour l'abolition de la monarchie en Angleterre; — la déclaration de Cromwell pour le soulagement des débiteurs dans le royaume d'Ecosse; — la déclaration et les ordonnances de Cromwell, sur un jeûne d'action de grâces pour la conclusion de la paix avec les Provinces-Unies. — Des extraits de l'ouvrage intitulé : *Killing no Murder*.

Ces deux petits volumes sont d'un format portatif, joliment imprimés, avec des fleurons, et précédés du portrait de Cromwell. A. L. M.

NOTICE SUR PIERRE LYONET.

PAUL HENRI MARRON , aux rédacteurs du
Magasin Encyclopédique.

LE citoyen *Brez* vous a adressé, Citoyens, une notice très-curieuse des manuscrits de *Lyonet*, et vous l'avez insérée dans le 6.^e N.^o de votre journal. Il annonce un *éloge historique* de ce savant naturaliste, qui sera placé à la tête de ses *œuvres posthumes*. En attendant qu'elles paroissent, j'ai cru que vous accueilleriez avec plaisir un court article de biographie, qui, en faisant connoître plus particulièrement à vos lecteurs mon illustre compatriote, rendra d'autant plus empressé le desir de l'entière publication de ses monumens littéraires.

Pierre Lyonet naquit à Maastricht, le 21 juillet 1707. Son père, *Benjamin Lyones*, étoit pasteur de l'église française de Heusden. La famille *Lyonet*, ancienne et distinguée dans la ci-devant province de Lorraine, en fut expulsée par les persécutions religieuses des 16.^e et 17.^e siècles.

Par des soins bien entendus, la première éducation de *Pierre Lyonet* eut pour objet la formation de son tempérament et le développement de ses forces physiques. La nature l'avoit doué d'une constitution robuste, et il se distingua, dès l'enfance, par sa souplesse et son agilité dans tous les exercices du corps. Bientôt l'étude des langues eut pour lui un attrait particulier. Au bout de son cours académique, à la connoissance

de sa langue maternelle il avoit ajouté celle de huit autres, tant vivantes que mortes. Destiné au ministère sacré, il apprit le latin, le grec et l'hébreu, qui font essentiellement partie, en Hollande, des études théologiques. Le français, l'italien, l'espagnol l'allemand et l'anglais lui devinrent aussi très-familiers. Il cultiva avec succès les sciences exactes; enfin les arts ne lui furent point étrangers, et il fit même des progrès peu commun dans ceux de la musique, du dessin et de la peinture. La sculpture en bois eut son tour. On conserve de lui un ouvrage cité comme un chef-d'œuvre (1). C'est un bas-relief en bois, représentant Apollon et les Muses.

Parvenu au terme de ses études théologiques, il se décida à entrer dans une autre carrière, savoir, celle de la jurisprudence. Il s'y livra avec tant d'ardeur, qu'au bout d'un an, il prit ses degrés en droit; et il publia, à cette occasion, une thèse académique *sur le légitime usage de la question ou de la torture*, estimée comme un des meilleurs traités sur cette matière.

Après avoir, pendant quelque temps, suivi le barreau à La Haye, il fut nommé secrétaire des chiffres de Leurs Hautes-Puissances, ainsi que leur traducteur juré pour le latin et le français, et chargé de l'expédition des patentes émanées d'elles.

Ce fut à cette époque, que le goût de l'histoire naturelle, et spécialement l'observation des insectes,

(1) Le peintre *Vangool* l'a qualifié ainsi dans son *Nouveau Théâtre des peintres bataves*. (En hollandais) t. II, à l'art. *Tyent*.

devint en lui une sorte de passion. Il entreprit d'écrire *l'histoire des insectes qui se trouvent dans les environs de La Haye*. Je n'ajouterai rien à ce que l'auteur de la *notice de ses manuscrits* vous a marqué sur l'étonnante perfection à laquelle il a porté ce travail.

Il enrichit de notes savantes et de deux planches gravées d'après ses dessins, la traduction française de la *théologie des insectes* par Lesser, qui parut à La Haye, en 1742. Ces notes, bien plus que le texte, engagèrent Réaumur à réimprimer cet ouvrage à Paris.

En 1744, parurent à Leide les *Mémoires de Trembley, pour servir à l'histoire d'un genre de polypes d'eau douce*. Cet ouvrage, au-dessus de tous les éloges, a fait époque dans son genre. Lyonet entre en légitime partage de la gloire de son auteur, pour la manière dont il a dessiné et gravé les figures qui l'accompagnent. Wandelaar, artiste distingué (1), avoit gravé les cinq premières planches; mais les difficultés et la lenteur qu'éprouvoit ce travail, ayant épuisé la patience de Lyonet, celui-ci osa lui-même s'armer du burin, instrument absolument nouveau entre ses mains inexpertes. Il ne prit de Wandelaar qu'une seule leçon d'une heure; mais l'ardeur qu'il mit à son entreprise, fut le gage du succès. Les huit dernières planches ne dépaillent pas les cinq premières. Trembley, dans sa préface, a rendu justice à son collaborateur.

(1) L'anatomie lui a sur-tout des obligations pour les planches dont il a enrichi les ouvrages du célèbre B. S. Albinus.

La société royale de Londres le mit au nombre de ses membres, en 1748.

Il commença à former, en 1749, sa collection de coquilles, qui ne tarda pas à devenir une des plus riches de l'Europe.

La société hollandaise des sciences, siégeant à Harlem, se l'aggrégea en 1753, et celle de Rouen, en 1757. *Lecat*, fondateur de cette dernière, s'honora d'en ouvrir les portes à *Lyonet*, dont il avoit eu occasion de voir en manuscrit le *Traité anatomique de la chenille qui ronge le bois de saule*.

Cette production, aussi étonnante par son originalité, que magnifique dans son exécution, parut à La Haye, en 1764. Je renvoie vos lecteurs à ce que l'estimable *Brez* en a dit dans sa *notice*.

Les académies de Berlin, de Vienne et de Pétersbourg inscrivirent sur leurs dyptiques le nom de *Lyonet*, en 1760, 1761 et 1762.

L'auteur de la *notice* a rendu compte des autres projets entomologiques que concurent le génie et la patience de cet immortel Batave. Ses œuvres posthumes ajouteront un nouveau fleuron à sa couronne. Puissent les vœux des naturalistes en hâter la publication, ainsi que celle de sa *correspondance* !

Ce qui a empêché *Lyonet* de mettre lui-même au jour la dernière partie de ses recherches et de ses découvertes, ce fut un accident qui, à l'âge de 60 ans, lui survint à la vue. Elle en resta affoiblie au point qu'il lui fut impossible de continuer, au gré de ses desirs, ses infatigables travaux.

On le verra aussi, dans la *préface* de son *Ana-*

tomie de la chrysalide et de la phalène, se plaindre des tracasseries et des chagrins qu'il éprouva dans ses occupations politiques, et dont les détails nous sont inconnus.

Pendant les 15 ou 20 dernières années de sa vie, en même temps qu'il enrichissoit ses autres collections, il forma un cabinet de tableaux, qu'il a portés au nombre de 560 pièces. Il y trouvoit le charme des ennuis de sa vieillesse : le choix faisoit honneur à son goût.

Tous les amis des sciences et des arts avoient des droits à son amitié, et étoient sûrs d'être bien reçus chez lui. Dans tous les âges de sa vie, ses mœurs furent irréprochables. Scrupuleux observateur de ses devoirs, la vertu, la religion, la patrie eurent également à pleurer sa perte. Il fut chrétien de bonne foi, parce qu'il l'étoit avec connoissance de cause, comme *Newton, Boyle, Locke, Haller, Trembley, Bonnet*; ce *Charles Bonnet*, parmi les ouvrages duquel on a négligé de mentionner dans votre journal (N.º IV, pag. 489-502) ses *Recherches sur le christianisme*, imprimées d'abord séparément, et qui se trouvent à la suite de sa *Palingénésie philosophique*, dans le 16.º volume de l'édition complète de ses *œuvres*, in-8.º

La mort moisonna Lyonet, dans la 82.º année de son âge, à La Haye, le 10 janvier 1789.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

NOTE SUR JEAN-BAPTISTE FIERA.

DANS le supplément au Dictionnaire historique de Ladvocat, publié chez le citoyen Leclerc, libraire, en 1789, il est dit, à l'article de *Fiera* (*Baptiste*), que tout ce qu'on rapporte de ses poésies latines, doit s'entendre de celles du Mautouan J. B. Spagnuolo ou Spagnuoli, général des carmes.

Cette erreur est assez pardonnable et peu surprenante entre deux auteurs aussi peu lus l'un que l'autre, portant le même nom de baptême, appartenant à la même ville, et tous deux comparés à Virgile pour leurs poésies latines, lesquelles ne méritoient ni cet excès d'honneur, ni le profond oubli qui semble y avoir succédé. Jules Scaliger, au chap. IV du 6.^e livre de sa poétique, maltraite beaucoup plus le carme que son compatriote, auquel il ne reproche qu'un peu de dureté dans ses vers, en lui accordant le titre de poëte très-avant et très-soigné. Je crois utile à l'histoire des lettres, et à l'émulation de ceux qui les cultivent, de relever cette méprise ou confusion déplacée entre Jean-Baptiste Spagnuoli, dit le Mautouan, né de 1444 à 1448, mort en 1516; et Baptiste *Fiera* de Mantoue, né en 1469, et mort en 1538. Ni Jules Scaliger, dans l'ouvrage cité, ni Adrien Baillet, dans ses *Jugemens des savans*, article des poëtes modernes, T. IV, n.^{os} 1247 et 1267; ni les continuateurs de

Moréri, édit. de 1714 et de 1759, ne les ont omis ni confondus ; bien que , suivant la juste remarque de l'académicien Lamomoye , il soit échappé au même Baillet d'attribuer à *Fiera* la pièce de Spagnuoli contre les poëtes impudiques.

Ainsi, cet avis pourra servir aux philologues et lexicographes , lesquels ne doivent plus ignorer ni douter qu'à ses ouvrages estimés de médecine et de philosophie , Baptiste *Fiera* en joignit plusieurs de poésie latine , qui certes n'étoient pas sans mérite , quoiqu'il y ait à rabattre de la magnifique épitaphe inscrite sur sa tombe , et dont copie fut envoyée , par le père Visconti , avant la révolution , à la branche de sa famille , passée en France sous François I.^{er} , et naturalisée par Henri III.

Marulle écrivoit le nom de ce poëte , *Færa* , Giraldi *Fera* ; et c'est cette dernière orthographe et prononciation qu'ont retenue les *Fera* de France , dont Brantome et autres avoient aussi francisé la terminaison , en parlant de Canille *Fera* , négociateur et guerrier distingué , qu'ils appellent *Fere* , comme ils appellent *Agelle* , *Strozze* , *Gonzague* et *Caracciol* , ses alliés et contemporains ; *M. Agello* , *Strozzi* , *Gonzaga* et *Caraccioli*.

ARCHÆOLOGIE.

REMARQUES sur la connoissance que les Anciens avoient du verre, par le docteur FALCONER, traduite de l'anglais par A. M. H. BOULARD (1).

JE crois que le plus ancien des écrivains grecs qui aient fait mention du verre, est Aristophanes, qui, dans sa comédie des Nuées, présente Socrates comme ayant appris de Strepsiades le moyen de payer ses dettes, en plaçant une substance transparente entre le soleil et les écrits qui servoient de sûreté pour les sommes empruntées, et en les consommant de cette manière. Mais il n'est pas absolument certain que, dans ce passage, l'auteur ait voulu exprimer le verre artificiel, puisque *Υαλος* signifie cristal, et même, suivant quelques-uns, l'ambre transparent. Si cependant c'est le verre dont il y est question, il en résulteroit qu'il doit y avoir été porté à une perfection considérable, tant à l'égard de la lucidité, que par rapport à l'art de lui donner une forme convexe, propre à transmettre et rassam-

(1) Ces remarques sont tirées des mémoires de la société littéraire et philosophique de Manchester, qui ont paru à Londres, chez Cadell, en 1785.

On trouvera une lettre sur l'origine et l'antiquité du verre, dans le tome IV des variétés littéraires de Suard et Arnaud, qui ont paru à Paris en 1769.

Le tome IV des mémoires latins de l'académie de Gottingue, contient un ouvrage de Michaelis, intitulé : *Historia vitri instrumentique vitrei apud Hebreos.* Note du traducteur.

bler les rayons, et à produire cet effet. On trouve dans Aristote (1) deux problèmes relatifs au verre ; le premier, tendant à expliquer sa transparence, et le second, son défaut de malléabilité. Mais les savans croient ces deux passages supposés ou corrompus. Alexandre d'Aphrodisée, autre ancien écrivain grec, parle particulièrement du verre et de sa transparence.

Galien fait mention du verre dans différens endroits (2). Il paroît avoir bien connu cette matière, et la manière de la fabriquer. Il nous dit qu'on la faisoit avec du sable fondu dans les fourneaux, et qu'on exigeoit que celui-ci fût pur, parce que, si quelque matière métallique s'y trouvoit mêlée, la glace avoit des taches. Les personnes occupées dans ces manufactures connoissoient, en regardant le sable, s'il étoit propre à remplir leur but. Dans d'autres endroits, il conseille de conserver les médecines d'un genre corrosif, dans des vases de verre, parce qu'ils ne sont susceptibles ni d'en recevoir d'impression, ni de communiquer aucunes mauvaises qualités.

Du temps de Galien, le verre servoit aussi pour les ventouses, d'une manière qui ressembloit beaucoup à celle actuelle.

Dion Cassius (3) rapporte que, du temps de Tibère, un homme apporta devant cet empereur une coupe de verre, qu'il jeta avec beaucoup de force à

(1) *De simpl. medic. facultate*, l. 9, de *terrâ samiâ*.

(2) *De antidotis*, l. 8. c. 8. *de comp. pharmac. secund. loc.* l. 8. c. 5.

(3) L. 58.

terre sans la briser, et qu'il répara, sur-le-champ, les bosselures qu'elle avoit subies, en la pressant de ses propres mains devant tous les spectateurs. Il ajoute cependant que cet homme perdit la vie pour sa découverte.

Plutarque paroît avoir aussi connu le verre, puisqu'il nous apprend que le bois de Tamarisc étoit le plus propre à brûler pour le fondre.

Les écrivains latins donnent plus de détails. Lucrèce (1) connoissoit incontestablement le verre et ses qualités. Dans son quatrième livre, il remarque la différence qui existe entre les sons et les images des objets, les premiers passant à travers toutes les ouvertures, même celles qui ont des courbures et des détours; mais les dernières se brisant et se confondant, si les passages qu'elles ont à traverser ne sont pas droits ou directs. Il donne en exemple le verre, dont il suppose les pores directs ou rectilinéaires. Quoique cette dernière assertion ne soit vraie qu'avec quelques restrictions, elle prouve qu'il avoit des connoissances assez étendues sur ce sujet.

Horace (2) parle de la clarté et du brillant du

(1) *Vox per flexa foramina rerum*

Incolumis transire potest, simulacra renulant.

Proscinduntur enim, nisi recta foramina tranant,

Qualia sunt vitri species quæ transvolat omnis.

LUCRET. l. 4, v. 598.

(2) *Perlucidior vitro....* HORAT. Carmin, l. od. 18.

Splendidior vitro.... HORAT. Carmin, l. 3, od. 13.

On connoît les vers de Corneille sur la fortune :

Et comme elle a l'éclat du verre,

Elle en a la fragilité.

verre, dans des termes qui montrent que l'art étoit arrivé à un haut degré de perfection.

Martial (1) parle aussi du verre, de manière à nous apprendre qu'on en faisoit un grand usage de son temps, pour en fabriquer des vases propres à boire, d'une texture si claire et si transparente, qu'ils permettoient d'examiner avec exactitude la liqueur qui y étoit contenue.

Sénèque connoissoit bien la propriété du verre de grossir les objets, lorsqu'on lui a donné la forme convexe. Un globe de verre, dit-il, rempli d'eau, fait paroître plus larges et plus brillantes (2) les lettres qu'on examine au travers. Le pouvoir de grossir du verre, considéré comme un milieu plus dense, et par conséquent plus réfrangible que l'air, ne lui étoit pas inconnu. Les fruits (3), dit cet auteur, vus à travers une glace, paroissent beaucoup plus gros, et les intervalles qui sont entre des colonnes, examinés de même, paroissent plus larges. Les étoiles paroissent aussi agrandies dans un atmosphère humide. Si on met un anneau dans un gobelet de verre, il paroît être plus proche de l'œil, ou, en d'autres termes, on le croit grossi, ce qui, suivant l'observation du même philosophe, est le

(1) *Nos bibimus vitro, tu myrrha Pontice, quare?*

Prodat perspicuus ne duo vina calix.

MART. epigr. IV. 86.

(2) *Litteræ quamvis minutæ et obscuræ per vitream pilam
aquâ plenam majores clarioresque cernuntur*

SENEC. Quest. nat. I. 6.

(3) *Quæst. natur. I. 3. 6.*

cas de tous les corps vus à travers un fluide. Sénèque dit ici expressément que l'eau, comme milieu, produit le même effet que le verre.

Il y a dans Sénèque (1) un passage remarquable, relatif à l'effet que le verre, taillé angulairement ou en forme de prisme, produit; savoir: de séparer les rayons de la lumière, lorsqu'il est tenu transversalement aux rayons du soleil. D'après l'expression dont il se sert à cet égard, nous pouvons penser que de pareils instrumens n'étoient pas rares. Pline paroît avoir eu des connoissances très-complètes sur le verre. Il dit que cette matière étoit d'origine phénicienne, comme beaucoup d'autres grandes découvertes. On la fabriqua d'abord avec du sable trouvé dans la rivière Belus ou Belcus, petite rivière de Galilée, coulant du pied du mont Carmel; ainsi qu'il est confirmé par le témoignage d'un grand nombre d'auteurs (2). On dit que l'invention en est due à quelques marchands, qui, y étant venus avec un vaisseau chargé de nitre ou d'alkali fossile, en employèrent quelques pièces à soutenir les chaudières dans lesquelles ils apprêtoient leur nourriture sur le sable; par ce moyen, il s'opéra une vitrification du sable au-dessous du feu, et cela donna l'idée de ce genre de fabrication.

(1) Senec. Quest. nat. l. 1. 8.

(2) Strabon, l. 16. Joseph, l. 2, c. 10, v. 2. Plin. Hist. natur., l. 36, c. 26. Tacit. Histor. l. 5, c. 7. Nous invitons le gouvernement à faire imprimer la traduction de Strabon, de Brequigny et des traductions de Dion Cassius et d'Appien.

Note du traducteur.

On employa aussi des cailloux fins, des coquilles, et d'autres genres de sables et de fossiles. On se servit, dans l'Inde, de crystal de roche, et cela fit préférer le verre indien à tout autre. On le fondit d'abord avec de l'alkali fossile, dans la proportion de trois parties de cette dernière matière contre une de la première (ce qui a continué d'être la manière de rendre fusible la matière du verre, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours), et on le réduisit, dans des fourneaux, en masses d'un noir foncé. Ces masses étoient fondues de nouveau par les rafineurs, qui en formoient un verre coloré, ou teint de la couleur qu'ils trouvoient convenable. La matière grossière, après la première fusion, paroît avoir été appelée *ammonitrum*, et probablement elle ne différoit pas beaucoup de la pierre obsidienne, qu'on dit avoir été d'origine éthiopienne, ou égyptienne. On croit que c'étoit une espèce de substance noire vitreuse, mais encore transparente, dont on se servoit pour fabriquer de grands ouvrages. Pline dit qu'il avoit vu des statues solides, de l'empereur Auguste, faites de cette matière; et le même empereur dédia quatre éléphans de la même substance dans le capitolé. Il paroît qu'elle étoit connue dès la plus grande antiquité, puisque Tibère, lorsqu'il gouverna cette contrée, trouva une statue de Ménélas, de cette composition. Pareillement, Xéuocrate, suivant Pline, parle de la même composition, comme étant usitée dans l'Inde, l'Italie et l'Espagne. Sidon, dans la Phénicie, a été, dès les temps les plus reculés, fameuse pour ses verres. Du temps

de Pline, on préféroit celui de la baie de Naples.

Les Romains connoissoient l'art de graver sur le verre ou de le tailler, car Pline en fait une mention expresse, et cela est confirmé par les pâtes antiques qu'on trouve si souvent. On y parvenoit, en soufflant le verre avec un tuyau, en le travaillant avec un tour, ou le mettant dans un moule comme le métal. Les couleurs qui étoient principalement usitées, étoient un verre d'un rouge sombre, ou plutôt celle de la poterie, qui étoit appelée *hæmatinon*; un mélange de différentes couleurs, appelé *myrrhinum*; un rouge clair, un blanc, un bleu, et même beaucoup d'autres couleurs.

Le verre parfaitement clair étoit cependant le plus estimé. Néron donna, pour deux coupes qui n'étoient pas d'une grandeur très-extraordinaire, et qui avoient chacune deux anses, plus de six mille sesterces, ou plus de cinquante mille livres sterlings. Mais quoique les plus belles espèces de verre fussent si précieuses et rares, cependant je croirois, d'après la fréquente mention que Martial fait du verre, et d'après ce que Pline en dit, que, pour les vases servant à boire, le verre remplaça presque l'or et l'argent, de sorte que les espèces inférieures doivent avoir été assez communes.

Pline fait aussi mention des effets produits par des globes creux de verre, en concentrant les rayons du soleil au point de mettre le feu à toutes les matières combustibles sur lesquelles le foyer tomboit; et il rapporte que plusieurs chirurgiens de son temps en faisoient usage, comme d'un caustique, pour les ulcères et les blessures.

Il connoissoit aussi la différence de dureté des pierres précieuses et du verre, puisqu'il observe que la pierre obsidienne ne pouvoit rayer le verre. Il parle aussi de l'art de contrefaire les pierres précieuses naturelles avec le verre, comme d'un art très-lucratif (1), porté de son temps à un haut point de perfection. Cette assertion paroît confirmée par Trebellius Pollion (2). Vopiscus dit que Firmus meubla sa maison de pièces quarrées de verre, attachées ensemble avec du bitume ou d'autres substances ; mais on ne voit pas, si elles étoient destinées à servir de fenêtres, ou à réfléchir la lumière et les objets.

Comme les miroirs ou les métaux réfléchissans ont, de nos jours, quelque rapport au verre, et comme on en faisoit beaucoup d'usage chez les anciens, je joindrai ici quelques mots sur ce sujet.

L'ancienneté des miroirs ou des métaux réfléchissans doit, suivant Plutarque, être très-grande. Il nous dit, dans sa Vie de Numa (4), que ce fut une des ins-

(1) Plin. hist. natur. l. 37. c. 12.

(2) Trebell. Poll. Gall. duo.

(3) C'est une chose digne d'être remarquée, que Pline indique pour les vaisseaux de verre brisés, le même ciment qu'on emploie aujourd'hui, savoir le mélange de blanc d'œuf avec la chaux vive. Il parle aussi du fait suivant, qu'une expérience récente a confirmé, savoir qu'on peut mettre sans danger de l'eau chaude dans un vase de verre, pourvu qu'un instant auparavant on ait couvert les parois de ce vase d'eau froide.

(4) Vie de Numa. On croit que ce prince a vécu 708 ans avant Jésus-Christ.

stitutions de ce prince ; que , si le feu sacré des vestales venoit à s'éteindre , il seroit rallumé par le moy en des rayons du soleil rassemblés par un miroir de métal , poli et concave.

Aulugelle (1) cite quelques vers de Labérius , contemporain de Jules César , où il est question d'un miroir ardent de métal , qui avoit été construit par Démocrite d'Abdère , contemporain d'Hippocrate , célèbre physicien , qui vivoit environ deux cent cinquante ans après Numa (2). Les miroirs qui réfléchissent , étoient très-communs du temps de Plaute (3), comme on le voit par différens passages , et il paroît que la plupart étoient fabriqués avec un argent où il entroit beaucoup de cuivre (4), puisqu'il en restoit de l'odeur aux mains de ceux qui les frotoient.

Vitruve (5) paroît avoir bien connu la bonne manière de construire des miroirs ; car il observe qu'il étoit nécessaire qu'ils eussent une épaisseur considérable , sans quoi ils étoient sujets à se plier et à réfléchir des images confuses des objets.

(1) L. 10 , c. 19.

(2) Archimède , qui a vécu environ deux cents ans après Démocrite , connoissoit parfaitement bien les miroirs ardents , ainsi qu'il paroît par un de ses ouvrages qui nous est resté , où il démontre que la figure parabolique est celle qui est la plus propre à les former.

(3) Most. act. 1. scen. 3. passim. Epidic. act. 3. sc. 3.

(4) *Ut speculum tenuisti , melius ne oleant argentum manus.*
Most. , act. 1. scen. 3.

(5) L. 7 , c. 3.

Sénèque (1) étoit encore mieux instruit dans ce genre. Il connoissoit la propriété qu'ont les miroirs concaves qui réfléchissent, d'agrandir les objets, et il parle de plusieurs autres genres de miroirs, qui diminuoient ou qui présentoient divers autres changemens bizarres de la figure humaine. Il savoit aussi qu'une portion de sphère creuse étoit la figure qui convenoit pour les miroirs qui agrandissent. Il connoissoit également les miroirs qui multiplient, dont il fait une mention particulière.

Pline donne encore de plus grands détails à cet égard. Il dit qu'ils sont d'étain et de cuivre, composition qui est la même que celle dont on se sert en général aujourd'hui. Il rapporte cependant, que les miroirs d'argent étoient préférés, et furent d'abord introduits par Praxitèle, du temps du grand Pompée. Je présume qu'il entend ici l'argent pur : car il paroît, par le passage de Plaute ci-dessus cité, que l'argent faisoit au moins partie de leur composition, dans des temps fort reculés. Probablement on peut s'en être servi comme métal blanc, pour remplir le même but auquel on emploie maintenant l'étain, celui de blanchir et de durcir le cuivre. Les miroirs d'argent étoient cependant, suivant Pline, si communs, que les esclaves en faisoient ordinairement usage. Il dit que la

(1) *Suntque ista à quibusdam ita composita ut possint detorque in præcum ; nam , ut dixi , sunt specula quæ faciem prospicientium obliquent ; sunt quæ in infinitum auçant , et humanum habitum excedant , modumque nostrorum corporum.*
SENEC. natur. quæst. l. I. c. 15.

Sestæ pilæ pars. — SENECA nat. quæst. l. I. c. 4.

proportion de l'étain au cuivre étoit deux parties du premier métal à une du second, proportion qui paroît avoir été la plus estimée. Il y avoit d'autres proportions : l'une consistoit en des parties égales de cuivre, de plomb et d'étain (1) ; une autre consistoit en deux parties de cuivre, deux de plomb, et une d'étain ; mais celles-ci étoient regardées comme très-inférieures, parce que le plomb faisoit beaucoup de tort à la qualité de la composition. Il parle des différentes formes (2) de miroirs dont on faisoit usage, tels que les concaves, les convexes, les multiplians, ceux qui rendent difformes, etc. (3). Leur propriété de brûler, lorsqu'ils étoient exposés aux rayons du soleil, étoit aussi connue de Pline.

Aulugelle parle aussi de plusieurs propriétés de miroirs, qui montrent qu'on connoissoit bien alors leur nature et leur construction, telles que la non-inversion des objets, l'apparition d'un objet au centre du miroir concave, et plusieurs autres (4).

(1) L. 33, c. 9.

(2) L. 35, c. 17.

(3) L. 11, c. 107

(4) En terminant la version de ce morceau, le traducteur ne peut s'empêcher de souhaiter, qu'un plus grand nombre de personnes se livrent à la traduction des nombreux et excellens ouvrages qui existent dans les langues étrangères. Ce travail peut s'allier avec celui des divers états de la société, et on peut s'y livrer à la ville et à la campagne, avantage que n'ont pas plusieurs autres genres de connoissances où l'on a besoin de secours, qu'on ne trouve que dans les grandes villes. Pour répandre davantage la connoissance des langues,

LITTÉRATURE GRECQUE.

NOTICE de deux manuscrits de RACINE.

LES grands écrivains nous intéressent dans leurs plus foibles essais ; ceux même de leur première jeunesse doivent mériter quelque attention. On y aperçoit pour l'ordinaire leur goût naissant, la marche de leur esprit et le germe de leurs talents. Cela m'a engagé à faire quelques recherches sur les écrits de l'immortel Racine. Le Franc de Pompignan possédoit plusieurs auteurs anciens, la plupart sortis de l'imprimerie des Étienne, chargés de notes marginales, de la main de ce grand poète. Sur les exemplaires de Sophocle et d'Euripide, il y avoit même quelques morceaux traduits en vers ou en prose. J'ignore ce que sont devenus ces livres précieux ; mais j'ai trouvé à la bibliothèque nationale deux petits volumes in-12,

souhaitons qu'on publie promptement des traductions interlinéaires dans chaque langue, même dans les langues orientales, en y adaptant, s'il se peut, des caractères plus simples et qui se rapprochent des nôtres, comme Volney vient d'en donner un modèle dans son ouvrage intitulé : *Simplification des langues orientales*. Quand ces traductions qui peuvent être dans le genre de celle de Luneau-de-Boisjermain et de la Grammaire allemande de Gerard-de-Pamfeld seront terminées, il seroit important qu'on en mit deux ou trois exemplaires dans la bibliothèque publique de nos départemens et des villes qui contiennent plus de 20,000 habitans. Il y a lieu de croire que le commerce, les arts, les sciences et l'humanité, retireroient de grands avantages de l'exécution de ce projet.

dont l'un renferme quelques extraits de Virgile , d'Horace, etc., sans aucune remarque ni traduction, suivis de notes explicatives des odes Olympiques de Pindare. L'auteur tâche d'en pénétrer le sens ; en quoi il réussit, et c'est où il se borne. Ces notes remplissent 57 pages, et on ne peut douter qu'elles n'aient été écrites par Racine, étant parfaitement semblables, pour le caractère, aux remarques sur les X premiers livres de l'Odyssée, lesquelles sont contenues, en 126 pages, dans l'autre volume. A la tête de celui-ci, on lit ce qui suit : « Quand mon père a écrit ces remarques, en 1662, il avoit 22 ans. Il écrit à Uzès ». L'auteur du poëme de la religion avoit donc eu ce volume entre les mains, et, à sa mort, il aura passé à la bibliothèque.

Voici ce que Racine observe d'abord : « Horace » loue le commencement de ce poëme dans son art » poétique, et dit qu'Homère est bien éloigné de la » conduite de ces poëtes qui font de grandes pro- » messes à l'entrée de leur ouvrage, et qui donnent » après cela du nez en terre ; au lieu qu'Homère » commence modestement, et montre ensuite de » grandes choses. Homère laisse Ulysse dans l'île de » Calypso, durant tous les quatre premiers livres, et » il ne le fait paroître qu'au V.^e C. pendant il parle » de ce qui se passe entre les Dieux au sujet d'Ulysse, » et décrit l'état où étoit sa maison à Ithaque. Ulysse » est toujours persécuté, et toujours sous la protection » de Pallas ; et il n'y a que ces deux divinités qui » soient opposées l'une à l'autre dans l'Odyssée, au » lieu que, dans l'Iliade, tous les Dieux sont divisés

» en deux partis ; et l'on voit même que tout se passe
» fort doucement entre Neptune et Pallas qui n'ose
» ouvertement résister aux desseins de son oncle ,
» comme on voit au livre XIII.^e, où elle dit en pro-
» pres termes à Ulysse qui se plaignoit , qu'elle l'avoit
» abandonné depuis la prise de Troie ».

Racine transcrit ensuite les vers qui l'ont frappé dans chaque livre, et c'est toujours avec beaucoup d'exactitude. Il traduit et explique ces vers avec autant de goût que de sagacité. Il compare souvent Homère avec les poètes et les romanciers anciens et modernes. Son fils observe, dans une note : « On voit » que mon père, dans sa jeunesse, étoit plein d'Héliodore qu'il cite souvent ». Il paroît aussi avoir aimé les romans satyriques de Barclay, dont il rapporte quelques traits. Mais Virgile est sur-tout l'auteur qui lui fournit le plus de sujets de comparaison. Il se rend compte à lui-même de ce qui le frappe davantage dans cet ouvrage du poète grec. Pour faire connoître sa manière de voir et de sentir, citons-en plusieurs exemples.

Au premier livre, il dit : « C'est une belle chose de » voir comment l'hospitalité est exercée dans l'Odyssée, et la vénération avec laquelle on y reçoit tous » les étrangers. C'est ce qu'on voit bien au long, au » livre VII.^e, dans l'île des Phéaques, où Ulysse est » reçu comme un roi, sans qu'on le connaît, et au » livre XIV, où il est reçu par son fermier, sous la » figure d'un pauvre vieil homme.... Peut-être Ho- » mère étant errant, comme il étoit, et n'ayant point » de pays certain, a voulu être bien reçu dans les pays

» étrangers ». Cette conjecture n'est point fondée. Plus on se rapproche de l'enfance des sociétés, plus on y voit l'hospitalité en honneur. Les Grecs, en se civilisant, furent assez heureux pour conserver très-long-temps cette vertu que nous ont fait perdre le luxe, l'égoïsme, et cette politesse tant vantée, qui rend l'homme si faux, si dur, etc.

« Homère décrit admirablement (au IV.^e livre)
 » l'arrivée d'Hélène. Et, sans mentir, c'est un plaisir
 » de voir comme il s'entend à faire une description.
 » Il remarque les plus petites choses, et les fait toutes
 » paroître devant les yeux. Ainsi on croit voir arriver
 » Pénélope avec toute sa modestie, quand il décrit
 » qu'elle vient ; tout de même, quand Télémaque se
 » va coucher ; et ici on voit Hélène paroître avec
 » éclat et avec majesté, quoiqu'il la décrive en mé-
 » nagère ». Ce qu'Homère dit d'Hélène, soit dans
 l'Iliade, soit dans l'Odyssée, seroit l'objet d'observa-
 tions curieuses ; et certainement la matière n'est pas
 encore épuisée. Racine, qui avoit été sans doute aussi
 bon fils qu'il fut bon père, s'attache principalement à
 Pénélope, et remarque les égards que Télémaque
 avoit pour elle. « On voit là, dit-il, un bel exemple
 » du respect que les enfans doivent avoir pour leur
 » mère ; car qu'y avoit-il de plus juste, ce me semble,
 » de faire sortir Pénélope de la maison d'Ulysse, qu'on
 » croyoit mort, afin qu'elle se mariât, et qu'elle n'a-
 » chevât pas la ruine de la maison ? Cependant Tél-
 » maque dit que cette parole ne sortira jamais de sa
 » bouche, etc. »...

Ulysse est représenté, au V.^e livre de l'Odyssée,

allant pleurer seul dans un endroit solitaire de l'île de Calypso. Là-d. ssus Racine observe : « On ne peut » pas mieux décrire un affligé. Il est assis, dit Homère, » sur le rivage de la mer, où il nourrissoit sa douleur » de larmes, de gémissemens et d'inquiétudes, versant » des pleurs dans la mer sur laquelle il avoit toujours » les yeux attachés. Il semble qu'on voit un homme » qui cherche la solitude pour pleurer, et qui regarde » la mer à cause de la passion qu'il a pour son retour. » Ainsi Virgile dit des Troyennes, au V.^e livre de » l'Enéide :

. cunctæque profundum
Pontum adspectabant flentes.

On remarque, au VI.^e livre de l'Odyssée, Nausica de neurant ferme, lorsque ses compagnes fuyent à la vue d'Ulysse. « C'est une marque, ajoute Racine, » d'un esprit bien né, de n'être pas timide ; et c'est ce » que Barclai exprime fort bien, en la personne de » Polyarque qui étoit avec une troupe d'enfans de son » âge ». J'ai oublié les paroles ; c'est vers les derniers » livres. Ainsi, au VIII.^e de l'Enéide, Pallas, fils » d'Evandra, vient hardiment au-devant d'Enée ».

Les observations relatives à notre langue méritent encore plus d'être rapportées, venant d'un homme tel que Racine à qui elle doit sa perfection, sur-tout en poésie. Pour construire un vaisseau, Calypso donne à Ulysse, dans le V.^e livre de l'Odyssée, entre autres choses, un villebrequin et des clous. « Tant » Homère est exact à décrire les moindres particu- » larités, ce qui a bonne grace dans le grec ; au lieu

» que le latin est beaucoup plus réservé et ne s'amuse
 » pas à de si petites choses. La langue sans doute est
 » plus stérile, et n'a pas des mots qui exprime si heu-
 » reusement les choses que la langue grecque. Car on
 » diroit qu'il n'y a rien de bas dans le grec : les plus
 » viles choses y sont noblement exprimées. Il en va
 » de même de notre langue : car elle fuit extrême-
 » ment de s'abaisser aux particularités, parce que les
 » oreilles sont délicates, et ne peuvent souffrir qu'on
 » nomme des choses basses, dans un discours sérieux,
 » comme une coignée, une scie et un villebrequin.
 » L'italien au contraire ressemble au grec, et exprime
 » tout, comme on peut le voir dans l'Arioste, qui est,
 » dans son genre, un caractère tel que celui d'Ho-
 » mère ». Racine va trop loin ; notre langue n'est
 pas si difficile ; ou bien, grâce à ses soins, elle a
 beaucoup changé. Rien n'est plus imprudent, dit
 Homère, au VII.^e livre, que ventre affamé. « La
 » langue française, continue notre illustre auteur, ne
 » souffriroit pas dans un poëme héroïque cette façon
 » de parler, qui semble n'être propre qu'au burles-
 » que. Elle est ordinaire dans Homère. En effet, nous
 » voyons que, dans nos poëmes et même dans les
 » romans, on ne parle non plus de manger, que si les
 » héros étoient des dieux qui ne fussent pas assujétis
 » à la nourriture ; au lieu qu'Homère fait fort bien
 » manger les siens à chaque occasion, et les garnit
 » toujours de vivres, lorsqu'ils sont en voyage. Virgile
 » en fait aussi mention, quoique plus rarement ; et il
 » ne le fait que dans des occasions importantes...
 » Mais, dans Homère, il en est fait mention presque

» par-tout , et plus encore dans l'Odysée ; parce
» qu'ici Homère ne parle presque que des affaires
» domestiques, au lieu que l'Iliade est pour les ac-
» tions publiques ». Le X.^e livre de l'Odysée est
remarquable par la métamorphose allégorique des
compagnons d'Ulysse , chez la magicienne Circé.
Revenus à leur premier état , ils témoignent une vive
joie qu'Homère compare à celle des jeunes veaux ,
lorsqu'ils aperçoivent leur mère , au retour du pату-
rage. « Cette comparaison , assure Racine , est fort
» délicatement exprimée ; car ces mots de veaux et
» de vaches ne sont point choquans chez les Grecs ,
» comme ils le sont dans notre langue qui ne veut
» presque rien souffrir , et qui ne souffriroit pas qu'on
» fit des eclogues de vachers , comme Théocrite , ni
» qu'on parlât du porcher d'Ulysse , comme d'un
» personnage héroïque. Mais ces délicatesses sont de
» véritables foiblesses ». Aussi en sommes-nous beau-
coup revenus ; et peut-être même que nous ne
tarderons pas de tomber dans le défaut opposé. Tout
change avec les mœurs , et les nôtres ne sont déjà plus
celles de nos pères. Au jargon des cours pourroit bien
succéder l'idiome des camps. D'ailleurs , le style révo-
lutionnaire ne se perdra pas entièrement ; il reste
toujours d'assez fortes traces des grandes révolutions ,
dans la langue des peuples qui les ont subies. Ce sujet
seroit intéressant à traiter ; mais contentons-nous de
l'indiquer , et hâtons-nous de revenir aux remarques
de Racine.

Quelques unes concernent l'explication des termes
employés par Homère. On sait que ce poëte donne

souvent à Minerve l'épithète de *γλαυκῶπις*, c'est, suivant notre illustre auteur, « comme diroient nos » vieux traducteurs, Minerve aux yeux pers, c'est » entre le bleu et le vert : car ce n'est pas bleu tout- » à-fait, comme on voit par ce passage de Cicéron , » l. I. de *Nat. deor. Lasios Minervæ , cœruleos* » *Neptuni*, etc. On voit cette couleur dans les » yeux du chat ; d'oà vient que quelques uns l'ont » appelée *felineus color*; mais beaucoup mieux dans » ceux du lion. De-là vient que les poètes donnent » ces yeux à Minerve qui étoit une guerrière. En un » mot, ce sont des yeux forts, reluisans et perçans ». Racine fait des remarques à-peu-près semblables sur les épithètes particulières à Junon, à Vénus, etc. Les Scholiastes avoient déjà épuisé cette matière ; et il est inutile de s'y arrêter davantage.

Dans la description de l'île de Calypso, Homère dit que les prés étoient parsemés d'une plante, à laquelle il donne le nom de *σελίνον*. « C'est, assure » Racine, ce qu'on appelle, en latin, *apium*, du » persil ; c'est une herbe de jardin, et qui n'est pas » champêtre. Ainsi, ces prés-là doivent s'entendre » aussi pour des jardins ; et on peut dire que cette » belle île étoit en partie inculte et en partie cultivée, » ce qui fait un beau mélange. Aussi, ajoute-t-il, » qu'un dieu l'auroit admirée avec plaisir ». Cette explication me paroît peu naturelle. Homère parle en cet endroit de *Ῥελοσέλινον paludarium*, l'ache des marais, dont Théophraste fait mention, *Hist. Plantar.* l. VII, c. VI. Mais pour éclaircir cet objet, ainsi que toute la nomenclature des plantes nommées par Homère, il faudroit composer une

botanique homérique, avec le même goût et le même savoir que A. L. Millin a montrés dans sa minéralogie homérique. Son plan nous paroît excellent, et le seul qu'on doive suivre. Les écrits d'Homère sont, comme il le dit fort bien, l'encyclopédie des temps héroïques. En conséquence, Jacob-Fréd. Reimman avoit cru faire suffisamment connoître, dans un ouvrage imprimé en 1728, avec ce titre énigmatique, *Ilias post Homerum*, l'état de toutes les sciences et des arts au temps de ce grand poète. Il n'a point atteint ce but, faute de connoissances et de méthode. D'ailleurs, il oublie entièrement la botanique, la zoologie, la minéralogie, et plusieurs autres sciences qui devoient être traitées chacune en particulier.

Racine n'a pas été au-delà du X.^e livre de l'Odysée. Je viens de rapporter un assez grand nombre de ses remarques, pour qu'on puisse s'en faire une juste idée. Elles pourroient être sans doute de quelque utilité pour ceux qui commencent à étudier Homère. Mais un pareil avantage ne me paroît pas capable de déterminer à livrer à l'impression ces essais de la jeunesse d'un grand homme. Il s'en étoit occupé pour sa propre instruction, et non à dessein de les rendre publics. La cupidité et l'ignorance n'ont que trop souvent outragé la mémoire des écrivains célèbres, en publiant leurs écrits posthumes. Respectons sur-tout celle de Racine, qui, après avoir longtemps travaillé, avec Boileau, à traduire en vers Homère, livra aux flammes ce qu'il en avoit fait. Certainement, il n'auroit pas épargné ces remarques, s'il avoit pu imaginer qu'on fût tenté un jour de les imprimer. S. C.

ŒUVRES MORALES de PLUTARQUE, traduites en français, par DOMINIQUE RICARD, tomes XVI, et XVII. A Paris, chez la veuve Desaint, libraire, rue du Foin, Jacques, l'an troisième de la République (1795), in-12, le premier de 488 pages, et le second de 508.

C'ÉTOIT une grande entreprise que de traduire les œuvres morales de Plutarque. Le citoyen Ricard l'a suivie avec persévérance et l'a exécutée avec succès. Écoutez-le, rendant compte lui-même de son travail, page 81, tome XVII. » Après avoir rempli » la tâche longue et pénible que je m'étois imposée, » qu'il me soit permis de reporter un instant » mes regards sur la carrière que j'ai parcourue. » De tous les écrivains de l'antiquité, dont le temps » a respecté les ouvrages, Plutarque est un de ceux » qui méritent, à plus juste titre, d'être universelle- » ment répandus, et de devenir familiers à toutes » les classes de lecteurs ; mais beaucoup moins connu » comme philosophe, que comme historien des » hommes illustres de la Grèce et de Rome, les » traités de morale étoient presque oubliés, ou n'é- » toient guère lus que de quelques savans, qui les » citoient à l'appui de leur opinions, ou pour » l'éclaircissement de quelques point d'antiquité et » de littérature. Tout le monde lisoit les vies des » grands hommes, où l'éclat des actions, l'agrément » du récit, le développement des caractères, et » sur-tout les comparaisons qui les terminent, et qui
grands

» sont , incontestablement , la plus belle partie de
» cet ouvrage , excitoient l'intérêt des lecteurs. Mais
» ses écrits philosophiques étoient rarement lus ; et ,
» il faut en convenir , un grand nombre de ces
» traités offroient des difficultés capables d'arrêter ,
» de rebuter même tous ceux à qui des motifs par-
» ticuliers ne faisoient pas un devoir de les surmon-
» ter ». Le judicieux traducteur divise ensuite ces
traités en trois classes , la première composée de ceux
purement moraux , la seconde d'écrits philosophiques ,
et la troisième de ceux relatifs à des objets d'antiquité ,
de mythologie ou à des usages peu connus , comme ap-
partenant à la vie privée des anciens. « Les traités de
» la première classe sont presque tous d'une lecture fa-
» cile ; mais ceux des deux autres classes sont en
» général hérissés d'épines , et ne peuvent être éclaircis
» que par des recherches longues et pénibles , que
» par un travail difficile qui exige un temps , une
» patience et une application que peuvent seulement
» s'imposer ceux qui ont entrepris de les traduire ».
Il parle ensuite d'Amyot et lui rend justice. Sans
doute que si la traduction des vies des hommes
illustres , faite par cet habile homme , auquel notre
langue doit beaucoup , a conservé bien des charmes ;
d'un autre côté celle des œuvres morales est presque
insupportable et souvent inintelligible. Amyot n'avoit
pas autant de secours que le laborieux Ricard , qui
s'est trouvé heureusement à portée de consulter plu-
sieurs excellens manuscrits de la bibliothèque natio-
nale , et a profité des travaux d'un grand nombre
de savans sur différens traités. Le principal mérite

d'une semblable traduction est celui d'être fidèle et écrite avec clarté ; c'est ce qu'on ne peut refuser à celle des œuvres morales , par le citoyen Ricard. Nous croyons même que son travail sera fort utile au savant Wyttembach qui , depuis vingt-cinq ans , s'occupe d'une édition grecque de ces œuvres. On nous assure qu'elle est actuellement sous presse en Angleterre.

Notre traducteur , malgré son amour pour Plutarque , le juge néanmoins avec beaucoup d'impartialité. « Quelques-uns de ses traités ne sont que » des compilations sans ordre et sans choix , où sou- » vent les mêmes faits et les mêmes opinions sont » rapportés d'une manière différente , selon les au- » teurs qu'il suit. Il paroît qu'il en avoit extrait un » grand nombre sur chaque matière ; et qu'avant de » composer , il ne se donnoit pas le temps de com- » parer , le flambeau de la critique à la main , les » diverses traditions qu'il avoit recueillies , pour les » apprécier , les juger , et éviter ainsi les contradic- » tions que l'on trouve entre ses divers ouvrages. Il » cédoit trop facilement au besoin impatient qu'il » avoit d'écrire , etc... Je dois cependant dire ici , » à sa décharge , que les traités , où ces défauts se » font le plus remarquer , ne passent pas pour être » de lui , et qu'en effet on ne pourroit , sans injus- » tice , les attribuer à un auteur aussi judicieux et » aussi sensé que Plutarque. Tels sont , en parti- » culier , ses histoires parallèles , grecques et ro- » maines , ses opinions des philosophes , son traité » des fleuves et des montagnes , et peut-être ses

» apophthegmes. Quelques autres paroissent être
» l'ouvrage de sa jeunesse, et de ces declamations
» qui servoient à exercer les jeunes gens dans les
» écoles. C'est le jugement que j'ai porté des discours
» sur la fortune des Romains, sur la vertu d'Alexandre
» et sur la gloire des Athéniens : ses ouvrages de
» physique et de métaphysique contiennent des
» erreurs qu'il faut imputer à son siècle, plutôt qu'à
» son ignorance. Il est des traités où il a montré une
» partialité étonnante, où il a oublié ces principes
» de modération et d'équité, qui, en général, ca-
» ractérisent les jugemens qu'il porte. Mais, malgré
» ces défauts, Plutarque sera toujours un de ces
» écrivains qu'on relira sans cesse, parce qu'on ne
» peut le lire sans éprouver le desir de devenir
» meilleur ».

Rien de plus judicieux que tout ce qu'on vient de lire, et peu de traducteurs sont animés d'un esprit de critique aussi sage. Mais si le citoyen Ricard ne croit pas, avec raison, que les histoires parallèles, les opinions des philosophes et le traité des fleuves, ne soient pas de Plutarque, il auroit dû les rejeter à la fin, sous ce titre : *Ouvrages faussement attribués à Plutarque*. Nous croyons encore que les trois derniers traités cités sont de la même classe; on a sur-tout montré, dans l'*Examen critique des historiens d'Alexandre*, que le discours sur la vertu de ce prince est évidemment supposé. Le traité sur les fleuves et les montagnes n'est pas moins indigne de la plume de Plutarque. On peut seulement le regarder comme un monument curieux de la

vanité extravagante et mensongère des Grecs, qui vouloient rapporter à eux l'origine de toutes choses. A la suite de la traduction de cet écrit, on trouve celle de plusieurs fragmens. Elle auroit été plus complète, si l'auteur avoit eu connoissance de ceux qu'a tirés des manuscrits d'Arsenius, et rassemblés C. Fr. Matthæi, à la fin de son édition des traités de la fausse honte et de la fortune, imprimés à Moscou, 1777, en cinq pages in-8.^o Ce XVII.^e et dernier volume des œuvres de Plutarque est terminé par une excellente table des matières, ce qu'on néglige trop dans nos meilleurs ouvrages. Mais revenons au XVI.^e, qui renferme le fameux traité d'Isis et d'Osiris.

Non-seulement ce traité est précédé, comme tous les autres, d'un sommaire ou analyse raisonnée, et accompagné de notes au bas des pages; mais encore il est suivi d'un long commentaire, où l'auteur rapporte les différentes explications du texte de Plutarque. Il auroit fourni la matière d'un gros volume in-folio, s'il avoit fallu tout dire. Ainsi l'on doit lui savoir gré d'avoir été si court. Il paroît cependant adopter trop facilement les idées de Gœbelin et de Paw. Celles du premier l'ont séduit; ce ne sont pourtant que les rêveries d'un homme d'esprit, qui avoit plus d'imagination que de véritable savoir. Nous trouvâmes un jour sur sa table ce même traité d'Isis et d'Osiris, et aussitôt nous nous pressâmes de lui faire quelques questions sur les endroits difficiles du texte; il nous répondit avec franchise, qu'il ne le lisoit que dans la traduction anglaise de Squire. Les langues qu'il vou-

loit ramener à une origine primitive et commune, ne lui étoient connues que par les dictionnaires. On l'auroit souvent convaincu d'ignorance, si, par ses amis, il n'eût pas engagé des critiques judicieux et instruits à se taire. Il avoit fait les frais de gravure et d'impression de son volumineux ouvrage ; il étoit sans fortune ; on ne vouloit pas le ruiner. Comment peut-on se flatter de pouvoir réduire en un seul système la mythologie des Egyptiens et des Grecs, composée de parties hétérogènes, et dont l'amalgame est impossible ? Jamais les savans ne se guériront donc de cette manie systématique, qui fait rétrograder sans cesse l'esprit humain ; ils s'opiniâtreront donc éternellement à compiler des traditions mythologiques, à les présenter sous toutes les faces, à ressasser des passages répétés jusqu'à la nausée, à remplacer les vieux rêves par des nouveaux, le tout pour amonceler du sable sur la plage orageuse de l'opinion. Le savant Ricard auroit dû se défier encore davantage des observations de Pavv ; quelques-unes sont à la vérité ingénieuses, mais la plupart ne renferment que des paradoxes si révoltans, qu'elles commencent à avoir perdu le droit d'être réfutées. Nous parlerons autrement des conjectures de Jablonski ; elles ont beaucoup de vraisemblance ; et son ouvrage, *Pantheon ægyptiacum*, est le meilleur qui ait paru sur la religion des Egyptiens. Peut-être que le citoyen Ricard auroit dû se borner aux explications qui s'y trouvent. Du reste sa traduction réunit le mérite de la clarté à celui de la fidélité, ce qui étoit assez difficile. Les morceaux de ce traité que nous pourrions transcrire, le prouvent

roient évidemment ; mais ils n'offriroient que peu d'intérêt. Citons plutôt deux passages tirés des fragmens de Plutarque.

Le premier est dans ce qui nous reste de l'écrit sur la noblesse, attribué à ce philosophe. « Il est juste , » dit-il, que les nobles soutiennent la gloire de leur » origine ; *mais* de manière *cependant*, qu'elle ne » leur inspire pas de l'arrogance, et qu'ils n'insultent » point aux *roturiers*. Ils doivent se souvenir qu'ils » sont nés pour la destinée commune à tous les hommes, » et qu'ils peuvent éprouver un jour le sort de Polydore, dans Euripide, plaignant Hécube sa mère :

Ma mère ! ah, que du sort la rigueur vous outrage !
 Fille de tant de rois, voir dans l'esclavage ?
 Quel dieu vous arrachant du comble des honneurs.
 Se plut à vous plonger dans l'excès des malheurs ?

Le citoyen Ricard écrit également bien en vers et en prose. Mais nous n'approuvons pas le terme de *roturiers* qu'il emploie dans la traduction de ce passage. Il est impropre, les anciens n'ayant aucune idée de ce que nous appelions *roture*. Voici le second passage : « Le proverbe dit : *Ne donnez pas une* » *épée à un enfant*. Et moi, je dirai : Ne donnez » pas des richesses à un enfant, ni de l'autorité à un » homme sans instruction. Esope disoit que le moyen » que tout allât au *plus mal*, c'étoit que tout le » monde voulût se mêler de tout ». Ah ! que cet Esope avoit de bon sens ! Malheureusement les hommes ne profitent guère de ses leçons.

Encouragé par le succès de sa traduction des

œuvres morales, le citoyen Ricard travaille à celle des vies des hommes illustres. Malgré les charmes qu'on trouve encore dans le langage suranné d'Amyot, malgré la réputation de fidélité qu'avoit acquise Dacier, nous ne doutons pas que notre laborieux écrivain ne fasse entièrement oublier ce dernier traducteur, et moins lire le premier. En louant le goût et l'érudition qu'il a montrés dans ses notes sur les œuvres, nous l'exhortons à faire encore plus d'usage des écrits des différens savans, sur les vies, dans les remarques critiques et historiques, dont elles seront vraisemblablement accompagnées.

P O É S I E.

H Y M N E A L A B E A U T É.

FRAGMENT d'un poëme sur l'imagination.

TOI que l'antiquité fit éclore des ondes,
Qui descendis du Ciel, et règues sur les mondes;
Toi, qu'après la bonté, l'homme chérit le mieux;
Toi qui nacquis un jour du sourire des Dieux,
Beauté, je te salue ! Hélas ! d'épais nuages,
A mes yeux presque éteints, dérobent tes ouvrages.
Voilà que le printems reverdit les coteaux,
Des chaînes de l'hiver dégage les ruisseaux,
Rend leur feuillage aux bois, ses rayons à l'aurore.
Tout renaît ; pour moi seul, rien ne renaît encore,
Et mes yeux, à travers de confuses vapeurs,
Ont à peine entrevu ces tableaux enchanteurs.

Plus aveugle que moi , Milton fut moins à plaindre ,
 Ne pouvant plus te voir , il sut au moins te peindre ;
 Et lorsque par leurs chants , préparant ses transports ,
 Ses filles avoient fait entendre leurs accords ;
 Aussitôt , des objets , les images pressées ,
 En foule s'éveilloient dans ses vastes pensées ;
 Il chantoit , et tes dons , tes chefs-d'œuvres divers ,
 Éclipsés à ses yeux , revivoient dans ses vers.
 Hélas ! je ne puis pas égaler son hommage ;
 Mais , dans mes souvenirs , j'aime encore ton image ,
 Source de volupté , de délices , d'attraits ,
 Sur trois règnes divers tu répands tes bienfaits.
 Tantôt , loin de nos yeux , dans les flancs de la terre ,
 En rubis enflammés , tu transformes la pierre ,
 Tu donnes en secret , leurs couleurs aux métaux ,
 Au diamant ses feux , et leur lustre aux cristaux.
 Au sein d'Antiparos , tu filtres goutte à goutte
 Tous ces glaçons d'albâtre , ornement de sa voûte ,
 Edifice brillant , qui dans ce noir séjour ,
 Attend que son éclat brille à l'éclat du jour.
 Tantôt , nous étalant ta pompe éblouissante ,
 Pour colorer l'arbuste , et la fleur , et la plante ,
 D'or , de pourpre et d'azur , tu trempe tes pinceaux ;
 C'est toi qui dessinâs ces jeunes arbrisseaux ,
 Ces élégans tilleuls et ces platanes sombres ,
 Qu'habitent la fraîcheur , le silence et les ombres.
 Dans le monde animé , qui ne sent tes faveurs !
 L'insecte , dans la fange , est fier de ses couleurs.
 Ta main , du paon superbe étoila le plumage ,
 D'un souffle tu créas le papillon volage ;
 Toi-même , au tigre horrible , au lion indompté ,
 Donnes leur menaçante et sombre majesté.
 Tu départis aux cerfs la souplesse et la grace.
 Tu te plus à parer ce coursier plein d'audace ,
 Qui , relevant sa tête et cadencant ses pas ,
 Voit et cherche les prés , l'amour et les combats.

A l'aigle , au moucheron , tu donnas leur parure ;
Mais tu traitas en roi le roi de la nature ,
L'homme seul eut de toi , ce front majestueux ,
Ce regard tendre et fier , noble , voluptueux ,
Du sourire et des pleurs l'intéressant langage ,
Et sa compagne enfin fit ton plus bel ouvrage ,
Pour elle tu choisis les trésors les plus doux ,
Cette aimable pudeur qui les embellit tous ,
Tout ce qui porte au cœur , lattendrit et l'enflamme ;
Et les graces du corps ; et la douceur de l'ame ;
L'homme seul contemploit ces globes radieux ;
Sa compagne parut , elle éclypsa les cieux ;
Toi-même t'applaudis en la voyant éclore ;
Dans le reste on t'admire , et dans elle on t'adore.
Que dis-je ? cet éclat , des formes , des couleurs ,
O Beauté ! ne sont pas tes plus nobles faveurs.
Non , ton chef-d'œuvre auguste est une ame sublime ,
C'est l'Hopital si pur , dans le règne du crime ;
C'est Molé , du coup-d'œil de l'homme vertueux ,
Calmant , d'un peuple ému , les flots impétueux ;
C'est Bayard , dans les bras d'une mère plaintive ,
Sans tâche et sans rançon , remettant sa captive ;
C'est Crillon , c'est Sully , c'est toi , divin Caton ,
Tenant entre les mains un poignard , et Platon ,
Parlant et combattant et mourant en grand homme ,
Et seul resté debout , sur les débris de Rome.

D E L I L L E .

LE PARRICIDE.

Imitation d'une ancienne ballade écossaise.

EDOUARD, WINIFREDE.

WINIFREDE.

O mon fils , mon cher fils ! rassurez votre mère ,
Pourquoi ce front lugubre et ce poignard sanglant ?

EDOUARD.

Aigri par vos discours , transporté de colère ,
Là-bas dans la forêt , ô ma mère , ma mère !
J'ai , sur le noble oiseau que je chérissais tant ,
Puni l'ingratitude et les torts de mon père.

WINIFREDE.

O mon fils , mon cher fils ! vous trompez votre mère.
Là-haut sur cette tour je l'aperçois vivant.

EDOUARD.

Ma perte en est plus grande ; ô ma mère , ma mère !
C'est mon beau destrier dont j'ai percé le flanc.

WINIFREDE.

Quoi ! cette foible perte ainsi vous désespère !
Votre beau destrier commençoit à vieillir ;
Et n'en avez-vous pas d'aussi beaux à choisir ?
Ou calmez vos regrets , ou soyez plus sincère.

EDOUARD.

C'est feindre trop long-tems , ô ma mère , ma mère !
L'oiseau , le destrier sont vivans tous les deux.
Le sang que vous voyez est celui de mon père.

W I N I F R E D E.

O mon fils , mon cher fils ! que prétendez-vous faire ?
Qu'allez-vous devenir après ce coup affreux ?

E D O U A R D.

Dans ce bateau fragile , ô ma mère , ma mère !
Je vais fuir pour toujours ce rivage odieux.

W I N I F R E D E.

Vous fuirez le manoir bâti par vos ancêtres ,
Des trésors du printemps ce parterre émaillé ,
Ces fertiles coteaux et ces vallons champêtres ?

E D O U A R D.

Ah ! déjà le manoir bâti par mes ancêtres ,
Des trésors du printemps ce parterre émaillé ,
Ces fertiles coteaux et ces vallons champêtres
Me reprochent le sang dont mon bras est souillé.
La loi vaudra bientôt que j'en sois dépouillé
Et je les abandonne à de plus dignes maîtres.

W I N I F R E D E.

Mais le touchant objet dont vous êtes l'époux ,
Vos aimables enfans , que leur laisserez-vous ?

E D O U A R D.

L'opprobre de mon nom , les pleurs et l'indigence.
Le ciel doit sur ma tête épuiser son courroux ;
Et sentirois-je assez le poids de sa vengeance ,
Si j'attendois pour eux un avenir plus doux ?

W I N I F R E D E.

Ne réservez-vous rien à votre tendre mère ,
Dont l'unique desir fut de vous rendre heureux ?

E D O U A R D.

Je laisse , en frémissant , à ma coupable mère ,
 Les malédictions de l'enfer et des cieux ,
 Pour avoir fait de moi l'assassin de mon père.

Par A. G. L.

S P E C T A C L E S.

THÉÂTRE DE LA RUE FAVART.

*Première représentation du BRIGAND, drame à
 ariettes, en trois actes et en prose.*

CETTE pièce, jouée, pour la première fois, le 7 thermidor, a eu beaucoup de succès. Le poëme est de Hoffmann, auteur de Stratonice, la musique est de Kreutzer.

La scène est en Irlande, au temps du protectorat de Cromwell.

On se rappelle le trait horrible de ce colonel Kirke, lequel avoit promis à une jeune femme la liberté de son mari, à condition qu'elle céderoit à ses desirs; après avoir abusé de la foiblesse de cette infortunée, il la conduisit à une fenêtre d'où il lui fit voir son époux suspendu à un gibet.

L'auteur du Brigand n'a pris que le motif de ce trait. Fidèle aux convenances théâtrales, il a imaginé des moyens intéressans et un dénouement heureux. Il a attaché à son action les accessoires politiques

des évènements de ce temps-là. Il l'a fait avec goût, et en homme qui compose un tableau et non des portraits. Ce colonel Kirke est présenté tel qu'on se le rappelle d'après les historiens. C'est ce monstre qui comme on sait, marchoit escorté d'une élite d'égorgeurs, qu'il appelloit ses *Agneaux* (Lambs).

Cette pièce a paru composée avec l'art qu'exige ce genre d'ouvrages. On a remarqué de la rapidité dans la marche, et de l'intérêt dans les situations. Une observation qu'un journal tel que le nôtre ne doit pas omettre, c'est que l'auteur a su produire de l'effet sans bizarrerie dans les moyens, sans déclamation dans le langage. Les caractères sont aussi tracés avec vérité, et avec le degré d'énergie que ces pièces peuvent comporter. Enfin, la diction a la pureté que commande le respect pour la langue, la précision qu'exige la nature du dialogue, et même cette sorte d'élégance que transmet ordinairement à la prose le talent d'écrire en vers, talent que le citoyen Hoffmann a prouvé dans *Nephté*, *Phèdre*, *Stratonice*, etc. Nous faisons ici ces remarques, parce qu'il est temps que la critique seconde le public, disposé à distinguer ceux qui n'oublient pas qu'écrire est un art, et qui en étudient les secrets.

On a applaudi en général à la musique, mais particulièrement au final du deuxième acte, et à l'air que chante Jenny au troisième acte. L'auteur a eu raison de supprimer, à la deuxième représentation, l'air que chante le colonel Kirke. Cet air étoit à-la-fois méplacé et sans effet.

Les acteurs ont joué la pièce avec beaucoup d'en-

semble. Mais les spectateurs ont particulièrement témoigné à la citoyenne *Chevalier* le plaisir que leur a fait la manière dont elle a conçu son rôle, et celle dont elle l'a rendu. Chaleur, sensibilité, grâce et décence, telles sont les qualités qu'on s'est plu à reconnoître dans son jeu.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

SOCIÉTÉ des sciences, à Haarlem.

LA société hollandaise des sciences a tenu son assemblée annuelle le 21 mai 1795. Le président directeur l'a ouverte par un rapport sur les quatre questions, dont le terme de réponse étoit expiré le 1.^{er} novembre 1794.

Elle avoit reçu à la question sur *l'Amour de la patrie*, un seul mémoire, ayant pour devise : *Ob patriam pugnando vulnera passi*, etc. La société a jugé que ce mémoire ne méritoit pas d'être couronné, et elle n'a pas proposé de nouveau cette question pour cette année.

Les trois autres questions, savoir : — 1.^o La question sur l'accroissement de l'insalubrité de *Batavia*, ses causes et les moyens de la corriger ; — 2.^o pourquoi l'accroissement considérable de l'eau, qui a eu lieu dans le *Bas-Rhin* depuis le commencement de ce siècle, n'augmente pas sa profondeur ; — 3.^o sur l'usage de l'*opium* dans la dissenterie,

sont restées sans réponse. La société n'en a répété que la seconde.

Pour y répondre avant le 1.^{er} novembre 1797.

La société a arrêté , pour cette année , les questions suivantes :

I. « La société a décrété d'offrir le prix ordinaire d'une médaille d'or à celui qui lui aura présenté le plan le plus convenable , suivant son jugement , pour l'instruction populaire dans les parties les plus intéressantes de la physique , par lesquelles les citoyens moins instruits , et qui ont peu de fortune , pourroient avoir occasion d'en acquérir quelque connoissance. »

La réponse doit être envoyée avant le 1.^{er} janvier 1796.

II. « De quelles plantes indigènes , qui ne sont pas en usage jusqu'ici , pourroit-on se servir pour une bonne nourriture , et à bas prix ? Et quelles plantes nourrissantes exotiques , ou qui se trouvent dans d'autres pays , pourroit-on cultiver ici pour le même but ? »

La réponse doit être envoyée avant le 1.^{er} novembre 1796.

III. « Faire voir , par des expériences , quelles sont les avantages et les désavantages de l'inspiration de plusieurs mélanges de différentes espèces d'air ou gaz dans des maladies phthisiques , ainsi que le docteur *Beddoes* l'a recommandé , et quelle est la manière la plus convenable de les employer. »

La réponse , *idem*.

IV. « Donner la démonstration la plus évidente de

l'utilité des ventilateurs sur nos vaisseaux de guerre, allant aux Indes orientales, et autres, pour conserver la santé des marins, et pour la guérison de leurs maladies, et faire voir, par des expériences, quelle espèce de ventilateurs est la plus convenable et la moins coûteuse, et quelle manière de s'en servir est préférable. »

La réponse avant le 1.^{er} novembre 1797.

Les questions proposées ci-devant par la société, et auxquelles elle désire que l'on réponde d'une manière satisfaisante, sont celles-ci :

I. « Quelle est actuellement la méthode que suivent les Indiens et les Chinois dans le traitement des maladies internes et externes ? Quelles sont, à cet égard, les productions naturelles du pays, dont ils font usage ? »

Proposée en 1784, et répétée en 1790. La réponse doit être envoyée avant le 1.^{er} novembre 1795.

II. « Que nous apprennent les dernières découvertes en chimie sur la nature de la fermentation, et quels avantages en résulteroit-il pour certaines fabriques, dans lesquelles on fait usage de matières fermentatives ? »

Proposée en 1792. La réponse doit être envoyée avant le 1.^{er} novembre 1795.

III. « Quelle lumière le système chimique de *Lavoisier*, et la manière de rechercher, d'après ce système, les parties constituantes des matières animales, végétales, et autres, répandent-ils sur la science physique du corps humain, et sur la connoissance de ce qui peut lui être utile ou nuisible,

et

et quels sont les avantages qui peuvent en résulter actuellement pour la médecine ? »

Proposée en 1793. La réponse doit être envoyée avant le 1.^{er} novembre 1795.

IV. « Quels avantages la nature humaine a-t-elle retirés de l'étude de la métaphysique , et quelles vérités réellement utiles a-t-elle mises au jour ou démontrées , lesquelles , sans cette étude , fussent restées inconnues ou incertaines ? »

Proposée en 1793. La réponse doit être envoyée avant le 1.^{er} novembre 1795.

V. « Quelles sont les plantes indigènes , les moins connues jusqu'ici par leur vertu , que l'on pourroit employer avec utilité , et qui , dans nos pharmacopées , pourroient remplacer les remèdes exotiques ? »

Les mémoires , que la société attend sur cette question , doivent présenter , non-seulement les vertus et les avantages de ces remèdes indigènes d'après des témoignages étrangers , mais aussi des preuves et des observations faites originairement dans nos provinces.

Proposée en 1793. La réponse doit être envoyée avant le 1.^{er} novembre 1796.

VI. « Quels sont les objets du règne minéral , dans l'étendue des sept Provinces-Unies et pays associés , dont on pourroit , par des recherches ultérieures , espérer , avec quelque fondement , de l'utilité pour la patrie ? » — Cè n'est pas une simple nomenclature de ces minéraux que l'on demande , 'on désireroit en même-temps qu'on exposât les raisons qui peuvent faire espérer que la patrie retireroit

réellement quelque avantage de ces recherches plus exactes.

Proposée en 1789, et répétée, pour la seconde fois, en 1794. La réponse doit être envoyée avant le 1.^{er} novembre 1796.

VII. « Qu'est-ce que l'expérience a appris concernant l'utilité de quelques animaux qui sont, en apparence nuisibles, sur-tout dans les Pays-Bas; et quelle prudence doit-on donc observer à l'égard de leur extirpation? »

Proposée en 1794. La réponse doit être envoyée avant le 1.^{er} novembre 1796.

VIII. « Quelles sont les différentes races de moutons dans les Provinces-Unies, et quelles sont les différentes manières de les traiter? — On desire aussi de savoir leur grandeur et leurs poids ordinaires; les dimensions et le poids du tronc et des membres; la longueur, la finesse et le poids de la laine; le nombre des agneaux qu'elles donnent chaque année; et si le nombre majeur de vertèbres, que M. *Daubenton* a observé dans quelques races plus que dans d'autres, appartient à une race particulière, ou s'il mérite d'être regardé seulement comme un jeu de la nature, et si, entre les différentes races, il s'en trouve encore une qui soit originaire de ce pays-ci? »

Proposée en 1794. La réponse doit être envoyée avant le 1.^{er} novembre 1797.

Les questions, qui continuent d'être proposées pour un temps illimité, sont les suivantes :

I. « Comme la pureté de l'atmosphère a tant d'influence sur la santé des habitans, et qu'il est impos-

sible de respirer un air pur à Batavia , parce que l'eau de la rivière , dans laquelle on jette chaque jour une prodigieuse quantité d'ordures , croupit ou coule trop lentement , quel est le meilleur moyen d'augmenter la rapidité du courant , pour la nettoyer par-là de ces immondices , et procurer à Batavia un air plus pur et plus sain ? »

Proposée en 1779.

II. « Quelle est la meilleure méthode pour donner à la jeunesse de Batavia l'éducation la plus propre à cultiver son esprit , lui enseigner avec succès les arts et les sciences utiles , et lui inspirer les sentimens d'une saine morale ? »

Proposée en 1780.

III. « Que doit-on penser de la gradation que plusieurs philosophes , tant anciens que modernes , ont admise entre les êtres naturels , et jusqu'à quel point pouvons-nous parvenir à nous assurer de cette gradation , et de l'ordre que la nature y observe ? »

La société ne demande point de dissertations métaphysiques sur cette question ; elle ne jugera que les mémoires , dont les argumens seront tirés de *l'Histoire Naturelle*.

Proposée en 1781.

IV. « Quels seroient les moyens les plus prompts et les plus efficaces d'introduire et de rendre plus familier l'usage de la langue hollandaise parmi les Malais , les Javanais , les Cingalais et les Malabars ? »

Proposée en 1781.

V. « Jusqu'à quel point peut-on déduire une

théorie bien fondée sur la nature du feu , et sur la cause de la chaleur , d'après les expériences bien constatées et bien décisives qu'on a faites jusqu'à présent ; et qu'est-ce qu'on doit encore considérer comme indécis à ce sujet ? »

La société desire que celui qui veut aspirer au prix répète les expériences que d'autres ont faites en faveur de la théorie qu'il cherche à vérifier , au cas que ces expériences assignées ne soient pas assez constatées par des essais réitérés.

Proposée en 1783.

VI. « Si l'on peut prouver , soit théoriquement à *priori* , soit par une expérience indubitable , l'utilité , et conséquemment la nécessité de la contredigue (*Slaperdyk*) du Rhymland , en cas de débordement ? »

Proposée en 1786.

VII. « Comment les plantes prennent-elles leur nourriture ? Qu'est-ce qui leur est , à cet égard , favorable ou nuisible ? Et quelle direction peut-on tirer de ce qui est connu à cet égard , tant par rapport à l'agriculture en particulier , que par rapport à la culture des plantes en général ? »

Proposée en 1786.

VIII. « Quels sont , dans notre patrie , les objets du règne animal qui , d'après des recherches ultérieures , feroient espérer , avec quelque fondement , qu'elle pût en retirer quelque utilité ? »

La société ne demande pas la simple nomenclature de ces objets , elle souhaite que l'on expose en même-temps les raisons qui peuvent faire espérer

que ces recherches ultérieures procureroient quelque avantage à notre patrie.

IX. Quoique le mémoire de feu M. *Paul Frisi*, servant de réponse à la question sur les *Inégalités du mouvement des satellites de Jupiter*, soit imprimé, l'académie invite de nouveau à reprendre cette matière. Elle décernera un prix double à celui qui aura satisfait à ce qu'elle demande pour rendre plus achevé le mémoire de M. *Frisi*, suivant le programme de 1785, qui contient l'article suivant :

« La société ne demande pas tant que l'écrivain s'occupe uniquement de la théorie, déduite de la loi de l'attraction ; mais elle désire plutôt qu'on fasse des applications et des comparaisons de la théorie aux observations, afin que, par le plus ou moins d'accord avec les observations, on puisse juger du degré d'exactitude de la théorie, ainsi que de celle des autres. En tout ceci, la société se propose, pour but principal, d'obtenir, au moyen de ces recherches, des tables du *Mouvement des satellites de Jupiter*, plus exactes que celles qu'on a eues jusqu'ici ; soit que ces tables fussent construites d'après la seule théorie de l'attraction ; ou, si celle-ci ne suffisoit pas seule, en faisant en même-temps usage d'*équations empiriques*, déduites des observations ; et comme les observations, faites sur les troisième et quatrième satellites, sont moins exactes et moins fréquentes que celles des deux autres, la société se contenteroit que l'auteur satisfît à ce qu'elle demande, principalement par rapport aux premier

et second satellites , les observations dont ils sont susceptibles ayant le plus d'influence sur la navigation et la géographie. »

La société verra avec plaisir que les auteurs abrègent leurs mémoires, autant qu'il leur sera possible, en retranchant tout ce qui n'appartient pas essentiellement à la question.

Tous les membres ont la liberté de se mettre sur les rangs, pour obtenir le prix proposé, à condition que leurs mémoires, comme aussi les billets, qui renferment la devise, seront marqués par la lettre L.

Toutes les réponses aux questions proposées, de même que le dessus des billets, doivent être écrits d'une autre main que de celle des auteurs, et sans que leur nom et leur demeure y soient exprimés; mais elles seront soussignées d'une devise, et accompagnées d'un billet cacheté, qui porte la même devise en dehors, et dans l'intérieur duquel le nom et l'adresse de l'auteur soient pleinement exprimés et écrits de sa propre main. De plus, ces réponses doivent être écrites très-lisiblement en hollandais, français, latin ou allemand (mais en caractères latins), et envoyées à M. van Marum, secrétaire de la société.

Les réponses, proposées pour un temps indéterminé, doivent être envoyées avant le 1.^{er} novembre, puisque les mémoires qui arriveront plus tard ne pourront pas concourir pour cette année.

Le prix destiné à celui qui, au jugement de la société, aura le mieux répondu à chacune des questions

mentionnées ci-dessus, est (excepté celles pour lesquelles on offre un prix double) une médaille d'or, frappée au coin ordinaire de la société, au bord de laquelle sera marqué le nom de l'auteur et l'année de son couronnement; ou trente ducats (1), au choix de la personne à qui la médaille d'or aura été décernée. Il ne sera cependant pas permis à ceux qui auront remporté le prix, ou un *accessit*, de faire imprimer leurs dissertations, soit en entier ou en partie, soit à part ou dans quelque autre ouvrage, sans en avoir obtenu expressément l'aveu de la société.

Il sera permis à un chacun de remettre ou d'envoyer à l'un des directeurs, ou au secrétaire de la société, un ouvrage quelconque qu'il désireroit placer dans la collection de ses mémoires, muni seulement d'une devise, pourvu qu'on y joigne un billet cacheté, dans lequel le nom et la demeure de l'auteur soient marqués.

L I V R E S D I V E R S .

S C I E N C E S E T A R T S .

KONGL. Vetenskaps akademiens nya Handlingar, etc. — NOUVEAUX MÉMOIRES de l'académie des sciences de Stockholm, mois de janvier, février et mars, de l'année, 1793; à Stockholm, chez Lindhrys, 1793, in-8°.

Ce trimestre offre les articles suivans :

(1) 330 l.

1°. Introduction à la connoissance des vers en général, par M. Modeer.

2°. Briques propres à bâtir des fours de fonderies; par M. Swab. Pour ces sortes d'ouvrages il faut une matière qui résiste à ce degré de chaleur qui est nécessaire pour mettre le fer et le cuivre en fusion. La plupart des pierres crèvent ou se calcinent, et les briques ordinaires se vitrifient. M. Swab propose des briques faites de scories des fonderies pilées, et d'une argile pâle, rougeâtre, des bruyères; composition qui, d'après les expériences réitérées de l'auteur, s'est trouvée inaltérable au feu.

3°. Expériences pour employer les lichens à la teinture; par M. Westring. L'auteur donne le résultat de ses expériences, sur les lichens des montagnes (*lichenes umbilicati*) dont il a tiré de la couleur rouge, à différentes nuances, supérieure à Porseillé, et approchant de très-près de la cochenille, dont il se fait en Suède, tous les ans, une importation de cent mille livres pesant; ces objets feroient une épargne annuelle d'environ cinq cent mille rixdales.

4°. Description de deux nouvelles espèces de poissons, du genre de la perche; par le chevalier Thunberg. Ce sont les *perca 3 lineata*, et *7 fasciata*, habitans les mers du Japon. On en voit la figure gravée en taille douce.

5°. Description d'une nouvelle espèce de mouche, par M. Biercauder. L'auteur donne à cette espèce le nom de *musca subcutanea*. Elle se trouve sur la tige et sur les feuilles du bled, où ses traces sont marquées par des lignes jaunâtres et fanées. La nature

ayant voulu mettre des bornes à la multiplication de ces insectes nuisibles, leur a donné un ennemi qui en détruit les larves. C'est un petit ichnéumon, représenté sur la planche deuxième de ce cahier, aussi bien que la mouche et ses larves.

6°. Relation d'une excroissance squirreuse sur la langue, guérie par la ligature. Par M. Biverckland, avec une planche.

7°. Description d'une nouvelle espèce de laiche, trouvée en Suède; par M. Liljeblad. L'auteur nomme cette plante *carex obtusata*, et en donne le dessin sur une planche, il en avoit déjà fait mention dans sa nouvelle Flore suédoise; mais ayant cru de plus grands détails nécessaires pour constater l'existence d'un nouvel individu, dans un genre aussi nombreux, et où les espèces ne sont pas toujours faciles à distinguer, il en donne une description plus étendue.

8°. Observations sur la déclinaison de l'aiguille aimantée, durant l'apparition d'une aurore boréale, le 4 avril 1791, prises à Vleaborg; par M. Julien. On sait que Gassendi a donné la description d'une aurore boréale, d'une étendue et d'une magnificence extraordinaire, en 1621. Ferner et Bergmann avoient observé des phénomènes semblables en 1751 et 1764. Celle qui fait l'objet du mémoire de M. Julien n'est pas moins remarquable.

M A T I È R E M É D I C A L E.

MEMORIA sulla forza dell' alkali fluore per fermare l'emorragia de' vasi arteriosi e ve-

nosé, etc. — MÉMOIRE sur la vertu de l'alkali volatil fluor, pour arrêter l'hémorragie des vaisseaux artériels et veineux, par le docteur JOSEPH-MARIE LAPIRA, et par GAÉTAN LAPIRA, son fils, publié par ordre du Roi, à Naples, in-8°. de 47 pages.

Le hasard nous a servis dans mille occasions. Le docteur Lapira ayant coupé la crête à un coq, il en est survenu une hémorragie que rien n'a pu arrêter. Par un pur hasard, il fit tomber quelques gouttes d'alkali volatil fluor délayé dans de l'eau, aussitôt l'hémorragie cessa. Depuis cette découverte, on a tenté plusieurs expériences pareilles ; la première a été faite sur un mouton, à qui l'on a coupé l'artère crurale ; un plumaceau, trempé dans l'alkali volatil fluor, délayé dans de l'eau, et appliqué sur la plaie, a sur-le-champ arrêté l'hémorragie. Pour s'assurer ensuite si cette cessation ne provenoit pas de la contraction spontanée des muscles et de la rétraction de l'artère, le docteur Lapira, en répétant cette expérience sur une chèvre, a fait tenir l'artère, au moyen d'un crochet, par un aide ; mais malgré la violence de l'hémorragie, l'application du remède a suffi pour la faire cesser ; encouragé par ses succès, il invita plusieurs gens de l'art à assister à de nouvelles expériences qu'il alloit faire sur un bouc ; elles réussirent également. Alors, il lut un mémoire sur ce sujet, dans une séance publique du collège d'Avzzini ; on y amputa la cuisse à un bouc, et l'auteur arrêta le sang sans difficulté.

Quelque-temps après, le docteur Lapira fut appelé pour secourir un paysan, attaqué d'une abondante hémorragie du nez; l'alkali volatil fluor l'arrêta à l'instant; mais trois heures après, ce saignement reparut plus fortement que la première fois; l'application du même remède le fit disparaître pour ne plus revenir. Cette liqueur styptique étoit préparée avec quatre onces d'alkali volatil fluor et une livre d'eau.

V O Y A G E S.

REISE von Presburg durch Mähren, etc. VOYAGE de Presbourg pour aller en Transylvanie par la Moravie, les deux Siciles et la Hongrie; en trois parties. Francfort et Leipsick, 1793, in-8.º

La première partie rend compte du voyage par la Gallicie jusqu'en Transylvanie; la seconde regarde le séjour de l'auteur dans cette principauté; et la troisième, son retour d'Hermstadt à Presbourg. L'ouvrage est aussi amusant qu'instructif. Un séjour de deux ans dans la Transylvanie a mis ce voyageur en état de donner sur ce pays des renseignements plus essentiels que sur les autres qu'il n'avoit que parcourus. C'est là, dit-il, que l'on reconnoit les anciennes mœurs hongroises qui, dans la Hongrie même, se trouvent perdues par le mélange avec les Allemands. Il y a peu de familles hongroises de quelque considération, qui ne tiennent par des alliances à des familles autrichiennes, au lieu que les gentilshommes transylvains regarderoient presque comme un déshonneur d'épouser

une étrangère. Au lieu de se modeler sur les manières européennes, ils sont plus enclins à imiter la morgue et le despotisme de leurs voisins les Valaques. Ils ne tiennent à l'Europe que par le luxe. Les riches font venir de Vienne tout ce qui convient pour leur habillement et pour l'ameublement de leurs maisons, quoiqu'ils aient des fabriques de draps, de toiles, etc., et de très-bons ouvriers. Le pays abonde en eaux minérales, et pourroit en faire un article considérable de commerce, aussi bien que de l'huile de noix que leurs bois fourniroient en très-grande quantité. La dernière guerre contre les Turcs a facilité les communications par plusieurs bonnes chaussées que l'on doit aux soins de l'empereur Joseph II. Les Transylvains, sans aimer la mémoire de ce prince, lui paient un juste tribut d'admiration.

OBSERVATIONS, and remarks in a journey through Sicily, etc. — Observations et remarques faites dans un voyage en Sicile et dans la Calabre, l'année 1793 ; par BRIAN HILL. Nouvelle édition, 1794, à Londres, grand in-8°.

Cet ouvrage a paru pour la première fois en 1792. L'on y trouve, entre autres objets remarquables, la description du tremblement de terre qui a plongé la ville de Messine dans le deuil, et l'histoire de l'Étna.

VOYAGES intéressans pour l'instruction et l'amusement de la jeunesse, dans le goût du recueil de M. CAMPE. A Utrecht, 1792.

M. Campe a publié, sous ce titre, un recueil de voyages rédigés pour les enfans, qui a eu un très-grand succès. Celui-ci, dont il n'a encore paru que les premiers volumes, nous a été adressé par un de nos plus zélés correspondans, le citoyen Brez, naturaliste et philologue distingué, résident à Utrecht, qui en est l'auteur. Il contient la *relation des îles Pelewo*.

On sait avec quelle avidité les jeunes gens lisent les relations de voyages ; et l'impression que leur font les aventures de Robinson et d'autres également imaginaires. Accomoder des relations de ce genre à leur âge et à leur intelligence, substituer pour leur instruction des faits réels d'où puisse sortir une morale pure et instructive, à des faits imaginaires, c'est leur rendre un véritable service. Le citoyen Brez se propose de réimprimer ce volume, et d'en publier deux nouveaux. Nous ne pouvons que l'encourager à exécuter ce projet utile.

L I T T É R A T U R E G R E C Q U E.

ASCLEPIADIS BITHYNI FRAGMENTA, digessit et curavit Christianus Gottlieb Jumpert. A Weimar, au Bureau d'Industrie, 1794, in-8°. de 188 pages.

Le travail de l'éditeur mérite les plus grands éloges. On peut lui reprocher cependant un peu trop de prévention en faveur de son auteur.

GRAMMAIRE.

IL DIALOGHISTA italiano-tedesco ossia raccolta di molti dialoghi famigliari sopra diversi oggetti , con un estratto di proverbi , frasi , sentenze , precetti morali , ed istoriette piacevoli per uso della gioventù , etc. , con alcune favolette del Lessing ; il tutto compilato in amendue le lingue da BARTOLOMMEO BORRONI ; Milano , 1794 , presso Giuseppe Galeazzi , con approvazione , 8.º , 360 pag. — Le Dialogiste italien et allemand , ou recueil de dialogues familiers sur divers sujets , avec un choix de proverbes , de phrases , de pensées , de préceptes moraux , d'histories amusantes , et de quelques fables de Lessing ; compilé pour l'usage des commençans , dans les deux langues , par BARTHÉLEMI BORRONI ; Milan , 1794 , chez Joseph Galeazzi , 8.º , de 360 pages.

Cette compilation peut être utile à ceux qui veulent s'exercer à-la-fois dans les deux langues , et la variété des objets qu'elle contient amuse et intéresse. L'auteur a donné en 1788 une grammaire italienne-allemande , imprimée à Milan , dont la brièveté et la clarté ont assuré le succès.

POÉSIE HOLLANDAISE.

LES AVENTURES de Friso , roi des Gangarides et des Prasiates , poème en dix chants , par G. DE HAREN ; avec quelques autres pièces du même auteur , le tout traduit du Hollandais

par H. J. JANSEN. Paris, chez H. J. Jansen et compagnie, imprimeur-libraire, place du Muséum, Pan 3 de la République.

Cette édition n'est qu'une réimpression d'un livre fait pour avoir du succès. Le poëme de M. de Haren sur l'origine de la Hollande est suffisamment connu par les extraits que Clément en a publiés. C'est un des beaux ouvrages qui aient été faits en ce genre. Le fond en est un peu romanesque ; mais les situations sont neuves, les caractères nobles et bien soutenus, et les sentimens pleins de justesse et d'élevation. Le citoyen Jansen a rendu un service essentiel à la littérature, en le faisant passer dans notre langue. Il est précédé d'une notice d'histoire littéraire sur la poésie hollandaise, et terminé par différentes pièces fugitives du même G. de Haren. Nous pourrions donner quelque jour une notice détaillée sur la vie et les écrits de ce poëte batave.

T H É A T R E S U É D O I S .

SISI BRAHE, oder die neugierigen. SISI BRAHE, ou les Curieuses, drame en trois actes, par feu le roi de Suède, traduit du suédois en allemand, par M. GRUTSCHREIBER, secrétaire de l'ambassade prussienne à Stockholm. Berlin, chez Unger, 1794, avec le portrait de Gustave III.

Les auteurs de ce rang trouvent bien des admirateurs pendant leur vie, mais il est rare qu'on les traduise après leur mort. Cette pièce est le fruit des

heures de loisir d'un prince dont l'activité égaloit le génie et les lumières, et qui, enlevé à la fleur de son âge, avoit déjà moissonné tous les genres de gloire. Une pièce de théâtre est généralement regardée comme une lecture frivole ; mais qu'on se garde bien de considérer celle-ci comme un simple sujet d'amusement. C'est un trait historique qui présente un tableau fidèle des mœurs et de la politique du temps où les personnages sont placés, et où l'aurore de Gustave Adolphe promettoit déjà des jours heureux à la Suède. La connoissance du cœur humain, jointe à celle de toutes les ressources de l'art dramatique, en a fait un spectacle qui a produit un très-bel effet au théâtre. Les traits saillans de politique, de morale et d'humanité, dont l'action est parsemée, doivent ouvrir à ce drame l'entrée de la bibliothèque de tout homme qui a des connoissances et du goût.

Le prix de l'abonnement, pour l'étranger, est,
franc de port :

de 9 rixdallers en or,	}	pour l'année.
de 36 livres en espèces,		
de 20 florins de Hollande,		
de 5 rixdallers en or,	}	pour 6 mois, ou 12 numéros.
de 20 livres en espèces,		
de 11 florins d. Hollande,		

On s'abonne, pour la Suisse,
à Basle, chez J. R. PREISVERCH;
à Berne, chez la Société typographique.

Pour les Pays-Bas et Liège,
à Bruxelles, chez HORGNIETZ.

Pour la Hollande,
à La Haye, chez VAN CLEEF;
à Leyde, chez MURRAY, frères;
à Amsterdam, chez CHANGUION.

Pour l'Allemagne,
à Leipsick, chez Voss et Compagnie.

Pour le Nord,
à Hambourg, chez HOFFMANN.

Pour l'Italie,
à Livourne, chez MASI et Compagnie.

Pour l'Angleterre,
à Londres, chez JOHNSON, St. PAUL Church Yard.

T A B L E

Des Articles contenus dans ce Numéro.

<p>PHYSIQUE. <i>Essai sur le jeu</i>, par M. A. Fic- tat, pag. 1 HISTOIRE NATURELLE. <i>Elémens d'histoire naturelle</i>, par A. L. Millia, 14 ANATOMIE. <i>Observation sur une conception</i> <i>singulière</i>, par l'Éveillé et Mouillet, 23 ECONOMIE DOMESTIQUE. <i>Manière de faire du pain de riz</i>, 25 ARTS CHIMIQUES. <i>Lettre sur la Teinture du marbre</i>, par E. Salverte, 28 MÉTAPHYSIQUE. <i>Préliminaire de l'ouvrage sur</i> <i>l'instruction des sourds-muets</i>, par Sicard, 30 BEAUX-ARTS. <i>Suite des observations sur le sal-</i> <i>lon de 1765</i>, par Diderot, 51 <i>Tableaux d'Église</i>, <i>Sculpteurs</i>, 54 <i>Graveurs</i>, 64 VOYAGES. <i>Voyage de J. Long dans l'Amé-</i> <i>rique Septentrionale</i>, trad. par J. B. L. J. Billecoq, 72 BIOGRAPHIE. <i>Vie d'Olivier Cromwell</i>, par Jendy Dugour, 82 <i>Notice sur la vie et les écrits de</i> <i>P. Lyonnet</i>, par P. H. Marron, 85 HISTOIRE LITTÉRAIRE. <i>Notice sur J. B. Fiera</i>, 90 ARCHÉOLOGIE. <i>Connoissance que les anciens</i> <i>avoient du verre</i>, par Falconer, 92 LITTÉRATURE GRECQUE. <i>Notice de vieux manuscrits de</i> <i>Racine</i>, 103 <i>Œuvres morales de Plutarque</i>,</p>	<p>trad. par Domin. Ricard, 112 P O É S I E. <i>Hymne à la Beauté</i>, par De- lie, 119 <i>Le Parricide, imitation d'une</i> <i>ancienne ballade écossaise</i>, par A. G. L., 122 SPECTACLES. <i>Théâtre de la rue Favart. Le</i> <i>Brigand, drame à acttes</i>, par Hoffmann et Kreutzer, 124 NOUVELLES LITTÉRAIRES. <i>Société des sciences de Haarem</i>, 126 LIVRES DIVERS. Sciences et Arts. <i>Mémoire de l'académie de Stok-</i> <i>holm</i>, 135 Matière médicale. <i>Sulla forza del 'alkali fluore per</i> <i>fermare l'emorragia de' vasi ar-</i> <i>teriosi e venosi</i>, dall. J. M. La- pira, 137 Voyages. <i>Reise von Presburg durch Mäh-</i> <i>ren</i>, 139 <i>Observations in journey through</i> <i>Sicily by Brian Hill</i>, 140 <i>Voyages intéressans pour la jeu-</i> <i>nesse</i>, par J. Brez, 141 Littérature grecque. <i>Asclepiadis Bithyni fragmenta</i>, edent. Christ. Gottlieb Jumper, 141 Grammaire. <i>Il Dialoghista italiano-tedesco</i> di Bartolommeo Borroni, 142 Poésie hollandaise. <i>Les Aventures de Friso</i>, par G. Laran, poème traduit par H. J. Jansen, 143 Théâtre suédois. <i>Sisi Brake ou les Curieuses</i>, par feu le roi de Suède, traduit en allemand, par M. Grutschrei- ber, 144</p>
---	--

MAGAZIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par MILLIN, NOEL et WARENS.



Il n'y a presque plus d'ouvrages périodiques qui servent de dépôt aux inventions nouvelles et qui retracent l'histoire de l'esprit humain ; ceux qui ont cours semblent , pour la plupart , éviter avec affectation tout ce qui peut alimenter le goût des sciences et même de la morale. Seroit-il donc indigne de la Convention de s'occuper à réorganiser cette branche de l'instruction nationale ?

GRÉGOIRE, *Rapport sur les encouragemens , récompenses et pensions à accorder aux Savans* ; page 16.

CE Journal , auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué , une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences , tels que les citoyens BITAUBÉ , CABANIS , CAILLARD , CHENIER , DAUBENTON , DELILLE , DESFONTAINES , DOLOMIEU , FONTANES , FOURCROY , HAUY , HERMAN , LACEPEDE , LAGRANGE , LAHARPE , LALANDE , LAMARK , LANGLÈS , LAPLACE , LEBRUN , LEROY , P'HERITIER , MENTELLE , MORELLET , OBERLIN , SICARD , SUARD , VOLNEY , etc. etc. contribueront , contiendra l'extrait

N^o. X. Tome III.

des principaux ouvrages nationaux ; on s'attachera sur-tout à en donner une analyse exacte , et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donnera une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insérera les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences ; on choisira sur-tout ceux qui seront propres à en accélérer les progrès.

On y publiera les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rendra compte des expériences nouvelles, de la formation et de l'ouverture des Muséums. On y donnera un précis de ce que les séances des sociétés littéraires auront offert de plus intéressant , une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouvera des notices sur la vie et les ouvrages des Savans , des Littérateurs et des Artistes distingués dont on aura à regretter la perte , enfin les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal sera composé de six volumes in-8°. par an , de 600 pages chacun , et au moins de 24 gravures en regard des articles qui en exigeront. Il paroîtra tous les quinze jours un numéro de 9 feuilles.

Le prix de l'abonnement est à raison de 25 liv. pour trois mois , rendu franc de port par toute la République.

On s'adresse , pour l'abonnement , au Bureau du Magazin Encyclopédique , rue Honoré , N°. 94 ; et pour les objets relatifs à la rédaction , aux Rédacteurs , rue de Provence , N°. 48.

Il faut affranchir les lettres et charger celles qui contiennent des assignats.

SCIENCES ET ARTS.

EXTRAIT d'une lettre de P. MASCAGNI, docteur en médecine et professeur public d'anatomie en l'université de Sienne, à R. DESGENETTES, médecin en chef de la division de droite de l'armée de la République Française, en Italie.

Sienna en Toscane, le 30 juin 1795.

L'ANATOMIE, la chimie et l'agriculture se partagent, à l'ordinaire, tous mes momens.

Je suis maintenant occupé à publier une seconde édition de mon ouvrage sur le système complet des vaisseaux lymphatiques. Cette édition sera en deux volumes in-8.^o, et par conséquent d'un format beaucoup plus commode et plus aisé à se procurer que la première. Déjà le premier volume est imprimé : il contient la première partie, et j'ai eu soin d'y insérer les notes que j'avois renvoyées dans la seconde partie ; j'y ai aussi ajouté quelques articles importants, et un catalogue des préparations anatomiques qui se trouvent dans ce moment dans notre école.

Le second volume s'imprime actuellement ; il contiendra les trois premières planches de mon iconographie, et une diatribe tendante à confirmer par des expériences et de nouvelles observations ce que j'ai avancé, et que vous avez également sou-

tenu , sur la continuation des artères avec les veines dans toutes les parties du corps , et enfin à l'annir entièrement des fonctions animales les artères exhalantes et les veines absorbantes.

Quant à la suite de mes recherches chimiques sur les *Lagoni* , j'en ai été un peu détourné par mes autres occupations. Cependant en examinant le sel sédatif concret , j'ai trouvé un borax naturel , composé d'ammoniaque et d'acide sédatif ou boracique : cette combinaison n'est point surprenante puisque l'on trouve ces deux principes dans les vapeurs et les eaux des *Lagoni*.

On cultive beaucoup depuis quelque temps en Toscane le sainfoin , *onobrychis italica* , et la luzerne , *medicago sativa*.

J'ai aussi beaucoup propagé la culture des pommes de terre. Il y a deux ans qu'on en fait du pain , on les mêle à la farine de froment à la dose d'un tiers. Dans la cuisson on donne un feu plus lent et moins vif que pour le pain ordinaire. Ce mélange m'a paru plus sain que le pain de froment pur. Il est d'autant plus intéressant d'étendre cette branche de culture , qu'il est rigoureusement prouvé qu'un terrain planté en pommes de terre , rapporte de quoi nourrir quatre à cinq fois plus de personnes , qu'un terrain égal semé en froment.

Toute l'Europe plus éclairée , s'empressera un jour de cultiver cette plante , dont le plus précieux qu'elle ait reçu de l'Amérique.

Votre grande nation qui saisit avec tant de sagacité tout ce qui est utile saura en profiter , sur-tout dans les circonstances où elle doit se trouver.

Z O O L O G I E.

MÉMOIRE sur les rapports naturels du Tarsier, (Didelphis macrotarsus Gm.), lu à la société d'Histoire naturelle, le 21 messidor, an troisième, par les citoyens CUVIER et GEOFFROY.

Nous ne connoissons encore qu'une espèce de Tarsier, nous n'avions même vu que l'individu décrit par le citoyen Daubenton, lorsque nous avons déjà annoncé dans notre mémoire sur la classification des mammifères que le tarsier devoit former un genre particulier dans l'ordre des quadrumanes, et que ce genre lioit, à quelques égards, les animaux à quatre mains avec les cheiroptères ou chauve-souris. C'est ce que nous nous proposons de démontrer plus évidemment, aujourd'hui, que, grâces aux pénibles travaux des savans Thouin et Faujas, la collection stadloderienne est réunie à celle du Muséum d'histoire naturelle, sans que dans son transport elle ait éprouvé le moindre accident, et que nous avons pu y observer un autre tarsier conservé dans la liqueur.

Si, avant nous, les naturalistes se sont si souvent mépris et contredits, par rapport à la place que doit occuper le tarsier dans la grande chaîne des êtres naturels, il faut avouer que cet animal ne leur étoit pas assez connu. Le citoyen Daubenton n'en avoit vu qu'un individu, desséché et en assez mauvais état; il n'en avoit donc donné qu'une descrip-

tion incomplète, n'ayant pu décrire ni ses organes sexuels, ni ses mamelles, ni la forme des ongles de ses pieds de derrière, ni même la structure singulière de ses oreilles, qui, parce qu'elles étoient racornies, ne lui avoient paru que comme une grande conque nue et membraneuse : enfin, ce savant, si célèbre, et si utile par la précision et l'exactitude de ses descriptions, n'a pas fait mention de deux dents dont l'existence est néanmoins de quelque importance pour la détermination des rapports. Ce sont deux incisives, extrêmement petites, placées vers le haut, et sur le côté des antérieures de la mâchoire supérieure, presque entièrement cachées par la gencive, et que le citoyen Daubenton n'auroit pu appercevoir qu'en détruisant un animal si rare, que, depuis le temps qu'il l'a publié, personne n'a eu les occasions de faire, ou du moins n'a publié de nouvelles observations qui le fissent mieux connoître ; car les individus, observés par Pallas dans le muséum de son ami Schlosser, appartiennent évidemment à une autre espèce, comme nous aurons occasion de le faire remarquer dans la suite.

Le tarsier a donc été balotté, de genre en genre, par tous les zoologistes qui ont essayé d'en déterminer les rapports. Buffon, Zimmerman et Pennant en ont fait une gerboise : Blumenbach, Boddaert et Erxleben l'ont compris dans le genre des Makis ; enfin, dans la dernière édition du *Systema naturæ*, par Gmelin, on trouve le tarsier rangé parmi les *didelphis*.

Examinons si tous ces naturalistes ont rapporté l'espèce du tarsier à son véritable genre.

1.^o Les uns en ont fait une gerboise, parce que les jambes de derrière sont beaucoup plus longues que celles de devant : cependant comment réunir dans le même genre les gerboises, de l'ordre des rongeurs, qui n'ont que deux incisives à chaque mâchoire, qui n'ont point de canines, et dont toutes les molaires obtuses apprennent qu'elles sont frugivores, et le tarsier, dans lequel nous trouvons les trois sortes de dents, et dont toutes sont conformées de manière à nous faire croire que cet animal se nourrit d'insectes ? Les organes de la génération n'offrent pas moins de différences ; les mamelles sont, dans les gerboises, situées à la région abdominale, et à la poitrine dans le tarsier. Si nous descendions aux différences qui se trouvent dans leurs osseuses, nous trouverions la tête des gerboises semblable à un sphéroïde allongé, aplati sur les côtés ; les yeux placés vers la partie antérieure et latérale ; la fosse orbitaire confondue avec la temporale, etc. ; et pour le tarsier, une face pleine, les yeux très-près l'un de l'autre, occupant sur le devant de la tête un orbite excessivement grand, et néanmoins distinct de la fosse temporale ; mais il nous suffit de démontrer que les extrémités de derrière, dont la considération a pu seule et véritablement déterminé Buffon, Zimmermann et Pennant, à faire du tarsier une espèce de gerboise, quoique semblables en apparence, sont néanmoins composées d'élémens très-différens. En effet, dans les gerboises

L'allongement excessif des jambes de derrière dépend sur-tout d'un os assez gros, extrêmement allongé, qui, à lui seul, remplace tous les os du métatarse; conformation assez singulière, dont l'analogue se retrouve dans les ruminans et les solipèdes, et qui a conduit les Arabes, observateurs très-judicieux, à comparer les pieds des gerboises avec ceux des gazelles. Bien loin que la forme des pieds du tarsier rentre à quelques égards dans celle des animaux ruminans, ils ressemblent entièrement à ceux de tous les autres quadrumanes. Le tarse et le métatarse sont composés d'autant d'os, et tous ces os sont de même forme, également articulés, et n'ont qu'une grandeur proportionnelle au volume de la main, si l'on en excepte deux seuls, le scaphoïde et le calcanéum qui ont une longueur démesurée, et telle que leur grandeur est au volume des mêmes os, considérés dans les autres quadrumanes, à-peu-près dans la proportion de huit à un. Quoique toutes ces observations, si intéressantes pour juger des rapports du tarsier, soient encore inédites, nous ne les présentons pas ici dans tout leur développement, parce que nous comptons revenir sur cet objet, lorsque nous publierons l'anatomie et le squelette de ce précieux animal. Enfin, les mains des tarsiers et des gerboises offrent aussi trop de différences pour faire croire à l'identité de genre entre ces animaux. Dans le tarsier, toutes ont un pouce très-distinct, et des ongles aplatis: dans la gerboise, il n'y a pas de pouce distinct: les doigts des côtés, non-seulement sont très-éloignés des trois

intermédiaires, mais ils sont presque adhérens à l'os du tarse : ils ne peuvent donc pas servir au mouvement progressif de l'animal, lorsque les mains du tarsier lui donnent toute facilité pour grimper aux arbres, s'y attacher, etc.

2.^o Le tarsier n'appartient point au genre *didelphis*. Il en diffère par tous les organes de deuxième et troisième valeur : nombre des dents, position des mamelles, organes du toucher, forme de la tête, du corps, des extrémités, de la queue, etc. Dans les didelphes, les organes sexuels sont modifiés, non-seulement dans leur forme, puisque presque toutes les parties en sont doubles, mais même dans leur mode : toujours ces animaux naissent avant terme ; et pour recevoir ses petits fœtus, la femelle a sous le ventre un sac ouvert et fermé par des muscles, et soutenu par des os, qui sont particuliers à cette famille ; il n'est rien de semblable dans les tarsiers : ils ne sont donc pas de même genre.

3.^o On a rangé le tarsier parmi les *makis* ; c'est aussi avec ces animaux qu'il a le plus de rapport. Nous nous sommes assurés que les organes externes de la génération sont en tout semblables : verge pendante au devant d'un scrotum très-volumineux, deux mamelles pectorales placées sous les aisselles, co-existence des trois sortes de dents, mains et doigts parfaitement détachés ; pouce distinct, mobile séparément ; ongles applatis, etc. Il n'y a pas jusqu'à cet ongle long, courbe et creusé en gouttière, qui ne se trouve au deuxième doigt des pieds de derrière ; mais ce qu'il y a de remarqua-

ble, c'est qu'il s'en trouve un tout semblable au troisième doigt. Ces deux doigts sont plus courts que les autres.

Quoique tant de caractères se réunissent pour ramener le tarsier parmi les makis, il est encore impossible de le laisser dans le même genre. On se rappelle que les dents incisives fournissent un caractère de 3.^{me} importance, un caractère générique; et ici les incisives sont très-différentes pour le nombre, la forme et la position. Si déjà cette considération nous dispose à faire un genre du tarsier, la longueur extraordinaire du tarse, la forme des oreilles composées de lobule et d'oreillon, comme celles des *chauve-souris* et des *loris*, la grandeur excessive des yeux, les mamelles placées non en avant de la poitrine, mais sous les aisselles, la longueur de la queue, couverte, dans ses trois quarts supérieurs, d'écaillés et de poils verticillés et, dans le reste de sa longueur, de poils plus longs et plus fournis, viennent nous confirmer dans cette opinion. Ces différences sont même si frappantes, que l'on seroit tenté de croire qu'il y a loin de la forme des makis à celle des tarsiers, et qu'ici la marche de la nature s'est faite par un saut brusque. Mais nous connaissons deux espèces d'animaux qui, également en rapport avec les makis et avec les tarsiers, nous mènent par nuances insensibles de ceux-ci à ceux-là. Ces animaux sont, 1.^o le *paresseux pentadactyle du Bengale*, Vosmaër (*tardigradus cucang*. Bodd.). Cette espèce a deux incisives supérieures très-écartées, six inférieures rapprochées et déclives, les molaires courts; elle est lente et paresseuse. La 2.^o espèce est

entièrement nouvelle, connue seulement d'Adanson; et rapportée par lui du Sénégal. Ses dents incisives sont semblables, pour le nombre et la position, à du paresseux pentadactyle de Vosmaër; mais ses membres de derrière sont conformes comme ceux du tarsier; elle est vive, agissante, grimpe aux arbres, et se nourrit d'insectes. Ces deux espèces devront former deux genres nouveaux, d'autant qu'Adanson nous a assuré avoir distingué au Sénégal deux autres espèces différentes de celle dont il a rapporté la dépouille.

Il y a deux espèces de *tarsiers*. Celui indiqué par Pallas, dans ses *Glires*, page 275, est évidemment différent du tarsier décrit par le choyen Daubenton. Les incisives, dans le premier, sont obtuses, les intermédiaires supérieures aussi longues que celles d'en-bas; dans le tarsier de Daubenton, toutes ces dents sont pointues, les intermédiaires supérieures beaucoup plus longues: dans l'un, les canines inférieures sont plus courtes; dans le second, elles ont plus de longueur. Le tarsier de Pallas a aussi une dent molaire de moins; le nez est beaucoup plus large, les organes de la génération sont plus rapprochés du thorax; Pallas ne donne aucune description des couleurs du poil, parce qu'il n'aura pu les distinguer sur des individus conservés dans la liqueur. Il dit seulement que l'oreillon ou tragus est blanchâtre; il étoit brun dans notre tarsier. C'est par lui, que nous savons que ces animaux se trouvent dans les îles les plus éloignées de l'Océan indien, sur-tout à Amboine et à Macassar, et qu'ils sont connus des

habitans de cette dernière île , sous le nom de *Podje*.

C'est de ces deux espèces de tarsier , que nous proposons de faire un genre dans l'ordre des quadrumanes , caractérisé par les dents incisives au nombre de 4 à la mâchoire supérieure , et de 2 à l'inférieure.

Ce genre peut être considéré comme le chaînon qui unit les quadrumanes aux cheiroptères ou chauve-souris. Il se rapproche de l'un des genres de ce dernier ordre , par le nombre et la forme des incisives supérieures , par la position des manchettes , les organes de la génération , et les oreilles ayant le tragus détaché en forme d'oreillon. Les unes et les autres se nourrissent d'insectes. Enfin , nous jugeons , à la grandeur des yeux , que les tarsiers sont aussi des animaux nocturnes.

PHYSIOLOGIE VÉGÉTALE.

LE citoyen Girod Cl'ansans a communiqué à la société philomatique un commencement d'observations sur la nature du *Bissus velutina*. Lin.

Cette substance , qui croit abondamment sur les murs dans les lieux ombragés , est constamment de couleur verte. Une plaque , considérée au microscope , paroît composée d'une multitude de petits tubes entrelacés irrégulièrement , qui tous ont une de leurs extrémités ouverte et tournée vers la surface extérieure.

L'intérieur de ces tubes est complètement rempli de corpuscules presque ronds, qui, à une certaine époque, s'échappent par l'ouverture et se répandent sur leur surface extérieure, où ils donnent sans doute naissance à de nouveaux tubes. Ces tubes ainsi vidés se flétrissent, et leur couleur, considérablement altérée, finit par devenir jaunâtre.

Un tube de byssus, isolé sur une tuile, n'a pas montré d'apparence d'accroissement, mais la saison trop avancée en est probablement la cause.

Plusieurs tubes placés sous l'eau, et exposés au soleil, ont laissé dégager une multitude de bulles transparentes, qui s'élevoient continuellement à la surface, emmenant avec elles des portions de byssus qui se replongeoient aussi-tôt que la bulle étoit crevée. Ce phénomène n'avoit pas lieu ou ne l'avoit que très-faiblement la nuit et pendant les journées obscures.

On n'a pas pu constater la nature du gaz qui forme ces bulles; mais l'analogie indique que c'est le gaz oxygène.

L'acide nitreux attaque le byssus avec effervescence, cependant une portion reste indissoluble.

Le byssus se brûle assez difficilement; il donne beaucoup de fumée, et répand une odeur animale semblable à celle de la corne. Son incinération est encore plus difficile, et ses cendres forment plus du tiers du poids de ce qui a été brûlé.

Le citoyen Girod Chantrons regarde le *byssus velutina* comme un polype, et soupçonne que les espèces de bouquets formés par des corpuscules

amoncelés à l'ouverture des tubes, sont des bras. Il promet une suite à ces observations, lorsque le renouvellement de la belle saison lui permettra de les reprendre avec utilité.

M É D E C I N E.

EXTRAIT d'un mémoire sur la manie, lu à la société d'histoire naturelle, par le citoyen PINEL.

LE citoyen Pinel a lu, dans une des dernières séances, le résultat de ses observations d'une année, sur les variétés que présente la manie, dans l'hospice des fous de Bicêtre, et sur les principes du régime physique et moral qu'il a fait adopter pour concourir à la guérison de ceux qui en sont susceptibles. Des exemples nombreux qu'il a rapportés font voir que les divers ordres de savans et d'artistes paient, chaque année, leur tribut à cet hospice; il établit aussi la distinction bien caractérisée de la manie continue, et de celle qui n'est qu'intermittente ou périodique, et il fait remarquer les différences qu'offrent les accès dans leur invasion, leur marche et leur terminaison brusque ou graduée.

On ne peut qu'envier à l'Angleterre les asyles publics que la philosophie a consacrés aux maniaques, et l'art profond de les diriger de manière à produire les cures les plus inespérées. Mais les faits que le citoyen Pinel rapporte, et les règles

qu'il fait mettre en pratique dans l'hospice des fous de Bicêtre, indiquant qu'on y est déjà sur la voie des vrais principes, et qu'on doit tout attendre pour l'avenir de son zèle et de son expérience. Il fait voir les soins qu'on prend pour préparer aux insensés une nourriture d'une bonne qualité, le ton de fermeté et les moyens de douceur qu'on emploie tour-à-tour pour les contenir ; enfin, les innocens artifices qu'on met en usage pour prévenir leurs emportemens fougueux. On doit desirer que les obstacles divers qu'opposent encore d'anciens préjugés au bien que le citoyen Pinel veut opérer, soient entièrement levés. Puisse aussi le corps législatif, comme il le dit lui-même, reconnoître la nécessité de consacrer aux insensés un asyle séparé qui réponde à tous leurs besoins, et qui annonce, par une sage ordonnance, le respect qu'on doit au malheur et à l'infortune.

P H Y S I Q U E.

OBSERVATION de feu M. SILBERMANN, facteur d'orgues à Strasbourg, sur le branlement de la flèche de la ci-devant cathédrale de cette ville, communiquée par le citoyen OBERLIN.

Au rapport de Shaw, dans son voyage en Barbarie, on prête d qu'au village de Seedy Occuba, qui porte le nom d'un fameux général arabe, et qui est situé dans l'ancienne Mauritanie, il se trouve une

tour à côté du monument sépulchral de ce général, laquelle tremble lorsqu'on crie : *Tremble pour la tête de Seedy Occuba*. Ce conte mérite confirmation. Mais il est assez connu que des clochers se remuent au branle des cloches. L'exemple de la Charlotte de Reims ne laisse aucun doute là-dessus. Borch, dans ses lettres sur la Sicile, en cite un autre de la ville de Marsalla. Feu M. Silbermann, artiste, si justement renommé par les belles orgues de sa façon, porta son attention sur toutes sortes d'objets dans ses momens de loisir. Voici une observation qu'il m'a communiquée en 1778, et qui vient à l'appui de cette expérience. Elle mérite d'être conservée. C'est Silbermann qui va parler.

« J'avois mesuré la cathédrale en 1753, le 27 mai. L'année suivante, le 16 juin, vers les neuf heures du soir, la foudre tomba sur la flèche, et jeta en-bas la pomme de cuivre doré, qui avoit été posée sur celle de pierre en 1751. Le coup emporta le pilastre de la pomme, épais de 7 pouces $\frac{1}{2}$, et la moitié de la croix. Pendant qu'on étoit occupé aux réparations de ce dommage, je montai sur la cathédrale, le 23 septembre, en compagnie de mon ami Ottmanu, docteur en médecine, pour mesurer la largeur et l'épaisseur de la partie supérieure, à laquelle on travailloit. Je sortois de la couronne, pour monter plus haut, lorsqu'un maçon, qui se tenoit au-dessous, s'appuyant contre un pilastre de la couronne, commença à branler de toutes ses forces, et communiqua une douce commotion à la tour. Je m'en aperçus avec étonnement ; j'appel-

lai M. Kamm , qui étoit plus bas , pria le maçon de répéter le branlement. La tour branloit de nouveau. Etant grimpé plus haut , nous nous passâmes sur les barres de fer qui soutiennent la croix ; le maçon répéta le branlement dans la couronne. Il fut si fort dans ce moment-ci , que l'amî Ottmann , qui grimpoit en-haut , et n'en savoit point la cause , en fut saisi de frayeur , ce qui nous engagea à le faire cesser. »

Pour me convaincre encore mieux de cette observation , je la répétai en 1756 , en compagnie de M. Wencker , membre du magistrat d'alors. Nous nous avisâmes d'en appeler au témoignage de nos yeux. Pour cet effet , nous prîmes avec nous une caraffe , à demi-remplie d'eau. Arrivés dans la couronne , nous la posâmes sur le degré le plus haut ; un maçon , qui nous avoit suivi , embrassa le pilier sur lequel repose la pomme. Nous attendîmes que l'eau de la caraffe fût dans le plus parfait repos ; alors le maçon commençant à brauler avec force , l'eau remuoit fortement , et nous sentîmes branler la flèche comme d'un tremblement de terre. La répétition produisit le même effet plusieurs fois. Là-dessus , le maçon descendit dans la couronne , qui est à 32 pieds 9 pouces de la pomme , et fit de nouveau la même expérience. Ayant laissé le maçon dans la couronne , nous descendîmes au-dessous de la lanterne , à 69 pieds 1 ponce $\frac{1}{2}$ de la pomme ; ayant fait signe au maçon , il recommença le branlement , que nous ne sentîmes guère ; mais l'eau de la caraffe remuoit sensiblement.

M É T R O L O G I E.

AVIS INSTRUCTIF sur la fabrication des mesures de longueur à l'usage des ouvriers, par l'agence temporaire des poids et mesures.

EN conformité des décrets rendus successivement par les trois assemblées nationales, l'unité des mesures de longueur, dans toute la république, sera le mètre. Sa longueur est fixée à 3 pieds 11 lignes $\frac{11}{25}$ du pied dit de roi, ce qui fait à-peu-près 36 pouces 11 lignes $\frac{1}{2}$.

Toutes les autres mesures de longueur, soit plus grandes, soit plus petites, seront réglées d'après le mètre. En voici quelques-unes des plus usuelles. On verra que leur nom indique clairement leur valeur, ce qui est un des nombreux avantages de ce nouveau système que les hommes instruits et les amis d'un commerce loyal s'empressent d'adopter.

NOMS ET USAGES DES MESURES.

Décamètre.

Il est dix fois aussi long que le mètre, et vaut 30 pieds 9 pouces 16 lignes $\frac{2}{5}$. Des chaînes de cette longueur sont commodes pour mesurer les terrains d'une étendue ordinaire.

Double mètre.

Il équivaut à deux mètres ou 6 pieds 1 pouce 10 lignes $\frac{2}{5}$. Ainsi le double mètre peut remplacer la
toise

toise pour la mesure des terrains d'une petite étendue.

Mètre.

C'est la mesure qui remplacera l'aune ; il peut servir aussi à remplacer le pied et la toise dans la mesure des ouvrages de construction et autres. Enfin, la longueur du mètre est celle d'une canne ordinaire.

Demi-mètre.

Il est la moitié d'un mètre ou 1 pied 6 pouces 5 lignes $\frac{16}{12}$, longueur d'une règle ordinaire de bureau.

Double décimètre ou quintimètre.

Il est le cinquième du mètre, ce qui fait 7 pouces 4 lignes $\frac{11}{16}$. On pourra avoir une de ces mesures dans sa poche, sans qu'elle soit brisée ; elle peut remplacer l'usage du pied.

Décimètre.

Il est le dixième du mètre, et équivaut à 3 pouces 8 lignes $\frac{11}{16}$. Cette mesure est d'une longueur commode pour être mise dans un étui, comme seroit aussi le double décimètre à charnière.

Comment le mètre doit être divisé.

Le mètre ne se divise pas seulement en dix parties ou décimètres. Chacune de celles-ci est divisée en dix autres parties qui sont alors les centièmes de mètre, et qu'on appelle par conséquent des centimètres ; et chaque centimètre peut se diviser encore en dix autres

parties qui sont alors des millièmes de mètre, et qu'on appelle en conséquence des millimètres (1).

Pour les usages ordinaires du commerce, comme pour mesurer les étoffes, il suffit de diviser le mètre en 100 parties. Or le mètre étant plus petit que l'aune, et celle-ci n'ayant été divisée qu'en 32 parties au plus, on aura, en faisant usage du mètre, un plus grand degré de précision dans l'achat ou la vente des étoffes, que l'aune n'en pouvoit donner (2).

Fabrication de mètres.

Nous supposons d'abord qu'on veuille construire des mètres en bois pour remplacer les aunes, et nous dirons brièvement les principales attentions qu'il faut avoir pour qu'ils soient propres à cet usage. Nous parlerons ensuite de la construction des autres mesures linéaires ou de longueur.

Les bois qui conviennent le mieux à la construction de ces mètres et, en général, de toutes les mesures linéaires, sont ceux qui sont suffisamment durs, se dressent proprement, et ne se courbent pas sensible-

(1) Le centimètre équivaut à 4 lignes $\frac{10}{3}$ et le millimètre à $\frac{4}{9}$ de ligne.

(2) Celui qui avoit besoin de plus d'un quart d'étoffe en achetoit ordinairement un tiers, parce qu'il n'y avoit pas de degré bien marqué entre $\frac{1}{4}$ et $\frac{1}{3}$. Dans la nouvelle division, $\frac{1}{4}$ répondra à 25 centièmes, et $\frac{1}{3}$ à 33 centièmes. Or, depuis 25 jusqu'à 33, on peut choisir à volonté 26, 27, 28 d. et ainsi prendre la quantité d'étoffe nécessaire sans faire une dépense superflue.

ment par l'effet de l'humidité et de la sécheresse : tels le chêne, le noyer, le cornier et l'alisier, pourvu qu'ils soient bien secs.

Après avoir dressé les bois, soit quarrément, soit à pans, soit en forme de canne, on les coupe de longueur. La figure quarrée étant la plus facile pour le dressage, on devroit l'adopter de préférence ; et en donnant à chaque face du mètre la largeur de deux centimètres ou de 9 lignes environ, il aura toute la solidité et la légèreté nécessaires.

Pour couper le mètre de longueur, on pourroit prendre avec un pied dit de roi, ou sur une toise, 3 pieds 11 lignes $\frac{1}{2}$. Mais ce moyen est sujet à erreur, parce que le pied de roi, de même que la toise en usage dans les arts, ont rarement une grandeur bien juste. Il vaudra beaucoup mieux se procurer la vraie longueur du mètre, par le moyen de mètres modèles qui seront répandus et envoyés en quantité suffisante dans les départemens. Les artistes en trouveront près des autorités constituées et entre les mains de tous les ingénieurs civils et militaires, et ils leur seront communiqués sans difficulté. Les entrepreneurs et fabricans pourront aussi s'en procurer directement, en s'adressant à l'administration temporaire des poids et mesures.

Pour empêcher les mètres en bois de s'user trop vite à leurs bouts, il est bon de les garantir d'un étrier de fer battu ou de tôle. Mais il faut tenir compte de l'épaisseur de ces étriers dans la longueur totale. Si l'épaisseur de la tôle est d'une ligne, il faudra que le bois soit coupé à deux lignes de moins que la longueur du mètre modèle.

Les étriers s'adaptent aux bouts du mètre, et s'y fixent par le moyen de petits clous. Mais avant d'enfoncer tout-à-fait ceux-ci, on s'assurera si la longueur du mètre est d'une extrémité à l'autre conforme à celle du modèle. *Une erreur en plus ou en moins de la valeur d'un millimètre (qui est un peu moindre d'une demi-ligne), ferait rejeter la mesure, lorsqu'elle sera présentée au vérificateur pour être poinçonnée.*

Division des mètres.

Pour diviser le mètre, on peut employer plusieurs moyens. Le plus simple seroit d'avoir une bande de tôle d'un pouce de largeur, de deux millimètres ou une ligne environ d'épaisseur, qui eût exactement la longueur du mètre et 100 petites dents espacées également. Chacune de ces dents auroit un côté d'équerre avec la longueur de cette bande de tôle ou *calibre*; et la longueur de ce côté seroit de deux centimètres, qui est, comme nous l'avons dit, la largeur qu'on peut donner aux mètres en bois. En appliquant sur le mètre ce *calibre*, on y traceroit promptement et exactement les centimètres au moyen d'une pointe qu'on glisseroit le long de chaque dent, en appuyant un peu dessus. Il faut que ces divisions du calibre soient faites bien exactement. *Car si une ou plusieurs d'elles produisoient en plus ou en moins une erreur d'un millimètre, la mesure ne seroit point admise.*

Ces traits faits à la pointe ne sont que des indications de divisions. Il faut que celles-ci soient plus

visibles et plus durables. Pour cela, on peut faire usage d'un cisau de menuisier non tranchant et d'un marteau pour marquer suffisamment chaque trait dans le bois.

De dix en dix centimètres, on fichera au milieu des traits dont nous venons de parler, un petit clou; et on en mettra trois au trait du milieu, pour indiquer facilement les deux moitiés du mètre.

Enfin, pour faciliter l'usage du mètre, on pourra marquer sur une des faces contiguës à celle qui est divisée, les parties de l'aune qui y entreront; mais elles seront indiquées seulement par des traits enfoncés, semblables à ceux des centimètres, et n'auront point de cloux.

Le fabricant est tenu d'imprimer en creux sur la mesure le mot *mètre*, et en outre son nom et prénom, ou leurs lettres initiales, ou sa marque (1). On sait qu'on imprime de cette manière au moyen de poinçons et d'un marteau.

Tout ceci étant fait, on présentera le mètre au vérificateur. Si, dans sa construction, on a suivi les conseils que nous avons indiqués, il ne refusera pas de l'admettre et d'y appliquer le poinçon de la République. *Sans cette marque, aucune nouvelle mesure n'est légale.* Elle ne peut donc être employée dans le commerce.

Des mètres cannes.

Si on vouloit construire des mètres en forme de

(1) Ces conditions de même que celle de l'apposition du poinçon de la République, dont il est question plus bas, sont exigées dans toutes les nouvelles mesures en général.

cannes, il faudroit suivre une méthode un peu différente de celle que nous venons d'exposer.

La canne devroit être garnie en haut et en bas de matières qui ne s'usent pas facilement. La longueur du mètre se trouveroit comprise entre l'extrémité supérieure de la garniture d'en haut et l'extrémité inférieure de la garniture d'en bas ; et celle-ci devroit avoir un clou très-saillant pour garantir cette même extrémité.

Si on faisoit chaque garniture de la canne en deux parties, se réunissant à vis et à écrou, la longueur du mètre pourroit alors être comprise entre les extrémités des parties fixes. Elle seroit donc toujours la même, et la partie mobile de la garniture supérieure pourroit être saillante en forme de pomme ou de toute autre chose. Mais cette construction exige des précautions, et produit une augmentation d'ouvrage et de prix dont on peut se passer (1).

Pour que la surface de la canne soit lisse, et qu'on ne s'aperçoive pas facilement qu'elle est en même temps une mesure, on peut ne la diviser qu'en déci-

(1) Si la garniture inférieure de la canne étoit à vis et à écrou et en fer, on auroit de la peine au bout de quelque temps, d'en séparer la partie mobile, à cause de la rouille que l'humidité produit sur le fer. Pour empêcher cet effet, on pourroit faire la vis et l'écrou en cuivre ; mais à moins de donner à la vis une longueur suffisante et un pas très-fin, on risque de prendre la partie mobile, attendu que les secousses répétées qu'elle reçoit en faisant usage de la canne, l'ouvrent un peu chaque fois. Il est possible cependant d'éviter cet autre inconvénient, au moyen d'un ajustage particulier de la vis et de l'écrou. Nous en parlerons dans la note suivante.

mètres, subdiviser le seul décimètre d'en haut en dix autres parties, n'employer, pour marquer toutes ces divisions, que de petites chevilles en cuivre, en bois ou en os, dont la couleur tranche sur celle de la canne, et les couper à fleur de la surface de celle-ci.

Des doubles mètres.

Deux cannes de ce genre, mais ayant à leur extrémité, la première une vis, et la seconde un écrou, formeroient par leur réunion le *double mètre*. Dans ce cas, leur garniture à chaque extrémité pourroit être en cuivre (1).

Des décamètres.

Nous avons remarqué plus haut que le *décamètre* est la longueur qu'on donne aux chaînes pour mesurer les terrains d'une étendue ordinaire. On sait que ces chaînes sont faites avec un gros fil de fer. On peut donner à chaque chaînon la longueur de deux déci-

(1) Pour donner plus de solidité au double mètre, dans les parties qui se joignent, et pour empêcher qu'elles ne se séparent facilement, on pourroit construire la vis et l'écrou de la manière suivante. L'écrou doit être pratiqué dans un canon ou cylindre d'un diamètre plus petit que celui de la garniture à laquelle il appartient, et la vis doit se trouver isolée de sa garniture d'une distance égale à l'épaisseur du canon, par ce moyen, pendant que la vis se place dans l'écrou, le canon entre dans cet espace, et il en résulte que la vis se trouve entourée de l'écrou ou cylindre et d'une douille ou virole, ce qui rend cet ajustage très-solide, et que le double frottement de la vis dans l'écrou, et du cylindre dans la douille, empêche que les deux mètres ne se séparent aisément.

mètres, en y comprenant l'anneau ou sorte de S, qui unit ces chaînons. Mais nous conseillons d'employer de préférence des anneaux, parce que l'expérience a prouvé que les chaînes qui en sont garnies, se tendent et se plient plus facilement que lorsqu'elles ont des S. On sait aussi que le premier et le dernier chaînon doivent avoir une main pour tendre facilement la chaîne et pouvoir y fixer des piquets. Il est donc nécessaire que la longueur de cette main fasse partie de celle du chaînon auquel elle est unie, c'est-à-dire, que la main et le chaînon où elle est adaptée, fassent ensemble la même longueur que celle des autres chaînons. Quant aux moyens de construire ces chaînes, ils se réduisent à couper de longueur et à courber exactement le bout des chaînons, les anneaux et les mains.

Il y a des chaînes d'une longueur double de celles dont nous venons de nous occuper, ou de 61 pieds 7 pouces et $\frac{4}{7}$ de ligne, qui servent pour la mesure des terrains d'une grande étendue. On appelle ces chaînes des doubles décamètres, et leur construction ne diffère de la précédente, qu'en ce que le fil de fer doit être plus gros, et que les chaînons peuvent avoir un demi-mètre de longueur.

Des mètres et parties de mètre divisés en millimètres.

Les artistes qui voudront construire des mètres, des demi-mètres, et autres parties du mètre dans la division décimale et divisées en millimètres (1),

(1) Les parties du mètre qui dans cette division présentent

pourront examiner les mesures qui seront émises, portant le nom de modèles. La division, pour qu'elle soit exacte, est ce qu'il y a de plus difficile dans la construction de ces mesures. Et le moyen de la faire avec précision et promptitude, est de se servir de machines.

La plus simple de toutes, et par conséquent la moins dispendieuse, seroit de construire un outil ou espèce de poinçon, de la hauteur d'environ 15 centimètres ou 5 à 6 pouces à-peu-près. Sa partie inférieure auroit deux centimètres de largeur et environ deux millimètres d'épaisseur. Cet outil devroit être construit en très-bon acier. On le détremperoit à la manière ordinaire ; et, dès qu'on auroit donné à sa partie inférieure les dimensions que nous venons d'indiquer, on y tracerait les millimètres. Puis, avec une petite lime, on l'évandroit pour y pratiquer des dents semblables à celles d'une scie, ayant bien soin de ne pas entamer avec la lime les traits dont nous venons de parler, lesquels doivent être les extrémités des dents. Ceci étant fait, on retrempe l'outil. Il est alors en état d'être employé.

Mais, pour bien diriger l'outil sur la mesure à diviser, il faut qu'il ait un guide sûr. Ce guide est une règle en cuivre, posée de champ, et ayant des fentes verticales très-minces et à deux centimètres de distance. Dans ces fentes on introduiroit deux talons, qu'on auroit eu le soin de pratiquer à l'outil, ou ce qui seroit préférable, dans une boîte en fer où l'outil des longueurs commodes pour la construction des mesures, sont le *demi-mètre*, le *double-décimètre* et le *décimètre*.

se trouveroit fixé. Enfin, sur l'étal où on auroit fixé cette règle, on adapteroit des vis de pression, pour pincer la mesure à diviser et l'empêcher de varier.

Par ce moyen, cette mesure seroit fixée invariablement; et introduisant successivement de la main gauche l'outil dans les rainures de la règle, et saisissant de la main droite un petit marteau avec lequel on frapperoit sur l'outil, on diviseroit promptement et exactement la mesure proposée (1).

En examinant les modèles dont il a été parlé, on verra que les traits qui indiquent le 5.^e, le 15.^e, le 25.^e millimètre, etc., sont un peu plus longs que ceux des autres millimètres, à l'exception des traits qui répondent aux centimètres qui sont un peu plus longs que les premiers. On y verra aussi que les centimètres et les décimètres sont indiqués par des chiffres. Si on vouloit que les mesures en question fussent divisées de cette manière, il faudroit construire l'outil en conséquence, et avoir de petits pointons pour marquer les chiffres.

Nous ne parlerons pas de la fabrication des mesures de longueur en métal. Il suffira aux artistes qui les font ordinairement, de voir un modèle, pour qu'ils l'imitent parfaitement dans la construction des mesures

(1) Le mécanisme dont nous venons de parler, ainsi que le calibre en tôle que nous avons conseillé pour la division des mètres qui doivent remplacer les aunes, ont été imaginés et exécutés par le citoyen Lencir, ingénieur en instrumens de mathématiques, dont les talens distingués égalent son zèle pour tout ce qui peut contribuer au bien général.

de ce genre. D'ailleurs, nous serions obligés d'entrer dans beaucoup de détails que ne comporte pas l'étendue de cet avis.

V O Y A G E S.

LETTRES d'un voyageur, deux parties, à Amsterdam, et à Paris, chez Maradan, libraire, rue du Cimetière-André-des-Arcs.

CES lettres doivent avoir été écrites vers la fin de la guerre d'Amérique. L'auteur s'embarque sur un vaisseau hollandais pour le cap de Bonne-Espérance ; après une navigation de moins d'un mois, ce navire est pris par un vaisseau de guerre anglais, et le voyageur est emmené prisonnier en Angleterre. Un séjour très-court dans un village nommé Aresfort, quatre jours seulement passés à Londres, ne lui donnent pas le temps de s'étendre sur cette île célèbre ; il ne peut juger que de l'aspect du pays, de la magie des jardins, parcourir les monumens les plus connus, ceux qui attirent le plus les étrangers, et retrouver dans quelques conversations le caractère original qui distingue ce peuple.

Il revient en France, débarque à Calais, passe à Boulogne, et se fixe quelque temps dans la vallée de Montmorency. L'éloge qu'il en fait, est senti par tous ceux qui l'ont parcourue ; il parle sur-tout de l'*Hermitage*, de ce lieu solitaire où Jean-Jacques composa son *Héloïse* et commença l'*Emile*. Le voya-

geur y lit à regret des vers composés par la personne qui avoit offert un asyle au philosophe, et qui, piquée de le voir l'aba donner, gâta tous ses bienfaits par ce reproche d'ingratitude.

Au commencement du second volume, l'auteur reprend ses premiers projets de voyage ; il parcourt la Bretagne avec assez de rapidité, visite Brest, y passe quelque temps, et finit par se rendre à la Rochelle, où il doit s'embarquer de nouveau pour le cap de Bonne-Espérance ; il paroît qu'à ce second voyage, il commandoit des troues qu'on envoyoit dans l'Inde. Après une course à Pile d'Oleron, il s'embarque sur un vaisseau français. Alors la paix étoit faite, et il ne craint plus la rencontre d'ennemis. La navigation est longue, périlleuse ; il parle d'une violente tempête ; quel est le voyageur qui n'en orne pas son voyage ? Après avoir passé la ligne, il est pris par des calmes, les vivres et l'eau s'épuisent, il est obligé de relâcher, et c'est à Pile *Annobon* qu'il prend terre. Cette île, située à un degré 30 minutes de latitude sud, et quatre degrés 45 minutes de longitude orientale, peu connue des géographes, moins visitée par les voyageurs, ne paroît pas éloignée des côtes d'Afrique. Elle est habitée par des nègres, et pourroit offrir une relâche très-désirable aux vaisseaux dont les vents contraires auroient retardé la marche. L'auteur s'étend plus sur le séjour qu'il y a fait, que dans aucune autre partie de son ouvrage ; il ne dit pas le temps qu'il y est resté, mais, après avoir vu rétablir tous les malades et rempli le vaisseau de provisions fraîches, ils reprennent leur route : c'est ici

que le voyage finit ; car, au bout de deux jours, le voyageur tombe malade d'un abcès à la tête, occasionné par une chute de cheval qu'il avoit faite avant de quitter l'île d'Oleron ; abattu, languissant, presque sans connoissance, il ne peut plus faire aucune observation ; c'est dans cet état qu'il arrive au Cap. Il promet d'autres lettres, si sa santé se rétablit. Comme celle-là termine l'ouvrage, on doit présumer qu'il a succombé à sa maladie.

Cet ouvrage est écrit en général d'une manière agréable et facile. Il y a cependant des phrases recherchées, quelques comparaisons déplacées ou tirées de trop loin, ce qui paroît d'autant plus étonnant, que l'auteur cite souvent *Montaigne*, et paroît sentir le mérite de cette simplicité d'expression, que, sous un vieux langage, on trouve toujours jeune et fraîche. Pour donner une idée de la manière d'écrire de l'auteur, nous citerons différens morceaux de son ouvrage. Ses lettres sont adressées à un ami qu'il traite cependant assez froidement. Voici ce qu'il lui dit :

« Vous voyez, Monsieur, comment les hommes
» se nourrissent d'illusions. Je vous parle, sans que
» vous puissiez m'entendre ; je vous écris, sans savoir
» si vous me lirez jamais. Au moins ai-je une consolation, celle de penser que, si le plaisir de m'occuper de vous fait mon bonheur, il ne vous est pas tout-à-fait indifférent. Illusion pour illusion, celle du sentiment n'en vaut-elle pas bien une autre ? »
Nous répondrons à l'auteur, que c'est même la seule que l'on puisse nourrir sans danger, parce qu'en la perdant, elle laisse encore le charme des souvenirs.

Voici comment il peint les campagnes de l'Angleterre :

« Il est impossible, Monsieur, de voir un paysage
 » plus aimable, plus doux que celui des environs
 » d'Alresfort. Laissez errer votre imagination sur
 » tout ce que vous avez jamais vu de plus gracieux
 » dans ce genre. Formez-vous le tableau de plusieurs
 » vallons, enchaînés les uns aux autres par des ruis-
 » seaux limpides, coulant dans de vertes prairies
 » sous les voûtes du plus beau feuillage. Voyez les
 » détours des collines occupés par des moulins et des
 » fermes ; leurs sommets couronnés de maisons char-
 » mantes ; sur leurs penchans, des jardins sans art,
 » des parcs fermés, non par ces énormes pieux qui
 » font ressembler les encèintes des nôtres à celles du
 » chemin couvert d'une forteresse, mais de ces petites
 » palissades vertes, qui, sans rien dérober au coup-
 » d'œil, se marient avec la fraîcheur des gazons.
 » Voyez le fond de ce riant tableau, animé par des
 » troupeaux de daims qui bondissent en liberté, par
 » des chutes d'eau qui se précipitent du sommet d'un
 » mont aride et pelé. En ceci, les Anglais, imitateurs
 » des Chinois, les ont surpassés en s'cartant moins
 » de la nature. En Chine, un jardin est un amas
 » désordonné de roches suspendues, d'affreuses ca-
 » vernes, de cataractes impétueuses, d'arbres et
 » d'édifices brisés et mutilés par la foudre, le tout
 » entremêlé de plantes extraordinaires et d'animaux
 » monstrueux. Ici, Monsieur, c'est la nature qui est
 » le premier architecte de ces beaux lieux, que nous
 » nommons des jardins anglais, et que nous croyons

» imiter à force d'entasser sur un sol ingrat des arbres
» qui ne sont point faits pour y croître, des monticules
» sablonneux que nous appelons des *coteaux* ; des
» pierres peintes et rapportées, que nous nommons
» des *rochers* ; des filets d'une eau sale, que nous
» transformons en *ruisseaux*, des temples neufs en
» ruines, des boudoirs dans des hermitages ; le faste
» de *Sibars*, sous un toit de chaume ; enfin toutes les
» guenilles de notre misérable luxe, éparpillées entre
» les avortons d'une végétation impuissante. Eh ! gar-
» dons nos beaux parterres sablés, nos jets d'eau, nos
» compartimens rouges, jaunes, gris ; notre buis odo-
» rant, notre agréable lavande, et nos ifs taillés.
» Tout cela va le mieux du monde avec ces vastes et
» magnifiques châteaux où nous traînons le luxe des
» villes, leur étiquette, leur ennui ; et laissons aux
» Anglais, qui ne savent point s'occuper des petites
» intrigues de la société, le triste avantage de jouir,
» dans le calme de la paix rurale, dans les douces
» habitudes de la vie champêtre, d'un bonheur qu'ils
» ne doivent qu'à l'insipide simplicité de leurs plaisirs,
» à leur goût pour tout ce qui porte à la contemplation
» et à la mélancholie ».

Pendant la traversée, et pour passer le temps, l'auteur s'amuse à réfuter l'existence de l'île *Atlantide*, devenue si fameuse par les érits de Platon, Diodore de Sicile, Aristote, et autres auteurs de l'antiquité ; il croit qu'elle n'a jamais existé que dans leurs livres. Ce n'est pas ce que pensent beaucoup de modernes, qui assurent que les îles, les bas-fonds, les courans de cet océan, qui a con-

servé le nom d'*Atlantique*, sont autant de monumens qui attestent l'existence de cette île fortunée, qui disparut dans un instant, par un de ces bouleversemens de la nature, dont toutes les parties de notre globe ne montrent que trop les traces.

Arrivé à l'île d'*Annobon*, le voyageur y trouve un nègre qui parle un peu l'anglais, et sert d'interprète. Il le questionne pour savoir comment il a acquis cette connoissance; le negre lui apprend « que, » tenté de voir l'Europe, il avoit autrefois profité » de l'occasion d'un navire anglais, qui retournoit » de la côte d'Afrique à Londres; et qu'après six » mois de séjour dans cette ville, plus étourdi qu'heu- » reux par des jouissances confuses et troublées, » certain que le plaisir de s'enivrer à la taverne » avec des filles ne le conduiroit jamais au bonheur, » et com ençant à regretter vivement sa patrie, il » profita d'un vaisseau qui alloit à la côte pour y » revenir.

» Lorsque nous fumes arrivés à la cabane de ce » nouveau philosophe, il m'invita à y entrer; j'y » trouvai deux enfans et sa femme, aussi jolie » qu'une négresse puisse l'être, et je vous assure, » qu'à la beauté idéale du teint près, je n'ai jamais » vu de plus aimable figure. Avec tous les traits par- » faits, sa physionomie annonçoit tant de douceur, » de sensibilité, d'innocence, que dans le temple » de Vesta même on l'eût prise pour la plus pure » de ses vierges.

» Une espèce de table, quelques ustensiles de » ménage, une natte tendue sur huit pieux, et ser-
vant

» vant de lit à toute la famille , composoient le mo-
» bilier. Voilà , dis-je au maître de la maison , voilà
» qui est bien simple pour un homme qui a vu le
» luxe de l'Europe. Oui , répond le nègre ; mais
» c'est aussi moins cher et moins embarrassant. »
Peu de blancs seroient aussi philosophes.

En abordant à l'île d'Annobon , plus de deux cents matelots ou soldats étoient atteints du scorbut , et la plupart dans un état désespéré. Un nègre , touché de leurs souffrances , assura qu'il possédoit un remède infailible contre ce fléau des navigateurs. Que ce remède fort simple étoit composé d'une terre grise et friable , délayée dans de l'huile de palme , et que , pour un léger salaire , il se chargeroit de guérir tous les malades. Ces derniers furent plusieurs fois par jour frottés de cette drogue , et les plus malades furent mis en état de marcher au bout de deux jours.

Il est étonnant qu'une découverte aussi précieuse pour l'humanité n'ait pas attiré d'avantage l'attention de l'auteur. Il auroit pu examiner cette terre , en reconnoître l'analogie avec quelqu'autre , et mettre les chimistes dans le cas de perfectionner ce remède si utile aux navigateurs de toutes les nations.

Une observation singulière , faite par le voyageur , c'est que , dans tous les endroits occupés par les orangers et les citronniers , en creusant la terre à plus d'un pied , il lui a constamment trouvé la couleur jaune , et le goût ainsi que le parfum d'une compote d'orange. Cela vient sans doute des débris ,

des fleurs et des feuilles qui forment un sol nouveau au pied des arbres.

Voilà en substance ce qu'il y a d'utile ou de curieux dans cet ouvrage. Rien n'est approfondi ; c'est un aperçu fait avec esprit et grace ; mais qui n'ajoute rien à la somme des connoissances que les autres voyageurs ont moissonnées pour l'utilité ou l'agrément de leur patrie.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

OBSERVATIONS sur quelques articles du Magasin Encyclopédique. Tom. II, pag. 30, 47 et 72.

I. **T**RADUCTION des Pronostiques et du Prorrhetique d'Hippocrate. On dit, pag. 30 du Magasin, que les *Pronostiques* a oient déjà été traduits en français par Pierre Verney, en 1742. La note sur cet endroit, porte : à Lyon, en 1542, in-8°. Laquelle de ces deux dat s est la véritable ? C'est ce que se demande le lecteur. Un homme instruit voit bientôt que c'est la deuxième. En effet, le fameux Dolet imprima cette traduction à Lyon, en 1542 ; mais elle avoit paru dès 1539, dans la même ville, chez Pierre de Ste.-Lucie ; ce qu'il n'étoit pas inutile d'ajouter.

II. *NOTICE* de quelques poètes latins du moyen âge, par Hayley, pag. 47 et suiv. du Magasin. Cet article, qui m'a intéressé très-particulièrement, me fournit les remarques suivantes :

1^o. ABBON, pag. 48. « Son poëme est imprimé dans le second volume du *Scripta Francorum* de Duchesne ». Il falloit dire des *Scriptores Francorum*. La même faute de citation est répétée deux fois, aux pag. 50 et 57. — Avant ou depuis cette édition d'Abbon, par Duchesne, il en a paru six ou sept, dont la meilleure est celle qui est à la suite des *Nouvelles Annales de Paris, jusqu'au règne de Hugues Capet*, par Dom Toussaint Dup'ëssis, bénédictin de la Congrégation de St-Maur. Paris 1753, in-4^o. L'éditeur y ajoute les gloses entières d'Abbon lui-même, sur son poëme, et de bonnes notes de sa façon. — Dans les sept vers de ce poëme, rapportés là, deux fautes d'impression rendent le passage intelligible. Au quatrième vers : *benignus Olebat*, corrigez *Alebat*; au vers suivant : *Hæc, inquit, miror, narrare potest aliquis ne?* Ponceuez ainsi : *Hæc; inquit, miror. Narrare potest aliquis ne?* Au titre du livre cité, à la note, de Polyc. Leyser, il faut lire *decem... sæculorum*, au lieu de *decimum*.

2^o. Pag. 49. GUY, évêque d'Amiens, de 1058 à 1076. Son article dans la bibliothèque latine du moyen âge, par Fabricius, tom. 3, pag. 126 et 127 (1),

(1) Edition de Padoue 1754, in-4^o, 6 volumes. C'est la meilleure, et on la doit aux soins de Jean-Dominique Mansi, mort archevêque de Lucques; en septembre 1769, à l'âge de 77 ans, auteur de plusieurs ouvrages. Mansi a fait au livre de Fabricius des additions et des corrections importantes; mais son édition est épuisée. J'y ai fait moi-même, depuis 20 ans, beaucoup d'additions et de corrections nouvelles

est curieux ; mais il est bon d'y joindre ceux qui se trouvent au tome 8 , pag. 29 et suiv. de l'Histoire littéraire de la France , par les Bénédictins ; et dans le tome vingtième , pag. 477 et suiv. de l'Histoire des auteurs sacrés , par Dom Ceillier. On y voit que ce poëme de Guy est perdu , ou , du moins , si bien caché dans quelque bibliothèque , que l'on ignore dans laquelle il se trouve.

3°. Même pag. 49. GUILLAUME DE LA POUILLE. Son poëme , imprimé pour la première fois en 1582 , in-4.° (Il falloit ajouter à *Rouen*) , a été réimprimé dans les *Scriptores rerum Italicar.* de Muratori. (Tome V , falloit-il encore ajouter) : Mais il y en a encore deux autres éditions indiquées par Fabricius , *ubi supra* , tom. III , pag. 138.

4°. Pag. 50. GUALFREDUS , évêque de Sienne. Ce qu'en dit ici M. Havley , est extrait de Polyv. Leyser et de l'ouvrage cité de Fabricius , pag. 110.

5°. Pag. 51. LAURENT de Vérone. Son poëme a pour titre *de bello Balearico , sive rerum in Majorica Pisanorum ac de eorum triumpho Pisis anno 1115 habito , libri VII.* Ughelli l'a publié dans le tom. III de l'*Italia sacra* , ancienne édition ; mais il est réimprimé encore dans le tom. X de la nouvelle.

qui sont prêts à paroître , dès que les circonstances le permettront. Mes additions qui seroient fondées dans le texte et à chaque article , augmenteroient l'ouvrage d'un demi-volume ; quelques connoisseurs à qui je les ai communiquées , ont jugé qu'elles ne seroient pas inutiles.

6°. *Ibid* et pag. 52. GAUTIER de Châtillon. « La meilleure édition de son poëme est celle faite à LEYDE, en 1558, in-4°. ». Lisez : à LYON, chez Robert Granjon, en lettres cursives, dont le même Granjon, qui les avoit gravées, se servit pour l'impression de quelques ouvrages français. Une note sur cet article, porte : « Je crois qu'on trouve un extrait » de ce poëme dans l'Année littéraire de Fréron ». Le fait est sûr ; et il est encore vrai que, dans le tom. I, pag. 216, année 1760 de ce même journal de Fréron, il y a une lettre critique de cet extrait. J'ajoute, 1°. que Fabricius donne un bon article à Gautier de Châtillon, *ubi supra*, tom. III. pag. 112 et 113. 2°. Que la bibliothèque nationale seule possède 19 manuscrits de l'*Alexandreïde*, sur lesquels le feu P. Daire, bibliothécaire des Célestins de Paris, avoit revu le texte latin, qu'il m'a dit plusieurs fois devoir redonner, accompagné d'une traduction française de sa façon. 3°. Que dans le journal des Savaus, Avril 1760, il y a, de M. de Fontcemagne, une lettre curieuse sur Gautier et sur un manuscrit de son poëme, alors conservé à Tours ; lettre dont M. de Fontcemagne me donna, quelque temps avant sa mort, la minute avec des additions manuscrites de sa main. 4°. Enfin, que c'est dans cette *Alexandreïde* que se trouve (liv. V, vers le milieu) le vers devenu proverbial, et que beaucoup de gens citent sans savoir de qui il est :

Incidit in Scyllam cupiens vitare Charibdim.

Seulement, il est bon d'observer que le poëte, adressant, en cet endroit, la parole à Darius, lui dit : *Incidit in*, etc.

7°. Pag. 52. GUNTHER. Le titre (*Ligurinus*) de son poëme où il célèbre les exploits de Frédéric Barberousse, en Ligurie, contre les Milanais ; ce titre, dis je, a été pris par plusieurs bibliographes, pour le nom de l'auteur du poëme. Gibbon, dans son *Histoire de la décadence de l'Empire romain*, cite souvent ce poëme. La traduction française de Gibbon fait dire à cet auteur (pag. 222 du tom. XVIII), à propos de trois vers de Gunther, la phrase suivante qui sera une énigme pour bien des lecteurs : « Il faut applaudir à l'adresse de *Ligurinus*, qui tire un compliment délicat du nom anti-poétique de *Lipurinus* ». — Fabricius qui donne (tom. 3, pag. 174 et 175) un bon article sur Gunther et son *Ligurin*, parle d'une édition plus correcte que les précédentes, promise par Withof. Dans mon exemplaire de Fabricius, j'ai fait sur cet article plusieurs notes, entre autres celle-ci que je mets en français : « Corneille-Valère Vonck, dans ses *Lectiones Latinæ*, imprimées à Utrecht, en 1745, in-8°. , donne, liv. II, chap. IV, plusieurs corrections importantes sur le poëme *Ligurinus* ».

8°. Pag. 53. GUILLAUME de Bretagne. Ce poëte Guillelmus Brito, se nomme, pour l'ordinaire, en français, Guillaume le Breton ; sur lequel il y a, de M. Sainte-Palaye, dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. VIII, page 536, un bon et très-curieux morceau qu'ont, depuis, abrégé le P. Nicéron, tom. XXVIII de ses Mémoires, et Chauffepié, dans son Dictionnaire historique, aux articles qu'ils ont donnés sur ce poëte.

— Avant les trois éditions de la *Philippis*, Jacques Meyer avoit publié, à part, un fragment de ce poëme, contenant le récit de la guerre de Philippe-Auguste avec l'empereur Othon, en 1197. Ce fragment fait partie d'un volume in-8°. qui contient aussi des poésies mêlées de l'éditeur Meyer, dont je donne un extrait dans mes Notices des poètes latins modernes. Le poëme *Carlottis* ou *Karlottis*, composé par le même Guillaume le Breton, à la louange de son élève, Pierre *Charlot*, bâtard de Philippe-Auguste, évêque de Noyon (1), n'est point dans le catalogue imprimé des MMss. *Bibliothecæ regię Parisiensis*; je l'ai inutilement cherché jusqu'ici; ce qui me persuade qu'il n'existe plus, et que peut-être l'auteur ne le finit-il jamais. Mais cette *Carlottis* me rappelle deux autres poëmes, à-peu-près du même titre. L'un, qui dans le manuscrit, in-8°. sur vélin, n°. 6266 de la Bibliothèque nationale, est intitulé: « Liber primus » *Carolidos*, sive carmen de miseriis guerrę Anglorum », et qui commence (sans aucun avertissement ni préface) par ces vers:

Illustris Karolus Francorum regius heros
Sceptricos aliis in regnis nobilitate
Transcendens, Reges super omnes atque fideles
Summus, etc.

(1) Mort près de Pile de Chypre, sur le vaisseau qui le menoit, à la suite de Saint-Louis, à la première expédition maritime de ce roi. Voyez son article dans le nouveau *Gallia Christiana* des Bénédictins, tome IX. col 1009 et 1010, où l'on rapporte deux longs morceaux de la *Philippis* qui regardent cet évêque, ainsi que son épitaphe en huit Hexamètres Léonins ou rimés.

Je soupçonne que c'est, peut-être, le seul premier livre d'un poëme de Humbert de Montmoret, imprimé à Paris, *in ædibus Ascensianis ad VI. Kalendas febr. 1512*, in-4^o. de 60 feuillets, sous le titre : *Bellorum Britannicorum a Carolo Francorum rege VII. In Henricum Anglorum regem, felici eventu, auspice Puellâ francâ gestorum libri VII* (1) ; mais je n'ai pas eu encore le loisir de vérifier mon soupçon ; parce que le poëme imprimé n'est pas à la Bibliothèque nationale, mais dans un autre dépôt de Paris, que les circonstances actuelles rendent inabordable ; ce qui me contrarie beaucoup, attendu que je ne peux compléter l'article très-étendu, et j'ose dire assez piquant, que j'ai donné à Humbert de Montmoret, dans mes Notices de poëtes latins modernes.

L'autre poëme dont je veux parler, est intitulé : *Karolellus*, ou *Gesta Karoli magni Francorum regis*, imprimé sans nom de ville (à Paris) *operâ magistrorum Joannis Boueri et Guillelmi Bouchet*, sans date (vers 1496 que Jean Bouyer et Guill. Bouchet, imprimèrent un autre livre cité par Lacaille, qui n'a pas connu celui-ci), in-4^o. caractères goth. L'exemplaire que j'ai de ce poëme, m'a été prêté par un ami, n'ayant ni préface ni aver-

(1) C'est ce poëme de Humbert de Montmoret, dont une lettre insérée dans le journal des Savans ; décembre 1788, pag. 789, annonçoit une nouvelle édition, accompagnée de la traduction française ; projet qui, jusqu'ici, n'a pas eu d'exécution, faute d'un libraire qui ait voulu se charger d'un pareil ouvrage.

tissement ; je suppose qu'il est défectueux des feuillets liminaires ; en conséquence , j'en cherche un autre exemplaire , que je n'ai , jusqu'ici , point encore trouvé. Voici toujours le commencement du prologue de ce poëme qui a *sept* livres partagés chacun en *chapitres* :

*Inclita quo memori teneas cordi Karolelli
Scripta , metris paucis stringo , quod ipse gerit.
Hæc lege qui claros Karoli vis nosse triumphos
De Sarracena quos gente truce tulit , etc.*

Ce prologue est précédé du titre : *Gesta Karoli magni Francorum regis* , au-dessous duquel est une gravure en bois , représentant Charlemagne assis , tenant de la main droite l'épée nue , et de la gauche un globe ; devant lequel est un homme à genoux. Après le prologue , on trouve l'argument , en vers hexamètres , des huit chapitres du premier livre qui commence ainsi :

*Versibus hexametris insignia gesta rirorum
Scribere proposui , validissima corpora quorum ,
Christus in Hyspanis occumbere pertulit oris
Quos illustravit divini fervor amoris ;
Sed quia me repenti operis sublime gravamen
Implorare arum , m. illor , Christe , juramen :
Melliflora mihi cæteris apem , promptoque fervore
Fertur quod complectar tuas deslector amore , etc.*

Le poëme se termine en pareils vers léonins ; et il finit par les vers suivans :

*Et qui descripsi hæc iter tam nobile bellum ;
Et quia gesta regis Karoli brevis iste libellus ,
Imponatur ei proprium nomen KAROLELLUS.*

Je reviens à la suite des poètes latins mentionnés par M. Bayley, dans le Magasin Encyclopédique.

9. Pag. 56. NICOLAS DEBRAI, en latin *de Braia*. Dans son poëme de 1800 vers environ, il ne parle ni de la mort de Louis VIII, ni de la prise d'Avignon; ce qui est fort-remarquable.

10. Pag. 57. GUILLELMUS PEREGRINUS. » PITT l'appelle le premier des poètes anglais de son temps ». C'est Pirs, en latin *Pitseus*, Jean, mort en 1616, dont le livre *de Academiis et illustribus Angliæ Scriptoribus* ne fut imprimé, à Paris, qu'en 1619, in-4°. ; mais ce n'est pas la meilleure source à consulter sur les écrivains de l'Angleterre; il faut ouvrir encore les ouvrages de Jean Leland, de Jean Balée (Baleus) et la *Bibliotheca Britannico-Hibernica* de Thomas Tanner, imprimée par les soins de David Wilkins, à Londres, en 1748, in-folio; sans parler de la *Biographia Britannica*, 7 volumes in-fol., imprimés à Londres, de 1747 à 1763; et dont il y a une seconde édition, augmentée par André Kippis, laquelle n'est pas encore achevée (1).

11. Pag. 57. ALBERTIN MUSSATO. Son poëme *de Gestis Italarum*, etc., en douze livres, avoit paru avec deux tragédies du même auteur, et ses autres ouvrages, en vers et en prose, à Venise, chez Pinelli, en 1636, in-folio; puis en 1722, dans

(1) Au moins n'ai-je vu que les 4 premiers volumes de cette deuxième édition; un, le premier, imprimé à Londres en 1778, et le quatrième (contenant les lettres CO-DAV) en 1789. Il y a de la première édition une traduction allemande, revue et corrigée par le célèbre professeur de Halle, Jean-Salomon Semler, mort à la fin de Mars 1791.

le tome VI du *Thesaurus antiquit. et historiar. Italiae* de Gracvius. Etia Muratori le redonna, en 1727, avec des Variantes tirées des manuscrits, dans le tome X de ses *Rerum Italicar. Scriptores*. C'est ce que Fabricius détaille très-bien dans sa *Bibl. Lat. med. ætatis*, tom. I, pag. 39 et 40, où il ne parle pourtant pas des *Priapeia* de l'auteur, quoique Polyc. Leyser en eût dit un mot à la pag. 1141 (chiffrée par erreur 2041) de son Histoire des poètes du moyen âge. Cet auteur, plus connu sous son nom vulgaire *Mussato*, est quelquefois nommé en latin, *Muxatus*, *Musactus*, et même *Mixtatus*. Sa vie tirée de Xiccus Polentonus, est dans le volume cité de Muratori. Juste Reuber en a donné une autre d'après les ouvrages de Mussatus, dans ses *Scriptores rerum Germanicarum, Francof.* 1726, in-folio, pag. 834-840. On nous dit ici que « Vossius qui parle de Mussatus comme d'un historien (Est-ce qu'en effet il ne l'étoit pas ?) assure qu'il commanda dans la guerre qui fait le sujet de son poème ». Vossius dans son ouvrage de *Historiis Latinis*, donne, liv. III, pag. 725 et 726, édit. de 1627, in-4^o, un article curieux sur notre auteur, où il dit de lui : « Rebus ipsis inter Petavinos suos et Casarem atque » alios gestis interfuit, sæpe etiam præfuit ; ut ex » non uno ipsius Musati loco cognoscere licet » ; ce qui ne signifie point du tout que Mussato commanda dans la guerre qui fait le sujet de son poème, où, comme l'énonce son titre, est décrite la guerre qui suit la mort de l'empereur Henri VII.

12^o. Pag. 58. PÉTRARQUE. Son poème héroïque

Africa, en 9 liv., est imprimé parmi les œuvres latines de l'auteur, dont il y a plusieurs éditions. En outre, il se retrouve encore avec la traduction Italienne, *in ottava rima*, qu'en publia le Siennois Fabio Marotti, à Venise, en 1570, in-4°. Dans le manuscrit latin, n°. 8124, de la Bibliothèque nationale à Paris, ce même poëme est intitulé : *Scipias, sive de bello Punico et gestis Scipionis Africani*. Le grand admirateur et enthousiaste de Pétrarque, qui a publié (en 1764) trois volumes intéressans sur sa vie, est l'abbé de Sade, descendant au dixième degré, d'un des enfans de la célèbre Laure qui avoit épousé Hugues de Sade, noble citoyen Avignonais. Pourquoi n'avoit pas articulé ces circonstances ?

13°. Fufin, JEAN, abbé de Petersburg, page 60, « écrit sous le règne d'Edouard III, le poëme *Bellum navarrense*, 1366, etc. ». Est-ce le même dont Fabricius, *ubi supra*, tom. IV, page 46, et Thomas Tanner, pag. 431, donnent l'article, mais sans parler de ce poëme ? M. Hyley auroit bien dû faire connoître autre chose que le seul titre de cet ouvrage, puisqu'il n'est pas imprimé.

III. La notice d'une gravure en taille douce, datée de 1457, est très-intéressante pour l'histoire de l'art. Oberin, qui l'a rédigée, apprendra donc avec plaisir, ainsi que tous les amateurs, que la Bibliothèque nationale, de Paris, possède le pendant de la gravure gardée à Strasbourg. Cette pièce rare est au cabinet des estampes (1), dans un grand vol. relié

(1) Je saisis avec plaisir cette occasion d'apprendre au public, que la garde de ce dépôt vient d'être rendue au citoyen

en maroquin rouge, cotté *vieux maîtres*, tom. II, n^o. 9. Elle représente l'image du Sauveur tenant de la main gauche le globe du monde, surmonté d'une croix, avec la légende suivante, coupée en deux :

Sanctus Salfidor.

Tout au haut, on lit les caractères suivans, aussi gravés :

E. 1 4 6 7. S.

Les deux lettres majuscules gothiques, E, S, sont les initiales du nom du graveur ; et les autres caractères indiquent l'année 1467, marquée par des chiffres Arabes, dont le 2^d. et le 4^e. sont figurés à la manière du bas âge. Cette pièce, qui fait partie de la collection de l'abbé de Marolles, a cinq pouces quatre lignes de haut, sur quatre pouces quatre lignes de large ; ainsi elle est du même maître, de la même année et, à très-peu de choses près, de la même grandeur que celle de Strasbourg. Il est incroyable qu'elle ait échappé à l'attention du Baron de Heineken, qui m'a dit souvent avoir tout et tant fouillé dans le cabinet d'*Estampes* (alors) *du Roi* ; et qui, cependant, ne parle pas d'une pièce si remarquable dans son *Idée d'une collection d'estampes*, in-8.^o, rare et curieux, imprimé à Leipsick en 1771. Voilà donc deux estampes du même maître et de la même année, gravées sur métal, et antérieures de

Joly, fils, à qui elle avoit été ôtée, il y a quelque temps, au grand regret des amateurs qui connoissent les services très-étendus, rendus à ce dépôt par Joly père et fils.

dix ans à celles qui existent dans le *Monte Santo di Dio* d'Antoine Bettini (imprimé à Florence, en Septembre 1477, in-4^o, grand format), et que l'on regardoit jusqu'ici comme les plus anciennes. On peut voir là-dessus la première de mes *Lettres à M. le baron de H.* (Heiss), sur différentes éditions rares du quinzième siècle, imprimées à Paris, chez Hardouin, en 1783, in-8^o.

Voici maintenant quelques notes sur divers endroits de la notice rédigée par le citoyen Oberlin :

1^o. Il dit que l'Estampe dont M. de Murr donne la description, est sortie de la même main et *marquée de la même manière* que celle de Strasbourg. Dans son journal cité, M. de Murr dit bien que l'estampe de Nuremberg est marquée des lettres, E, S ; mais il ne dit pas qu'elle soit datée, et que la date y soit placée, comme dans les deux autres, entre les deux lettres. La pièce de Strasbourg n'est donc pas *marquée de la même manière* que les deux autres.

2^o. « Schweinheim est le premier qui AIT IMPRIMÉ » des Cartes géographiques ; pratique qu'il ne » quitta qu'à sa mort ARRIVÉE EN 1478 ». Il est très-vrai que Conrad *Sweynheim* (c'est ainsi que cet imprimeur a imprimé lui-même son nom) s'occupa de la manière de graver sur métal, les Cartes géographiques, et qu'il a droit à l'honneur de cette invention ; mais jamais il *n'imprima lui-même des Cartes* géographiques ; le Ptolémée orné de ses cartes (il y en a 27) ne parut (à Rome) qu'en 1478 ; et *Sweynheim* étoit mort dès

1474. La préface anonyme de cette édition du Ptolémée (1), porte expressément que Sweynheym commença le premier à apprendre le mécanisme de l'art, et à démontrer comment on pourroit imprimer avec des planches de métal....; mais qu'étant décédé *au bout de trois ans de travail dans ce genre*, Arnold Buckinck.... succéda aux veilles et à cette partie des occupations du défunt, et en reprenant cet ouvrage, l'acheva enfin entièrement. C'est donc ce Buckinck qui *imprima* le premier, en 1478, ces *Cartes géographiques* auxquelles avoit travaillé Sweynheym, mort en 1474, et dont le dernier livre imprimé, qui porte son nom, est le *Polybe* daté du dernier décembre 1473.

3°. « Ernest Schoen, dit encore Oberlin, *pourroit bien être* l'artiste auquel appartient, *selon toute apparence* ; la gravure de Strasbourg. Christ parle de la même gravure, sans oser prononcer sur l'explication du nom de l'artiste. Voy. Son traité écrit en Allemand, sur les monogrammes, etc. ». Je n'ai pas le traité allemand de Christ, mais bien son Dictionnaire des Monogrammes, traduit en français par Sellius, et publié, à Paris, en 1750, in-8°. Or, à la page 100 de ce livre, on lit ce qui suit : « Un E et un S gothiques ou allemands, sont la marque de très-anciennes gravures d'Allemagne, en cuivre, portant l'année 1467 ». Plus bas, le même Diction-

(1) Heineken rapporte ce morceau-ci de la préface, aux pages 143 et 144 de son *Idée d'une collection d'estampes*. Le P. Audiffredi le rapporte aussi dans son *catalogue. Romanar. Edition. sæc. XV.* pages 229 et 230.

naire porte : « Un E formé dans un S, caractère » romain, est la marque d'Erhard Schoen, et non » Ernest, comme certains auteurs l'appellent mal-à- » propos. Ce maître étoit très-habile. Il travailloit » vers 1530 et 1540, et, selon moi, il est auteur des » belles figures qu'on voit dans l'édition allemande » de Vitruve de Gualterus H. Rivius, imprimé à » Nuremberg, en 1548 ». Le Sigle d'Erhard Schoen n'est pas le même que celui des deux estampes de Strasbourg et de Paris, où les deux lettres, *romaines*, sont réunies en une seule ; au lieu que dans les deux estampes en question, les lettres *gothiques* sont séparés par la date. En outre, ce Schoen travailloit vers 1530 et 1540, peut-être même encore en 1548. Il n'y a donc aucune probabilité que les deux estampes de 1467, soient de lui.

IV. En tête du catalogue des ouvrages de feu Barthélemy, qui est à la suite de l'éloge, très-bien fait, de l'auteur, on indique (pag. 92 du Magasin) les amours de Carite et de Polydore, roman prétendu traduit du grec, et imprimé à Paris, en 1760, in-12. Ce joli roman passe, depuis long-temps, pour être l'ouvrage de Castanier d'Auriac, avocat-général au grand-Conseil, mort de la petite vérole, à l'âge de 22 ans, au mois d'août 1762. La France littéraire de 1769, donne cet ouvrage à ce jeune magistrat, dont il est fait mention honorable dans la préface mise, par le P. Paciaudi, en tête du roman grec de Longus, de la belle édition de Parme, par Bodoni, 1786, in-4^o. ; préface où Paciaudi regarde aussi d'Auriac

viac comme auteur du roman en question. Or, Paciaudi, ami de Barthélemy, connoissoit assez bien Paris où il avoit beaucoup de correspondances, pour devoir être informé sur un fait de cette nature. Néanmoins, l'estimable rédacteur de l'article sur la personne et les ouvrages de Barthélemy, paroît si bien instruit sur ce double objet, que je n'ose le contredire positivement. Je me borne donc à dire que Barthélemy est certainement l'auteur d'une Lettre sur des médailles trouvées à Vieille-Toulouse, imprimée (avec la gravure de ces pièces), dans la *Dissertation sur les origines de Toulouse*, par l'abbé Audibert, publiée à Avignon et Toulouse, en 1764, in-8. C'est un article à ajouter au catalogue des écrits imprimés (1) de Barthélemy, que Christophe Saxius a placé, comme s'il fut mort dès 1790, dans son *Onomasticon litterarium*, part. VII, pag. 121. Il est vrai qu'à la page 280 de ce même volume, M. Saxius corrige cette méprise à l'occasion d'Anacharsis qui faisoit alors beaucoup de bruit. J'avois parlé à Barthélemy lui-même de cette méprise de M. Saxius; il n'oublia pas le fait; et en m'envoyant, quelques mois après, plusieurs exemplaires de sa *Dissertation sur le marbre de Choiseul*, avec prières de les faire passer à nos

(1) Parmi ces écrits on indique, pag. 93, *l'explication de la Mosaique de Palestrine*, imprimée séparément, in-4.°, à Paris, ajoutez: « et encore in-folio à la suite du *Recueil de peintures antiques*, publié par le comte de Caylus et par Mariette; recueil qui, à cause de son excessive rareté (il n'avoit été tiré qu'à 30 exemplaires), fut réimprimé à Paris chez Meunier et Lamy, en 1787, in-folio, 2 vol.

amis communs, il eut soin d'en destiner un pour M. Saxius, qui s'étoit si fort pressé de l'envoyer dans l'autre monde ; ce dont il est juste, dit Barthélemy, de tirer vengeance, en lui faisant lire ma dissertation.

Paris, 26 juin 1795. v. st. . ST. - L**.

B I O G R A P H I E.

*NOTICE sur la vie et les écrits du docteur
HENRY, historien anglais.*

LE docteur Robert Henry, auteur de *l'histoire de la Grande-Bretagne, écrite sur un nouveau plan*, étoit le fils de Jacques Henry, fermier à Muirton, dans la paroisse de Saint Ninian, et de Jeanne Galloway, fille de N. Galloway, de Burrow Meadow, en Stirling-Shire. Il naquit le 18 de février 1718. Ayant pris de bonne heure la résolution de se livrer à une profession littéraire, il prit les premières leçons sous un M. John Nicholson, à l'école de paroisse de Saint Ninian, et durant quelque temps à l'école de grammaire de Stirling. Il compléta son cours d'études académiques à l'université d'Edimbourg, et devint ensuite maître de l'école de grammaire d'Annan. Il obtint sa licence pour la prédication le 27 de mars 1746, et fut ordonné à Carlisle dans une congrégation de presbytériens non-conformistes, au mois de novembre 1748. Il resta dans cette place l'espace de 12 ans, et le 13 d'août

1760, devint pasteur d'une congrégation non-conformiste, à Berwick sur la Tweed. Là il épousa, en 1763, Anne Balderston, fille de Thomas Balderston, chirurgien de Berwick, de laquelle il n'eut point d'enfans, mais avec qui il jouit jusqu'à la fin de sa vie de tous les charmes du bonheur domestique. De Berwick, il fut appelé au ministère à Edimbourg, au mois de novembre 1768, fut ministre de l'église de New Grey Friars, depuis cette époque; jusqu'en novembre 1776, devint alors collègue du ministre de la vieille église, et occupa cette dernière place jusqu'à la mort. En 1770, il avoit pris le degré de docteur en théologie dans l'université d'Edimbourg, et en 1774, il fut élu à l'unanimité, modérateur de l'assemblée générale de l'église d'Ecosse.

Ces faits qui contiennent les traits généraux de la vie du docteur Henry, promettent une foible moisson au biographe. Quoique distingué parmi ses amis intimes, jusqu'à l'époque de sa translation à Edimbourg, il avoit eu peu d'occasions de se faire connoître du public. Pendant sa résidence à Carlisle, la composition des sermons occupa la plus grande partie de son temps. Mais dans cet emploi même, il trouva du loisir pour d'autres études, et la littérature classique dans laquelle il excelloit, le mit bientôt en état d'acquérir des connoissances assez étendues pour entreprendre quelque chose de plus important.

Bientôt, après son établissement à Berwick, il publia un projet dont l'objet étoit de former un fonds pour l'entretien des veuves et des enfans de ministres

protestans non-conformistes dans le N. de l'Angleterre , à l'exemple de ce qui se pratiquoit en Écosse. Ce plan n'étoit pas sans difficulté. Mais l'activité du docteur Henry en triompha , et ce fut par ses efforts que cette utile et bienfaisante institution commença vers l'année 1762. La direction lui en fut confiée pendant plusieurs années ; et le succès passa son attente. Dans les derniers temps de sa vie le docteur Henry en parloit avec complaisance et avec la satisfaction que laisse dans l'ame le souvenir d'une bonne action.

C'est probablement vers l'année 1763 , qu'il conçut l'idée de son histoire de la Grande-Bretagne , ouvrage qui a pris son rang dans l'opinion publique , et qui sera regardé par la postérité , non-seulement comme un écrit qui a agrandi la sphère de l'histoire , et qui satisfait notre curiosité sur une foule d'objets qui ne se rencontrent pas dans les limites prescrites par ses devanciers , mais encore comme un des dépôts les plus exacts et les plus authentiques de renseignemens historiques que l'Angleterre ait jamais produits. Le plan , adopté par le docteur Henry , lequel lui appartient incontestablement , est suffisamment développé dans sa préface générale. Dans chaque période , il range sous différens chapitres l'histoire civile et militaire de la Grande-Bretagne , l'histoire de la religion , celle de la constitution , du gouvernement , des lois et des cours de justice , celle des sciences et des savans , et des principaux établissemens qui les concernent , l'histoire des arts , du commerce , de la marine , de la monnoie et du prix des denrées ;

et celle des mœurs, des vertus, des vices, des usages, du langage, des habits, de la table et des amusemens. Il falloit certainement une grande dose de courage littéraire pour traiter sur un plan si vaste, un sujet aussi confus et aussi étendu que l'histoire de la Grande-Bretagne depuis l'invasion de J. César. Le succès et la réputation de l'ouvrage ont prouvé que l'auteur n'avoit trop présumé ni de ses moyens ni de son activité.

Il s'aperçut bientôt que son séjour à Berwick étoit un obstacle insurmontable aux recherches de toute espèce qu'exigeoit l'exécution du plan. Sa résidence en cet endroit le privoit des moyens de consulter les autorités dans leurs sources, et quoiqu'il essayât d'y trouver accès par le moyen des amis qu'il avoit dans la République des lettres, et qu'avec leur secours il eût avancé son ouvrage, ses renseignemens se trouverent si incomplets qu'il lui parut impossible de suivre son plan d'une manière satisfaisante, et qu'il se vit enfin obligé d'y renoncer.

L'amitié de Gilbert Laurie, écuyer, lord prévôt d'Edimbourg, et un des commissaires de l'excise en Ecosse, qui avoit épousé la sœur de Mistriss Henry, lui donna les moyens de se transporter à Edimbourg; et c'est à cet événement que le public doit la continuation de l'histoire de la Grande-Bretagne. Dès ce moment, il profita de son accès aux bibliothèques publiques, et des matériaux qu'elles lui offroient, avec tant d'activité et de persévérance, que le premier volume de son histoire, in-4.º, parut en 1771, le second en 1774, le troisième en 1777, le quatrième

en 1781, et le cinquième (qui va jusqu'à l'avènement de Henri VII), en 1785. Ces volumes contiennent les époques les plus embarrassées et les plus obscures de l'histoire anglaise ; et quand on considère le peu de matériaux épars que le docteur Henry avoit à recueillir, et les détails exacts et circonstanciés qu'il donne dans chaque chapitre, on ne peut que se former une haute idée du savoir et de l'activité de l'auteur : sur-tout quand on fait réflexion qu'il n'employoit pas de secrétaire, et qu'à l'exception du premier volume, tout l'ouvrage a été imprimé, tel qu'il est, d'après la copie originale. Toutes les corrections y ont été insérées dans les interlignes, ou en revoyant les épreuves. Il s'étoit vu obligé de se borner à la première copie, par un tremblement de main, qui rendoit pour lui l'action d'écrire extrêmement pénible : ce qui le réduisoit à le faire sur ses genoux au lieu d'une table, et qui malheureusement s'accrut à tel point, que, dans les dernières années de sa vie, il étoit souvent incapable de prendre de la nourriture, sans l'assistance de quelqu'un. Après la publication de son premier volume, il essaya d'employer un secrétaire, mais sans succès. N'ayant jamais été accoutumé à dicter, il lui fut impossible de contracter une habitude nouvelle. Ces détails ne sont pas sans intérêt pour qui compare les difficultés que le docteur Henry surmonta, avec l'étendue et l'exactitude des recherches qui caractérisent son histoire, et doivent ajouter beaucoup à l'opinion conçue de son mérite, parmi les hommes qui sont en état d'en juger.

Mais ce ne furent pas là les seules difficultés que le

docteur Henry eut à vaincre. Les dissimuler aujourd'hui, seroit s'exposer au double reproche d'injustice et d'affectation. L'auteur n'ayant pu traiter à sa satisfaction avec les libraires, avoit publié les cinq premiers volumes à ses frais. A l'apparition du premier, il fut censuré avec une aigreur et un acharnement sans exemple. Magazines, reviews, et même papiers-nouvelles, tout fut rempli d'observations malignes et d'invectives, et l'auteur et le livre furent traités avec le dernier mépris. Quand un auteur a soumis ses ouvrages au jugement du public, il n'a plus le droit de se plaindre de la juste sévérité de la critique. Mais le docteur Henry eut à lutter contre la malignité. Enfin elle se trahit elle-même par l'excès de son emportement ; les moyens employés pour nuire à la réussite du livre, ne firent que donner plus d'éclat au succès. La vente rapide du premier volume, les éloges des premiers hommes de lettres de l'Angleterre, dédommagèrent l'auteur ; l'ouvrage fut établi dans l'opinion du public, et fit concevoir à l'écrivain l'espoir d'une célébrité dont il eut le bonheur de jouir de son vivant.

Voici comment s'exprime, sur les deux premiers volumes, un auteur anglais son contemporain, qui a écrit l'histoire des mêmes temps, et dont l'ouvrage jouit de la plus grande réputation.

« Le premier volume de l'histoire du docteur Henry est estimé par tous ceux qui l'ont lu, pourvu qu'ils soient juges compétens d'un ouvrage de cette nature, et qu'ils aient une idée des difficultés qui accompagnent une telle entreprise. Je crois pouvoir inviter a

la lecture du premier volume tous ceux qui sont curieux de connoître l'état de la Grande-Bretagne, dans une période qui a jusqu'ici été regardée comme obscure, peu abondante en écrivains, et qui n'en a pas un seul bon. Il est étonnant que des matériaux qui promettoient si peu, aient pu fournir au docteur Henry un ouvrage aussi instructif et même aussi intéressant : *Tantum series juncturaque pollet*. Quand on voit ces âges barbares tracés par une plume si habile, on admire la bizarrerie et la singularité des mœurs, des usages, des opinions, etc. ; et l'on se croit introduit dans un nouveau monde.

» L'objet de l'écrivain, qui se propose d'éclaircir ces antiquités, a été communément distingué de celui de l'historien. Notre savant auteur a su concilier les deux caractères. Sa narration historique est aussi pleine que ces temps éloignés peuvent l'exiger, et en même temps ses recherches sur l'antiquité ne laissent rien passer de ce qui peut être un objet de doute ou de curiosité. La clarté, la propriété, les vrais ornemens de ce genre d'écrire règnent dans l'un et dans l'autre. Les embellissemens superflus y sont évités avec soin, et le lecteur trouvera difficilement dans notre langue un ouvrage qui réunisse au même degré les deux grands points de l'art d'écrire, l'utile et l'agréable (1). »

Le succès de l'histoire du docteur Henry lui valut, entr'autres suffrages honorables, la connoissance et l'estime du feu comte de Mansfield. Cet homme res-

(1) L'auteur de ce morceau est mort avant la publication du troisième volume.

pectable fut si pénétré de l'importance de son travail, qu'après la publication du quatrième volume, il s'adressa, sans en être sollicité, au roi, et le pria d'accorder à l'auteur quelque marque de sa satisfaction. En conséquence, une lettre de lord Stormont, alors secrétaire d'état, informa le docteur Henry, que l'intention du roi étoit de lui conférer, sa vie durant, une pension de 100 liv. st., « en considération de ses talens distingués, de son mérite littéraire et de l'importance de l'ouvrage utile et pénible dans lequel il s'étoit si heureusement engagé. » Il jouit de cette pension jusqu'à sa mort, et la regarda comme une nouvelle obligation de persévérer courageusement dans la continuation de son ouvrage. L'édition in-8.^o de son histoire, publiée en 1788, fut dédiée au comte de Mansfield, dont il reçut plusieurs autres témoignages d'estime, et comme homme, et comme auteur. L'édition in-4.^o avoit été dédiée au roi.

Jusques-là, l'auteur étoit resté propriétaire de l'ouvrage ; au mois d'avril, il en céda la propriété. Le résultat de ses ventes partielles, et de sa dernière transaction, se trouva monter à une somme de 3,300 liv. st., preuve frappante du mérite réel d'un ouvrage qui conquiert l'estime publique, en dépit des efforts de la malignité.

La continuation de cette histoire fut, pendant trente années, l'objet favori du docteur Henry. Quoiqu'il fut d'une forte constitution, ses forces baissèrent sensiblement depuis l'année 1785. Cependant il n'en persista pas avec moins de courage à préparer son sixième volume, lequel conduit l'his-

toire jusqu'à l'avènement d'Edouard VI, et qui est publié aujourd'hui par ses exécuteurs testamentaires ; ils se flattent qu'il recevra du public le même accueil que les précédens ; ils croient au moins que ce volume posthume sera un monument durable de la vigueur de ses facultés, et de l'activité littéraire qui n'a eu d'autre terme que celui de sa vie.

Le plan original du docteur Henry s'étendoit depuis l'invasion de la Bretagne par les Romains, jusqu'aux temps actuels. On doit regretter qu'il n'ait pu l'exécuter ; mais il a du moins fini les parties les plus difficiles de son sujet : car les époques qui suivent l'avènement d'Edouard VI offrent des matériaux plus amples, mieux digérés, et plus à la portée du commun des lecteurs.

Les cinq premiers volumes de cet important ouvrage ont été traduits par Boulard, notaire à Paris, qui a déjà enrichi la littérature française de plusieurs autres productions estimables de la littérature anglaise. Il est à désirer que le public jouisse bientôt de la traduction du sixième volume, et qu'il le doive à la même main.

On a dit, depuis long-temps, que l'histoire d'un auteur est presque en entier dans ses ouvrages. On aime cependant à retrouver quelques-uns de ces traits qui appartiennent à l'homme. Mais la mort du docteur Henry est trop récente pour qu'il ne soit pas nécessaire de se renfermer dans des généralités.

Au milieu de ses occupations littéraires, le docteur Henry trouva toujours du temps pour ce qu'il croyoit des objets d'utilité publique, aussi bien que

pour les devoirs de l'amitié. Il fut toujours un des membres les plus utiles et les plus infatigables des sociétés publiques d'Edimbourg ; y assista régulièrement, tant que l'état de sa santé le lui permit , et toujours eut des intentions pures. Mais ce fut en servant , en assistant ses amis particuliers , qu'il déploya , pendant tout le cours de sa vie , une ardeur , une activité plus intéressantes que la plus brillante renommée littéraire. Les enfans de ses anciens camarades pouvoient compter sur tous les secours qui étoient en son pouvoir , s'il les en croyoit dignes , et nulle considération ne pouvoit le déterminer à abandonner un homme qu'il estimoit , ou qu'il croyoit avoir des droits à son amitié. Les jeunes gens , qui vouloient suivre un cours d'études plus étendu , étoient sur-tout l'objet de son attention. Il avoit lui-même éprouvé des difficultés dans sa jeunesse , et il les citoit souvent comme des motifs irrésistibles de venir au secours du mérite dans les autres. Il obligeoit avec un empressement et une grace qui donnoit un nouveau prix au service. Ses parens étoient nombreux et peu fortunés ; il partagea ses ressources avec eux , aussi-tôt que le produit de son ouvrage lui permit de leur être utile ; et à l'exception d'une annuité pour sa femme , et de quelques petits legs , il leur laissa tout son bien. Aimant naturellement la société , il étoit fait pour elle , et s'attachoit aux personnes aimables et intéressantes , par-tout où il les rencontroit , sans avoir égard à cette différence d'opinion , qui souvent divise les hommes les plus faits pour se rapprocher et

se convenir. Des connoissances étendues, un fonds inépuisable de saillies et d'anecdotes, une égalité d'humeur qui ne se démentoit jamais, rendoient son commerce agréable, sa conversation amusante et toujours variée : son caractère se soutint jusqu'à la fin. Il conversoit avec l'ardeur, et même la gaité de la jeunesse, long-temps après que ses forces corporelles avoient succombé sous les infirmités de l'âge ; et même peu de jours avant sa mort, il étoit encore capable de mêler la plaisanterie et les anecdotes aux discours les plus sérieux.

Durant plusieurs années, il avoit passé une partie de chaque saison à Milnfield, maison de campagne située à 20 milles d'Edimbourg. Là, il suivoit ses études sans interruption, et s'amusoit, dans sa petite ferme, des améliorations ou des changemens que la convenance ou le caprice lui suggéroit. Il avoit fait bâtir une petite bibliothèque qu'il avoit environnée d'arbres, avec cette inscription : *Otium et musis*, et réservé une place pour un bain froid, dont ses médecins lui avoient recommandé l'usage, sur la porte duquel il avoit écrit : *Se contenter aisément*, mot qui caractérisoit la disposition de son ame dans les circonstances ordinaires de la vie. Sa santé avoit décliné graduellement depuis l'année 1785. L'été de 1790, sans maladie particulière, un affoiblissement général l'avertit que sa constitution étoit épuisée. L'état de sa femme, qu'une cataracte priva sans retour de la vue, vint ajouter encore à la privation de ses forces, et il sentit qu'il n'avoit plus que peu de semaines à vivre. Personne n'at-

tendit la mort avec plus de calme et de courage. Il en parloit souvent et sans peine, comme d'un événement qui, dans sa situation, étoit plus à désirer qu'à craindre. Il conserva jusqu'au dernier moment l'entier usage de ses facultés, et l'on n'auroit pu remarquer aucune altération dans ses manières ou dans sa conversation avec ses amis. Il ne fut jamais obligé de s'aliter, et causoit encore à son ordinaire peu d'heures avant sa mort.

Peu de jours avant, il disposa, par un acte particulier, de sa bibliothèque en faveur des magistrats, conseil de ville et presbytère de Linlithgow, pour servir de fondement à une bibliothèque publique, qui pourroit contribuer à répandre le goût des connoissances dans le pays. Cette idée lui avoit été suggérée par l'expérience qu'il avoit faite lui-même de l'utilité de pareils établissemens, formés à Berwick et à Kalso. Les magistrats de Linlithgow ont pris toutes les mesures convenables pour remplir les vues pures et respectables du fondateur, et se sont conformés aux réglemens qu'il a prescrits.

Enfin, après avoir mis ordre à toutes ses affaires, et même dicté la liste des amis dont il désiroit que son convoi fût accompagné, il mourut le 24 novembre 1790, dans la 73.^e année de son âge. Il a été enterré dans le cimetière de Polnont, où l'on a élevé un monument à sa mémoire.

LITTÉRATURE GRECQUE.

RÉFLEXIONS sur la *Nécyomantie* d'Homère (1).

PAR un heureux mélange de la poésie descriptive avec la poésie sentimentale, Homère sait à-la-fois attacher l'esprit et intéresser le cœur. Nulle part, sans doute, il n'a mieux rempli ce double objet, que dans le XI.^e livre de l'*Odyssée*, appelé par les Rhapsodes et les Scholiastes, la *Nécyé*, ou *Nécyomantie*, c'est-à-dire, l'évocation des ames. Aussi la peinture s'empressa-t-elle de s'y enrichir. Mais elle ne peut en tout, ni colorer la pensée, ni nuancer le sentiment. Ces avantages appartiennent essentiellement aux grands poètes, qui ont encore l'art de faire retentir dans notre cœur les accens même de la nature.

On voyoit à Delphes un grand tableau, sur lequel Polygnote de Thase avoit représenté Ulysse qui arrivoit aux enfers pour consulter l'ame du devin Tiresias (2). Dans l'impuissance de copier exactement le récit d'Homère, l'artiste avoit étendu sa composition, en empruntant plusieurs détails, de différens autres ouvrages, tels que la *Minyade* sur la mort de *Meléagre*, celui intitulé le *Retour des enfers*, un poème d'*Archiloque*, etc.... Il montra par-là toutes les ressources de son pinceau ; mais je soupçonne qu'il négligea l'unité d'action, ou qu'il surchargea beau-

(1) Lues à l'académie des inscriptions et belles-lettres, le 5 juin 1793, par S. C.

(2) Pausan. *Phoc. c.* XXVIII—XXXI.

coup trop son tableau. Néanmoins Polygnote étoit regardé comme un fidèle imitateur d'Homère, en ce qu'il s'étoit prescrit pour règle, de peindre les hommes meilleurs qu'ils ne sont ordinairement (1).

Nicias d'Athènes s'étoit également évertué sur ce voyage d'Ulysse aux enfers. On ignore la manière dont il avoit traité ce sujet, si digne d'exercer les talens des plus grands maîtres. Son tableau avoit sans doute des beautés bien frappantes, puisqu'Attalus, roi de Pergame, lui en offrit 60 talens (300,000 liv.), qu'il refusa généreusement pour le donner à sa patrie (2).

Parmi les artistes modernes, Bouchardon a très-bien senti qu'il falloit garder cette unité, vraisemblablement négligée par Polygnote, et tenir les yeux fixés sur l'action d'Ulysse. Cet homme célèbre, dont l'ame fut si vivement affectée à la première lecture d'Homère (3), a retréci sa composition, et s'est borné à dessiner le moment de l'évocation; lorsqu'Ulysse, avec son épée, écarte les ames, du sang de la victime, afin que Tiresias soit le premier à en boire. Effective-

(1) Aristot. *Post.* c. II.

(2) Plin. I. XXXV, c. XL.

(3) Ce fameux sculpteur, à la première lecture d'une vieille traduction d'Homère, fut saisi de la fièvre. Le savant le Beau le trouvant au lit, lui demanda la cause de son indisposition; Bouchardon répondit: il m'est tombé sous la main un livre qu'on appelle Homère, je l'ai lu; aussitôt les hommes m'ont paru changés, et la nature humaine s'est agrandie à mes yeux; j'ai succombé à l'impression soudaine qu'il m'a faite.

ment ce devin paroît s'y précipiter et s'en désaltérer.

J'observe, à regret, que la gravure de ce morceau, faite à l'eau-forte, et quoique retouchée au burin, ne répond point assez au beau dessin de Bouchardon. Malheureusement il n'étoit que sculpteur, et ne fit jamais de tableau. Du reste la figure de femme que cet artiste place à gauche d'Ulysse, ne seroit-elle point Anticlée, mère de ce héros? ce qui s'éloigneroit peu du récit d'Homère, sur lequel je vais fixer toute mon attention.

Tirésias se retire, après avoir instruit Ulysse de ses destinées et lui avoir indiqué la manière de prévenir les malheurs qui le menacent. Elle consistoit à empêcher ses compagnons de tuer les troupeaux consacrés à Neptune. Sans cet avis, le héros-grec devoit être représenté dans un fatal accablement; ou le poëte donnoit de lui l'idée d'un aventurier insensé. Ce qu'il évite encore avec beaucoup d'art, par le doute (1) qu'il suppose, dans son esprit, sur l'exécution des décrets du ciel, au moment même qu'il s'y résigne.

Ulysse avoit d'abord aperçu Anticlée sa mère (2), laissée vivante à Ithaque, lors de son départ pour Troye. Ses yeux s'étoient mouillés aussitôt de larmes; mais il ne lui permit pas de s'approcher, avant d'avoir entendu Tirésias. L'ombre de ce devin ayant disparu, Anticlée boit du sang de la victime, reconnoît son fils, et l'interroge sur l'objet de son voyage. Celui-ci, après avoir satisfait à cette question, lui demande

(1) V. 138 *ἀπ' ὕδατος*, forte; cela est évident.

(2) V. 84, 85.

des nouvelles de son père , de son propre fils , enfin s'informe si sa femme lui est resté fidèle , et a eu soin de l'éducation de cet enfant , fruit d'une tendresse mutuelle. Anticlée le rassure , et lui apprend que sa femme pleure nuit et jour , en secret , ses destinées ; que Télémaque son fils est obligé de se livrer aux plaisirs que l'amour du peuple lui offre , mais que Laërte son père gémit seul dans un cruel délaissement. Rochefort fait là-dessus cette réflexion judicieuse : « Quel peintre a su jamais représenter , comme » Homère , les mœurs , les âges et les conditions ? » Le vieux Laërte pleure son fils dans la solitude de » la campagne ; Pénélope pleure son époux au fond » de son palais. Télémaque regrette aussi son père ; » mais la vivacité du jeune âge permet des distractions » à sa douleur. Il assiste aux festins où son peuple » l'invite (1) ».

La mère d'Ulysse s'arrête principalement sur le triste sort de son vieil époux. Il le peint sans secours , sans consolation , manquant d'habits et étendu l'hiver , comme un esclave , sur la cendre ; ramassant l'été , de ses propres mains , des feuilles pour se faire un lit à terre. « Là , dit-elle , déplorant ton » sort , sa douleur augmente chaque jour , et le poids » fâcheux de la vieillesse l'accable de plus en plus. » Ainsi j'ai succombé à ma destinée. Diane ne m'a » point percée subitement de ses traits , et une maladie » de langueur n'a point séparé l'âme de mon corps. » Mais le désir de te revoir , la privation de tes soins

(1) L'Odyss. trad. en vers , t. I. not. p. 448 , de la première édition.

» et le souvenir des marques de ta tendresse m'ont
 » arrachée aux douceurs de la vie (1) ». La langue
 d'Homère est, comme on l'a très-bien remarqué, la
 langue du sentiment par excellence ; et il est impos-
 sible de ne lire les dernières expressions que ce poète
 inimitable met dans la bouche d'Anticlée :

*Ἀλλὰ με σὸς γε πόθος, σά τε μῆδεα, Φαίδιμι Ὀδυσσεῦ
 Σὴ γὰρ ἀνοφροσύνη μελιηδεα θυμον ἀτήνημα.*

Quelle connoissance du cœur humain ne montre-t-il pas, par le long récit et les détails que fait cette femme de la situation de son mari ? Quand deux époux sont près du tombeau, ils éprouvent un abandon total ; leur cœur se flétrit et se glace ; ils ne le raniment plus que pour se soutenir mutuellement ; alors ils se rapprochent, s'inclinent, et s'appuyent l'un contre l'autre. La tendresse du besoin remplace en eux la tendresse du plaisir ; ils se pénètrent et se consolent. Le sort qu'éprouve l'un, menace toujours l'autre ; l'amour d'eux-mêmes ne tolère plus l'indifférence ; il faut nécessairement qu'ils s'aiment encore, qu'ils resserrent leurs anciens nœuds, avant de mourir et de mêler leurs cendres. C'est donc ce sentiment d'intérêt, ramené par l'âge, s'il a disparu, qu'Homère a voulu exprimer dans le discours d'Anticlée.

Cette épouse tendre, cette mère respectable se retire ; son fils veut l'embrasser, et ne peut saisir une ombre fugitive. Il s'en plaint amèrement : alors sa mère lui explique comme l'âme, détachée du corps,

(1) V. 194 — 203.

n'est plus qu'un vain songe, et l'exhorte à retourner bientôt dans le séjour des vivans, en lui recommandant de conserver le souvenir de ce qu'il voit ou entend, afin de le raconter un jour à sa femme. C'est la résolution ordinaire des héros d'Homère, et leur consolation dans les périls; et c'est en quoi ce poète se montre toujours attentif à exprimer les sentimens de la nature, qui nous ramènent sans cesse à la vie domestique et à la société conjugale, vraies sources de notre bonheur, trop empoisonnées par nos mœurs factices ou corrompues: ce n'est donc point comme Plutarque l' imagine (1), parce que les fables sur les enfers, ne sont bonnes à conter qu'à des femmes; réflexions triviales et peu dignes de ce philosophe.

Une foule d'ombres se présentent ensuite à Ulysse, qui racontent la naissance et les aventures de chacune d'eiles. Toujours les charmes de la poésie relèvent ces détails intéressans pour les Grecs, auxquels ils retraçoient la mémoire des temps héroïques de leur nation; par-tout des coups de pinceau animent, vivifient le tableau; par-tout ils décèlent le grand-maitre. Homère est certainement celui des peintres, comme le remarque un ancien critique (2); mais ce poète excelle dans l'art difficile des transitions, dans la manière dont il soutient ou réveille l'attention de ses lecteurs, et dans la réussite des moyens. Chez lui, le mélange heureux d'ombre

(1) *De aud. poet.*, c. II.

(2) Anonym. *sive* Dion. Halyc. *de vit. et poes. Hom.*
sub fin.

et de lumière détache les objets , et les relève avec éclat ; jamais les règles de la perspective ne sont violées , la poésie ayant les siennes comme la peinture.

Ulysse paroît vouloir terminer son récit ; il demande à prendre le repos de la nuit , et à être ramené dans sa patrie. Les Phéaciens , dont il excitoit de plus en plus la curiosité ; font de vives instances pour qu'il continue ; et Alcinoüs , leur roi , veut savoir si le héros grec n'a point aperçu quelques-uns de ses compagnons d'armes qui , après l'avoir suivi au siège de Troie , fussent morts , n'ayant pu éviter leur destinée : c'est où l'attendoit Ulysse , et sur quoi il préparoit sa réponse.

Agamemnon , Achille et Ajax , voilà les trois grands personnages qui devoient nécessairement occuper la scène. En effet , l'ombre du premier s'avance d'abord pour boire du sang de la victime , et reconnoît Ulysse qui l'interroge sur son malheureux sort. Agamemnon lui raconte les forfaits d'Egysthe et de Clytemnestre , et n'oublie aucune des circonstances qui peuvent inspirer de l'horreur sur la barbare perfidie de cette dernière. Un critique de l'antiquité remarque avec raison , qu'Homère a donné en cet endroit le vrai modèle de la tragédie (1). Pour rendre plus odieux le crime de Clytemnestre , il ne manque pas de faire dire à son mari , qu'il l'a épousée dans la tendre enfance (2) ; union alors d'autant plus douce et même plus ferme , que l'amour en jette les fondemens.

(1) Anonym. *ut supra*.

(2) V. 429.

Euripide a bien senti ce trait ; et, afin de détruire l'impression qu'il produit, ce poëte grec met dans la bouche de Clytemestre ces reproches à Agamemnon : « Vous m'avez enlevée de force, et placée, malgré » moi, dans le lit nuptial, après avoir tué Tantale, » mon époux (1). »

Mais ce qui distingue Homère ; c'est l'art des contrastes ; jamais il ne fut employé avec plus de succès. Agamemnon se hâte de rassurer Ulysse sur sa destinée ; il lui parle de la fidélité de Pénélope, qu'à son départ pour Troie, il avoit laissé nouvellement mariée et ayant un fils à la mamelle. Il serrera entre ses bras cet enfant chéri ; tandis qu'à lui Agamemnon, il n'est plus permis d'embrasser le sien. « Ma cruelle » épouse m'empêcha de le revoir ; je tombois sous » ses coups, avant d'avoir satisfait ce pressant desir. » Mais je t'en avertis, grave-le profondément dans » ton esprit : fais en sorte que ton vaisseau aborde se- » crètement dans ta patrie ; on ne doit plus se fier » aux femmes. Parle-moi avec vérité, et apprends- » moi, si tu as ouï dire que mon fils vécut encore, et » fût ou à Arhomène, ou à Pylos, ou enfin auprès » de Ménélas à Sparte... » Qu'on médite ce discours, et l'on admirera cette transition par laquelle Agamemnon donne à Ulysse le prudent avis de se méfier des femmes. Il a l'esprit tout occupé du complot de la sienne, dont la noirceur le frappe d'autant plus vivement, qu'il l'a privé de la vue de son fils. Il revient aussitôt à cet enfant chéri, en demande des nouvelles, et ne paroît plus inquiet que de son sort.

(1) *Iphigen. in Aul.* v. 1149

Voilà la marche de la nature : jamais elle n'est plus près du but, qu'au moment où elle semble s'en éloigner davantage. Les idées ne peuvent être suivies, dans un homme pénétré d'une profonde douleur ; mais celles qui lui échappent en désordre, interrompent le fil du discours, sans s'écarter de l'objet essentiel. En un mot, ce sont les élans du cœur, et non les efforts de l'esprit. Comment Rochefort a-t-il osé supprimer les deux vers qui renferment l'heureuse transition dont je parle, vers qu'aucun éditeur ne s'est encore avisé de supprimer, et sur lesquels Eustathe même n'a pas formé le moindre doute ? « Ils » m'ont paru, dit Rochefort, déplacés dans l'original, en ce qu'ils interrompent *mal-à-propos* la suite des pensées qui occupent le plus Agamemnon (1). » S'il y avoit réfléchi moins légèrement, il auroit changé d'opinion, et ne se seroit pas permis un pareil retranchement, liberté dangereuse qu'il se donne trop souvent dans sa faible traduction.

Mais cet avis, qu'Homère met dans la bouche d'Agamemnon, n'est-il qu'un trait satyrique contre les femmes ? Non, ce grand poëte, scrutateur habile du cœur humain, a eu d'autres idées. La perfidie dont Agamemnon a été la victime, le rend extrêmement méfiant ; quoiqu'il loue la vertu, il a de la peine à y croire. Il soupçonne par-tout le crime, et voudroit en garantir son ami ; dût-il faire naître des doutes orageux dans son cœur, sur la fidélité d'une femme à la vertu de laquelle il vient de rendre témoignage. Voilà ce qui arrive aux hommes qui ont éprouvé toute

(1) Odyss. trad. vol. I, p. 466.

la méchanceté de leurs semblables ; et voilà ce qu'Homère a voulu exprimer.

Achille paroît ensuite ; il soupire et reconnoît Ulysse , et lui témoigne de la surprise sur son arrivée dans le triste séjour des morts. Celui-ci ne manque pas de lui rappeler son ancienne gloire. « Les Grecs, dit-il, t'honoroient, de ton vivant, » comme un Dieu ; à présent, sans doute, tu exeres » une grande autorité parmi les ombres. » Achille réplique aussi-tôt : « J'aimerai mieux être-aux gages » d'un pauvre laboureur, que de régner sur les » morts (1). » Il n'est point étonnant que Platon, dans l'endroit de sa république où il prêche le mépris de la mort, où il dit que tout homme libre doit la préférer à la servitude ; il n'est pas étonnant, dis-je, que Platon ait voulu effacer ce passage d'Homère, comme flattant trop agréablement l'oreille du peuple, et pouvant faire sur son ame des impressions dangereuses (2). Cependant pour être juste, il ne devoit pas ainsi séparer astucieusement ce mot d'Achille, et quelques autres semblables, de ce qui les suit ou les précède. Il falloit, au contraire, exposer avec impartialité, ou ne pas dissimuler son opinion sur le véritable sens du passage d'Homère dont nous parlons. Platon étoit trop éclairé pour ne pas le connoître ; mais il vouloit, par une sévérité mal entendue, décrier la morale de ce poëte.

Les anciens et les modernes ont tâché de le dis-

(1) V. 488 — 89. — 90.

(2) Plat. *de rep.* l. III. init.

culper, en prétendant que son dessein avoit été de nous donner une leçon salutaire sur la vanité et le néant des grandeurs humaines. Homère étoit certainement bien éloigné de vouloir rendre Achille philosophe après sa mort. Il a eu seulement intention de conserver à ce héros, parmi les morts, le caractère qu'il lui avoit donné pendant sa vie. C'est ce qu'il observe exactement à l'égard de tous ses autres personnages.

Lucien me paroît avoir très-bien saisi l'idée du poëte. Dans un de ses dialogues des morts, il suppose qu'Antiloque, fils de Nestor, reproche à Achille le propos qu'il a tenu à Ulysse, comme indigne du fils de Pélée. « Tu démens par-là, » ajoute-t-il, les grandes actions qui ont illustré ta vie, et ce beau trépas que tu préféreras à de longs jours passés sans gloire sur le trône de Phéie. » Achille répond entre autres choses : « Les morts sont tous égaux. Notre beauté, cher Antiloque, et notre force ne nous accompagnent point ici. Couchés dans les mêmes ténèbres, nous ne différons en rien les uns des autres. Les ombres des Troyens ne me craignent pas ; celles des Grecs ne cherchent point à me flatter : une égalité parfaite règne dans ce séjour, où un mort, qu'il ait été brave ou lâche, ressemble en tout à un autre. Voilà ce qui me tourmente, et je suis au désespoir de n'être plus en vie, dussai-je être mercenaire (1). » Oui, parce qu'il auroit eu l'espoir de

(1) Lucian. *Dial. Mort.* XV.

quitter ce métier, et de jouer encore un grand rôle.

L'égalité chagrine Achille; le sentiment de sa supériorité l'agite; il ne peut plus faire usage de ses forces, et toute vue d'ambition lui est désormais interdite. Plongé dans le désespoir, il le manifeste par un propos que son cœur désavoue bientôt après. N'est-ce pas ce qui arrive aux hommes dans les accès de colère et dans le trouble des passions? Prend-on à la lettre ce qui sort alors de leur bouche? Ou n'y a-t-il pas toujours une manière de l'interpréter, conformément à leur véritable façon de penser? Le contraste de nos idées, dans les momens orageux, est un moyen sûr de connoître la situation de notre ame; et il en révèle même les plus secrets replis.

Le propos d'Achille étoit un ancien proverbe, usité chez les Orientaux, comme chez les Grecs: « Il vaut mieux, lit-on dans l'écriture, être chien vivant que lion mort (1). » Les poètes l'ont rendu et appliqué chacun à leur manière, suivant les circonstances, et le caractère des personnages. Par exemple, Euripide le met dans la bouche d'un esclave Phrygien qu'Oreste paroît vouloir tuer (2), et dans celle d'Iphigénie, demandant la vie à son père (3); mais aucun d'eux ne l'a employé plus à propos, et ne l'a exprimé avec plus de noblesse,

(1) *Ecclesiast. c. II, v. 7.*

(2) *Orest. V. 1509, et 1523.*

(3) *Iphig. in Aul. 1252.*

que Virgile, dans la descente d'Enée aux enfers. Il suppose que cet ardent desir du retour à la lumière, même pour vivre dans la misère et les plus durs travaux, existoit chez les ombres qui avoient été les infortunées victimes de l'aveugle et lâche fureur du suicide (1); moralité bien placée, et digne d'un poëte philosophe.

J'ai avancé que le cœur d'Achille désavouoit le propos dont je parle, à l'instant même qu'il lui échappoit. On s'en convaincra aisément par ce qu'il ajoute tout de suite : « Mais parle-moi donc de la » conduite de mon généreux fils. Se montre-t-il au » premier rang dans les combats, ou ne l'y voit-on » pas ? Dis-moi aussi si tu as oui-dire quelque chose » du respectable Pélée ? Conserve-t-il encore, chez » les Myrmidons, toute son autorité, ou ne jouit-il » plus des égards qui lui sont dus dans la Grèce et » la Pélie, parce que la vieillesse paralyse ses mains » et ses pieds ? Non, je ne suis plus ce défenseur » intrépide des Grecs, qui, à la clarté du soleil et » dans les champs de Troye, faisoit tomber sous » ses coups un peuple valeureux. Ah ! si, tel que » j'ai été, je revenois un instant dans la maison de » mon père, ma présence seule inspireroit l'horreur » et la crainte à ceux qui le violentent ou lui ravissent son autorité (2). » Voilà comme Achille devoit exprimer le vif intérêt qu'il prenoit au sort de son père. Dans l'Iliade, au milieu de ses fu-

(1) *Æneid.* l. VI. v. 435 — 36.

(2) *Odys.* L. XI. v. 494 — 505.

reurs, transporté de colère, ne respirant que la vengeance, il s'attendrit sur ce même père. Son souvenir l'appaise, le console, et il attend avec impatience le moment de le revoir. Ce n'est qu'au dernier degré de corruption, après que le luxe a étouffé en nous les plus doux sentimens de la nature, que la piété filiale s'efface de nos cœurs. Peut-être même n'y a-t-il alors que celui d'un célibataire dur et pervers, qui éprouve une oblitération totale. La vue seule du berceau de nos enfans nous avertit d'aimer nos pères et mères. Nous avons reçu des uns ce que nous donnons aux autres, hélas! la vie. A l'approche de la mort, tous deviennent le tendre objet de nos sollicitudes.

Les anciens connoissoient trop bien le cœur humain, tel qu'il est sorti des mains de la nature, pour ne pas mettre de pareils sentimens dans la bouche de leurs héros, même les plus farouches. C'est pourquoi Sophocle, imitant Homère, nous représente Ajax, le fougueux et intraitable Ajax, dans ses violens accès de rage et de délire, au moment de se donner la mort, occupé de son fils, de sa femme, et des auteurs de ses jours. « O mon » fils! s'écrie-t-il, sois plus fortuné que ton père; » pour tout le reste, ressemble-lui, et tu ne seras » pas un homme méprisable. Combien aujourd'hui » je te porte envie, toi qui ne sens aucun de mes » maux! Etre exempt d'inquiétudes, quelle douce » vie! Vivifié par l'haleine des zéphirs, passe ton » enfance au milieu des jeux, et fais les délices de ta

» mère.» S'adressant ensuite au cœur, composé de ses soldats : « Dites à Teucer de conduire mon fils dans
 » mes foyers, de le présenter à Telamon, à Eribée,
 » ma mère, afin qu'il les nourrisse dans leur vieil-
 » lesse, jusqu'à l'instant où ils descendront au séjour
 » des morts (1). » Rien n'est plus difficile à rendre
 que ces douces paroles :

Τὴν δὲ κούφοις πνεύμασιν ἑόσπευ, νέαν
 Ψυχὴν ἀπαλλῶν, μητρὶ τῆδε χαρμονῆν.

Tout ce morceau étincelle de beautés, et est terminé par l'apostrophe sublime qui commence en ces termes : « O soleil ! lorsque tu éclaireras la terre
 » qui m'a vu naître, retiens tes superbes coursiers ;
 » et annonce mes maux, ma destinée, à mon vieux
 » père, et à cette infortunée dont le sein m'a al-
 » lité (2), etc. » L'intérêt qu'Ajax prend à son fils, à sa femme, à sa mère et à son père, doit avoir des nuances que le poète saisit parfaitement, et exprime de même. D'ailleurs, quels heureux contrastes ? c'est l'art des grands maîtres. Nous l'avons presque perdu, faute d'étudier la nature et de consulter ses premiers interprètes.

Revenons à Achille ; Ulysse, après avoir assuré qu'il n'a rien oui dire de Pélée, lui raconte les exploits de Néoptolème, son fils, et comment il a eu grande part à la prise de Troye. A ce récit, l'ombre d'Achille, pleine d'allégresse, fuit et marche à

(1) *Ajax*, v. 628 — 639.

(2) *Ibid.* v. 857 — 860.

grands pas vers les Champs-Élysées. Le héros grec devoit éprouver une trop vive sensation pour qu'il répliquât encore à Ulysse. Aussi Homère se garde-t-il bien de lui faire prononcer un seul mot ; ce qu'un poète médiocre n'imiteroit pas certainement. Du reste , la joie que témoigne Achille , en apprenant les actions héroïques de son fils , prouve encore assez que le désespoir de n'être plus rien , ou l'inertie à laquelle il étoit condamné , selon la remarque d'un ancien critique (1) , lui avoit arraché la maxime proverbiale dont nous avons parlé.

D'autres ombres s'approchent ; chacune se plaignant de son sort ; celle d'Ajax se tient seule à l'écart , et Ulysse lui adresse ce discours : « Ajax , » fils du généreux Télamon , même après ta mort , » tu ne cesseras donc pas de nourrir contre moi » de cruels ressentimens , à cause de ces funestes » armes. Les Dieux ont voulu punir les Grecs : » toi , leur ferme rempart ; toi , l'égal d'Achille , » tu as succombé. Nous déplorons vivement ta perte. » N'accuses personne de ce malheur ; Jupiter , par » la haine violente qu'il porte aux Grecs d'une » valeur distinguée , est l'unique cause de ta des- » tinée. Avance donc , prince , jusqu'ici. Que ton » ame altière se laisse enfin fléchir (2). » Ajax s'éloigne sans répondre. « Cependant , ajoute Ulysse , » quoiqu'enflammé de colère , il m'auroit parlé , si » je n'avois pas désiré ardemment de voir d'autres

(1) Dionys. Hal. *de poes. Hom.* §. 17.

(2) V. 549 — 61.

» ombres. » Il cherchoit du moins à se le persuader ; son amour-propre étant trop humilié du silence dédaigneux de son ennemi. Homère montre en cela beaucoup de sagacité, suivant la remarque d'Eustathe (1). Ajoutons que ces traits de caractère, puisés dans la connoissance réfléchie de l'esprit humain, n'échappent jamais à ce poète. Quel art admirable n'offre pas le discours d'Ulysse ? L'idée de la victoire de ce héros sur Ajax est écartée avec soin ; forcé de prononcer le mot d'armes, il l'accompagne d'une épithète qui fait sentir ses propres regrets. Les malheurs d'Ajax sont ceux des Grecs ; il ne les en sépare point, et se hâte d'en attribuer la cause aux sentimens de haine et de vengeance que Jupiter respiroit contre les plus braves d'entre les Grecs. Ajax ne paroît pas même l'écouter, et l'on est frappé de son silence, que Longin appelle, avec raison, *grand et sublime* (2).

Polygnote n'avoit pas cherché à rendre ce silence dans son tableau ; mais il imagina de rassembler en un même lieu tous les ennemis d'Ulysse, parmi lesquels Ajax est représenté ne prenant aucune part aux jeux dont quelques-uns s'occupent (3). Ulysse se trouve fort éloigné de ce groupe (4) ; disposition sage qui montre assez l'idée du peintre. Silius Ita-

(1) In *Odyss. ed. Rom.* p. 1698.

(2) *De sublim.* §. IX.

(3) Paus. *Phoc. c. XXXI.*

(4) Voyez Acad. des inser. *Hist.* t. XXVII. p. 51.

Nicus auroit dû appercevoir cette convenance, et ne point mettre aux enfers Ajax dans le même groupe que celui d'Ulysse, et de tous les autres héros du siège de Troie (1). Mais ce poëte latin mérite à peine qu'on fasse mention de lui; il n'a su imiter, ni Homère, ni Virgile, dans la descente de Scipion aux enfers; c'est un épisode également dénué d'invention et d'intérêt.

La remarque d'un écrivain anglais, auquel la vertu, la raison et le goût doivent beaucoup, le docteur Johnson, est digne d'être rapportée: « Le silence » qu'Homère fait garder à Ajax, a beaucoup plus de » force que les argumens qu'il auroit pu employer en » sa faveur, parce que ce héros n'étoit pas assez élo- » quent pour les faire valoir, et qu'étant naturellement » courageux et hautain, il n'en connoissoit pas d'autre » que son épée. Ce silence dédaigneux, qu'il af- » fecta devant un homme qui l'avoit vaincu par la » volubilité de sa langue, est infiniment plus pi- » quant que les raisons qu'il auroit pu alléguer; » d'ailleurs, il empêchoit par-là son ennemi de » faire briller son éloquence (2). » Je crois qu'Ajax, plein d'un violent ressentiment, ne doit pas penser à ce dernier trait de vengeance. Il étoit trop au-dessous de lui, et il ne faisoit pas assez de cas de l'art de discourir. Lorsque, dans l'Iliade, il est obligé de parler, comme dans sa députation, à Achille (3), il le fait brusquement et en peu de mots. Il ne prétend même pas entamer un discours;

(1) *De bell. pun.* l. XIII, v. 600 — 4.

(2) *Rambler.* Disc. CXXI.

(3) *Iliad.* l. IX, v. 620 — 38.

il semble n'avoir pris la parole que pour avertir Ulysse et Phoenix de mettre fin à leurs harangues et de se retirer.

Pourquoi, d'après cela, Ovide prête-t-il à d'Ajax un plaidoyer de cent dix-huit vers (1), pour réclamer les armes d'Achille? J'avoue que ce discours et celui d'Ulysse, son compétiteur, renferment de grandes beautés. Mais n'y retrouve-t-on pas toujours le bel esprit de la cour d'Auguste, et l'auteur qui ne peut se résoudre à cacher son art, à ne point étaler les fleurs de son imagination, aux dépens du caractère convenu de ses héros? Ce reproche regarde principalement le plaidoyer d'Ajax, où l'on ne voudroit pas rencontrer quelques détails et des expressions plus dignes d'un rhéteur que d'un guerrier. D'ailleurs il est trop long, et Ovide semble le reconnoître par les dernières paroles qu'il met dans la bouche d'Ajax, lesquelles finissent cependant par un défi courageux, tel qu'on devoit l'attendre de l'émule d'Achille.

*Denique, quid verbis opus est? spectemur agendo:
Arma viri fortis medios mittantur in hostes;
Inde jubete peti, et referentem ornate relatis (2).*

Sans avoir, ni les talens, ni l'esprit d'Ovide, un poëte grec, Coïntus de Smyrne, a traité le même sujet (3). S'il lui est fort inférieur du côté de l'inven-

(1) Métam. l. XIII. v. 5—122.

(2) L. V. v. 120, 121, 122.

¶ (3) L'auteur de la petite Iliade, Lesches de Mytilène, avoit débuté par là; mais nous n'avons que les sommaires des quatre premiers livres de son poëme. Procli *chrest. op.* Tyschen, *inedita*, p. 35, 36.

tion, il dit néanmoins des choses qu'Ovide a négligées, et qui ne sont point déplacées dans le discours d'Ajax. Je veux sur-tout parler du reproche que ce héros fait à Ulysse, d'avoir été la cause de la mort de Palamède, qui le surpassoit, selon lui, en courage et en prudence (1). Mais Cointus est également trop long ; et il fait mal-à-propos répliquer les deux contendans l'un à l'autre (2), faute qu'Ovide n'a point commise. Les écrivains médiocres, en voulant épuiser leur sujet, ne laissent dans l'âme aucune impression ; leur esprit est un vase vide qui rend beaucoup de son. Dire deux syllabes de plus qu'il ne convient, suivant le poëte Philémon, c'est être prolix. Dans tant de milliers de vers, ajoute-t-il, Homère ne se l'est pas permis : aussi personne n'a osé l'accuser de ce défaut (3). Peu de mots suffisoient à Ajax : « Vous me » décerniez le second rang après Achille ; il est mort ; » ses armes m'appartiennent ; si Ulysse ou quelque » autre ose me les disputer, jetez-les au milieu des » ennemis, et nous verrons celui qui ira les y enlever. » Cette dernière idée appartient à Ovide qui n'auroit eu garde de s'en contenter.

Peut-être étoit-il encore possible de mieux faire, en supposant qu'Ajax avoit refusé d'entrer en lice, et que Teucer, son compagnon et son ami, s'étoit empressé de plaider sa cause ? Cela auroit été une imitation heureuse d'Homère, et je soupçonne le

(1) L. V. v. 198, 199.

(2) L. id. v. 292... et 306...

(3) *Fragm. ap. Stob. Tit. XXXVI.*

peintre Timanthe de C thnos, d'avoir eu une idée à-peu-près semblable ; la manière dont il représenta Agamemnon, au sacrifice d'Iphigénie, et plusieurs autres sujets (1), donne quelque probabilité à cette conjecture. On sait qu'il remporta à Samos le prix, au sujet de cette dispute, concernant la possession des armes d'Achille, sur Parrhasius d'Éphèse (2), célèbre par la justesse des proportions et la beauté des contours. Ce ne peut donc être qu'un trait vif, neuf et frappant, qui ait fait donner la palme à Timanthe, son rival.

Le silence éloquent qu'Homère fait garder à Ajax, n'est point resté sans imitateur ; et Virgile a cru que Didon, rencontrée aux enfers par Enée, devoit aussi ne pas lui répondre. « Mais, dit un traducteur du » poète grec, on je me trompe, ou cette scène si pa- » thétique entre Ulysse et Ajax perd bien de son ex- » pression entre deux acteurs tels qu'Enée et son » amante. Enée, après avoir abandonné la malheu- » reuse Didon, n'a que de mauvaises raisons à lui » alléguer, et ce sont encore les mêmes dont il l'avoit » ennuyée en la quittant. Mais ici c'est un héros qui » en regrette un autre, et qui maudit en quelque sorte » la victoire malheureuse qu'il a remportée, et qui a » privé la Grèce d'un homme tel qu'Ajax. Ces sen-

(1) ... *Sunt et alia ingenii ejus exemplaria... atque in unius hujus operibus intelligitur plus semper quam pingitur : et cum ars summa sit, ingenium tamen ultra artem est.* Plin. l. XXXV, c. XXXVI.

(2) Plin. l. XXXV, c. XXXVI, Ælian. l. IX, c. XI. Athén. l. XI, p. 643, etc.

» timens, ce semble, tiennent à une élévation d'âme
 » bien plus touchante que les larmes du pieux Enée,
 » et que le silence de son amante (1). » Le docteur
 Johnson reproche à Virgile de n'avoir pas toujours
 imité avec assez de discernement Homère ; et il en
 cite pour exemple le silence de Didon. « Il s'en faut
 » bien, assure-t-il, que ce silence ait la même dignité,
 » ni qu'il soit aussi expressif que celui du héros grec.
 » Elle auroit pu, sans blesser la bienséance, s'exhaler
 » en plaintes et en reproches ; mais Virgile, qui avoit
 » l'imagination pleine d'Ajax, n'a pu gagner sur lui
 » de prêter à Didon une autre façon de témoigner son
 » ressentiment au héros troyen (2). » Ces observations
 me paroissent justes ; et je crois qu'une reine méprisée,
 une amante offensée, une femme irritée ne pouvoit
 rester muette, ayant une si belle occasion de se sou-
 lager par cette éloquence de sentimens et cette véhé-
 mence de passions, qui deviennent des armes bien
 puissantes pour son sexe, contre les ingrats, les infi-
 dèles et les parjures, tel qu'étoit à son égard le pieux
 Enée.

Mais si Virgile s'est ainsi laissé séduire par l'imita-
 tion, avouons du moins qu'il s'en tire habilement. Ce
 poète, en représentant Didon enflammée de colère
 et avec des yeux hagards, qu'elle tenoit ensuite fixés
 à terre, a voulu exprimer à-la-fois la profonde indi-
 gnation de cette princesse, et ce sentiment de pudeur
 qui devoit se manifester chez elle, à la vue d'Enée.

(1) Rochefort. *not.* sur l'Odyss, t. I, p. 472 — 73.

(2) Rambler, disc. CXXI.

Inflexible et dure comme les rochers de Marpessè, elle s'arrête un moment ; mais toujours irritée, elle s'élançe bientôt après, et s'enfonce dans le sombre bois, où Sichée étoit resté conservant pour elle son ancien amour.

*Talibus Æneas ardentem et torva tuentem
Lenibat dictis animum, lacrymasque ciebat.
Illa solo fixos oculos aversa tenebat :
Nec magis incepto vultum sermone movetur,
Quàm si dura silex aut stet Marpesia cautes.
Tandem proripuit sese, atque inimica refugit
In nemus umbriferum, conjux ubi pristinus illi
Respondet curis, œquatque Sichæus amorem (1).*

Quel heureux contraste ne forme pas cette mention du premier époux de Didon ! que d'idées ne réveille-t-elle pas ! Il est vrai que ce trait admirable auroit pu subsister, quand même cette héroïne n'uroit pas gardé le silence. D'ailleurs il auroit détruit tout l'effet des larmes qu'Enée répand en voyant son amante, si l'on n'étoit pas déjà accoutumé à cet attendrissement du héros troyen beaucoup trop pleureur pour un conquérant. Je finis cette digression par remarquer que, dans l'attitude de Didon, Virgile semble avoir plutôt imité la Médée d'Euripide (2), que l'Odyssée d'Homère.

Après la fuite précipitée d'Ajax, le premier objet qui frappe les yeux d'Ulysse, est Minos, qui rend la justice aux morts, et les condamne aux peines éter-

(1) Æn. I. VI, v. 467 — 74.

(2) V. 27, 28.

nelles qu'ils ont méritées durant le cours de leur vie. Un vaste champ se présente à l'imagination d'Homère, mais il se garde bien d'épuiser un sujet si fécond. Toutefois il nous donne des détails suffisans sur les tourmens que Titye, Tantale, Sisyphe, etc., endurent. Par-tout il se montre grand peintre et poëte sublime. Par exemple, rien n'est plus digne d'admiration, que de voir comme il a su rendre l'image du supplice de ce dernier, par la construction des mots et l'harmonie imitative. Denys d'Halicarnasse en a développé tout l'art avec beaucoup de sagacité (1). Avant lui, Aristote n'avoit pas montré moins de goût et de discernement, en faisant remarquer (2) ce beau passage d'Homère. Enfin Eustathe et les autres commentateurs anciens et modernes n'ont pas manqué de payer leur tribut d'admiration à cet immortel poëte. Il ne rassemble en cet endroit tous les fameux scélérats de l'antiquité, coupables d'impiété, et ne décrit leur supplice avec tant de soin, que pour inspirer la crainte des dieux, et inculquer davantage le dogme salutaire des peines à venir. Celui des récompenses est seulement désigné par ce qu'il dit de la considération dont l'ombre d'Hercule jouissoit aux enfers, et de la félicité dont son ame avoit été récompensée au ciel. Je n'entrerai point dans aucune discussion sur la différence de cette ombre et de cette ame : cela tient à une croyance qu'il n'est pas trop facile d'éclaircir. Suivant Cicéron, les anciens ne pouvant comprendre

(1) *De constr. Oral.* § 20.

(2) *Rhetor.* l. III, c. II.

une amè subsistante par elle-même, lui avoient donné une forme, une figure : de là, toute la fable d'Homère sur les enfers (1). Cette opinion ne peut être ici examinée, et je reprends mon sujet.

Hercule reconnoît aussi-tôt Ulysse, et ne lui parle que des pénibles travaux, auxquels il s'étoit soumis pendant sa vie, entre autres de l'enlèvement de Cerbère. Le poëte n'a, sans doute, imaginé ce discours que pour ranimer le courage de son héros. Celui-ci n'y répond pas, et cette marque de respect de sa part doit être remarquée. Homère ne manque jamais aux convenances, et c'est à tort que des critiques modernes l'ont accusé du contraire. Il suppose à Ulysse le désir ardent de voir Thésée et Pirithoüs ; mais comme ces illustres personnages l'entraîneroient dans des détails qui l'éloigneroient du but principal qu'il s'est proposé, celui de préparer le dénouement de son poëme, il se hâte de pénétrer Ulysse de la crainte des ordres de Proserpine, et veut lui faire précipiter son retour à la lumière.

Cette fiction, dont je viens de relever les beautés, a eu bien des imitateurs (2) ; le plus heureux de tous, est, sans doute, Virgile. Il a beaucoup étendu ce sujet, et l'a enrichi de toutes les idées que la religion, le culte et la philosophie des Egyptiens (3), des Grecs (4), ont pu lui fournir. Il y a fait entrer

(1) . . . *Inde Homeri tota veniã.* Tusc. l. I, c. XVI.

(2) *Vid.* Heyne, *arc.* ad l. VI. *Æn.* p. 784.

(3) *Serv.* ad. Virg. *Æn.* l. VI, v. I.

(4) Sur-tout celle de Platon. Heyne, *arc.* l. p. 787.

tout ce qui pouvoit intéresser la gloire de sa patrie. La force de l'imagination, les graces de l'esprit et les charmes de l'élocution, concourant également à faire de cet épisode un chef-d'œuvre de poésie; et si nous n'avions pas le IV.^e livre de l'Énéide, on ne balanceroit pas à regarder le VI.^e, dont je parle, comme le plus digne de notre admiration. Virgile, en marchant sur les traces d'Homère, n'a rien oublié pour s'élever au-dessus de son modèle.

Fulgeat ut magni exuvias indutus Homeri (1).

Il y réussit dans les détails inconnus ou négligés par celui-ci. J'avoucrâi encore que sa fiction en général étoit plus intéressante pour les Romains, dont elle flattoit la vanité; mais il sera difficile de me persuader qu'elle l'emporte du côté de la noblesse sur celle d'Homère, comme quelques critiques l'ont pensé. C'est évidemment confondre le noble avec le magnifique et le pompeux, qui existe, sans doute, en poésie. Virgile en a fait usage dans ce livre, qui respire la majesté du peuple dont il annonce les hautes destinées (2). Ce poëte y est néanmoins fort inférieur par le pathétique, l'éloquence et l'art de donner un caractère soutenu et bien-prononcé à ses héros, art dans lequel Homère excelle.

Cette opposition admirable que Virgile met entre les lieux de tourmens ou Tartare, et les lieux de délices ou champs Elysées, ne pouvoit guère se trouver

(1) Vida, *Poet.* l. II, v. 686.

(2) V. 847 — 853.

dans la tête d'Homère , parce que l'idée qu'on avoit de ces derniers étoit , de son temps , très-confuse. Pindare est le premier des écrivains grecs et latins qui en ait eu une distincte ; il les place dans les îles fortunées (1). Il étoit beaucoup moins difficile aux hommes d'imaginer le supplice des méchants que de concevoir le bonheur des justes en l'autre vie ; c'est pourquoi ils ont pensé si tard à celui-ci , et si tôt à l'autre. D'ailleurs , la crainte faisant toujours plus d'impression que l'espérance , les anciens législateurs ont dû nécessairement répandre davantage ce qui tenoit à la première ; mais on ne sauroit trop louer Virgile d'avoir si habilement saisi et fait sentir l'opposition dont je viens de parler. Etant de la secte d'Epicure , il ne devoit pas chercher à l'accréditer ; au contraire , oubliant ses opinions particulières , il n'a vu que celles dont la croyance étoit nécessaire au genre humain , sur-tout dans un siècle aussi corrompu que le sien. En conséquence , par sa description , aussi morale que poétique des enfers , il rend très-sensible le dogme sacré des peines et récompenses à venir (2). Quoiqu'Homère se soit peu

(1) Olymp. Od. II, v. 128, etc.

(2) C'est sa doctrine exotérique ; il écrit en cet endroit pour le peuple. Mais dans ses géorgiques , il parle en Epicurien , et adresse aux philosophes ces vers si connus :

*Felix qui rerum potuit cognoscere causas ,
Atque metus omnes et inexorabile fatum
Subjicit pedibus , strepitumque Acheronti avari.*

L. II , v. 490 — 93.

arrêté à celles-ci, ou les ait presque laissées à deviner, il a pourtant fourni une grande partie de la fiction, sous laquelle tout ce dogme est enveloppé; et en cet endroit, comme dans le reste de l'épisode, il conserve l'empreinte d'un génie vraiment créateur :

..... *cujus ex ore profusus ,
 Omnis posteritas latices in carmina duxit ,
 Annemque in tenues ausa est diducere rivos ,
 Unius fecunda bonis*

Manil. *Astron.* L. II, v. 8—II.

COLLECTION des anciens Moralistes; renfermant
 1.^o *APOPHTHEGMES des Lacédémoniens, extraits de PLUTARQUE, suivis des pensées du même auteur sur la superstition, par P. Ch. LEVESQUE, in-18.^o de 196 ; 2.^o PENSÉES MORALES de PLUTARQUE, recueillies et traduites par P. Ch. LEVESQUE, 2 vol. in-18.^o, le premier de 155 pages, et le second de 172 ; 3.^o VIES et APOPHTHEGMES des philosophes grecs, recueillies et traduits par P. Ch. LEVESQUE, in-18.^o de 192 p. A Paris, chez Debure, l'aîné, rue Serpente; et chez Didot, l'aîné, imprimeur, rue Pavée, André-des-Arcs, l'an troisième de la République, 1794.*

LA commodité du format et la beauté des caractères n'ont pas peu contribué au succès de cette collection, qui avoit été long-temps interrompue, après la publication des treize volumes précédens, dont

huit étoient également dûs aux veilles du citoyen Lévesque. Il reprend aujourd'hui ce travail par les quatre qu'on vient d'annoncer, et nous en promet une suite d'autres. En applaudissant à son zèle, nous devons lui observer qu'il seroit bon de s'arrêter avant de fatiguer le public; et il se lasse des meilleures choses, quand on les lui présente trop souvent sous la même forme. On auroit donc dû se faire un plan, et le circonscrire dans des bornes raisonnables. Donner la morale de tous les auteurs, quelle entreprise! sur-tout en commençant par Homère. Mais il est bien étrange que le premier des moralistes, Salomon, n'ait pas une place dans cette collection. Son traité, qui porte le nom de proverbes, devoit seul lui mériter cet honneur; et son livre de l'Éclésiaste, qu'on peut regarder comme *Pultimatum* du sage, auroit dû y tenir un rang distingué. En le terminant, il dit : *Faciendi plures libros nullus est finis*, c. XII, v. 12, ce qui a rapport aux ouvrages de morale, qu'il est si facile de multiplier. Evitons cet abus, afin qu'ils fassent plus d'impression.

Le citoyen Lévesque s'exprime en ces termes, dans une note : « En faisant paroître, dans notre » langue, les pensées choisies de Plutarque, je ne » me suis pas asservi à toute la précision dont je me » serois fait un devoir, si j'avois entrepris la tra- » duction de ses œuvres, ou même de quelqu'un de ses » traités. C'étoit ses idées qu'il falloit rendre, plutôt » que ses expressions; mais si je me suis donné quel- » que liberté, je n'en ai usé qu'avec beaucoup de » réserve. » Lorsqu'on ne rend pas exactement les

expressions, il est bien difficile de ne pas altérer les idées qui tiennent essentiellement aux mots, nous ne saurions trop le répéter. Ces sortes de libertés sont toujours dangereuses, et il en résulte souvent qu'on donne ses pensées au lieu de celles des autres.

Plutarque offroit une récolte abondante, et le citoyen Lèvesque nous paroît avoir fait un bon choix. Rapportons-en quelques exemples :

« Exerce ta curiosité sur les phénomènes de la
» nature : mais ils n'ont, pour toi, rien de piquant,
» parce que tu ne saurois y trouver rien de mal. Eh
» bien ! s'il faut absolument que ta curiosité ne s'exerce
» que sur le mal, si tu ressembles à ces reptiles impurs
» qui ne vivent qu'au milieu des plantes vénéneuses,
» et qui en tirent leur aliment, tourne ta curiosité du
» côté de l'histoire ; c'est là que tu trouveras une
» grande abondance de maux ; des hommes précipi-
» tés du faite du bonheur, leur vie subitement
» attaquée ; des femmes violées, des esclaves ten-
» dant des pièges à leurs maîtres, la jalousie, l'envie,
» les prisons, les maisons renversées, les chefs des
» nations massacrés : rassasie-toi, jouis sans trou-
» bler, sans chagriner ceux qui vivent avec toi.
● Mais, non ; la curiosité n'aime que les maux
» récents, il faut qu'ils soient encore tout chauds ;
» elle ne se plaît qu'aux tragédies nouvelles.

» Le habil accompagne nécessairement la curiosité.
» Comme le curieux a beaucoup de plaisir à tout en-
» tendre, il en a de même à tout redire. Ce qu'il
» vient de recueillir, il se fait une joie de le ré-
» pandre. » A l'appui de cette réflexion, citons le

trait suivant , raconté par le même Plutarque :

« Athènes venoit de perdre , en Sicile , sa flotte et
 » son armée. Ce désastre n'étoit pas encore connu.
 » Un barbier l'apprend , au Pirée , d'un valet d'un
 » homme qui étoit échappé au malheur commun.
 » Aussi-tôt il quitte sa boutique , court à la ville ,
 » craint de n'arriver que le second , et de se voir
 » enlever l'honneur de publier le premier cette nou-
 » velle. Il arrive , il parle : le peuple se trouble ,
 » se rassemble , veut remonter à la source de ce
 » bruit. On amène le barbier , on l'interroge. Il ne
 » peut dire quel est celui dont il tient la nouvelle ;
 » c'est un inconnu dont il ignore le nom. Le peuple
 » s'irrite , pousse de grands cris : qu'on arrête ce
 » scélérat , qu'on le mette à la torture ; c'est lui qui
 » a forgé cette nouvelle. Quel autre en a entendu
 » parler ? On apporte la roue , on y attache mon
 » homme. Dans le moment , arrivent des fuyards
 » qui confirment ce qu'on vient d'apprendre. On se
 » sépare , on se disperse ; chacun ne pense qu'à ses
 » maux , et tout le monde oublie le barbier , qui
 » reste garotté sur la roue. Ce ne fut que fort tard
 » qu'on pensa à le délier. Mais , tant l'habitude du
 » babil est incorrigible , pendant qu'on le détachoit ,
 » il demandoit encore au valet de la justice : Eh !
 » savent-ils aussi comment on a fait périr ce pauvre
 » Nicias ? » Suivant notre judicieux philosophe , « la
 » maladie du babillard est de ne pouvoir ni écouter ,
 » ni se taire. Il est sourd par choix : je crois même
 » qu'il accuse la nature de lui avoir prodigué
 » deux oreilles , et de ne lui avoir accordé qu'une
 » langue ».

On voit, par ce que nous venons de rapporter , qu'il seroit possible de mettre une certaine liaison dans les matières. Le citoyen Lévêque ne l'a pas cru nécessaire. Il auroit au moins dû citer , au bas des pages , les traités dont chaque pensée étoit tirée. Mais ce savant laborieux n'a pu se livrer à de pareils soins , étant occupé d'un important ouvrage , la traduction de Thucydide. Elle ajoutera beaucoup à la réputation que l'auteur s'est faite , sur-tout par son histoire de Russie et une de France , sous les cinq premiers Valois. Celle-ci , écrite avec beaucoup de sagesse (1), peut nous offrir des rapprochemens curieux et des réflexions toujours utiles , et quelquefois consolantes. Elle mérite d'être lue davantage , dans les circonstances où nous nous trouvons.

(1) On la trouve aussi , chez Debure.

LITTERATURE LATINE.

TRADUCTION d'une lettre de CICÉRON à MATIUS et de la réponse de MATIUS à CICÉRON, qu'on trouve au liv. XI des Epistolæ ad familiares, dans les œuvres de CICÉRON.

PARMI les restes les plus précieux de l'antiquité on compte, avec raison, les lettres de Cicéron à Atticus et aux plus grands personnages de son temps, ainsi que celles qu'il recoit d'eux. De bons écrivains les ont fait passer dans notre langue. La traduction des lettres à Atticus par l'abbé Mongault de l'académie française, est un beau travail, et celles de l'abbé Prévot et de l'abbé d'Olivet, ne sont pas sans mérite; mais en lisant les originaux, un homme de lettres est souvent tenté de prendre la plume et de rendre à sa manière ce qui le frappe le plus. C'est ainsi que M. de la Harpe a traduit la fameuse lettre dans laquelle Brutus rejette, avec tant de hauteur, et je dirois plus volontiers de faste, l'amnistie que Cicéron lui propose de recevoir d'Octave.

J'écris ceci à propos d'une autre lettre qui vient de me tomber sous les yeux, en parcourant les *Epistolæ ad familiares*. C'est celle de *Marius à Cicéron*. Ce Marius étoit ami de Jules César, et fut depuis compté parmi ceux d'Auguste. On voit par la lettre de Cicéron qui donna lieu à la réponse de Marius, et par cette réponse même, que ce dernier étoit un homme très-distingué, de sentimens très-élevés, de beaucoup d'esprit, de talens, de cou-

noissances et de goût, et son étroite liaison avec les deux premiers Césars le rend intéressant par cela même que le choix d'un tel ami jette une lumière favorable sur le caractère moral de ces deux grands hommes.

Middleton, dans son excellente vie de Cicéron, n'a pas négligé cette pièce, et l'a insérée tout au long dans son ouvrage, où il n'a fait entrer qu'un court extrait de la lettre de Cicéron. Je m'aiderai de sa traduction et des remarques qu'il y a jointes pour rendre, s'il m'est possible, l'original avec quelque force et quelque fidélité.

Cicéron, dit Middleton, ayant appris d'Atticus, qu'Octave avoit donné au peuple romain des fêtes et des jeux en l'honneur des victoires de son oncle, ce qui indiquoit le projet de relever sa mémoire et de venger sa mort, et que Cneius Matius avoit pris sur lui le soin d'ordonner et de conduire ces fêtes, en avoit conçu de fâcheuses impressions contre Matius et les avoit communiquées à Brutus. Matius en fut instruit et se plaignit à Trébatius, leur ami commun, de l'opinion défavorable et du procédé désobligeant de Cicéron. C'est ce qui donna lieu à une lettre apologétique de Cicéron adressée à Matius, et à la réponse de celui-ci.

Le mécontentement de Cicéron paroît avoir porté encore sur un autre fait qui est, que Matius avoit appuyé de son suffrage une loi de César qu'on croit avoir été relative aux débiteurs, et désavantageuse aux créanciers et au rétablissement de certains condamnés par une loi de Pompée. C'étoit vraisembla-

blement une de ces lois de César, dont Antoine avoit obtenu depuis sa mort qu'elles seroient exécutées. Beaucoup de sénateurs en souffroient et Cicéron et ses amis étoient peut-être du nombre.

Cicéron s'efforce de persuader à Matius qu'il n'a parlé de lui que d'une manière qui peut se concilier avec l'amitié qui a toujours été entre eux.

Cicéron à Matius, Salut.

Je ne me suis pas encore bien éclairci à moi même si notre cher Trébatius, cet homme si obligeant et sur l'amitié duquel nous pouvons, vous et moi, compter également, ne m'a pas causé autant de peine que de plaisir en venant me voir à Tusculum. J'y étois de la veille au soir. Il arrive le lendemain matin; foible encore de la maladie qu'il vient d'essuyer. Je le gronde de ce qu'il ménage si peu sa santé. Il s'excuse sur l'empressement qu'il avoit de me voir. Qu'y a-t-il de nouveau, lui dis-je ? Sur cela il me rend les plaintes que vous faites de moi. Avant d'y répondre, permettez-moi une courte préface.

Autant que je me rappelle le passé, je ne me connois pas d'ami plus ancien que vous ; mais l'ancienneté peut être commune et la même entre plusieurs amis, sans que le degré d'attachement soit le même. Je vous ai aimé du jour que je vous ai connu, et j'ai jugé dès-lors que vous m'aimiez aussi. Ensuite, votre éloignement qui a duré long-temps, notre marche dans la route de l'ambition, et la différence de notre genre de vie, n'ont pas laissé se former entre nous
cette

cette habitude qui unit plus étroitement les ames.

Cependant, plusieurs années avant le commencement de la guerre civile, César étant encore dans les Gaules, j'ai éprouvé votre bienveillance dans les soins que vous vous êtes donnés et qui ont produit l'effet que vous en attendiez, de me faire aimer et considérer de César, et de me faire compter par lui au nombre de ceux qui lui étoient attachés; ce que vous avez cru devoir m'être infiniment utile et de quelque avantage pour lui-même. Je passe sous silence le commerce intime et familier que nous avons eu ensemble vers le même temps, en conversation et par écrit, pour venir à des circonstances plus importantes. Au commencement de la guerre civile, lorsque vous alliez rejoindre César à Brundisium, vous vintes me chercher à ma maison de Formies : démarche dont j'ai senti tout le prix, sur-tout à l'époque où vous l'avez faite. Croyez-vous que j'aye oublié aussi vos sages conseils, vos discours consolans, l'intérêt que vous me montrâtes? Demandez-le à Trébatius qui étoit présent. Je n'ai pas oublié davantage les lettres que vous m'écrivites, lorsque je vins au-devant de César aux champs de Trébula. Bientôt après je rejoignis Pompée, entraîné par le soin de ma réputation, ou par le devoir ou par l'empire de la destinée, et alors même vous m'avez servi absent, en même temps que vous n'avez cessé de rendre de bons offices à ceux des miens qui ne m'avoient pas suivi, et qui tous ont pensé que nous ne pouvions avoir eux et moi un meilleur ami que vous. Je revins enfin à Brundisium, et je ne puis oublier la promptitude avec laquelle

vous accourutes, s-tôt que vous eutes appris que j'étois à Tarente, ni votre assiduité auprès de moi, ni les soins que vous prites pour relever mes esprits abattus par la crainte des maux dont nous étions tous menacés. Enfin, nous nous retrouvames à Rome. Quelle liaison a été alors plus étroite que la nôtre? Dans les circonstances les plus importantes, c'est toujours de vous que j'ai pris conseil, pour régler ma conduite avec César, et quant aux autres soins de l'amitié, à qui, si j'en excepte César, avez-vous donné l'avantage de vous recevoir plus souvent dans sa maison? Avec qui avez-vous passé plus d'heures employées à d'agréables conversations? N'est-ce pas vous, si je m'en souviens bien, qui m'avez engagé à composer plusieurs de mes écrits philosophiques; et, après le retour de César, qu'avez-vous eu de plus à cœur que de me faire admettre à son intimité, et n'en étiez-vous pas venu à bout?

Mais que' est le but de ce discours, qui s'est étendu plus que je ne le prévoyois. C'est de vous faire juger à vous-même, qu'il a du être mon étonnement d'apprendre que vous, à qui tous ces faits sont connus, avez pu croire que je fusse capable d'ouïer ou de blesser une amitié si constante. Outre ces motifs qui sont manifestes et publics, il en est de moins connus que je puis difficilement exprimer par des paroles, et que je ne vous rendrai qu'en vous disant que tout en vous m'est agréable, mais sur-tout votre constance en amitié, votre sagesse, la fermeté et la dignité de votre caractère, la bonté de votre cœur, les charmes, les graces et l'instruction de votre esprit. Je reviens donc aux sujets de vos plaintes.

Je n'ai point cru que vous eussiez concouru par votre suffrage à la loi de César ; et si je l'eusse cru, j'aurois pensé en même temps que vous en auriez eu de justes raisons. Mais je vous ferai observer que la considération dont vous jouissez , attire l'attention publique sur tout ce que vous faites , excite en même temps la malveillance à présenter votre conduite sous des couleurs plus dures que celles de la vérité. Si cette manière de vous juger n'est pas arrivée jusqu'à vos oreilles , je ne puis m'en servir pour m'excuser auprès de vous ; mais ce que je puis vous assurer , c'est que toutes les fois qu'on l'emploie en ma présence , je vous défends avec le même zèle que vous avez coutume de montrer pour ma défense contre ceux qui sont injustes envers moi.

Je n'ai donc jamais donné lieu à ce premier reproche , relatif à la loi de César ; et quant à la direction des jeux , j'ai dit qu'en cela vous vous étiez laissé conduire par des motifs estimables , votre bonté naturelle et votre attachement à la mémoire de César.

Mais vous êtes trop éclairé pour ne pas convenir que , si César s'est fait roi , comme je le crois moi-même , votre devoir et votre conduite , en cette occasion , peuvent être le sujet d'une discussion , dans laquelle on peut avoir deux opinions différentes et opposées : l'une qui est celle que j'ai coutume de soutenir , et qui loue la fidélité et la sensibilité que vous montrez pour l'ami que vous avez perdu ; l'autre , embrassée par un certain nombre de per-

sommes qui prononcent qu'*il faut préférer la liberté de sa patrie à la vie de son ami.*

Je voudrais que mes conversations, sur ce sujet, vous eussent été fidèlement rapportées. On vous eut dit que personne ne rappelle plus volontiers, et plus souvent que moi, les deux grands mérites que vous avez à nos yeux; celui d'avoir détourné, tant que vous l'avez pu, César d'entreprendre la guerre civile, et celui d'avoir contribué à lui inspirer la modération qu'il a montrée après la victoire, éloges que je n'ai jamais ouï contester par personne. Je sais gré à Trébatius, notre ami, de m'avoir donné cette occasion de vous écrire. Que si ma justification ne vous persuadoit pas entièrement, il faudroit que vous me regardassiez comme ayant manqué aux devoirs et aux sentimens de l'amitié, imputation la plus douloureuse pour moi que je puisse essayer, et que je crois tout-à-fait étrangère à votre cœur.

Cneius Matius à Cicéron.

Votre lettre m'a fait un grand plaisir, en me faisant connoître que vous avez de moi l'opinion dont je me flattois et dont j'étois jaloux, non que j'en doutasse, mais parce que le grand prix que j'y attache méle quelque sollicitude au désir que j'ai de la conserver toute entière. Je me rendois le témoignage de n'avoir rien à me reprocher qui pût me nuire dans l'esprit des gens de bien; à plus forte raison étois-je porté à croire qu'un homme aussi éclairé que vous, qui connoissez l'amitié qui m'attache à vous depuis si long-temps, n'avoit pu

me juger si légèrement. Mais puisque j'é suis encore plus certain que vos sentimens sont tels que je les désirois , je répondrai aux reproches que votre bonté naturelle et votre amitié pour moi vous ont fait déjà repousser souvent. Je n'ignore pas ceux qu'on a élevés contre moi depuis la mort de César. Certaines gens me font un crime de la douleur et de l'indignation que je ressens de la perte d'un ami qui me fut si cher , parce que , disent-ils , l'intérêt de la patrie doit l'emporter sur les sentimens de l'amitié ; comme s'ils avoient prouvé déjà que la mort de ce grand homme étoit utile à la patrie. Mais je vous le dirai sans détours , je ne me pique pas de cette haute vertu. Ce n'est point César que j'ai suivi dans nos dissensions civiles ; c'est mon ami que je n'ai pas voulu abandonner , quoique je n'approuvasse pas tous ses projets ; car j'ai constamment combattu celui d'une guerre civile , et travaillé de tout mon pouvoir à étouffer , dès leur naissance , les germes de nos dissensions.

Après la victoire de l'homme avec lequel j'étois si étroitement lié , je ne me suis laissé tenter ni par l'appât des honneurs , ni par le désir des richesses où je pouvois prétendre , tandis que beaucoup d'autres , qui avoient près de César bien moins de crédit que moi , se sont fait prodiguer toutes les faveurs de la fortune. La mienne , au contraire , a souffert quelque diminution par la loi de César , à laquelle la plupart de ceux qui se réjouissent aujourd'hui de sa mort , doivent de vivre encore à Rome et parmi nous. J'ai travaillé pour obtenir le pardon des vaincus

comme si j'eusse défendu ma propre vie ; et comment pourrois-je, moi, qui ai voulu le salut de tous, ne pas déplorer la perte de celui près de qui je le sollicitai et qui me l'accorda, en y comprenant ces mêmes hommes qui ont été depuis ses détracteurs et ses meurtriers ? *Eh bien !* disent-ils, *vous serez puni de l'audace avec laquelle vous blâmez notre action !* Quelle insolence, jusqu'à présent inouïe ! et comment supporter que, tandis que les uns se glorifient d'un forfait, il ne soit pas permis aux autres d'en gémir ? Cette liberté, qui ne fut jamais ôtée aux esclaves, de craindre, de se réjouir et de s'attrister d'après leurs propres sentimens, et non à la volonté d'un maître, des hommes, qui se donnent pour les restaurateurs de la liberté, veulent nous l'arracher aujourd'hui par la terreur. Mais leurs efforts seront vains ; ni les menaces, ni les dangers ne m'écarteront de la route que me tracent le devoir et l'amitié, parce que non-seulement je n'ai jamais pensé qu'on dût craindre une mort honorable, mais j'ai toujours cru qu'en beaucoup de circonstances on pouvoit la désirer. Après tout, comment sont-ils blessés de ce que je montre le désir qu'ils se repentent de leur action ; car je souhaite, en effet, que tout le monde voie, ainsi que moi, la mort de César comme un malheur ? je dois, disent-ils, vouloir avant tout, et de toutes mes forces, le salut de la république : si mon zèle pour la patrie ne s'est pas montré dans tout le cours de ma vie passée, et s'il ne se montre pas dans la suite de ma carrière, sans que je le dise, je ne le prouverois pas

par mes discours. C'est à ma conduite que j'en appelle ; et c'est par elle , et non sur des paroles , que je vous prie instamment de me juger. Si vous pensez que , pour un homme comme moi , rien ne peut être expédient que ce qui est juste , soyez persuadé que je n'aurai jamais aucune liaison avec les méchans. J'ai pratiqué ces maximes dans ma jeunesse même , lorsqu'elle eut pu excuser mes erreurs ; m'en écarterois-je dans la maturité de l'âge ? Changerois-je et refondrois-je aujourd'hui mon caractère ? non. Je ne ferai rien qui puisse être blâmé , sans m'abstenir , pour cela , de déplorer la perte d'un grand homme qui fut mon ami. Si j'avois d'autres sentimens , je ne m'en cacherois pas davantage , et je ne m'attirerois pas le reproche d'improbité en faisant le mal , et celui de faiblesse et de vanité en m'en cachant.

On me blâme d'avoir pris la direction des jeux qu'Octave a donnés au peuple , en mémoire des victoires de son oncle. Mais c'est-là une action privée qui ne touche pas à la chose publique. D'ailleurs , je n'ai pu refuser ce bon office à ce jeune homme , qui donne de si grandes espérances , et se montre déjà digne de César , ni cet hommage à la mémoire de mon illustre ami.

Je rends aussi , dit-on , de fréquentes visites à Marc-Antoine. Vous pouvez être instruit aussi bien que moi , que ces gens qui me taxent pour cela de ne pas aimer la patrie , le visitent sans cesse , non pas comme moi uniquement pour remplir les simples devoirs de la société , mais pour obtenir de lui des grâces ; et quelle prétention insolente dans ces hommes

de m'interdire la liberté que César ne m'a jamais refusée , de pratiquer les personnes dont le commerce me convenoit , parmi celles-là mêmes qu'il n'aimoit pas , et après m'avoir enlevé mon ami , de vouloir m'empêcher d'aimer ceux dont la société peut adoucir pour moi cette perte ! Enfin , je vous le dirai , je me tiens bien sûr que la réserve dans laquelle j'ai toujours vécu , et dont je ne m'écarterai jamais , fera taire dans la suite mes calomniateurs ; et que ceux qui me haïssent , parce que je demeure fidèle à l'amitié qui m'unissoit à César , voudroient avoir pour ami un homme tel que moi , plutôt que celui qui leur ressemble. Si mes souhaits sont remplis , je passerai le reste de ma vie à Rhodes , loin des affaires ; si le sort en ordonne autrement , en me retenant à Rome , je désirerai constamment que le bien s'y fasse. Je remercie notre cher Trébatius de m'avoir fait connoître vos dispositions bienveillantes , et de m'avoir ainsi fourni de nouvelles raisons de cultiver et d'honorer un homme que j'ai toujours aimé. Portez-vous bien , et aimez-moi.

Observations.

Je ne puis me refuser quelques observations sur ces deux pièces.

Les commentateurs *variorum* remarquent qu'il y a un grand art dans la lettre de Cicéron ; mais s'il m'est permis de le dire , il y a plus d'art que d'adresse , parce que l'art n'y est pas assez caché. Il me semble que l'apologie de Cicéron laisse voir assez clairement que les plaintes de Matius n'étoient pas

sans fondement, et la réponse de Matius qu'il n'est pas demeuré convaincu.

D'abord, je n'aime pas cette énumération si détaillée des soins que Cicéron a reçus de Matius, et à laquelle le premier sent lui-même qu'il a donné trop d'étendue. Je trouve que c'est-là battre la campagne pour retarder le moment de se trouver aux prises avec l'ennemi. Je vois quelque vanité dans la récapitulation de toutes les avances qu'on a reçues, et j'y soupçonne même l'arrière-pensée d'en tirer une espèce de reproche à Matius, en mettant sous ses yeux une contradiction dans la conduite d'un homme qui, après en avoir usé de la sorte avec Cicéron, demeureroit en une opposition si prononcée avec Cicéron et ses amis, que celui-ci appelloit hautement du nom de destructeurs de la tyrannie et de restaurateurs de la liberté.

Je ne vois pas, d'ailleurs, que ce détail serve beaucoup à la justification de Cicéron. Le raisonnement de celui-ci consiste à dire :

Voilà ce que Matius a fait pour moi. Comment aurois-je pu oublier des soins si constans et des services si signalés ?

Mais à cela, Matius pouvoit répliquer : vraiment, je sais bien que j'ai toujours montré à Cicéron une tendre amitié ; aussi me suis-je étonné le premier au rapport qu'on m'a fait de ses propos et de son procédé. Mais la question git en un fait ; et jusqu'à ce que je sois assuré que ce fait n'est pas tel qu'on me l'a dit, l'étalage des marques d'amitié que j'ai

données à Cicéron ne me prouvera pas qu'il n'ait point manqué à celle qu'il me devoit.

Et ce qui confirme cette explication, est le silence absolu que garde Matius sur cette longue énumération des soins qu'il a rendus à Cicéron, comme sur les éloges très-flatteurs, et, si j'ose le dire, un peu cruds, que lui prodigue celui-ci; silence qui équivaut à dire que tout cela ne fait rien à la question.

Qui ne voit aussi dans la lettre de Cicéron un aveu ou l'équivalent d'un aveu qu'il s'est laissé aller à blâmer Matius? il lui dit nettement que sa conduite peut être interprétée également bien de deux manières opposées, dont l'une fait Matius coupable envers la patrie. On m'avouera que, dans l'esprit d'un homme qui pense de la sorte, il n'y a pas loin de l'idée que la conduite de son ami peut être blâmée à la trouver soi-même blâmable; et véritablement il est fort naturel de croire, et Matius devoit bien le penser, que Cicéron, intimement lié avec Brutus et Cassius, les assassins de César, convenoit quelquefois avec eux que Matius n'étoit pas un bon patriote.

Je ne puis croire non plus que Matius soit demeuré persuadé par les protestations et les complimens de Cicéron. Je vois clairement que l'argument de celui-ci, tiré de ce que, si César s'est fait roi, comme Cicéron déclare en être convaincu, on peut trouver Matius coupable de n'avoir pas préféré la patrie à son ami; que cet argument, dis-je, n'a point du tout touché Matius. Il déclare nettement

qu'il ne se pique pas de cette prétendue vertu ; il regarde la mort de César comme funeste à la patrie ; il indique les ennemis de César comme des ingrats envers César et envers lui-même ; il traite leurs menaces d'insolences ; il se moque de leurs prétentions au titre de restaurateurs de la liberté , en même temps qu'ils cherchent à contraindre jusqu'aux sentimens qu'on laisse libres chez les esclaves ; il proteste qu'il n'aura jamais aucune liaison avec les méchans qui , dans sa pensée , sont sur-tout les meurtriers de César ; et Brutus et Cassius , avec lesquels Cicéron demuroit étroitement lié , liaison qui n'étoit pas ignorée de Matius , tout cela n'est pas d'un homme qui eût trouvé bonne l'excuse ou explication de Cicéron ; mais Matius passe la chose au gros sas , il ne veut pas s'appesantir sur cette tracasserie ; il a montré son mécontentement à Trébatius. Cicéron lui envoie une sorte de desaveu. Cela lui suffit ; et sans changer en rien la conduite que Cicéron a blâmée , il lui écrit qu'il est content de ses explications , et qu'il compte toujours sur son amitié. Mais je ne vois là que la facilité de caractère de Matius , ou plutôt une dignité qui l'empêche d'attacher une grande importance à l'opinion de ceux qui blâment une conduite et des sentimens auxquels il ne prétend pas renoncer.

Je fois par observer , à l'occasion de cette lettre , quelle foule d'hommes , à grand caractère et à grands talens , a produit ce siècle de la fin de la république et du commencement de la domination des Césars , puisque celui-ci , qui n'est connu que par une lettre

échappée, s'y montre sous des traits si nobles, si aimables et si intéressans.

*Envoi à mon ami M. B**.*

MON cher ami, j'ai traduit pour vous la belle lettre de Matius à Cicéron, que vous m'avez trouvé lisant la dernière fois que vous m'êtes venu voir, et que nous avons relue ensemble. J'y ai joint celle de Cicéron, et je vous adresse ma traduction, non pas que vous ayez besoin que je vous explique le texte que vous entendez mieux que moi, mais parce que vous avez de la bienveillance pour le traducteur, et parce que cette beauté ancienne, que nous aimons l'un et l'autre, nous plaît sous toutes les formes de vêtemens sous lesquels elle se présente à nos yeux.

Je suis encore conduit à vous offrir ce petit travail par quelques rapports que je trouve entre ce Matius et vous. Que votre modestie ne s'effarouche pas. Vous êtes d'abord un homme d'état, ni plus ni moins que Matius, en votre qualité de citoyen français, et depuis que nous sommes tous égaux et partie du souverain. Si vous n'êtes pas, comme lui, ami de César et d'Auguste, c'est que nous n'avons ni Césars ni Augustes, qui nous feroient pourtant grand besoin, soit dit entre nous. Vous avez, comme le Romain, un excellent esprit, un tendre attachement pour vos amis, beaucoup de connoissances et de goût; enfin, vous alliez à tout, cela comme, lui un épicurien délicat, mérite qu'on ne dénie pas dans

les lettres que je vous envoie; mais que d'anciens et graves auteurs nous font connoître en Matius, et qui achève d'établir entre vous deux une ressemblance qui justifie le rapprochement que je fais.

Vous connoissez l'homme public, l'ami des maîtres du monde, l'homme d'un grand et beau caractère, l'homme éclairé, l'homme de goût, l'homme de bien, il me reste à vous faire connoître l'Épicurien.

Vous saurez donc que mon Matius, l'un des premiers citoyens de Rome, l'ami et le conseil de César et d'Auguste, se déroboit aux affaires publiques pour cultiver et embellir ses jardins, qu'il perfectionna et propagea plusieurs espèces de fruits, qu'on croit lui devoir quelques méthodes de greffer, et qu'il alla même jusques à écrire un traité complet de la bonne chère.

Et pour vous prouver que ce n'est pas gratuitement que je lui prête ce mérite et ces talens, je vous renvoie à Plin, Lib. XII, c. 2.^e, où vous trouverez que Cneius Matius, chevalier romain, ami d'Auguste, a imaginé le premier de tondre certaines espèces d'arbres, pour en faire des promenes plus ombrageuses, ce qui, n'en déplaît aux amateurs des jardins anglais et de la nature, au nombre desquels je me compte moi-même, peut avoir son avantage sous des climats chauds.

Vous lirez aussi, au Liv. XV, ces paroles de l'historien de la nature, parlant des diverses sortes de pommes: Pourquoi négligerois-je d'en faire une énumération exacte, lorsqu'elles ont éternisé la mémoire de ceux qui les ont fait connoître; et n'est-ce

pas un mérite que l'invention de propager et de perfectionner les espèces par l'art d'enter et de greffer ? Il n'y a rien de si petit qui ne puisse donner quelque gloire. Je dirai donc que diverses espèces de fruits doivent leur origine à Matius, à Sextius, à Manlius, à Claudius, etc.

Vous verrez encore dans Columelle, au liv. V.^o *de re rusticâ*, dans l'énumération de diverses espèces de pommes, celles qui étoient appelées *mala matiana*.

Enfin, vous apprendrez du même auteur, au liv. XII, ch. 44, que l'illustre Romain poussa plus loin encore l'art de vivre voluptueusement.

Après la vendange, dit Columelle, il faut s'occuper de la préparation et de la conservation des productions de l'automne. Je ne me propose pas de recueillir ici tout ce que C. Matius a écrit avec un très-grand soin sur un plan beaucoup plus étendu, celui d'enseigner la manière de fournir nos tables à la ville, et de faire bonne chère. C'est à cet effet qu'il a composé trois livres, ayant pour titre : *Le Cuisinier*, *le Poissonnier*, *le Confiseur*. Quant à moi, je ne veux parler ici que des préparations les plus faciles, les moins coûteuses, et qui se concilient avec la simplicité champêtre, telles que sont les diverses manières de conserver les fruits.

Nec ignoro plurima in hunc librum non esse collata quæ Cneius Matius diligentissimè prosecutus est. (Notez diligentissimè.) Illi enim propositum fuit urbanas mensas et lauta convivia instruere. (Notez lauta) libros tres edidit

quos inscripsit nominibus Coci et Cetarii et Falgamarii, etc.

Vous voyez donc bien, mon ami, que j'ai eu raison de vous dire que Matus fut, comme vous, voluptueux et délicat; il lui falloit même à son petit couvert, et sans avoir César à souper, la meilleure huile de Venafre et le plus leau poisson du lac Lucrin; comme à vous, la meilleure malvoisie de Madère et le plus vieux café du Levant. Si vous n'avez pas fait comme lui un traité complet de la cuisine et de l'office, c'est que, quoique assez gourmand pour l'entreprendre, vous êtes trop paresseux pour l'exécuter.

Enfin, vous serez sans doute frappé, comme moi, de cette idée, combien ce goût des occupations champêtres, et cette recherche des moyens de jouir mieux des bienfaits de la nature et de rendre la vie plus douce, sont des dispositions aimables dans l'ami et le conseil de César et d'Auguste, dans l'homme que Cicéron consultoit sur ses ouvrages, dans celui dont il loue, avec des expressions si fortes, la bonté, l'esprit, les connoissances et le bon goût; dans celui que les menaces des meurtriers de César n'empêchent pas d'honorer la mémoire de son ami, et de lui rester fidèle; enfin, dans l'homme en qui cette unique lettre nous montre un caractère si noble et si intéressant.

Lisez donc ma traduction; comparez-la à l'original. Indiquez-moi les fautes que vous pourrez y reconnoître, et nous aurons dérobé, vous et moi, quelques momens au sentiment des calamités qui

nous environnent, et que le commerce de l'amitié peut seul adoucir. *Vale et me ama*, pour finir comme nos Romains. 1793.

M E L A N G E S.

Sur l'erreur, par BOUFLERS.

Vous me demandez si l'erreur est utile aux hommes. Il falloit le demander de la vérité. L'une n'a jamais que des choses agréables, et l'autre que des choses tristes à nous dire. Sommes-nous heureux ? l'erreur nous fait croire que cela durera, et la vérité nous prouveroit que cela va finir. Sommes-nous malheureux ? la vérité nous fait voir que c'est par notre faute et pour toujours ; l'erreur, au contraire, nous persuade que cela est injuste et passager. Entre deux glaces, dont l'une vous montreroit pleine de graces, et l'autre pleine de défauts, laquelle choisiriez-vous ?

La vérité, qui ne change point, est par-là même étrangère à l'homme qui change toujours. L'erreur, au contraire, varié à l'infini, et s'accommode mieux à notre nature variable. Remarquez même qu'elle a toujours quelque chose de conforme à notre volonté ; car notre jugement est sur-tout égaré par nos passions, et nos erreurs finissent toutes par se plier à nos goûts. L'ambitieux espère tout ce qu'il désire ; l'avare jouit de tout ce qu'il se refuse ;
 l'amant

L'amant rêve qu'il est aimé ; chacun se trompe à sa fantaisie.

Comment ne nous tromperions-nous pas ? tout y concourt. L'erreur est en nous ; nos perceptions sont fausses ; nos jugemens sont surpris , et nos connoissances sont le résultat de nos illusions. L'erreur est à la réalité ce qu'un tableau de paysage est à une carte topographique. Dans la carte , rien n'est à sa place apparente ; dans le paysage , rien n'est à sa place réelle ; mais l'un plaît et l'autre ne fait qu'instruire.

L'erreur est encore plus utile qu'elle n'est agréable. C'est elle qui soumet les peuples au joug , en leur persuadant qu'ils sont plus foibles que leurs maîtres. Elle établit la paix et l'union dans les sociétés et dans les familles , en cachant à l'un qu'il est méprisé , à l'autre qu'il est haï , à l'autre qu'il est trompé. Tous les états , tous les âges lui doivent leur bonheur. Mais remarquez que moins on se roidit contre elle , et mieux on s'en trouve. Jugez-en par la joie naïve du peuple qui se livre à l'erreur , et par la tristesse du philosophe qui la combat ; jugez-en par les deux plus douces saisons de la vie , l'enfance et la jeunesse ; dans l'une on ne connoît rien , dans l'autre on est trompé sur tout. Voulez-vous mieux ici bas que l'assaisonnement de tous les biens et le contre-poison de tous les maux ? Nous les devons à l'erreur. D'une main elle enivre le riche sur la pourpre , de l'autre elle console le misérable sur la paille. C'est la fée protectrice de l'homme. Heureux ou malheureux , elle ne l'abandonne jamais ; elle le

berce à sa naissance , elle le flatte pendant sa vie , et lui sourit encore sur les marches de la tombe. Tout n'est qu'erreur. L'enfant baise sa poupée avec transport ; le jeune homme estime la courtisane qui le corrompt ; le père de famille caresse des enfans étrangers ; le vieillard aime encore ; le moribond sème son parc et trace le plan d'une nouvelle demeure. Sans l'erreur , toute la vie seroit triste ; parce qu'on verroit toujours la mort devant soi ; c'est l'erreur qui nous la cache et qui nous fait jouir , en nous persuadant que nous en avons le temps.

P O É S I E.

TRADUCTION de quelques odes d'Anacréon (1).

O D E V I.

Qu'il faut s'amuser.

DÉPOUILLONS ce myrte odorant ,
 Formons un lit de son feuillage ,
 Pour y reposer mollement ;
 L'amour même dans un instant
 Va nous verser un doux breuvage.
 Il vient ; que ce nœud de ruban
 Reçève sa robe avec grace !

(1) *Ces odes sont du citoyen A. , auteur de la traduction des lettres de Milady Montague que nous avons annoncées dans notre numéro VIII. La traduction complète des poésies d'Anacréon , dont il s'occupe depuis long-temps , et dont plusieurs morceaux lus dans la société ont obtenu les suffrages des hommes de goût , paroîtra incessamment. Nous nous empresserons d'en rendre compte. A. L. M.*

Allons , amis , buvons gaiement .
 A peine nous suivons la trace
 D'un char loin de nous emporté ;
 Plus grande est la rapidité
 Du cercle léger de la vie .
 Quand notre cendre refroidie
 Sous la tombe reposera ,
 L'amitié la parfumera ;
 Pourquoi sur un marbre insensible
 Répandre ces douces odeurs ?
 C'est moi qu'il faut couvrir de fleurs ,
 Avant que la parque inflexible
 M'enlève du milieu de vous .
 Sombre chagrin , fuis loin de nous ;
 Viens dans mes bras , ô mon amie !
 Et puisqu'il faut descendre un jour
 Vers les danses d'une autre vie ,
 Soyons y guidés par l'amour .

O D E X I V .

Combat avec l'Amour.

Je veux , je veux aimer ; l'Amour
 Me le conseilloit l'autre jour ;
 J'écoutois avec négligence ;
 Alors il étoit désarmé ;
 Je restais dans l'indifférence .
 Mais bientôt je fus alarmé ;
 Je le vois d'une main agile
 Bander son arc ; il vient à moi :
 Je te provoque , défens toi ,
 Dit-il. Moi , comme un autre Achille ,
 Je prens , avec un air guerrier ,
 Lance , cuirasse , bouclier ;
 A quelques pas je vais l'attendre ;
 Contre un dieu j'ose me défendre ;
 J'eus même d'abord des succès .
 Il lance sur moi tous ses traits ;

Adroïtement je les évite ,
 Et son carquois est épuisé.
 Du combat je crus être quitte ;
 Mais aussi-tôt l'enfant rusé
 Comme un trait lui-même s'élançe ;
 Il pénètre au-dedans de moi ;
 Alors je suis saisi d'effroi ,
 Une subite défaillance
 Eteint mon héroïque ardeur.
 Au dehors vaine est la défense ,
 L'ennemi combat dans mon cœur.

O D E X V.

Sur le moment présent.

QUE m'importent de vains honneurs ,
 De Gygès même la puissance ?
 Ce n'est pas à l'or , aux grandeurs ;
 Ce n'est pas aux rois que je pense.
 Mais ce qui m'intéresse bien ,
 C'est que ma tête fortunée ,
 De fleurs soit toujours couronnée ;
 C'est sur-tout de ne perdre rien
 Du temps présent , de la journée ;
 Sommes nous sûrs du lendemain ?
 Ce jour est pur , il est serein ;
 Songe au plaisir , et sacrifie
 Sur l'autel du riant Bacchus.
 Trop tôt la pâle maladie
 Te dira : Tu ne boiras plus.

O D E X X I I I.

Sur l'or.

Si Plutus avec son or
 Pouvoit prolonger la vie ,
 J'amasserois un trésor ;
 Et quand quelque maladie
 M'annonceroit de la Mort
 La visite formidable ,

Je lui dirais: prends cet or ,
 Et laisse-moi ; mais le sort
 De l'homme est irrévocable.
 A quoi bon pleurer , gémir ,
 Et prendre pour compagnie
 Le chagrin , l'économie ?
 Pour qui doit bientôt mourir
 C'est sottise et duperie.
 Divin Bacchus , mon avis
 Est qu'il faut jouir sans cesse ,
 Dans le jour , de ses amis ,
 Et le soir , de sa maîtresse.

O D E XXXIII.

La nichée des amours.

HIRONDELLE mon amie ,
 Aux approches de l'hiver
 Je te vois passer la mer
 Prendre ton vol vers l'Asie ,
 Et jusqu'au fleuve fameux ,
 Qui descend d'Ethiopie ,
 Du soleil suivre les feux.
 Quand ici naît la verdure
 Tu viens , sous un ciel plus doux ,
 Instruite par la nature ,
 Faire ton nid parmi nous.
 Dans mon cœur toute l'année
 L'amour établit le sien ;
 La saison ne lui fait rien ,
 Et nombreuse est sa lignée.
 Tandis que l'on prend l'essor
 D'une aile mal assurée ,
 L'autre naît à peine , et sort.
 A moitié de sa coquille ;
 Un autre y repose encor.
 Le plus grand de la famille

Alimente le moins fort,
 Qui bientôt deviendra père.
 Mais ce qui me désespère,
 C'est qu'ils font sans cesse un bruit,
 Et qu'ils ont un appétit
 Difficile à satisfaire :
 Ils s'accroissent tous les jours.
 Je ne sais plus comment faire
 Pour suffire à tant d'amours.

O D E X L I V.

Songe.

CETTE nuit en sommeillant
 Je croyois avoir des ailes ;
 Devant l'Amour avec elles
 Je fuyais rapidement,
 Sa marche paroissit lente ;
 D'un plomb la masse pesante
 Chargeoit ses pieds délicats ;
 Bientôt contre mon attente
 Je me trouve dans ses bras.
 Non, ce n'est point un mensonge ;
 Je te comprends, heureux songe ;
 J'ai de mes autres amours
 Brisé la chaîne légère ;
 Mais les nœuds de la dernière
 Vont me fixer pour toujours.

O D E L I.

Sur un disque représentant Vénus.

QU'IL est sublime le talent,
 Qui sur ce médaillon d'argent
 Répandant la vague fluide,
 Sut fixer la plaine liquide,
 Et graver l'humide élément !
 O toi, qui-tentas cet ouvrage,

As-tu dérobé dans les cieux
Cet art, qui place sous nos yeux
De Vénus l'adorable image ?
Vénus, qui charme tous les dieux,
Vénus l'ame de la nature !
Ta main téméraire, mais pure,
Rend modestement sa beauté ;
Elle est décente, quoique nue ;
Et l'onde cache à notre vue
Ce que l'artiste a respecté.
La déesse paroît se plaisir
A fendre l'écume légère,
A se promener lentement.
Les flots paisibles la soulèvent ;
Ils la balancent mollement ;
Aucuns de ces flots ne s'élèvent
Jusqu'àux roses de son sein.
A ce col ravissant, divin,
Ne touchez pas, vagues discrètes,
C'est bien assez, que sans pitié
De tant de beautés si parfaites
Vous vous réserviez la moitié.
Comme au milieu des violettes
Eclate la blancheur du lis,
Telle ici la blonde Cypris
Brille sur la mer azurée.
Voyez l'amour et le désir,
Guidant d'une main assurée
Ces dauphins, qu'ils font obéir
En jouant près de Cythérée ;
Ces ministres de ses autels
Conspirent contre la foiblesse,
Et les vains projets des mortels.
Voyez autour de la déesse
Des mers les nombreux habitans ;
Les Tritons joyeux, bondissans,

Les Néréides à la nage ;
 Comme en souriant à leurs jeux
 Elle s'avance au milieu d'eux,
 Et semble approcher du rivage !

S P E C T A C L E S.

THÉÂTRE DE LA RÉPUBLIQUE.

*Première représentation de Quintus Fabius,
 tragédie en trois actes.*

LA première représentation de *Fabius*, donnée le 16 thermidor, a obtenu un succès complet et mérité. Cette pièce est du citoyen Légouvé, auteur de deux autres tragédies, la *mort d'Abel*, et *Epicharis*, qui ont eu une égale réussite.

Un poëte italien, Apostolo Zéno, a traité le même sujet, en opéra, sous le titre de *Lucius Papirius*. Sa pièce parut en 1719. Le même poëte a fait un *Fabius*, dont le sujet est encore la discipline militaire ; mais c'est un autre *Fabius*, et un autre trait de l'histoire romaine.

Le *Lucius Papirius* d'Apostolo Zéno, et le *Quintus Fabius* de Légouvé, sont tirés de Tite-Live, première décade, livre 8. Voici comment cet historien rapporte le fait qui a fourni le sujet de ces deux tragédies.

L. *Papirius Cursor*, dictateur, an de Rome 430, chargé de la guerre contre les Samnites, étoit retourné à Rome pour y reprendre les auspices, d'après les

conseils des Augures. Il avoit nommé pour maître de la cavalerie Q. Fabius Maximus Rullianus, avec ordre de se tenir renfermé dans ses lignes, et défense expresse de combattre en l'absence du dictateur.

Après le départ de Papirius, le jeune Fabius, que l'entière sécurité des Samnites flattoit de l'espérance d'une victoire facile, marcha en bataille rangée du côté d'Imbrinium. L. Cominius, tribun des soldats, contribua beaucoup à la défaite des Samnites, par le conseil donné aux cavaliers, de débrider leurs chevaux qui renversèrent tout sur leur passage. Fabius n'informa point directement Papirius de cette victoire; il n'en transmit la nouvelle qu'au sénat. Le dictateur l'apprit avec indignation, protestant que, si la désobéissance de Fabius restoit impunie, on pourroit bien dire qu'il avoit vaincu ce jour-là non seulement les légions des Samnites, mais encore la majesté du commandement. Fabius, instruit du courroux de Papirius, assembla l'armée et conjura les soldats de le défendre. Ceux-ci répondirent qu'ils perdroient tous la vie ou sauroient la sienne. Le dictateur ayant fait appeler Fabius au pied de son tribunal, croyez-vous, lui dit-il, que l'autorité du dictateur étant absolue, que les consuls, que les préteurs n'ayant jamais résisté à ses ordres, le maître de la cavalerie soit obligé de lui obéir, ou non? Je vous demande encore si, sachant que j'étois parti de Rome avec des auspices douteux, j'ai dû exposer la République au danger d'une bataille. Enfin, je vous prie de me dire si le maître de la cavalerie a pu, comme s'il ne dépendoit ni des

hommes, ni des dieux, former des projets, et les exécuter sans être retenu par les motifs qui ont arrêté le dictateur lui-même, etc. Il n'étoit pas aisé à Fabius de se justifier. Il fut alternativement, dans sa réponse, son apologiste et son accusateur. Enfin, Papirius ordonna qu'on préparât les faisceaux et la hache. Fabius s'étant arraché des bras des licteurs, se réfugia à Rome, où, par le conseil de son père, Marcus Fabius, il assembla le sénat. Il commençoit à se plaindre du dictateur, lorsque Papirius lui-même arriva, et ordonna qu'on se saisît de Fabius. Le dictateur résistant aux premiers du sénat qui demandoient grace, Fabius le père s'adressa à Papirius. Puisque vous n'avez égard, dit-il, ni à l'autorité du sénat, ni à la vieillesse d'un citoyen à qui vous voulez ravir son fils, j'implore contre vous les tribuns du peuple. On alla donc du sénat à l'assemblée du peuple. Alors, en présence de cette assemblée, le vieux Fabius, fondant en larmes et tenant son fils embrassé, prononça un discours plein d'indignation contre l'orgueil et la cruauté de Papirius. Il avoit pour lui l'autorité du sénat, la faveur du peuple, le secours de ses tribuns, et les vœux de l'armée absente. Papirius répondit, en faisant valoir la majesté du peuple romain, la discipline militaire, la puissance du dictateur, l'exemple de Manlius. Les tribuns, étonnés de la fermeté et des menaces de Papirius, étoient incertains, lorsque l'assemblée du peuple lui-même les tira d'affaire, en conjurant Papirius, d'un consentement unanime, d'accorder au peuple romain la grace du maître de la cavalerie. Papirius ayant fait faire

silence : Je suis content , dit-il , Romains ; la majesté de l'empire et la discipline militaire sont enfin victorieuses. On reconnoît Fabius coupable ; mais on demande sa grace , et je l'accorde au peuple romain ; je l'accorde aux tribuns qui emploient pour l'obtenir , non leur puissance , mais leurs prières : vivez , Fabius , plus heureux d'avoir mérité que toute la République s'intéresse à votre sort , que d'avoir remporté la victoire qui vous rendoit si fier. A l'égard du peuple romain à qui vous devez la vie , la plus grande reconnaissance que vous puissiez lui témoigner , c'est de n'oublier jamais l'obéissance due aux puissances légitimes aussi bien dans la paix que dans la guerre.

D'après cet extrait du récit de Tite-Live , on peut apprécier le degré d'intérêt de ce fait historique converti en action dramatique. On peut aussi se faire une idée du parti que l'auteur a eu le bon esprit de tirer des discours pleins de mouvement , d'éloquence et de raison mêlés à la narration de Tite-Live.

Offrons maintenant un aperçu de la pièce italienne d'Apostolo Zéno.

Lucius Papirius , dictateur , se dispose à quitter Rome , où il a pris de nouveau les auspices , et à rejoindre l'armée. Le vieux Fabius , dont le fils est maître de la cavalerie , engage le dictateur à ne pas différer son départ. Bientôt la nouvelle d'un combat livré aux Samnites par le jeune Fabius , et de la victoire remportée par l'armée romaine , est apportée au Sénat. La fille du dictateur est l'épouse du jeune Fabius ; elle se fait raconter la victoire par Cominius , tribun des soldats. Cependant , à peine le jeune Fabius est-il arrivé , qu'on apprend le

courroux et les menaces du dictateur. Il va punir le vainqueur d'avoir combattu malgré sa défense expresse. Le vieux Fabius en appelle pour son fils au sénat ; mais le sénat renvoie à l'assemblée du peuple. Les tribuns condamnent Fabius. Cependant on remet au dictateur le droit de faire grâce. Alors Papirius fait appeler l'épée du vainqueur et la couronne civique. Il en décore Fabius pour prix de sa victoire, et l'envoie à la mort pour prix de sa désobéissance ; mais tout-à-coup le peuple romain implore unanimement la grâce du coupable, et le dictateur qui a résisté à la douleur de sa fille, cède enfin aux prières du peuple.

Telle est en général la marche de l'action dans la pièce d'Apostolo Zéno. Il a joint au sujet un amour épisodique, selon l'usage adopté sur les théâtres d'Italie.

Ce rapprochement des principaux détails du récit de Tite Live et du plan de la pièce italienne, met le lecteur à portée d'apprécier avec plus d'intérêt et de certitude la tragédie de *Quintus Fabius* : en voici l'ordonnance.

Papirius, consul, va retourner à l'armée dont il a confié le commandement au jeune Fabius, avec défense de combattre. Le vieux Fabius presse le départ du consul, par intérêt pour son fils, dont il connoît la valeur impatiente. Cependant Cominius, tribun des soldats et ami du jeune Fabius, vient annoncer que l'armée a défait les Samnites et que Fabius arrive. Papirius s'indigne à-la-fois et gémit de cette nouvelle, comme consul et comme père,

sa fille étant l'épouse de Fabius. Mais la joie est générale, et Cominius fait à l'épouse du vainqueur le récit du combat et de la victoire. Cependant, à l'arrivée de Quintus Fabius, le consul l'interroge, lui prouve son crime, et le condamne à mourir. On en appelle au sénat, qui dans son incertitude, renvoie à l'assemblée du peuple. Papirius veut défendre invariablement la discipline militaire, mais il voudroit que le jugement du peuple fût favorable à son gendre. Il recommande au vieux Fabius de lutter fortement contre l'acquittement dans l'assemblée du peuple; on recueille les voix, une moitié condamne Fabius, l'autre moitié l'absout. Les tribuns s'en remettent au consul pour la décision. Papirius, de nouveau chargé de prononcer sur un coupable qui lui est si cher, se fait apporter l'épée du vainqueur et la couronne civique. Il en pare Fabius, pour honorer sa victoire, et le livre aux licteurs, pour punir la violation de la discipline militaire. Fabius se dérochant à la douleur de son épouse évanouie, ne regrettant la vie que pour elle, et se consolant par les marques de gloire dont le consul l'a décoré, marche à la mort. Mais bientôt on vient apprendre à Papirius, que Cominius, tribun des soldats, a voulu sauver Fabius, que celui-ci a résisté au mouvement généreux de son ami, qu'alors Cominius s'est donné la mort; en fin, que le vieux Fabius, employant l'éloquence de la douleur, de la vieillesse et de la paternité, a fortement ému le peuple, qu'un cri unanime a prononcé la grâce du jeune Fabius. En effet, celui-ci arrive près du consul, et veut encore remettre

entre ses mains la vie que le peuple lui a conservée. Le consul cède avec joie à la volonté du peuple, et Fabius jure d'être désormais soumis aveuglément aux lois.

Cet aperçu général de la texture de cette tragédie fait reconnoître une ressemblance frappante avec le plan de Lucius Papirius, à l'épisode près. L'exposition est entièrement la même. On a vu que, pour donner plus d'intérêt au sujet, Apostolo Zeno a fait le jeune Fabius gendre du dictateur. Le citoyen Légouvé a heureusement emprunté cette idée, et nous croyons qu'il a donné au rôle de l'épouse de Fabius un caractère beaucoup plus touchant. Il a introduit, à l'imitation du poëte italien, le personnage de Cominius, et il nous semble qu'il l'a embelli. Enfin, Apostolo Zeno lui a fourni la belle scène où Papirius donne à Fabius la couronne civique et l'envoie à la mort; et l'auteur français a traité cette situation en homme fait pour la créer.

Mais si le citoyen Légouvé a cru devoir suivre la marche d'Apostolo Zeno, il ne l'a point fait en imitateur servile. Le dictateur, dans la pièce italienne, ne voit jamais son gendre dans Fabius. Papirius, dans la pièce française, est tour-à-tour consul et père. Cette alternative a paru répandre plus d'intérêt sur la situation des personnages. L'auteur de Fabius a imaginé le moyen d'un partage égal des voix du peuple pour et contre Fabius, incertitude qui remet encore entre les mains de Papirius la vie ou la mort de son gendre. Ce moyen produit, à la fin du second acte, une suspension très-théâtrale; mais, s'il nous est permis de le dire, nous croyons que ce moyen est d'une

combinaison un peu trop artificielle. Peut-être la condamnation même de Fabius par le peuple, suivie du droit de faire grâce, remis au consul par les tribuns, auroit-elle été un moyen plus conforme aux mœurs romaines, sur-tout à l'esprit du sujet, et en même temps plus naturel et aussi dramatique. La manière dont l'auteur amène le dénouement, lui appartient. Mais nous prendrons encore la liberté de soumettre au lecteur et à l'auteur une observation à cet égard. On a vu que, dans l'histoire, le rigoureux Papius accorde pourtant la grâce de Fabius aux prières seules du peuple. Ce fait, qui prouve à-la-fois et le respect du peuple romain pour ses lois, et le sentiment de cette justice naturelle qui rectifie les lois elles-mêmes, et cet ascendant de tout un peuple, lors même qu'il se borne à la prière, étoit intéressant à conserver. L'auteur, en s'écartant de l'histoire, n'a paru gagner que l'avantage de faire un beau récit ; et il est tombé dans l'inconvénient de donner au mouvement généreux du peuple qui sauve Fabius, un caractère de désobéissance au jugement porté par le consul, à la décision duquel ce même peuple s'en étoit rapporté, par l'organe de ses tribuns. Le dénouement historique est, il nous semble, bien plus neuf et bien plus frappant.

Si nous avons pris la liberté de hasarder ces légères observations nous sommes loin d'avoir la prétention de les présenter comme incontestables. Mais nous sommes bien sûrs de ne point nous tromper en remarquant le talent dramatique, manifesté à un très-haut degré dans ce nouvel ouvrage. Si l'auteur n'a point le mérite de l'invention, relativement au plan

et aux situations, il a celui d'une imitation habile ; il a su aussi s'emparer avec succès des beautés de raisonnement et d'éloquence, répandues dans les discours de Tite-Live à ce sujet. On sent que nous ne pourrions parler du style avec certitude, que d'après la lecture de la pièce. Cependant nous croyons qu'il mérite beaucoup d'éloges. Il est plus aisé d'apprécier la versification ; elle a paru en général réunir l'énergie, la facilité et l'élégance.

Lorsque Voltaire prit la résolution de commenter les tragédies de Corneille, un homme qui honoroit ses titres par des talens distingués, lui écrivit : *Vous prenez donc Tite-Live et Tacite pour des poètes tragiques.* Ce grand homme observe, à ce sujet, qu'il faut bien distinguer les intérêts de l'état et les intérêts du cœur. Il désiroit que ses réflexions persuadassent les jeunes auteurs, « qu'un sujet politique » n'est point un sujet tragique ; que ce qui est propre » pour l'histoire, l'est rarement pour le théâtre ; qu'il » faut dans la tragédie beaucoup de sentiment et peu » de raisonnemens ; que l'âme doit être émue par » degrés ; que, sans terreur et sans pitié, nul ouvrage » dramatique ne peut atteindre au but de l'art. » Mais il pensoit sans doute qu'un sujet peut être à-la-fois politique et tragique ; et, s'il ne l'a pas dit, il a su le prouver dans Brutus et la Mort de César, les modèles de ce genre. Nous en avons eu depuis d'autres preuves, données par des auteurs encore vivans ; et, à cet égard, Virginie doit être particulièrement citée. Cependant l'observation de Voltaire n'en paroît pas moins devoir être présente aux auteurs dramatiques, dans

dans la recherche de ces sujets ; et , pour revenir à Quintus Fabius , le citoyen Légouvé a sans doute reconnu cette vérité , puisqu'il n'a pas négligé les moyens de répandre sur un sujet peu tragique tout l'intérêt dont il étoit susceptible. On trouve dans le septième livre des aventures de Friso , poëme hollandais , de Guill. Haaren , que nous avons annoncé , page 142 de ce volume , un épisode sur ce trait d'histoire. Le poëte hollandais a rendu le jeune Fabius très-intéressant , en supposant qu'il se devoit à la patrie , lorsqu'il désobéit au dictateur , bien sûr de recevoir la mort pour prix de la victoire.

La pièce est jouée avec l'ensemble et l'excellent ton de déclamation qui distinguent les artistes de ce théâtre.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LYCÉE DES ARTS.

Séance publique du 20 Thermidor.

LA séance a été ouverte par un discours de Charles Désaudray , secrétaire-général , sur la nécessité de mettre promptement à profit les premiers momens de la paix , pour revivifier les arts , le commerce , et organiser l'instruction.

Les travaux ont été partagés entre les objets suivans :

1.° Réception des jeunes républicains du Lycée de
Tome III. S

la citoyenne *l'Orphelin*, établi rue des Champs-Élysées ; rapport sur cet établissement ; une jeune élève reçoit une couronne de fleurs.

2.^o Réception des jeunes défenseurs de la patrie, blessés aux différentes armées, et qui, quoique privés, pour la plupart, de leur bras droit, ont acquis au bureau de l'enseignement des invalides dirigé par le citoyen Brard, un tel talent, qu'en 14 mois, sur 500 qui ont été reçus, déjà deux cent occupent des emplois au moyen desquels ils peuvent pourvoir à la subsistance de leur famille. (Mention honorable de ceux qui se sont le plus distingués ; médaille décernée au citoyen *Brard*).

3.^o Rapport sur la première partie d'un ouvrage du citoyen Suë, professeur national, intitulé : *Éléments d'anatomie*, ornés de planches et gravures. Ce traité peut être de la plus grande utilité pour tous ceux qui travaillent aux arts d'imitation. — La partie de l'examen des impressions que les différentes passions laissent sur notre visage, y est traitée sur-tout d'une manière neuve et profonde. Cet ouvrage obtient la *mention honorable*, avec le regret d'être obligé (vu les réglemens) de se borner à ce témoignage d'estime de la part du Lycée, dont le citoyen Suë est membre.

4.^o Exposition des superbes cocons provenant de la première éducation des vers à soie, suivant la méthode de feu Berthesen, par la citoyenne Lapasse. Les amateurs sont invités à suivre la deuxième éducation qu'elle va commencer aux ci-devant Feuillantines, rue Jacques.

5.^o Nouvel essai du métier de Kayser , pour la filature de la laine. — Cette épreuve est couronnée d'un entier succès, et obtient les plus vifs applaudissemens, par l'intérêt que présente une industrie fondée sur *une matière première que nous ne sommes pas obligés de tirer de l'étranger.*

6.^o Rapport sur les procédés utiles dus au citoyen Pelletier, de la ci-devant académie des sciences, pour la fabrication de la *endre bleue*, que nous étions obligés de tirer de l'étranger ; et pour celle de l'*amusif*, dont l'emploi est si agréable dans la peinture du décor. (Le directoire est forcé de se borner à une mention honorable, le citoyen Pelletier étant membre du Lycée).

7.^o Médaille décernée à un jeune artiste , âgé de 14 ans, élève du citoyen Krutzer, nommé *Laffond*, après avoir été vivement applaudi dans un concerto de violon.

8.^o Rapport, par le citoyen *Milet Mureau*, sur une machine très-ingénieuse, imaginée par l'artiste Jecker, demeurant rue de l'Eperon, n.^o 11, et dont le but est de tailler les vis de la manière la plus exacte, dans telle dimension que l'on désire : objet du plus grand intérêt pour la perfection de l'horlogerie et de la mécanique en général. (Médaille décernée).

9.^o Rapport du citoyen *Gautherot* sur un nouveau modèle de squelette à ressorts, devant servir à former un mannequin dont tous les mouvemens sont calculés sur ceux de la nature ; par le citoyen *Gaillois*, mécanicien, qui en démontre toutes les positions, aux

applaudissemens réitérés de l'assemblée. (Médaille décernée).

10.^o Rapport du citoyen *Houel* sur divers ouvrages du citoyen *Beauvallet*, sculpteur ; particulièrement, sur une statue représentant la peinture, et sur celle de la liberté, qui orne le salon des arts du Lycée. Le public a vu sur-tout avec le plus vif intérêt 3 dessins faits à la plume, seule ressource qui restoit à l'artiste persécuté et détenu pendant 10 mois. — Les sujets de ces dessins sont pris dans les événemens les plus intéressans de la révolution. Voilà, s'est écrié le rapporteur, *comment l'artiste Beauvallet conspiroit dans les prisons!* Ce mot a été vivement applaudi. (Médaille offerte à l'artiste).

11.^o Rapport de *Malherbe* sur les différentes industries qui sont portées au plus haut degré de perfection dans la manufacture de crystal anglais et verrerie restaurée, à *Muntz-Thal*, par le citoyen *Jourdan*; et sur la nécessité de porter un prompt secours à cet établissement, qui est situé à la dernière extrémité de la frontière, et où les ouvriers, privés de tous les moyens de subsistance, peuvent d'un moment à l'autre passer à l'étranger. (Médaille décernée).

DÉSAUDRAY.

L I V R E S D I V E R S .

S C I E N C E S E T A R T S .

THE TRANSACTIONS of the royal irish academy.

MÉMOIRES de l'Académie royale d'Irlande. Londres, chez Elmsley, 1793, in-4.^o.

Ce volume est divisé en trois parties : celle des sciences, celle des belles-lettres, celle des antiquités. La première commence par un traité sur la force des acides, et la proportion des ingrédiens, dans les sels naturels ; par B. Kirwan, chevalier. On l'avoit déjà vu dans les Transactions philosophiques de Londres ; mais ici il paroît avec des changemens que l'auteur y a faits depuis qu'il a adopté le système anti-phlogistique. Le second mémoire a pour titre : Découvertes et recherches chimiques, par Percival, docteur en médecine, concernant le produit de la distillation des acides muriatiques et nitriques ; et le troisième, par le même auteur, rend compte d'une invention de fourneau à lampe pour les expériences chimiques, et qui doit être extrêmement agréable pour les amateurs de la science. Un baromètre portatif, décrit par Gilbert Austin, offre des avantages.

Les observations sur les variations de l'aiguille aimantée, publiées par Thomas Harding, sont très-curieuses. La marche de ces variations a été uniforme à Dublin. Depuis 1657, époque où elle étoit nulle, elle a augmenté, dans la progression de douze minutes et vingt secondes, année moyenne ; de sorte

qu'en 1791, elle étoit de 27 degrés 23 minutes à l'ouest. La description d'un instrument, à l'aide duquel on peut faire l'opération du trépan avec plus de facilité et de sûreté que par la voie ordinaire, par Samuel Crokerking, écuyer ; un essai pour déterminer avec précision que les sont les lésions de la tête qui rendent l'application du trépan absolument nécessaire, par Sylvestre O'Halloran, chevalier ; et deux mémoires de chirurgie, par G. Buroves, docteur en médecine : sont faits pour intéresser ceux qui, par état, sont dévoués à cet art aussi pénible qu'utile. Le docteur Young donne ensuite la démonstration du théorème de Newton, pour corriger les erreurs provenant de la forme sphérique des verres du télescope. Pour corriger ces erreurs d'optique, Newton avoit projeté de rapprocher des verres, de manière que l'espace intermédiaire fut rempli d'eau. Le docteur Mathieu Young explique la manière de tirer parti de cette invention, et démontre les principes sur lesquels elle est fondée. La partie des belles-lettres commence par une dissertation sur un passage du sixième livre de l'Iliade, par le monsieur Edward Ledwich. Il est dit dans le passage en question, que Prætus, roi d'Argos, avoit envoyé Bellérophon près de Jobates, roi de Lycie, avec une lettre, par laquelle ce dernier fut prié de mettre à mort le porteur : de-là, on pourroit conclure qu'Homère a voulu faire entendre que l'art d'écrire étoit déjà inventé à l'époque de cet événement. Les scho-liastes grecs et Joseph l'historien soutiennent que, du temps d'Homère, les Grecs n'avoient point encore d'alphabet. Ledwich est d'une opinion différente.

En effet, Diodore de Sicile atteste que les Pélagiens avoient un alphabet beaucoup plus ancien que celui de Cadmus, qui probablement n'a fait que perfectionner un art déjà connu, et en appliquer plus particulièrement les élémens à la langue grecque. Il n'est pas vraisemblable que les Grecs aient négligé de s'approprier une invention aussi utile, connue des peuples avec lesquels ils étoient en relation continuelle de commerce. Le mémoire suivant est un système d'éducation nationale, par le docteur Dickson, qui avoit été couronné au concours proposé par l'académie à ce sujet. Dans la partie des antiquités, on trouve, avec les descriptions de divers anciens ustensiles d'un usage inconnu, un essai sur l'origine et les progrès du jardinage en Irlande, par Joseph Walker; l'ancienne musique plaintive des Irlandais, par W. M. Beauford; et des observations sur l'histoire romanesque d'Irlande, par le révérend E. Ledwich. Ce dernier mémoire est très-curieux. Il montre comment l'esprit romanesque, introduit en Espagne avec les Arabes, a traversé le continent de l'Europe et passé en Amérique et dans les Galles, où il fut accueilli avec enthousiasme, et se communiqua bientôt à l'Irlande, par les relations intimes qui ont toujours existé entre ces deux pays. Ce qui nous reste du douzième et du treizième siècle, porte l'empreinte d'une imagination fortement exaltée. Ledwich conseille aux historiens de son pays, de n'admettre d'autres faits historiques, que ceux dont l'authenticité est appuyée sur des monumens non suspects.

WILLEMET.

S 4

A S T R O N O M I E.

ABRÉGÉ d'Astronomie, par JÉRÔME LALANDE, directeur de l'Observatoire, et inspecteur du collège de France; 2.^e édition, augmentée. A Paris, chez Firmin Didot, rue de Thionville, n.^o 116, 418 pages in-8.^o, avec 16 planches. Prix 30 liv., broché.

Cet abrégé du grand ouvrage d'astronomie du citoyen Lalande parut en 1774; il a été contrefait dans plusieurs endroits, et traduit dans plusieurs langues; c'est le seul ouvrage qui soit employé pour les collèges, dans presque toute l'Europe; mais les progrès que l'astronomie a faits depuis vingt ans, exigeoient une nouvelle édition, où cette science fût présentée dans son état actuel de perfection: c'est ce qu'a fait le citoyen Lalande. Le cours d'astronomie qu'il fait au collège de France, depuis 34 ans, l'a mis à portée de simplifier l'étude pour les commençans; et tous ceux qui ont fait usage de cet abrégé, ont eu lieu d'y reconnoître cet avantage. Ce cours d'astronomie recommencera, au mois de novembre, pour le bureau des longitudes, que l'on vient d'établir, et qui a chargé le citoyen Lalande de remplir cette partie des obligations portées dans cet établissement.

NAVIGATION.

ABRÉGÉ de navigation historique , théorique et pratique , où l'on trouve les principes de la manœuvre et ceux du pilotage , les méthodes les plus simples pour se conduire sur mer , par longitudes et latitudes , avec des tables horaires pour connoître le temps vrai par la hauteur du soleil et des étoiles , dans tous les temps de l'année et à toutes les latitudes , par JÉRÔME LALANDE , des académies de Paris , Londres , Berlin , Pétersbourg , Stockholm , etc. , inspecteur du collège de France et directeur de l'observatoire. A Paris chez l'auteur , au collège de France , place Cambrai ; et chez Dezauche , géographe de la marine , rue des Noyers , 1793 , 380 pages in-4°.

Quoique cet ouvrage ait paru il y a deux ans , il nous a semblé assez important pour être annoncé dans notre journal , puisqu'alors il n'y en avoit pas qui fût propre à faire connoître dans l'Europe les productions nouvelles dans les sciences. Ce livre contient l'histoire de la marine et le catalogue de tous les bons livres qui en traitent. L'auteur y a rassemblé en abrégé les principes et les règles de la manœuvre des vaisseaux , de la construction , de l'arrivage et du pilotage ; la méthode des longitudes , avec des formules nouvelles qui n'avoient point été démontrées ailleurs ; enfin , on y trouve 300 pages de tables horaires , pour avoir , par la

hauteur du soleil ou d'une étoile, l'heure qu'il est sur un vaisseau. C'est une partie du problème des longitudes, et la seule pour laquelle on n'eût pas procuré aux navigateurs le secours des tables, c'est-à-dire des calculs tout faits. Il y a aussi une méthode nouvelle pour jauger les vaisseaux, avec les tables nécessaires pour en faire usage; elle est du citoyen Borda, géomètre célèbre, et à qui la marine a des obligations de toute espèce, et à qui l'on doit sur-tout l'usage du cercle entier, soit sur mer, soit sur terre.

Le livre du citoyen Lalande est donc l'ouvrage le plus important et le plus utile que l'on puisse conseiller aux navigateurs de tous les pays.

S T A T I S T I Q U E.

J. F. ZOELLNERS, etc. Briefe über Schlesien, etc.
Lettres sur la Silésie. Cracovie, Wieliezka, et le comté de Glatz, écrites pendant un voyage fait en 1791; par Zoellner, 1793. Berlin, chez Maurer, grand in-8°.

Ces lettres ont pour objet principal l'économie politique, dans ses relations avec les manufactures et les arts; matière assez sèche; mais que le style de Zoellner a su rendre agréable.

Son opinion sur la population de Cracovie diffère beaucoup de celle de plusieurs voyageurs. Il ne donne à cette ancienne capitale de la Pologne que 7 à 8000 habitans. Pour le reste, il donne sur les

monumens et les curiosités de cette ville, les détails les plus exacts.

La description des salines de Wieliezka, est très-intéressante. On admire les soins de la nature, qui forma ici dans les entrailles de la terre une denrée nécessaire, qu'ailleurs elle tire du sein des eaux. Le grand éloignement de la mer rendroit ici l'acquisition de notre sel commun trop difficile, le produit de ces salines est évalué un million de florins par an.

M É D E C I N E.

THEOPHANI NONNI epitome de curatione morborum, græcè et latinè. ope codic. Mss. recensuit notasque adjecit Joh. Steph. Bernard. A Gotha, chez Ettinger 1794, in-8°. de 463 pages.

Theophaue Nonnus, aussi appelé Nonus, composa ce petit traité sur la *guérison des maladies* à la demande de Constantin VII Porpyrogenete à la personne du quel il étoit attaché comme son médecin, et (à ce qui paroît aussi) comme maître de sa garde-robe *πρωτοθεσπάρχης* (voyez *George Cedrenus* à la p. 625 de sa *Chronique*, ed. de Paris sur l'an 917.) L'ouvrage est extrêmement médiocre en lui-même, l'érudition qui brille dans le commentaire posthume de l'éditeur, en fait le principal mérite. Seulement elle y est quelquefois un peu prodiguée sur des mots et des tours de phrase, et même sur les choses.

V O Y A G E S.

VOYAGE au pays de Dahomé, état situé dans l'intérieur de la Guinée, par Robert Norris. On y a ajouté des observations sur la traite des nègres, avec une description de quelques parties de la côte de Guinée, durant un voyage fait en 1787 et 1788 avec le docteur Sparmann et le capitaine Arrehenius, par C. B. Wadstrom; ouvrages traduits de l'anglais. Paris, 1793, in-8°. de 243 pages.

Les Dahomans, nation puissante et guerrière de l'Afrique, située à l'est de la Côte-d'Or, n'ont point échappé aux recherches des géographes modernes, dont ils ont attiré l'attention par la grandeur de leurs états, qui s'étendent jusques aux côtes maritimes, et auxquels fut réuni, par droit de conquête, le royaume de Juda, pays si important par son commerce, que les Français, les Anglais et les Portugais y maintiennent des forts pour la défense de leurs comptoirs respectifs.

Il n'y a guère plus d'un siècle que les Dahomans n'étoient qu'un peuple très-peu considérable, mais redouté cependant de ses voisins à cause de sa valeur et de son adresse dans les combats.

Robert Norris n'omet rien de tous les détails qui peuvent intéresser sur ce qui regarde les habitans de ces contrées éloignées.

Le pour et le contre, sur la traite des nègres, se trouvent ici discutés, et développés avec beaucoup d'intelligence.

Je vais présenter les productions commerciales qu'offre le pays de Dahomé.

Ce pays n'est pas dépourvu de productions propres au commerce et aux manufactures. Parmi celles qui ont le plus frappé l'attention des négocians européens, sont :

La plante de l'*indigo*, qui est extrêmement commune, mais que les naturels ne savent et n'ont ni aptitude à savoir préparer pour mettre en vente.

Le *tabac* y croît de lui-même dans plusieurs endroits ; cette plante n'exige pas moins que l'autre la manipulation des Européens, pour pouvoir devenir un objet de commerce.

Les naturels, non-seulement y cultivent le *colon*, mais ils en font même des toiles pour leur usage.

Le *poivre* y croît en une espèce très-semblable, et qu'on a peine à distinguer, par l'odeur et le goût, de celui des Indes orientales.

Il y croît une espèce de *baie*, qui sert de sucre aux naturels. Ce fruit est insipide en lui-même, quand on le mâche ; mais il laisse après lui dans la bouche une certaine douceur.

L'*huile de palme* est encore une autre production naturelle fort essentielle ; l'on en exporte une très-grande quantité pour l'usage des dégraisseurs de laines et de savonneries.

Les *fournures*, telles que les peaux de tigre et de léopard, etc., ne sont pas d'une grande importance ; mais si l'on considère la profusion d'un ensemble d'autres productions utiles que la nature répand dans ce pays stérile, on ne peut s'empêcher de déplorer

l'extrême indolence des naturels , qui ne connoissent pas , ou qui voient d'un œil indifférent tous les biens et les trésors qui les environnent. Les hommes de Dahomé passent leur temps à dormir et à fumer ; les femmes , sur lesquelles roule tout le travail de l'agriculture , se contentent de semer , une fois l'an , un peu de bled dans la terre. Tel est , en général , l'engourdissement qui caractérise ce peuple , et qui sembleroit justifier une remarque commune , que , dans l'Afrique , les habitans ont de l'aversion pour le travail , en proportion que le sol est stérile.

WILLEMET.

ARCHÉOLOGIE.

ANTIQUITÉS nationales , ou recueil de monumens , pour servir à l'histoire générale et particulière de la France , tels que tombeaux , inscriptions , statues , vitraux , fresques , etc. etc. ; tirés des abbayes , monastères , châteaux et autres lieux devenus domaines nationaux.
 Par AUBIN-LOUIS MILLIN , conservateur , professeur du muséum des antiques à la bibliothèque nationale , professeur d'histoire aux écoles centrales , etc. etc.

Il en paroît déjà 4 vol. in-4°. ; chaque volume est composé de 4 à 500 pages , et d'environ 60 estampes. Il ne se vend qu'en feuilles , à 800 liv. les 4 volumes , pris à Paris. Ceux qui voudront s'en procurer , indiqueront leur correspondant dans cette

ville où ils voudront qu'ils soient déposés. Ceux qui n'y auront pas de correspondant, indiqueront la voie par laquelle ils désireront les recevoir ; alors ils paieront, pour les frais de caisse et emballage, 15 l. pour un e empière, 20 liv. pour deux exemplaires, et ainsi de suite pour un plus grand nombre. Le cinquième volume est sous presse, et sera de beaucoup supérieur aux quatre premiers ; il contiendra des descriptions des monumens de la ville d'Amiens, de celle de Chartres et des ci-devant Chartreux de Paris. Cet ouvrage réunit dans son ensemble les monumens anciens et modernes. L'intérêt qu'il présente est d'autant plus piquant, que les trois quarts des monumens qui y sont recueillis sont déjà absolument détruits, et le reste dégradé.

RECHERCHES sur les costumes et sur les théâtres de toutes les nations, tant anciennes que modernes, 2 vol. in-4°. , papier superfin, belle typographie, avec 55 estampes, gravées au lavis, par P. M. Alix, dont 44 en couleur, 300 livres en feuilles.

Ces deux ouvrages se vendent, à Paris, chez Marie-François Drouin, éditeur et imprimeur-libraire, ci-devant rue Christine, n.º 2, et actuellement rue de Vaugirard, n.º 1348, fauxbourg Saint-Germain.

G R A V U R E.

Portrait de Jean Silvain Bailly , de 9 pouces sur 7 $\frac{3}{4}$, de forme ovale , gravé au lavis en couleur , par P. M. Alix ; faisant suite à ceux de Voltaire , J. J. Rousseau , Mably , Montaigne , Mirabeau , Linné , Fénelon , Buffon , Helvétius Diderot , Raynal , Montesquieu , Descartes , Lucius Junius Brutus , G. Tell , Francklin , Solon Lycurgue , Charlotte Corday , et Jean-de-Lafontaine , celui de Lavoisier est sous presse , il est peint ainsi que celui de Bailly , par Garnerey , d'après David. Prix , 35 liv. , excepté ceux de Lafontaine , de Bailly et de Lavoisier , qui ont été faits depuis l'excessive augmentation des matières premières.

A Paris , chez M. F. Drouhin , éditeur de cette précieuse collection , rue de Vaugirard , N^o. 1348 , en face du Jardin des Carmes.

Le prix de l'abonnement, pour l'étranger, est,
franc de port :

de 9 rixdallers en or,
de 36 livres en espèces,
de 20 florins de Hollande, } pour l'année.

de 5 rixdallers en or,
de 20 livres en espèces,
de 11 florins de Hollande, } pour 6 mois, ou 12
numéros.

On s'abonne, pour la Suisse,

à Basle, chez J. R. PREISVERCH ;

à Berne, chez la Société typographique.

Pour les Pays-Bas et Liège,

à Bruxelles, chez HORGNIETZ.

Pour la Hollande,

à La Haye, chez VAN CLEEF ;

à Leyde, chez MURRAY, frères ;

à Amsterdam, chez CHANGUION.

Pour l'Allemagne,

à Leipsick, chez Voss et Compagnie.

Pour le Nord,

à Hambourg, chez HOFFMANN.

Pour l'Italie,

à Livourne, chez MASI et Compagnie.

Pour l'Angleterre,

à Londres, chez JOHNSON, St. PAUL Church Yard.

T A B L E

Des Articles contenus dans ce Numéro.

<p>SCIENCES ET ARTS. <i>Lettre de P. Mascagni, sur différens sujets relatifs aux sciences,</i> 145</p> <p style="text-align: center;">MAMMIFÈRES. <i>Mémoire sur le Tarsier, par Cuvier et Geoffroy,</i> 147</p> <p>PHYSIOLOGIE VÉGÉTALE. <i>Sur la nature du Byssus reclusina, par Girod Chantrens,</i> 154</p> <p style="text-align: center;">MÉDECINE. <i>Sur la Manie, par Pinel,</i> 156</p> <p style="text-align: center;">PHYSIQUE. <i>Observation sur le branlement de l'église de Strasbourg,</i> 157</p> <p style="text-align: center;">MÉTÉROLOGIE. <i>Instruction sur les mesures de longueur par l'agence temporaire des poids et mesures,</i> 160</p> <p style="text-align: center;">VOYAGES. <i>Lettres d'un voyageur à Paris,</i> 171</p> <p style="text-align: center;">HISTOIRE LITTÉRAIRE. <i>Observations sur quelques articles du Magazin, par St-Léger,</i> 178</p> <p style="text-align: center;">BIOGRAPHIE. <i>Notice sur Thomas Henry, historien anglais,</i> 194</p> <p style="text-align: center;">LITTÉRATURE GRECQUE. <i>Réflexions sur la Nécromantie d'Homère,</i> 207 <i>Traduction des moralistes grecs, par l'Evêque,</i> 233</p> <p style="text-align: center;">LITTÉRATURE LATINE. <i>Lettres de Cicéron et Matius, traduites du latin, par Morellet,</i> 239 <i>Lettre de Cicéron,</i> 240 <i>Réponse de Matius,</i> 244 <i>Observations,</i> 248 <i>Envoi à M. B.</i> 252</p> <p style="text-align: center;">MÉLANGES. <i>Sur l'Erreur, par Boufflers,</i> 256</p>	<p style="text-align: center;">P O É S I E. <i>Traduction de quelques odes d'Anaëron, par A...</i> 258 <i>Ode VI. Qu'il faut s'amuser,</i> 258</p> <p><i>XIV. Combat avec l'amour,</i> 259 <i>XV. Sur le moment présent,</i> 260</p> <p><i>XXIII. Sur l'Or,</i> idem <i>XXXIII. La Nichée des amours</i> 261</p> <p><i>XLIV. Songe,</i> 262 <i>LI. Sur un Disque représentant Vénus,</i> 262</p> <p style="text-align: center;">SPECTACLES. <i>Quintus Fabius, tragédie de Légouvé,</i> 264</p> <p style="text-align: center;">NOUVELLES LITTÉRAIRES. <i>Séance du Lycée des Arts,</i> 273</p> <p style="text-align: center;">LIVRES DIVERS. Sciences et Arts. <i>Transactions of the royal irish academy,</i> 277</p> <p style="text-align: center;">Astronomie. <i>Abrégé d'Astronomie, par J. Lalande,</i> 280</p> <p style="text-align: center;">Navigation. <i>Abrégé de Navigation, par J. Lalande,</i> 281</p> <p style="text-align: center;">Statistique. <i>J. F. Zoëliners. Briefe über Schlesien, etc.,</i> 282</p> <p style="text-align: center;">Médecine. <i>Theophani Noni epitome,</i> 283</p> <p style="text-align: center;">Voyages. <i>Voyage à Dahomé,</i> 284</p> <p style="text-align: center;">Archæologie. <i>Antiquités nationales, par A. L. Millin,</i> 286</p> <p style="text-align: center;">Beaux-Arts. <i>Recherches sur les costumes,</i> 287 <i>Portrait de J. S. Bailly,</i> 288</p>
--	---

MAGAZIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par MILLIN, NOEL et WARENS.



Il n'y a presque plus d'ouvrages périodiques qui servent de dépôt aux inventions nouvelles et qui retracent l'histoire de l'esprit humain ; ceux qui ont cours semblent, pour la plupart, éviter avec affectation tout ce qui peut alimenter le goût des sciences et même de la morale. Seroit-il donc indigne de la Convention de s'occuper à réorganiser cette branche de l'instruction nationale ?

GRÉGOIRE, *Rapport sur les encouragemens, récompenses et pensions à accorder aux Savans*, page 16.

CE Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les citoyens BITAUBÉ, CABANIS, CAILLARD, CHEMIEU, DAUBENTON, DELILLE, DESFONTAINES, DOLOMIEU, FONTANES, FOURCROY, HAUY, HERMAN, LACEPEDE, LAGRANGE, LAHARPE, LALANDE, LAMARK, LANGLES, LAPLACE, LEBRUN, LEROY, PÉRIER, MENTELLE, MORELLET, OBERLIN, SIGARD, SUARD, VOLNEY, etc. etc. contribuent, contient l'extrait

N^o. XI Tome III.

des principaux ouvrages nationaux ; on s'attache sur-tout à en donner une analyse exacte , et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences ; on choisit sur-tout ceux qui seroient propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses , les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles , de la formation et de l'ouverture des Muséums. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant , une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans , des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte , enfin , les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8°. par an , de 600 pages chacun , et au moins de 24 gravures en regard des articles qui en exigent. Il paroît tous les quinze jours un numéro de 9 feuilles.

Le prix de l'abonnement est à raison de 25 liv. pour trois mois , rendu franc de port par toute la République.

On s'adresse , pour l'abonnement , au Bureau du Magasin Encyclopédique , rue S. Honoré , N°. 94 , vis-à-vis le passage S. Roch ; et pour les objets relatifs à la rédaction , aux Rédacteurs , rue de Provence , N°. 48.

Il faut affranchir les lettres et charger celles qui contiennent des assignats.

SCIENCES ET ARTS.

TRANSACTIONS of the American philosophical society for promoting useful knowledge , volume 3. — Transactions de la société philosophique Américaine , instituée pour étendre les connoissances utiles. Philadelphie , 1793, in-4.° : vol. 3 , de 330 p.

CE volume commence par une introduction *sur les recherches les plus importantes à faire pour l'avantage des Etats-Unis de l'Amérique*, par NICOLAS COLLIN. Ces recherches sont de différentes sortes ; elles ont rapport à la médecine , à l'économie rurale , à la physique , aux mathématiques , à l'histoire naturelle et à la météorologie. L'auteur a négligé celles qu'on pouvoit faire sur la population, les établissemens publics, les mœurs, les usages et sur les différentes parties de la statistique, qui ne nous paroissent pas d'un moindre intérêt que celles qu'il indique.

On trouve ensuite la liste des membres résidens et étrangers, de la société, et la table des mémoires contenus dans ce volume ; ils sont au nombre de quarante-deux.

Le premier contient des conjectures de BENJAMIN FRANCKLIN sur la *formation de la terre* ; il considère la partie intérieure comme composée d'un fluide plus dense et d'une pesanteur spécifique plus

considérable que celle d'aucuns des fluides que nous connoissons et qui, par conséquent, doivent surnager les premiers. La surface du globe est une coque qui peut être brisée par le mouvement du fluide sur lequel elle repose ; ce fluide qu'il regarde comme un air condensé, s'échappe et produit différens effets. Nous ne suivrons pas plus loin Benjamin Francklin dans ses raisonnemens ; ce que nous avons dit sur les romans cosmogoniques (1), nous dispense de rien ajouter.

Le même auteur expose une théorie qu'il appelle neuve et curieuse de la *lumière et de la chaleur*. Il la regarde comme un fluide qui, en entrant dans une matière solide, produit l'écartement des molécules, et la rend fluide ; quand les corps la contiennent en abondance, ils éprouvent la sensation du chaud ; quand ils en sont privés, ils éprouvent celle du froid. Cette théorie est celle que les chimistes français ont adoptée relativement au calorique, et il n'y a rien là de neuf et d'inconnu.

Il décrit la *manière dont les Chinois fabriquent leur papier, avec une surface douce et lisse*. Ce procédé est le même que celui indiqué dans les mémoires des Chinois ; il approche assez de ceux que les anciens employoient pour la fabrication du papyrus.

Le même propose des questions et des conjectures relatives au *magnétisme*. Il regarde la terre comme magnétique, à cause des grandes masses de feu qu'elle contient ; comme les pôles de l'aimant peuvent

(1) Tome I, p. 434.

Être changés par des aimants plus forts, le passage de quelque comète a pu autrefois déranger les pôles de notre globe et causer un désordre général; Benjamin Francklin applique encore cette proposition à la théorie de la terre.

Benjamin Francklin avoit observé que si on agitoit dans un vase de l'eau et de l'huile, l'eau avoit un mouvement considérable pendant que l'huile étoit calme par comparaison. M. Paterson essaie de donner une nouvelle explication de ce phénomène. Il la trouve dans la consistance tenace et glutineuse de l'huile et dans la grande différence de sa pesanteur spécifique avec celle de l'air.

ROBERT GAUSLIN décrit une substance *terreuse trouvée près de la chute de Niagara*. Cette description est accompagnée de celle de la chute même.

WILLIAM BARTON communique un travail étendu sur *les probabilités de la vie humaine* et sur les progrès de la population en Amérique. Ce mémoire est accompagné des tables des naissances et des mortalités.

DAVID RITTENHOUSE communique une lettre d'André Ellicott, datée de Pittsburg, du mois de novembre 1787, qui contient quelques observations faites sur le lac Erie relatives à un phénomène appelé par les matelots *Looming*. C'est l'effet d'une double réfraction qui leur fait voir une île et des arbres dans un lieu où il n'y a jamais eu de terre.

BENJAMIN RUSH donne une description de *l'arbre à sucre* et de la manière d'en tirer le produit.

L'arbre dont parle Benjamin Rush, est l'éérable

à sucre, *acer-sacharinum*. Il y a long-temps que l'on connoît l'usage et la manière d'en extraire le sucre ; mais jamais on n'avoit donné sur ce sujet des recherches aussi étendues, et un travail aussi complet. Benjamin Rush décrit d'abord les lieux où cet arbre est le plus abondant, les bois où il se trouve. La couleur de son fruit est blanche, ce qui le distingue de *l'acer-rubrum*, l'érable rouge, dont le fruit est rouge. Son bois est très-inflammable, et il est choisi de préférence, pour faire du feu, par les chasseurs : ses branches servent à la nourriture des bestiaux pendant la saison où le fourrage n'est pas abondant ; il faut vingt ans pour qu'il ait pris toute sa croissance.

Les incisions ne lui font aucun tort ; au contraire, plus on lui en fait souvent, plus on obtient de sirop ; un seul arbre en a éprouvé quarante-deux dans un même nombre d'années, et il n'en a pas moins fleuri. L'effet de l'écoulement annuel de la sève est démontré par la supériorité des arbres qui ont été piqués en cent endroits par un insecte qui s'en nourrit : les arbres qui ont été blessés de cette manière, distillent le reste de leur suc sur le sol, et après ils acquièrent une couleur noire ; cette sève est plus douce et donne un suc plus abondant que celle des arbres qui n'ont pas été piqués de cette manière.

Vingt-trois gallons et un quart de cette sève ont été tirés en vingt heures de deux de ces arbres qui acquièrent une couleur noire ; ils ont fourni une livre treize onces de beau sucre.

Si l'érable à sucre étoit cultivé avec soin dans les lieux les plus convenables et débarrassés des autres

arbres qui les environnent dans les forêts, l'expérience a prouvé qu'ils acquéreroient une sève plus abondante.

Pendant l'été l'érable à sucre fournit une liqueur peu propre à faire du sucre, mais très-agréable dans les grandes chaleurs, et qui peut, dans quelques circonstances, remplacer le rum.

Il y a trois méthodes de réduire l'érable en sucre : par l'action du froid, par l'évaporation spontanée, par l'ébullition.

Pour ce dernier procédé, on ne doit pas garder la sève plus de vingt-quatre heures; plus la bassine est large, plus la quantité de sucre qu'on obtient est considérable. Le sucre est plus beau dans les vaisseaux de cuivre que dans les vaisseaux de fer. Rien n'est plus facile que la fabrication de ce sucre; le temps où l'on peut s'y livrer est celui où tous les travaux de l'agriculture sont impraticables; c'est alors que les fermiers des Etats-Unis en font l'objet de leurs travaux, et ils y sont aidés par leurs femmes et par leurs enfans : ce sucre est ensuite raffiné à la manière ordinaire.

Ce sucre a l'avantage d'être préparé, dans une saison où aucun insecte ne peut s'y mêler, tandis que ceux qui se trouvent dans les cannes de sucre sont très-nombreux : il a la même saveur.

L'auteur termine cet essai par quelques considérations diététiques et médicinales sur l'usage du sucre en général; nous ne nous arrêtons qu'à ce qu'il nous apprend du sucre d'érable. L'érable à sucre, *acer-sacharinum*, couvre des milliers d'acres de

terre. J'ai cru devoir m'étendre d'avantage sur cet article, parce que l'ébène à sucre pourroit être aisément naturalisé dans la république qui en retireroit un grand avantage.

A ce mémoire succèdent des observations marines de JONATHAN WILLIAMS, sur l'usage du thermomètre pour estimer les hauteurs, etc. On a remarqué que l'eau étoit plus froide sur les bancs que dans la pleine mer, et qu'en général elle étoit plus froide en proportion de ce que l'eau est moins profonde; que l'eau sur les petits bancs est moins froide que celle des grands bancs, qu'elle est plus chaude sur les bancs voisins de la côte que sur ceux qui en sont plus éloignés, mais plus froide que dans la pleine mer. M. Williams n'a pas manqué de faire des observations thermométriques pendant le cours de son voyage, et il les publie dans ce mémoire, auquel il a joint une carte, sur laquelle il a marqué les divers degrés du thermomètre, relativement à tous les parages qu'il a parcourus.

Le boiquira, ou serpent à sonnettes, *crotalus horridus* L, est peut-être, sans excepter le naia, *coluber naia* L, le reptile qui renferme le poison le plus actif. Heureusement, son odeur fétide et le bruit de sa sonnette avertissent de s'en préserver. Ce serpent est extrêmement commun dans l'Amérique septentrionale. BENJAMIN SMITH BARTON indique les moyens les plus efficaces, employés pour prévenir les effets délétères de sa morsure. On a déjà fait plusieurs essais sur ce sujet. On a prétendu que les Américains se servoient,

contre la morsure du boiquira , d'un emplâtre composé avec la tête même du serpent écrasée. D'autres ont dit qu'il fuyoit les lieux où croît le dictamne de Virginie. On a fait long-temps mystère d'un autre antidote que l'on vendoit sous le nom de bois de couleuvre , *lignum colubrinum* , et que M. Teinint, médecin écossais , a démontré être une espèce de polygala , le *polygala senega*. M. Barton a fait de nouvelles recherches ; il décrit d'abord la méthode ordinaire des habitans. Il a vu pratiquer les ligatures au-dessus de l'endroit mordu , la scarification de la blessure , et l'application de l'écorce de noyer blanc , *Juglans alba L* , en prenant intérieurement des boissons végétales et beaucoup de lait , cette pratique est celle que l'on suit contre la morsure de tous les serpens quels qu'ils soient.

M. Barton regarde en effet la ligature et les scarifications comme les moyens les plus efficaces. Il conseille d'appliquer sur la plaie du sel , de la poudre à canon , de l'écorce de noyer blanc , *Juglans alba L* , du garou *daphne gnidium L* , ou quelque autre substance caustique , pour entraîner le venin avec la sérosité qu'elle attire ; enfin , des boissons sudorifiques , telle qu'une infusion de rue ; *ruta graveoleus*. Il n'y a point de voyageur qui n'ait indiqué quelque recette contre la morsure de ce redoutable serpent. M. Barton termine sa dissertation par un catalogue des végétaux , employés intérieurement ou extérieurement par les naturels ou les colons. Le nom Linnéen est joint au nom anglais. Il présume que la guérison de la morsure du millet ,

crotalus miliarius L, et du durissus, *crotalus durissus* L, peut s'opérer par les mêmes moyens.

ANDRÉ ELLICOTT donne le *calcul de l'ascension droite et de la déclinaison de β Bootes*, et de l'étoile polaire. Ce calcul est suivi de quelques détails, publiés par MM. Rittenhouse et Paterson, sur différentes maisons frappées de la foudre dans Philadelphie, le 7 juin 1789.

Des expériences de C. WISTAR, sur l'évaporation de l'air froid, leur succèdent.

FRANÇOIS HOPKINSON, donne un nouveau système de notation pour la musique; W. WARING, des observations sur la théorie des moulins à eau; DAVID RITTENHOUSE, des observations astronomiques; et HENRI MUHLENBERG, l'*index de la flore de la province de Lancastre*, selon le système de Linnéus.

Le docteur Barker a imaginé un moulin. JAMES RUNSEY en publie la figure, et en calcule la force.

A ce mémoire succède un *extrait des observations thermométriques, faites sur l'atmosphère et sur la mer, dans le cours d'un voyage du capitaine BILLING, d'Oporto à Philadelphie*.

PALISSOT DE BEAUVOIS, après s'être fait connoître en France par quelques dissertations sur la fructification des plantes cryptogamiques, et principalement sur celles de l'ordre des champignons, *fungi* (1), a passé à Philadelphie, où il est devenu membre

(1) Le mémoire sur les champignons, plein de recherches utiles, est inséré dans le tome I de l'Encyclopédie. Part. 2.

de la société. Le mémoire qu'il publie aujourd'hui dans ce recueil, sur les plantes cryptogamiques, est la suite de ceux qu'il a présentés à l'académie des sciences pendant son séjour à Paris.

Palissot de Beauvois porte aujourd'hui son attention sur la fructification des mousses, *musci*. Cet ordre de la cryptogamie qui a exercé la sagacité de tant de botanistes célèbres, qui se sont efforcés de découvrir les organes sexuels de ces plantes, et le mystère de leur reproduction que la nature semble vouloir cacher à tous les yeux. On sait que c'est ce mystère, dont leur hymen s'environne, qui a fait donner à cet ordre le nom de cryptogamie, mot qui, par la composition de ses radicaux, signifie *noëes cachées*.

Micheli travailla le premier sur cette matière; il soupçonna l'existence des organes sexuels dans les mousses.

Linneus reconnut pour calyce une écaille qui se sépare de la feuille, éclate d'un côté, et sous laquelle on trouve un ou plusieurs globules portés sur des péduncules. Il prit d'abord ces globules pédunculés pour des anthères recouvertes d'une calotte; mais les observations qu'il fit ensuite sur la *buxbaumia* lui firent soupçonner que ces mêmes corps devoient être plutôt regardés comme les capsules, et leur poussière comme la semence de ces plantes.

Dillenius a cru les mousses dépourvues d'organes sexuels; il pensoit qu'au lieu de fleurs, elles avoient des capitules contenant une farine fécondante,

dont les feuilles supérieures acquéroient la faculté de se propager.

Haller qui paroît douter de l'existence des sexes dans les mousses, mais non de la ressemblance des mousses avec les plantes dont les organes reproducteurs sont apparens, avoue que ces capitules tiennent lieu de fleurs et de semences.

Hill et Meeze ont cherché à déterminer l'usage des parties renfermées dans ces capitules; ils ont cru que les cils ou les dents qui sont placés sur le bord de ces capitules étoient les anthères, et ils ont avancé qu'elles en avoient plusieurs, qu'elles étoient polyandres.

Schreber, dans sa dissertation sur le genre *phascum*, a développé le sentiment de Linnæus; il ne fait aucun doute que la poussière renfermée dans les capitules est la véritable semence des mousses, que les petits grains renfermés dans les capitules et qui contiennent cette poussière, sont de vraies capsules. Il compare la pointe du couvercle ou des capitules au style, et son extrémité au stygmate; il pense aussi que ces cils articulés, placés au bas de la soie, sont les anthères.

Oeder pense qu'il y a des mousses vivipares; mais qu'il y en a d'autres dont on ne peut attribuer la prodigieuse multiplication qu'à des graines dont le capitule est le vrai réceptacle.

Tournefort, Adanson et Necker, ont nié l'existence des organes sexuels dans les mousses,

M. Hedvig, dans son histoire des mousses, a fait voir les organes sexuels dans un si grand nombre

d'espèces qu'il ne peut plus rester de doute à ce sujet. Selon lui la capsule de Dillenius, qui étoit appelée par Linneus anthère, et que ces deux auteurs croyoient contenir la poussière fécondante, n'est autre chose que le fruit, et la poussière qu'elle renferme est la semence. Il prouve aussi que les parties que Linneus et d'autres botanistes avoient prises pour les organes femelles, sont les fleurs mâles.

M. Palissot de Beauvois admet l'existence du sexe dans les mousses; mais il ne l'admet pas de la même manière que les botanistes dont j'ai cru d'abord devoir exposer les opinions avant de faire connoître la sienne selon lui.

Les mousses ont les mêmes organes de fructification que les autres plantes, elles ont une fleur.

Cette fleur a deux parties essentielles qui paroissent être les organes de la génération. Ces parties sont le *pollen* ou poussière fécondante et une capsule contenant les semences.

Elle a encore des parties accessoires relatives à sa construction.

Celles destinées à protéger les organes sexuels encore jeunes, sont la coëffe, l'opercule et les cils.

Celles dont l'objet est de prévenir l'émission trop rapide des semences, sont les cils internes.

Celles qui doivent diminuer l'impétuosité du pollen et le retenir un moment à l'orifice, sont les cils externes.

L'urne paroît être une fleur bisexuelle, contenant

une capsule plus ou moins pedunculée, selon la longueur du tube.

L'étoile a été regardée par quelques botanistes comme l'organe femelle, par d'autres comme l'organe mâle. Il est certain que les petites glandes renfermées sous les folioles des branches, ont une faculté reproductive ; mais M. de Beauvois les regarde comme ces fleurs semi-sexuelles qui se rencontrent avec plusieurs fleurs hermaphrodites, ainsi que dans l'ordre de la polygamie superflue de la classe des syngénésiques, ou comme ces glandes placées sur les feuilles de quelques plantes, et qui sont douées d'une faculté germinative, ainsi que dans le lis bulbifère.

Les expériences citées par M. de Beauvois dans son mémoire, ont été faites à l'académie des sciences de Paris, en présence des citoyens Adanson, Jussieu et Lamarck. Ce mémoire est accompagné d'une planche qui représente les organes sexuels des mousses, d'après le système de M. de Beauvois.

Le major JONATHAN HEART publie des observations sur quelques anciens ouvrages de l'art des naturels du pays. Quelques vestiges de ces ouvrages ont été gravés et publiés dans le *Columbian magazine* ; ce ne sont que des ruines d'après lesquelles on ne peut se former aucune idée du goût des Indiens pour l'architecture. Ce mémoire est terminé par quelques détails très-superficiels sur les fossiles du pays.

HUGUES MARTIN décrit les principales couleurs employées par les Américains ; ces couleurs sont toutes végétales. A l'exception de l'indigo dont ils tirent le bleu, du Sumach, et du white valnut,

castanea alba L, dont ils tirent le noir, M. Martin n'indique les différens végétaux que par leur nom américain, sans y joindre le nom Linnéen; ce qui rend le reste de son mémoire inintelligible pour les habitans des autres pays. Cette attention de joindre aux noms de pays celui que les productions de la nature ont dans le système, est si importante, que nous ne saurions trop la recommander.

JAMES GREENWAY décrit l'espèce de casse nommée, dans le système, *cassia chamæchrista*. Les habitans la sèment avec l'avoine, pour refaire la terre et y semer ensuite du blé.

Un officier du continent donne quelques détails sur une montagne qu'il croit avoir été un volcan; le peuple l'appelle en effet *bursted hill*; elle est près de la rivière Dan.

JAMES GREENWAY fait connoître une plante vénéneuse qui croît spontanément dans les parties méridionales de la Virginie. Cette plante est la *cicuta venenosa* L, qu'il faut bien se garder de confondre avec la ciguë des anciens; le suc de la *cicuta venenosa* est corrosif; on présume que la ciguë, employée par les anciens, est notre *Conium maculatum*; mais son suc est également corrosif, et la ciguë des anciens donnoit la mort sans douleur: c'étoit un refroidissement succinct, qui gaignoit successivement toutes les parties du corps, et finissoit par anéantir toutes les fonctions vitales. Théophraste dit que le médecin Thraseas avoit inventé une composition qui causoit la mort sans douleur: c'étoit un mélange de ciguë et de pavot. La ciguë des anciens étoit probablement une combinaison semblable.

François Hopkinson décrit une machine pour mesurer la route d'un vaisseau.

Le N.º XXXI offre des recherches sur cette question : *l'abeille qui donne le miel, apis mellifica, est-elle naturelle à l'Amérique ?*

Nous donnerons la traduction entière de cette dissertation, qui nous a paru très-intéressante.

A ce mémoire succède la dissertation qui a remporté, en 1793, le prix fondé par Magellan ; elle est intitulée *CADMUS, ou traité sur les élémens du langage*, écrit suivi d'un essai sur l'instruction des sourds-muets. L'auteur de ce traité, WILLIAM THORNTON, examine la nature et la puissance de chaque lettre. Il indique de nouveaux caractères pour exprimer de nouveaux sons.

Un autre mémoire, imprimé dans ce recueil, a encore été honoré de la médaille de Magellan : c'est celui de PHILO FRANCKLIN, sur le conducteur électrique.

Des observations sur les moyens de dissiper les vapeurs nuisibles qui sont dans les mines, par EBENEZER ROBINSON ; d'autres sur les rigoureux hivers de 1779 et 1780, par MATHEWS WILSON, succèdent à ce mémoire.

JOHN COOKE décrit un nouvel étalon pour les mesures ; Benjamin Barton, dans une lettre à Charles Thunberg, donne la description du *Podophyllum Diphyllum* L.

Le volume est terminé par des observations sur la construction des hôpitaux, par LENOIR, de l'Académie des sciences de Paris, et par une liste des présens faits à la société.

A. L. M.

PHILOSOPHIE BOTANIQUE.

EXTRAIT d'un mémoire sur la précision avec laquelle on doit observer et déterminer les différens organes du végétal pour l'accélération des progrès de la botanique, et particulièrement sur les meilleurs moyens de distinguer le calyce de la corolle, lu à la société d'histoire naturelle, par VENTENAT, bibliothécaire du Panthéon, et professeur de botanique au Lycée républicain.

.....
.....
.....

Puisque les progrès de la botanique sont attachés à l'emploi des caractères les plus essentiels, fournis par les organes les plus importants du végétal, les organes doivent être bien distingués, et les caractères doivent être exprimés avec cette précision et cette exactitude rigoureuse qu'exigent les sciences fondées sur l'observation. Les botanistes, qui n'ont pas calculé la valeur des caractères, n'ont pas été toujours assez difficiles sur le choix des expressions qui désignent les caractères, ou qui indiquent les différences des organes. Les exemples suivans que nous choisissons parmi les organes de la fructification, en fournissent une preuve (1).

(1) Il y a bientôt un an que j'ai cédé à un libraire un traité élémentaire de botanique, dans lequel j'ai cru devoir

1.^o Les expressions qui désignent la position de l'ovaire, par rapport au calyce, présentent des difficultés dans deux circonstances ; la première, lorsque l'ovaire est en partie engagé dans le calyce, tandis que l'autre partie est libre, comme dans le *samolus*, *l'hedera*, etc. ; la seconde, lorsque les ovaires, simplement recouverts par le calyce, sont supérieurs, quoiqu'ils paroissent inférieurs, et qu'ils soient réputés tels par plusieurs botanistes, comme dans *l'agrimonia* et quelques *rosacées*. Il nous semble que la position de l'ovaire ne seroit point embarrassante à déterminer, si l'on substituoit aux expressions d'*ovaire supérieur* et d'*ovaire inférieur*, celles d'*ovaire libre* et d'*ovaire adhérent*.

2.^o La position de la corolle, par rapport à l'ovaire, ne paroît pas non plus déterminée avec assez d'exactitude. Linnéus ne reconnoît que deux positions de la corolle, l'une supérieure et l'autre inférieure ; mais il est évident que ce célèbre botaniste confond alors l'insertion de la corolle sous l'ovaire, avec l'insertion de la corolle sur la base du calyce ;

changer quelques expressions de Linnéus, qui indiquent les différentes considérations des organes.

J'avois entrepris cet ouvrage pour rendre l'étude de la botanique plus facile. Je comptois qu'il paroîtroit en germinal, époque où commencent les cours de botanique. Il est sans doute imprimé, puisque le libraire m'écrivoit le 19 floréal : *la dernière feuille est sous presse, avec une table de ma façon ; car j'ai eu des idées à ma seule manière. Il a été impossible, à moins de payer un homme à la journée, de vous faire passer les épreuves.* Ainsi mon ouvrage paroitra quand il plaira au libraire, avec une table de sa façon, et sans que j'aye corrigé les épreuves.

de même qu'il confond l'insertion de la corolle sur l'ovaire, avec l'insertion de la corolle au sommet du calyce, lorsque celui-ci fait corps avec le fruit. Pour éviter cette confusion, il faut admettre avec Jussieu trois positions différentes de la corolle, par rapport à l'ovaire, savoir : l'épigyne, la périgyne et l'hytogyne.

3.^o Linneus a distingué sept espèces de calyces ; mais celle qu'il appelle *périanthe* est la seule qui paroisse devoir porter ce nom. En effet, le *volva* ou la bourse des champignons, le *calyptra* ou la coëffe des mousses n'ont aucun rapport avec l'organe nommé calyce. Le chaton, *amentum*, est un vrai réceptacle. La balle, *gluma*, et la spathe, *spatha*, ne sont point des calyces, puisque les enveloppes plus intérieures sont regardées, par plusieurs botanistes, comme de vrais calyces. L'involucre et l'involucelle ne doivent pas non plus porter le nom de calyces, puisque les fleurs des ombellifères ont réellement un petit calyce qui est plus ou moins apparent.

4.^o Linneus donne à plusieurs corolles monopétales irrégulières le nom de *ringens* ; mais il est impossible de déterminer le vrai sens de cette expression. En effet, tantôt elle est employée pour désigner les corolles irrégulières, fendues transversalement en deux parties ou lèvres rapprochées, comme dans l'*antirrhinum*, etc. ; tantôt Linneus s'en sert pour désigner la corolle des sauges, dont les lèvres sont écartées ; tantôt le nom de *ringens* est donné aux corolles des *ajuga*, *teucrium*, dans lesquelles

il ne paroît y avoir qu'une seule lèvre. Le sens de l'expression *ringens* n'est donc pas déterminé d'une manière précise, puisqu'elle est employée à caractériser des corolles, dont le limbe est d'une structure différente. C'est probablement la raison pour laquelle le citoyen Jussieu ne l'a jamais employée dans son *genera*.

5.^o Le calyce et la corolle sont des organes très-différens. Cependant il paroît que Tournefort et Linneus n'ont pas eu une idée précise de la différence qui doit exister entre ces deux enveloppes. Tournefort, après avoir donné le nom de corolle à l'enveloppe de la *tulipe* et de l'*hyacinthe*, appelle calyce celle du *narcisse* et de l'*iris*. Linneus donne le nom de calyce dans le *rumex* à la même partie qu'il appelle corolle dans le *rheum*. De plus, il emploie souvent, dans la description de ses genres, les expressions suivantes : *corolla*, *ni calycem maris*, la corolle, si vous n'aimez mieux le calyce; ce qui prouve que, dans ces circonstances, il étoit incertain si l'organe qu'il décrivait étoit un calyce ou une corolle. Il étoit réservé à Jussieu de déterminer avec précision les différences qui existent entre ces deux enveloppes. Ce botaniste, après avoir observé l'origine de la corolle, après avoir remarqué sa grande affinité avec les étamines, son usage et sa chute prompte après la fécondation, la définit en ces termes : « La corolle est cette enveloppe de la » fleur, qui, rarement nue, et presque toujours re- » couverte par une enveloppe extérieure (calyce), » est une continuité du *liber* du pédoncule, et non

» de son épiderme , ne dure point au - delà d'un
» certain temps , mais tombe ordinairement avec les
» étamines dont elle n'est qu'un appendice , entoure
» ou couronne le pistil , mais ne fait jamais corps
» avec lui , et présente le plus souvent ses divisions ,
» disposées alternativement avec les étamines , quand
» leur nombre est le même. Lorsqu'il se trouve
» quelque difficulté dans l'examen de ces parties ,
» alors l'observation des plantes analogues donne la
» solution du problème. »

Il suit de cette définition de la corolle que la principale différence , qui existe entre les deux enveloppes de la fleur , vient de ce que l'une tire son origine de l'épiderme du pédoncule , tandis que l'autre est une continuité du *liber*. Des raisons physiologiques paroissent venir à l'appui de cette vérité.

On sait que les trachées ou vaisseaux en spirale , ces vaisseaux qui contiennent l'air , aussi nécessaire à la vie des végétaux qu'à celle des animaux , n'ont pas été démontrés d'une manière rigoureuse dans l'écorce. Grew en avoit soupçonné l'existence ; Daubenton a reconnu dans l'écorce du chêne des points brillans qui annoncent la présence des trachées ; mais il n'a pu parvenir à dérouler entièrement un de ces vaisseaux , opération néanmoins absolument nécessaire pour constater leur existence : ainsi , quoiqu'il soit probable que les trachées existent dans l'écorce , néanmoins elles n'y sont pas aussi apparentes que dans les autres parties de la tige , qu'il suffit de briser et d'écarter en sens contraire , pour les voir d'une manière bien distincte.

Ce principe posé, ne peut-on pas raisonner ainsi : puisque le calyce est une prolongation de l'épiderme, et que la corolle est une continuité du liber, la présence des trachées ne doit pas être aussi sensible dans les calyces que dans les corolles ? Quelques expériences, quelques observations, auxquelles nous nous proposons d'en ajouter plusieurs autres par la suite, viennent à l'appui du raisonnement, et prouvent que les enveloppes de presque toutes les plantes, regardées comme apétales par Jussieu, sont de vrais calyces.

Pour découvrir la présence ou l'absence des trachées dans les enveloppes de la fleur, nous nous sommes bornés à déchirer transversalement ces enveloppes, et à considérer avec attention leurs bords, les yeux armés d'une forte loupe ; mais si, dans cette opération, nous n'avons pu distinguer les trachées, nous avons eu recours à la macération pour constater leur présence ou leur absence.

La plupart des enveloppes, regardées comme calycinales par Jussieu, ne nous ont jamais présenté la moindre apparence de trachées, et un grand nombre s'est réduit en bouillie, après avoir séjourné quelque temps dans l'eau : au contraire, les enveloppes, que Jussieu regarde comme des corolles, nous ont presque toujours laissé apercevoir des trachées. Dans les unes, nous les avons reconnues à la vue simple ; dans les autres, nous avons distingué les trachées après quelques heures de macération, et les enveloppes ne se sont point réduites en bouillie ; il est néanmoins des enveloppes où les trachées ont cons-

tamment échappé à nos regards , probablement d'après les raisons que nous exposerons.

Les enveloppes des plantes de la famille des *joncs* sont , les unes glumacées , les autres pétaloïdes ou colorées. C'est à ces dernières que nous nous sommes attachés ; nous les avons examinées , de même que plusieurs de celles qui appartiennent aux familles des *asperges* , des *lis* , des *asphodèles* , des *narcisses* et des *iris*. Il n'en est aucune où la présence des trachées se soit manifestée. On pourroit néanmoins être induit en erreur , si l'on se contentoit d'un léger examen ; car quelques enveloppes , comme celles du *tradescantia ephemerum* , du *butomus umbellatus* , de *l'hemerocallis flava* , de *l'anthericum liliago* , etc. , offrent des apparences de trachées. Mais en observant avec attention ces prétendues trachées , on voit que ce sont des filamens formés par la matière mucilagineuse qui abonde dans les vaisseaux lymphatiques de ces enveloppes. Nous nous en sommes assurés , 1.^o parce que nous n'avons point reconnu de spirales dans ces prétendus vaisseaux ; 2.^o parce qu'ils étoient moins renflés dans leur longueur qu'à leurs deux extrémités qui formoient deux globules ; 3.^o parce qu'en pressant fortement les bords des enveloppes déchirées , et en les observant avec la loupe , nous avons vu sortir des vaisseaux lymphatiques une liqueur glaireuse qui se prêtoit à l'extension , et qui formoit des filamens , lors que nous écartions les deux doigts auxquels la liqueur s'étoit attachée. Si l'on déchire l'enveloppe de *l'hemerocallis flava* , lorsque la fleur

n'est pas encore développée, on aperçoit dans toute l'étendue des divisions, sur-tout à leur bas, dans la partie tubulée où ces mêmes divisions se réunissent, un grand nombre de filamens produits par la liqueur mucilagineuse. Mais si l'on attend que la fleur soit avancée, on distinguera avec peine les filamens, parce que la liqueur mucilagineuse est alors moins abondante, ou peut-être parce qu'elle a changé de nature. Il n'existe donc point de trachées, ou du moins ces vaisseaux ne sont pas visibles dans les enveloppes colorées des plantes monocotyledones, c'est-à-dire des *joncs*, des *asperges*, des *lis*, des *asphodèles*, des *narcïsses* et des *iris*.

Nous avons ensuite soumis à nos recherches les enveloppes colorées des plantes qui appartiennent aux familles des *nyctages*, des *dentelaires* et des *cucurbitacées*. Dans presque toutes les plantes de ces familles, nous n'avons point distingué de trachées. Il n'en existe aucune trace dans les *statices*, *mirabilis*, *plumbago*, *momordica*, *cucumis*, *cucurbita*. On aperçoit quelques filamens dans le *brionia alba* et dans les *passiflora rubra* et *cærulea*. Nous nous sommes convaincus que ceux du *brionia alba* étoient produits par la liqueur mucilagineuse, comme dans les enveloppes des *liacées*; mais il n'en est pas de même de ceux des *passiflora*; ils nous ont paru être de véritables trachées; ils étoient roulés en spirale, et doués d'une certaine élasticité. De plus, les enveloppes, après avoir séjourné dans l'eau, ne se sont pas réduites en bouillie, à la manière des calyces. Ainsi, ou le

passiflora doit être regardé comme faisant exception, ou il ne doit pas être rangé parmi les apétales.

Si les trachées ne sont pas visibles dans la plupart des enveloppes, que Jussieu regarde comme des calyces, on les distingue aisément dans le plus grand nombre des corolles. Nous les avons observées dans celles de *Pantirrhinum majus*; *justitia adathoda*; *atropa belladonna*; *scutellaria alpina*; *knautia orientalis*; *iberis sempervirens*; *impatiens balsamina*; *viola tricolor*; *alcea rosea*; *althæa officinalis*; *sida cristata*; *lavatera gallica*; *hibiscus spinifex*; *grewia orientalis*; *cænothera biennis*; *citrus aurantium*; *lathyrus tuberosus*; *des scabiosa*; *lonicera*; *geranium zonale*, *inquinans*, *crispum*; *malva silvestris*, *capensis*; *rosa*, etc. etc., et dans les demi-fleurs de *Phelianthus altissimus*, et du *rudbeckia laciniata*, etc.

Il est cependant des corolles où les trachées se dérobent aux regards; mais en examinant la structure de ces corolles, on ne doit pas être surpris que les trachées soient difficiles à apercevoir. En effet, ces enveloppes colorées sont parsemées d'un plus ou moins grand nombre de nervures longitudinales assez saillantes; et la résistance que ces nervures, ou vaisseaux lymphatiques, opposent à la rupture du pétale, nécessite un effort qui suffit pour briser des vaisseaux fragiles comme les trachées. Les pétales ne se déchirent pas sur une même ligne, ils se divisent obliquement en suivant

la direction des nervures, et il est alors très-difficile de découvrir les trachées.

L'explication que nous venons de donner paroît confirmée par les raisons suivantes :

Lorsqu'on découvre les trachées dans plusieurs espèces d'un genre très-naturel, il est probable qu'elles existent également dans les autres espèces du même genre. Les trachées par exemple sont visibles dans les *geranium zonale*, *inquinans*, *crispum*, et cependant nous n'avons pu les découvrir dans les *geranium prostratum et sanguineum* : de même, nous avons observé à la loupe les trachées de l'*antirrhinum majus*, et nous n'avons pu les découvrir dans l'*antirrhinum linaria*, même après plusieurs jours de macération ; mais si l'on compare entre elles ces différentes corolles, on verra que les nervures sont plus saillantes dans celles où les trachées ne sont pas visibles.

Les corolles, dans lesquelles nous avons eu le plus de peine à distinguer les trachées, sont celles des plantes de la famille des composées. Les fleurons étant trop petits pour être soumis à l'observation, nous nous sommes attachés à considérer les demi-fleurons. Dans le plus grand nombre, nous n'avons pu observer les trachées ; nous les avons néanmoins découvertes à la vue simple, dans quelques espèces d'un genre, tandis que nous n'avons pu les apercevoir dans les autres espèces du même genre. C'est ainsi que les trachées, très-visibles dans le *rudbeckia laciniata*, L. ne peuvent se distinguer dans le *rudbeckia purpurea* L. En comparant les demi-fleu-

rons de ces deux espèces, on verra que les nervures très-saillantes du *rudbeckia purpurea* doivent s'opposer à la manifestation des trachées.

D'après les observations que nous venons de rapporter, et que nous soumettons aux lumières de la société, il semble que nous pouvons conclure, 1.^o qu'il est nécessaire, pour l'accélération des progrès de la botanique, d'observer, non-seulement avec précision les différens organes du végétal, mais encore de les déterminer d'une manière claire et précise; 2.^o que des raisons physiologiques viennent à l'appui des raisons botaniques, pour prouver que l'enveloppe colorée est souvent un vrai calyce; 3.^o que Jussieu a eu raison de ranger parmi les apétales, non-seulement plusieurs plantes qui n'ont qu'une seule enveloppe colorée, mais encore plusieurs autres qui, étant munies de deux enveloppes, pourroient passer pour avoir un calyce et une corolle.

A N A T O M I E.

SUR LE SYSTEME LYMPHATIQUE.

R. DESGENETTES aux rédacteurs du *Magasin encyclopédique*.

Antibes, le 15 thermidor, an troisième.

Vous avez inséré, citoyens, dans le premier volume, n.^o IV, page 457 et suivantes, un rapport fait au bureau de consultation, des arts et

métiers , sur les travaux anatomiques et les pièces artificielles de Laumonier , par Desault et Hallé.

Les auteurs de ce rapport , en invoquant mon témoignage , m'engagent à publier quelques détails sur cet objet.

Desault n'existe plus , et ma foible voix s'unit ici , avec plaisir et reconnoissance , à celle de tant de disciples , pour honorer sa mémoire : Hallé , qui lui survit , ne me saura pas mauvais gré des remarques que j'ajoute à leur travail.

Sans vouloir rappeler avec complaisance mes recherches sur le système lymphatique , je me vois obligé d'en détailler la suite , suivant l'ordre des temps où je les ai publiées , parce que je les crois liées à l'histoire exacte de cette branche de l'anatomie parmi nous.

Il y a maintenant plus de dix ans que je vis et étudiai soigneusement , en Angleterre , ce qui étoit alors connu sur le système des vaisseaux lymphatiques. Les travaux de William et de John Hunter , de Hewson , de Falconer , de Shelden , de Kruikshank , m'avoient pénétré d'admiration avant de voir l'Italie.

Mais je trouvai à Pavie , à Florence , à Sienne , dans les préparations de Rézia , de Scarpa et de Mascagni , des découvertes plus étendues ; enfin , l'ensemble du système.

De retour de mes voyages , au commencement de 1789 , époque à laquelle les auteurs du rapport me font mal-à-propos partir , je publiai à Montpellier une dissertation qui avoit pour titre : *Tenta-*

men physiologicum de vasis lymphaticis, Montpellier, anno 1789; et je répandis à cette occasion, à Montpellier, la méthode d'injecter les vaisseaux lymphatiques, qui y étoit inconnue.

En 1790, je lus à la société des sciences de Montpellier une suite d'observations sur la faculté d'absorber, que conservent les vaisseaux lymphatiques après la mort des animaux. Ces observations, confirmées depuis par plusieurs autres anatomistes, furent imprimées, dans la même année, dans le journal des sciences utiles, dans celui de médecine et dans l'esprit des journaux, suivies d'un rapport des commissaires de la société, qui paroissoit m'assurer quelques droits au souvenir de l'école de Montpellier.

Je publiai en 1791, d'abord dans un journal de médecine, imprimé à Montpellier, ensuite, détachée de cet ouvrage périodique, une *analyse du système absorbant ou lymphatique; Montpellier, 1791*. J'essayai d'y réunir à l'histoire des découvertes, la description anatomique, les fonctions et les applications à l'art de guérir. Cet opuscule parut, fourmillant de fautes d'impression; mais je n'eus le droit de m'en plaindre à personne, car j'avois revu les épreuves, genre de travail auquel j'avoue volontiers que je suis peu propre. L'incorrection de cet essai m'engagea à le faire reparoître avec quelques changemens.

En 1792, j'ai fait réimprimer dans le journal de médecine de Paris, volume XC, ensuite, isolée de cette collection, l'*analyse du système absorbant*

ou lymphatique ; Paris, 1792. Cet opuscule a été annoncé avec un extrait dans un grand nombre d'ouvrages périodiques, et en particulier dans la gazette salulaire de Grunwald, le journal des savans, celui de physique et les commentaires de Leipsick, année 1792. J'ai, au reste, suivi dans cette seconde édition le même plan que dans la première.

A l'époque où j'allois faire paroître cette analyse, l'académie des sciences de Paris s'occupoit, conformément à un décret de l'assemblée nationale constituante, à adjuger un prix annuel de 1200 liv. à l'auteur de la découverte la plus utile aux progrès des sciences et des arts, soit qu'il fût français ou étranger. L'académie n'ayant pas pu, par des circonstances particulières, s'occuper du prix de 1791, se trouvoit dans le cas de décerner deux prix : elle en donna un à Herschel pour ses découvertes en astronomie, et l'autre à Mascagni pour son ouvrage sur les vaisseaux lymphatiques. J'assistois très-régulièrement aux séances particulières de l'académie, et je contribuai beaucoup à faire donner le prix d'anatomie, en confirmant des découvertes qui trouvoient des incrédules et même des contradicteurs parmi les juges de ce concours. On peut consulter, à ce sujet, le journal des savans, cahier de juillet 1792, article proclamation du prix d'utilité nationale, lue dans la séance publique de l'académie des sciences, le 18 avril 1792, par Haüy, faisant les fonctions de secrétaire.

Vieq-d'Azir, Sabathier, Portal s'empressèrent de

me demander des détails que je leur donnai ; et le premier, avec lequel j'eus de longues conférences sur cet objet, daigna m'associer aux grands travaux qu'il préparoit, et dont une mort prématurée devoit priver les sciences.

C'est dans ces circonstances que je fus désigné pour médecin des hôpitaux de l'armée de la république en Italie, et que je partis, dans les premiers jours de 1793, pour le quartier-général de Nice. Cette nouvelle carrière, que je croyois terminer plutôt, mais où le sentiment et le devoir m'enchaînent, m'a forcé de diriger toutes mes idées vers un autre objet, et de me concentrer entièrement dans la pratique de la médecine.

Cependant, dans les loisirs peu nombreux que m'ont laissés les fonctions pénibles dont j'ai souvent été chargé à l'armée, j'ai voulu consacrer encore quelques momens à l'objet de mes anciennes études chéries ; j'ai écrit des réflexions générales sur l'utilité de l'anatomie artificielle, et en particulier sur la collection de Florence, et la nécessité d'en former de semblables en France, publiées dans les journaux de physique et de médecine, année 1793.

C'est à ces réflexions, dictées par une impartiale vérité qui s'élève au-dessus des rivalités nationales et individuelles, que je renvoie ceux qui voudront connoître dans ces détails la collection de Florence, ouvrage de l'infatigable et savant Fontana lui seul, si l'on en excepte la partie du système lymphatique qu'il fit diriger par Mascagni.

Je ne répéterai point ici ce qu'on peut lire dans les réflexions dont je viens de parler.

Les travaux de Laumonier méritent aussi les encouragemens d'un gouvernement qui veut lier l'étude des sciences à la prospérité publique. L'anecdote honorable pour lui, et qui me concerne, rapportée par Desault et Hallé, est très-exacte. Je n'avois point aussi attendu ce moment pour lui rendre la justice que je lui dois sous tant de rapports; on peut en juger par les deux passages suivans :

J'écrivois à J. C. Delametherie, dans une lettre publiée dans le journal de Physique, cahier de décembre 1792 : « Laumonier, chirurgien-en chef
 » du grand hôpital de Rouen, est le seul que je
 » connoisse en France qui ait étudié et approfondi
 » le système absorbant. Ses recherches et ses in-
 » jections remontent à 1780, et je n'ai aucun doute
 » que, s'il eût publié le résultat de ses travaux, il
 » auroit laissé derrière lui des auteurs qui se sont
 » fait un grand nom, et il n'auroit eu d'autre émule
 » que le célèbre Mascagni. »

Dans mes réflexions, etc., publiées en 1793 :
 « Un anatomiste d'un grand mérite, Laumonier,
 » qui a déposé au cabinet national d'histoire na-
 » turelle à Paris une suite d'injections supérieures
 » à tout ce qui a paru dans ce genre, s'occupe
 » aussi, depuis quelque temps, de modeler l'ana-
 » tomie en cire, et il a déjà exécuté quelques mor-
 » ceaux très-précieux. »

J'apprends qu'il s'est encore perfectionné depuis l'époque à laquelle j'écrivois.

Je finis par une observation sur le rapport, c'est que je n'ai pas l'avantage d'être tout-à-fait aussi jeune qu'on pourroit se le persuader en le lisant.

R. DESGENETTES.

C H I M I E.

Expériences nouvelles pour essayer les bonnes et mauvaises farines, et découvrir les terres qu'elles pourroient contenir; par MÉSAIZE, officier de santé, pharmacien.

LE bled est la semence d'une plante rangée dans la troisième classe de Linnæus; on la réduit en poudre, connue sous le nom de farine.

Les circonstances ont fait monter le prix des farines jusqu'à quinze et vingt francs la livre. La différence du pain qu'on en a obtenu, a déterminé plusieurs citoyens de cette commune à faire examiner leurs farines; les unes ont soutenu les épreuves, parce qu'elles étoient bonnes; les autres n'ont pu y résister: on en a séparé la terre que la cupidité y avoit fait mettre pour en augmenter le poids, sans avoir

(1) Ces expériences du citoyen Mésaize, déjà connues par différentes analyses très-bien faites et quelques petits traités de botanique et de chimie, viennent d'être publiées par les soins de la société d'émulation de Rouen, qui s'occupe avec succès de tout ce qui peut accélérer les progrès des arts utiles. A. L. M.

égard à la santé de nos concitoyens, particulièrement à celle des enfans et celle des personnes d'un tempérament délicat.

FARINE, N.º I.

Première opération.

Mettez dans une capsule ou une assiette environ une once de farine, formez-en une pâte avec suffisante quantité d'eau.

2.^e *Opération.* Prenez un grand verre en forme de cône renversé, connu sous le nom de verre à bière ; remplissez-le d'eau ; lavez-y la pâte que vous avez faite, en la tenant et la retournant continuellement dans vos doigts, en appuyant un peu dessus, afin que l'eau des lotions sépare et enlève tout l'amidon et le son, jusqu'à ce que le *gluten*, qui restera dans les doigts, ne blanchisse plus l'eau. Ce *gluten* a beaucoup de ténacité et d'élasticité.

3.^e *Opération.* Mêlez ensemble les lotions ; agitez et laissez déposer un instant. Décantez l'eau blanche, ajoutez de nouvelle eau, remuez, laissez précipiter et décantez un instant après, répétez les lavages jusqu'à ce que l'eau en sorte claire et qu'il ne reste que le son au fond du verre.

4.^e *Opération.* Mettez sur une lame de fer un peu de farine ; placez-la sur les charbons, jusqu'à ce que cette lame soit rouge ; la farine brûlera, en répandant au commencement une fumée blanche, ensuite de la flamme ; retirez-la du feu, lorsqu'elle sera réduite en un charbon spongieux : ce charbon écrasé ne présente aucun point blanc dans son intérieur.

Ces

Ces opérations prouvent que cette farine ne contient que l'amidon, le son et le gluten.

F A R I N E, N.º II.

Cinquième opération.

On mettra dans une capsule ou une assiette environ une once de farine ; on en formera une pâte avec une suffisante quantité d'eau, comme au N.º 1.

6.º *Opération.* Lavez cette pâte dans un grand verre d'eau, en la tenant et la retournant dans les doigts, comme au N.º 2, ayant soin qu'il ne s'en sépare pas de portions de pâte, qui tomberoient au fond du vase. L'amidon, en se séparant, blanchit l'eau ; en même temps on voit se précipiter des molécules terreuses, plus ou moins grosses, et beaucoup plus pesantes que l'amidon et le son. Une partie de ces molécules étant interposées dans le *gluten*, on les voit s'en séparer sur la fin de l'opération, lorsque l'eau ne blanchit presque plus.

7.º *Opération.* Mêlez les lotions ensemble, remuez et laissez déposer pendant un instant ; alors décantez l'eau blanche contenant l'amidon ; lavez le précipité à plusieurs eaux, jusqu'à ce qu'elle sorte claire, en ayant soin, à chaque lotion, de laisser tomber le précipité blanc au fond du verre. Il est mêlé de son à la partie supérieure ; enlevez le son par plusieurs lotions, ensuite mettez sécher ce précipité blanc sur un papier à filtrer.

8.º *Opération.* Mettez sur une lame de fer un peu de cette farine, et rejetez l'opération comme au N.º 4,

il reste un charbon qui est pesant ; en l'écrasant , on aperçoit dans l'intérieur des points blancs plus ou moins gros.

9.^e *Opération.* Mettez sur une lame de fer un peu de précipité blanc obtenu par la 7.^e opération ; placez-la sur les charbons , jusqu'à ce que la lame soit rouge ; il ne se répand pas de fumée blanche ; il n'y a pas de flamme comme au N.^o 4. Retirée du feu , la matière refroidie est la même qu'auparavant ; elle a seulement une couleur grise.

10.^e *Opération.* Cette substance terreuse mise dans un verre avec l'acide acéteux , il s'en dissout une partie sans effervescence , il se forme de l'acétite de chaux.

11.^e *Opération.* Mettez de cet acétite de chaux dans un verre à vin , étendez-le avec un peu d'eau distillée ; versez dessus quelques gouttes de potasse mélangée de carbonate de potasse en déliquescence , il se formera un précipité , preuve qu'une partie de cette terre est de la chaux.

Il résulte des opérations ci-dessus , 1.^o que la farine , N.^o 1 , ne contient aucuns corps étrangers ; ainsi , qu'elle est de bonne qualité ; 2.^o que la farine , N.^o 2 , réduite en pâte et lavée , n'a donné un dépôt terreux ; que cette terre n'a presque pas changé au feu , qu'elle est en assez grande quantité , mais que le poids n'en a pas été déterminé , parce qu'il n'y avoit pas assez de farine aux échantillons , pour faire toutes les opérations nécessaires à ce sujet. Enfin , j'estime que cette farine est mélangée d'environ un huitième de sulfate de chaux et de carbonate de chaux.

V O Y A G E S.

EINIGE BERICHTEN etc., c'est-à-dire, quelques notices concernant les monarchies Prussienne, Autrichienne et Sicilienne, et les états qui y confinent, 4 vol. in-8°. A la Haye, chez J. Van Cleef, 1793 et 1794.

L'AUTEUR de cet ouvrage, M. de Meerman, fils du célèbre bibliographe de ce nom, publia en 1787, sous un titre également modeste, un itinéraire très-estimable en Angleterre et en Irlande. Nous en avons rendu compte dans le Journal Encyclopédique du 15 septembre 1788.

Nommer l'auteur, c'est garantir à tous ceux qui connoissent ses qualités personnelles et son mérite littéraire, une production utile et intéressante (1).

Les voyages dont il rend compte ont été faits dans les années 1791 et 1792. L'auteur y avoit pour compagne de route, comme dans le premier, son épouse, femme d'un rare mérite, et également distinguée par ses connoissances.

(1) Outre une dissertation académique très-savante sur les anciennes relations de l'empire Germanique et de la Hollande, nous avons de M. de Meerman un mémoire, couronné en 1784 par l'académie des inscriptions et des belles-lettres, sur les principaux traits de rapport entre la ligue Achéene, la confédération Helvétique et l'union des sept Provinces des Pays-Bas, et une histoire de Guillaume (le deuxième du nom), comte de Hollande, roi des Romains (1235-1256), en hollandais ; 3 vol. in 8°. A la Haye, 1783 et 1786.

Dans le mois d'août 1791, M. de M. se rend d'abord, par la Westphalie, dans le pays d'Hanovre. Il décrit successivement, et avec plus ou moins de détail, les villes de Bentheim, d'Osnabrug, d'Hanovre. De-là, il se rend à Gottingue. Il traverse le *Hartzwald*, ou la forêt noire (la forêt *Hercynienne* des anciens), et arrive à Wolfenbittel. Brunswick, Helmstadt, Magdebourg, Brandebourg, Spandau, Berlin, Potsdam, Wittenberg, Leipzig, Meissen, Dresde, reçoivent tour-à-tour sa visite, et fournissent à son ouvrage autant de chapitres séparés. Telle est la matière du premier volume de 329 pages.

Le second (de 272 p.), rend compte de Prague, de Vienne en Autriche, de Gratz, Laibach, Clagenfurt, Trieste, Lintz, Passau, Ratisbonne, Nuremberg, Wurtzbourg, et du retour de l'auteur en Hollande par Francfort-sur-le-Mein, d'où il descend le Rhin jusqu'à Cologne, pour se rendre ensuite par terre à Clèves.

Le troisième volume (de 324 p.) commence la description du voyage de l'auteur à Rome et de son retour. M. de M. passe par la Lombardie, par l'état de Venise; il ne nous dit que quelques mots, en passant, sur Udine, Venise, Padoue, Modène, Bologne, Florence, Sienne, Arezzo, et sur la cascade de Terni. Il consacre ensuite autant de chapitres séparés à Rome et à ses environs, à Caserte, à Naples.

Dans le quatrième volume (de 388 p.) il décrit Palerme, Alcamo, Castelvetrano, le temple de

Ségeste, qui est entre ces deux endroits ; les ruines de Sélinonte, Sciacca, la Cattolica, Girgenti, Licata, Modica, Avola, Syracuse, Augusta ou Agoste, Catane, le mont Etna, Taormina, Messine, Reggio, Paterno, Saint-Philippe d'Argiro, Leonforte, Castro-Giovanni, Calatascibetta, Alimene, Calatavechio, Termini, et Maïta.

Annouer que treize mois ont suffi à l'auteur pour ce double voyage, c'est assez donner à entendre qu'il n'a pu faire en aucun endroit un bien long séjour, et qu'ainsi il a été généralement très-pressé de voir et de consulter. De cette manière de voyager, il ne pourroit résulter que des notions superficielles, et souvent de grossières bévues, pour un voyageur moins instruit que M. de M. Cet inconvénient n'est pas le même pour un homme qui, par-tout où il arrive, sait d'avance quels sont les objets les plus essentiels à voir, quels sont les hommes les plus distingués par leurs connoissances, leurs talens, leur réputation ; qui, dans son nom seul, porte par-tout un titre de recommandation avec lui.

La littérature française étant comparativement bien plus riche en ouvrages sur l'Italie et sur toutes les merveilles de la nature et des arts qu'elle offre à la curiosité des voyageurs, qu'elle ne l'est sur les contrées septentrionales, nous allons de préférence extraire quelques morceaux des deux premiers volumes de l'itinéraire que nous annonçons.

En parlant de la ville d'Hanovre, l'auteur décrit un monument qui venoit d'y être érigé en l'honneur

de *Leibnitz*. « Les remparts de la ville offrent, sur une éminence bien choisie, une rotonde ouverte. Douze colonnes de l'ordre ionique, élevées de quatre marches au-dessus du sol, supportent le dôme. Au milieu d'une balustrade, on voit sur un piédestal le buste de *Leibnitz*, parfaitement exécuté en marbre blanc, mais peut-être dans des proportions trop petites relativement à l'ensemble. On lit sur le devant : *Leibnitz* ; à gauche : *Christophorus Hewetson, Hibernus, fecit*. Dans la frise du temple, vers une large esplanade : *Genio Leibnitzii*. De chaque part, des promenades, dans le genre anglais, ornent le monticule. »

Gottingue possède sans contredit une des universités les plus florissantes aujourd'hui. L'illustre *Munchausen* l'a fondée, il n'y a guère plus d'un demi-siècle. En France, où la littérature étrangère est en général trop peu connue, quel homme, un peu initié dans les secrets des sciences et des lettres, ignore les noms et les ouvrages des *Heyne*, des *Meiners*, des *Kaestner*, des *Gmelin*, des *Schloezer*, etc. ? — L'observatoire de *Gottingue* attend un meilleur emplacement. La pièce la plus remarquable qu'on y trouve, est un tube de dix pieds de longueur, de la façon d'*Herschel*. — Quelle que soit sa vertu pour rapprocher les objets, on prétend que le tube de sept pieds, fait par le même astronome, n'est guère d'un moindre effet. Il paroît déjà une carte de la lune, d'après les observations d'*Herschel*, très-différente de celle publiée par *Didot*. A moins que l'imagination n'ait joué un grand rôle dans cet ouvrage, une des

proéminences de cette planète représente une tête de femme grecque , aussi parfaitement dessinée que celles qu'on admire sur les médailles du temps d'Alexandre. Cette année (1791) a vu paroître un ouvrage curieux , sous le titre de *Fragmens sélénotopographiques* (Gottingue , in-4.º , avec un grand nombre de planches). *Schroeter* , son auteur , s'est contenté , pour ses observations , du tube de 7 pieds. On y trouve entr'autres une table , qui détermine la hauteur des montagnes et la profondeur des vallées de la lune , et qui les compare avec celles de notre globe. Le résultat de cette comparaison est que , dans une planète aussi inférieure en grandeur à celle que nous habitons , la plus haute montagne l'emporte au moins de moitié sur celle qui s'est acquise la même réputation chez nous ; que plusieurs autres s'y élèvent proportionnellement , et que non-seulement de profondes vallées règnent entre ces montagnes , mais qu'elles s'affaissent infiniment au-dessous de la surface de la lune même.

Nous observons que , n'étant point astronomes , nous laissons la responsabilité de ces détails toute entière à M. de M.

L'auteur nous apprend à connoître , à Helmstadt , un homme bien extraordinaire , le professeur *Beireis* , conseiller aulique. « Né à Mühlhouse , mais depuis trente ans établi à Helmstadt , il réunit actuellement sur sa tête le professorat de sept sciences ; et , d'après son propre récit , donne tous les jours de la semaine , le dimanche seul excepté , quinze leçons. Il n'a besoin que de deux heures de

sommeil sur les vingt-quatre ; et dans le même intervalle , un seul repas restaure ses forces , épuisées par le travail , la méditation et le discours. Etudiant , il renonça , en faveur de ses frères et sœurs , à sa part de la succession paternelle ; mais il acquit , par ses connoissances de physique et de chimie , une fortune , qui l'a mis en état de former treize cabinets de curiosités de divers genres. Editions anciennes , monnoies et médailles , tableaux , objets d'histoire naturelle , préparations anatomiques , etc. on n'a qu'à choisir avec lui. J'indiquerai seulement , dit M. de M. , quelques échantillons. Mes lecteurs ne s'attendent pas , sans doute , à trouver ici un diamant brut , auprès duquel le *Pitt* et le *Régent* , ceux de la couronne du roi de Portugal et du grand Mogol os roient à peine se montrer. De la grandeur , à-peu-près , d'un œuf de poule , et pesant plus de mille carats , sa valeur intrinsèque , en suivant le calcul ordinaire , ne sauroit être fournie par tous les monarques de l'Europe réunis. Sa forme permettoit de le tailler en brillant ; mais cette opération couteroit seule un demi-million (probablement de florins). Le professeur assure l'avoir soumis à toutes les épreuves propres à constater sa qualité , et il dit se l'être procuré directement de l'Inde , sur l'indication d'un Anglais , qui avoit eu le bonheur de le découvrir. »

« Mais (continue M. de M.) une propriété bien plus utile que cette pierre romanesque , dans laquelle l'œil ne découvre qu'un morceau de crystal brut , et dont la valeur ne sera jamais qu'imagi-

naire, est une petite caisse d'infusions ou d'injections, préparées à Berlin par le célèbre anatomiste *Lieberkuhn*, et achetées, après sa mort, par le professeur *Beireis*. Jamais l'art ne fut porté au-delà. Les objets, chacun de trois lignes à-peu-près en carré, collés sur verre, sont d'une telle finesse que l'illustre préparateur, pour pouvoir les observer, a imaginé un microscope qui les agrandit trente-six mille millions de fois. — Un discours du professeur *Beireis* roule sur cette collection : elle apprend, en quelque sorte, à connoître l'homme sous un nouvel aspect ; et le professeur s'écrie souvent, dans son enthousiasme, que depuis que Helmstadt possède ce trésor dans ses murs, on ne sauroit devenir médecin ailleurs. — Je ne citerai qu'un seul de ses tableaux, peint par *Raphaël*, et représentant Jésus-Christ et St. Jean-Baptiste, enfans. Un étranger a fait plusieurs voyages à Helmstadt pour ce seul morceau. » — Une machine d'arithmétique automate, le fluteur et le canard de *Vaucanson*, la salle d'instrumens de physique, et celle d'oiseaux empaillés, obtiennent encore, parmi les richesses du professeur *Beireis*, une mention honorable de M. de M., qui cependant exprime quelques regrets sur l'arrangement et l'entretien des dernières.

En rendant justice aux hommes de mérite, qui, dans tous les genres, ornent encore l'université de Leipzig, M. de M. regrette, après vingt-deux ans d'absence, de n'y plus trouver *Ernesti* et *Gellert*, dont sa jeunesse a reçu les leçons et les conseils. « Le monument, élevé au dernier dans l'église de

St. Jean, est peu digne de lui. Cependant le bas-relief de bronze, modelé sur la figure de *Gellert*, quinze jours avant sa mort, rend avec une vérité frappante les traits du respectable vieillard. Mais un libraire, qui s'étoit enrichi avec l'impression des ouvrages de *Gellert*, a eu un meilleur soin de sa mémoire (si toutefois aucun monument est capable d'ajouter à son illustration). M. *Wendler* a placé dans son jardin une colonne de marbre tronquée, surmontée d'une urne funèbre et de trois génies en pleurs, dont un de chaque côté de l'urne et un au-dessus. Ils sont parfaitement groupés. Un médaillon au bas de l'urne représente, en profil, la tête du grand homme; le dessin de ce monument fait honneur au goût de M. *Deser*, président de l'académie de peinture, sculpture et architecture de Leipzig. »

Prague et Vienne doivent à l'humanité de Joseph II des établissemens pour l'institution des sourds et muets, semblables à celui de Paris.

L'article de Trieste offre des détails intéressans sur le commerce de cette ville. Jusqu'à 2800 vaisseaux fréquentent annuellement la rade de cette rivale de Venise. Le port de Naples est, par là eux d'Italie, celui avec lequel elle a le plus de relations. Elle en a aussi de très-actives avec le Levant. La navigation de l'Inde et de la Chine y est entièrement tombée.

« Ce qu'il y a de plus remarquable à Ratisbonne, c'est l'hôtel-de-ville, non point parce que le bâtiment même mérite aucune attention; le St-Empire romain ne renferme peut-être dans aucun de ses cercles une

construction plus gothique, plus noire, plus hideuse, plus menaçant ruine : on le distingue à peine au-dehors, d'une maison ordinaire : mais parce que c'est d'ici que cette république bizarre, formée de la réunion de tant d'électorats, principautés, comtés, évêchés, ordres équestres, villes, bourgs, etc. etc., l'empereur à sa tête, se régit elle-même par ses députés ; que c'est d'ici que, du moins pour ce qui concerne leurs états germaniques, l'on fait ou l'on prétend faire la loi à des rois qui font trembler l'Europe entière ; que des souverains, indépendans dans l'étendue plus ou moins vaste de leur domination, reconnoissent ici dans le chef de l'empire, même alors qu'ils sont en guerre avec lui, leur supérieur et leur maître ; tandis que celui-ci, dans sa qualité d'empereur, est subordonné de nouveau à ses sujets couronnés. Si chaque membre intégrant de cette république se faisoit représenter par un envoyé à-part, le nombre de ces envois rempliroit seul une ville de moyenne grandeur ; mais il se rassemble à peine à Ratisbonne 20 à 24 envoyés ; ceux des états les plus considérables sont en même temps les organes des moindres. — On voit ici trois pièces dans lesquelles les envoyés des électeurs, des princes et des villes, s'assemblent séparément, quand il s'agit d'affaires relatives à leurs collèges respectifs. Les affaires journalières se traitent dans une quatrième pièce, où siègent tous les envoyés pêle-mêle et sans distinction de rang, distinction qui, à cela près, est comptée pour beaucoup à Ratisbonne. La grande salle ne sert que pour les solennités extraordinaires, telles que la réception d'un ambassadeur. Les cours

de France et d'Angleterre refusent de se soumettre à ce cérémonial. »

Nous ne donnerons pas plus d'étendue à l'extrait de ce nouvel ouvrage de M. de M. Maltré ce que nous avons observé ci-dessus, nous ne pouvons nous empêcher de regretter qu'il ait parcouru avec un peu trop de précipitation les contrées qu'il décrit. Les voyageurs aussi ne devoient pas oublier cet adage latin : *Sat citò , si sat benè.* P. H. MARRON.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

NOTICE sur l'état actuel de la littérature à Milan.

MILAN est un grand exemple en faveur du système physiocratique ; cette ville florissante par sa population et son opulence, présente à l'œil observateur un contraste remarquable du côté de l'esprit et de l'industrie de ses habitans. La diversité frappante qu'on remarque entr'eux, et le commun des Italiens, est un phénomène qui ne paroît guère possible parmi des enfans d'une même nation ; mais en recherchant de près les causes de cette diversité, on s'apperçoit aisément qu'elle provient principalement de la nature du climat, de la nourriture, et d'autres causes physiques qui ont une si grande influence sur les qualités morales et intellectuelles des peuples. Le besoin, ce puissant aiguillon de l'industrie et du génie des nations, ne peut avoir au-

cune activité dans un pays où l'abondance et la fertilité du sol fournissent , jusqu'à l'intempérance , les moyens les plus aisés de subsistance. C'est par ce motif , sans doute , qu'on reproche aux Milanais ce défaut de sobriété qui semble engourdir toutes leurs facultés. L'insouciance et l'habitude de la paresse ont donné à leur tempérament une sorte de matérialité et une humeur tranquille qui sont le plus grand obstacle au développement des talens et des grandes passions.

Aussi , l'histoire des Milanais n'offre point le spectacle imposant des actions héroïques et brillantes qui ont été si communes à la plupart des peuples de l'Italie ; et la guerre contre Frédéric Barberousse , le seul véritable effort d'énergie et d'intrépidité , comme s'il avoit épuisé à jamais toutes leurs forces , n'a servi qu'à les plonger dans une langueur plus humiliante , en les rendant plus dociles à supporter les chaînes que les Visconti , les Torrians , les Sforza leur ont tour-à-tour imposées.

La mollesse , qui éteint dans le cœur de l'homme les sentimens qui donnent aux peuples un caractère et de la vertu , n'a pas moins influé sur le développement des facultés intellectuelles des Milanais.

On peut voir dans la bibliothèque des écrivains milanais , par *Argelati* , une foule d'auteurs aussi médiocres qu'obscurs ; mais on y cherche en vain le nom de quelques hommes chers à la philosophie et à l'humanité.

Cavalieri , le disciple de Galilée , et l'ami de Toricelli , est , depuis la renaissance des lettres , le

seul homme de génie dont Milan puisse se vanter ; car je ne compte point dans ce nombre , ni le jurisconsulte *Alciati* , ni l'étrange et crédule *Cardan*. Les ouvrages d'imagination sont ceux pour lesquels les Milanais paroissent avoir le moins d'aptitude , et ; à la vérité , on ne compte parmi eux aucun poëte supérieur qui puisse siéger avec honneur sur le parnasse italien.

La décadence des lettres et du goût s'étoit considérablement accru , lorsque le feu comte de Firmian s'en déclara , de nos jours , le restaurateur. Ce ministre plénipotentiaire , voulant mettre Milan au niveau des autres villes d'Italie , appela du dehors la plupart des professeurs qu'il destinoit à l'instruction publique et au soutien des établissemens littéraires qu'il venoit de former.

Cette époque a été , sans doute , brillante , et l'on ressent encore aujourd'hui les avantages de la profecion accordée par ce ministre aux sciences et aux arts ; mais telle qu'une lumière phosphorique , on la voit peu-à-peu s'éteindre , pour faire place aux ténèbres et à l'ignorance.

Le collège de *Brera* , destiné à l'instruction publique , est à Milan ce que l'institut est à Bologne , le centre et le rendez-vous des gens de lettres du pays , et des étrangers qui voyagent. On y trouve sous le même toit tout ce qui peut intéresser les savans et les amateurs des sciences et des arts. Car , indépendamment d'une bibliothèque , riche de 80 mille volumes depuis qu'on y a fondu celles de *Pertusati* et du célèbre *Haller* , cet intéressant

établissement renferme un observatoire, une académie de beaux-arts et une société patriotique (1). Les bibliothécaires actuels sont le marquis *Alphonse Longo*, et *Don Ange Vecchi* de Sienne; ils sont tous les deux chargés de la censure des livres, et ils ont pour adjoints le théologien *Frenani*, et *Don Louis Lamberterghi* pour les matières politiques.

Milan passoit, depuis l'administration du comte de Firmian, pour une des villes d'Italie où la presse et le commerce de la librairie étoient les moins gênés; mais depuis la révolution de France, le gouvernement a fort restreint cette liberté.

L'observatoire est très-bien fourni d'instrumens, et dirigé par d'habiles astronomes, les abbés *Preggio* de Gènes, de *Cesaris*, et *Oriani*. Dans le même collège de *Brera* se tiennent les assemblées de la société patriotique, destinée à l'encouragement de l'agriculture, des manufactures et des arts; mais l'on est surpris de trouver parmi ses membres, à la place d'artistes habiles et industrieux, nombre de gentilshommes qui n'ont que le titre, trop commun, de la naissance et de la richesse. Le secrétaire de la société est l'abbé *Charles Amoretti* d'Oneglia, qui est chargé de rédiger les mémoires qu'on lit à la société, et que l'on fait imprimer. Dans la même enceinte du collège, il y a un jardin de botanique, dirigé par le père *Viteman* de Florence, ci-devant professeur à Pavie. Le secrétaire de l'académie des beaux-arts est l'abbé *Bianconi* de Bologne; les pro-

(1) Le but des sociétés patriotiques en Italie, est d'encourager l'agriculture, les manufactures et les arts.

fesseurs Frabalesi et Franchi sont directeurs de l'école de peinture et de sculpture ; Piermarini l'est de l'école d'architecture, et Albertoli de celle de la décoration : ils sont tous les quatre étrangers.

Du nombre des professeurs des écoles supérieures de Brera, un des plus laborieux est le père *Soave*, Somasque, bon métaphysicien, et écrivain correct, tant en prose qu'en vers. C'est lui qui a mis à la portée des Italiens la philosophie de Locke, traduit les Idylles de Gessner et les Géorgiques de Virgile, et donné une Grammaire philosophique, pour le moins aussi bonne que celle de l'anglais Harris.

Le professeur de belles-lettres est l'abbé *Parini*, si connu par les deux premières des quatre parties du jour, *il mattino ed il mezzo giorno*. Le père *Raccagni*, professeur de physique, et *Giannella*, professeur de géométrie, sont tous les deux très-estimés. Avec autant de moyens, on croiroit que l'instruction publique est florissante dans ce collège ; mais outre que la plupart de ces institutions sont manquées, on voit parmi les jeunes gens une telle insouciance pour l'étude, et un tel découragement parmi les professeurs, qu'il ne faut jamais s'attendre qu'il puisse se former dans cette enceinte des élèves habiles. L'abbé *Venini*, poète lyrique, et l'abbé *Passeroni* de Nice, auteur d'un singulier poème, *in ottava rima*, sur la vie de Cicéron, sont, après l'abbé Parini, les meilleurs poètes qui soient à Milan. On compte d'ailleurs dans cette ville un grand nombre de personnes qui écrivent en vers et en prose, et qui se font imprimer ; mais restreints dans

dans les bornes de la médiocrité, ils ne méritent guère d'être cités. Les trois savans qui ont joui, de nos jours, d'une plus grande réputation à Milan, sont le marquis Beccaria, le comte Verri, et le comte Carli, vénitien. Les deux premiers étoient de la célèbre société qu'on appelloit du *Café*, parce qu'elle donnoit un ouvrage périodique sous ce titre, dans le goût du *Spectateur d'Adisson*. Ces trois noms ne sont pas également connus chez l'étranger ; car aucun des nombreux ouvrages de Carli, ni de Verri, n'a eu le prodigieux succès qu'a eu celui des délits et des peines de Beccaria. Les philanthropes déplorent, depuis plusieurs mois, la perte de cet illustre ami de l'humanité. Le comte Carli ne lui a survécu que peu de temps ; et le comte Verri, dégoûté des affaires publiques, depuis son premier volume de l'histoire de Milan, vient de renoncer peut-être pour toujours à la carrière des lettres.

L'histoire naturelle, la chimie et la physique, sont maintenant les sciences les plus cultivées dans la Lombardie. Le médecin *Moscatti*, ex-professeur à Pavie ; le chevalier *Manilio Landriani*, le père *Pini*, monseigneur *Possi*, le prévôt *Cartelli*, *Mainardi*, *san Giorgio*, *Purati*, *Annibale Beccaria*, et plusieurs autres, sont auteurs de différens ouvrages estimés, et même inventeurs de quelque nouvelle machine. Ils ont la plupart des mémoires imprimés dans le recueil *degli Opuscoli scelti di Milano* ; ouvrage périodique qu'on publie depuis plusieurs années avec succès. La congrégation

d'une espèce de clercs réguliers, qu'on nomme *oblatt*, est à Milan ce que les oratoriens étoient autrefois à Paris. Leur principale maison est unie à la célèbre bibliothèque ambrosienne, qui étoit regardée comme la première avant que celle de Brera eût reçu les accroissemens dont nous avons parlé ci-dessus. Cette congrégation n'a pas été illustrée par des savans fort renommés ; mais elle compte plusieurs sujets habiles dans la littérature orientale, dans l'histoire ancienne et celle des arts. Car, outre l'abbé Oltrocchi, on estime particulièrement les abbés Branca, Bugatti et Bonsignori, qui se sont fait connoître par des ouvrages imprimés.

Donna Maria Agnesi mériteroit une place distinguée parmi les savans de Milan, par son bel ouvrage *des institutions analytiques* ; mais devenue misantropes par superstition, on doit la regarder depuis long-temps comme perdue pour les sciences et la société.

Je relis ma relation littéraire de Milan, et je crois y devoir ajouter quelques réflexions.

Les nobles à Milan sont très-riches, et par cela même oisifs. Le peuple, pour vivre aisément dans un pays fertile, n'a qu'à s'occuper de leurs vices, et chaouiller, avec des arts de luxe et des moyens d'amusement, leur paresse héréditaire. Voilà pourquoi tout ce qui appartient à la table, à l'écurie, au théâtre, est traité avec intelligence par les artistes milanais ; on travaille à Milan des carrosses aussi bien qu'à Paris avant la révolution, et les nobles conduisent un beau char dans le *corso*, aussi bien

qu'Alcibiade dans les jeux olympiques. Les théâtres sont d'une magnificence peu commune, et les tables des seigneurs ne le cèdent pas en gourmandise à celles des Apicius de Paris sous l'ancien régime ; la plupart des comtes et des marquis milanais se font une gloire d'avoir des dettes, et d'honorer leurs repas *pluribus umbris*. Personne n'a mieux défini Milan qu'un savant Allemand de mes amis. *Tutti mangiano, ed i signori si fanno mangiare*. Parmi ces convives, il y a grand nombre de gens de lettres qui vendent leurs talens et leur suffrage à qui les fête le mieux, et à qui leur fait faire meilleure chère. Voilà pourquoi la plupart d'entre eux sont sans énergie, et perdent le temps à composer des vers insipides, ou à encenser des vices titrés.

Parini composa, il y a plusieurs années, sur ce sujet, le *Mattino*, et le *Mezzo-Giorno*, qu'on appela petits poëmes, mais qui ne sont que deux satyres où l'ironie d'Horace se mêle adroitement à la force et au style de Juvenal. Le comte de Belgiojoso, jeune homme de la première naissance, fut choisi pour modèle des petits-mâtres milanais, et si bien peint, que toute la noblesse rit à ses dépens, sans s'apercevoir qu'elle ressembloit à Belgiojoso. Ce jeune comte, bien loin de se corriger de ses ridicules, frémit d'indignation de les voir décrier ; et, sans la protection du comte de Firmian, Parini auroit peut-être payé de sa vie sa réputation littéraire ; *La Sera*, autre satire du même genre, qui devoit alors paroître, resta dans son porte-feuille, et l'imitateur de Juvenal tourna ses talens à flatter des protecteurs qui lui devenoient

nécessaires. Après la mort de Firmian, l'archiduchesse devint son Mécène, et obtint de lui plusieurs sonnets qui, pour le style et la beauté poétique, méritent l'honneur de la presse, mais qui sont dégoûtans d'adulation. Il n'y a pas long-temps que ses odes ont été élégamment imprimées par Bodoni ; mais nos savans ne les ont pas honorées du même suffrage que le *Mattino* et le *Mezzo-Giorno* ; le style n'y est pas assez correct, mais dur et inégal ; les sujets ne sont pas assez grands, ni parsemés de cette charmante philosophie qui communique tant de grace aux odes du premier lyrique des Latins. Quelques traits de satire y décelent le caractère de l'auteur.

Le père *Soave*, jadis gouverneur du neveu du comte de Firmian, mérite, après Parini, une place distinguée dans le parnasse milanais. Sa traduction des *Idylles de Gessner* est aussi naïve que l'original, et l'on s'aperçoit que tous les vers de *Soave* sont enfans d'un cœur sensible et vertueux. Sa traduction des *Géorgiques de Virgile* est exacte, mais elle manque souvent de la force et de la majesté de l'original. Si la métaphysique n'avoit occupé la plupart de ses jours, *Soave* auroit pu, avec ses vers faciles et harmonieux, se livrer à la composition de petits contes moraux pour les enfans et à des chansons utiles à l'éducation, et bien mériter de l'humanité.

Venini, jadis *Jésuite*, est un éloquent orateur ; ses sermons imprimés méritent d'être lus, mais il est très-médiocre poète ; sa traduction des odes d'Horace est bien peu de chose.

Passeroni, auteur d'un poëme comique, intitulé,

La vita di Cicerone, et d'un fatras de lettres familières en vers, qu'en Italie on appelle *Capitoli*, a su amuser ses lecteurs par la peinture des vices de Milan, placés mal-à-propos dans les temps de Cicéron. La plupart de ses vers n'ont d'autre mérite qu'une surprenante facilité, et ne diffèrent de la prose que par la mesure.

Quant au marquis Beccaria, je me contenterai d'observer qu'il est regretté avec raison, que son nom sera cher à jamais à tous les philanthropes, et qu'un jour l'Italie sera orgueilleuse de lui avoir donné la naissance.

Les ouvrages économiques de Car'i méritent d'être plus connus des étrangers; et je crois que les Français devroient en profiter, par une bonne traduction. Tout ce qui regarde les monnoies, y est très-bien traité; et on peut l'appeler l'appendix de l'ouvrage que Barthélemy, Intieri et Pascal Carcani composèrent sur cette matière, et que l'abbé Gagliani eut l'impudence de faire annoncer sous son nom, par tous les journaux de l'Europe, comme si il en avoit été l'auteur.

Je crois aussi qu'il seroit utile pour les Français, de profiter de quelques mémoires *de gli opuscoli scelti di Milano*, où Moscati, Landriani et plusieurs autres donnent souvent des articles intéressans.

G L Y P T I Q U E.

DE l'anneau de POLYCRATES et de la première époque connue de la gravure en pierres fines dans la Grèce , par A. L. MILLIN , professeur d'histoire aux écoles centrales , et conservateur-professeur du Muséum des antiques.

L'ANNEAU de Polycrates est suffisamment connu ; tout le monde en a lu l'histoire , racontée par Hérodote dans son troisième livre. Ce prince , fatigué de son imperturbable prospérité , et voulant contraindre la fortune à mêler quelque disgrâce à ses faveurs , espérant éviter ainsi des malheurs plus grands , jeta dans la mer un anneau de prix qu'il avoit au doigt ; mais peu de jours après , il retrouva cet anneau , à sa table , dans l'estomac d'un poisson qu'un pêcheur lui avoit offert en présent.

Polycrates est mort peu de temps après cet événement , dans la troisième année de la LXIV.^e olympiade , 522 ans avant l'ère chrétienne (1). Depuis cette époque , selon Pline (2) , l'anneau qu'on disoit avoir appartenu à Polycrates avoit été porté à Rome , où on le voyoit de son temps.

Rien ne paroîtra plus puéile à ceux qui sont toujours prêts à mépriser les travaux d'érudition , qu'une pareille discussion , élevée , au bout de 1300

(1) Larcher. Canon. chronol. p. 571.

(2) Lib. XXXVII. 1.

ans, sur un sujet, en apparence, aussi frivole, et beaucoup de gens seront tentés d'a' ord d'être de leur avis; mais si on réfléchit que cette question est liée à l'histoire des Gemmes, à celle de l'art en général, à celle de la gravure en pierres fines en particulier, il faudra bien la juger de quelque importance.

Examinons d'abord le récit d'Hérodote. D'après cet historien, Polycrates chercha parmi toutes ses raretés la chose dont la perte pouvoit lui être le plus sensible (1). Il portoit au doigt un cachet dont l'anneau étoit d'or, et qui contenoit une pierre *smaragde* : celle-ci étoit l'ouvrage (2) de Théodore de Samos, fils de Télécles. Ce fut cet anneau qu'il sacrifia.

Rhæcus de Phie, et Théodore, fils de Télécles, de Samos, sont les premiers qui aient coulé des statues. « Or, c'étoit, dit Pausanias, un ouvrage » de Théodore, ce cachet sur une pierre de sma-

(1) Ἦν οἱ σφραγίς τὴν εφορεῖ χρυσοδέξος, Σμαράγδος μὲν λίθος ἔστω, ἢ δὲ ἔργον Θεοδώρου τοῦ Τηλεκλῆος Σαμίου. Herod. III, 41.

(2) Larcher traduit, *étoit gravé* mais fidèle à l'exactitude dont un traducteur ne doit pas s'écarter, il avertit de ce changement dans la note. J'ai cru devoir rendre les passages des anciens avec la plus rigoureuse fidélité, en conservant leurs expressions et leurs inversions, parce que toute la discussion portant sur l'examen des passages, il faut mettre celui même qui ignore la langue en état d'apprécier notre opinion.

» rigde , que Polycrates , tyran de Samos , avoit
 » coutume de porter (1). »

D'après ces deux écrivains , il est bien établi que le cachet de Polycrates étoit gravé sur une smaragde , montée en or , et que ce cachet étoit l'ouvrage de Théodore de Samos.

Cicéron (2) et Valère-Maxime (3) , Lucien (4) et d'autres auteurs , racontent la même histoire , mais sans parler de la pierre ni de l'artiste.

Strabon vante la beauté de la pierre et la perfection du travail ; mais sans indiquer la qualité de la pierre , sans décrire le travail.

Pline , qui en traite avec plus d'étendue , contredit les récits d'Hérodote et de Pausanias sur l'auneau de Polycrates.

Après avoir raconté cette histoire , ainsi que ces divers auteurs , il ajoute : « On convient généralement que cette gemme étoit une sardonix (5) ; on montre même , s'il faut le croire , cette pierre enchassée dans une corne d'or , présent d'Auguste (6) ,

(1) *Θεοδώρου δὲ ἔργον ἦν ἑ ἐπὶ τῆς λίθου τῆς σμαραγδῆς σφραγίς.*
 Paus. Arcad.

(2) *De finibus.* lib. 5.

(3) Lib. VI. c. 9.

(4) *Δακτύλιον λίθου καὶ γλύμματος πολυτελέως.* Strab.

(5) *Sardonychem cum gemmam fuisse constat; ostenduntque Romæ, si credimus, in Concordiæ delubro, cornu aureo Augusti dono inclusam, et rarissimum prope locum tot prælatis obtinentem.* Pline , XXXVII , I.

(6) Par cette corne d'or , Pline entend sûrement une corne d'abondance , avec laquelle on représente la concorde , et

dans le temple de la Concorde. Elle est placée presque dans le dernier rang, après celles qui y ont été précédemment dédiées (1).

Ainsi, la gemme de Polycrates n'est plus une smaragde, mais une sardonix.

Solin adopte l'opinion de Pline, et fait de la gemme de Polycrates une sardonix ; selon lui, elle avoit été apportée de l'Arabie, et c'est par elle que ce genre de luxe commença à s'introduire.

Tzetzés se range de l'avis des auteurs grecs. Polycrates, selon lui, possédoit un anneau de smaragde d'un grand prix, anneau que le graveur en cachets, Théodore de Samos, fils de Télécles, avoit gravé avec beaucoup d'habileté, etc. (2).

que l'empereur y avoit consacrée, comme autrefois les rois de France consacroient une nef dans l'église de Paris.

(1) Jault, qui dans la traduction de Poinssinet, s'est chargé du trente-septième livre, y a fait bien des contre-sens. Il traduit ces derniers mots : *novissimum prope locum tot prelati obtinentem* par, » c'est presque la moindre d'un très-grand nombre d'autres sardonix que l'on voit dans ce temple. » Pline veut dire qu'elle étoit dans un rang inférieur à toutes les autres pierres, déposées dans le temple, et qui étoient également enchassées sur la corne donnée par Auguste.

- (2) Ο Πολυχράτης τοιγαρὲν δεινῶς ἐπισημῆνος
 Οὐ ἦγε πολυτίμητον διασηλοῦν τιμω ἀγῶς
 Οὐ τεχνικῶς ἐσφράγισεν ὁ διασηλοιογλύφος
 Θεόδωρος ὁ Σάμιος υἱὸς τοῦ Τηλεκλέους
 Ἐμῶς εἰς σκάφος, ἔρριψεν εἰς μέσον τοῦ πέλαγους.

Clément d'Alexandrie dit que Polycrates cache-
toit avec une lyre (1), et Junius en conclut que
c'étoit probablement son signe.

La plupart des auteurs ont adopté le sentiment
d'Hérodote et de Pausanias. Saumaise réfute, à cet
égard, Solin (2); d'autres, mais en moins grand
nombre, ont suivi l'opinion de Pline, ou du moins
n'ont rien décidé. M. Klotz, dans son traité des
pierres gravées, a voulu montrer, par l'exemple de
l'anneau de Polycrates, qu'il dit être une émeraude,
que les anciens gravoient sur les gemmes dès les
temps les plus reculés (3); et M. Lassing, dans ses
lettres, a essayé de prouver que, si c'étoit une éme-
raude, elle n'étoit pas gravée (4).

Avant d'entrer dans l'examen de cette question,
examinons pourquoi le témoignage des auteurs grecs
a prévalu sur celui de Pline et de Solin.

Lors de la décadence des arts et des lettres, ce
sont les moines qui nous ont conservé les ouvrages
des anciens, et quelques notions d'histoire naturelle;
mais ils n'appliquèrent leurs connoissances qu'à l'in-
terprétation de l'écriture sainte; chaque mot fut dis-
cuté et commenté: les pères de l'église eux-mêmes
dissertèrent sur les pierres précieuses qui ornoient le
rational du grand-prêtre des juifs, et sur celles qui

(1) Clément d'Alexandrie. *Pædag.* l. III. cap. 2.

(2) Solin polyhist. p. 393. a. E.

(3) P. 21.

(4) *Briefe antiquarischen inhalts*, t. I, p. 151.

sont citées dans le livre de Job et dans l'Apocalypse. Ils tiroient leurs autorités des auteurs qui pouvoient leur fournir quelques détails sur ces matières ; et comme la plupart de ces pères, de ces moines, de ces écrivains ascétiques étoient grecs, écrivoient en grec ou le comprenôient, ils ont principalement fait usage des auteurs grecs, et adopté leurs récits préféablement à ceux des auteurs latins (1).

Le récit des Grecs mérite en effet, dans cette circonstance, plus de confiance que celui de Pline. Hérodote et Pausanias avoient été à portée de recueillir des traditions plus anciennes, et dans le pays même où le fait s'étoit passé.

Ceux qui s'appuient du témoignage de Pline, peuvent s'autoriser de ce que il avoit pu voir lui-même cette pierre ; et en effet, il l'avoit vue, et il assure que de son temps elle étoit entière et intacte (2). Mais parce qu'il avoit vu, dans le temple de la Concorde, une sardonyx, qu'on disoit être la pierre de Polycrates, en peut-on conclure que cette pierre étoit véritablement une sardonyx ? Pour prouver que la pierre de Polycrates étoit une sardonyx, il faudroit établir que cette sardonyx étoit celle de Polycrates.

Les prêtres qui avoient la garde du temple de la Concorde, et qui en montroient le trésor, racon-

(1) Born, Versuch über die Topas der Alten. Privat-Gesellschaft in Böhmen, zweiter band, p. 15.

(2) *Polycratis gemina que demonstratur illibata intactaque est.* Plin. XXXVII, 1, ad calc.

toient bien cette histoire , en faisant voir la corne donnée par Auguste ; mais le degré de confiance qu'on leur accordoit dépendoit du degré de crédulité de l'auditeur. Il paroît que Pline lui-même n'ajoutoit pas une grande foi à ce récit ; car , en le rapportant , il ajoute (1) : *Si nous devons croire ce qu'on en raconte.*

Solin , qui n'a fait que copier Pline , ne peut pas décider la question.

Il résulte donc de ceci que le témoignage des auteurs grecs , à la tête desquels on compte Hérodote , est préférable , et que la pierre de l'anneau de Polycrates étoit une smaragde.

Mais étoit-ce une émeraude , une émeraude dans le sens que nous donnons aujourd'hui à ce mot ? c'est ce qui reste encore à décider.

La confusion vient ici de ce qu'on a toujours traduit les mots *σμαραγδος* et *smaragdus* par *émeraude* , ce qui supposeroit démontré , non-seulement que les anciens ont connu notre émeraude , mais encore que par-tout où ils ont mis ces mots , ça été d'elle qu'ils ont entendu parler.

Lorsque les naturalistes modernes ont eu à imposer un nom à un genre ou à une espèce , et qu'ils n'ont pas pu le tirer de celui du pays où on les trouve , ou les composer de mots racines qui exprimassent univoquement leurs caractères , ils ont cherché dans les auteurs anciens un nom qui se trouvât à-peu-près avoir été donné à des espèces du même ordre ;

(1) *Si credimus.*

ainsi, il suffisoit qu'un nom eût été donné à une pierre précieuse ou à un insecte, etc., pour être imposé par eux à une pierre précieuse ou à un insecte, sans que ce fût pour cela la pierre précieuse ou l'insecte dont les anciens avoient voulu parler. Les traducteurs n'ayant pas toujours fait attention à cette manière de procéder, ont embrouillé toutes les notions, et enfin, pour citer comme exemple les pierres précieuses, on a cru que les mots émeraude, topase, agathe étoient synonymes des mots *smaraglus*, *topazon*, *achates*, quoique parmi les douze *smaragdes*, citées par Pline, il n'y en ait que trois qui puissent être regardées comme notre émeraude, que notre topase ne soit pas celle de Pline, qui étoit une pierre verte; et qu'enfin l'*achates* des anciens ne soit pas notre agathe, qui étoit, au contraire, leur sarda.

Ainsi, en traduisant les auteurs qui ont parlé de l'anneau de Polycrates, il auroit fallu établir que sa smaragde étoit notre émeraude, avant d'employer ce mot; c'est ce que M. Klotz auroit dû faire avant de prétendre prouver par l'exemple de cet anneau l'ancien usage, chez les Grecs, de graver sur les gemmes, et principalement sur l'émeraude.

Les Grecs réunissoient, sous le nom de smaragde, un grand nombre de pierres vertes, telles que des prases, des jaspes verts, des malachites, des spathis fluors, des serpentines, et même des gypses verts (1);

(1) Magasin Encyclopédique, t. II, p. 155.

c'étoient de ces pierres qu'étoient faits ces ouvrages d'une si grande portée, cités par Hérodote et Théophraste ; mais les Grecs connoissoient-ils notre émeraude ? la connoissoient-ils au temps de Polycrates et d'Hérodote ?

Dutens a avancé que l'émeraude ne se trouvoit qu'en Amérique, et que, par conséquent, les anciens ne pouvoient en avoir eu connoissance. Romé de Lille, Bruckman, Dolomieu, et d'autres savans, ont très-bien réfuté cette assertion. Hérodote, il est vrai, ne décrit aucune smaragde de manière à ce que nous y puissions reconnoître notre émeraude ; mais certes, l'anneau de Polycrates n'auroit pas paru aussi précieux à ce prince, s'il avoit été fait d'une pierre dont on trouvoit des morceaux de dix coudées, dont quatre, au rapport de Théophraste, auroient pu suffire pour faire un obélisque de quarante pieds de hauteur (1). Il falloit bien, au contraire, que ce fût une smaragde qui ne se trouvoit que rarement et en petits morceaux. Hérodote, qui fait mention du grand cippe de smaragde du temple d'Hercule à Tyr, n'auroit pas lui-même parlé de l'anneau de Polycrates comme d'une grande rareté, s'il l'eût présumé fait de la même matière ; mais Théophraste dit ailleurs, après avoir parlé de ces grandes smaragdes, qu'il ne regarde pour la plupart lui-même que comme de fausses smaragdes, que la smaragde est rare, et ne se trouve jamais qu'en petit volume : cette smaragde est probable-

(1) *Ψευδοσμαραγδος.*

ment celle que nous nommons émeraude. Théophraste place ces mots après avoir parlé des cachets de smaragdes gravées ; cette espèce de smaragde étoit donc celle dont on faisoit des cachets, et c'étoit très-probablement celle qui ornoit l'anneau de Polycrates. Nous pouvons donc raisonnablement présumer que l'anneau de ce prince étoit fait avec une smaragde, et que cette smaragde étoit noire émeraude.

Cette émeraude étoit-elle gravée ? c'est ce qu'ont pensé tous les auteurs grecs. Hérodote et Tzetzés disent que cette gravure étoit l'ouvrage de Théodore de Samos : ce dernier l'appelle *graveur en cachets* (1).

M. Klotz s'est appuyé sur ces autorités pour prouver la haute antiquité de la gravure sur les gemmes, et principalement sur l'émeraude. M. Lessing a employé toutes les ressources de son esprit et de son érudition pour prouver le contraire. Examinons chacun de ses raisonnemens.

Il discute d'abord le passage d'Hérodote ; mais la manière dont il le présente, plus favorable, il est vrai, à sa traduction et à la conséquence qu'il en tire, n'est pas tout-à-fait exacte. Il lit : *Polycrates portoit un anneau, travaillé en or ; c'étoit un ouvrage de Théodore, fils de Télécles de Samos.* Il omet le membre intermédiaire de la phrase : *c'étoit une pierre d'émeraude ;* et le dernier membre de cette phrase, en laissant

(1) *Δακτυλιολόγος.*

subsister le premier , peut aussi bien indiquer que le travail de la pierre d'émeraude étoit l'ouvrage de Théodore , ou bien que celui de l'anneau incrusté en or seul lui appartenoit.

M. Lessing conclut de ce passage ainsi traduit , que Théodore n'avoit pas gravé la pierre , mais qu'il avoit seulement travaillé l'anneau. M. Larcher , dans son excellente traduction d'Hérodote , a très-bien prévu cette objection ; aussi , quoiqu'il ait traduit , *elle étoit gravée* , parce que c'est son opinion , il avertit , dans la note , que le grec dit seulement , « *c'étoit l'ouvrage.* » Mais ces mots , *ELLE étoit gravée* , prouvent qu'il a aussi rapporté ces expressions à l'émeraude , et non à l'anneau , et que c'étoit elle qui étoit l'ouvrage de Théodore. Or , il ne pouvoit que l'avoir polie , taillée , montée ou gravée. A l'exception du beryl qu'ils tailloient à six faces pour lui donner plus de jeu , nous ne savons pas que les anciens ayent taillé les autres pierres précieuses. Le travail de la monture , celui du polissage n'étoient pas assez importants , pour qu'on en nommât l'auteur. Ces mots , *c'étoit l'ouvrage* , ne peuvent donc indiquer que la gravure ; et en effet la tradition étoit , que Théodore avoit , non pas poli , monté , ou serti cette émeraude , mais qu'il l'avoit gravée. Pausanias dit que cet ouvrage étoit *un cachet sur une pierre d'émeraude* : or , ce ne peut être autre chose qu'une gravure. Strabon dit que cet anneau étoit parfait pour la pierre et pour la gravure (1).

(1) Τὸν διασημῶτα Λίθος , καὶ γλύμματος πολυτελεῖς. Ed. Strab. Olearii , p. 945. B.

M. Lessing tire encore un autre argument du nom de l'artiste auquel on attribue cet ouvrage, et du temps auquel il a vécu. Ce Théodore étoit architecte et statuaire. Nous avons vu qu'il avoit inventé, avec Rhæcus, au rapport de Pausanias, l'art de couler les statues ; il avoit ciselé la grande coupe d'argent, envoyée en présent à Delphes par Crœsus, roi de Lydie.

Théodore étoit donc ciseleur et statuaire, et non pas graveur ; mais il étoit aussi devenu architecte. Pourquoi ne se seroit-il pas appliqué aussi bien à la Glyptique ? l'art de ciseler les métaux avoit assez d'analogie avec celui de graver sur les pierres ; et ce ne seroit pas le seul exemple d'artistes qui auroient pratiqué à-la-fois plusieurs arts relatifs au dessin. Sostrate étoit également graveur en pierres fines et statuaire. D'ailleurs, Pline nous dit qu'il avoit inventé le tour, *tornum* (1). Par ce mot *tornum*, ne voudroit-il pas parler ici de tour à graver, du touret, et n'en attribueroit-on pas l'invention à ce Théodore, parce qu'il étoit le premier graveur connu ?

L'épithète donnée à l'anneau de Polycrates, peut autoriser davantage l'opinion de M. Lessing, et il est étonnant qu'il ne l'ait pas remarqué. Hérodote le nomme *σφραγὴς χρυσοδέτης*, qui signifie littéralement, *attaché, lié avec de l'or, c'est-à-dire, sertî en or, monté en or*. Cette attention de parler de la monture, pourroit faire présumer que c'étoit cette monture qui étoit précieuse et qui étoit l'ouvrage de Théodore,

(1) Pline, l. VI, c. 57.

et il n'est pas en effet croyable que la pierre de ce prince ait pu être montée autrement : mais l'ambiguïté du passage d'Hérodote subsiste toujours ; elle n'est expliquée que par le passage de Pausanias , qui dit précisément que ce travail de Théodore étoit sur *une pierre d'émeraude*.

Théophraste dit que les petites émeraudes servoient à faire des cachets gravés ; mais on répondra que Théophraste vivoit plus de cent ans après Hérodote ; et celui-ci a vécu plus de cent ans après Polycrates.

Cependant il me paroît que l'on peut admettre, avec beaucoup de savans et d'historiens, que Théodore étoit à-la-fois architecte , statuaire , ciseleur , et graveur en pierres fines (1) ; qu'on peut le placer au nombre des anciens maîtres , et faire remonter jusques à lui l'histoire de la Glyptique dans la Grèce et le travail sur l'émeraude.

Quoique Théodore ait gravé la pierre de Polycrates et ciselé le vase de Crœsus , il ne faut pas croire qu'il ait été contemporain du tyran Polycrates , ni qu'il ait vécu du temps de la prospérité du roi de Lydie ; ces deux princes ont pu posséder ces ouvrages , sans les avoir pour cela reçus de Théodore même. Pline place l'existence de cet artiste , long-temps avant l'époque où les Bacchiades furent chassés de Corinthe par Cypselus , dans la vingt-neuvième olympiade.

Sans cela , on ne pourroit le regarder comme ayant enseigné dans la Grèce l'art de couler des statues , puisqu'on voyoit des statues d'airain dans cette con-

(1) Tzetzés le nomme Dactyloglyphe , graveur en anneaux.

trée, et même dans l'Italie, long-temps avant le règne de Polycrates.

M. Lessing s'autorise fortement, pour placer la première époque connue de l'art de la gravure en pierres fines, dans la Grèce, du passage de Plin, où il dit : *La gemme de Polycrates, celle que l'on montre, est intacte et entière ; il paroît que c'est au temps d'Ismenias, plusieurs années après, que l'on a commencé à graver les émeraudes.* Ce passage paroît en effet conduisant pour son opinion ; mais il ne faut pas y puiser ce que Plin n'a pas voulu dire. Ces mots, *quæ demonstratur*, signifient *du moins celle que l'on montre* ; et comme on ne montreroit dans le temple de la Concorde qu'une sardonix, M. Lesing n'en peut rien conclure, relativement à l'émeraude : d'ailleurs, quand, selon Plin, on n'auroit commencé à graver sur l'émeraude, qu'au temps d'Ismenias, ce ne seroit pas une raison pour placer à cette époque celle de la gravure en pierres fines.

En admettant, avec Lessing, qu'Ismenias soit mort vers la 105.^e olympiade, cette époque n'est pas assez éloignée de celle à laquelle Théophraste a vécu, pour que cet auteur, qui parle de l'usage de graver sur l'émeraude et d'en faire des cachets, n'ait pas ajouté quelques mots qui fissent voir que c'étoit une invention récente.

M. Lessing cite l'explication que Pollux donne au mot σφραγίς, pour prouver que ce mot ne signifie pas toujours un cachet. On nomme aussi, dit ce grammairien, des anneaux sigillaires, ceux qui por-

tent un cachet ou une pierre ; mais Pollux n'établit pas ici une distinction entre un cachet ou une pierre simple. J'ai compulsé tous les passages de cet auteur , dans lesquels se trouve le mot σφραγίς ; et le plus souvent , il le met en opposition avec le mot Δακτυλιον , parce que par l'un il entend un cachet , par l'autre un anneau (1). Mais , quand il n'est question que des cachets , comme quand il parle de leur contrefaçon (2) , il n'emploie que le mot σφραγίς. Le mot σφραγίς signifie un anneau à cacheter , voilà la proposition bien établie , un de ces anneaux qui ont un signe ou une pierre , c'est-à-dire , un signe sur le métal même , ou une pierre qui le porte. Autrement ce ne seroit plus un cachet , et la première partie de l'explication seroit fautive.

On entendoit si bien par σφραγίς un cachet , que ce mot signifioit aussi l'empreinte du cachet prise sur la cire.

Enfin ce n'est que dans les temps très postérieurs à leur invention , que les mots prennent différentes acceptions , par les usages qui s'établissent ; et certes , on auroit pu , au temps de Pollux , étendre la signification de σφραγίς , à désigner un anneau renfermant une pierre non gravée , que cela n'empêcheroit pas qu'au temps d'Hérodote , sa signification ne fût plus restreinte , et seulement employée à désigner un cachet. Pausanias , qui avoit fait des arts le principal objet de ses recherches et de ses études , ne laisse point sub-

(1) Voyez la table des mots dans l'édition d'Hemsterhuis.

(2) Liv. VIII, § 28.

sister d'ambiguïté dans le mot d'Hérodote ; il l'explique, il le traduit, pour ainsi dire, par cette phrase, *un cachet sur une pierre d'émeraude.*

On peut donc, avec beaucoup de vraisemblance, admettre qu'Hérodote a parlé de l'émeraude de Polycrates, comme d'une pierre gravée, et regarder Théodore comme l'auteur de cette pierre, et par conséquent rapporter au temps où il a vécu, la première époque connue de la Grèce, ou de l'art de graver en pierres fines. Cette assertion est d'autant plus probable, que Polycrates étoit ami des arts. On sait de quelle faveur Amacréon jouissoit auprès de lui, et combien il favorisoit les gens de lettres et les artistes. L'émeraude travaillée par Théodore de Samos, à laquelle il attachoit un si grand prix, ne pouvoit donc être qu'une émeraude gravée.

Plin place l'existence de Théodore long-temps avant l'expulsion des Barchiades par Cypselus, événement arrivé, selon le savant Larcher, dans la seconde année de la vingt-neuvième olympiade, 663 ans avant l'ère chrétienne, 142 ans avant la mort de Polycrates. Mais comme ces mots, *long-temps avant*, ne nous donnent aucune idée déterminée, il faut nous reporter au-delà de l'époque des premières statues jetées en fonte, puisque Théodore inventa cet art dans la Grèce, c'est-à-dire, au temps de Romulus qui avoit fait faire sa statue en airain, 740 ans avant l'ère chrétienne (1).

Il ne nous reste plus, en adoptant l'opinion que

(1) Winckelmann, hist. de l'art, t. I, p. 16, édition de Jansen.

L'émeraude de Polycrates étoit gravée, que de voir si on peut déterminer le signe qui y étoit représenté.

Tous les historiens ont gardé le silence à cet égard. On trouve dans beaucoup d'auteurs, que Clément d'Alexandrie a dit que c'étoit une lyre ; mais cet écrivain n'a jamais avancé ce fait : il a seulement dit que Polycrates cachetoit avec un anneau dont le signe étoit une lyre, et que c'étoit probablement son signe ordinaire. C'est Junius qui en a conclu que c'étoit l'objet gravé par Théodore sur l'anneau du souverain de Samos, et on a depuis répété que Théodore avoit gravé une lyre sur l'anneau de Polycrates (1).

On sait que, dès la très-haute antiquité, on se servoit de cachets simplement de métal ; ainsi le récit de Clément d'Alexandrie peut être exact, sans, pour cela, croire que, par le cachet de Polycrates, il ait entendu parler de l'émeraude gravée par Théodore.

Il n'est pas présomable qu'un artiste de l'habileté de Théodore se soit contenté de graver une lyre, et que Polycrates ait regardé un semblable ouvrage comme un objet si précieux. Le musicien Isménias auroit eu plus de goût que lui ; car au moins son émeraude représentoit Amymone, fille de Danaüs.

Clément dit que cette lyre étoit peut-être le signe ordinaire de Polycrates : raison de plus pour qu'il fût sur un cachet particulier, et sur-tout pour qu'il ne le jetât pas dans la mer.

On ne peut donc rien conclure du récit de Clément d'Alexandrie sur le sujet de la gravure faite par Théodore.

(1) De pict. vet. p. 210.

Il résulte de tous ces détails, que le récit d'Hérodote, de Pausanias et des auteurs grecs doit être adopté préférentiellement à celui de Pline et de Solin; que la pierre de l'anneau de Polycrates n'étoit pas une sardonix, mais une smaragde, et que cette smaragde étoit notre émeraude; qu'elle avoit été gravée par Théodore de Samos, qui vivoit vers le temps de Romulus, 740 ans avant l'ère chrétienne, et que c'est à ce temps qu'on peut rapporter la première époque connue de l'art de la gravure en pierres fines, dans la Grèce; que Clément d'Alexandrie n'a pas dit que le sujet de cette gravure fût une lyre; qu'il n'est pas à présumer que c'en fût une, et qu'on ignore quel il étoit.

LITTÉRATURE GRECQUE.

*OBSERVATIONS sur la nouvelle traduction
D'ATHENÉE, publiée par le citoyen LEFEVRE-
VILLEBRUNE (I).*

VOTRE journal embrasse tous les objets relatifs aux sciences et à l'érudition. Quelques notices sur quelques

(1) Personne n'a été plus décrié que l'abbé de Marolles, pour ses traductions, celle d'Athenée lui mérita sur-tout le mépris de tous les hommes instruits. Adam, de l'académie française, s'occupait toute sa vie à traduire ce même Athenée hérissé de difficultés et plein de détails curieux. Le citoyen Villebrune, ayant eu connoissance du manuscrit d'Adam, a conçu l'idée de suivre son projet, et il l'a exécuté avec

traductions d'auteurs grecs et latins ont prouvé que ce genre de littérature ne vous est pas étranger. Depuis plusieurs années tous les journaux, presque entièrement livrés à la politique, louent ces sortes d'ouvrages sur parole, sans discuter leur mérite. Il est temps de porter enfin le flambeau de la critique sur cette partie comme sur les autres, et je ne doute pas que vous ne donniez une place à ces observations sur la nouvelle traduction d'Athénée.

Le citoyen Villebrune se vante n'avoir connu aucun des ouvrages philologiques modernes qui fournissent des milliers de corrections ou de restitutions, plus ou moins heureuses, mais toutes intéressantes, sur les passages vicieux du texte d'Athénée. Par exemple, Paulmier de Grentmaisnil, l'un des critiques modernes les plus estimés, pouvoit lui fournir seul plus de cent corrections ou remarques critiques, insérées dans le volume qui a pour titre *Exercitationes*, etc., et qui est entre les mains de tout le monde. On

persévérance et avec courage. Aucun journal n'a parlé de cette traduction : un des plus habiles hellénistes actuels nous a adressé des observations que nous ne pourrions supprimer, venant d'une pareille main, sans être accusé de partialité et d'ignorance. Nous aurions voulu adoucir quelques traits ; mais nous n'avons pas cru devoir porter une main téméraire sur le travail d'un littérateur distingué, dont la réputation est solidement établie. Notre journal a d'ailleurs pour but d'ouvrir un champ libre à ces sortes de discussions, pourvu que les auteurs se renferment dans les bornes dont les érudits se sont malheureusement trop souvent écartés. Cet article n'est que le préliminaire d'un second, qui paraîtra dans le numéro suivant.

Note des rédacteurs.

doit être persuadé que le citoyen Villebrune ne connoît pas même l'existence de ce recueil d'observations critiques : car , indépendamment des lumières qu'il en auroit tirées pour l'éclaircissement de tant de passages obscurs de son auteur , il y auroit encore puisé la jouissance de pouvoir taxer Casaubon d'erreur en plusieurs endroits où Paulmier de Grentmaisnil lui auroit indiqué , que Casaubon pouvoit s'être trompé. Il est vrai qu'en même temps Paulmier de Grentmaisnil lui auroit appris comment les littérateurs doivent penser et parler sur le compte de ce grand homme : voici comment celui-ci termine ses remarques sur Athénée. *Non dubito , lector candidè ; plures fore , quibus mirum et insolens videbitur , me in his ad Athenæum notis , sæpissime a Casaubono , viro tali , dissentire. Sed , cogites , me tantum 30 vel circiter locos notasse in quibus non mihi visus est tam bene litasse ευστοχίῃ Sed cæteros qui , ut puto , duo vel tria millia restant , me silentio meo approbasse , et nunc verbis expressis profiteri , me in cæteris summi illius viri πολυμάθειαν et ἀγχινοίαν mirari , et in ejus notis me dedicisse centies plura quam in his exercitationibus me notasse plures fortasse mirabuntur ; et id omnibus publicè testatum hoc loco volo.*

Le citoyen Villebrune semble également n'avoir pas soupçonné l'existence des différens ouvrages critiques que nous avons sur les fragmens de Ménandre et de Philémon , poètes tant de fois cités dans l'ouvrage d'Athénée , sans que le traducteur ait

cherché à s'aider des notes de Grotius, de Leclerc, de Bentley et autres, sur des passages où il s'est presque toujours trompé.

Nous pouvons dire la même chose à l'égard de toutes les citations d'Anacréon, de Sappho, de Pindare, d'Æscuile, de Sophocle, d'Euripide. Cependant les commentaires de Valkenaer, dont le citoyen Villebrune se vante d'avoir été le disciple, sur l'Hippolyte, sur les Phœniciennes, sur les fragmens d'Euripide, pouvoient lui fournir pour ainsi dire un millier de notes ou de restitutions pour le texte d'Athénée. Il n'en a pas même peut-être indiqué une seule.

Les éloges que le citoyen Villebrune donne à d'autres critiques philologues, sont pour ainsi dire aussi mal fondés que ses déclamations contre Casaubon et quelques autres qu'il ne nomme pas, mais parmi lesquels doivent être comptés Turnèbe et Scaliger, qui servent si fréquemment d'autorité à Casaubon. « Les » érudits auxquels Casaubon renvoie, dit le citoyen » Villebrune (page 4), n'en savoient pas plus que » lui ; et, sans sa morgue, je le trouverois excusable » d'avoir écrit trois fois plus de notes que l'ouvrage » d'Athénée ne contient de texte. Saumaise, Bochart » n'avoient pas encore montré quel est le vrai but des » connoissances littéraires. Un gros volume étoit un » grand ouvrage La connoissance des choses a » donc heureusement succédé à celle des mots ; et » l'on a cessé d'admirer avec stupeur ces érudits qui » avoient tant abusé de leur temps. C'est à Saumaise, » cet homme étonnant, que les sciences en seront à

» jamais redevables. Malgré ses fréquentes erreurs,
 » c'est lui qui a déchiré le voile, et qui, le premier,
 » a montré le vrai but de l'érudition. Depuis ses tra-
 » vaux, on a vu dans les anciens les choses que la
 » science des mots n'y avoit pas présentées, etc. »
 Assurément, personne, plus que nous, ne rend un
 hommage sincère au mérite de Saumaise et de Bo-
 chart. Nous savons, comme le citoyen Villebrune,
 que les lettres ont et auront éternellement des obliga-
 tions immenses à ces deux grands hommes. A Dieu
 ne plaise, que nous prétendions altérer de la mou-
 dre nuance le respect religieux qui est dû à la mémoire
 de pareils hommes : et nous desirerions que le citoyen
 Villebrune lui-même profitât davantage de leurs ou-
 vrages, pour rendre son travail moins défectueux.
 Nous sommes en état d'affirmer et de démontrer que
 Saumaise et Bochart fournissent une quantité innom-
 brable de remarques sur Athénée, dont il n'a pas fait
 la moindre mention. Mais, tout en payant à ces
 hommes immortels le juste tribut d'admiration qui
 leur est dû, il n'en est pas moins permis de dire, que
 le point de vue sous lequel le citoyen Villebrune veut
 les faire envisager, et mettre Casaubon si fort au-
 dessous d'eux, n'est nullement celui par lequel ils se
 sont effectivement le plus distingués. Particulièrement
 Saumaise, auprès de quiconque aura étudié sérieuse-
 ment ses différentes productions, ne passera jamais
 pour avoir, à proprement parler, *écarté la science
 des mots*, pour y avoir *substitué la science des
 choses*, et montré plus lumineusement, plus *stric-
 tement qu'un autre*, le vrai but de l'érudition. En

effet, quiconque aura lu attentivement l'*Exercitationes Plinianaë*, les divers commentaires de Saumaïse sur différents auteurs anciens, ou pourroit dire, tous ses ouvrages sans exception, conviendra que si le mérite intrinsèque et incomparable, d'ailleurs, de toutes ces productions pouvoit permettre d'en critiquer la forme, on seroit en droit de reprocher à Saumaïse, plus peut-être qu'à tout autre philologue, de s'être un peu trop abandonné à la facilité d'entasser des preuves de son immense lecture et de son érudition ; de n'avoir pas assez déterminé le véritable objet de ses observations ; de n'en avoir presque jamais fait ressortir nettement le résultat ; de sorte que souvent la difficulté de démêler au travers d'une multitude de citations, quelquefois répétées à trois ou quatre endroits différents, le véritable but de ses dissertations, empêche d'en tirer des notions claires et distinctes. Ce seroit un utile, mais pénible travail, qui reste encore à faire, que de réduire en abrégé ces vastes compilations, et de donner ce que nous pourrions appeler un *esprit de Saumaïse*. Peut-être Bochart, quoique plus précis dans ses résultats, et moins diffus dans ses détails que Saumaïse, ne seroit-il pas entièrement à l'abri d'un reproche semblable, qui, au contraire, ne sauroit être jamais fait à Casaubon. Car, même dans son commentaire sur Perse, qui, de tous ses ouvrages en ce genre, pourroit prêter le plus à la critique, comme trop volumineux, il se distingue encore par la netteté des idées et la liaison des raisonnemens.

Malgré la peine que nous ont causée les sorties

déplacées du citoyen Villebrune contre Casaubon , nous aurions été fort aises de pouvoir trouver sa version sans défauts ; mais , sous quelque point de vue qu'on la considère , elle est loin de pouvoir plaire à aucune classe de lecteurs.

Quant au style , il est incorrect , la langue y est blessée à chaque instant , le sens est coupé mal-à-propos , les liaisons y sont inopportunément placées.

Quant à la fidélité , à tout instant le véritable sens du texte est manqué ; par fois le texte même est tronqué ; ailleurs , il est allongé par des supplémens , des transitions , des conjonctions , non-seulement inutiles , mais même nuisibles au sens et à la distribution des matières.

Du côté des éclaircissemens et de la philologie , on n'y trouve aucune remarque intéressante , ni sur l'histoire , ni sur la chronologie , ni sur la littérature , ni sur la biographie , etc. On y rencontre , il est vrai , quelques notes sur certains objets relatifs à l'histoire naturelle ; notes dans lesquelles le traducteur décide avec trop d'assurance , dans des matières qui , comme on sait , prêtent toujours à la plus grande incertitude. D'ailleurs , les écrivains qu'il cite le plus fréquemment , et sur qui il s'appuie avec le plus de complaisance , tels que le citoyen Camus , dans ses commentaires sur l'histoire des animaux d'Aristote , ne font pas encore autorité dans la littérature.

Villebrune n'a pu dissimuler que le travail d'Adam , depuis long-temps connu de réputation , lui a été communiqué sans réserve. Il s'annonce pour avoir

collationné soigneusement tous les manuscrits d'Athénée, actuellement existans dans la bibliothèque, dont le soin lui est présentement confié ; il prétend en avoir trouvé deux qui sont d'une grande utilité, quoique nous ne voyons point que lui-même en ait tiré dix variantes tant soit peu intéressantes.

De six ou sept mille, soit corrections, soit explications, soit remarques, sur le texte d'Athénée, dues à Casaubon, il n'y en a peut-être pas quatre cents dont le traducteur n'ait profité complètement. Parmi celles qu'il s'est permis de critiquer, qu'il a prétendu réfuter, et dont le nombre, comme on vient de dire, ne s'élève peut-être pas à plus de quatre cents, il n'en est pas vingt qu'il ait justement attaquées.

A la troisième page de l'avertissement, le citoyen Villebrune dit : *Casaubon se comporte, à l'égard de Dalechamp, comme un crocheteur des ports, l'appèle vesanum, insanum, Tiresiam, etc.* D'abord, on peut défier Villebrune de citer un seul passage où Casaubon ait appliqué à Dalechamp les épithètes de *vesanus, insanus*, dans le sens où le dit Villebrune. Si, en quelque endroit, Casaubon s'est permis de dire que les interprètes, en général, plutôt que Dalechamp en particulier, lui paroissoient ressembler à Tirésias ; cette manière de s'exprimer, qui, en latin, est encore moins aigre et moins piquante qu'elle ne le pourroit paroître en français, n'est nullement une injure de *crocheteur*. D'ailleurs, ce reproche même prouveroit que Villebrune a lu le commentaire de

Casaubon avec trop peu d'attention. La chaleur, qu'en certaines occasions, assez rares, Casaubon semble avoir mise dans ses expressions, tombe sur des observations critiques qui avoient été hasardées contre lui-même avant la publication de son commentaire, lequel ne parut point en même-temps que son édition du texte même d'Athénée.

Dans le même avertissement, on lit en ore :
 « Casaubon, qui réunissoit une érudition fort étendue, quoique très-mal digérée, convient lui-même qu'il s'est quelquefois endormi dans la longue carrière qu'il a parcourue avec Athénée, Liv. I, ch. 8. Les savans de nos jours, qui veulent, avec raison, des choses et non des mots, ont avoué que cet infatigable compilateur n'avoit que trop souvent dormi. » Casaubon n'a point dit ce que le traducteur lui attribue ici; seulement dans un endroit il se permet de relever une erreur de Turnèbe, dont, par-tout ailleurs, il ne parle jamais qu'avec éloge et respect, pour éviter le soupçon de quelque malignité, il ajoute, ce qui auroit dû servir de leçon au traducteur: *Neque hoc dico, ut magni viri, quos veneror, maneis violenter: μή τιστο φίλον Διὶ Πατρὶ γίνετο: sed ut æquioribus doctis viris utar, si quando in tam longo opere somnus irrepens nos opprimat.* Tout le reste de ce que contient cet avertissement, sur le compte de Casaubon, est absolument et directement contraire à la vérité.

Il n'y a pas un seul des philologues modernes, les plus estimés, tels que Valckenaër, Rhunckenius,

Heyne , etc. , qui n'aient parlé de Casaubon avec l'estime et le respect dus à sa mémoire. On n'en excepte pas Tib. Hemsterhuys et Pearson , cités par le traducteur , et qui , lorsqu'ils ont relevé quelques erreurs de ce grand homme , n'en ont pas moins rendu justice à son incomparable mérite , et particulièrement à ce que le traducteur avance au sujet des citations des manuscrits de Strabon. Que l'on ouvre le premier volume de la nouvelle édition de Strabon , commencée par le savant Bréquigny , on y trouvera , presque à chaque page , la preuve que Casaubon , par une sagacité toute particulière , avoit deviné la plupart des leçons qui se trouvent dans le précieux manuscrit , rapporté d'Orient long-temps après sa mort , par l'abbé Sevin. Mais justifions , par des remarques particulières , le jugement que nous venons de porter de cette traduction d'Athénée.

Pag. 28. Il suffit de jeter un coup-d'œil sur la disposition de la version du citoyen , pour se convaincre qu'il a très-mal compris le sens de toute la citation du passage de Platon le comique. Visiblement il attribue à ce poëte même la majeure partie des fragmens d'un poëme de Philoxène de Leucade , que Platon le comique faisoit lire par un des interlocuteurs qui dialoguoient , dans la scène citée par Athénée. On est fondé aussi à croire que Villebrune n'a point reconnu des vers hexamètres dans ces fragmens de Philoxène , lus par l'un des interlocuteurs ; car , dans une note , dont il lui plaît faire honneur à Adam , pour distinguer le poëte Philoxène de
Leucade,

Leucade, cité ici par Athénée, d'après Platon le comique, du poète Philoxène de Cythère, il dit expressément que Philoxène de Cythère avoit écrit en vers hexamètres. Il dit : *Un autre Philoxène de Cythère, également ami de la table, a écrit en vers hexamètres. Il ne faut pas les confondre.*

Adam. Nous ne connoissons le travail d'Adam que sur la foi du citoyen Villebrune. Mais soit qu'Adam eût commis réellement, ou non, cette erreur, il est certain que le citoyen Villebrune n'auroit pu adopter une pareille note, s'il se fût aperçu que les fragmens de l'ouvrage de Philoxène de Leucade, que lisoit un des interlocuteurs de la scène de Platon le comique, étoient écrits en vers hexamètres.

On est également étonné de l'obstination du traducteur à soutenir le contre-sens palpable que présente sa version du dernier vers, lorsqu'il veut absolument que ces mots : *σκορπίος αὐτῶν παύσει γέ (στύματα) σε τὸν πρακτὸν ὑπελθὼν* doivent signifier : *Quant au scorpion de mer, appliqué en pesaïre, il calme aussi les sens; et en note: C'est en vain qu'on veut trouver ici une allusion à la peine de l'adultère, dont Aristophane, Catulle et Juvenal ont parlé. Il faut prendre le sens littéral (V. Pline, l. 32, ch. 9) : Le scorpion marin a réellement passé pour avoir une vertu calmante, appliqué en cataplasme. Pour nous, il nous semble évident qu'il s'agit ici précisément de cette peine de l'adultère, dont parlent Aristophanes, Catulle et Juvenal. Les termes : τὸν πρακτὸν*

ὑπελθών, ne peuvent signifier : *appliqué en pes-
saire*. D'ailleurs, très-positivement Pline, à l'en-
droit cité, ne dit rien de ce que le traducteur lui
fait dire.

Nicomède (p. 35), alors très-éloigné de la mer,
avoit grande envie de manger d'un petit poisson
qu'on appelle *aphye*. Son cuisinier, ne pouvant en
avoir, contrefit si bien ce poisson, que Nicomède
y fut trompé. Voici comment Euphron fait parler
un cuisinier, à ce sujet, dans une de ses pièces :

« Je suis élève du fameux Sotéride, cuisinier du
» roi Nicomède. Ce prince, étant à douze journées
» de la mer, désira de manger de l'aphye. Soté-
» ride, au milieu de l'hiver, lui en servit, pour
» la première fois, une si délicate, que tout le
» monde en publia la bonté. » Et en note : Je con-
serve *Prooton* que Casaubon veut changer de la
manière la plus absurde. L'auteur veut dire que
jamais on ne s'étoit avisé d'un pareil stratagème.
Adam lisoit *Prootos* ; mais gardons le tôte.

Nous restons persuadés que la faute est toute en-
tière du côté du traducteur, qui, d'ailleurs, après
avoir dit : *Gardons le texte*, cependant le boule-
verse pour en tirer le sens que présente sa ver-
sion, telle qu'elle est.

Casaubon soupçonne que, dans le texte, *πρωτον*
est altéré, et propose de lire *πρὸς ἀρκτον*, vers le
Nord. De manière que le sens du passage seroit :
Je suis élève de Sotéride, qui, voyant que Nicomède,
en un lieu éloigné de la mer de douze journées de
chemin, au fond du Nord, désiroit de manger une

aphye, au milieu de l'hiver, lui en servit une à la vue de laquelle tous les assistans enchantés se récrièrent. Assurément, rien de moins absurde que de supposer un pareil sens. On voit que le poëte insiste sur ce que la scène se passoit en hiver ; c'est ajouter à l'espèce de miracle, que dire de plus au fond du Nord. Cette idée est même confirmée par tout ce qu'Aristote (Hist. Anim. Lib. VI, cap. XV, pag. 872. A) dit sur la manière dont s'engendroient les aphyes. Sur quoi nous observerons, en passant, que le citoyen Canus, dans ses notes sur le passage d'Aristote, dont nous voulons parler ici, s'est exprimé d'une étrange manière. Ce citoyen paroît d'abord avoir ignoré que Salamine étoit une île ; ensuite avoir cru que le Pyrée appartenoit à Salamine, et qu'elle étoit située à l'occident, non à l'orient de l'Attique. « Les aphyes, dit-il (Tom. II, pag. 99), se forment dans les lieux ombragés et marécageux, lorsque les jours sont beaux et sereins. On le voit aux environs d'Athènes, de Salamine, vers cette partie du Pyrée qui porte le nom de Thémistocle, à Marathon. » Et en note : Salamine et le Pyrée étoient sur la côte orientale de l'Attique ; Marathon, sur la côte occidentale.

Le traducteur paroît avoir ignoré qu'en une infinité d'endroits, pour ne pas dire habituellement, les particules *αὐτῶν* et *αὐτῶν* sont purement ce qu'on appelle *expletives*, et par conséquent, ne peuvent ni même ne doivent pas être rendues dans notre langue, qui n'a aucun moyen d'y répondre. Presque

toutes les fois qu'il rencontre de ces particules au commencement d'une phrase, il ne manque guère de chercher à les rendre par quelque *mais* ou *or*, ce qui lie après le reste de sa phrase à ce qu'il a dit précédemment, bien que la plupart du temps, ce qui a précédé n'ait, en aucune manière, rapport avec ce qui suit. C'est particulièrement dans les deux premiers livres, qui sont composés uniquement d'*excerpta*, totalement coupés, et indépendans les uns des autres, qu'on ne sauroit nombrer les niaiseries que présentent ces *mais* et ces *or*, employés par le traducteur, pour répondre aux particules *ἀέ* ou *μήν*, lorsqu'il les rencontre dans le texte. Voyez page 37, et ailleurs.

M É L A N G E S.

VOYAGE à Montbart en 1785, par HERAULT-SEHELLE.

J'AVAIS eu une extrême envie de connoître M. de Buffon. Instruit de ce désir, il voulut bien m'écrire une lettre très-honnête, où il alloit lui-même au-devant de mon impatience, et m'invitoit à passer dans son château le plus de temps qu'il me seroit possible.

Il est à propos, comme on le verra dans un moment, que je fasse ici mention de la lettre que je lui

répondis. Elle finissoit par ces mots : « Mais quelle
 » que soit mon acidité, M. le comte, de vous voir
 » et de vous entendre, je respecterai vos occupations,
 » c'est-à-dire, une grande partie de votre journée. Je
 » sais que, tout couvert de gloire, vous travaillez
 » encore ; que le génie de la nature monte avec le
 » lever du soleil au haut de la tour de Montbart, et
 » n'en descend souvent que le soir. Ce n'est qu'à cet
 » instant, que j'ose solliciter l'honneur de vous en-
 »tretienir et de vous consulter. Je regarderai cette
 » époque comme la plus glorieuse de ma vie, si vous
 » voulez bien m'honorer d'un peu d'amitié, si l'in-
 »terprète de la nature daigne quelquefois commu-
 »niquer ses pensées à celui qui devrait être l'inter-
 »prète de la société. »

Je me rendis en effet à Montbart ; mais, à mon passage à Sémur, qui n'est distant que de trois lieues, j'appris que M. de Buffon enduroit des douleurs de pierre excessives, qu'il grinçoit des dents et frappoit du pied, lui qui a toujours affecté d'être plus fort que la douleur ; qu'il étoit enfermé dans sa chambre, et ne vouloit voir absolument personne, pas même ses gens ; qu'il ne souffroit auprès de lui aucun de ses parens, ni sa sœur, ni son beau-frère ; et qu'il permettoit tout au plus à son fils d'entrer pendant quelques minutes. Je pris donc le parti de rester quelques jours à Sémur, n'osant pas même envoyer savoir des nouvelles du malade, de peur d'être importun en lui annonçant mon arrivée.

Malgré mes précautions, je ne restai que trois jours à Sémur. M. de Buffon apprit, par une lettre de

Paris, que j'étois parti pour sa terre ; il eut aussitôt, au milieu même de ses douleurs, l'attention de m'envoyer un exprès, de me faire dire que, quoiqu'il ne vît personne, il vouloit me voir ; qu'il m'attendoit chez lui, et me recevrait dans l'intervalle de ses souffrances. Je partis à l'instant. Quelle palpitation de joie me saisit, lorsque j'aperçus de loin la tour de Montbart, les terrasses et les jardins qui l'environnent ! J'observois la position des lieux, la colline sur laquelle cette tour s'élève, les montagnes et les coteaux qui la dominent, les cieux qui la couvrent. Je cherchois le château de tous mes yeux. Je n'en avois pas assez pour voir la demeure de l'homme célèbre auquel j'allois parler. On ne peut découvrir le château que lorsqu'on y est ; mais, au lieu d'un château, vous vous imagineriez entrer dans quelque maison de Paris. Celle de M. de Buffon n'est annoncée par rien ; elle est située dans une rue de Montbart qui est une petite ville. Au reste, elle a une très-belle apparence.

En arrivant, je trouvai M. le comte de Buffon fils, jeune officier aux gardes, qui vint à ma rencontre et me conduisit chez son père (1). De quelle vive émotion j'étois pénétré en montant les escaliers, en tra-

(1) Il a péri sur l'échafaud, quelques jours avant le 9 thermidor, en prononçant avec calme et avec dignité, ces mots : *citoyens, je me nomme Buffon*. Quoiqu'il pût dire avec Hypolite :

Et moi fils inconnu d'un si glorieux père :
ces mots prouvent qu'il avoit l'ame élevée et la conscience du respect que son nom devoit inspirer à tout autre qu'à des assassins et à des bourreaux. A. L. M.

versant le salon , orné de tous les oiseaux enlumines , tels qu'on les voit dans la grande édition de l'histoire naturelle ! Me voici maintenant dans la chambre de Buffon : il sortit d'une autre pièce ; et je ne dois pas omettre une circonstance qui m'a frappé , parce qu'elle marque son caractère : il ouvrit la porte , et quoiqu'il sût qu'il y avoit un étranger dans son appartement , il se retourna fort tranquillement et fort-long-temps pour la fermer , ensuite il vint à moi. Seroit-ce un esprit d'ordre qui met dans tout la même exactitude ? C'est la tournure de M. de Buffon. Seroit-ce le peu d'empressement d'un homme qui , rassasié d'hommages , les attend plutôt qu'il ne les recherche ? On peut aussi le supposer. Seroit-ce enfin la petite adresse d'un homme célèbre , qui , flatté de l'avidité qu'on témoigne de le connoître , augmente encore avec art cette avidité en reculant , ne fût-ce que d'une minute , cette même minute où il satisfait votre désir , et se prodigue d'autant moins que vous le poursuivez davantage ? Cet artifice ne seroit pas tout-à-fait invraisemblable dans M. de Buffon. Il vint à moi majestueusement , en ouvrant ses deux bras ; je lui balbutiai quelques mots , avec l'attention de dire toujours , *M. le comte* ; car c'est à quoi il ne faut pas manquer. On m'avoit prévenu qu'il ne haïssoit pas cette manière de lui adresser la parole ; il me répondit , en m'embrassant : « Je dois vous regarder comme une ar-
» cienne connoissance , car vous avez marqué du désir
» de me voir , et j'en avois aussi de vous connoître. Il
» y a déjà du temps que nous nous cherchons. »

Je vis une belle figure , noble et calme. Malgré

son âge de 78 ans , on ne lui en donneroit que soixante ; et ce qu'il y a de plus singulier c'est que , venant de passer seize nuits sans fermer l'œil , et dans des souffrances inouïes qui duroient encore , il étoit frais comme un enfant , et tranquille comme en santé. On m'assura que tel étoit son caractère. Toute sa vie il s'est efforcé de paroître supérieur à ses propres affections. Jamais d'humeur , jamais d'impatience. Son buste , par *Houdon* , est celui qui me paroît le plus ressemblant ; mais le sculpteur n'a pu rendre sur la pierre ces sourcils noirs qui ombragent des yeux noirs très-actifs , sous de beaux cheveux blancs. Il étoit frisé lorsque je le vis , quoiqu'il fût malade. C'est là une de ses manies , et il en convient. Il se fait mettre tous les jours des papillottes , qu'on lui passe au fer plutôt deux fois qu'une ; du moins autrefois , après s'être fait friser le matin , il lui arrivoit très-souvent de se faire encore friser pour souper. On le coiffe à cinq petites boucles flottantes ; ses cheveux , attachés par derrière , pendoient au milieu de son dos. Il avoit une robe-de-chambre jaune , parsemée de rayes blanches et de fleurs bleues. Il me fit asseoir , me parla de son état , me fit des complimens sur le peu d'indulgence dont il prétendit que le public me favorisoit , sur l'éloquence , sur les discours oratoires. Pour moi , je l'entretenois de sa gloire , et ne me lassais point d'observer ses traits. La conversation étant tombée sur le bonheur de connoître jeune l'état auquel on se destine , il me récita sur-le-champ deux pages qu'il avoit composées sur ce sujet , dans un de ses ouvrages. Sa manière de réciter est infiniment

simple et commune, le ton d'un bonhomme, nul apprêt, levant lentement tantôt une main, tantôt une autre, disant comme les choses lui viennent, mêlant seulement quelques réflexions. Sa voix est assez forte pour son âge, elle est d'une extrême familiarité; et en général, quand il parle, ses yeux ne fixent rien, ils errent au hasard, soit parce qu'il a la vue basse, soit plutôt parce que c'est sa manière. Ses mots favoris sont *tout ça et pardieu*, qui reviennent continuellement; sa conversation paroît n'avoir rien de saillant, mais, quand on y fait attention, on remarque qu'il parle bien, qu'il y a même des choses très-bien exprimées, et que, de temps en temps, il y sème des vues intéressantes. Un des premiers traits de son caractère, c'est sa vanité. Elle est complète, mais franche et de bonne foi. Un voyageur (M. Target) disoit de lui : *voilà un homme qui a beaucoup de vanité au service de son orgueil.*

On sera curieux d'en connoître quelques traits. Je lui disois qu'en venant le voir, j'avois beaucoup lu ses ouvrages. — « Que lisiez-vous? me dit-il. » — Je répondis : « les *Vues sur la nature.* » « Il y a là, repliqua-t-il à l'instant, des morceaux de la plus haute éloquence! » Ensuite il parla nouvelles et politique, contre son ordinaire, ce qui lui donna occasion de me faire lire une lettre qu'il venoit de recevoir de M. le comte de *Maillebois*, sur les événemens de la Hollande. Il en vint un moment après à la mort du pauvre M. *Thomas*, pour me faire lire une lettre que son fils avoit reçue de Madame *Necker*, lettre étrange, où Madame *Necker* paroît déjà consolée de la perte de

son ami intime, malgré l'apaise et l'enthousiasme qu'elle met à la décrire, en s'appuyant sur M. de *Buffon* qu'elle célèbre avec plus d'empresse encore. Il y a une phrase qu'il me fit remarquer avec complaisance. Madame *Necker*, mettant un moment en parallèle ses deux amis, dit en parlant de M. Thomas : *l'homme de ce siècle* ; et en parlant de M. de *Buffon* : *l'homme de tous les siècles*.

Le comte de *Buffon*, fils, venoit d'élever un monument à son père, dans les jardins de Montbart ; auprès de la tour, qui est d'une grande élévation, il avoit fait placer une colonne, avec cette inscription :

Excelsæ turri, humilis columna.

Parenti suo, filius Buffon, 1785.

A LA HAUTE TOUR, L'HUMBLE COLONNE.

A SON PÈRE, BUFFON, FILS, 1785.

On m'a dit que le père avoit été attendri jusqu'aux larmes, de cet hommage. Il disoit à son fils : *Mon fils, cela te fera honneur*.

Il termina notre première entrevue, parce que ses douleurs de pierre lui reprirent ; il m'ajouta que son fils alloit me mener par-tout, et me feroit voir les jardins et *la colonne*. Le jeune comte de *Buffon* me conduisit d'abord dans toute la maison, qui est très-bien tenue, fort bien meublée ; on y compte douze appartemens complets ; mais elle est bâtie sans régularité ; et quoique ce défaut dût la rendre plutôt commode que belle, elle a encore de la beauté. De la maison, nous parcourûmes les jardins qui s'élèvent au-dessus. Ils sont composés de treize terrasses, aussi irrégulières dans leur genre que la maison, mais d'où

l'on découvre une vue immense, de magnifiques aspects, des prairies coupées par des rivières, des vignobles, des coteaux brillans de culture, et toute la ville de Montbar ; ces jardins sont mêlés de plantations de quinconces de pins, de platanes, de sycomores, de charmilles, et toujours des fleurs parmi les arbres. Je vis de grandes volières où *Buffon* élevoit des oiseaux étrangers, qu'il vouloit étudier et décrire ; je vis aussi la place d'une grande fosse qu'il avoit comblée, et où il avoit nourri long-temps des lions et des ours. Je vis enfin ce que j'avois tant désiré de connoître, le cabinet où travaille ce grand homme ; il est dans un pavillon que l'on nomme la tour de *Saint-Louis*. On monte un escalier, on entre par une porte verte à deux battans, mais on est fort étonné de voir la simplicité du laboratoire. Sous une voûte assez haute, à-peu-près semblable aux voûtes des églises et des anciennes chapelles, dont les murailles sont peintes en vert, il a fait porter un mauvais secrétaire de bois au milieu de la salle qui est carrelée, et devant le secrétaire est un fauteuil ; voilà tout. Pas un livre, pas un papier. Mais ne trouvez-vous pas que cette nudité a quelque chose de frappant ? On la revêt des belles pages de *Buffon*, de la magnificence de son style et de l'admiration qu'il inspire. Cependant ce n'est pas là le cabinet où il a le plus travaillé ; il n'y va guère que dans la grande chaleur de l'été, parce que l'endroit est extrêmement froid. Il est un autre sanctuaire où il a composé presque tous ses ouvrages, le berceau de *l'Histoire naturelle*, comme disoit le prince *Henri* qui voulut l'aller voir, et où *Jean-Jacques Rousseau*

se mit à genoux et baisa le seuil de la porte. J'en parlois à M. de *Buffon*. Oui, me dit-il, *Rousseau* y fit un hommage. Ce cabinet a, comme le premier, une porte verte à deux battans. Il y a intérieurement un pavent à chaque côté de la porte. Le cabinet est carrelé, boisé et tapissé des images des oiseaux et de quelques quadrupèdes de l'histoire naturelle. On y trouve un canapé, quelques chaises antiques couvertes de cuir noir, une table sur laquelle sont des manuscrits, une petite table noire ; voilà tous les meubles. Le secrétaire où il travaille, est dans le fond de l'appartement auprès de la cheminée. C'est une pièce grossière de bois de noyer : il étoit ouvert ; on ne voyoit que le manuscrit dont *Buffon* s'occupoit alors, c'étoit un *Traité sur l'aimant* ; à côté étoit sa plume, au-dessus du secrétaire étoit un bonnet de soie grise, dont il se couvra. En face, le fauteuil où il s'assied, antique et mauvais fauteuil sur lequel est jetée une robe de chambre rouge à raies blanches. Devant lui, sur la muraille, la gravure de *Newton*. Là, *Buffon* a passé la plus grande et la plus belle portion de sa vie. Là, ont été enfantés presque tous ses ouvrages. En effet, il a beaucoup habité Montbart, et il y restait huit mois de l'année ; c'est ainsi qu'il a vécu pendant plus de quarante ans. Il alloit passer quatre mois à Paris, pour expédier ses affaires et celles du Jardin-du-roi, et venoit se jeter dans l'étude. Il m'a dit lui-même que c'étoit son plus grand plaisir, son goût dominant, joint à une passion extrême pour la gloire.

Son exemple et ses discours m'ont confirmé, que qui veut la gloire passionnément, finit par l'obtenir,

ou du moins en approche de bien près. Mais il faut vouloir, et non pas une fois ; il faut vouloir tous les jours. J'ai ouï dire qu'un homme qui a été maréchal de France et grand général, se promenoit tous les matins un quart d'heure dans sa chambre, et qu'il employoit ce temps à se dire à lui-même : *Je veux être maréchal de France et grand général* (1). M. de Buffon me dit à ce sujet un mot bien frappant, un de ces mots capables de produire un homme tout entier. *Le génie n'est qu'une plus grande aptitude à la patience.* Il suffit en effet d'avoir reçu cette qualité de la nature : avec elle on regarde long-temps les objets, et l'on parvient à les pénétrer. Cela revient au mot de Newton. On disoit à ce dernier, comment avez-vous fait tant de découvertes? — *En cherchant toujours*, répondit-il, et *cherchant patiemment*. Remarquez que le mot patience doit s'appliquer à tout : patience pour chercher son objet, patience pour résister à tout ce qui s'en écarte, patience pour souffrir tout ce qui accableroit un homme ordinaire.

Je tirerai mes exemples de M. de Buffon lui-même. Il rentroit quelquefois des soupers de Paris, à deux heures après minuit, lorsqu'il étoit jeune, et à cinq heures du matin un savoyard venoit le tirer par les pieds, et le mettre sur le carreau, avec ordre de lui faire violence, dût-il se fâcher contre lui. Il m'a dit encore qu'il travailloit jusqu'à six heures du soir, j'avois alors, me dit-il, une petite maîtresse que j'adorois, eh bien ; je me for-

(1) Ne seroit-ce pas M. de Belle-Isle? *Note de l'éditeur.*

çois d'attendre que six heures fussent sonnées pour l'al'ér voir, souvent même au risque de ne plus la trouver. A Montbart, après son travail, il faisoit venir une petite fille, car il les a toujours beaucoup aimées, mais il se relevoit exactement à cinq heures. Il ne voyoit que des petites filles, ne voulant pas avoir de femmes qui lui dépensassent son temps (1).

Voici maintenant comment il distribuoit sa journée, et on peut même dire comment il la distribue encore. A cinq heures, il se lève, s'habille, se coiffe, dicte ses lettres, règle ses affaires. A six heures, il monte à son cabinet qui est à l'extrémité de ses jardins, ce qui fait presque un demi-quart de lieue, et la distance est d'autant plus pénible qu'il faut toujours ouvrir des grilles, et monter de terrasses en terrasses. Là, ou il écrit dans son cabinet, ou il se promène

(1) M. de *Buffon* a toujours été fortement occupé de lui-même, et préférablement à tout le reste. Comme je savois que beaucoup de femmes avoient reçu son hommage, jé demandois si elles ne lui avoient pas fait perdre de temps. Quelqu'un qui le connoissoit parfaitement, me répondit : M. de *Buffon* a vu constamment trois choses avant toutes les autres ; sa gloire sa fortune et ses aises. Il a presque toujours réduit l'amour au physique seul. Voyez un de ses discours sur *la nature des animaux*, où, après un portrait pompeux de l'amour, il l'anéantit d'un seul trait et le dégrade en prétendant prouver qu'il n'y a que du physique, de la vanité, de l'amour-propre dans la jouissance. C'est là qu'est son invocation à l'amour. *On l'a mise à côté de celle de Lucrèce*, me dit-il, un jour. Les femmes lui en ont voulu à la mort, de cet effort ou de cet abus de raison. Madame de *Pompadour* lui dit à Versailles : *vous êtes un joli garçon.*

dans les allées qui l'environnent. Défense à qui que ce soit de l'approcher : il renverroit celui de ses gens qui viendroit le troubler. Sa manière est de relire souvent ce qu'il a fait, de le laisser dormir pendant quelques jours ou pendant quelques temps ; *il importe*, me disoit-il, *de ne pas se presser* : on revoit alors les objets avec des yeux plus frais, et l'on y ajoute, ou l'on y change toujours. Il écrit d'abord : quand son manuscrit est trop chargé de ratures il le donne à copier à son secrétaire jusqu'à ce qu'il en soit content. C'est ainsi qu'il a avoué au théologal de Sémur, homme d'esprit et son ami, qu'il avoit écrit dix-huit fois *ses époques de la nature*, ouvrage qu'il méditoit depuis cinquante ans. Je ne dois pas oublier de dire que M. de Buffon, qui a beaucoup d'ordre, a placé ainsi son cabinet loin de sa maison non-seulement pour n'être pas distrait (1) ; mais parce qu'il aime à séparer ses tra-

(1) A l'égard de ces complaisans, de ces courtisans, de ces adorateurs, j'ai une réflexion à faire que je n'ai trouvée nulle part. Outre qu'il est bien difficile à un grand homme de vivre sans cette espèce de cercle qui s'attache à lui naturellement, soit par la curiosité, par l'admiration, par l'envie de l'imiter, comme font les jeunes gens, soit par la vanité, et l'idée que l'on est quelque chose lorsque l'on tient du moins à un grand homme, ne pouvant l'être soi-même ; pour moi, je ne suis pas révolté de voir un tel homme aimer à être entouré. Je ne dirai pas seulement, c'est une consolation de ses efforts, un adoucissement à ses fatigues, une ressource qui lui rappelle sans cesse la gloire au milieu même de ses maux et de ses souffrances ; je dirai de plus, c'est un encouragement même pour ses études, et il seroit possible

vaux de ses affaires. « Je brûle tout, me dit-il ;
 » on ne me trouvera pas un papier quand je mourrai.
 » J'ai pris ce parti-là, en considérant qu'autrement
 » je ne m'en tirerai jamais. On s'enseveliroit sous
 » ses papiers. » Il ne conserve que les vers à sa
 louange, dont j'aurai occasion de parler dans un
 moment. Aussi, dans sa chambre à coucher, on
 ne trouve que son lit qui est, comme la tapisserie,
 de satin blanc avec un dessin de fleurs. Auprès de
 la cheminée est un secrétaire, où l'on ne voit auprès
 du tiroir d'en-haut qu'un livre, qui est apparemment
 son livre de pensées. Auprès de son secrétaire, qui
 est toujours ouvert, est le fauteuil sur lequel il est
 toujours assis, et dans un coin de la chambre est
 une petite table noire pour son copiste.

Il ne prend la plume que lorsqu'il a long-temps
 médité son sujet ; et encore une fois, n'a guère
 d'autre papier que celui sur lequel il écrit. Cet ordre
 de papiers est plus nécessaire qu'on ne croit ; M. *Nec-
 ker* le recommande avec soin dans son livre ; l'abbé
Terray le pratiquoit de même. L'ordre que l'on
 contemple autour de soi se répand, en effet, sur nos
 productions. Si un écrivain aussi célèbre, et sur-tout
 qu'il en reçût une nouvelle facilité. Ces admirateurs vous
 rappellent sans cesse la présence de votre génie et de votre
 grandeur. D'ailleurs, il est de fait que l'on a plus de supériorité
 avec ses inférieurs eux-mêmes ; on a remarqué que la con-
 versation devenoit plus riche, plus libre, plus abondante ;
 il y a plus d'aisance dans les manières, et la liberté y fait
 beaucoup. Ainsi, loin de trouver une petitesse dans le cortège
 qui peut environner un homme célèbre, j'y découvre sou-
 vent une excuse, et un moyen d'être fidèle à sa renommée.

si deux contrôleurs-généraux aussi laborieux, ont donné un par il exemple, il seroit bien difficile qu'il restât des prétextes pour ne point l'imiter.

Je reprends la journée de Buffon. A neuf heures, on lui apporte à déjeuner dans son cabinet, où, quelquefois, il le prend en s'habillant. Ce déjeuner est composé de deux verres de vin, et d'un morceau de pain; il travaille ensuite jusqu'à une ou deux heures. Il revient alors dans sa maison. Il dine, il aime à diner long-temps; c'est à diner qu'il met son esprit et son génie de côté; là, il s'abandonne à toutes les gaietés, à toutes les folies qui lui passent par la tête. Son grand plaisir est de dire des polissonneries, d'autant plus plaisantes qu'il reste toujours dans le calme de son caractère, que son rire, sa raillerie forment un contraste piquant avec le sérieux et la gravité qui lui sont naturelles, et ces plaisanteries sont souvent si fortes que les femmes sont obligées de déserrer. En général, la conversation de Buffon est très-négligée (1). On le lui a dit, et il a répondu

(1) Sa manière est ordinairement peu de suite; il aime mieux les conversations coupées. Il est une raison de cette manière de converser, que l'on peut alléguer en faveur des gens de lettres. Premièrement, ils n'ont plus, comme autrefois, cette habitude qu'avoient les philosophes de converser sous des platanes avec leurs disciples, et de rendre compte de leurs idées. En second lieu, leurs idées sont bien plus combinées et plus réfléchies que celles des philosophes anciens. On a besoin de pensées neuves; le lecteur et les auditeurs les demandent, l'homme de génie inexorable pour lui-même, ne se permet donc qu'un petit nombre de phrases, qu'il place de temps à autre dans sa conversation, à moins qu'il ne soit

que c'étoit le moment de son repos, et qu'il importoit peu que ses paroles fussent soignées ou non. Ce n'est pas qu'il ne dise d'excellentes choses, quand on le met sur l'article du style ou sur l'histoire naturelle ; il est encore très-intéressant quand il parle de lui, il en parle souvent avec de grands éloges. Pour moi, qui ai été témoin de ses discours, je vous assure que loin d'en être choqué, j'y trouve du plaisir. Ce n'est point orgueil, ce n'est point vanité ; c'est sa conscience que l'on entend, il se sent, et se rend justice. Consentons donc quelquefois d'avoir de grands hommes à ce prix ; tout homme qui n'auroit pas le sentiment de ses forces, ne seroit pas fort. N'exigeons pas des êtres supérieurs une modestie qui ne pourroit être que fausse. Il y a peut-être plus d'esprit et d'adresse à cacher, à voiler son mérite ; il y a plus de bonhomie et d'intérêt à le montrer.

Au reste, il ne se loue pas, il se juge ; il se juge comme fera la postérité, avec cette différence qu'un auteur a plus que qui que ce soit le secret de ses productions. Il me disoit : « J'apprends tous les jours » à écrire ; il y a, dans mes derniers ouvrages, infiniment plus de perfection que dans les premiers. » Souvent je me fais relire mes ouvrages, et je trouve alors des idées que je changerai, ou auxquelles j'ajouterai. Il est d'autres morceaux que je ne ferois pas mieux. » Cette bonne foi a quelque chose de précieux, d'original, d'antique et de séduisant. On peut, d'ailleurs, s'en rapporter à M. de *frappé*, entraîné par l'attrait de quelque vue soudaine qui le domine, et dont il ne puisse éluder l'ascendant.

Buffon, personne n'est plus sévère que lui sur le style, sur la précision des idées, qu'il regarde comme le premier caractère du grand écrivain, sur la justesse et la correspondance exacte des contrastes que les idées demandent entr'elles pour se faire valoir, ou des développemens qu'elles exigent, pour se manifester. Je lui ai entendu discuter des pages entières, avec une raison, un sens admirable; mais en même-temps avec un sens inexorable. « J'ai été obligé, me » disoit-il. de prendre tous les tous dans mon ou- » vrage; il importe de savoir à quel degré de l'échelle » il faut monter. » Par une suite naturelle, il exige dans un auteur de la bonne foi, de la bienséance dans la suite de ses opinions, et sur-tout qu'il soit conséquent. Il ne pardonne pas à *Rousseau* ses contradictions; ainsi, l'on peut dire qu'il calcule sa phrase et sa pensée comme il calcule tout; qualité remarquable qui a pu naître de ses connoissances dans les mathématiques, et de l'habitude de les expliquer. Il m'a dit qu'il les avoit étudiées avec soin et de bonne-heure; d'abord, dans les écrits d'*Euclide*, et ensuite dans ceux du marquis de l'*Hopital*; à vingt ans, il avoit découvert le binome de *Newton*, sans savoir qu'il eût été trouvé par *Newton*, et cet homme si vain ne l'a imprimé nulle part, j'étois bien aise d'en savoir la raison. « C'est, » me répondit-il, que personne n'est obligé de m'en » croire. » Il y a donc cette différence entre sa vanité et celle des autres, que la sienne a fait ses preuves, si l'on peut s'exprimer ainsi. Cette différence vient de la trempe de son ame, ame droite, qui veut par-

tout la bonne foi , et proscriit l'inconséquence.

Il me disoit , en parlant de *Rousseau* : « Je
 » l'aimois assez ; mais lorsque j'ai vu ses confessions ,
 » j'ai cessé de l'estimer. Son ame m'a révolté , et il
 » m'est arrivé pour *Jean-Jacques* le contraire de
 » ce qui arrive ordinairement. Après sa mort , j'ai
 » commencé à le mésestimer. » Jugement sévère , je
 dirai même injuste , car j'avoue que les confessions
 de *Jean-Jacques* n'ont pas produit sur moi cet effet ,
 et cependant j'ose penser que je suis tout aussi suscep-
 tible qu'un autre de l'indignation qu'excite la mal-
 hométeté. Mais il se pourroit que M. de *Buffon*
 n'eût pas dans son cœur l'élément par lequel on doit
 juger *Rousseau* ; je serois tenté de croire que la
 nature ne lui a pas donné le genre de sensibilité
 nécessaire pour connoître le charme , ou plutôt le
 piquant de cette vie errante , de cette existence
 abandonnée au hasard et aux passions. Cette sévérité ,
 ou plutôt ce défaut qui se trouve peut-être dans l'ame
 de M. de *Buffon* , en annonce , sous un autre rap-
 port , la beauté et même la simplicité. Aussi , par
 une suite naturelle , il est facile à tromper , quel que
 soit l'ordre extrême qu'il met dans ses affaires , et
 on vient d'en avoir la preuve.

Il y a un an que le directeur de ses forges lui a
 fait perdre 120,000 livres. M. de *Buffon* , depuis
 trois ans , avoit consenti à n'en être pas payé , et
 s'étoit abandonné à tous les prétextes et tous les sub-
 terfuges dont la fraude se coloroit. Heureusement cet
 événement n'a point altéré sa sérénité , ni influé en
 rien sur sa dépense et sur l'état qu'il en tient : il a dit

à son fils : « Je n'en suis fâché que pour vous, je » voulois vous acheter une terre, et il faudra que je » diffère encore quelque temps. » Il a toujours une année de son revenu devant lui. On croit qu'il a cinquante mille écus de rentes : ses forges ont dû beaucoup l'enrichir. Il en sortoit tous les ans huit cents milliers de fer ; mais il y a fait, d'un autre côté, des dépenses énormes. Cet établissement considérable lui a coûté cent mille écus à créer ; elles languissent aujourd'hui à cause du procès qu'il a avec ce directeur. Mais lorsqu'elles sont en activité, on y compte quatre cents ouvriers.

Il n'est pas étonnant que M. de *Buffon*, avec une ame aussi simple, croie tout ce qu'on lui dit ; il y a plus, il aime à écouter les rapports et les propos. Ce grand homme est quelquefois un peu commère ; du moins une heure par jour, il en faut convenir. Pendant le temps de sa toilette, il se fait raconter, par son perruquier et par ses gens, tout ce qui se passe dans Montbart, toutes les histoires de sa maison. Quoiqu'il paroisse livré à ses hautes pensées, personne ne sait mieux que lui les petits événemens qui l'entourent. Cela tient aussi peu-être au goût qu'il a eu toujours pour les femmes, ou plutôt pour les petites filles ; il aime la chronique scandaleuse ; et se faire instruire de cette chronique dans un petit pays, c'est en apprendre presque toute l'histoire.

Cette habitude de petites filles, ou bien aussi la crainte d'être gouverné, a fait aussi qu'il a mis toute sa confiance dans une paysanne de Montbart, qu'il a érigée en gouvernante, et qui a fini par le gou-

verner ; elle se nomme mademoiselle Blesseau : c'est une fille de quarante ans , bien faite , et qui a dû être assez jolie. Elle est depuis près de vingt ans auprès de M. de Buffon. Elle le soigne avec beaucoup de zèle. Elle participe à l'administration de sa maison , et , comme il arrive en pareil cas , elle est détestée des gens. Ils racontent que son tempérament et sa santé sont usés , parce que M. de Buffon lui a souvent donné des drogues pour éluder la fécondité. Madame de Buffon , morte depuis beaucoup d'années , n'aimoit pas non plus cette fille ; elle adoroit son mari , et l'on prétend qu'elle en étoit d'une jalousie extrême. Mademoiselle Blesseau n'est pas la seule qui commande à ce grand homme.

Il est un autre original qui partage l'empire , c'est un capucin : il se nomme le père Ignace. Je veux m'arrêter un instant sur l'histoire d'Ignace Prouzot , né à Dijon. Ce moine possède éminemment l'art , précieux dans son ordre , de se faire donner , si bien que celui qui donne semble devoir lui en être bien obligé. *Ne me donne pas qui veut* , dit souvent le père Ignace. Avec ce talent , il est parvenu à faire rebâtir la capucinière de Sémur. Ce mérite est assez ordinairement celui des gens d'église. J'ai vu un curé , rival d'Ignace , dans ce genre de gueuserie ; il ensorceloit de vieilles femmes , au point qu'elles se croyoient trop heureuses de lui donner ce qu'elles avoient , et souvent plus qu'elles n'avoient. Les gens d'un caractère semblable ont aussi de l'intelligence. Ils aiment à se mêler , ils ont de l'exactitude pour les affaires et pour les commissions ; l'activité ne leur

est pas étrangère ; ils sont aussi attentifs à ne pas déplaire aux laquais , parce qu'ils ont besoin de se faire pardonner les profits qu'ils leur dérobent , qu'à plaire aux maîtres dont ils s'occupent à capter les faveurs : tel est *Ignace*.

Si vous voulez vous faire une idée de sa personne , vous vous représenterez un gros homme à tête ronde , à-peu-près semblable à un masque d'Arlequin de la comédie italienne , et cette comparaison me paroît d'autant plus juste , qu'il parle précisément comme parloit *Carlin*. Même accent , même patelinage. C'est à ce révérend père , curé de *Buffon* , village à deux lieues de Montbart , que M. de *Buffon* abandonne une grande partie de sa confiance , et même sa conscience , s'il suffisoit de s'en rapporter à l'extérieur. En effet , *Ignace* est le confesseur de M. de *Buffon* , il est tout chez lui , il s'intitule : *Capucin de M. de Buffon*. Il vous dira , quand vous voudrez , qu'un jour M. de *Buffon* le mena à l'académie française , qu'il y attira tous les regards , qu'on le plaça dans un fauteuil des quarante , que M. de *Buffon* , après avoir prononcé le discours , le ramena dans sa voiture aux yeux de tout le public , qui n'avoit des yeux que pour lui. M. de *Buffon* l'a cité comme son ami dans l'article du *serin* , il est aussi son laquais ; je l'ai vu le suivre en promenade , tout en clopinant derrière lui , parce qu'il est boiteux , ce qui faisoit un tableau à peindre , tandis que l'auteur de *l'histoire naturelle* marchoit fièrement , la tête haute , le chapeau en l'air , toujours seul , daignant à peine regarder la terre , absorbé dans ses

pensées, semblable à l'homme qu'il a dépeint dans son histoire de *l'homme*, sans doute d'après lui-même, tenant une canne dans sa main droite, et appuyant avec majesté l'autre main sur sa hanche gauche. Je l'ai vu, lorsque les valets étoient absens, ôter la serviette à son maître, et la porter sur la table sur laquelle il venoit de dîner. *Buffon* lui répondoit : *Je te remercie, mon cher enfant ; et Ignace*, prenant une humble attitude, avoit l'air plus domestique que les domestiques eux-mêmes.

Ce même *Ignace*, capucin-laquais, est encore le laquais-confesseur de M. de *Buffon*. Il m'a conté qu'il y a trente ans, l'auteur des *Époques de la nature*, sachant qu'il prêchoit un carême à Montbart, le fit venir au temps de Pâques, et se fit confesser par lui dans son laboratoire, dans ce même lieu où il développoit le matérialisme ; dans ce même lieu où *Jean-Jacques* devoit venir, quelques années après, baiser respectueusement le seuil de la porte. *Ignace* me contoit que M. de *Buffon*, en se soumettant à cette cérémonie, avoit reculé d'un moment, « effet de la faiblesse humaine, » joutoit-il, et qu'il avoit voulu faire confesser son valet-de-chambre avant lui. Tout ce que je viens de dire vous étonne peut-être. Oui, *Buffon*, lorsqu'il est à Montbart, communie à Pâques, tous les ans, dans la chapelle seigneuriale ; tous les dimanches, il va à la grand-messe, pendant laquelle il sort quelquefois pour se promener dans les jardins qui sont auprès, et revient se montrer aux endroits intéressans. Tous les dimanches, il donne la valeur d'un louis aux différentes quêteuses.

C'est dans cette chapelle qu'est enterrée sa femme, femme charmante, qu'il a épousée, à quarante-cinq ans, par inclination, et dont il a toujours été adoré, malgré les nombreuses infidélités qu'il lui faisoit. Elle étoit reléguée dans un couvent de Montbart; de bonne naissance, mais sans fortune, il lui fit la cour pendant deux ans, et, au bout de ce temps, il l'épousa, malgré son père qui vivoit encore, et qui, étant ruiné, s'opposoit au mariage de son fils par des vues d'intérêt. Elle se nommoit mademoiselle de Saint-Blin.

Je tiens de M. de Buffon qu'il a pour principe de respecter la religion, qu'il en faut une au peuple, que dans les petites villes on est observé de tout le monde, et qu'il ne faut choquer personne. « Je suis » persuadé, me disoit-il, que dans vos discours vous » avez soin de ne rien avancer qui puisse être remar- » qué à cet égard. J'ai toujours eu la même attention » dans mes livres; je ne les ai fait paroître que les » uns après les autres, afin que les hommes ordi- » naires ne pussent pas saisir la chaîne de mes idées. » J'ai toujours nommé le créateur; mais il n'y a » qu'à ôter ce mot, et mettre mentalement à la » place, la puissance de la nature qui résulte des » deux grandes lois, l'attraction et l'impulsion. Quand » la Sorbonne m'a fait des chicanes, je n'ai fait » aucun difficulté de lui donner toutes les satisfac- » tions qu'elle a pu désirer; ce n'est qu'un persiflage, » mais les hommes sont assez sots pour s'en con- » tenter. Par la même raison, quand je tomberai » dangereusement malade, et que je sentirai ma fin

» s'approcher, je ne balancerai point à envoyer
 » chercher les sacrements. On le doit au culte public.
 » Ceux qui en agissent autrement, sont des fous. Il
 » ne faut jamais heurter de front, comme faisoient
 » *Voltaire*, *Diderot*, *Helvétius*. Ce dernier étoit
 » mon ami, il a passé plus de quatre ans à Mont-
 » bart, en différentes fois; je lui recommandois cette
 » modération, et s'il m'avoit cru, il eût été plus
 » heureux. »

On peut juger, en effet, si cette méthode a réussi à M. de *Buffon*. Il est clair que ses ouvrages démontrent le matérialisme, et cependant c'est à l'imprimerie royale qu'ils se publient.

« Mes premiers volumes parurent, m'ajoutoit-il,
 » en même-temps que *l'Esprit des lois*; nous
 » fumes tourmentés par la Sorbonne, M. de *Mont-
 » tesquieu* et moi; de plus, nous nous vîmes en
 » butte au déchaînement de la critique. Le prési-
 » dent étoit furieux: Qu'allez-vous répondre, me
 » disoit-il? rien du tout, président, et il ne pouvoit
 » concevoir mon sang-froid. »

Lorsque M. de *Buffon* se trouve à Montbart, au temps de Pâques, il communie à la paroisse, dans sa chapelle. Je lui lisois un soir des vers de M. *Thomas*, sur l'immortalité de l'ame, il rioit: « *Par-
 » dieu*, la religion nous feroit un beau présent, si
 » tout ça étoit vrai! » Il critiquoit ces vers sévère-
 ment, mais avec justice, car il est inexorable pour le style, et sur-tout pour la poésie qu'il n'aime pas. Il prétend qu'il est impossible, dans notre langue, d'écrire quatre vers de suite sans y faire une faute,

sans blesser ou la propriété des termes, ou la justesse des idées. Il me recommandoit de ne jamais faire de vers. « J'en aurois fait tout comme un autre, » me disoit-il ; mais j'ai bien vite abandonné un genre où la raison ne porte que des fers. Elle en a bien assez d'autres, sans lui en imposer encore de nouveaux. »

Ces vers me rappellent un petit mouvement de vanité, plaisant, qui les suivit. Le matin du jour dont je parle, M. de *Buffon*, sous le prétexte de sa santé, qui ne lui permettoit pas de se fatiguer à parcourir des papiers, m'avoit prié de lui faire la lecture d'une multitude de vers qu'on lui avoit adressés; il les conservoit presque tous, quoique presque tous fussent médiocres. Quand on l'appelloit *génie créateur, esprit sublime* : « Eh ! eh ! disoit-il avec complaisance, il y a de l'idée, il y a quelque chose là. » Le soir, en écoutant les vers de M. *Thomas*, il me dit, avec une naïveté charmante : « *Tout ça ne vaut pas les vers de ce matin.* » Je veux joindre ici un autre trait du même genre : « Un jour, me disoit-il, que j'avois travaillé long-temps, et que j'avois découvert un système très-ingénieux sur la génération, j'ouvre Aristote, et ne voilà-t-il pas que je trouve toutes mes idées dans ce ma heureux Aristote ? Aussi, *pardieu ! c'est ce qu'Aristote a fait de mieux.* »

Le premier dimanche que je me trouvai à Montbart, l'auteur de l'histoire naturelle demanda son fils la veille au soir ; il eut avec lui une longue conférence, et je sçus que c'étoit pour obtenir de

moi que j'allasse le lendemain à la messe. Lorsque son fils m'en parla, je lui répondis que je m'empresserois très-volontiers, et que ce n'étoit pas la peine de tant comploter pour me déterminer à une action de la vie civile. Cette réponse charma M. de Buffon. Lorsque je revins de la grand'messe où ses douleurs de pierre l'avoient empêché d'aller, il me fit un million de remerciemens de ce que j'avois pu supporter trois quarts d'heure d'ennui ; il me répéta que dans une petite ville, comme Montbart, la messe étoit d'obligation.

Quand Buffon sort de l'office, il aime à se promener sur la place, escorté de son fils, et entouré de ses paysans. Il se plaît sur-tout à paroître au milieu d'eux en habit galonné. Il fait le plus grand cas de la parure, de la frisure, des beaux habits, lui-même il est toujours mis comme un vieux seigneur, et gronde son fils, lorsqu'il ne porte qu'un frac à la mode ; je savois cette manie, et je m'étois muni pour m'introduire chez lui, d'un habit galonné, avec une veste chargée d'or. J'ai appris que ma précaution avoit réussi à merveille ; il me cita pour exemple à son fils, *voilà un homme*, s'écrioit-il ; et son fils avoit beau dire que la mode en étoit passée, il n'écoutoit rien. En effet, c'est lui qui a imprimé, au commencement de son traité sur l'homme, que nos habits font partie de nous-mêmes. Notre machine est tellement construite que nous commençons par nous préenir en faveur de celui qui brille à nos yeux ; on ne le sépare pas d'abord de son habit, l'esprit saisit ensemble le vêtement

et la personne, et jute par le premier du mérite de la seconde. Cela est si vrai que M. de *Buffon* a fini par s'y prendre lui-même, et j'ai opéré sur lui avec mon habit, l'illusion qu'il vouloit communiquer aux autres. Que sera-ce sur-tout si nous connoissons déjà le personnage dont nous approchons, si nous sommes instruits de sa gloire, de ses talens ? Alors le génie et l'or conspirent ensemble à nous éblouir, et l'or semble l'éclat du génie même.

Buffon s'est tellement accoutumé à cette magnificence, qu'il disoit un jour qu'il ne pouvoit travailler que lorsqu'il se sentoît bien propre et bien arrangé. Un grand écri ain s'assied à sa table d'étude, comme, pour paroître dans nos actions solennelles, nos productions nos plus belles parures. Il est seul, mais il a devant lui l'univers et la postérité. Ainsi les Gorgias et les Sophistes de la Grèce qui étonnoient des peuples frivoles par l'éloquence de leurs discours, ne se montroient jamais en public que parés d'une robe de pourpre.

Il me reste à terminer la journée de M. de *Buffon*. Après son dîner il ne s'embarasse guère de ceux qui habitent son château, ou de s'étrangers qui sont venus le voir. Il s'en va dormir une demi-heure dans sa chambre, puis il fait un tour de promenade toujours seul, et à cinq heures, il retourne à son cabinet se remettre à l'étude jusqu'à sept heures ; alors il revient au salon, fait lire ses ouvrages, les explique, les admire, se plaît à corriger les productions qu'on lui présente, et sur lesquelles on le consulte. Telle a été sa vie pendant cinquante ans.

Il disoit à quelqu'un qui s'étonnoit de sa renommée , *j'ai passé cinquante ans à mon bureau* : à neuf heures du soir il va se coucher et il ne soupe jamais. Cet infatigable écrivain menoit encore cette vie laborieuse jusqu'au moment où je suis arrivé à Montbart , c'est-à-dire , à 78 ans ; mais de vives douleurs de pierre lui étant survenues , il a été obligé de suspendre ses travaux. Alors , pendant quelques jours , il s'est enfermé dans sa chambre , seul , se promenant de temps en temps , ne recevant qui que ce soit de sa famille , pas même sa sœur , et n'accordant à son fils qu'une minute dans la journée. j'étois le seul qu'il voulût bien admettre auprès de lui ; je le trouvois toujours beau et calme , dans les souffrances , frisé , paré même ; il se plaignoit doucement de sa santé , il prétendoit prouver par les plus forts raisonnemens que la douleur affoiblissoit ses idées. Comme les maux étoient continus , ainsi que l'irritation des besoins , il me prioit souvent de me retirer , au bout d'un quart d'heure , puis il me faisoit rappeler , quelques momens après. Peu-à-peu les quart d'heures devinrent des heures entières. Ce bon vieillard m'ouvroit son cœur avec tendresse ; tantôt il me faisoit lire le dernier ouvrage qu'il compose , c'est un *traité de l'aimant* , et en m'écoutant il retravailloit intérieurement toutes ses idées , auxquelles il donnoit de nouveaux développemens , ou changeoit leur ordre , ou retranchoit quelques détails superflus ; tantôt il envoyoit chercher un volume de ses ouvrages , et me faisoit lire les beaux morceaux de style , tels que le discours du premier

homme, lorsqu'il décrit l'histoire de ses sens, ou la peinture du désert de l'Arabie dans l'article du chameau, ou une autre peinture plus belle encore, selon lui, dans l'article du Kamichî; tantôt il m'expliquoit son système sur la formation du monde, sur la génération des êtres, sur les moules intérieurs, etc. etc.; tantôt il me récitoit des lambeaux entiers de ses ouvrages, car il sait par cœur tout ce qu'il a fait, et c'est une preuve de la puissance de sa mémoire, ou plutôt du soin extrême avec lequel il travaille ses compositions. Il écoute toutes les objections qu'on peut lui faire, les apprécie, et s'y rend quand il les approuve. Il a encore une manière assez bonne de juger si ses écrits doivent réussir. C'est de les faire lire de temps en temps sur son manuscrit même, alors si, malgré les ratures, le lecteur n'est point arrêté, il en conclut que l'ouvrage se suit bien. Sa principale attention pour le style, c'est la précision des idées, et leur correspondance ensuite, il s'applique, comme il le recommande dans son excellent discours de réception à l'académie française, à nommer les choses par les termes les plus généraux: ensuite vient l'harmonie, qu'il est bien essentiel de ne pas négliger; mais elle doit être la dernière attention du style.

C'est de l'histoire naturelle et du style qu'il aime le mieux à s'entretenir. Je ne sais même si le style n'auroit pas la préférence. Nul homme n'en a mieux senti la métaphysique, si ce n'est peut être *Beccaria*; mais *Beccaria*, en donnant le précepte, n'a pas

également donné l'exemple comme M. de *Buffon*.
 « Le style est l'homme même, me répétoit-il sou-
 » vent. Les poètes n'ont pas de style parce qu'ils
 » sont gênés par la mesure du vers qui fait d'eux
 » des esclaves. Aussi, quand on vante d'avant moi
 » un homme, je dis toujours : *voyons ses papiers*.
 » Comment trouvez-vous le style de M. *Thomas*?
 « lui demandai-je? assez bon, me répondit-il, mais
 » trop tendu, trop enflé. — Et le style de *Rousseau*?
 » beaucoup meilleur; mais *Rousseau* a tous les
 » défauts de la mauvaise éducation; il a l'interjec-
 » tion, l'exclamation en avant, l'apostrophe con-
 » tinuelle. »

» Donnez-moi donc vos principales idées sur le
 » style. Elles sont dans mon discours à l'académie,
 » au reste en deux mots; il y a deux choses qui
 » forment le style, l'invention, et l'expression. L'in-
 » vention dépend de la *patience*; il faut voir, re-
 « garder long-temps son sujet, alors il se déroule et
 « se développe peu-peu, vous sentez comme un
 » petit coup d'électricité qui vous frappe la tête,
 » et en même temps vous saisit le cœur; voilà le
 » moment du génie, c'est alors qu'on éprouve le
 » plaisir de travailler, plaisir si grand que je passois
 » douze heures, quatorze heures à l'étude, c'étoit
 » tout mon plaisir. En vérité je m'y livrois bien plus
 » que je ne m'occupois de la gloire, la gloire vient
 « après si elle peut, et elle vient presque toujours.
 » Mais voulez-vous augmenter le plaisir et en même
 » temps être original? quand vous aurez un sujet à
 » traiter, n'ouvrez aucun livre, tirez tout de votre
 tête

» tête , ne consultez les auteurs que lorsque vous
» sentirez que vous ne pouvez plus rien produire
» de vous-même. C'est ainsi que j'en ai toujours usé ;
» on jouit véritablement par ce moyen quand on lit
» les auteurs ; on se trouve à leur niveau , ou au-
» dessus d'eux , on les juge , on les devine , on les
» lit plus vite. A l'égard de l'expression , il faut tou-
» jours joindre l'image à l'idée. Il faut même que
» l'image précède l'idée pour y préparer l'esprit ;
» on ne doit pas toujours employer le mot propre ,
» parce qu'il est souvent trivial , mais on doit se ser-
» vir du mot *auprès* ; en général une comparaison est
» ordinairement nécessaire pour faire sentir l'idée ;
» et , pour me servir moi-même d'une comparaison ,
» je me représenterai le style sous l'image d'une dé-
» coupure qu'il faut rogner , nettoyer dans tous les
» sens , afin de lui donner la forme qu'on lui désire.
» Lorsque vous écrivez , écoutez le premier mouve-
» ment , c'est en général le meilleur , puis laissez
» reposer quelques jours ou même quelque temps
» ce que vous avez fait. La nature ne produit pas
» de suite , ce n'est que peu-à-peu qu'elle opère ,
» après le repos et avec des forces rafraîchies ; il faut
» seulement s'occuper de suite du même objet , le
» suivre , ne pas se livrer à plusieurs genres ; quand
» je fesois un ouvrage je ne songeois pas à autre
» chose. J'excepte cependant votre état , me dit
» M. de *Buffon* , vous avez souvent plusieurs plai-
» doyers à composer à-la-fois , et dans des matières
» peu intéressantes ; le temps vous manque , vous
» ne pouvez parler que sur des notes ; dans ces cas ,

» au lieu de correction , il faut donner davantage
 » à l'éloquence des paroles , c'en est assez pour des
 » auditeurs. *Pardieu , pardieu* , la lettre que vous
 » m'avez écrite (j'en ai cité la fin au commence-
 » ment de cet article , pour avoir occasion d'en
 » parler maintenant) fourniroit un beau parallèle
 » entre *l'interprète de la nature* et *l'interprète de*
 » *la société*. Faites cela dans quelques discours ;
 » ce morceau produiroit un effet superbe. Il seroit
 » curieux de considérer les bases des opinions , et
 » de montrer combien elles sont flottantes dans la
 » société. »

Je demandai ensuite à M. de *Buffon* quelle seroit la meilleure manière de se former ? il me répondit qu'il ne falloit lire que les ouvrages principaux , mais les lire dans tous les genres et dans toutes les sciences , parce qu'elles sont parentes , comme dit Cicéron , parce que les vues de l'une peuvent s'appliquer à l'autre , quoiqu'on ne soit pas destiné à les exercer toutes. Ainsi , même pour un juriconsulte , la connoissance de l'art militaire et de ses principales opérations ne seroit pas inutile. C'est ce que j'ai fait , me disoit l'auteur de *l'histoire naturelle*. Au fond , l'abbé de *Condillac* a fort bien dit , à la tête de son quatrième volume du cours d'éducation , si je ne me trompe , qu'il n'y a qu'une seule science , la science de la nature. M. de *Buffon* étoit du même avis , sans citer l'abbé de *Condillac* , qu'il n'aime pas , ayant eu jadis des discussions polémiques avec lui ; mais il pense que toutes nos divisions et classifications sont arbitraires , que les mathématiques

elles-mêmes, ne sont que des arts qui tendent au même but, celui de s'appliquer à la nature et de la faire connoître. Que cela ne nous effraye point au surplus. Les livres capitatifs dans chaque genre, sont rares : et au total ils pourroient peut-être se réduire à une cinquantaine d'ouvrages qu'il suffiroit de bien méditer.

C'est sur-tout la lecture assidue des plus grands génies que me recommandoit M. de *Buffon*. Il en trouvoit bien peu dans le monde. « Il n'y en a guère » que cinq, me disoit-il. *Newton*, *Bacon*, *Leibnitz*, » *Montesquieu*, et moi. A l'égard de *Newton* il » a decouvert un grand principe, mais il a passé » toute sa vie à faire des calculs pour le démontrer, » et par rapport au style il ne peut pas être d'une » grande utilité. Il faisoit plus de cas de *Leibnitz* que de *Bacon* lui-même ; il prétendoit que *Leibnitz* emportoit les choses à la pointe de son génie, au lieu que chez *Bacon* les decouvertes ne naissent qu'après de profondes réflexions : mais il disoit en même temps que ce qui monroit le mieux le génie de *Leibnitz*, n'étoit peut-être pas dans la collection de ses ouvrages, qu'il falloit le chercher dans les mémoires de l'académie de *Berlin*. En citant *Montesquieu*, il parloit de son génie, et non pas de son style, qui n'est pas toujours parfait, qui est trop écouté, qui manque de développement. « Je » l'ai beaucoup connu, me disoit-il, et ce défaut » tenoit à son physique. Le présent étoit presque » aveugle, et il étoit si vif que la plus part du temps » il oublioit ce qu'il vouloit dicter, ensorte qu'il étoit

« obligé de se resserrer dans le moindre espace possible. » Enfin, j'étois bien aise de savoir ce que M. de *Buffon* me diroit de lui-même, comment il s'apprécioit; et voici le tour dont je m'avisai.

Il m'avoit demandé à voir de mon style; je craignois ce moment; cependant l'extrême envie d'entendre ses observations, et de me former par ses critiques, me fit oublier les intérêts de mon amour-propre. Je lui récitai donc la seule chose dont je ne souvinsse pour lors; je vis avec plaisir qu'il ne corrigea qu'un seul mot, qu'il critiqua avec rigueur, mais avec raison, et il me dit, avec sa franchise accoutumée: « Voilà une page que je n'écrirois pas mieux. » Enhardi par cette première réussite, il me parut plaisant d'écrire une autre page sur lui-même, et de la lui présenter. Il étoit téméraire d'oser ainsi juger le génie en présence du génie même. Je pris le parti de comparer l'invention de M. de *Buffon* avec celle de *Rousseau*, me doutant pour qui, sans injustice, pencheroit la balance. Voilà donc que je m'enferme le soir dans ma chambre, je prends l'*Emile* et le volume des *vues sur la nature*, je me mets à lire alternativement une page de l'un, une page de l'autre; j'écoutois ensuite les impressions que je ressentois intérieurement. J'en comptois les différentes espèces; au bout d'une heure, je parvins à les réaliser et à les écrire. Le lendemain, je portai cette page à M. de *Buffon*. Je puis dire qu'il en fut prodigieusement satisfait. A mesure que je la lui lisois, il se récrioit ou bien il corrigeoit quelques mots; enfin, il passa cinq jours à relire, à retoucher lui-

même ce morceau (1). Continuellement il me faisait

(1) Voici ce morceau :

*Parallèle de J. J. Rousseau , et de M. de Buffon , considérés
sous le rapport de la pensée.*

En lisant , dans le dessein de comparer , les morceaux philosophiques du célèbre Rousseau , et de l'illustre auteur de l'histoire naturelle , voici le parallèle que j'ai cru pouvoir établir entre ces deux grands écrivains :

Rousseau a l'éloquence des passions ; Buffon la parole du génie.

Rousseau analyse chaque idée : Buffon généralise la sienne , et ne daigne particulariser que l'expression.

Rousseau démêle et réunit les sensations qu'un objet fait naître : Buffon ne choisit que les plus grandes et combine pour en comparer de nouvelles.

Rousseau n'a rien écrit que pour des auditeurs : Buffon que pour des lecteurs.

Dans les belles amplifications auxquelles s'est livré Rousseau , on voit qu'il s'enivre de sa pensée ; il s'y complait , et tourne autour d'elle jusqu'à ce qu'il l'ait épuisée dans les plus petites nuances ; c'est un cercle qui , dans l'onde la plus pure , s'élargit souvent au point de disparaître : Buffon , lorsqu'il présente une vue générale , donne à ses conceptions le mouvement qui naît de l'ordre , et ce mouvement , plus il est mesuré , plus il est rapide ; semblable à une pyramide immense dont la base couvre la terre , et dont le sommet va se perdre dans le ciel , sa pensée audacieuse et assurée recueille les faits , saisit leur chaîne invisible , les suspend à leurs origines , élève toutes ces origines les unes sur les autres , et se resserrant au lieu de croître , s'accélère en montant , et ne s'arrête qu'au point d'où elle embrasse et domine tout.

Rousseau , par une suite de son caractère , se fait presque toujours le centre de ses idées ; elles lui sont plus personnelles , qu'elles ne sont propres au sujet , et l'ouvrage ne produit , ou plutôt ne présente que l'ouvrier : Buffon , par une connois-

appeler pour me demander si j'adhérais à tel changement ; je le combattois quelque fois , je me rendois presque toujours. M. de *Buffon* , depuis ce temps , ne mit plus de bornes à son affect ou pour moi. Tantôt il s'écrioit : « Voilà une haute conception ; » *pardieu , pardieu !* on ne peut pas faire mieux » une comparaison , c'est une page à mettre entre » *Rousseau* et moi. » Tantôt il me conjuroit de la mettre au net de ma main et de la signer , et de permettre qu'il l'envoyât à M^r. et Madame *Necker*. Tantôt il m'engageoit à la faire insérer , sans me nommer , dans le journal de Paris , ou dans le *Mercur*. Voulant me divertir un peu de la bonne et franche vanité du personnage , je lui demandai si je ne ferois pas bien d'envoyer en même-temps aux journaux l'inscription que son fils venoit de lui dédier au pied de la colonne qu'il lui avoit élevée. « *Pour* » *une autre fois* , me répondit-il ; il ne faut pas » diviser l'attention. » Ce sera le sujet de deux lettres.

Enfin , ne sachant quelle fête me faire , ni comment me témoigner sa joie , voici ce qu'il me dit un jour. Je ne devrois pas le dire , car je vais tomber dans un amour-propre bien plus ridicule , et bien moins

sance de plus et du sujet et de l'art d'écrire , rassemble toutes les opérations de l'esprit pour révéler les mystères , et développer les œuvres de la nature ; son style , formé d'une combinaison de rapports , devient alors un style nécessaire ; il grave tout ce qu'il peint , et il féconde en décrivant.

Enfin , *Rousseau* a mis en activité tous les sens que donne la nature ; et *Buffon* , par une plus grande activité , semble s'être créé un sens de plus.

fondé que le sien ; mais la fidélité de la narration exige que je dise tout ; je parlerois même contre moi , si cette même narration l'exigeoit. J'entendis donc un matin sa sonnette , dont il sonne toujours trois coups , et l'instant d'après son valet-de-chambre vint me dire : M. de Buffon vous demande. Je monte , il vient à moi , m'embrasse et me dit : « Permettez-moi de vous donner un conseil ? » Je ne savois où il en vouloit venir ; je lui promis que tout ce qu'il voudroit bien me dire seroit reçu avec une entière reconnoissance. « Vous avez deux noms , me » dit-il ; on vous donne dans le monde , tantôt l'un , » tantôt l'autre , et quelquefois tous les deux ensemble. » Croyez-moi , tenez-vous-en à un seul ; il ne faut » pas que l'étranger puisse s'y méprendre. »

Il me parla ensuite avec passion de l'étude , du bonheur qu'elle assure. Il me dit qu'il s'étoit toujours *placé hors de la société* , que souvent il avoit recherché des savans , croyant gagner beaucoup dans leur entretien , qu'il avoit vu que , pour une phrase , quelquefois utile , qu'il en recueilloit , ce n'étoit pas la peine de perdre une soirée entière ; que le travail étoit devenu pour lui un besoin , qu'il espéroit s'y livrer encore pendant trois ou quatre ans qui lui restoient à vivre , qu'il n'avoit aucune crainte de la mort ; que l'idée d'une renommée immortelle le consolait ; que s'il avoit pu acheter des dédommagemens de tout ce qu'on appelle des sacrifices au travail , il en auroit trouvé d'abondans dans l'estime de l'Europe et les lettres flatteuses des principales têtes couronnées. Ce vieillard ouvrit alors un tiroir ,

et me montra une lettre magnifique du prince *Henri*, qui étoit venu passer un jour à Montbart, qui l'avoit traité avec une sorte de respect, qui, sachant qu'après son dîner il avoit coutume de dormir, s'étoit assujéti à ses heures ; qui venoit de lui envoyer un service de porcelaine, dont lui-même avoit donné les dessins, et où des cigues sont représentés dans toutes leurs attitudes, en mémoire de l'histoire du *Cigne* que M. de *Buffon* lui avoit lue à son passage ; enfin, qui lui écrivoit ces paroles remarquables : « Si j'avois » besoin d'un ami, ce seroit lui, d'un père, encore » lui, d'une intelligence pour m'éclairer ; eh ! quelle » autre que lui. »

M. de *Buffon* me montra ensuite plusieurs lettres de l'impératrice de Russie, écrites de sa propre main, pleines de génie, où cette grande femme le loue de la manière qui lui a été la plus sensible, puisqu'il est clair qu'elle a lu ses ouvrages, et qu'elle les a compris en savant. Elle lui mandoit : « *Newton* » avoit fait un pas, vous avez fait le second. » En effet, *Newton* a découvert la loi de l'attraction, *Buffon* a démontré celle de l'impulsion, qui, à l'aide de la précédente, semble expliquer toute la nature. Elle ajoutoit : « Vous n'avez pas encore » vidé votre sac au sujet de l'homme. » Faisant allusion par-là au système de la génération, et *Buffon* s'applaudissoit d'avoir été plus entendu par une souveraine que par une académie. Il me montra aussi des questions très-épineuses que lui proposoit l'impératrice sur les époques de la nature ; il me confia les réponses qu'il y faisoit. Dans cette

haute correspondance de la puissance et du génie, mais où le génie exerçoit la véritable puissance, je sentoïis mon ame attendrie, élevée; la gloire paroïssoit se personnifier à mes yeux; je m'inaginoïis la toucher, la saisir, et cette admiration des souverains, forcés de s'humilier ainsi eux-mêmes devant une grandeur réelle, touchoïit mon cœur comme un hommage bien au-dessus de tous les honneurs qu'ils eussent pu décerner dans leur empire.

Je quittai, peu de jours après, ce bon et grand homme, emportant dans mon cœur un souvenir profond et immortel de tout ce que j'avoïis vu, de tout ce que j'avoïis entendu. Je me réciioïis, en m'éloignant, ces deux beaux vers de l'*OEdipe* de Voltaire :

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux,
Je lisoïis mon devoir et mon sort dans ses yeux.

Il étoïit dit que j'auroïis encore une fois le bonheur de le voir. En quittant Sémur, pour retourner à Paris, la poste me ramena par Montbart contre mon attente. Je ne pus m'empêcher, quoiqu'il fût sept heures du matin, d'envoyer mon valet-de-hambre savoir des nouvelles de M. de Buffon. Il me fit dire qu'il vouloit absolument me voir. Lorsque je le revis, je me jetaï dans ses bras, et ce bon vieillard me serra long-temps contre son sein avec une tendresse paternelle. Il voulut déjeuner avec moi, remplit ma voiture de provisions, et me parla pendant trois heures avec plus de chaleur et d'activité que jamais. Il sembloït m'ouvrir son ame, et m'y laisser pénétrer à loisir. L'amour de l'étude ne fut point oublié dans cet entretien.

Je consultai M. de Buffon sur un projet d'ouvrage que j'ai formé, ouvrage sur la législation, qui occuperoit, il est vrai, une grande partie de la vie, et peut-être la vie toute entière. Mais quel plus beau monument pourroit laisser un magistrat? Nous en raisonnâmes long-temps. Il s'agiroit de faire une revue générale de tous les droits des hommes et de toutes leurs lois, de les comparer, de les juger, et d'élever ensuite un nouvel édifice. Il approuva mes vues, m'encouragea. Il augmenta mon plan, et en fixa la mesure. Il me persuada, comme c'étoit mon projet, de ne prendre que les sommités des choses, *capita rerum*, mais de les bien développer quoique sans longueur, de resserrer l'ouvrage en un volume in-4.º ou deux tout au plus, de le travailler sur quatre parties: 1.º Morale universelle, ce qu'elle doit être dans tous les temps et dans tous les lieux; 2.º Législation universelle, prendre l'esprit de toutes les lois qui existent dans l'univers. Comme je lui disois qu'il y auroit un bel ouvrage à faire sur la manière de rédiger une loi, en suivant toutes les circonstances possibles où la raison humaine pourroit avoir à s'exercer, il me dit que ce seroit la troisième partie de mon ouvrage. 3.º D'une réforme qu'il faudroit introduire dans les différentes lois du globe; 4.º enfin, il m'ajouta qu'il y auroit une magnifique conclusion, qui seroit déterminée par un grand chapitre sur la nécessité et sur l'abus des formes. Par ce moyen, on embrasseroit tous les objets possibles qui peuvent concerner la législation. Ce plan, quo'qu'immense dans le détail, m'a paru très-satisfaisant, et je me suis proposé de l'exé-

cuter. Je sais tout ce qu'il m'en coûtera ; mais un grand plan et un grand but laissent du bonheur dans l'ame, chaque jour qu'on se met à l'œuvre. M. de *Buffon* ne me cacla point, et je le sentois bien, que j'aurois plus à travailler qu'un autre, ayant en outre à remplir les devoirs de ma charge qui suffisoient pour absorber un homme. Mais quelle supériorité une pareille étude constamment suivie ne me donneroit-elle pas, même pour remplir ces mêmes devoirs ? Il me conseilla donc de ne les point négliger ; mais il m'avertit qu'avec de la patience et de la méthode, je m'apercevrais chaque jour du progrès et de la vigueur de mon intelligence. Il m'exhorta à faire comme lui, à prendre un secrétaire uniquement pour ce travail. En effet, M. de *Buffon* s'est toujours beaucoup fait aider ; on lui fournissoit des observations, des expériences, des mémoires, et il com'inoit tout cela avec la puissance de son génie. J'en ai trouvé une fois la preuve dans le peu de papiers qu'il avoit laissés dans un carton. Je vis un mémoire sur l'*aimant*, auquel il travaille, envoyé par le comte de *Lacépède*, jeune homme plein d'ardeur et de connoissances.

Buffon a raison ; il y a mille choses qu'il faut laisser à des manœuvres, autrement on seroit écrasé, et on n'arriveroit jamais à son but. Il me dit que, dans le temps de ses plus grands travaux, il avoit une chambre remplie de cartons, qu'il a depuis brûlés. Il me fortifia dans la résolution de ne point consulter les livres, de tirer tout de moi-même, de ne les ouvrir que quand je ne pourrois plus aller plus loin que le point où je me trouvois. Encore, parmi les livres, il

me conseilla de ne lire que l'*Histoire naturelle*, l'*Histoire* et les *Voyages* ; il avoit bien raison. La plupart des hommes manquent de génie, parce qu'ils n'ont pas la force ni la patience de prendre les choses de haut ; ils partent *de trop bas* ; et cependant tout doit se trouver dans les origines. Quand on connoit l'histoire naturelle de l'homme et ensuite l'histoire naturelle d'un peuple, on doit trouver sans peine quelles sont ses mœurs, quelles sont ses loix. On trouveroit presque son histoire civile toute entière. Mais quand on connoît de plus son histoire civile, on doit encore plus aisément découvrir et juger ses loix, en les combinant, soit avec sa constitution, soit avec les évènements.

« Je ne suis pas en peine de vous, me disoit M. de Buffon, pour la première partie, savoir, pour la morale universelle. Vous vous en tirerez bien. Il suffit d'avoir une ame droite et un esprit pénétrant et juste ; mais c'est lorsqu'il s'agira de découvrir et de classer cette multitude innombrable d'institutions et de loix : voilà un grand effort, et digne de tout le courage humain. » Je ne pus m'empêcher de lui faire une observation délicate : « Et la religion ? Monsieur, comment nous en tirerons-nous ? » Il me répondit ; « Il y a moyen de tout dire ; vous remarquerez que c'est un objet à-part ; vous vous enveloppez dans tout le respect qu'on lui doit, à cause du peuple. Il vaut mieux être compris d'un petit nombre d'intelligens, et leur suffrage seul vous dédommage de n'être point compris par la multitude. Quant à moi, je traiterois avec un égal respect

» le christianisme et le mahométisme. » Ainsi s'écouloient les heures dans ces entretiens de gloire et d'espérance : je ne pouvois m'arracher du sein de ce nouveau père que la science et le génie m'avoient donné. Il fallut enfin le quitter : ce ne fut pas sans être resté long-temps dans les plus étroits embrassemens, et sans une promesse réitérée de me nourrir beaucoup de ses ouvrages qui contiennent toute la philosophie naturelle, et de le cultiver en même temps avec une assiduité filiale, le resté de sa vie. Voilà tout ce que je sais sur M. de Buffon. Comme ces détails ne sont que pour moi, je m'y suis étendu avec complaisance et avec une sorte de vénération.

N. B. Ce voyage est tiré d'un manuscrit dont nous avons déjà publié plusieurs articles. Il a été imprimé en partie, mais distribué seulement à quelques amis de l'auteur. Ceux qui en ont eu des exemplaires verront qu'il avoit omis beaucoup de traits qui se retrouvent ici. Tout ce qui sert à faire connoître la vie privée des hommes célèbres, intéresse trop vivement toutes les classes de lecteurs, pour que nous ne soyons pas assurés que ces anecdotes biographiques, sur l'immortel Buffon, seront bien accueillies.

P O È S I E.

LE ROI JEAN ET L'ABBÉ DE CANTORBÉRY.

Imitation d'une ancienne ballade anglaise.

UN Abbé de Cantorbéry
Étoit si dru , si bien nourri ;
Sa table étoit si bien servie ,
Et sa garde en si bel arroi ;
De la manse de l'abbaye
Il faisoit un si noble emploi ,
Que chacun lui portoit envie.

Le bruit en vint jusqu'au roi Jean ,
Le plus imbécile tyran
Dont l'Angleterre ait souvenance.
Soudain il mande au bon prélat
De comparoître en sa présence ;
Et le prenant par son rabat ,
Il lui fait cette remontrance :

Damp (1) Abbé , vous osez , dit-on ,
Plus que moi , dans votre maison ,
Vous piquer de magnificence.
Or de vassal à suzerain ,
C'est prendre par trop de licence.
Quiconque mène un si grand train
Est l'ennemi de ma puissance.

(1) Voyez pour cette expression , le roman du Petit Jehan de Saintré , non dans la pâle contrépreuve qu'en a publiée Tressan , pour l'habiller à la moderne , mais dans le texte original , chef-d'œuvre de naïveté , de grace et de bonhomie qu'il ne falloit pas altérer. Note de l'auteur.

— Sire , je mange bien ou mal ,
Mais toujours en sujet loyal ,
Les produits de mon bénéfice.
Je les donne à mes envieux ,
S'il est prouvé par leur malice ,
Que d'un projet ambitieux
Je sois l'auteur ou le complice.

— Damp Abbé , votre crime est grand ;
Et vous serez , mon Révérend ,
Décapité pour cette affaire ,
A moins que , sans sortir d'ici ,
Vous empressant de satisfaire
Aux trois demandes que voici ,
Vous ne désarmiez ma colère.

Et d'abord , sur ce trône assis ,
Vêtu de ces pompeux habits ,
Maître d'accabler qui l'offense ,
Maître aussi de distribuer
Les dignités et l'opulence ,
A combien peut s'évaluer
Un homme de mon importance ?

Combien de temps , si quelque jour
Du monde je faisais le tour ,
Emploirois-je à cette Odyssée ?
Quand vous aurez sur ces deux chefs
Votre intelligence exercée ,
Vous serez blanc de tous griefs
Si vous devinez ma pensée.

— Le Pape seul viendrait à bout
De répondre ainsi tout d'un coup ;
Mais veuillez , prince débonnaire ,
M'octroyer vingt jours de répit ,
J'y mettrai tout mon savoir-faire.

Au marché le roi consentit ,
Et l'Abbé s'éloigna grand'erre.

Aux murs de Cambridge et d'Oxford ,
Il crut trouver du réconfort ;
Mais les docteurs de ces deux villes ,
Après maints colloques latins ,
Après maints efforts inutiles ,
Le renvoyèrent aux devins
Qui ne furent pas plus habiles.

Comme il alloit , d'ennui rongé ,
De ses moines prendre congé ,
Il trouva son berger Tobie.
— Soyez le bien venu , Mylord.
Vraiment , j'ai l'ame réjouié
Que vous arriviez à bon port.
Tout va-t-il selon votre envie ?

— Hélas ! hélas ! bon serviteur ;
Sur la foi d'un bruit imposteur ,
Le roi Jean me cherche querelle.
Avant trois jours , à l'échafaud
Il m'enverra comme un rebelle ;
Si quelque rayon de là-haut
Ne luit dans ma pauvre cervelle.

Peins-toi l'excès de mon malheur ;
Pour me sauver de sa fureur ,
Je dois deviner ce qu'il pense ,
En combien de temps il feroit
De l'univers le tour immense ,
Et quelle somme achéteroit
Un homme de son importance.

— Ainsi soit , repart le berger ,
Je prends sur moi tout le danger ;
C'est moi qui partirai pour Londres.

Notre monarque a de l'esprit ;
Mais je m'engage à lui répondre.
Plus d'un savant , à ce qu'on dit ,
Par maint lourdaud s'est vu confondre.

Or qu'il vous plaise seulement
Me prêter votre accoutrement ,
Vos valets et votre monture.
Nos deux mères ont fait de nous
Deux vrais jumeaux pour la figure ,
Et je puis me donner pour vous ,
Sans craindre de mésaventure.

Dès que le faux Abbé paroît ,
Votre expertise me lait ,
Lui dit le roi sans autre enquête.
Vous savez nos conditions ;
Comme il y va de votre tête ,
Sans doute à mes trois questions
Votre réponse est toute prête.

Et d'abord , sur ce trône assis ,
Vêtu de ces pompeux habits ,
Maître d'accabler qui l'offense ,
Maître aussi de distribuer
Les dignités et l'opulence ,
A combien peut s'évaluer
Un homme de mon importance ?

— Puisque Judas vendit Jésus
Trente deniers et rien de plus ,
Vingt-neuf pour vous doivent suffire,
Car, tous vos clercs m'en sont témoins ,
Dussent vos barons m'en dédire ,
Vous valez certes un peu moins
Que le roi du céleste empire.

Jean s'écria : par Saint-Mathieu ,
Je ne croyois valoir si peu !

Allons ; prodige de science ,
 Instruisez votre humble écolier.
 Combien durerait mon absence ,
 Si je voulois du monde entier
 Parcourir la circonférence ?

— Suivez le soleil pas à pas ;
 Vous aurez vu tous les climats ,
 En cheminant deux fois douze heures.
 Sur ma parole , dit le roi ,
 Votre recette est des meilleures ;
 Mais il faut la garder , je croi ,
 Pour les occurrences majeures.

De quel front douter à présent
 Qu'un personnage aussi savant
 Ne lise au fond de ma pensée ?
 — Ah ! j'y vois ma témérité
 Par le succès récompensée ,
 Pourvu que Votre Majesté
 Ne s'en tienne point offensée.

Vous pensez avoir devant vous
 L'Abbé qui vous met en courroux ;
 Mais je ne suis qu'un pauvre hère
 Chargé du soin de ses brebis ;
 Et j'ai quitté ma pannetière
 Espérant que sous ces habits
 Je fléchirois votre colère.

— Comment ! tu vaux ton pesant d'or ,
 Et tu sers un pareil butor !
 Je te nomme à son abbaye.
 — Sire , c'est pour moi trop d'honneur.
 Je n'ai prestance ni elergie.
 Si j'acce tois cette faveur ,
 On me taxeroit de folie.

— Eh ! bien. Sur mes propres deniers ,
Chaque jour de mes trésoriers
Tu recevras une couronne.
Ton Abbé n'est qu'un glorieux
D'humeur intrigante et félonne ;
Mais pour le bien que je te veux ,
A mes périls je lui pardonne.

Par A. G. L.

B O N S O I R .

Imitation de l'Allemand.

Bon soir ,
Céleste objet , sensible créature
Qu'avec amour , par son divin pouvoir ,
Voulut former l'auteur de la nature
Pour m'enchanter , pour combler mon espoir !
Bon soir.

Bon soir.
Nous nous quittons ; mais tu sais bien qu'en songe ,
Les vrais amans ne cessent de se voir.
Pour nous bercer du plus heureux mensonge ,
A nos chevets nos anges vont s'asseoir.
Bon soir.

Bon soir.
Des voluptés dont je tressaille encore
L'illusion viendra nous décevoir
Jusqu'au moment où la vermeille aurore
S'éveillera sous son frais reposoir.
Bon soir.

Bon soir.

Regarde aux cieus ces brillans luminaires ;
Ils nous ont vu donner et recevoir .
De notre amour les marques les plus chères ,
Gages charmans des baisers du revoir.

Bon soir.

Bon soir.

Quand cette nuit seroit ma nuit dernière ,
Nulle terreur ne sauroit m'émouvoir ,
Car nos plaisirs , car notre vie entière
De l'innocence ont été le miroir.

Bon soir.

Bon soir.

Sur des amans vertueux et fidèles
Lorsque la mort jette son crêpe noir ,
Leur ame monte aux voûtes éternelles. —
Toi , que là haut je suis sûr de revoir !

Bon soir.

Par F. NOTARIS.

S P E C T A C L E S.

THÉÂTRE DE LA RUE FEYDEAU.

Première représentation d'Agès et Félix ou les deux Espiègles, opéra comique en trois actes.

LA première représentation de cet opéra, donnée le 5 fructidor, n'a point eu de succès. Le poëme est du citoyen Damoustier, auteur du *Conciliateur*; la musique est du citoyen Devienne, auteur de celle des *Visitandines*.

Une jeune personne et son très-jeune amant cherchent à tromper la surveillance de leurs parens qui s'opposent à leur union. La scène est dans un vieux château. Le jeune homme, par suite d'une première espièglerie, est enfermé par son père dans la prison du château. Agès, sous l'habit du soldat en sentinelle, parvient à délivrer son amant. Le père, qui vient pour voir son prisonnier, est enfermé lui-même par l'espièglerie d'Agès déguisée en soldat. Les jeunes gens ont pris la fuite ensemble. Ils se sont réfugiés dans la maison d'un fermier qui va unir son fils à une jeune fille qu'il aime. Les parens des deux jeunes mariés promettent à Félix et à Agès d'obtenir pour leur union le consentement paternel. Les deux pères arrivent en effet, et touchés par le tableau du mariage qui se prépare dans la ferme, ils consentent à unir aussi Agès et Félix.

Le public n'a trouvé dans cette pièce ni intérêt, ni gaieté, ni intrigue, mais l'intention de tout cela. Il a donné des preuves bruyantes de son mécontentement. On a remarqué dans la musique quelques morceaux qui ont rappelé le talent distingué du citoyen Devienne.

Les spectateurs ont fait généralement une observation qu'il est utile de retracer ici. Un des acteurs, le cito en Juliet, connu par un jeu très-gai et très-original, remplit dans cet opéra un rôle d'ivrogne. Il rend en général ces rôles avec beaucoup de vérité; mais il s'habitue, grâce à des applaudissemens de quelques spectateurs, à prolonger les scènes par des redites de mots et par des expressions triviales ou insignifiantes, au point de fatiguer et de dégoûter même ceux qui rendent le plus de justice à son talent plein de naturel. L'art de la comédie n'est point de contrefaire, mais d'imiter. Sans le sentiment de cette distinction, on tombe dans la trivialité des parades.

Nous croyons devoir finir par une observation relative au poëme. Sans doute la morale ennuyeuse doit être bannie de la scène; mais l'immoralité doit plus encore en être écartée. D'après ce principe, on ne peut s'empêcher de désapprouver des couplets que l'auteur a mis dans la bouche d'Agnès au premier acte, et ceux que chante le citoyen Juliet au second. Les spectateurs reprochent toujours à l'auteur la risée que leur inspirent involontairement ces équivoques, quelque bien tournées qu'elles puissent être.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LETTRE aux auteurs du Magasin Encyclopédique, sur quelques nouveautés étrangères.

Basle, le premier auguste 1795.

Vous m'avez prié de vous annoncer ce qu'il y auroit de nouveau en littérature (1), et dans les sciences; voici ce que j'ai été à portée de recueillir.

Le volume XIV des mémoires de Suède, ne contient absolument rien d'astronomique, il n'y a que *Julin* qui donne une notice d'une aurore boréale remarquable observée à Ulfalorg, le 4 avril 1791, pendant laquelle on remarqua des mouvemens singuliers dans l'aiguille aimantée; cette lumière étoit superbe, haute et embrassoit dans le ciel un arc de 119°.

M. Hülphers donne des extraits de vieux almanachs de 1657 ju'qu'à 1779, avec des réflexions météorologiques; elles ne valent guère la peine d'être imprimées: au reste, ce volume ne contient pas grand chose pour les autres parties, voilà ce qui peut-être en est le plus digne de remarque.

M. Swab annonce une invention de construire des

(1) Nous faisons la même invitation à tous nos abonnés; nous les prions de devenir aussi nos correspondans, et de nous transmettre tout ce qui pourra concourir à l'amélioration de ce journal et à l'entière exécution de notre plan.

Note des éditeurs.

briques qui résistent mieux à l'action du feu , et ne se vitrifient ou ne se calcinent pas si vite que les briques ordinaires ; le secret consiste à mêler avec l'argile dont on fait les briques ou tuiles , des scories de fer bien concassées et pilées ; on emploie cette sorte de brique avec succès dans la construction des fournaies exposées au grand feu , comme dans les verreries , les fonderies et les autres manufactures de ce genre.

M. de Westring rapporte ses expériences , pour extraire de la plupart des lichen qui croissent en Suède , des couleurs propres pour la teinture des soies et des laines , il y a treize espèces de lichen en Suède , la plupart donnent une couleur rouge , très-brillante et très-belle ; elle surpasse même celle qu'on extrait du lichen *tartareus* si vanté. Le lichen *pustulatus* de la Suède ; donne une couleur si belle , qu'elle ne le cède pas à celle qu'on retire de la cochenille , cependant on importe en Suède 100,000 livres de cochenille par an , la livre à cinq écus d'Allemagne (à-peu-près 18 liv. 10 s. d'argent de France). L'auteur de ce mémoire dit bien qu'on peut extraire de très belles couleurs du lichen de Suède , mais se fixent-elles sur la soie , sur la laine , y restent-elles permanentes , et ne changent-elles point avec le temps ? voilà ce qu'il ne nous dit pas.

Le second volume des mémoires asiatiques de Bénégaie , imprimé à Calcutta. (*asiatick researches*) , a paru en Europe. Voici ce qu'il y a de plus remarquable : une méthode très-bien décrite , avec laquelle

les médecins indiens réussissent à guérir l'éléphantiasis. Ce mémoire est d'Ati ar A'i-Khan, de Dehli ; il y a dans ce mémoire deux faits qui méritent d'être rapportés. 1.^o Dans l'Indostan, on connoit le mal vénérien depuis un temps immémorable ; il y est connu sous le nom de feu persan (*the persian fire*, dit l'original), et cette maladie y est très-commune. 2.^o On regarde dans ce pays, comme antidote de l'arsenic, la cendre des cuirs brûlés ; on prend de ces cendres quatre fois la valeur de l'arsenic qu'on auroit avalé, on délaye cette quantité de cendres dans de l'eau, et on prend cette potion. Ce remède vaudroit au moins la peine d'être constaté par des expériences qu'on pourroit faire sur des animaux. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette médecine singulière, c'est que, dans le remède maintenant très-connu du frère Côme contre la gangrène, il entre aussi des cendres de vieilles semelles de souliers brûlées.

Le célèbre naturaliste et voyageur Jean Reinhold Forster, père de celui mort à Paris, où il étoit allé en qualité de député de Mayence, et qui avoit aussi fait le voyage avec Cook, a publié un ouvrage minéralogique fort intéressant, dont on fait très-grand cas, comme d'un ouvrage qui doit faire époque dans cette science. Il manquoit à cette partie une nomenclature systématique, on ne se servoit jusqu'à présent que des mots vulgaires, tantôt allemands, tantôt français, etc..... il vient d'introduire des noms scientifiques composés (comme Linnæus a fait pour la botanique), pour que leur réunion devienne une langue universelle, et on dit qu'il a réussi à merveille :

par exemple , dans vos mémoires , année 1787 , page 86, le citoyen Daubenton parle du *pechstein* des Allemands ; il traduit fort bien la *pietre de poix* , mais l'Anglais ne comprend ni *pechstein* , ni *pietre de poix* ; et M. Forster lui dira , dans sa langue savante et étymologique , que c'est du *pittalithas* , et tout savant naturaliste de mine sur-le-champ ce que c'est ; le trapprise sur lequel on voit la figure comme de gradins , vient du nom allemand *treppe* , escalier ; Forster l'appelle *clematites* ; la tourbe , il l'appelle *caustogea* , mot très-heureusement composé du grec , et comme qui diroit , terre à brûler. Ce que les naturalistes allemands appellent *eisenglanz* , les Français , je crois , l'appellent galène de fer ; Forster l'appelle , dans sa langue générale , *siderolampis*. Une nomenclature pareille facilite et abrège beaucoup l'étude d'une science des mots. Qu'en seroit-il , si chaque nation donnoit dans sa propre langue un nom à chaque étoile ? Il faudroit alors qu'un Lalande inventât , comme Forster , une nouvelle langue : heureusement nous n'en avons pas besoin. Le titre de l'ouvrage de Forster est : *Onomatologia nova systematis oryctognosiae vocabulis latinis expressa* , Halæ , 1795.

On vient de faire à Berlin des expériences télégraphiques à très-grands frais , et dont l'académie a fait la dépense , qui ne servent à rien du tout ; Achard a dirigé tout cela ; les expériences finies , les choses en sont restées là ; on n'en a retiré aucune utilité , on n'a pas même eu le mérite de l'invention ou de la nouveauté ; car , au bout du compte , on n'a fait que singer les Français ; si M. Chappe n'avoit fait le pre-

mior télégraphe, personne n'y auroit songé : c'est comme avec l'œuf de Christophe Colomb, depuis que la chose existe, tout le monde savoit cela. Le télégraphe français a fait éclore une prodigieuse quantité d'écrits sur cette matière.

On vient aussi d'achever une superbe édition d'*Abulfedæ annales muslemici arabicè et latinè*, en cinq volumes ; le dernier a paru, il y a quelques semaines, à Copenhague. Ce travail est du célèbre J. J. Reiske, professeur de Leipzig, qui, de son vivant, n'a jamais pu parvenir à faire imprimer cet important ouvrage. M. le baron de Suhm, chambellan du roi de Danemarck et son historiographe particulier, très-riche et très-connu dans la république des lettres, l'a fait imprimer à ses frais ; l'édition a été soignée par un habile professeur de théologie à Copenhague, M. Adler ; les critiques sont très-contens de cet ouvrage ; on y a beaucoup consulté et employé les ouvrages de M. de Guignes, sur-tout son histoire des Huns. Il y a trois index à la fin : un des mots arabes difficiles et peu usités ; le second, index historique ; et le troisième, un index géographique.

Les Anglais envoient une seconde ambassade à la Chine, mais elle ne sera ni si pompeuse, ni si nombreuse que la première ; c'est le colonel Stauton qui doit y aller. On a envoyé du Canada trois hommes à l'ouest de l'Amérique, pour faire des découvertes géographiques, dont un, nommé Slavelake, est parvenu jusqu'à Cooks-River et de-là en Kamtschatka. M. Furner a été envoyé, pour le même objet, de la compagnie de Hudsonsbay ; on n'a rien appris de lui.

Je ne vous dirai pas grand chose du V.^e volume des mémoires de Turin, années 1790 et 1791, avec les mémoires présentés : car je crois que vous les avez en France. Je vous dirai seulement en peu de mots, que le mémoire du citoyen Delambre, sur l'usage du calcul différentiel dans la construction des tables astronomiques, y est inséré. Il y a aussi les observations de Maraldi, depuis 1789, 90 et 91. Il y rapporte qu'il vit les bandes de Saturne très-nettement, quoique l'objectif fût devenu humide ; cela me rappelle ce que j'ai ouï dire à Herschel, que le meilleur état du ciel, pour bien voir, étoit lorsque l'air étoit un peu humide ; cet état de l'air écarte peut-être quelques rayons, et contribue à l'achromatisme des lunettes ; la nature fait ici en partie ce que le docteur Blair, dont je vous ai parlé, obtient par l'art, etc.

B.

L I V R E S D I V E R S .

E C O N O M I E R U R A L E .

RAPPORT du citoyen Auber, administrateur, commissaire du bureau d'agriculture du département de la Seine-Inférieure, sur les moyens à prendre pour améliorer les troupeaux et perfectionner les laines dans le département de la Seine-Inférieure et dans la république, avec des pièces et des notes y relatives ; in-4.^o de 90 pages. A Rouen, de l'imprimerie du journal du

département de la Seine-Inférieure, rue Bessiroi, N.º 40, 3.º année.

Le citoyen Auber, également auteur de ce rapport, donne une histoire fort bien faite des progrès qu'ont faits l'amélioration des troupeaux et celle des laines chez les anciens et chez les modernes, principalement en Espagne et en Angleterre. Il fait voir que, si nous ne pouvons pas adopter tous les usages des Espagnols, parce qu'il y en a qui tiennent au climat et au naturel des habitans, il y a cependant des méthodes qu'il est très-utile de suivre, principalement celle de la tonte et du lavage. Il insiste sur-tout sur le croisement des races. Le citoyen Auber indique ensuite les moyens que le gouvernement doit prendre pour encourager dans le département de la Seine-Inférieure le perfectionnement des troupeaux et des laines. On trouve, à la suite de ce rapport, des notes très-instructives des citoyens Grandin, Morin, et d'autres cultivateurs, sur divers objets relatifs à l'amélioration des bêtes à laine. Il y a entr'autres l'extrait d'un mémoire très-important sur l'engrais qu'on obtient du mouton.

A G R I C U L T U R E.

RAPPORT du citoyen Auber, administrateur, commissaire du bureau d'agriculture, sur les prix nationaux d'agriculture, dans le département de la Seine-Inférieure, avec des notes y relatives, in-4º. de 48 pages. A Rouen, de l'imprimerie du journal du département de la Seine-Inférieure, rue Bessiroi, n.º. 40, troisième année.

Le département de la Seine-Inférieure vient de distribuer le prix que le gouvernement accorde aux agriculteurs qui se sont distingués par leurs connoissances et l'utilité de leurs travaux, ces prix ont été décernés sur le rapport du citoyen Auber, rapport intéressant et bien fait, qui annonce dans son auteur des vues saines et étendues et un grand amour du bien public.

Le citoyen Auber fait d'abord sentir l'utilité des récompenses nationales, et il indique les causes qui ont retardé en France les progrès de l'agriculture et les moyens d'y remédier. Il nomme ensuite les citoyens qu'il croit avoir droit aux récompenses proposées; il cite les noms, les ouvrages et les travaux des citoyens qui, dans le département de la Seine-Inférieure, ont le plus concouru aux progrès de l'agriculture et de l'économie rurale. Cette partie du rapport du citoyen Auber contient d'excellentes notes pour l'histoire littéraire du département, relativement à ces connoissances. Il termine son rapport par jeter quelques fleurs sur la tombe du célèbre Dambourney. Le rapport est accompagné d'un tableau indicatif disposé par districts, des agriculteurs du département qui peuvent avoir droit aux récompenses. Le département a adopté en entier les idées du rapport.

N A V I G A T I O N I N T É R I E U R E .

MÉMOIRE sur le gisement des côtes du département de la Seine-Inférieure, sur l'état actuel

de ses ports, tant sur la Manche que sur la Seine, sur les moyens de les perfectionner, et sur les canaux qu'il seroit utile d'y établir pour faciliter la navigation intérieure; par le citoyen Auber, administrateur, commissaire du bureau d'agriculture du département de la Seine-Inférieure, in-4°. de 34 pages. A Rouen, de l'imprimerie du journal du département de la Seine-Inférieure, rue Beffroi, n°. 40, troisième année.

Ce mémoire est aussi du citoyen Auber : le titre indique suffisamment son objet. Il passe en revue les différens ports de la Seine-Inférieure, le Treport, Dieppe, Valery, Fecamp, Yport, Etretat et le Havre, et il indique les moyens d'en tirer le parti le plus avantageux pour la république.

Nous citerons quelques faits historiques relatifs au port de Dieppe, dont le rapprochement paroîtra sans doute intéressant à nos lecteurs.

Le port de Dieppe a rendu les plus grands services à la marine. C'est à Ferrand, Dieppois, qu'est dû, au moins chez nous, l'art de saler le hareng, et de bien apprêter la morue, découverte importante que les Flamands attribuent à Bucke'z, leur compatriote; et qui peut, comme toutes les autres inventions utiles, avoir une double origine. C'est peu après la sortie d'Arques, leur mère patrie, que les habitans de Dieppe s'élevèrent au rang des plus célèbres marins, au point d'être appellés par le vénéral de Thou, les héros de la marine : *penes quos*, dit-il, *præcipua rei nauticæ gloria semper fuit.*

En 1340, si l'on ajoute foi aux annales topographiques de Dieppe, trois vaisseaux dieppois revinrent des Indes orientales, chargés d'argent et de riches marchandises; en 1364, d'autres Dieppois fondèrent le petit Dieppe sur la côte de Guinée, et en rapportèrent de l'ivoire que les Dieppois travaillent encore avec tant d'art; ils disputent donc avec raison aux Portugais le mérite de la découverte des Indes orientales. En 1508, Thomas Auber, Dieppois, découvrit le Canada. En 1520, les frères Parmentier abordèrent l'île de Fernambourg. Et en 1564, les capitaines Guérard et Rousset, le Maragnou. Enfin, Rhaud fut victime de son zèle à la Floride, et Lambert fonda les premières habitations françaises au Sénégal.

La science hydrographique leur doit aussi sa perfection, ils ont inventé les cartes réduites, et c'est de leur école, une des plus anciennes de la France, que sont sortis les maîtres qui ont été professeur et enseigner à Toulon, à Brest, et dans les autres ports, l'art si utile de connoître le véritable point qu'un vaisseau occupe sur la surface du globe, et d'en distinguer le rapport et les distances avec les autres points vers lequel le navigateur veut diriger sa route.

Ils ne sont pas moins célèbres par leur intrépidité et leur intelligence dans les combats de mer; c'est un de leurs marins, Pierre Legrand, qui, avec un bateau, monté de 28 hommes, et armé seulement de quatre pièces de canon, s'empara du vice-amiral des gallions d'Espagne. Tout le monde connoît les haut faits de Duquesne.

Le prix de l'abonnement, pour l'étranger, est,
franc de port :

de 9 rixdallers en or,	}	pour l'année,
de 36 livres en espèces,		
de 20 florins de Hollande,		
de 5 rixdallers en or,	}	pour 6 mois, ou 12 numéros.
de 20 livres en espèces,		
de 11 florins de Hollande,		

On s'abonne, pour la Suisse,

à Basle, chez J. R. PREISVERCH ;

à Berne, chez la Société typographique.

Pour les Pays-Bas et Liège,

à Bruxelles, chez HORCNIETZ.

Pour la Hollande,

à La Haye, chez VAN CLEEF ;

à Leyde, chez MURRAY, frères ;

à Amsterdam, chez CHANGUION.

Pour l'Allemagne,

à Leipsick, chez Voss et Compagnie.

Pour le Nord,

à Hambourg, chez HOFFMANN.

Pour l'Italie,

à Livourne, chez MASI et Compagnie.

Pour l'Angleterre,

à Londres, chez JOHNSON, St. PAUL Church-Yard.

T A B L E

Des Articles contenus dans ce Numéro.

SCIENCES ET ARTS.	P O É S I E.
<i>Transactions of the American Society at Philadelphly</i> , 289	<i>Le roi Jean et l'abbé de Cantorbéry, Ballade Anglaise</i> , par A. G. L., 414
PHILOSOPHIE BOTANIQUE.	<i>Bon Soir, imitation de l'Ailemand</i> , par F. Notaris, 419
<i>Sur la distinction du calyce et de la corolle</i> , par Ventenat, 302	T H É A T R E S.
A N A T O M I E.	<i>Agnès et l'Élixir, opéra-comique</i> , par les citoyens Demoustier et Devienne, 421
<i>Lettre sur le système lymphatique</i> , par R. Desgenettes, 313	NOUVELLES LITTÉRAIRES.
C R Y M I E.	<i>Lettre sur quelques nouveautés étrangères</i> , 423
<i>Expériences sur les nouvelles farines</i> , par Mesaise, 319	L I V R E S D I V E R S.
V O Y A G E S.	<i>Économie rurale:</i>
<i>Voyage en Allemagne et en Italie</i> , par Meeriman, 322	<i>Rapport sur les moyens d'améliorer les troupeaux</i> , par le citoyen Auber, 428
HISTOIRE LITTÉRAIRE.	<i>Agriculture.</i>
<i>Notice sur l'état actuel de la Littérature à Milan</i> , 332	<i>Rapport sur les prix d'agriculture décernés par le département de la Seine-inférieure</i> , par le citoyen Auber, 449
G L Y P T I Q U E.	<i>Navigation intérieure.</i>
<i>Sur l'anneau de Polyrates et l'origine de la gravure en pierres fines</i> , par A. L. Millio, 343	<i>Mémoire sur le giéement des cotes du département de la Seine-Inférieure et sur les canaux qu'il seroit utile d'y établir</i> , par le même, 431
LITTÉRATURE GRECQUE.	
<i>Observations sur l'Athènes</i> , du citoyen Lefevre-Villebrune, 359	
M É L A N G E S.	
<i>Voyage à Montbart en 1785</i> , par Héault-Séchelles, 372	

MAGAZIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par MILLIN, NOEL et WARENS.



Il n'y a presque plus d'ouvrages périodiques qui servent de dépôt aux inventions, nouvelles et qui retracent l'histoire de l'esprit humain; ceux qui ont cours semblent, pour la plupart, éviter avec affectation tout ce qui peut alimenter le goût des sciences et même de la morale. Serait-il donc indigne de la Convention de s'occuper à réorganiser cette branche de l'instruction nationale ?

GRÉGOIRE, *Rapport sur les encouragemens, récompenses et pensions à accorder aux Savans*, page 16.

CE Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les citoyens BITAUBÉ, CABANIS, CAILLARD, CHENIER, DAUBENTON, DELILLE, DESFOSTAINES, DOLOMIEU, FONTANES, FOURCROY, HAUY, HERMAN, LACPEDE, LACRANGE, LAHARPE, LALANDE, LAMARK, LANGÈS, LAPLACE, LEBRUN, LEROY, L'HERITIER, MENTELLE, MORELLET, OBERLIN, SICARD, SUARD, VOLLEY, etc. etc. contribuent, contient l'extrait

N^o. XII. Tome III.

Des principaux ouvrages nationaux ; on s'attache sur-tout à en donner une analyse exacte , et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences ; on choisit sur-tout ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses , les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles , de la formation et de l'ouverture des Muséums. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant , une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans , des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte , enfin , les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8°. par an , de 600 pages chacun , et au moins de 24 gravures en regard des articles qui en exigent. Il paroît tous les quinze jours un numéro de 9 feuilles.

Le prix de l'abonnement est à raison de 37 liv. 10 sous pour trois mois , rendu franc de port par toute la République.

On s'adresse , pour l'abonnement , au Bureau du **Magazin Encyclopédique**, rue S. Honoré, N°. 94 , vis-à-vis le passage S. Roch ; et pour les objets relatifs à la rédaction , aux Rédacteurs , rue de Provence , N°. 48.

Il faut affranchir les lettres et charger celles qui contiennent des assignats.

G E O M É T R I E.

RAPPORT sur la vérification du mètre qui doit servir d'étalon pour la fabrication des mesures républicaines ; par les commissaires chargés de la détermination de ces mesures.

L'ASSEMBLÉE nationale constituante, avant voulu établir un système de poids et mesures qui eût sa base dans la nature, et qui, par sa simplicité et sa généralité, pût mériter d'être adopté par toutes les nations instruites, décréta que les mesures et les poids seroient tous rapportés à une unité principale des mesures linéaires, et qu'on prendrait pour cette unité, qui seroit appelé *mètre*, la dix-millionième partie de la distance comprise depuis le pôle de la terre jusqu'à l'équateur. Cette distance étoit déjà connue avec une assez grande précision, d'après la mesure de la méridienne qui traverse la France, faite à la fin du siècle dernier et dans celui-ci, par les astronomes de l'académie des sciences; mais dans une opération aussi importante que celle de déterminer une mesure qui puisse être présentée à toutes les nations, il convenoit d'employer les moyens de précision que les sciences et les arts ont acquis depuis les anciens travaux de l'académie; il convenoit aussi, pour obtenir des résultats plus exacts, de mesurer un arc du méridien plus grand que ceux qu'on avoit mesurés anciennement : en

conséquence l'assemblée nationale décréta que des commissaires nommés par l'Académie des sciences, détermineroient, par des opérations géodésiques, la distance depuis Dunkerque jusqu'à Barcelone, qui comprend environ neuf degrés et demi terrestres, et de laquelle on pourra conclure avec beaucoup de précision la distance du pôle à l'équateur, qui doit servir de base au nouveau système.

Deux astronomes, les citoyens *Méchain* et *Delambre* ont été chargés de cette grande opération ; le premier a déjà mesuré la partie de l'arc du méridien qui se trouve comprise sur le territoire d'Espagne, depuis Barcelone jusqu'aux montagnes des Pyrénées ; il continue maintenant son travail en-deçà des Pyrénées, et se rapprochant du centre de la France, il vient à la rencontre du citoyen *Delambre*, qui de son côté a commencé sa mesure à Dunkerque et est déjà parvenu à Bourges, après avoir mesuré environ quatre degrés terrestres. Lorsque les opérations de ces deux astronomes seront achevées, on en conclura l'unité des mesures linéaires ou le mètre, et alors on formera un étalon invariable auquel toutes les mesures seront rapportées.

Mais l'assemblée conventionnelle, voulant dès à présent faire jouir la nation des avantages du nouveau système des poids et mesures, a pensé qu'en attendant la fin des opérations, il convenoit de faire un étalon provisoire, qui seroit déterminé d'après l'ancienne mesure de la méridienne de France, faite par l'Académie des sciences, étalon dont la précision sera suffisante pour tous les besoins du commerce,

et auquel d'ailleurs il est probable qu'on ne sera obligé de faire que de très-légères corrections, lorsque l'étalon définitif aura été déterminé. Les commissaires des poids et mesures, que la convention a chargés de former cet étalon provisoire, ont cru ne devoir négliger aucun des moyens qui pouvoient donner de la précision à leur travail; ils vont rendre compte ici, avec beaucoup de détail, des procédés qu'ils ont suivis, procédés qui pourroient être employés dans la suite, lorsqu'il s'agira de former l'étalon définitif.

Vérification du Mètre qui doit servir d'étalon provisoire.

La longueur de ce mètre, relativement à la toise, devant être fixée d'après l'ancienne mesure de la méridienne de France, on a pris les résultats de cette mesure, qui ont été donnés par la Caille, dans les volumes de l'académie des sciences, année 1758. Ce savant a trouvé, en comparant entre eux les différens arcs mesurés de la méridienne, que la longueur d'un 45°. degré de latitude, est égale à 57027 toises : d'où on conclut que la distance depuis le pôle de la terre jusqu'à l'équateur, qui est égale à 90 fois la longueur du 45°. degré, est de 5132430 toises; et comme, par le décret de l'assemblée nationale constituante, le mètre doit être la dix-millionième partie de la distance du pôle à l'équateur,

10

il s'en suit qu'il doit être égal à 0,513243; ce qui,

E e 2

réduit en subdivisions de la toise, donne 3 pieds 11 lignes $\frac{44}{100}$.

La toise dont il s'agit ici, est celle qui est connue sous le nom de toise de l'académie, et qui a servi pour la mesure des bases de l'arc terrestre au Pérou, et pour celle des bases de la méridienne de France. Cette toise est de fer, et l'on doit remarquer que les deux bases ont été mesurées lorsque la température étoit à 13^d du thermomètre de Réaumur; d'où il est clair que le mètre doit être rapporté à la toise prise à cette température: mais on peut desirer que l'étalon ait la longueur requise, lorsque le thermomètre marque un autre degré que 13. La commission des poids et mesures a pensé qu'il convenoit de prendre pour point fixe, la température à dix degrés du thermomètre centigrade (1); elle a pensé aussi que l'étalon devoit être en cuivre, pour éviter l'inconvénient de la rouille. D'après cela, la question proposée aux commissaires vérificateurs, étoit de faire un étalon de cuivre qui, étant supposé à 10^d du thermomètre centigrade, contienne 3 pieds 11 lignes $\frac{44}{100}$ de la toise de fer de l'académie, supposée à 13^d du thermomètre de Réaumur; et voici les moyens employés pour cette détermination.

Nous dirons d'abord que pour toutes les comparaisons de mesures que cette opération a exigées, on s'est servi d'une grande règle de cuivre exécutée

(1) Nous appelons thermomètre centigrade celui dans lequel l'intervalle entre le terme de la glace et celui de l'eau bouillante est divisé en 100 parties égales ou degrés. Dans le thermomètre de Réaumur cet intervalle est divisé en 80 degrés.

par le citoyen *le Noir*, au moyen de laquelle on détermine avec beaucoup de précision les petites différences qui se trouvent entre deux mesures qui sont à-peu-près égales entr'elles : pour cela, on applique une des mesures, par un de ses bouts, contre un petit cylindre vertical, qui est fixé sur une extrémité de la grande règle et qui sert de heurtoir ; on ramène ensuite contre l'autre bout de la mesure un petit chariot ou curseur qui porte une règle divisée en dix-millièmes de toise, laquelle correspond à différens verniers tracés sur la grande règle dont les subdivisions sont des cent-millièmes de toise, et alors on observe le nombre de parties données par le vernier. Lorsqu'on a fait cette observation sur une des mesures, on en fait une pareille sur celle qu'on veut lui comparer ; et enfin, retranchant le nombre de parties qui a été marqué par le vernier dans la seconde observation, de celui qui avoit été marqué dans la première, on a l'excès de la première mesure sur la seconde, exprimée en cent - millièmes de toise.

C'est au moyen de semblables comparaisons faites entre différentes mesures, qu'on est parvenu à la vérification de l'étalon. Pour cela, on a d'abord fait faire un mètre qui avoit à-peu-près la longueur requise, et ensuite trois autres mètres peu différens du premier, mais un peu plus longs, parce qu'on soupçonnoit que le premier étoit trop court ; et après les avoir comparés entr'eux sur la grande règle, de la manière que nous venons d'expliquer, on a mis ces quatre mètres bout à bout pour les comparer

tous quatre ensemble , avec deux toises de fermises aussi bout à bout , dont le rapport avec la toise de l'académie a été déterminé par de semblables comparaisons : mais comme les quatre mètres étoient plus longs que les deux toises , on a ajouté à celles-ci une petite pièce de cuivre dont on a ensuite déterminé la longueur par des opérations particulières. Enfin , d'après toutes ces comparaisons , on a établi le vrai rapport du premier mètre avec la toise de l'académie , et par conséquent celui des trois autres mètres avec la même toise. Nous allons donner le détail de ces comparaisons.

Comparaison des quatres mètres entre eux.

Ayant appliqué contre le heurtoir de la grande règle le un des bouts du premier mètre qu'on appellera M , et ayant ramené le curseur contre l'autre bout , on a trouvé que le vernier marquoit sur les divisions du curseur 493 parties (chaque partie étant comme nous l'avons dit un cent - millième de toise). Une seconde observation a donné la même quantité , et ensuite ayant fait une opération pareille sûr le second mètre qui étoit étiqueté n.º 1 , on a trouvé , par deux

fois , $497 \frac{1}{3}$, d'où il suit que le mètre n.º 1 = $M +$
 $4,33$.

Comparant après cela de la même manière , et toujours avec le même mètre , les deux autres mètres

étiquetés n.º 3 et n.º 2, on a trouvé, par plusieurs observations répétées,

$$\begin{aligned} \text{n.º 2} &= M + 4, \overset{\text{par}}{59}, \\ \text{n.º 2} &= M + 4, \overset{\text{par}}{25}; \end{aligned}$$

d'où on trouvera que les quatre mètres pris ensemble
sont égaux à $4 M + 13, \overset{\text{par}}{17}$.

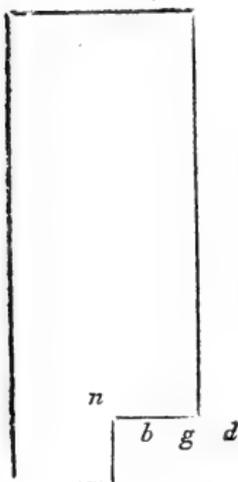
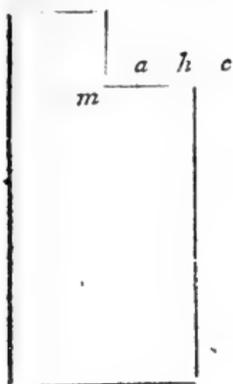
Comparaison de la toise de l'académie avec les deux autres toises de fer.

Ces deux toises, que nous appellerons *N* n.º 1 et *N* n.º 2, appartiennent au citoyen *le Noir*; on a trouvé, par un grand nombre d'observations qui s'accordoient très-bien entre elles, que la toise *N*

n.º 1, étoit plus petite de $3, \overset{\text{par}}{15}$, que la toise de l'académie qu'on appellera *A*; c'est-à-dire que

$N \text{ n.º 1} = A - 3, \overset{\text{par}}{15}$. On a trouvé aussi, par un milieu pris entre plusieurs observations, que *N*

n.º 2 = $A - 3, \overset{\text{par}}{38}$; d'où il suit que les deux
toises $N \text{ n.º 1} + N \text{ n.º 2} = 2 A - 6, \overset{\text{par}}{53}$.



Nous remarquerons que la longueur de la toise de l'Académie, dont nous joignons ici le dessin figuratif a été prise entre deux points a et b placés à environ une ligne de distance des angles m et n , parce que nous avons supposé que les parties ma et nb voisines de ces angles, se sont mieux conservées que les parties ac et bd qui ont pu s'user en entrant souvent dans l'étalon : nous avons trouvé qu'en prenant la longueur de la toise entre les points h et g placés au tiers des lignes cm et dn , la toise étoit plus courte d'une partie et demie, qu'en la prenant entre les points a et b .

Comparaison des quatre Mètres avec les deux toises N n.º 1, et N n.º 2.

On a dit que, pour pouvoir comparer les quatre mètres avec les deux toises, il a fallu ajouter à celles-ci une petite pièce supplémentaire : cette pièce, que nous appellerons a , avoit à-peu-près 45 lignes de longueur. On a d'abord placé les quatre mètres sur la grande règle, et on a trouvé, par un milieu

pris entre plusieurs observations, que le vernier marquoit $602,25$; plaçant ensuite les deux toises et avec elles la pièce supplémentaire, on a eu $576,0$; enfin, ayant fait une seconde fois la comparaison, on a trouvé pour les quatre mètres $602,25$ comme auparavant, et pour les deux toises plus la pièce supplémentaire $576,10$.

Il suit de-là que les quatre mètres étoient plus grands que les deux toises plus la pièce supplémentaire, de $26,15$.

Pendant ces comparaisons on a observé plusieurs fois deux thermomètres centigrades à mercure, qu'on plaçoit sur les extrémités des mesures comparées. Ces thermomètres n'ont pas varié pendant les observations, et ils ont constamment marqué $+ 16^d,2$. On se servira dans la suite de cette observation pour rapporter l'étalon au degré de température demandé.

Détermination du rapport de la petite pièce supplémentaire avec la toise de l'Académie.

Pour trouver ce rapport, on a fait faire cinq autres pièces de cuivre que nous appellerons b, c, d, e, h , et qui, ajoutées à la pièce a , formoient une longueur peu différente de celle de la toise. Ces pièces avoient entre elles les rapports suivans. La pièce b étoit à très-peu-près égale à la pièce a ; la pièce c étoit

éale à $b + a$; la pièce d étoit égale à $c + a$; la pièce e à $d + a$, et la pièce h à $d + e + a$.

On a établi des comparaisons entre toutes ces pièces, comme on l'avoit fait pour les premières mesures, et on a eu, par des milieux pris entre les observations, les résultats suivans.

Parties données par
le vernier,

$$\left. \begin{array}{l} \text{pour } a \dots 5791,17 \\ b \dots 5792,00 \end{array} \right\} \begin{array}{l} \text{par} \\ \dots \dots \dots \end{array} b \dots \dots \dots = a + \begin{array}{l} \text{par} \\ 0,83 \end{array}$$

$$\left. \begin{array}{l} a + b \dots 776,16 \\ c \dots 774,50 \end{array} \right\} \begin{array}{l} \text{par} \\ \dots \dots \dots \end{array} e = a + b - 1,66 \dots \dots = 2a - 0,83$$

$$\left. \begin{array}{l} a + c \dots 748,00 \\ d \dots 747,00 \end{array} \right\} d = a + c - 1 \dots \dots = 3a - 1,83$$

$$\left. \begin{array}{l} a + d \dots 732,87 \\ e \dots 735,62 \end{array} \right\} e = a + d + 2,75 \dots \dots = 4a + 0,92$$

$$\left. \begin{array}{l} a + d + e \dots 757,62 \\ h \dots 745,50 \end{array} \right\} \begin{array}{l} \text{par} \\ \dots \dots \dots \end{array} h = a + d + e - 12,12 = 8a - 13,03$$

d'où on trouvera que les six pièces a, b, c, d, e, h , prises ensemble, sont égales à $19a - 13,94$.

Enfin, on a comparé ces six pièces avec la toise N n^o. 2, et le vernier a donné les quantités suivantes, savoir :

$$\text{Pour la toise } N \text{ n.}^{\circ} 2 \dots \dots \begin{array}{l} \text{par} \\ 2299,0 \end{array}$$

Et pour les 6 pièces . . 2900,5 ;
 donc les 6 pièces sont plus grandes que la toise N
 n.º 2, de ^{par} 601,5.

Mais nous venons de trouver que les 6 pièces
 étoient égales à $19 a - 13,94$ ^{par} ; et nous avons vu ,
 dans une autre comparaison , que la toise N n.º 2,
 étoit égale à la toise de l'académie $- 3,38$ ^{par} ; d'où il
 suit que $19 a = A + 612,06$ ^{par}, et par conséquent a
 $= \frac{1}{19} A + 32,21$ ^{par}.

Résultat des comparaisons.

On a trouvé, par la première comparaison, que
 les quatre mètres pris ensemble étoient égaux à $4 M$
 $+ 13,17$ ^{par}.

Par la seconde comparaison, les deux toises N
 n.º 1 et N n.º 2, prises ensemble, ont été trouvées
 égales à deux fois la toise de l'académie $- 6,53$ ^{par}, c'est-
 à-dire, N n.º 1 + N n.º 2 = $2 A - 6,53$ ^{par}.

Par la troisième comparaison, les quatre mètres
 étoient plus grands de $26,15$ ^{par} que les deux toises plus
 la pièce supplémentaire a .

Enfin, par la dernière opération, on a trouvé que
 cette pièce supplémentaire étoit égale à $\frac{1}{19} A + 32,21$ ^{par}
 De ces différens rapports on conclura que les quatre

mètres ou $4 \overset{\text{par}}{M} + 13,17 = 2 \overset{\text{par}}{A} - 6,53 + \frac{1}{19} A +$
 $32,21 + 26,15$, et par conséquent $M = \frac{39}{76} A +$
 $9,66$: mais nous avons dit que chaque partie est un
cent millième de toise ; donc $M = A \times 0,5132545$,
et réduisant la toise en lignes $M = 443,4519$,
ou $M = 3$ pieds $11,4519$.

Il résulte donc de notre vérification, que le mètre
 M est plus long qu'il ne devrait être d'une quantité
 $\overset{\text{lig.}}{=} 0,0119$, c'est-à-dire, d'un peu plus d'un centième
de ligne. Mais il reste encore à faire à ce mètre
les réductions relatives à la température.

Nous avons vu que, pendant la comparaison des
quatre mètres avec les toises, nos thermomètres
centigrades marquoient $16^{\text{d}}, 2$; or ce nombre de
degrés répond à $12^{\text{d}}, 96$ du thermomètre de *Réau-*
mur, ce qui diffère très-peu de la température de
 13^{d} , à laquelle on doit rapporter la toise de l'aca-
démie : on peut donc se dispenser de faire aucune
correction à la longueur des deux toises N n^o. 1 et
 N n^o. 2 ; mais l'étalon du mètre, qui est de cuivre,
doit être réduit à la température de 10^{d} du ther-
momètre centigrade, c'est-à-dire, à une température
qui est $6^{\text{d}}, 2$ au-dessous de celle qui avoit lieu lors
de la comparaison. Or, on sait que pour une dimi-
nution d'un deg. ré dans le thermomètre de *Réaumur*,
le cuivre jaune se raccourcit, à très-peu-près, d'un

3000°, ce qui, pour 6^d, 2 du thermomètre centigrade, donneroit un 8760°; ainsi l'étalon vérifié étant réduit à la température de 10^d du thermomètre centigrade, seroit plus court qu'il n'étoit lors de la comparaison, d'une quantité égale à la 8760^e partie de sa longueur totale, laquelle étoit de 51325 parties, d'où l'on trouvera qu'il seroit raccourci de par.

5, 92. Mais nous avons vu ci-dessus qu'à l'instant de la comparaison il étoit trop long de ^{lig.} 0, 0119 ce qui équivaloit à 1, 38 ^{par.} : donc à 10^d du thermomètre cen-

tigrade le mètre *M* se trouveroit trop court de ^{par.} 4, 54.

Mais nous remarquerons que parmi les autres mètres que nous avons comparés au mètre *M*, il s'en trouve un qui est plus grand que le mètre *M*, de la même quantité à très-peu-près dont celui-ci est trop petit; savoir le mètre n^o. 2 que nous avons

dit être égal à *M* + 4, 59 ^{par.}; la différence est, comme l'on voit, insensible et fort au-dessous de ce que peut donner l'observation : d'après cela on peut prendre le mètre n^o. 2 pour l'étalon provisoire,

contenant 3 pieds ^{lig.} 11, 44 de la toise de l'académie, et égal à la dix-millionième partie de la distance du pôle de la terre à l'équateur. C'est cet étalon que les commissaires croient devoir être présenté au comité d'instruction publique.

On remarquera que ce même mètre pris à la température des caves de l'observatoire, c'est-à-dire à 10^d.

du thermomètre de Réaumur ou $12^{\text{d}} \frac{1}{2}$ du thermomètre centigrade, auroit 3 pieds $11^{\text{lig.}}$, 46 et qu'à $13^{\text{d}} \frac{4}{5}$ du thermomètre de Réaumur ou $17^{\text{d}} \frac{1}{4}$ du thermomètre centigrade, il auroit 3 pieds $11^{\text{lig.}}$ $\frac{1}{2}$.

Paris, le 18 messidor, an troisième de la république. Signé BORDA, BRISSON.

Ce rapport ayant été présenté aux commissaires des poids et mesures, ils en ont adopté les résultats, et ils ont arrêté qu'il seroit signé et présenté par eux au comité d'instruction publique.

Paris, le 18 messidor. Signé LAGRANGE, LAPLACE, PRONY, BERTHOLLET, BORDA, BRISSON.

L I T H O L O G I E.

LETTRE de F. L. MONEY aux rédacteurs du MAGAZIN ENCYCLOPÉDIQUE, sur un itinéraire lithologique du Mont St-Gothard.

Lausanne, le 9 juillet 1795.

CIToyENS,

C'est une charmante idée, que de faire connoître un pays dans ses rapports les plus intéressans avec l'histoire naturelle, en même temps qu'on en décrit la topographie, et d'offrir ainsi sous un petit cadre, et d'un seul coup-d'œil, aux amateurs de cette

science, tous les objets vers lesquels ils doivent particulièrement tourner leur attention et diriger leurs recherches. Charpentier est, je crois, le premier qui l'ait conçue et réalisée d'une manière satisfaisante, dans sa *Carte pétrographique de la Saxe*.

La direction des chaînes centrales de la Suisse et de leurs dépendances ; — celle de leurs couches ; — la nature des substances qui les composent ; — le nom des fossiles rares qui les accompagnent et dont cette contrée est si riche ; — l'indication exacte des gîtes auxquels ils appartiennent ; — ce qui concerne les routes qui y conduisent ; — en un mot, tout ce qu'il importe de savoir pour rendre un pareil voyage instructif et agréable : voilà ce que l'on trouve ingénieusement exécuté pour le Saint-Gothard, la Fourche, et les sources du Rhône, du Rhin, du Tessin et de la Reuss, etc., dans une carte lithographique que MM. Exchaquel, Struve et van Berghem Berthout en ont dressée, et que le burin du citoyen Meckel de Bâle vient de rendre digne de ces auteurs et du public.

Pour donner à cette carte une utilité générale, et la mettre à la portée de tous les voyageurs, l'éditeur y a joint un *Itinéraire* très-bien fait, ouvrage du professeur Struve qui a souvent donné au public des preuves de ses connoissances distinguées en minéralogie et en chimie ; il renferme dans un petit volume d'une impression soignée, ce qu'il faut connoître sur les routes du Saint-Gothard, qui peuvent se rapporter à ces 6 points de départ, *Lausanne, Bellinzone, Berne, Altorff, Dissentis, Domo et Genève.*

On y trouve, pour chacune d'elles, la topographie et la description des lieux, leurs distances et leurs hauteurs principales; — celle des aspects intéressans qu'ils présentent; — des observations sur la minéralogie, la botanique et d'autres parties de l'histoire naturelle; — et des notes historiques sur l'antiquité et les arts.

Ces détails sont suivis d'un catalogue raisonné des fossiles que fournit le Saint-Gothard, disposés selon le système oryctognosique du célèbre Werner, fait sous les yeux de ce célèbre minéralogiste par le citoyen Berthout.

Enfin, l'ouvrage est terminé par une table des matières.

La publication de ce travail est un service essentiel rendu aux minéralogistes suisses, et peut, sous tous ses rapports, servir de modèle à ceux que l'on entreprendra sur d'autres contrées.

Je n'en doute pas, Citoyens: ce motif vous déterminera à accorder à cette notice une place dans le *Journal* que vous avez consacré aux progrès des sciences et à l'utilité publique.

Recevez, s'il vous plaît, avec l'expression de la reconnaissance qui vous est si justement due à cet égard, celle des sentimens fraternels de

F. L. MONEY.

N. B. La *Carte lithographique et l'Itinéraire* du Saint-Gothard, etc., se vendent, à Bâle, chez le citoyen Meekel, graveur, et membre de plusieurs académies;

Et à Lausanne, chez François Lacombe, libraire au café littéraire.

BOTANIQUE.

B O T A N I Q U E.

DESCRIPTION exacte et détaillée de la tremelle glanduleuse , par le citoyen LÉVEILLÉ , chirurgien , de l'Hôtel-Dieu de Paris.

Tremella glandulosa subrotunda , pulvinata , fusco-nigricans , superficie mammosâ. BULL. hist. des champ. t. I , pl. 420 , fig. I.

Tremella difformis , subrotunda , sinuata , gelatinosa , l. sp. pl. 1204

Tremella arborea. HOFFMAN. Crypt. 37 , tab 8. fasc. I.

CETTE production prend naissance sur des branches d'arbres pourris , entre l'écorce et l'épiderme qu'elle soulève d'abord par un point à peine visible ; à mesure qu'elle prend de l'accroissement , l'épiderme s'étend et se brise. Cette petite plante offre alors une figure hémisphérique et paroît sessile au premier coup-d'œil ; mais si l'on détruit avec précaution la mousse ou le lichén qui l'environne , si l'on écarte avec soin les lambeaux de l'épiderme , on voit aisément qu'elle se termine en un court pédicule légèrement rétréci à sa base qui adhère au tissu cellulaire de l'écorce , à-peu-près comme la verrue implantée dans le tissu de notre peau.

Cette tremelle se développe ensuite aux dépens de son pédicule qui semble disparaître , selon qu'elle approche plus de son parfait développement. Elle s'étend plus en largeur qu'en hauteur , au point qu'elle recouvre une très-grande étendue du végétal qui la

produit, sans, pour cela, n'y adhérer que par un seul point.

Dans son premier âge, sa surface est totalement lisse et d'un blanc tirant sur le noir. On la voit bientôt se couvrir de petits tubercules qui la font paroître comme mamelonnée. On ne peut mieux comparer ces corps, qu'à des glandes d'abord éparses et qui se multiplient par la suite. Lorsque cette plante approche de son dépérissement, les glandules changent de forme, sont, pour ainsi dire, pédiculées et paroissent à l'œil nud comme de petites pointes : enfin, sa surface au lieu d'être lisse, mamelonnée, est rugueuse, échinée et plissée à larges carreaux.

L'intérieur de cette plante n'est qu'un mucilage épais, imitant parfaitement la gelée : sa transparence permet de distinguer une couleur blanchâtre tirant sur le gris. Presse-t-on cette gelée entre les doigts ? Son volume diminue d'une manière sensible, de sorte qu'il ne reste plus qu'une pellicule très-mince, qui est celle dont l'extérieur est couvert des mamelons dont je viens de parler et qui forme une espèce de bourse qui contient ce mucilage.

Sa saveur est insipide et la même que celle de cette espèce de gomme que l'on trouve sur les fruits.

L'élasticité est une propriété très-remarquable dans cette plante. En la pressant de haut en bas, ou de la circonférence vers le centre, son volume diminue et recouvre sa forme première dès l'instant que l'on cesse toute pression.

Cette plante n'est plus, dans sa vieillesse, qu'un

corps mollassé, noirâtre, qui ténit les doigts lorsqu'on la touche, qui se dessèche au soleil et ne laisse plus sur le morceau de bois qui l'a produite, qu'une tache noire comme l'encre et luisante en même temps.

M A M M A L O G I E.

HISTOIRE NATURELLE DES ORANGS-OUTANGS. Par
ET. GEOFFROY, professeur de zoologie, au
Muséum d'Histoire naturelle, et G. COVIER,
professeur d'Histoire naturelle, aux Ecoles
centrales.

Des caractères qui peuvent servir à diviser les
singes.

LES singes, ces êtres singuliers, dans la formation desquels la nature semble s'être pluë à faire une caricature grossière de la figure de l'homme, ont quelquefois embarrassé le philosophe, par la difficulté de poser une limite certaine entre les actions que produit chez eux la ressemblance de leurs organes avec les nôtres, et celles qui dérivent chez nous d'une faculté supérieure.

Ils n'embarrassent pas moins le naturaliste, par la difficulté de les distinguer exactement les uns d'avec les

autres, et d'en grouper les diverses espèces selon leurs véritables rapports naturels.

Les singes, ainsi que les perroquets, ces autres imitateurs de l'homme, peuplent les forêts de la zone torride dans les deux hémisphères. Les premiers les aiment par leurs gambades et par leurs mouvemens pitulans et ridicules, comme les seconds les remplissent de leurs cris rauques, éclatans et continus. Les uns et les autres étonnent autant par la variété des espèces, que par le nombre d'individus de chacune.

L'abondance et la qualité nutritive des fruits qui leur servent à tous de nourriture, a dû leur donner de la fécondité; et comme les singes partagent avec les perroquets la faculté d'échapper à la plupart des bêtes féroces, sinon en volant, du moins en grim pant aux arbres, leur séjour ordinaire, et en sautant avec agilité d'un arbre à un autre, ils ont plusieurs causes de destruction de moins à redouter que les autres quadrupèdes foibles. Voilà pourquoi les individus sont si nombreux.

Or, c'est une loi assez générale de la nature, que le nombre des espèces d'un genre est à-peu-près en raison de la fécondité de chacune d'elles; soit que ce que nous appelons des espèces, ne soient que les diverses dégénération d'un même type, lesquelles ont dû se multiplier en raison des naissances plus ou moins fréquentes; soit que beaucoup d'entre elles soient nées de l'accouplement d'espèces voisines, et que l'efficacité de ces sortes de mélanges dépende de la force génératrice des espèces mêlées. Les ordres des rongeurs, des carnivores, nous fournissent aussi

bien que celui des quadrumanes, de nombreuses applications de cette loi.

Les espèces si fécondes des singes devoient donc être très-multipliées, et elles le sont en effet. Malgré les recherches assidues des plus grands naturalistes (1), il est rare de parcourir une collection un peu nombreuse, sans y distinguer quelque espèce ou variété nouvelle, et il n'est pas douteux que si leurs différences étoient plus apparentes, si elles portoient, par exemple, sur des couleurs bien tranchées, nos cabinets en seroient encore mieux fournis ; mais des nuances peu variées, de gris, de l'un ou de jaunâtre, des changemens légers dans la longueur du museau, la forme du crâne et les proportions des parties, n'étoient pas propres à frapper le commun des voyageurs. Ils ne se sont arrêtés qu'aux différences extrêmes ; et c'est un pur hasard, lorsque, dans les objets qu'il rapporte, le naturaliste trouve de ces espèces qui ont des caractères propres, quoique semblables, au premier coup-d'œil, à celles qu'on connoissoit déjà. Cependant la fréquence de ce hasard démontre évidemment combien ces espèces sont nombreuses, et combien des recherches entreprises pour cette fin, nous en feroient encore connoître (1). L'ex-

(1) Buffon et Pennant sont ceux qui se sont occupés des singes avec le plus de succès.

(2) « Un de mes amis, revenu d'Amérique où il a séjourné pendant quelques années, m'a dit qu'il y avoit plus de quatre-vingt espèces de sapajous et de sagois. » Allamand. suppl. à Buffon, éd. de Holl., tome XV.

périence répétée que nous en avons faite sur des singes vivans ou empaillés, nous a convaincus de l'impossibilité d'en éclaircir l'histoire, si nous ne recherchions d'abord, pour la distinction des espèces, des caractères plus précis, et plus faciles à saisir que ceux qu'on a employés jusqu'ici.

Mais comme l'esprit humain est trop borné pour comparer à-la-fois un si grand nombre d'objets, comme il ne procède qu'en généralisant, et qu'à peine a-t-il acquis quelques idées, qu'il les réunit en groupes, et forme de ceux-ci des groupes plus élevés, pour redescendre ensuite par degrés, de ces divisions générales, aux subdivisions particulières, nous avons dû commencer par faire dans cette grande famille des singes des coupures assez nombreuses ; et afin qu'elles ne donnassent point d'idées fausses, qu'elles ne réunissent point des espèces fort différentes en en séparant de très-semblables, il a fallu en chercher les bases dans les différences les plus importantes de la conformation, dans celles qui ont la plus grande influence sur tout le système animal.

Nous ne pouvions pas employer celles des zoologistes précédens, qui ne sont guère moins défectueuses que leurs caractères spécifiques. La queue, par exemple, ce membre ou cet appendice, pour ainsi dire superflu et étranger au corps, ne pouvoit manquer d'être en défaut. Il existe en effet un *mandrill* sans queue ; le *magot*, qui n'en a point, se rapproche en tout des *macaques* qui en ont, etc. Il en est de même des callosités sur les fesses. En les adoptant comme caractère essentiel, la guenon, nommée *douc*

(*simia nemæus* L.), viendrait auprès des *orangs*, et le *gibbon* s'en éloigneroit.

Les abajoues, comme organes accessoires de la nutrition, ont déjà quelque importance. Elles servent de base à une division qui à la vérité ne déchire pas les genres naturels, mais qui ne les rassemble pas non plus selon la totalité de leurs rapports; car les *alouattes*, par exemple, sont infiniment plus éloignées des *orangs* que les *guenons*, quoique celles-ci aient des abajoues et que les deux premiers genres en soient dépourvus l'un et l'autre. Si on emploie les abajoues, on ne peut donc le faire qu'en seconde ligne seulement.

Linneus n'avoit d'abord fondé sa division que sur la queue, nulle dans ses *singes*, courte dans ses *papions*, allongée dans ses *cercopithèques*.

Buffon ajouta trois caractères, les abajoues, les callosités sur les fesses, et la queue prenante. Par ce moyen, il sépara les *sapajous* des *guenons*, et les *sagouins* des *sapajous*; et, des trois familles de Linneus, il en fit cinq que Schreber, Erxleben et Gmelin ont adoptées, soit comme genres propres, soit comme subdivisions de genres.

C'étoit en effet la division la plus naturelle qui existât; mais elle avoit dès-lors des exceptions, et quelques espèces s'y trouvoient rangées contre nature: nous avons déjà cité les exemples du *mago*t et du *douc* (1). Nous allons en alléguer encore quelques autres. Le *papion*, proprement dit, n'a pas la queue

(1) Voyez ci-dessus, pag. 454.

courte, comme Buffon le supposoit d'après un individu mutilé. Elle est aussi longue qu'aux guenons : ainsi il devroit y être rangé dans ce système, quo qu'il s'en éloigne beaucoup d'ailleurs.

Ces *guenons* elles-mêmes forment deux familles bien distinctes, que Buffon ne pouvoit séparer par les caractères qu'il employoit.

Les *alouattes* doivent être éloignées des sapajous, dont elles diffèrent par les mœurs et la configuration. On ne le peut, dans la méthode de Buffon.

Outre ces anciens défauts, les espèces nouvellement découvertes ont encore produit d'autres exceptions. Le singe décrit par la société scientifique de Batavia (1), sous le nom de *pongo*, dont le squelette se trouve dans la collection stadhoudérienne, et a été indiqué par Camper sous le nom de *grand orang-outang* (2), ne peut être rangé que parmi les *mandrills*. Cependant il manque de cette queue courte par laquelle Buffon les caractérise.

Il faut avouer qu'il n'étoit pas facile de trouver de meilleures distinctions. Tous les organes d'un haut rang se ressemblent dans les singes. Les doigts, les dents, la langue paroissent avoir été formés sur le même type. Cependant nous avons pensé que les divers prolongemens du museau pourroient avoir quelque utilité, si on parvenoit à les déterminer d'une manière exacte. En effet, c'est par eux que s'établit

(1) Verhandelingen van het Bataviaasche genootschap, tome II, n.º 10.

(2) Dissertation sur l'orang-outang.

la proportion entre le volume du crâne et celui de la face, article de la plus grande importance dans l'économie animale : car il paroît que la grandeur et la convexité du crâne indiquent la sensibilité, comme le prolongement et la grosseur du museau indiquent la brutalité.

On observe dans les diverses races d'hommes la même série de rapports, que dans les diverses espèces d'animaux, entre la saillie du crâne et le degré d'intelligence ou de cette sensibilité exquis, de cette mobilité dans les organes qui fait peut-être la principale base des différences qui existent d'homme à homme.

Nous ne voyons pas du moins qu'aucun des peuples à front déprimé et à mâchoires proéminentes, ait jamais fourni de sujets égaux au général des Européens par les facultés de l'ame ; et nous sommes si bien accoutumés à cette liaison entre les proportions de la tête et les qualités de l'esprit, que les règles de physionomie qui s'y fondent, sont devenues un sentiment vulgaire.

Chacun sait que Camper a remarqué le premier, que c'est une légère inflexion de la ligne qui détermine ces proportions, qui produit ce beau sublime, ce beau idéal que nous admirons dans les ouvrages des Grecs (1).

L'importance de cette proportion du crâne à la face, ne se dément pas plus dans les diverses espèces de singes, que dans les diverses races d'hommes.

(1) Camper. Dissertation sur les variétés naturelles qui caractérisent la physionomie des diverses races d'hommes.

Les *orangs* à tête ronde et voûtée, à face courte et plate, nous étonnent par leur gravité, leur adresse et leur intelligence.

Les *sapajous* à face courte, à tête légèrement aplatie, sont gais, vifs, légers; ils se font aimer par leurs tours et leurs gentillesces.

Les *guenons*, qui ont presque la même forme de la tête, ont aussi beaucoup de rapport avec eux par les mœurs et le caractère.

Les *macaques* et les *magots*, dont le museau commence à s'allonger, nous montrent de la pétulance, et sont fort peu traitables.

Les *alouattes* à museau allongé, mais à crâne encore fort convexe, ne sont que sauvages et méchants; ils effrayent par leurs hurlemens, et ne s'apprivoisent pas.

Enfin, les *mandrills* ou *babouins*, ces animaux à museau de chien, aussi laids par leur forme, que dégoûtans par les couleurs de leur visage qui a l'air d'être fraîchement écorché, sont tous d'une férocité incorrigible; ils semblent présenter des images vivantes de la plus révoltante brutalité, des vices les plus infâmes.

Nous avons à-peu-près suivi la même voie que Camper dans ses recherches sur les physiognomies des différentes races d'hommes. Nous avons seulement cherché à décrire d'une manière plus rigoureuse les lignes principales: l'une, nommée *horizontale*, est censée passer par le milieu de celle qui va d'un trou auriculaire à l'autre et par le tranchant des dents incisives; l'autre, ou la *faciale*, va de ce dernier

point à la saillie que l'os frontal fait entre les sourcils ou sur la racine du nez. L'angle intercepté entre ces deux lignes, est l'*angle facial* (1). C'est principalement de cet angle que nous nous servons pour déterminer les genres. Nous considérons aussi l'*angle palatin*, qui est formé par la rencontre de la ligne *horizontale* avec une autre ligne censée partager en deux moitiés le plan de l'arrade alvéolaire, et que nous nommons ligne *palatine*. Lorsque ces deux dernières lignes sont parallèles, comme il arrive le plus souvent, l'angle palatin est 0.

En appliquant ces mesures aux crânes des différens singes, nous avons trouvé les résultats suivans.

L'*orang-outang* de Camper, le *jocko* et le *gibbon* de Buffon avoient l'angle facial de 56 à 63°. ; les *sapajous* et les *sagouins* de Buffon, l'*alouatte* excepté, d'environ 60°. ; les *guenons* ou *cercopi-*

(1) Voici la manière la plus simple d'obtenir cet angle : Prenez avec un compas courbe la distance entre les deux trous auriculaires. Portez-la en oo, lig. 8. Prenez la distance de l'un des trous auriculaires au milieu du tranchant des incisives ; faites avec cette distance o d, le triangle isoscèle o o d. Prenez de même la distance entre le trou auriculaire et la saillie du frontal, et faites le triangle o o f.

Prenez la distance d ff entre le tranchant des incisives et cette même saillie.

Avec g f et d ff, faites sur g d, le triangle g d ff. L'angle g d ff, sera l'angle facial.

Cette opération une fois faite ; pour une espèce de chaque genre, on ne s'y méprendra plus, et le simple coup-d'œil suffira pour les distinguer.

thèques, de 50 et quelques degrés ; les *magots* et *cynocéphales*, depuis 42 jusqu'à 45°. ; enfin les *mandrills* et les *alouattes*, d'environ 30°.

Nous avons donc vu que des divisions fondées sur cet angle, ne seroient en rien contraires à l'ordre naturel ; car d'abord les trois premières espèces, qui se rapprochent le plus de l'homme par ce point (on sait que son angle est au moins de 70°.), lui sont en effet plus voisines que toutes les autres, par leur os hyoïde à corps mince, leur foie divisé en deux lobes seulement, leur cœcum muni d'une appendice vermiciforme, etc.

De plus, les différences organiques suivent assez la loi de cet angle ; car, par exemple, les *magots* et *cynocéphales* ont leur os hyoïde en bouclier avec un petit sac au-dessous, et les *mandrills* n'ont qu'un sac un peu plus grand, tandis qu'il manque entièrement aux *guenons* et aux *macaques*, comme aux *sapajous* (1).

Les *alouattes*, que la grandeur de l'angle palatin (il est de 25°.) isole absolument, ont aussi une structure de larynx toute particulière (2).

Mais il nous a paru aussi, que si ce caractère devoit être considéré comme le principal, il ne pouvoit être employé seul, parce qu'il ne divisoit pas assez les familles ; et nous l'avons combiné avec quel-

(1) Camper. Dissertation sur l'orang-outang, pag. 152 et 153 de la trad. allemande.

(2) Viqu-d'Azyr, mémoires de l'Académie des sciences, année 1779, pag. 178 et suiv.

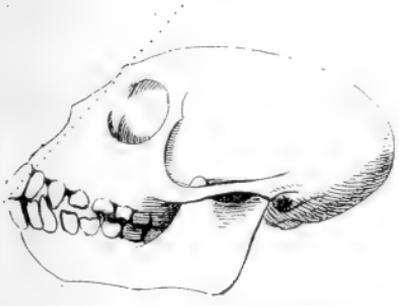
SINGES



Orang



Sapajou



Guenon



Macaque



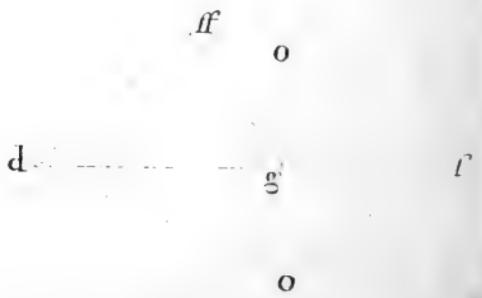
Magot

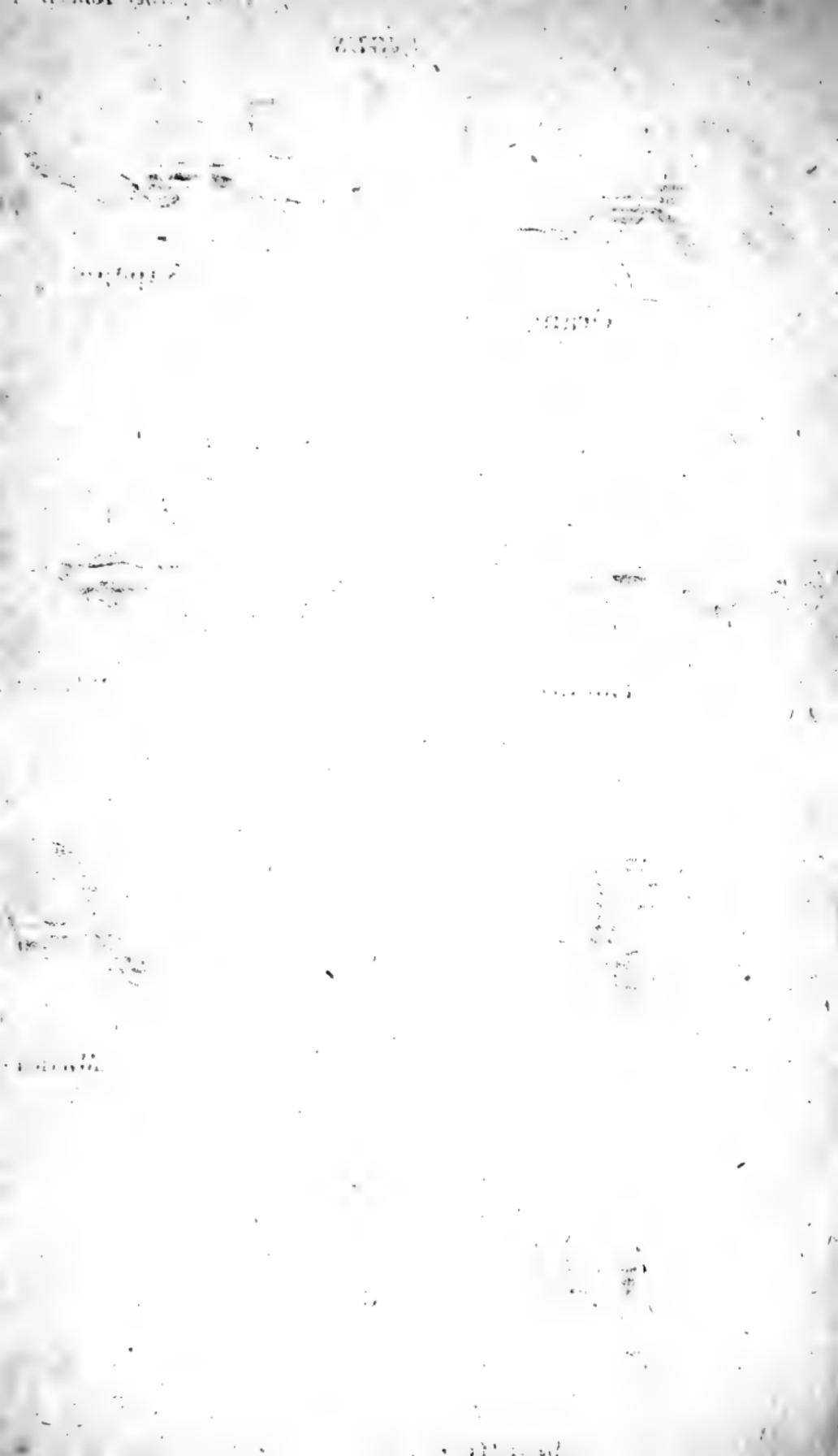


Mandrill



Alouatte





ques autres que le nombre des dents molaires et l'existence ou l'absence d'une crête osseuse au-dessus des sourcils, nous ont fournis.

Il en est résulté sept genres, dont voici le tableau.

MAMMIFÈRES.

ORDRE I.^{er} QUADRUMANES.

SECTION I.^{re} Quatre incisives en haut et en bas.

SINGES.

GENRE I.^{er} ORANG. *Simia*. Museau court ; angle facial de 60°. ; tête arrondie ; quatre ou cinq dents molaires ; *point de queue, ni d'abajoues ; quelquefois de légères callosités.*

L'orang-outang, le jocko et le gibbon.

GENRE II.^e SAPAJOU. *Callithrix*. Museau court ; angle facial de 60°. ; tête aplatie ; occiput proéminent ; six dents molaires ; *queue allongée, souvent prenante ; point d'abajoues, point de callosités ; narines très-écartées.*

Les *sapajous* et *sagouins* de Buffon (*cebus* et *callithrix* d'Erleben), exceptés l'alouatte et l'ouarine (*simia beelsebul* et *seniculus*).

GENRE III.^e GUENON. *Cercopithecus*. Museau court ; angle facial de 50° et plus ; tête peu aplatie ;

occiput peu proéminent ; cinq dents molaires ; point de crête suscilière ; *queue allongée, non prenante ; des abajoues ; le plus souvent des callosités.*

Les guenons de Buffon, dont la tête est ronde, les *S. Rolowai, diána, talapoin, ptaurista, mona, rabra, nemous, sabœa, ceptus, æthiops, la nasique*, etc.

GENRE IV.^e MACAQUE. *Pithecus*. Museau assez court ; angle facial de 50° ; tête aplatie ; une crête suscilière ; cinq dents molaires ; *queue allongée, non prenante ; des abajoues, le plus souvent des callosités.*

Les guenons de Buffon, à museau court et nez déprimé ; quelques-uns de ses babouins : *S. veter, silenus, faunus, cynomolgus, sinica*, etc.

GENRE V.^e MAGOT. *Cynocephalus*. Museau allongé ; angle facial de 40° ; tête aplatie ; souvent une crête suscilière ; cinq dents molaires ; *queue non prenante ; quelquefois très-courte ; des abajoues ; des callosités.*

Le magot (*S. inuus*) ; le papion, ou singe cynocephale, car ces deux espèces n'en font qu'une (*S. sphinx* et *cynocephalus*, L.) ; le *S. hamadrius*, etc.

GENRE VI.^e BABOUIN. *Papio*. Museau très-allongé ; angle facial de 30° ; tête aplatie ; crête suscilière ; cinq dents molaires ; *queue courte ; des abajoues ; de grandes callosités.*

Les mandrills et le choras , *sim. maimon* et *mormon* ; le pongo de Batavia.

GENRE VII.^o ALOUATTE. *Cebus*. Visage oblique ; angle facial de 30° ; palatin de 25° ; tête pyramidale ; six dents molaires ; queue longue prenante ; point d'abajoues , ni de callosités.

L'alouatte et l'onarine de Buffon , *sim. beelzebub* et *seniculus* , Lin.

PHYSIOLOGIE.

Sur le supplice de la Guillotine, par le professeur
SOEMMERING.

OELSNER aux rédacteurs du MAGASIN
ENCYCLOPÉDIQUE.

MONSIEUR Sœmmering, cet homme célèbre par les vastes progrès qu'il a fait faire à la science anatomique, voyageoit en Suisse dans le temps que j'y étois ; et c'est à cette circonstance que je dois la satisfaction d'avoir fait sa connoissance. Vous savez aussi bien que personne par combien de découvertes précieuses M. Sœmmering s'est déclaré le rival d'Albius, mais vous ne savez peut-être pas qu'il porte également la sagacité et le coup-d'œil de l'homme de génie, dans les matières les plus étrangères à son art, lorsqu'il juge à propos de s'y

arrêter. Je l'ai entendu raisonner politique avec autant d'intérêt que quand il m'entretenoit de l'objet favori de ses veilles. La conversation se promenoit naturellement sur le grand objet qui occupe aujourd'hui, et qui divise tous les esprits de l'Europe. Nous étions alors dans ces temps de deuil et d'horreur, qui ont vu verser tant de sang. La guillotine devint donc souvent le sujet de nos entretiens. M. Scemmering est trop sensible pour pouvoir y arrêter ses pensées, sans en avoir l'âme déchirée. Je l'invitai à mettre par écrit ses idées sur ce genre de supplice, afin de les fortifier dans le monde du poids de son nom. Il ne le jugea pas convenable dans le tems; mais lorsqu'il a su que l'humanité reprenoit son empire en France, il m'a envoyé la lettre que j'ai le plaisir de vous adresser.

M. Scemmering s'occupe d'abord à prouver que la tête séparée du corps survit au supplice; ensuite il entreprend d'approximer la durée de cet état.

Si les idées qu'il nous fournit avoient été produites plutôt, elles seroient déjà, dans l'opinion publique, appuyées par une foule de faits qu'on auroit été à même de recueillir. Je supprime mes propres observations, parce qu'elles me rappellent des souvenirs trop douloureux. J'invoquerai seulement un fait connu de tout le monde. Qui n'a pas vu au supplice de *Charlotte Corday*, la figure de Charlotte (1) rougir d'indignation, lorsque l'exécra-

(1) Ce mouvement ne pourroit résulter et ne peut s'expliquer que d'un principe moral.

bourreau qui tenoit dans sa main cette tête si calme et si belle, lui appliqua un soufflet, et que le peuple ne s'en indigna point.

Convaincu comme je le suis que dans la tête séparée du corps, la conscience des sentimens, subsiste encore après le supplice, il m'importe très-peu, pour juger combien cet état est horrible, de savoir s'il dure quelques secondes seulement ou une heure entière. Notre esprit mesure le temps sur le nombre et le genre des sensations qu'on éprouve. Quelques secondes paroîtront un quart d'heure à celui qui souffrira beaucoup, et l'homme qui en mourant conserve le mieux sa connoissance, est apparemment celui qui souffre le plus, parce qu'il conserve davantage tout le sentiment de son existence.

Si donc l'on croit devoir maintenir la peine de mort, au moins faut-il abolir celle de la guillotine, qui d'ailleurs est notée d'infamie par les nombreux assassinats auxquels on l'a employée. Qu'elle ne soit plus à l'avenir que l'horrible symbole du fanatisme politique et de ses autodafés.

Chez tous les peuples un peu civilisés, où la peine capitale a subsisté, on s'est appliqué à adoucir les derniers momens du coupable. Le jugement rendu, la société (en Allemagne ainsi qu'en Suisse) est en quelque sorte réconciliée avec le malfaiteur. On lui accorde toutes les douceurs compatibles avec son état; on lui ôte ses chaînes, il voit ses amis, il jouit même, s'il le veut, des charmes de l'amour et des plaisirs de la table.

Les tyrans de Rome, au milieu de la fureur de leurs prescriptions, ne s'avisèrent pas de dépouiller leurs victimes d'un reste de dignité. Il étoit encore permis aux Romains alors, de choisir le genre de mort qui leur paroissoit le plus doux ; ils pouvoient tester quelquefois, et s'entourer de ce qu'ils avoient de plus cher au monde. En France, au contraire, on avilit l'homme avant de le frapper. Les mains sont liées derrière le dos ; on le dépouille de ses vêtemens ; on lui coupe les cheveux ; on le prostitute aux regards de la populace ; il est traîné sur une charrette, comme un vil cadavre destiné à la voirie. On s'est étudié à en faire un objet dégoûtant. Point de consolations, point de larmes ; le silence même, pour se recueillir et se reposer sur un avenir plus heureux, lui est refusé. Une canaille de canibales est là, pour applaudir au triomphe du bourreau.

Ce qui dans ce tableau me révolte plus que la mort, plus que la promenade, plus que les hurlemens, c'est le *mépris de la pudeur* que vous montrez dans ces momens affreux. Vous prétendez être un peuple sensible. Tous les jours vos orateurs et vos poètes vous comparent aux Athéniens et même aux dieux de l'Olympe, et vous méconnoissez la *pudeur* ! Vous n'avez pas senti que chez un peuple qui porte des vêtemens, c'est une brutalité abominable, que d'exposer aux regards du public, la nudité d'une femme ou d'un vieillard. — Vous n'avez pas eu honte de la loi absurde qui accorde les droits de citoyen à vos *bourreaux* ! Il ne doit

point y avoir de bourreau dans un gouvernement bien organisé, et s'il en existe, ces êtres sont justement marqués d'infamie. Je ne serai jamais citoyen d'un pays où le bourreau pourra être mon représentant et mon juge !

Paris, le premier thermidor, l'an
troisième de la république.

P. S. Le poison est, à mon avis, bien préférable à la guillotine, puisqu'au moins un homme ne s'y souille pas du sang de son semblable, et qu'il n'est qu'indirectement l'instrument de la mort. On objecte que l'usage du poison pourroit devenir trop commun. Mauvaise raison. Ce qu'il y a à considérer c'est l'espèce de poison qu'on emploiera. Les poisons tirés des minéraux n'affectent point le cerveau, et font beaucoup souffrir. Ceux au contraire qui sont tirés des plantes, causent, pour la plupart, une sorte d'assoupissement ou d'ivresse, et méritent d'être préférés. La ciguë cependant paroît faire exception à la règle, à en juger par Socrate, chez qui la mort ne se manifesta qu'en commençant par les parties inférieures. Le meilleur poison, comme le plus efficace, seroit celui qu'on a tiré du *laurus cerasus*. Si M. Fontana ne se trompe pas, il suffiroit qu'il mit une goutte de ce poison sur l'œil d'un aigle, pour le voir tomber mort à l'instant.

CELSNER.

Lettre de M. SÆMMERING à M. CÆLSNER.

LES idées que je vais vous communiquer, se présentèrent à mon esprit, dès que j'appris l'institution de la guillotine. Je les exposai souvent en conversation, mais je négligeai de les écrire, autant par le désir d'écartier la pensée d'un pareil objet, que par la crainte qu'un ouvrage de ce genre ne produisît point d'effet dans les temps de terrorisme, ou qu'il n'en produisît un contraire à mes vœux, sur des hommes cruels.

Mais comme vous m'assurez que les circonstances ont changé, et qu'on donnera quelque attention à une discussion semblable, ou qu'au moins on ne dédaignera pas de l'examiner, je tâcherai de répondre à votre invitation. J'espère qu'en offrant par votre organe mes observations aux représentans de la France, je n'aurai pas fait une chose inutile à la société.

Le médecin, dont l'unique but est de prolonger l'existence de l'homme, par tous les moyens de l'art, ne conçoit pas comment un homme peut s'arroger le droit de priver de la vie son semblable : mais si la loi a prononcé une telle peine, personne n'est plus en état de compâtir aux maux du supplicié, de se les représenter vivement et en détail, d'entrer dans les horreurs de ses souffrances, et de parcourir l'échelle toute entière des douleurs qu'il éprouve, que celui qui a étudié l'homme, non-seulement pour en connoître le cadavre inanimé, mais sur-tout pour en connoître la vie et l'ame.

En adoptant la peine de mort, on paroît s'être attaché principalement à l'idée, que par le moyen de la machine, connue sous le nom de guillotine, on termineroit la vie de la manière la plus sûre, la plus rapide et la moins douloureuse. Mais on ne paroît pas avoir réfléchi aux *affections de la sensibilité*, qui continuent encore après le supplice, ni avoir calculé la durée de cet état et travaillé à l'abréger.

Il est cependant aisé de démontrer à quiconque possède quelques légères connoissances de la construction et des forces vitales de notre corps, que le sentiment n'est pas entièrement détruit par ce supplice. Ce que nous avançons est fondé, non sur des suppositions et sur des hypothèses, mais sur des faits.

Ceux qui sont convaincus :

1°. Que le siège du sentiment et de son apperception est dans le cerveau ;

2°. Que les opérations de cette conscience des sentimens, peuvent se faire, quoique la circulation du sang par le cerveau soit suspendue ou faible, ou partielle ;

N'ont besoin que de ces données, pour en tirer la conclusion, que la guillotine doit être un genre de mort horrible.

Dans la tête, séparée du corps par ce supplice, le *sentiment*, la *personnalité*, le *moi* reste vivant pendant quelque temps, et ressent l'*arrière-douleur* dont le col est affecté.

Développons cette vérité en faveur de ceux qui pourroient la trouver moins évidente, sans l'avoir

une connoissance exacte des deux principes d'où elle découle.

De la preuve que le siège du sentiment se trouve dans le cerveau , résultent les observations suivantes :

1°. L'expérience atteste que , lorsque le cerveau resté intact , il n'est pas de membre , de viscère , d'organe , qui ne puisse être détruit , sans que ni le sentiment , ni la faculté de penser , ni la volonté , ni la mémoire en souffrent. La moëlle épinière même pourra être blessée , ou dans un état de compression , sans que l'entendement et la faculté de sentir en soient détruits.

2°. Il y a des vices ou des maladies de cerveau , qui lui font perdre la faculté de sentir , d'appercevoir et qui nuisent à la faculté de penser. La pression d'une goutte de sang , ou d'un fragment d'os , anéantit souvent à l'instant même la faculté de sentir et d'appercevoir.

3°. Aussi-tôt qu'on fait disparaître le mal , dont le cerveau est ainsi affecté , qu'on lève la pression , qu'on ôte l'os , le sentiment et la faculté de penser se rétablissent tout de suite , à moins que le cerveau n'en ait été essentiellement détérioré.

4°. Il arrive souvent qu'un doigt malade , oblige d'amputer la main , et celui qui a subi l'opération , se plaint des douleurs qu'il croit ressentir dans le doigt qui n'existe plus.

Si donc le principe , que le siège de la faculté de sentir est dans le cerveau ne peut être contesté , voici la conséquence qui en résulte.

Aussi long-temps que le cerveau conserve sa

force vitale, le supplicié a le sentiment de son existence.

Des phénomènes frappans, remarqués par un grand nombre d'observateurs, dignes de foi, et dont vous avez été vous-même le témoin, prouvent que *la tête conserve sa force vitale, long-temps après être séparée du corps.*

C'est ici le lieu de citer l'autorité de quelques écrivains respectables.

HALLER dit : *Elementorum Physiologia, tomo 4, pag. 35.* « In homine legimus caput resertum, » mire torvum respexisse, cum digitus in medullam » spinalem immitteretur. »

WEICARD, célèbre médecin d'Allemagne, a vu se mouvoir les lèvres d'un homme dont la tête étoit abattue.

Voyez philosophische artz, 1790, pag. 221.

Leveling a souvent, sur les lieux de supplice, fait l'expérience d'irriter la partie de la moële épinière, qui étoit restée attachée à la tête après la séparation, et il assure que les convulsions de la tête ont été horribles.

Voyez Hallers grundriss der physiologie, publiée par Leveling 1795, p. 330.

Je regrette de l'avoir moi-même engagé à faire ces expériences, avant d'y avoir bien réfléchi.

D'autres m'ont assuré avoir vu grincer les dents, après que la tête étoit séparée du corps; et je suis convaincu que si l'air circuloit encore régulièrement par les organes de la voix, qui n'auroient pas été détruits, ces têtes *parleroient.*

Ce qu'il y a de sûr, c'est que des hommes à qui le col n'avoit été coupé qu'à demi, *ont crié*.

Je ne cite pas ici mes propres expériences, sur des têtes d'animaux coupées, et où j'ai remarqué la force vitale dans les muscles de la tête, après le délai de plusieurs minutes. Quoiqu'elles prouvent la même chose, je ne les citerai néanmoins pas, parce que dans les animaux, le rapport du cerveau à la tête, diffère trop du rapport qu'on observe dans l'homme entre ces mêmes parties.

On peut cependant tous les jours se convaincre, dans les cuisines et dans les boucheries, que les têtes d'animaux survivent à leur séparation d'avec le reste du corps.

Si donc dans la tête de l'homme, ainsi séparée, le cerveau est resté pendant quelques temps actif et à un si haut degré, qu'il ait pu mouvoir les muscles du visage, on ne peut plus douter qu'il n'ait aussi conservé, pendant ce même intervalle, le sentiment et la faculté d'appercevoir; mais la durée de cet état ne peut pas encore être fixée exactement.

A en juger d'après les expériences faites sur des membres amputés d'hommes vivans, et sur lesquels on a essayé le moyen d'irritation de *Galvani*, il est vraisemblable que la sensibilité peut durer *un quart-d'heure*, vu que la tête, à cause de son épaisseur et de sa forme ronde, ne perd pas sitôt sa chaleur.

On sait que très-souvent la faculté de produire du mouvement a déjà cessé, que la faculté de sentir subsiste encore. Ceux qui s'observent eux-mêmes,

se sont trouvés quelquefois dans un état où la force de mouvoir les muscles leur manquoit, pendant que les sensations qui leur parvenoient par les organes restoient les mêmes. Le froid, par exemple, gèle les doigts au point de les rendre incapables ou au moins inhabiles à écrire, quoiqu'il leur reste du sentiment. Les mourans voient et entendent longtemps après avoir perdu la faculté de mouvoir les muscles. On a même des exemples que des personnes jugées mortes, ont entendu et apperçu tout ce qu'on faisoit autour d'elles, sans qu'elles aient eu la force de mouvoir aucune partie de leur corps.

Une autre considération qui se présente à mon esprit, c'est que la guillotine frappe à l'endroit de notre corps qui est le plus sensible, à cause des nerfs qui y sont répandus et réunis. Le col renferme tous les nerfs des membres supérieurs, les branches de tous les nerfs des viscères, (le *sympathique*, le *vagus*, le *phrenicus*) et enfin la moëlle épinière, qui est la source même des nerfs qui appartiennent aux membres inférieurs; par conséquent la douleur de la séparation, et selon la manière dont j'ai vu agir la guillotine, je dirois la douleur du *brisement* ou de *l'écrasement* du col (1), doit être la plus violente, la plus sensible, la plus déchirante qu'il soit possible d'éprouver.

En effet, il faut connoître ces nerfs, il faut les avoir vus dans la nature pour se faire une idée de la violence de ces douleurs.

(1) Il ne faut pas s'imaginer que cet instrument coupe; cela est impossible, à cause de la colonne vertébrale osseuse.

Et si elles ne continuent que pendant quelques secondes, ce qui n'est pas du tout probable, selon ce que nous avons dit plus haut, il restera toujours la question de savoir : *si la courte durée peut compenser l'intensité horrible de la souffrance?*

A quoi aboutiraient donc ces affreux tourmens qu'on fait éprouver aux malheureux, pour ainsi dire après leur mort ?

Ce n'est pas sans peine que j'ai entendu bien des personnes estimables dire, que si elles devoient périr par le supplice, elles préféreroient de mourir par la guillotine. Elles énonçoient précisément le contraire de leurs vœux.

Le supplice par le tranchant de l'épée ou par la hache a la même barbarie.

Heureusement ces deux genres de mort n'existent plus, que dans des pays remarquables par la stupidité et la brutalité de leurs loix. Dans les états éclairés où jusqu'ici j'ai eu le bonheur de vivre, la peine capitale n'étoit plus en usage depuis une trentaine d'années; et j'espère que l'horrible guillotine, ce jeu atroce, ce passe-temps abominable des bourreaux et de la populace, y restera éternellement inconnue. Il est superflu de faire sentir aux âmes honnêtes, combien ce nouveau genre de supplice déshonore l'humanité. Ceux qui peuvent s'y plaire et en parler avec une sorte de délices, sont des monstres qu'un homme raisonnable n'entreprendra pas de convertir; il faut les déporter chez les cannibales.

La question qui se présente naturellement à la suite de ce qui précède, c'est de savoir quelle espèce de supplice, quel genre de mort est le plus doux et à cet égard préférable aux autres ?

La pendaison.

Tous ceux qui se sont pendus eux-mêmes, ou qui ont été pendus par d'autres, mais qui sont revenus à la vie, et j'en ai connu plusieurs, disent qu'on peut se figurer le sentiment que fait éprouver ce genre de mort, comme un doux sommeil. Dans le moment de l'étranglement, le sommeil mortel s'étoit emparé d'eux sans douleur particulière, sans le sentiment d'une angoisse quelconque, et ils en sont sortis comme d'une foiblesse délicieuse.

Il n'est pas de médecin d'une pratique un peu étendue, à qui un pareil cas ne se soit présenté plus d'une fois, et qui par conséquent ne soit en état de fournir des témoignages incontestables pour soutenir la vérité de ces faits.

Cette preuve *a posteriori* est donc irréfragable, puisqu'on connoit des personnes revenues à la vie, après ce genre de mort, et qui peuvent dépeindre un sentiment, qu'il est impossible de connoître de la même manière dans le cas de la décapitation.

Mais on n'a qu'à réfléchir un peu pour trouver également *a priori* la preuve de cette vérité.

L'homme à qui l'on comprime le cerveau avec le doigt, a un endroit où un morceau du crâne manque, par la suite de quelque blessure, *s'endort sous la main*.

Le même phénomène arrive quand le cerveau est

comprimé par un amoncellement de sang. Dans un pendu le sang s'amoncelle :

1^o. Parce qu'il y entre par les artères vertebrales qui, traversant les canaux osseux des vertèbres du col, ne peuvent pas être comprimés ;

2^o. Parce que tendant à refluer par les veines du col, il se trouve arrêté par le lien qui noue le col et les veines ;

Par conséquent il comprime le cerveau, et produit, en peu de secondes, un sommeil qui bientôt après se change en anéantissement, en véritable mort, car il est prouvé que la faculté d'apercevoir ou la conscience des sentimens, cesse dans le simple sommeil.

Les convulsions qui dans ces cas ont quelquefois lieu, mais n'existent pas toujours, ne sont pas la preuve d'une angoisse ou de quelque autre douleur.

Vouloir prouver à des hommes qui pensent, que c'est un préjugé que de voir quelque chose de plus infamant dans ce genre de supplice, ce seroit une folie.

Vous avez été témoin vous-même, mon cher *Celsner*, des convulsions horribles des guillotinéés ; vous avez vu l'appareil affreux, les liens atroces, la hideuse coupe des cheveux, les nudités indécentes, le sang couvrant le cadavre mutilé, et l'exécrable bûreau ; vous-avez vu toutes les horreurs barbares de cette boucherie, toutes les infamies qui déshonorent l'humanité et qui accompagnent ce genre de supplice douloureux et cruel. Des spectacles aussi abominables ne devoient pas avoir lieu parmi les

sauvages : et ce sont des républicains qui les donnent et qui y assistent !!!

Francfort, 20 mai 1795.

S E M M E R I N G.

ARCHITECTURE THERMALE.

MÉMOIRE sur les eaux minérales et les établissemens thermaux des Pyrénées, comprenant la recherche des moyens les plus propres à recueillir et conserver les sources minérales, et la description des monumens à élever, pour utiliser ces eaux salutaires à la guérison des blessures des défenseurs de la république ; imprimé et publié par ordre du comité de salut public, un volume 8.º et 4 planches.

Nos établissemens thermaux sont infiniment au-dessous de ceux des anciens. Considérés comme monumens de l'art, rien n'y rappelle l'élégance qui les distinguoit autrefois ; et comme établissemens médicaux, rien ne s'y ressent de nos progrès dans l'art de guérir. Ceux des Pyrénées principalement se trouvent dans un état de dépérissement tel qu'il seroit bientôt suivi d'une destruction totale, si l'on ne se hâtoit de les restaurer.

Le citoyen Lomet, ingénieur des ponts et chaus-

sées, et instituteur à l'école centrale des travaux publics, a été chargé par le comité de salut public de prendre connoissance de tout ce qui concerne les eaux minérales de Barèges, de Bagnères et autres sources des Pyrénées, et de lui présenter ses vues sur les moyens d'utiliser ces eaux salutaires. Ce mémoire est le résultat de ses travaux et de ses recherches. Il y donne une notice détaillée de chacune des sources qui ont fixé son attention. Il compare leur état actuel avec celui où elles pouvoient être. Il fait voir combien elles ont souffert de la négligence de l'ancien gouvernement, et indique les moyens d'en réparer les effets. Il y enseigne à parer aux dangers qui les menacent, aux lavanges, aux irruptions des torrens, à l'altération des sources. Les changemens et les améliorations qu'il propose, sont toujours basés sur l'expérience acquise et sur une parfaite connoissance des lieux. Il termine son ouvrage par des réflexions sur le mérite particulier de chacune des sources qu'il a observées, et donne ses motifs de préférence pour quelques-unes. Il indique aussi plusieurs autres sources dont on n'a pas encore fait usage, et qui lui paroissent recommandables par leurs vertus et par leur situation.

Une partie très-intéressante est celle des travaux proposés pour cet établissement. Ces travaux sont distingués en travaux de conservation et d'amélioration qu'on ne sauroit pousser avec trop d'activité, et en travaux qui puissent en faire des monumens dont la durée et la noble simplicité soient dignes de la nation chez laquelle ils auront été entrepris.

Le citoyen Lomet se fait un devoir de témoigner publiquement sa reconnoissance envers le citoyen Ramond, traducteur de W. Coxe, qui l'a secondé de toutes les observations qu'une longue étude de la nature et une grande connoissance des principales montagnes de l'Europe l'ont mis à portée de faire. Au fond d'une prison où il languissoit depuis quinze mois, dans un temps où sa mauvaise santé faisoit craindre pour ses jours, le citoyen Ramond se consolait de ses maux, en concourant à un travail qu'il savoit devoir être utile au soulagement des malheureuses victimes de la guerre.

Le mémoire est accompagné de trois planches dessinées par l'auteur, et gravées avec beaucoup de soin par P. F. Tardieu. La première offre le plan de Barèges; la seconde, celui du monument thermal que le citoyen Lomet propose d'y construire; et la troisième, quelques-uns des détails de ce monument.

B.....

B I B L I O G R A P H I E.

Suite de la Notice sur les travaux typographiques et littéraires des Anglais dans l'Inde, par L. L'ANGLÈS (1).

Société Asiatique de Calcutta.

AVANT de présenter le catalogue des ouvrages sortis des presses de Calcutta, il n'est pas hors de propos de parler de la société littéraire établie dans la même ville ; les savans qui la composent, n'ont cessé d'alimenter ces presses, dont les *mémoires* sont véritablement un trésor inappréciable d'érudition asiatique.

Plusieurs Anglais, résidant depuis long-temps dans l'Inde, imaginèrent d'établir une société sur le même plan que celles qui subsistent chez les principales nations *civilisées* de l'Europe. Ils pensèrent qu'il n'y avoit pas de meilleur moyen de centraliser toutes les notions intéressantes qu'on pourroit recueillir en Asie, et de conserver en même temps une foule de petites brochures ou de notices curieuses que les auteurs ne voudroient pas publier séparément. Ils ne se dissimuloient pas cependant combien la manière d'être des Européens, leurs occupations dans ces contrées et le climat même sont peu favorables aux travaux littéraires. Tous les employés de l'administration, les

(1) Magaz. encyclop., tome 1, pag. 229.

commerçans et les artistes ont peu de momens à consacrer à l'étude. Si leurs occupations leur laissent quelques instans de libres, il faut les employer à la promenade. Car l'exercice est indispensable pour conserver sa santé dans le Bengale. Mais ils concisoient en même temps le génie actif des Européens ; aucun climat, aucune situation ne peut le dénaturer entièrement ; et, pour nous, le changement de travail est un repos.

Vingt-trois Anglais, parmi lesquels on distingue le chevalier William Jones, si avantageusement connu en Europe par différens ouvrages pleins de goût et d'érudition, M. François Gladwin, traducteur élégant et fidèle, M. le major Davy, éditeur des *Instituts de Tamerlan*, se réunirent sous le nom de *société pour faire des recherches dans l'histoire civile, naturelle, les antiquités, les arts, les sciences et la littérature de l'Asie*. Ils tinrent leur première séance à Calcutta, le 15 janvier 1784 ; et bientôt ils eurent rassemblé des matériaux suffisans pour deux volumes de *transactions* ou *mémoires*. Ils firent en même temps un appel à tous les naturalistes, chimistes, antiquaires et savans des différentes contrées de l'Asie, Européens ou naturels ; et ils obtinrent des uns et des autres des notes de la dernière importance, comme on le verra par l'analyse des trois premiers volumes de *ces mémoires*, qui ont déjà passé en Europe. La présidence de cette illustre société fut offerte d'un accord unanime à M. Hastings, qui eut la modestie de la refuser, et qui emploie néanmoins le pouvoir dont il étoit revêtu,

à la protéger et à favoriser ses travaux. Les suffrages se réunirent ensuite sur le chevalier Will. Jones.

Quelque rivalité, j'ai presque dit, quelque animosité qui divise nos deux nations, je ne craindrai point de payer un juste tribut d'admiration et d'éloges à celle qui a réussi à établir une colonie de savans au-delà de l'Indus, et à rivaliser, dans leur pays même, l'antique et docte caste des Brahmanes. Désormais les docteurs de Benarès et de Kasi iront étudier dans une factorerie angla se des sciences dont ils possédoient les premiers élémens plusieurs milliers d'années avant nous. Puisse ce foible dédommagement effacer dans leur cœur ulcéré les ressentimens trop bien fondés, que leur a inspirés la conduite tyrannique des différentes nations européennes!

Quoique nous ne transcrivions pas la liste des membres de cette savante société, nous devons prévenir le lecteur que la plupart des auteurs cités dans le catalogue suivant, en font partie. Les autres sont des agens de la compagnie des Indes, trop occupés de leurs fonctions administratives pour entreprendre des ouvrages suivis. Mais leurs relations, leur place, et leurs courses dans l'Inde leur procurent une foule d'observations qu'ils se contentent de jeter sur le papier, et dont les gens de lettres peuvent faire leur profit.

Catalogue raisonné des ouvrages imprimés par les Anglais dans l'Inde, depuis 1778 jusqu'en 1789 (1).

* I. *A grammar of the Bengal language; by*

(1) Comme ces ouvrages sont extraordinairement rares

Nathaniel Brassey Halhed. (Grammaire de la langue bengale, par Halhed ; Hougly au Bengale, 1778, in-4.^o).

Le *bengale* est, à certains égards, un dialecte du sanskrit ; il est même impossible de bien le posséder, sans avoir une teinture de cette langue sacrée des Bralmanes. C'est l'unique moyen de correspondance que l'on ait avec les Hindoux, qui habitent le royaume d'où il tire son nom. Ils s'en servent pour toutes leurs affaires, et n'en connoissent guère d'autres. Les agens de la *compagnie* étoient obligés d'avoir sans cesse auprès d'eux des interprètes bengales, et le retard de leurs opérations n'étoit pas le seul désagrément que leur causoient ces employés mercenaires, souvent infidèles, et toujours disposés à favoriser leurs compatriotes au détriment des étrangers. Cette langue est même aussi nécessaire que le persan, pour traiter avec les officiers et magistrats du gouvernement moghol, lequel ne publie presque jamais d'acte en persan, sans y joindre une traduction bengale.

Un autre avantage qui a quelque poids auprès des négocians, c'est que les chiffres bengales ressemblent beaucoup à ceux adoptés généralement en Europe, tant pour la forme, que pour la manière de les poser.

La plus grande difficulté de cette langue consiste dans le nombre des lettres et dans la variété de leurs

en Europe (la bibliothèque nationale de Paris n'en possède que deux, qui sont, le deuxième volume des *Recherches asiatiques* et l'*Histoire de l'insurrection*, etc.), j'ai cru qu'il ne seroit pas inutile d'indiquer par un astérique ceux que je me suis procurés par mes relations dans l'Inde.

combinaisons. Du reste, les règles en sont simples, et elle a peu d'anomalies.

* II. *The forms of Herkern, corrected from a variety of manuscripts, supplied with the distinguishing marks of construction, and translated into english, etc.* (Les formules d'Herkern, corrigées d'après plusieurs manuscrits, augmentées des indices de construction, et traduites en anglais avec une table des mots arabes, expliqués et disposés sous leurs racines particulières; par Balfour; Calcutta, 1781, in-4.º, 1 volume).

L'intention de M. Balfour étant de faciliter l'étude du persan à ses compatriotes, il a choisi pour livre élémentaire un ouvrage que les naturels eux-mêmes mettent dans les mains de leurs enfans; outre leur utilité grammaticale, ces *formules* doivent avoir un genre de mérite aux yeux des diplomates. C'est de les initier dans le style de la chancellerie persane et indienne. Tous ces vains protocoles que nous avons rejetés avec plus de philosophie que de prudence, sont de la plus haute importance quand il s'agit de traiter avec les souverains de l'Asie ou avec leurs agens.

On trouve ici des modèles de firans, de requêtes, de lettres et de contrats de toutes espèces.

Dans le cas où nous voudrions songer sérieusement à renouer nos correspondances politiques et commerciales avec l'Inde, il seroit indispensable de donner une nouvelle édition de ces *formules*, avec une traduction française et une glose grammaticale.

III. *A narrative of the insurrection which happened in the Zemeedary of Benaris in the month of august 1781, and of the transactions of the governor-general in that district, with an appendix of authentic papers, etc. ; Calcutta, 1782, printed by order of the governor-general, 1782; — Charles Wilkins, super-intendant of the press.* (Histoire de l'insurrection qui arriva dans le Zemindary de Bénarès, au mois d'août 1781, et de la conduite du gouverneur-général dans ce canton, avec un appendix contenant les pièces authentiques, etc. ; Calcutta, 1782, imprimé par ordre du gouverneur-général ; — Charles Wilkins, surintendant des presses, *in-4^o*. 1 vol.)

M. Hastings annonce lui-même, dans une courte préface qu'il a fait imprimer, ces pièces pour mettre en garde l'esprit de ses supérieurs contre les soupçons inséparables des grands mouvemens politiques, de ceux sur-tout qui se passent à une grande distance des observateurs, et qui sont liés à de grandes révolutions et à des convulsions du gouvernement, telles que celles qui ont eu dernièrement lieu à Bénarès... « Si » je n'avois ici, dit-il, d'autre motif que de faire pa- » rade de mon importance politique, j'aurois à coup » sûr choisi d'autres circonstances de ma vie publi- » que. Je ne prétends pas me faire un mérite d'avoir » surmonté par une heureuse activité et avec des » secours étrangers, des troubles depuis long-temps » fomentés, mais dont mes propres opérations ont » hâté l'explosion. Ils n'ont point au moins entravé » les mains auxquelles j'avois confié le gouvernement

» supérieur, et ils ne m'ont jamais fait désespérer un
 » seul moment du salut de ma patrie ».

Cet ouvrage est intéressant pour l'histoire des opérations politiques des Anglais dans l'Indoustan ; c'est une des pièces les plus curieuses du fameux procès d'Hastings.

* IV. *Ayeeen Akberi, or the institutes of emperor Akber, translated from the original persian, by Fran. Gladwin ; Calcutta, 1783-1786, in-4^o. 3 vol. (Ayin Akbery (1), ou institutes d'Akbar, trad. du persan par Gladwin.)*

C'est le tableau religieux, historique, civil et physique de l'Inde ancienne et moderne, composé par une société de gens de lettres sous les auspices du grand moghol Akbar, rédigé par Aboufazel son premier visir.

D'après le témoignage des savans de l'Inde et de l'Angleterre, cet ouvrage, unique en son genre, est le plus complet et le plus exact que l'on ait jamais écrit sur l'Inde, sur les antiques adorateurs de Bilrama, et sur les Moghols, leurs maîtres.

La multitude des objets, la difficulté de rassembler et d'employer tant de matériaux divers, exigeoient le concours d'un grand nombre de savans et d'artistes ; cette magnifique entreprise ne pouvoit être conçue et exécutée que par un puissant protecteur des arts.

On trouvera peut-être quelque ressemblance entre l'*Ayin Akbery* et notre encyclopédie par ordre de

(1) Littéralement, le miroir d'Akbar. LANGLÈS.

matières ; mais le plan de l'ouvrage indien me paroît encore plus vaste , et l'on pourra en juger par le rapide aperçu que je vais présenter.

Il est divisé en trois parties.

La première contient une description exacte et très-détaillée de toutes les provinces , villes , forteresses , villages de l'empire moghol ; la dimension de ces provinces mesurées par *Coss* , et le nombre de bygas ou d'arpens de terres labourables qu'elles renferment ; leur latitude et leur longitude des Isles Canari ; le revenu de toutes les places ; le nombre d'hommes que doit fournir chaque province ou gouvernement ; les différentes espèces de grains ou de denrées qu'il produit ; un abrégé historique des souverains auxquels il fut successivement soumis , et des peuples qui l'habitèrent.

Dans la deuxième partie , on trouve un état exact de l'armée du grand Moghol . le titre des charges et le montant des appointemens de ses officiers , la manière de dresser , de panser tous ses éléphants , ses chameaux , ses mulets , ses chevaux , ses bœufs , etc. , avec l'énumération des valets chargés de tout ce détail ; un tableau circonstancié des dépenses journalières des domestiques du harem ; une liste des distinctions impériales en usage tant à la cour qu'à la guerre , telles que les sceptres , les étendards , les timbales , les trompettes , les haches , le nom , la forme de toutes les armes fabriquées dans l'Hindoustan , avec leurs prix ; l'énumération des différentes espèces de poids , de mesures , de monnoies

ayant cours dans l'empire, avec la méthode de battre les pièces d'or et d'argent, dans les monnoies impériales, les inscriptions, le poids et la valeur des pièces; l'assaisonnement des plats que l'on sert sur la table du souverain; la recette de différentes espèces de parfums employés dans le palais; le nom des fleurs, des bois de senteur, des gommes odoriférantes, de toutes les herbes, des fruits, etc., avec leurs prix, leurs saisons et le nom des pays qui les produisent; une description de la chasse du grand Moghol, les exercices, les combats d'éléphants et les autres divertissemens; les cérémonies observées aux mariages des princes du sang, leurs fêtes, leurs réjouissances, etc.; les différentes espèces d'ornemens et de bijoux portés par les hommes et par les femmes de la cour; les audiences du Moghol au divan, sa manière de recevoir les visites et d'employer son temps et les honneurs qu'on lui rend.

La troisième partie, consacrée à l'Hindoustan proprement dit, mérite une attention toute particulière. Pour en donner une idée plus juste, j'indiquerai le contenu des principaux chapitres.

Description de l'Hindoustan.

Différentes opinions des Hindoux sur la création du monde.

Un traité assez détaillé de leurs connoissances en astronomie et en géographie.

Des quatre tribus des Hindoux.

Des langues de l'Hindoustan.

Des différens animaux de cette contrée.

Des poids et des mesures anciennes et modernes.

De la philosophie morale et scholastique des différentes sectes des Hindoux.

Un catalogue raisonné de leurs meilleurs livres.

Des dix-huit principales sciences des Hindoux, de leurs arts, tels que la politique, la jurisprudence, l'écriture, la danse, la musique, etc.

Leurs quatre degrés de discipline.

Leur culte envers la divinité.

Des aoutars ou incarnations de la divinité.

Des choses impures.

Des habits indécens.

Des alimens défendus.

Des purifications.

Des cérémonies qui doivent précéder les repas.

Des jeûnes.

Des crimes.

Des lieux consacrés au culte divin.

Des mariages.

Des habillemens.

Des joyaux.

Des artisans.

Des cérémonies pratiquées à la naissance des enfans.

Des fêtes, des cérémonies, des funérailles et des honneurs funèbres.

Des différens suicides méritoires.

Cet important ouvrage est terminé par un abrégé

historique de la Perse, la vie de plusieurs saints musulmans, les paroles remarquables d'*Akbar* et l'histoire de la famille d'*Aboulfazel*, vizir d'*Akbar*, et chargé par ce souverain de la rédaction de l'*Ayin Akbery*, et même de tout l'*Akber nameh*, ou histoire générale du règne d'*Akbar*, laquelle est divisée en trois parties. La première contient la vie des ancêtres de l'empereur; la deuxième, les événemens de son règne jusqu'à sa quarante-septième année (époque de la mort du rédacteur); la troisième est l'*Ayin Akberi*.

Par une ridicule affectation d'érudition, *Aboulfazel* voulut imiter le style des anciens auteurs, et se rendit presque inintelligible pour ses contemporains qui ne parloient qu'un persan très-mêlé d'arabe.

M. Gladwin a donné un extrait plutôt qu'une traduction complète de l'*Ayn Akberi*. On regrette aussi qu'il ait été trop avare de notes, elles étoient cependant très-nécessaires dans un ouvrage qui traite d'objets si nombreux et si variés. Il en est plusieurs sur lesquels des anglais très-instruits, et qui avoient séjourné long-temps dans l'Inde, n'ont pu me donner des éclaircissemens satisfaisans; mais on doit lui savoir gré d'avoir inséré les trop courtes notes de *M. Reuben Barrow*, mathématicien anglais, qui s'est livré à l'étude du Sanskrit pour mieux approfondir l'astronomie des Hindoux.

Cet ouvrage est le plus rare de tous ceux qui sont sortis des presses de Calcutta.

* V. *The Memoirs of Khojeh Abdulkurreem, a cashmerian of distinction, who accompa-*

nied Nadir Shah, on his return from Hindostan to Persia; from whence he travelled to Baghdad, Damascus, and Alepo, and after visiting Medina and Mecca, embarked on a ship at the port of Jeddeh, and sailed to Hooghly in Bengal; including the history of Hindostan, from A. D. 1739 to 1749; with an account of the European settlements in Bengal, and on the coast of Coromandel; translated from the original Persian, etc. (Les mémoires de Khodjah (ou maître), Abdoul-Kerym, personnage de distinction, natif de Kachmir, qui accompagna Nâdir Châh à son retour de l'Indostan en Perse, d'où il passa à Baghdad, à Damas, à Alep et ensuite à Medine et à la Mekke; s'embarqua sur un vaisseau au port de Djiddah, pour se rendre à Hougly dans le Bengale; on y trouve l'histoire de l'Indoustan, depuis 1739 jusqu'en 1749, et des détails sur les établissemens des Européens au Bengale et sur la côte de Malabar; trad. par Gladwin; Calcutta, chez Wil. Mackay 1788, in-8°. 1 vol.)

Ces mémoires, écrits avec élégance et sagesse, renferment des anecdotes neuves et piquantes, relativement à diverses expéditions et au personnel même de Nâdir Châh, plus connu en Europe sous le nom de *Tahmas Qouli Khan*. Mais ce qui me paroît devoir leur donner une importance majeure, c'est un itinéraire bien soigneusement dressé par heures et par Farsangs, à travers le désert, depuis Baghdad jusqu'à la Mekke. On sait que cette

ville est située dans une province de l'Arabie nommée *l'Hhedjâs*, dont l'entrée est interdite à tous les non-musulmans ; les voyageurs européens les plus actifs et les plus zélés, tels que *Pockoke*, *Nieburh*, etc., n'ont pu la parcourir, et ont été obligés de rapporter ce qu'ils avoient appris de quelques misérables pèlerins. D'après le soin avec lequel Abdoukérym a recueilli et dressé ses observations, je n'ai pas hésité à insérer sa relation dans un recueil dont je m'occupe depuis long-temps, intitulé : *Voyages à la Mekke et à Medine, par différents Musulmans et Rénégats, avec une description de l'Hhedjâs et les itinéraires des principales Karavanes.* — Mais revenons à notre auteur ; voici un fragment qui donnera une idée de sa manière de voir et d'écrire.

« Pendant notre séjour à Bokhârâ, notre souverain envoya son neveu à Samarqand, pour enrôler huit mille Oûzbeks ; et ayant entendu dire que la pierre sépulcrale de Tymour passoit pour un objet très-curieux ; (quelques-uns assuroient que c'étoit un *cezoar*) il ordonna qu'on la transportât à Mech-hed, avec les portes d'airain du collège qui en dépend (1). En levant cette pierre on la cassa en quatre ; et comme je connoissois particulièrement la personne chargée de cette opération, j'en obtins un morceau que je portai avec moi dans l'Indoustan, pour le montrer à mes amis. Combien est étonnante la vicissitude des choses humaines, que Dieu permet

(1) Peu de temps après, Nâdir fit reporter les débris de cette pierre et les portes de bronze à Samarqand. L.

pour l'instruction du genre humain ! Il fut un temps où l'Emyr Tymour (1) exerçoit un pouvoir despotique. Pour intimider et humilier l'empereur Othoman, il lui faisoit cette menace : « Je livrerai la » Turquie en proie à mes tatars, et j'en transporterai » la terre dans le Tourân (2) ». En effet, après la conquête de la Turquie, il envoya à Samarqand quarante chameaux chargés de terre de Constantinople. Mais à peine la mort l'a-t-elle enlevé à ses travaux mondains, qu'un morceau de pierre suffit pour couvrir ce géant, et cette pierre est maintenant réduite en poudre !

« Pourquoi l'œil avide d'instruction ne pé-
» netre-t-il pas dans le palais des rois,

» Pour y contempler les ravages du temps !

« L'araignée garde maintenant la chambre
» de Khosrou,

» Et le hibou fait la sentinelle dans le palais
» d'Afrâcyâb (3), etc.

« Le Djih'oum (4) coule du sud au nord, plus près de Tchardjou que de Balkh ; il est la moitié moins large sur les limites du Khowârezm, et on le passe à gué pendant l'hiver. On doit attribuer sa grande diminution à la multitude des saignées que l'on y fait. Dans le désert de Qapuhâp et dans le Qarahqalpâq, toute son eau se trouve absorbée

(1) Plus connu sous le nom de Tamerlan. L.

(2) C'est-à-dire la Transoxiane.

(3) Ancien roi du Tourân, qui conquit la Perse, et qui fut chassé et tué par Kay-Khocrou. L.

(4) *L'oxus* des anciens. L.

par l'arrosement des terres, et si elle vient à déborder, le surplus se perd dans le sable. Quelques auteurs anciens se sont trompés, en assurant que le trop plin s'épanchoit dans le lac de Khowârent (1).

« Le Syhhoun (2) qui coule à l'est de la Transoxiane, vient du nord de Kodjend et de Benâgat, communément appelé Tacheud, d'où il prend son cours vers le Turkestan, et se perd dans les sables, comme le Djylhoun; maintenant on nomme le Syhhoun la rivière de Khodjend, ou la rivière de Ghâch. Je m'appesantis un peu sur tous ces détails, afin de prouver que les grands canaux tirés de ces deux rivières prennent différentes routes, et que loin de pénétrer jusques dans le Mâzendrân, comme

(1) C'est en effet l'opinion d'Aboulfédâ, qui nous dit positivement que le Djylhoun se décharge dans le lac de Khowârezm (le lac Aral) vers le quatre-vingt-huitième ou quatre-vingt-dixième degré de longitude, et le quarante-troisième de latitude; mais on n'en détournoit peut-être pas alors les eaux pour la culture. L.

(2) Le Cydnus des anciens, selon quelques géographes, et le Jaxartes, selon d'autres, mais je penche en faveur de cette opinion, d'après un passage de Plin, qui nous apprend que les soldats d'Alexandre, et ce conquérant même, prirent le Shyhhoun pour le Tanaïs: *Flumen Jaxartes quod Scythos, Silyu (lege Siboun) vocant Alexander militesque ejus Taun putarere esse. Plin. hist. nat., lib. VI, cap. 16.* Aboulfédâ dit que ce fleuve se jette dans le lac de Khowârezm (le lac Aral) vers le quatre-vingt-dixième degré de longitude, et le quarante unième de latitude. Voyez son *Traité des fleuves*.
LANGLÈS.

quelques auteurs l'ont prétendu, elles ne vont pas même jusqu'au lac de Khowarezm. J'ai obtenu tous ces renseignemens d'un des principaux habitans du pays. Un autre motif qui m'a déterminé à communiquer ces remarques à mes lecteurs, c'est que le Sind, le Gange, l'Euphrate, le Tigre et toutes les grandes rivières que j'ai vues, se jettent dans la mer, tandis que les eaux du Djyhoun et du Syhoun sont entièrement employées à la culture.

« Le territoire de la Transoxiane, situé à l'est du Djyhoun, renferme Bokhârâ, Samarqand, Tachkend, Hissârd-Châdmân, Kech ou Chehr-Sebz, Nekhel, maintenant appelé *Qarchy*, etc. Les eaux du Djyhoun ne sont pas moins salutaires que celles du Gange et de l'Euphrate. A l'ouest de cette rivière est situé le Klorâcân dont dépend la ville de Balkh, etc. ».

La partie géographique de ces mémoires, a été traduite en allemand par M. Paulus, et insérée dans le tom. II de son excellent *Repertorium für die morgenländische litteratur*, 1787.

* VI. *The history of Hindostan during the reigns of Jhangir, Shah Jehan and Aurungzebe, etc.* (L'histoire de l'Indoustan pendant les règnes de Djhanguyr, Chaldjiban et Aurengzeb ; par F. Gladwin. Calcutta, imprimée par Stuart et Cooper, 1788, in-4.^o, tome I.^{er}).

Cette histoire d'une des plus belles époques de l'empire des Moghols dans l'Indoustan commence à l'an 1007 de l'hégire, 1598 de l'ère vulgaire, c'est-à-dire, vers la fin du règne du sultan Selym, et doit

finir à la mort d'Aurengzeb, arrivée en 1705 de l'ère vulgaire. Je ne possède encore que le premier volume, qui contient le règne de Djihanguyr. Les autres auront sûrement paru, depuis que la guerre a interrompu toutes mes relations littéraires avec l'Inde et l'Angleterre.

M. Gladwin, dont j'ai eu souvent occasion de citer le nom avec toute l'estime qu'il mérit, a travaillé sur une volumineuse collection de manuscrits persans, recueillis à grands frais pendant un séjour de 32 ans dans l'Inde ; et, pour la satisfaction de ceux qui cultivent les langues orientales, il a fait imprimer en caractères persans les textes mêmes des édits, lois, et autres réglemens utiles pour l'administration, ou qui ont un intérêt littéraire. Ainsi on voit que son ouvrage est un précieux supplément à la fin du dernier volume de *l'History of Hindoostan*, de Deoy qui s'est contenté de traduire Ferichta, et qui ne parait pas avoir eu d'abondans matériaux pour la continuation qui forme une foible partie du troisième volume de la seconde édition.

Je ne dois pas oublier d'indiquer au lecteur deux pièces intéressantes qui terminent ce premier volume. L'une est un catalogue des pièces de monnoies frappées sous Djihanguyr, avec des inscriptions arabes et persanes. L'autre offre l'itinéraire des principaux voyages de ce prince. Les distances des lieux y sont indiquées par journées et par coss. Les géographes sentent tout le parti qu'on peut en tirer, pour la connoissance de l'intérieur de l'Hindoostan.

* VII. *A concise account of the climate, etc.*
of

of Pegu, etc. etc. ; by *Hunter*. (Description du climat, des productions, du commerce, du gouvernement, des mœurs et usages du royaume de Pégou, avec des remarques morales et politiques, et un appendix renfermant,

1.^o Des recherches sur la cause de la variété des laines des moutons sous différens climats.

2.^o La description des caves d'Eléphanta, d'Ambola et de Canara).

Le tout recueilli dans un voyage fait par ordre de la compagnie des Indes orientales, par *W. Hunter*, chirurgien ; imprimé à Calcutta, et réimprimé à Londres, 1788 et 1789.

Cet ouvrage curieux a été traduit en français et publié sous le titre de *Description du Pégou*, etc. ; chez *Maradan*, 1792, in-8.^o, 1 vol.

* VIII. *A narrative of the transactions in Bengal during the Soobahdaries of Azem us Shan*, etc. etc. (Evénemens du Bengale sous l'administration des Soubandar *Aazem*, *Jafferkhan*, etc. ; traduits du persan par *G adwin*. Calcutta, 1788, in-8.^o, 1 vol.).

C'est un fragment historique très-utile pour l'histoire des différentes nations asiatiques et eur péennes, établies dans l'Inde.

IX. *Letters of Cossim Ali Kan, and others, persian and english, litterally translated, by lieut. J. L. A. Mulock*. (Lettres de *Cossim Aly Khan* et autres, en persan et en anglais, traduites littéralement par le lieutenant *Mulock*, 1787 ou 88.

X. *An english and bengal vocabulary, together*
Tome III. I i

with a grammatical introduction and a collection of phrases and familiar dialogues. (Vocabulaire anglais et bengal, avec une introduction grammaticale et une collection de phrases et de dialogues familiers).

XI. *Persian vocabulary*, by Gladwin. (Vocabulaire persan, par Gladwin).

XII. *A Journal with occasional remarks made on a trip from Aleppo to Bassorah across the great desert of Arabia*; by Henry Abbot. (Journal avec des remarques de circonstances, faites en allant d'Alep à Bassora par le grand désert d'Arabie).

XIII. *Charges against Warren Hastings*. (Charges contre Warren Hastings).

A perpetual almanach by which may be found in two or three seconds of time the day of the month in any year to come. (Almanach perpétuel, avec lequel on peut connoître en deux ou trois secondes le jour du mois d'une année future quelconque).

Les cinq ouvrages ci-dessus ne m'ont point passé sous les yeux.

* XIV. *Sacontata, or the fatal ring, an indian drama*, by Calidas, translated from the original sanscrit and pracrit. (Sacontala, ou la bague enchantée, drame indien, de Calidas, traduit du sanscrit et du pracrit en anglais, par M. Wil. Jones).

Un de nos littérateurs, qui joint le goût à l'érudition, le citoyen Pougens, a donné, dans le *Journal*

des théâtres, une excellente analyse de ce drame indien.

* XV. *The asiatic miscellany, consisting of original productions, translations, fugitive pièces, imitations and extracts from curious publications.* (Mélanges asiatiques, consistant en productions originales, traductions, pièces fugitives, imitations et extraits d'ouvrages curieux). Calcutta, 1785 et 1788, in-4.°, 2 vol.

* XVI *The new asiatic miscellany. N^o. I, containing :*

1. *A hymn to Lachsmi.*
2. *An introduction to the history of the persian poets.*
3. *Pancha Retnani, or the five gems.*
4. *A letter from the emperor Akber to Abdallah Khan, the Usbeck, ruler of Turan.*
5. *Of the religion of the Parsees.*

Nouveaux mélanges asiatiques. N^o. I^{er}., juillet, 1789, renfermant :

1 Un hymne à Lakchmi, ou *Sri*, la Cerès des Indiens, l'épouse de Vichnou, c'est le pouvoir conservateur de la nature, la bonté divine personnifiée.

2. Une introduction à l'histoire des poètes persans, (morceau biographique et littéraire très-curieux) par le capitaine Kirk Patrick.

3. *Pancha Retnani*, ou les cinq perles. Ce sont cinq stances sanscrites, composées par cinq poètes de la cour d'Asidoura roi du Bengale.

4. Lettre de l'empereur Akbar à Abdoullah Khân

des Ouzbecks, et gouverneur du Tourân (partie de la Tartarie), composée par Aboufazel, et traduite par J. Stonehouse.

5. Le *Dabistan* ou l'École des mœurs, traduite par François Gladwin.

« Cet ouvrage-ci, selon les expressions de l'auteur lui-même, (Mohammed Mohsin) renferme un exposé impartial de la science, de la philosophie et des opinions religieuses des différentes nations. (Les Persans, les Hindoux, les Tibétains, les Juifs, les Chrétiens, les Musulmans, les Sadykiens, les Unitaires, les Rocheniens, les Théologiens, les Philosophes, les Soufys). Calcutta, juillet 1789, in-4°.

The new asiatic miscellany. N^o. II, containing :

1. *A continuation of the dabistan; or, school of manners.*
2. *The death of Mohammed.*
3. *The death of Fatima.*
4. *The institutes of Ghâzânkan, emperor of the Moghuls.*
5. *Description of an oriental banquet.*
6. *An Indi ode.*
7. *Doctor Franklin's celebrated parable against persecution, compared with a passage in the Bostan of Sâdi.*
8. *The preface to the Bostan of Sâdi.*

(Nouveaux mélanges asiatiques. N^o. II, 1^{er}. décembre 1789, contenant :

1. Suite du Dabistan, ou école des mœurs, du Cheykh Mohsin.

2. La mort de Mohammed tirée du Del-med-jelis, espèce de légende des musulmans.

3. La mort de Fathime, tirée du même ouvrage.

4. Les instituts de Ghazân Khan, empereur des Moghols. (Morceau précieux pour l'histoire et la politique.) Trad. par Kirk Patrick avec des notes curieuses.

5. Description d'un banquet oriental, de l'arabe, d'un natif de Damas, paraphrasée en vers anglais.

6. Raikhah ou ode Hindoue de Wouilly.

7. Parallèle d'un apologue du docteur Franklin contre la persécution, avec un passage du Bostan de Sâdy.

8. Préface du Bostan, (ouvrage moral et politique de Sâdy.) Calcutta, 1^{er}. décembre 1789, in-4^o.)

Les premiers mélanges asiatiques ayant été abandonnés par les propriétaires, M. Gladwin les a continués dans le même format, mais sur un papier moins grand et moins beau; on voit par ces deux numéros qu'ils ne le céderont pas aux premiers pour la partie littéraire. Quatre nos. doivent faire un volume. Le prix de la souscription est un mchour d'or.

* XVII. *Asiatic researches, or transactions of the society instituted in the Bengal for inquiring into the history natural and civil, the antiquities, arts, sciences and literature of the Asia.* (Recherches asiatiques, ou mémoires de la société établie au Bengale, pour faire des re-

cherches dans l'histoire naturelle, civile, les antiquités, les sciences, les arts et la littérature de l'Asie.) Calcutta, 1788-1793, in-4°. 3 vol.

Nous vous proposons de donner une notice détaillée de plusieurs extraits des trois recueils, qui forment déjà, comme on voit, six volumes in-4°.

Ce n'est pas dans l'Inde seulement que les anglais cultivent les langues orientales, ils les étudient encore dans les universités d'Oxford et de Cambridge. La compagnie des Indes accorde des augmentations de traitemens à ceux de ses employés qui s'y livrent avec succès. Elle fait même imprimer des livres élémentaires à ses frais, ou bien souscrit pour un certain nombre d'exemplaires. Tout en rendant justice au zèle de la plupart des membres de cette compagnie pour les progrès des lettres, il faut convenir qu'il n'y a que de grands motifs d'intérêt capables de les déterminer à faire des dépenses aussi considérables. Je crois avoir démontré dans plusieurs ouvrages successivement, que les mêmes motifs doivent nous exciter à les imiter et à les rivaliser. La multitude de nos ports et de nos comptoirs, les productions de nos manufactures, la situation avantageuse de deux îles qui sont pour ainsi dire les barrières du continent au-delà du Cap, notre alliance avec les Hollandais, qui nous donne un libre accès au Cap même et dans toutes les îles de la Sonde, les propositions de Typou, enfin la bienveillance que les naturels ont toujours témoignée envers la nation française; voilà, je crois, des motifs bien puissans pour diriger notre attention sur

l'Inde, et pour employer tous les moyens de nous impatroniser dans cette riche portion du globe.

L. L A N G L È S.

B I O G R A P H I E.

NOTICE sur la vie et les écrits de DAMBOURNEY, par le citoyen GOURDIN, bibliothécaire de la ville de Rouen.

Ille bonis flebilis occidit. Hor.

LOUIS-ALEXANDRE DAMBOURNEY naquit à Rouen, le 10 mai 1722, d'une famille distinguée dans le commerce et originaire de Lyon. Au sortir du collège, il se livra à l'étude des arts agréables, avec ce désir d'y exceller qui fait tout oublier même ce qu'on avoit appris. C'est ainsi qu'un jour le jeune Dambourney éprouva que l'intelligence de la langue latine s'étoit comme perdue chez lui, il en fut humilié, reprit l'étude de cette langue trop négligée et si nécessaire; bientôt il la posséda assez parfaitement pour être souvent consulté. A cette occasion, il regardoit comme une chose indispensable que les jeunes gens, au sortir du collège, recommençassent eux-mêmes leur cours, et il leur en donnoit volontiers le conseil.

Excellent musicien, il devint le premier violon d'accompagnement des sociétés; peintre agréable, il faisoit les portraits de ses amis, et le sien est de

sa main. La culture des fleurs les plus rares étoit l'objet de ses délassemens ; son ame active vouloit embrasser tous les objets ; il aimoit à juger sainement de tout , et par conséquent à s'instruire de tout , aussi étudioit-t-il jusqu'aux arts mécaniques.

Destiné au commerce, il sentit la nécessité de voyager ; il désiroit une chaise de poste. *Faites-la*, lui dit son père , *je vous en fournirai les matériaux*. Aussitôt, le voilà clarron, serrurier, etc., et de ses mains sort une chaise aussi élégante que solide. Il avoit vingt-cinq ans lorsqu'il partit pour visiter les grandes places de commerce, Lyon, Marseille, etc. Son oncle, M. Horcholle, homme d'un mérite distingué, dont la maison étoit le rendez-vous des gens de lettres de la ville, lui fit promettre qu'il lui enverroit le journal de ses voyages. Le jeune Dambourney tint au-delà de sa parole ; les observations les plus sérieuses sur le commerce, les manufactures, les arts, étoient égayées par des vers dignes de Chapelle et de Bachaumont.

A peine étoit-il de retour, qu'on vit se former à Rouen, une société, sous le nom des *Hilaristes*, elle étoit composée de jeunes gens qui cultivoient les lettres et les arts agréables ; nul n'y étoit reçu qu'après en avoir été jugé digne par ses talens, ses connoissances et ses productions ; Dambourney en étoit secrétaire. L'agrément que chacun savoit y répandre, justifioit le nom que cette petite société avoit pris ; sans cela, d'après la nature des objets qu'on y traitoit, ce nom eût été une sorte d'imposture.

En 1758, l'académie des sciences, belles-lettres et arts établie à Rouen en 1744, proposa pour sujet

du prix d'éloquence, cette question : *Comment et à quelles marques les moins équivoques pouvons-nous connoître les dispositions que la nature nous a données pour certaines sciences ou certains arts, plutôt que pour d'autres ?*

Aucun des discours, présentés en 1759, n'ayant mérité la couronne, le prix fut remis à l'année suivante. Alors, entre les concurrens, deux balancèrent long-temps les suffrages des commissaires. Les deux discours furent relus, examinés et jugés en pleine séance. Le prix fut accordé à l'abbé Bellet, de l'Académie de Montauban ; mais en même temps il fut décidé que les secrétaires ouvriraient le billet attaché au discours qui méritoit l'*accessit*, et qu'ils écriraient à l'auteur pour savoir s'il vouloit être nommé. Cet émule si redoutable pour l'académicien de Montauban, se trouva être L. A. Dambourney.

L'académie, fâchée de n'avoir point un second prix à lui décerner, lui en offrit un auquel il fut plus sensible ; elle se l'attacha, et vingt-quatre jours après lui avoir adjugé l'*accessit*, elle le reçut au nombre de ses membres dans la classe des belles-lettres.

Le nouvel académicien, à une éloquence douce et persuasive, sur-tout à cette grace simple qui donne à tout ce qu'elle a ce charme qui séduit et entraîne, joignoit des connoissances approfondies dans plus d'un genre.

Il auroit pu se distinguer dans la carrière des lettres ; il sembla les abandonner pour se livrer à des recherches utiles. Servir sa patrie et sur-tout le pays qui l'avoit vu naître, étoit un besoin de son ame. Toutes ses pensées, tous ses travaux, jusqu'à ses amuse-

mens n'eurent jamais d'autre fin que l'utilité publique.

Le premier mémoire qu'il lut à l'académie, le 19 novembre 1760, traite de la *culture de la garance* qu'il venoit d'acclimater en France.

Le hazard en avoit fait rencontrer deux plantes sur les rochers d'Oissel, à deux lieues de Rouen. Le citoyen Rondeaux, père, les cultivoit dans son jardin de botanique, le citoyen Dambourney en prit quelques boutures et, par curiosité, les planta dans le sien. Le mémoire de Duhamel, sur cette plante, ayant paru, le citoyen Dambourney essaya et réussit à la cultiver en grand. C'étoit un service bien important rendu aux manufactures de Rouen, puisque les teinturiers trouvoient sous leurs mains une garance supérieure à celle de Hollande, et égale à celle de Smyrne.

Mais que ne peut la force du préjugé et de l'habitude! A peine le mémoire du citoyen Dambourney fit-il, dans sa patrie, la moindre sensation. Il en fut dédommagé par les étrangers, qui l'accueillirent, et le traduisirent dans leur langue. En Angleterre, en Suisse, les sociétés d'agriculture lui témoignèrent leur reconnoissance en lui envoyant des lettres d'associé; et les cultivateurs de la garance des environs d'Orange et d'Avignon, instruits par ses leçons, venoient, à Oissel, lui prouver leur gratitude, l'embrasser comme leur père, et le remercier des sommes considérables qu'ils emportoient tous les ans d'une ville devenue leur tributaire par l'entêtement de ses préjugés.

Dans un nouveau mémoire , le citoyen Dambourney enseigna la manière la plus économique de pulvériser la garance ; il y donna la description d'une machine de son invention, qui, mue par deux hommes, en broye à la fois une quantité considérable dans huit mortiers, et fait en même temps agir des tamis pour passer la poudre faite par les pilons. Cette machine qui réduit la main-d'œuvre à un tiers des frais ordinaires , est d'autant plus utile qu'on ne peut y employer l'eau , vu que la poudre s'humecte par le seul voisinage de ce fluide , et qu'alors elle n'est plus friable.

Il publia jusqu'au tableau des frais et des produits de la garance.

Dans ces divers mémoires l'auteur ne dissimule ni les méprises ni les erreurs dans lesquelles il a pu tomber avant que de parvenir à des résultats heureux.

Cette candeur , cette ingénuité , cette bonne foi étoient bien faites pour lui concilier la confiance.

Cependant, lorsqu'il découvrit que les racines fraîches de la garance employées dans la teinture, avoient sur les racines desséchées et mises en poudre, l'avantage d'un produit double, de pouvoir pousser le bain jusqu'à l'ébullition sans craindre les coups de feu, enfin de procurer une couleur supérieure à celle de la plus belle garance de Hollande en poudre, ce ne fut point à Rouen, mais à Beauvais que les teinturiers vérifièrent un succès si intéressant, et en envoyèrent les échantillons au conseil.

M. Tschiffel, de la société de Berne, qui devoit à

M. Dambourney de cultiver lui-même la garance dans son pays, se hâta de rendre hommage à la générosité avec laquelle il venoit de publier une découverte aussi utile.

La principale source du préjugé qui sembloit régner à Rouen, étoit l'intérêt personnel de deux ou trois fabricans qui seuls teignoient en rouge des Indes et pour leur propre compte. Le citoyen Dambourney avec son jeune ami Delafollie établirent une petite manufacture à Bapeaume, à une demi-lieue de la ville; ils y firent teindre pour le public. L'exemple a plus de force que le précepte. Bientôt cette petite manufacture devint comme la mère d'un grand nombre d'autres. C'est ainsi que le citoyen Dambourney empêcha des millions de sortir de France pour tirer d'Andrinople des cotons filés et teints, qui sont et moins soyeux et moins éclatans que les nôtres.

L'académie, dès 1761, avoit nommé le citoyen Dambourney intendant de son jardin de botanique, l'un des plus riches de la république; il occupa cette place jusqu'en 1771, qu'il fut nommé secrétaire pour la partie des sciences et des arts utiles.

On sait que chaque science, chaque art a, pour ainsi dire, un idiôme qui lui est propre. Un secrétaire doit les posséder tous, il doit de plus avoir saisi les principes généraux et essentiels. La correspondance du citoyen Dambourney, comme secrétaire, prouve qu'il n'étoit étranger à aucune science, mais celle qu'il cultivoit par prédilection, celle qui, comme une amante fidelle, l'accompagnoit dans sa retraite d'Oissel, celle qui adoussoit les

maux d'une goutte cruelle dont il fut tourmenté pendant un grand nombre d'années de sa vie, ce fut la chimie tinctoriale.

Dès le 5 septembre 1764, en voyant au jardin botanique, dont il étoit alors intendant, des racines de *cruciata lusitanica*, *latifolia*, *glabra*, *flore albo*, il soupçonna, par leur ressemblance avec celles de la garance, une certaine analogie dans leurs propriétés tinctoriales, l'expérience lui démontra la vérité de ce qu'il avoit conjecturé, et cette racine lui ayant procuré une couleur aussi belle que la garance, il s'occupa de la culture d'une plante vivace qui peut nous dispenser de tirer à grands frais d'Andrinople le coton teint en beau rouge.

Il montra en 1772 du velours de coton, sur lequel il étoit parvenu à appliquer un rouge de garance de toute solidité, et plus brillant que celui d'Andrinople, et en 1773, des mouchoirs, tout fil, teints de même, et qui d'après l'usage et l'expérience ont conservé l'intensité de leur couleur plus long-temps que ceux des Indes.

Le succès de ces différens essais, lui fit désirer d'obtenir des teintures des plantes, arbres et arbustes du pays. Le 24 novembre 1779, il lut un *mémoire* relatif à cet objet, et dès les premiers mois de l'année suivante, il offrit des *essais pratiques* de la théorie qu'il avoit établie dans son mémoire. Chaque jour voyoit s'accroître le nombre de ses échantillons, il en avoit déjà communiqué plus de 300, lorsqu'en 1781, Roland de la Platière et un

autre membre de l'académie de Rouen, qui gardoit l'anonyme (l'abbé Cotton des Houssayes), annoncèrent à la compagnie qu'ils se dispoient à donner un *ouvrage théorique et pratique sur les teintures tirées des végétaux*. L'un et l'autre étoient bien capables de remplir la tâche qu'ils s'imposoient.

Le citoyen Dambourney crut voir dans cette entreprise une violation de la propriété, il réclama la priorité de sa découverte sur *l'analogie et l'identité des couleurs que donnent les plantes de chaque famille*, continua paisiblement ses essais, et demanda des commissaires à l'académie; ils attestèrent l'antériorité de sa découverte.

Leur utilité porta l'académie à inviter son professeur de botanique, à démontrer dans ses leçons, les propriétés tinctoriales des plantes, en indiquant les procédés du citoyen Dambourney; et le citoyen Mesaize dans le projet de cours de botanique qu'il a publié, projet vraiment intéressant, et seul capable de former des élèves, fait entrer cette partie comme une des plus intéressantes de l'étude des végétaux, sur-tout pour une ville manufacturière comme celle de Rouen.

Le gouvernement, pour récompenser les découvertes du citoyen Dambourney, lui accorda en 1783 une pension de 1000 livres, et en 1789 fit imprimer, à ses frais, le *recueil des procédés et expériences de M. Dambourney, sur les teintures solides que nos végétaux indigènes communiquent aux laines et aux lainages*. In-4^o. et 8^o. chez Pierres.

Trois ans après parut le *supplément*. Il a été retouvé dans l'édition de 1793, chez la veuve Dumesnil et Montier, à Rouen (1).

Quoique la chimie tinctoriale fit l'occupation de prédilection du citoyen Dambourney ; cependant il aimoit à s'en distraire, lorsqu'il se présenteoit à son esprit quelque sujet utile à traiter, où lorsque l'occasion lui offroit quelque découverte à faire.

C'est ainsi qu'en 1761, il montra que le noyau de *ruscus*, torréfié et bouilli comme le café, en a l'odeur et la couleur, mais une saveur légèrement acide ; que ce même noyau, infusé dans l'eau-de-vie et le sucre, donne une liqueur plus parfaite que le café.

La même année il communiqua à l'académie un *essai sur la nécessité d'encourager la profession de matelot, et de tâcher de parvenir à en diminuer le nombre sur nos vaisseaux, à l'exemple des nations étrangères qui en emploient beaucoup moins que nous.*

En 1777 il lut un *supplément* au mémoire de M. le comte de Tressan, dans lequel il confirme, par sa propre expérience, que l'usage du Tafia avec la gomme de Gayac est utile dans les accès de goutte ; il lut encore un *mémoire sur la construction d'un nouveau four à chaux.*

Il est l'inventeur d'un enduit qui produit le même effet que le ciment pour retenir les eaux.

En 1783 l'académie des sciences de Paris, qui

(1) Voyez Mag. encyclop., n^o. 1, pag.

avoit proposé pour sujet d'un prix *la fabrication du salpêtre*, en couronnant le mémoire du citoyen Thouvenel, cita celui du citoyen Dambourney avec éloge, et invita l'auteur à se faire connoître.

La société d'agriculture, en se formant à Rouen en 1762, s'agrégea le citoyen Dambourney, qui y lut, dès les premières séances, un *mémoire très-intéressant sur la Gaude et sur les moyens de la cultiver à Oissel*.

En 1765 cette société le nomma son secrétaire, et la partie historique du 3^{me}. et dernier volume qu'elle ait publié est de la main du citoyen Dambourney. Cette partie, dans les deux premiers volumes, est en forme de journal, forme sèche et monotone, que le nouveau secrétaire a cru devoir abandonner, pour lui en donner une plus historique et par conséquent plus intéressante par la classification des objets, par les détails qu'elle permet et qui satisfont toujours plus la curiosité du lecteur.

Comme membre de la société d'agriculture, le citoyen Dambourney a rempli la tâche que son cœur sembloit imposer à son esprit et à toutes les facultés de son être, celle d'être ut le sur-tout à son pays. C'est lui qui un des premiers a cultivé en Normandie les pommes de terre, il y a introduit plusieurs végétaux, tels que l'orge nue, l'orge d'Égypte, le chou ou navet lapon. C'est lui qui a prouvé par l'expérience, que le bled peut se garder pour les semences jusqu'à trois ans, mais qu'à la quatrième année il a perdu sa vertu reproductrice; que le blé re rait, ridé, et qui semble n'avoir que l'é-

corce,

corce, produit, semé en concurrence avec le blé le plus beau, des épis aussi longs et aussi fournis.

C'est comme agriculteur qu'il a appris que le moyen de fertiliser un champ sablonneux est d'employer la marne même qu'il renferme, si on a le bonheur d'y en trouver; que la marne dissoute dans une partie d'huile de vitriol et soixante parties d'eau, séchée au soleil et calcinée au feu comme le plâtre, forme une sorte de gypse artificiel propre à féconder les terres, et que ce gypse peut être employé frais et tenir lieu de plâtre pour les enduits.

On lui doit encore la construction d'une espèce de grange, ou meule de gerbes, au-dessus de laquelle est un toit de légère charpente, couverte de paille, qui se lève et se baisse à volonté. L'air qui circule autour de cette sorte de grange sèche les gerbes qu'on y amoncelle dans les années où les pluies interrompent la moisson. A cet avantage cette grange en joint un autre, c'est que les gerbes y sont à l'abri des rats et des souris, parce que les tablettes sur lesquelles on met les premières gerbes, posent sur des dez de maçonnerie qu'elles excèdent de six pouces, et qu'elles sont doublées de fer-blanc.

Un service bien important qu'il a essayé de rendre à la république, est celui de tirer le bleu du pastel; il imagina que par le moyen du feu, on pourroit porter la fermentation à sa perfection, et cette idée a été accueillie avec reconnaissance par des habitans de Saint-Domingue. L'objet de ses derniers vœux, celui qui l'occupoit encore quelques jours avant sa

mort, étoit de voir nos départemens méridionaux s'occuper de l'indigo.

Voilà les objets vraiment utiles dont le citoyen Dambourney occupoit ses loisirs dans sa solitude d'Oissel, et par lesquels il cherchoit à charmer en quelque sorte les douleurs aiguës d'une goutte qui lui donnoit peu de relâche.

Tout, jusqu'à ses amusemens, prenoit chez lui un caractère d'utilité. C'est ainsi qu'il avoit imaginé et formé une cressonnière au milieu de sa mare, et que dans son jardin, au centre d'un superbe légumier, il avoit établi une colonie de lapins et créé une garenne artificielle, dans laquelle, comme il le disoit, il concilioit trois intérêts, celui de l'agriculture, qui proscrit les lapins ; celui du commerce qui en reclame le poil pour suppléer au castor ; et enfin, celui de la subsistance qui désire une viande saine et à bas prix.

La place de secrétaire de l'académie qu'il a dignement rempli pendant plus de vingt ans, lui imposoit le triste devoir de jeter quelques fleurs sur la tombe de ses confrères que la compagnie avoit la douleur de perdre. Il s'en acquittoit toujours avec cette éloquence du sentiment qui touche l'ame des auditeurs, et les intéresse en faveur de ceux-mêmes qu'ils n'ont point connu. Il possédoit l'art d'analyser leurs ouvrages avec clarté et précision, et de répandre de l'agrément et des grâces jusques sur les matières les plus abstraites et les plus arides. Leurs mœurs, leurs habitudes, leur caractère étoient toujours tracés

d'un pinceau délicat et brillant, qui embellissoit la vérité sans l'altérer ou la déguiser.

Un de ces éloges offre une anecdote qui prouve toute la bonté de son cœur, toute la sensibilité de son ame. M. Delafollie, jeune encore, s'étoit attaché à l'étude de la chimie, étude alors peu cultivée dans la ville de Rouen (1). Il en avoit fait l'application à la teinture, et étoit inventeur d'un mordant pour fixer les couleurs sur les étoffes. L'analogie des goûts le rendoit cher au citoyen Dambourney ; un accident le lui enleva, et l'enleva aux sciences à la fleur de son âge. Le secrétaire fut obligé de faire l'éloge funèbre de son confrère, il remplit cette douloureuse fonction, il fit de son ami le portrait le plus touchant et le plus vrai ; mais sa sensibilité l'empêcha de lire cet éloge même dans une séance particulière ; les sanglots étouffoient sa voix ; il fallut à la séance publique, qu'un de ses confrères lui prêtât son organe pour le lire, et pendant cette lecture, des larmes pressées couloient de ses yeux. Tribut précieux que l'amitié payoit à l'amitié.

Si les corporations académiques n'eussent point été supprimées par la loi, le citoyen Dambourney auroit eu à faire d'autres éloges qui eussent coûté à son cœur. Ce sont ceux du cit. Poulain, oncle du citoyen Delafollie et du citoyen Scanegati. Ce dernier lui étoit sincèrement attaché. Sans doute, avec son éloquence iusinuante et persuasive, il eût vengé la réputation de ce physicien dont les talens étoient trop peu

(1) Le citoyen Mesaize est le premier qui en ait fait des cours publics dans son laboratoire.

connus, trop peu estimés, il l'eût vengé du jugement qu'en portoient quelques personnes qui ne prononcent sur le mérite des hommes que d'après les succès, comme le vulgaire ne juge des choses que d'après les évènements.

Le citoyen Dambourney accoutumé dès sa jeunesse à contempler, à étudier la nature, vouloit être bien-faisant et utile comme elle ; c'est pour cette raison qu'on le vit, après avoir disserté sur *les encouragemens à accorder aux citoyens qui, après avoir rempli les charges municipales de Rouen, désireroient se retirer à la campagne*, abandonner sa chère solitude d'Ossel, pour venir à la ville se livrer tout entier aux objets d'administration qui occupoient l'assemblée provinciale. Quoique d'abord il ne fût point de la commission intermédiaire, il en suivoit toute les séances. Cette assiduité volontaire lui mérita, de la part de ses collègues, la récompense qui seule pouvoit le flatter, il fut unanimement nommé membre de cette commission, et il eut la plus grande part à l'excellent *Mémoire sur l'agriculture et le commerce* qu'on lit dans le procès-verbal de 1787.

D'après les détails que nous venons de donner des travaux du citoyen Dambourney, on seroit porté à croire qu'il a consacré exclusivement ses jours aux sciences et aux lettres ; cependant, depuis sa jeunesse jusqu'à sa mort, l'occupation essentielle de sa vie a été le commerce et particulièrement la partie des *assurances*, cette partie qui demande une grande étude, des connoissances approfondies et sur-tout une probité à toute épreuve. Une occasion singulière se

présenta au citoyen Dambourney de montrer la sienne et de prouver toute la délicatesse de son désintéressement : un de ses correspondans de Dunkerque le charge de faire assurer pour lui une somme de soixante mille livres sur un de ses navires ; le navire fait naufrage, le citoyen Dambourney notifie cette perte à la chambre qui ne se croit point obligée au remboursement. Il soutient le contraire. L'affaire est portée aux tribunaux, un avocat de Dunkerque envoie un long et volumineux mémoire, le citoyen Dambourney le réduit ou plutôt en fait un nouveau avec cette force de moyens, cette énergie, cette vérité que donne la bonne-foi ; la chambre est condamnée et le citoyen Dambourney paie avec joie sa part des soixante mille livres.

Depuis le mois de novembre 1788, ses infirmités le retenoient à Oissel ; il ne parut plus à l'académie, il dut être moins affecté de sa suppression. Déjà, il avoit vu s'éteindre d'elle-même la société d'agriculture. Il semble qu'il étoit de sa destinée de survivre à ces corporations comme à plusieurs de ses plus chers amis.

Il mourut le 14 de floréal, an troisième de la république française, âgé de 73 ans, bien sincèrement regretté de tous ceux qui l'ont connu, emportant dans le tombeau l'estime des honnêtes gens ; et ce qui est bien plus consolant, le sentiment intime d'avoir consacré tous les momens d'une longue vie au bien de son pays.

*ESSAI sur la vie de J. J. BARTHÉLEMY, par
LOUIS JULE BARBON MANCINI NIVERNOIS.
Paris, 1795, l'an troièmè, chez Debure, rue
Se pente, n.º 6, in-8.º de 70 pages:*

« **A**PRÈS avoir passé une longue vie à servir mon pays et à cultiver les lettres, je crois devoir encore leur sacrifier mes derniers jours, en traçant l'esquisse fidèle d'un homme dont la mémoire leur doit être éternellement chère; je vais écrire avec simplicité la vie de Barthélemy. Des mains plus habiles que les miennes répandront sur sa tombe les fleurs de Péloquence. . . » Tel est le ton simple en effet, mais éminemment touchant, que le citoyen Nivernois conserve dans cet essai, il doit plaire à toutes les âmes honnêtes et sensibles; il doit plaire à ceux qui aiment la pureté du style sans recherches et sans affectation.

Nous ne pouvons donner une analyse de cet essai, parce que la plupart des faits qu'ils contient, ont été consignés dans la notice que nous avons imprimée (1). Nous nous contenterons de citer quelques anecdotes qui nous étoient échappées, et qui contribueront à faire entièrement connoître cet homme un des ornemens de son siècle, qui laisse aux savans de toutes les nations un exemple à suivre, aux hommes de tous les lieux et de tous les temps, un modèle à imiter. Barthélemy avoit beaucoup de loisir chez les jésuites où il faisoit sa théologie, et il en profita pour apprendre l'arabe. Un jeune

(1) Tome II, page 72.

Maronite, élevé à Rome, se trouvoit alors à Marseille, auprès d'un oncle qui faisoit le commerce du Levant. Il se lia avec Barthélemy, devint son maître de langue, lui enseigna l'arabe à fond, et l'accoutuma même, dans les conversations journalières, à le parler facilement. Alors il lui proposa de rendre un service à des Maronites, des Arméniens, et d'autres catholiques arabes, qui n'entendoient presque pas le français : c'étoit de leur annoncer la parole de Dieu dans leur langue. Ce jeune homme avoit entre les mains quelques sermons arabes d'un jésuite prédicateur de la Propagande. Barthélemy qui ne pouvoit rien refuser à un ami, ni se refuser à aucun genre de travail, en apprit un ou deux par cœur, et les prononça avec succès dans une grande salle du séminaire, où ses auditeurs orientaux furent si enchantés de lui, qu'ils le prièrent de vouloir bien les entendre en confession ; mais sa complaisance n'alla pas jusques-là, et il leur répondit qu'il n'entendoit pas la langue des péchés arabes. Dix ou douze des principaux négocians de Marseille lui amenèrent un jour une espèce de mendiant qui étoit venu les trouver à la bourse, pour implorer leur charité, leur contant qu'il étoit juif de naissance, qu'on l'avoit élevé, pour son grand savoir, à la haute dignité de rabin ; mais que, persuadé par ses lectures de la dignité de l'évangile, il s'étoit fait chrétien, se disant enfin profondément instruit dans les langues orientales, et demandant que, pour en avoir la preuve, on le mît aux prises avec quelques savans. Ces messieurs n'en cherchèrent pas d'autre

que le jeune Parthémy, qui n'avoit alors que vingt-un ans. Il eut le peu leur dire qu'on n'apprenoit pas ces langues-là pour les parler, ils le pressèrent d'entrer en conversation avec l'érudit oriental, et celui-ci se pressa lui-même de la commencer. Heureusement l'abbé, qui savoit les psaumes de David par cœur, s'aperçut que son interlocuteur récitoit en hébreu le premier psaume, il l'interrompit après le premier verset, et riposta par une phrase arabe tirée d'un de ces dialogues qu'on trouve dans toutes les grammaires, et dont il n'avoit rien oublié. Le Juif reprit son psaume hébreu, l'abbé continua son dialogue arabe, et la conversation continua sur ce ton jusqu'à la fin du psaume. C'étoit le *non plus ultra* de l'érudition du Juif qui se tut. Barthélemy voulut avoir le dernier, et ajouta encore, en forme de péroraison scientifique, une ou deux phrases de sa grammaire arabe, après quoi il dit à messieurs les négocians, que cet inconnu lui paroissoit digne d'intéresser leur bienfaisance, et de son côté, le Juif leur balbutia, en mauvais français, qu'il avoit parcouru l'Espagne l'Italie, l'Allemagne, l'Egypte, et qu'il n'avoit rencontré nulle part un aussi habile homme que ce jeune abbé, à qui cette ridicule aventure fit un honneur infini dans Marseille. Ce ne fut pas sa faute, car il n'avoit ni vanité ni charlatanerie; et il raconta naïvement à tous ses amis, comment la chose s'étoit passée; mais on ne voulut pas le croire, et on s'en tint opiniâtrément au merveilleux. Barthélemy désiroit passionément de pouvoir présenter aux savans de France qui s'occupent de la

paléographie, un échantillon de la plus ancienne écriture employée dans les manuscrits grecs. Il s'adressa au docteur Mazocchi son ami, et à M. Paderno, garde du dépôt de Portici; mais tous deux lui répondirent qu'ils avoient ordre exprès de ne rien communiquer; celui-ci seulement voulut bien lui permettre de jeter les yeux sur une page d'un manuscrit qu'on avoit coupé de haut en bas, lors de la découverte. Elle contenoit 28 lignes. Barthélemy les lut cinq ou six fois avec une attention extrême, et soudain, comme inspiré par la passion qui sait quelquefois suggérer de l'artifice aux simples, il descendit précipitamment dans la cour, sous un prétexte qui ne permit pas de le suivre, et là il traça de mémoire, sur un papier, le précieux fragment qu'il vouloit voler. Il remonte alors, il compare mentalement la copie avec l'original dont il n'avoit rien oublié, et il le rend parfaitement conforme, en corrigeant intérieurement deux ou trois petites erreurs qui lui étoient échappées. Ce fragment contenoit quelques détails de la persécution qu'avoient éprouvée les philosophes en Grèce, du temps de Périclès. Barthélemy emporte sa proie sans scrupule, et l'envoie, le même jour à l'académie des belles-lettres, mais en recommandant le secret, pour ne pas compromettre Mazocchi et Paderno. Le 30 août 1793, il fut dénoncé sous prétexte d'aristocratie (accusation qui pouvoit surprendre un homme à qui la langue grecque étoit si familière), et son frère partagea cette inculpation, ainsi que cinq ou six autres de leurs coopérateurs à la Biblio-

thèque. La dénonciation étoit du nommé DUBY, commis à la Bibliothèque, et consignée dans une lettre de lui au nommé Chérétien, limonadier, membre de la section dont est la Bibliothèque, qui lut cette lettre à la section d'abord, et ensuite à la commune. DUBY ne connoissoit pas Chérétien; Chérétien ne connoissoit pas DUBY; Barthélemy n'avoit jamais vu ni l'un ni l'autre, et il est aisé de juger qu'il n'étoit pas mieux connu d'eux. Dans les temps de trouble, où la défiance paroît de première nécessité, tous les dénonciateurs sont écoutés, et toutes les dénonciations sont reçues. Celle-ci eut son effet, et les prévenus furent conduits à la prison des Magdelonnettes. On alla chercher Barthélemy chez Madame de Choiseul, où il étoit alors. Il fit promptement ses adieux à sa protectrice, qui les reçut avec un attendrissement qu'il partageoit, mais qu'il ne lui montrait pas. C'est de là que ce respectable vieillard fut mené au lieu de sa détention, où il trouva son neveu Courçay, qui avoit annoncé à ses camarades l'arrivée prochaine de son oncle. La victime ne tarda pas, et s'offrit au sacrifice avec la sérénité peinte sur le visage. Son ame aussi élevée que simple et modeste, jouissoit du calme que donne la conscience d'une vie sans reproche. Ce n'étoit pas qu'il pût se cacher le danger de sa situation combinée avec son grand âge et ses infirmités. Il sentoit qu'il ne pourroit résister que peu de jours aux incommodités d'une prison où il manqueroit des secours qui lui étoient nécessaires. Il le sentoit, et il le dit à son neveu; mais il se résignoit en paix à sa destinée,

sans se troubler par des réflexions, des souvenirs du passé, qui aggravent souvent le malheur des prisonniers. L'époque de son arrestation n'avoit pas été happée à l'observation de ceux dont il devenoit le camarade. C'étoit le 2 septembre, l'anniversaire trop mémorable d'une journée que nos neveux effaceront s'ils le peuvent des fastes de la France. Ce triste souvenir sembloit être un mauvais augure du sort de Barthélemy ; mais aucun des prisonniers n'eut l'indiscrétion de le lui rappeler. Ils vinrent tous au-devant de lui avec empressement à la porte de la prison, et l'accueillirent avec les témoignages d'une vénération profonde et d'un attendrissement sincère. Son entrée dans la maison de deuil et de larmes avoit l'air d'un triomphe. Le concierge nommé Vaubertrand, et dont il est juste de conserver le nom, eut pour lui des attentions touchantes, et lui marqua tous les égards qu'il pouvoit lui marquer. On le plaça dans une petite chambre avec son neveu, qui lui prodigua les soins les plus tendres, et ce fut là qu'il reçut dans la soirée la visite de Madame de Choiseul, cette femme si délicate dont une extrême sensibilité use les ressorts, mais à qui l'aigrité fait toujours trouver des forces, n'avoit pas perdu un moment pour éclairer la religion du gouvernement sur l'erreur commise dans les bureaux, qui avoit fait arrêter ce respectable vieillard. Des amis zélés, obligeans et sensibles l'avoient aidée, et n'avoient pas eu de peine à réussir. Le comité, qui n'ignoroit ni l'âge, ni la réputation de Barthélemy, ni la pureté de sa conduite, n'avoit jamais eu l'inten-

tion de le comprendre dans l'ordre général qui frappoit sur les employés à la Bibliothèque, et son arrestation étoit un mal-entendu, une erreur qu'on répara sur-le-champ. Tous les commis s'empressèrent à l'envi à expédier l'ordre de sa sortie, avec lequel on alla le réveiller sur les onze heures du soir, et à minuit on le remena chez sa tendre et constante protectrice, d'où on l'avoit arraché le matin. Ce ne fut pas sans une peine sensible qu'il laissa dans la prison le C. Courçai, ce neveu si digne de sa tendresse, et il eût la douleur de ne lui voir recouvrer la liberté qu'après quatre mois de détention.

Tels sont les traits que nous croyons devoir ajouter à la notice que nous avons déjà publiée. Le citoyen Nivernois, en parlant de Barthélemy et de ses parens, dit qu'une succession de vertus a honoré cette respectable famille bien plus que n'auroient pu faire les titres et les décorations dont la vanité fait tant de cas, héritage précieux, ajoute-t-il, que les neveux de Jean-Jacques Barthélemy étoient bien dignes de recueillir, et qui ne déperira pas entre leurs mains.

Ceux qui les connoissent comme nous, savent aussi comme nous combien cette opinion du citoyen Nivernois est justement fondée; l'un est actuellement ministre plénipotentiaire de la république, et se distingue par ses talens diplomatiques et par une droiture de caractère qui commande l'estime pour sa personne et assure le succès de ses négociations. L'autre, le citoyen Barthélemy Courçay, est conservateur du musée des antiques : c'est faire assez son éloge de dire qu'il est digne de son oncle. Après lui avoir

prodigué toute sa vie le soin le plus tendre et l'avoir secondé dans ses travaux , ce savant, qu'on ne peut s'empêcher d'estimer pour sa probité sévère, et d'aimer sincèrement pour l'aménité de ses mœurs et de son caractère, se propose de donner dans quelque temps la suite du travail de son oncle sur la paléographie numismatique, travail si important pour la connoissance et l'explication des médailles. A. L. M.

ARCHÉOLOGIE.

Les antiquités d'Athènes, mesurées et dessinées par JAMES STUART et NICOLAS REYETT, peintre et architecte : ouvrage traduit de l'anglais, revu et augmenté de plusieurs notes historiques et critiques, tirées des auteurs anciens et modernes ; par J. D. BARBIÉ. Trois volumes grand in-folio, avec environ deux cent cinquante planches.

PEU de personnes connoissent le mérite de l'ouvrage dont le citoyen Barbicé prépare une édition, parce qu'il n'a pas encore été traduit, et qu'il y en a peu d'exemplaires répandus en France. Le premier volume parut à Londres en 1762, et arriva en France quelques temps après; le second fut publié en 1787, et ne vint en France que depuis la révolution; enfin, le troisième, qui a été publié depuis, n'a point encore paru en France. Cependant ceux qui ont vu les deux premiers volumes,

savent combien cet ouvrage peut être utile aux savans et aux artistes : ils le placent à côté des immortelles descriptions des ruines de Palmyre et de Balbec ; et en effet , il ne leur est point inférieur , et il peut leur servir de pendant.

Son auteur , James Stuart , voyageoit dans la Grèce avec Wood et Dawkins dont il étoit l'ami : il recevoit leurs avis et leur communiquoit les siens ; et c'est de la réunion des connoissances de ces hommes vraiment savans , que se sont formés les beaux ouvrages que nous admirons , et parmi lesquels les *antiquités d'Athènes* tiennent une place distinguée. Cet ouvrage , à la vérité , n'a pu être terminé par son auteur même. Stuart est mort après avoir donné le premier volume ; mais un assez grand nombre de planches des deux autres étoit déjà gravé ; le texte étoit en partie fait , et il ne s'agissoit plus que de mettre de l'ordre dans ces matériaux. Sa veuve , Elizabeth Stuart s'est chargée de ce travail ; et , aidée des plus savans hommes d'Angleterre , elle a mis au jour les deux derniers volumes , qui ne le cèdent guère au premier.

Les *antiquités d'Athènes* nous retracent tous ces beaux monumens dont parle l'histoire , avec une vérité et une fidélité que les anglais attendoient des connoissances et des talens distingués de MM. Stuart et Revett , mais qu'ils n'osoient espérer d'un pays où les étrangers qui annoncent la moindre curiosité , sont entourés de la méfiance et du soupçon. Cependant MM. Stuart et Revett sont parvenus à lever presque tous les obstacles ; ils ont me-

suré et dessiné les ruines d'Athènes avec la plus grande exactitude ; et de leurs mesures renaissent les monumens mêmes qui étonnent encore par leur majesté et par leur beauté. C'est dans cet ouvrage qu'Athènes reparoit dans tout son éclat et sa splendeur. En le voyant, on se croit transporté au milieu de cette superbe ville : les divinités semblent encore habiter leurs temples, et l'on se sent pénétré d'admiration pour une cité jadis si célèbre, et dont les ruines sont des chefs-d'œuvres.

Ici sont les modèles de cette superbe architecture grecque, de ce bel ordre dorique, dont on trouve tant de restes dans les ruines de Paestum et de la Sicile, et que l'on n'a pas encore assez observé (1) ; mais ce qu'il y a d'intéressant, c'est qu'à côté de ces monumens sont, comme pour leur servir de comparaison, ceux de la plus riche architecture romaine, ceux dont les empereurs romains s'étoient plu à décorer Athènes. Il semble que, jaloux de la gloire de l'antique Grèce, ces princes aient cherché à rivaliser le siècle de Périclès ; mais alors la liberté n'étoit plus ; et quoiqu'ils aient employé dans leurs édifices le plus bel ordre et la plus riche composition, les monumens des anciens Athéniens ne perdent rien à la comparaison, et la richesse des uns ne fait que relever la beauté et la simplicité toujours majestueuse et mâle des autres.

(1) Le P. Paoli nous a donné les ruines de Paestum avec la plus grande exactitude. Un artiste français, distingué par ses connoissances, le citoyen Léon Dufourny, architecte, qui a long-temps séjourné en Sicile, nous promet un ouvrage intéressant sur les monumens de cette île, qu'il a tous mesurés.

MM. Stuart et Revett ont dessiné et mesuré ces deux sortes de monumens , avec tout le goût d'artistes nourris de l'antiquité , de sorte que l'on est sûr actuellement d'avoir les dessins exacts du temple de Minerve dans la citadelle d'Athènes , de celui de Thésée , des Propylées , du temple d'Érechthée , et de tous les monumens qu'Hadrien avoit élevés dans Athènes. Cet ouvrage est tellement disposé , que l'on trouve d'abord des vues générales de la ville d'Athènes ou de quelques-unes de ses grandes parties , ensuite des vues particulières de chacun des monumens dans l'état de ruine où ils sont actuellement : de-là suit le plan de chaque monument , ensuite viennent les détails géométriques , et enfin , les dessins de tous les bas-reliefs qui se trouvent sur ces différens monumens.

En parcourant cet ouvrage , on verra que ce n'est pas à tort qu'Athènes étoit appelée la mère des beaux arts ; car , outre les monumens d'architecture , ses ruines offrent encore par-tout des modèles au peintre et au sculpteur. Quelle quantité de bas-reliefs et de statues ne trouve-t-on pas dans cette ville ? Nulle autre , si ce n'est Rome , n'en présente autant. On ne peut rien voir de plus beau en bas-reliefs , que ceux de la Tour-des-Vents et du joli monument que l'on appelle fausement la Lanterne de Démétrius. M. Stuart , dans ses dessins , a mis chaque figure , pour ainsi dire , dans une planche particulière , et par ce moyen tout est développé et rien n'est perdu pour l'artiste. Les dessins des bas-reliefs des temples de Minerve et de Thésée , sont aussi faits

faits avec la plus scrupuleuse exactitude, et il n'y a que les moules qu'en a fait prendre depuis l'ambassadeur Choiseul-Gouffier, qui puissent leur être préférés. Mais ce qui fera le plus grand plaisir aux artistes, ce sont les figures exactes de ces superbes Caryatides qui se trouvent dans la citadelle d'Athènes. Le feu de l'antique a, pour ainsi dire, passé dans les dessins de M. Stuart : la beauté des formes, la régularité des contours s'y font remarquer, et il n'est personne qui, à l'aspect de ces dessins, ne brûle du désir d'aller voir les originaux.

Les vues du pays et des ruines sont faites aussi avec la plus grande sévérité. M. Stuart s'est assujéti à peindre les objets qu'il avoit sous les yeux, et à ne peindre que cela ; et s'il s'est permis d'ajouter quelque chose à la nature, ce ne sont que des personnages sur la vérité des costumes desquels on peut encore compter. Pour le texte, il est encore l'ouvrage de M. Stuart ; il n'a rien d'inutile. Ce sont de courtes discussions, à la vérité très-savantes, et appuyées de citations sur les monumens d'Athènes, et souvent il n'est que l'exposition de ce que contiennent les planches qui l'accompagnent. Il est divisé par chapitres ; et chaque chapitre est précédé et suivi d'une vignette et d'un cul-de-lampe dont les sujets tiennent essentiellement à l'ouvrage ; ce sont des médailles ou des inscriptions, ou bien même des bas-reliefs détachés, et trouvés dans Athènes. Dans le second volume est le portrait de James Stuart.

Enfin, on ne sauroit faire un plus bel éloge de cet

ouvrage, qu'en disant qu'il a été très-utile à l'auteur du *Voyage du jeune Anacharsis*, qui le cite en plusieurs endroits. Cependant, comme en travaillant ce *Voyage d'Anacharsis*, l'auteur, ainsi que le citoyen Barbié qui en a composé les cartes, ont rencontré sur les monumens d'Athènes des difficultés que M. Stuart n'a pas entièrement levées dans son texte, le citoyen Barbié a cru devoir joindre à la traduction de cet important ouvrage, des notes dans lesquelles il a réuni le sentiment de l'auteur du *Voyage d'Anacharsis* et le sien. Il a cherché à expliquer tous les bas-reliefs et les inscriptions, et il a mis en tête, dans une préface, une notice de tous les ouvrages qui ont été faits sur les ruines d'Athènes. Le citoyen Barbié pense que ces notes seront d'autant plus utiles aux artistes, pour reconnoître les anciens monumens d'Athènes, qu'elles tiennent à un assez grand ouvrage sur la topographie de Pausanias, qu'il prépare en ce moment.

Cette traduction sera de même format que l'original, c'est-à-dire, en trois volumes *in-folio*, et les planches seront de même grandeur que celles de M. Stuart, afin que le public ne perde rien des détails précieux qui s'y trouvent. Il est inutile de dire que ces planches seront gravées par les plus habiles artistes; mais ce qu'il importe de savoir, c'est que le citoyen Moreau le jeune veut bien y donner ses soins, et que la partie de l'architecture sera revue par le même citoyen Léon Dufourny, qui a été précédemment cité dans la note. Le talent de ces artistes est un sûr garant de la belle exécution

de cet ouvrage. La traduction du texte a été faite avec soin ; elle a été revue par le citoyen Barrié ; et quant à la partie typographique , il suffira de dire qu'elle est confiée aux presses du citoyen Didot le jeune , dont les caractères et les belles éditions sont connus.

On tirera cette édition à cinq cents exemplaires sur papier *velin* , et chaque volume sera mis au jour à mesure qu'il sera prêt. Mais comme on ne peut se dissimuler que dans les circonstances actuelles cet ouvrage exigera de très-fortes dépenses , on propose à ceux qui voudront souscrire , de déposer la somme de 2,000 liv. qui leur vaudra d'autant sur le prix de l'ouvrage entier.

La souscription est ouverte à Paris chez Saugrain , libraire , rue du Jardinet. Les cinq cents numéros une fois remplis , la souscription sera irrévocablement fermée , et il n'en sera pas tiré un seul exemplaire de plus que le nombre indiqué.

LITTÉRATURE GRECQUE.

SUITE des observations sur la traduction d'Athénée.

IL faut avoir sous les yeux le texte grec et la version latine , l. I, c. VII, p. 8. A. Athénée, ou pour parler plus juste , son abrégiateur rapporte la citation d'un passage de l'une des pièces de Cratinus , passage dans lequel le poète s'égayoit sur le compte

d'un certain parasite , fils d'Ischomachus , surnommé le Myconien , à cause de son extrême avarice ; et ensuite il cite d'autres passages du même genre , tant d'Archiloque que d'Eubule.

Le citoyen traducteur , s'attachant à suivre la version latine et la disposition typographique de ce texte , a traduit ainsi : « Voilà pourquoi Cratinus appelle » *Myconien* Ischomachus , qui étoit extrêmement » avare.

A. « Comment serois-tu libéral , toi qui es fils d'Ischomachus le Myconien ?

B. « Mais je suis honnête homme , et en cette qualité je suis venu manger chez d'honnêtes gens : » entre amis tout est commun.

A. « Oui , en buvant bien et t'enivrant de vin pur , » mais sans payer l'écot. Tu viens sans être prié , » en ami certainement ! C'est ton ventre qui porte » ton esprit et ta raison à cet excès d'impudence.... »

Selon Archiloque , Eubule le comique disoit d'un semblable personnage : « Nous avons à manger deux terribles acteurs , etc.... »

En note , le traducteur dit : « Casaubon lit *eisee-* » *negkas* (*εἰσηγῆς*) au second vers : ce qui fait un » spondée au quatrième pied , contre toutes les règles » de la poésie , qui veut trois brèves ou un iambe à » ce pied ; mais il falloit ôter l'augment du parfait , » selon la liberté qu'ont les poètes. En général , » Casaubon est pitoyable lorsqu'il veut toucher aux » vers grecs. Il en ignoroit absolument les rythmes : » il en donne preuve sur preuve. Adam n'a pas laissé » passer cette erreur. J'abandonne donc les prétendus

» rétablissemens que fait Casaubon dans ces vers :
» j'aurois une note à écrire presque à chaque pas-
» sage. »

Voyons maintenant comment le citoyen traducteur a pu dire tout ce que contient cette note. Nous ne dirons rien de la manière avec laquelle il parle ici légèrement de la mesure des vers : matière épineuse pour tout le monde, mal éclaircie même par les plus habiles critiques, sur laquelle aucuns d'eux ne s'accordent, et sur-tout inutile à entamer, puisque le cit. ne prétend pas substituer aucune restitution à celle qu'il proscriit. Mais nous ferons observer un assez bon nombre d'erreurs de sa part en un autre genre.

1.º Il attribue à Casaubon de lire *εἰσηνεγκας*. On voit que cette leçon n'est point de Casaubon, c'est la propre leçon du texte. Cela peut être juste en un sens. Mais je penche fortement à croire que Casaubon, d'après Turnèbe, avoit dessein de lire effectivement *εἰνεγκας*, au participe de l'aoriste, non au parfait sans augment, comme le C. le veut ; on sait que malheureusement le commentaire de Casaubon sur Athénée, de l'édition de 1621, donnée après sa mort, fourmille de fautes typographiques. 2.º Il dit que Casaubon met ce mot au second vers. Casaubon le laisse à la place où le texte le présente, ce qui le met au cinquième des vers que prétend trouver ici le cit. traducteur. 3.º Il attribue à Casaubon la restitution de mesure dans les vers qu'il lui plaît de condamner. Cette restitution, quelle qu'elle soit, bonne ou mauvaise, n'est point de Casaubon. Ce grand homme, sincère

et modeste, avoue qu'il doit les corrections nécessaires dans le passage, à Turnèbe. 4.^o On voit évidemment que, pour tirer du texte le sens exprimé dans sa version, quel qu'en soit le mauvais style, le C. a adopté toutes les restitutions proposées par Casaubon d'après Turnèbe. Mais il se garde bien d'en avertir le lecteur. 5.^o Le citoyen Villebrune, malgré l'avertissement de Casaubon, ne s'est point aperçu que la citation de Cratinius finissoit aux mots *Κοινὰ γὰρ τὰ τῶν φίλων*, et que tout ce qui suit, à commencer des mots *πολλοὺν δὲ πίνων*, étoit une citation d'Archiloque, et devoit être lu dans une seule et même phrase. 6.^o Toujours trompé par la mauvaise disposition typographique du texte, le citoyen Villebrune a cru que l'auteur ou l'abréviateur avoient fait citer Eubule par Archiloque lui-même. *Selon Archiloque, Eubule le comique disoit*, etc. Si le C. eût seulement connu le genre des compositions dans lesquelles on sait qu'Archiloque s'étoit exercé, il auroit d'abord senti que difficilement on pouvoit lui attribuer une citation de cette nature. Mais ce qui est encore moins pardonnable, c'est d'ignorer la distance considérable qui sépare l'âge d'Archiloque de celui d'Eubule, et d'avoir supposé qu'Archiloque, qui florissoit dès la XV.^e olympiade, avoit pu citer Eubule, dont la célébrité date seulement de la 101.^e olympiade.

Au reste, ce ne sont pas là à beaucoup près toutes les fautes que présente cette seule et même page de 36-37 de la version du citoyen. On y voit encore : 1.^o qu'il a confondu également une citation d'Amphis avec celle d'Eubule, et qu'il a supposé pareillement

qu'Amphis avoit été cité par Eubule, lequel avoit été cité lui-même par Archiloque. 2.^o Immédiatement après, il confond encore deux citations qu'il donne comme une seule et même citation de Chryssippe. 3.^o Il ne s'est pas même aperçu que, de ces deux citations, l'une étant un vers hexamètre dont il a méconnu la mesure, ne pouvoit être la suite de l'autre, ni appartenir à Chryssippe. 4.^o Toujours induit en erreur par la mauvaise disposition typographique du texte, il confond plusieurs *excerpta* différens, et les présente comme un seul et même extrait de quelque drame d'Antiphanes, ce qui forme un imbroglio auquel on ne sauroit rien comprendre. 5.^o Pour tirer de tous ces passages si mal-à-propos liés et cousus l'un à l'autre, le sens que sa version exprime, il adopte les restitutions proposées par Casaubon, mais constamment il n'en avertit point le lecteur.

Pag. 40. Dans le cours de l'ouvrage d'Athénée, il se rencontre un assez grand nombre de passages d'auteurs anciens, qui sont cités plus d'une fois; de ces passages, il n'en est pour ainsi dire aucun que le C. rende uniformément dans les divers endroits où ils se trouvent. Telle est, par exemple, la citation de Ménandre, qui se rencontre au liv. I, ch. VIII, tom. I, pag. 40, et qu'on retrouve ensuite, 1.^o au liv. IV, ch. IV, tom. II, pag. 18; 2.^o au liv. XII, ch. III, tom. IV, pag. 431. Dans aucun des trois endroits, le C. ne l'a rendue de même. On est fondé à croire qu'il n'a jamais connu, ni l'édition des Fragmens de Ménandre donnée par Leclerc, ni la critique de cette édition par Bentley, ni la réponse de Philars.

gyrias. Jamais il ne fait aucune mention des remarques et des restitutions que présentent ces trois ouvrages philologiques ; et on voit que, particulièrement pour la citation dont nous parlons en ce moment, il a ignoré complètement qu'elle appartenoit à la pièce intitulée Trophonius.

Si nous voulions relever toutes les méprises que, faute de connoître les poëmes d'Homère, le citoyen traducteur a commis dans sa version, particulièrement en cet endroit où l'auteur s'étend sur les leçons de sagesse et de tempérance que fournit le prince des poëtes, il nous faudroit transcrire et discuter plus de la moitié du premier livre de sa version. Mais nous ne craignons pas d'affirmer, et nous sommes en état de démontrer que, de tous les nombreux passages de l'Illiade et de l'Odyssée, auxquels se rapporte ce que dit Athénée dans tous ces morceaux, il n'y en a pas la dixième partie qu'on puisse supposer avoir été connus du traducteur, et dont il ait saisi le sens. Enfin, son ignorance à cet égard est telle, que, dans un des endroits où il se trompe le plus évidemment, il a fait ressortir par le caractère italique le mot même qui constate son erreur. Nous voulons parler de l'endroit, pag. 45, où il est question de la mort d'Antinoüs ; le texte d'Athénée porte, *διὸ καὶ τραθεὶς ἀπώλετο, ἐκ κρατῶν τὸ ποτήριον*. Le cit. dit : se blessé lui-même, et meurt le verre à la main, marquant le mot *blesse* en caractères italiques, comme pour nous attester que lui seul peut-être ignore comment Homère (Odyss. lib. XXII, X, v. 8 et seq.) fait mourir Antinoüs, blessé par Ulysse, d'un coup de flèche, à l'instant où

il alloit porter à sa bouche une coupe qu'il laisse tomber de sa main , lorsqu'il est frappé au gosier.

Le citoyen traducteur ne connoît pas plus Thucydide qu'Homère ; la preuve en est dans la manière dont il rend la citation *Θυκυδίδης πρῶτη Νικώμενοι ἰσὶ ἰλάχιστον ἀναπίπτουσι*. *Les vaincus se découragent bientôt*. Thucydide a voulu dire précisément tout le contraire. Il suffit, pour s'en convaincre, de se rappeler l'endroit où se trouve cette phrase. C'est (lib. I, §. 70, pag. 47, édit. Du k.) dans le discours par lequel les Corinthiens veulent engager les Lacédémoniens à déclarer la guerre aux Athéniens. En parlant de ceux-ci, les Corinthiens disent : *vainqueurs, ils avancent davantage ; vaincus, ils se découragent le moins possible*.

Le citoyen traducteur ne connoît pas mieux Xénophon qu'Homère et Thucydide. On voit, ch. XIX, pag. 23, B. du texte g., 86 de la v. fr., qu'il n'a point reconnu combien la citation que le texte d'Athénée présente comme tirée de l'*Œconomique*, est altérée. Il suffit, pour s'en convaincre, de se rappeler ce qui se lit dans le traité dont il s'agit, ch. VIII, §. VIII.

Le citoyen traducteur ne connoît pas plus Euripide qu'Homère, Thucydide et Xénophon. Ibid. ch. XIX, pag. 23 du t. g., 86 de la v. fr., il n'a point reconnu que le vers du *Cyclope*, d'Euripide, cité par Athénée, se lisoit différemment dans le texte d'Euripide. *Vid. Cyclop.*, v. 410.

Le citoyen traducteur connoît encore moins Callimaque que les autres auteurs cités précédemment. S'il eût lu les notes de Bentley, de Runk-

nius et d'Ernesti sur les fragmens de ce poëte, indubitablement il auroit senti la justesse de la correction que les deux derniers de ces habiles critiques ont proposé de faire dans le Fragment cité par l'abbreviateur d'Athenée, pag. 24, A. du texte grec, où on lit *πίδα δὲ πικρὰν ἠδίων*. Rhunkenius et Ernesti démontrent pour ainsi dire évidemment qu'il faut lire *θύμα* (I) etc... , etc...

G R A M M A I R E.

Tout le monde a lu le récit des voyages de Godin des Odonets et de sa femme, publiés dans divers journaux, dans plusieurs recueils de voyages, et notamment dans celui qui a paru chez Courct, il y a un an. Godin des Odonets a passé beaucoup de temps au Pérou ; il est revenu en France, où il est mort, il y a trois ans. Il avoit travaillé à un dictionnaire péruvien et à une grammaire de cette langue. Le représentant Grégoire a désiré savoir où en étoient ces ouvrages,

(I) La crainte de surcharger notre journal de caractères grecs, nous a fait retrancher beaucoup d'autres remarques sur ce premier livre. Celles relatives aux quatorze suivans, sont encore plus nombreuses. Nous avons eu sous les yeux les cinq vol. in-4°. de la nouvelle traduction d'Athenée, dont les marges étoient si remplies de corrections, qu'elles pourroient fournir la matière de deux volumes in-4°. , d'environ 700 pages chacun. Nous exhortons le critique, qui a eu la patience de faire ces annotations, de travailler à une autre édition du texte d'Athenée, laquelle seroit bien accueillie des gens de lettres. Depuis long-temps on paroît la désirer, et elle ne peut tomber en de meilleures mains. *Note des rédacteurs.*

et il s'est adressé au district de S. Amand, où Godin s'étoit retiré. Il nous a communiqué la réponse qui lui a été faite, et un échantillon de cette grammaire. Nous pensons que cet essai sera agréable à ceux qui aiment à comparer les idiomes et les mœurs des nations.

*Copie d'une lettre adressée au représentant
GRÉGOIRE.*

Libreval, autrefois St-Amand, le 29 plu-
viôse, an troisième de la république
française.

Aussitôt après la réception et la lecture de votre lettre, je n'ai rien eu de plus pressé que de répondre à votre invitation. Je pense avoir à-peu-près réussi dans mes démarches.

Le citoyen Godin des Odonets, qui véritablement habitoit S.-Amand, y est mort depuis environ trois ans. Il avoit un neveu nommé Piot-Villers, établi dans cette ville, qui a demeuré long-temps avec lui, et a écrit, à ce qu'il m'a dit, sous sa dictée, et la grammaire dont vous me parlez dans votre lettre, et le dictionnaire péruvien. Il est actuellement membre du comité révolutionnaire de cette commune. Je ne me suis pas contenté de ses dires; j'ai voulu voir par moi-même, et me suis transporté chez lui. J'ai vu le dictionnaire péruvien en manuscrit. Il n'est pas d'une grande étendue, et m'a paru entier depuis la lettre A jusqu'à la lettre Z. Il est compris en une main de papier environ. La grammaire n'est pas aussi en ordre. Les feuilles étoient détachées et éparées dans un tiroir. Je vous envoie copie d'un morceau que

j'en ai tiré ; et si j'en crois le citoyen Piot-Villers , il a tout ce qui concerne l'un et l'autre ouvrage. Une des proches parentes du citoyen Godin des Odonets m'a dit que lui-même , en certain temps , avoit été à Paris pour y faire imprimer les ouvrages en question , et qu'elle pensoit que les manuscrits y étoient restés. Piot-Villers dit au contraire que ce sont ceux qu'il a entre les mains.

Telles sont , Citoyen Représentant , les découvertes que j'ai faites sur la grammaire et le dictionnaire péruviens du citoyen des Odonets.

Voici l'échantillon de la grammaire que je vous ai promis.

Des verbes défectifs dans la langue péruvienne.

Il y a dans cette langue quelques verbes défectifs.

Le premier est , *capuhuan*. Il veut avant *soif* , le nominatif ; il s'applique à toutes les personnes et à tous les nombres , et se conjugue dans tous les modes. Il a les mêmes modes et les mêmes temps que les verbes transitifs ; il signifie ce que nous disons en latin , *meus est* , j'ai cela , ceci est mien.

Cachaï mi capuhuan , j'ai un habillement.

Cachaï quim capunun qui , tu as un habillement.

Cachaï mi capun , il a un habillement.

On conjugue de la même manière le verbe *qui-pihuan* , avoir de l'humeur , ainsi que les suivans :

Sic si huan , souffrir , avoir quelque douleur.

Chaqui huan , avoir soif.

Jareca huan , avoir envie de manger.

Mis qui huan , plaire à quelqu'un.

Pictan chaquin, qu'est-ce qui a soif?

Les Indiens se servent du verbe *huacan*, pour exprimer le son des animaux et des choses inanimées, comme *cavalom huacan*, le cheval hennit. *Huailpaur huacan*, le coq chante. *Campanam huacan*, la cloche sonne (1).

ART DRAMATIQUE.

Fragmens sur les unités de jour et de lieu dans les poèmes dramatiques.

MÉTASTASE a prouvé longuement, mais d'une manière convaincante, que les anciens ne se croyoient point obligés d'observer les unités de jour et de lieu.

Ouvrez les *Euménides* d'Eschyle. Une moitié de la pièce se passe à Delphes, dans le temple d'Apollon; l'autre moitié dans Athènes, au temple de Minerve. Il est clair qu'il y a changement de lieu.

Dans les *Trachiniennes* de Sophocle, Déjanire qui demeure à Trachinium, donne à Licas une robe empoisonnée pour la porter à son époux Hercule, qui est sur le promontoire Cénée. Licas exécute sa commission. Hillus, fils d'Hercule, est témoin des effets de ce fatal présent. Il court à Trachinium, en faire le récit à sa mère Déjanire. Le spectateur ne voit que Trachinium; mais de Trachinium au promontoire Cénée, il peut y avoir soixante milles d'Italie, et dans le cours de la pièce, on fait deux

(1) On trouve à la fin de la description du Chili par Méhuin, traduite par Gruvel, un dictionnaire de mots chiliens relatifs à l'histoire naturelle. A. L. M.

fois ce voyage : l'unité de jour est certainement violée.

Dans *Ajix porte-fouet* du même Sophocle, Ajax fait entendre aux spectateurs qu'il veut chercher pour se tuer un endroit plus solitaire, afin de n'être point empêché par le chœur qui l'environne, il part et reparoît bientôt, mais non plus entouré du chœur. Il a trouvé le lieu qu'il cherchoit, et il se tue. Ce lieu ne sauroit être celui dont il est parti.

Dans les *Oiseaux* d'Aristophane, l'action commence sur la terre et finit en l'air dans la ville de Néphélococcygie. Dans la *Paix* du même auteur, la scène se passe d'abord sur l'Atmon, puis en l'air, puis au ciel, puis sur la terre devant la grotte où la Paix est enfermée. Est-ce là garder l'unité de lieu ?

Le P. Brunoï a donc eu tort d'affirmer que les Grecs rejetoient tous les sujets qui ne pouvoient s'allier avec la rigueur des trois unités. L'abbé d'Aubignac avoit eu ce tort avant lui. Mais comment le P. Brunoï, qui a traduit les poètes grecs, ne s'est-il pas aperçu qu'ils ont évidemment ignoré ces lois prétendues ?

Dans l'*Aululaire* de Plaute, Euclion dit à la fin du troisième acte, qu'il veut aller chercher son trésor dans le temple de la Fidélité. Au quatrième acte, Euclion se trouve au lieu qu'il désiroit. Il y a donc changement de lieu.

Dans l'*Eautontimorumenos* de Térence, il se passe un jour du commencement de la pièce jusqu'à la troisième scène du second acte. Au septième vers de cet acte, il commence à faire nuit : *Vesperascit*.

Au premier vers du troisième acte, le jour vient : *Juciscit hoc jam*. Il s'est écoulé pendant l'inter-

valle une nuit entière consacrée aux fêtes de Bacchus, et il reste encore trois actes pour que la pièce soit dénouée; il n'y a donc pas unité de jour. Ménage avoit fait cette objection dans le dernier siècle. Madame Dacier a prétendu que l'Eautontimorumenos commence à l'entrée de la nuit. La preuve du contraire est ce *vesperascit*, au second acte.

Ménage et Métastase, après lui, n'ont pas trouvé dans cette pièce l'unité de lieu mieux observée que l'unité de jour. En effet, dans la première scène, on voit le vieillard Ménédeme occupé à labourer la terre. Il croit que l'excès de sa rigueur a réduit son fils au désespoir; il croit avoir perdu son fils, et voulant se punir lui-même, il s'est condamné à des travaux pénibles. Tout le reste de la pièce se passe dans la rue. Certainement on ne laboure pas dans la rue. Madame Dacier répond à cette objection de Ménage, que Ménédeme ne travaille pas dans ce moment, mais qu'il rentre chez lui en revenant de son travail. La preuve du contraire est encore dans Térence, témoin ce que dit Chrémès à Ménédeme :

At istos rastros interca tamen

Depone, ne labora.

Il faut remarquer que l'Eautontimorumenos est traduit de Ménandre, et l'on peut conclure de ce fait que les poètes grecs de la comédie moderne, n'étoient pas plus scrupuleux observateurs des unités de jour et de lieu, qu'Aristophane et les poètes tragiques.

L'unité de jour est bien observée dans nos pièces célèbres. Quant à l'unité de lieu, je crois pouvoir affirmer que l'envie de l'observer rigoureusement a

fait rejeter de fort beaux sujets à nos poëtes tragiques , et plus souvent des beautés supérieures dans les sujets qu'ils avoient choisis. Je crois encore pouvoir affirmer que , malgré tous leurs efforts , ils ont souvent violé cëtte prétendue règle.

Peut-on supposer qu'Emilie s'entretienne librement avec Cinna d'une conjuration contre Auguste dans la chambre où ce même Auguste tient conseil un moment après avec Maxime et Cinna? Peut-on supposer que César et Cléopâtre se tiennent des propos de galanterie , précisément dans la salle du conseil du roi Ptoloméé ? L'unité de lieu n'est-elle pas évidemment violée dans le Cid et dans Horace ? Mais laissons là Corneille , sur lequel beaucoup de gens passeroient condamnation quant à cette partie.

Peut-on supposer qu'Hermione vienne s'entretenir avec sa confidente dans la même chambre où Pirrhus a reçu l'ambassadeur des Grecs ? Peut-on supposer que Néron donne audience à sa mère dans l'espèce d'anti-chambre où Burrhus l'a retenue au commencement de la pièce ? Peut-on supposer que Phèdre vienne avouer à CEnone la passion qui la tourmente , dans le même endroit où l'on a vu , au commencement de la pièce , Hyppolite et son gouverneur , et où l'on verra venir au second acte , Aricie et sa confidente ?

Le premier acte de l'Œdipe de M. de Voltaire , se passe dans un vestibule. Est-ce aussi dans un vestibule que Jocaste raconte à sa confidente Egine , ses vieilles amours avec Philoctète ? Le beau premier acte de Brutus se passe au sénat. Est-ce encore au sénat

sénat que se passent les scènes entre Titus et Tullie ? Quelques scènes de la Mort de César se passent évidemment dans la place publique ; la dernière , par exemple : est-ce dans la place publique que César assemble les sénateurs au premier acte ? Zamore et ses compagnons sont-ils transférés de leurs prisons dans la chambre même où l'orgueilleux Gusman vient de parler d'amour à la fille de Montèze ?

Je pourrois pousser plus loin cet examen , et je n'ai cité que des chefs d'œuvres.

L'unité de lieu n'est point gardée dans quelques-unes de nos comédies estimées ; par exemple , dans le Bourgeois Gentilhomme , dans le Médecin malgré lui , dans Démocrite amoureux , dans l'Avocat Patelin. On demande s'il est possible que l'appartement d'Angélique soit le même endroit où le valet du Joueur attend son maître , le même où le Joueur engage le portrait d'Angélique ? On demande s'il est naturel que le jaloux de l'Ecole des Femmes qui cache si soigneusement sa pupille , et que d'ailleurs Horace a instruit sans le connoître de l'amour qu'il sent pour elle , on demande s'il est raisonnable qu'Arnolphe fasse asseoir Agnès au milieu de la rue , qu'il s'asseoye auprès d'elle , et que là il lui tienne de fort longs discours sur les devoirs d'une femme mariée ? On demande si la bienséance , l'action particulière de la pièce , et le caractère d'Arnolphe n'exigeoient pas que cette scène se passât dans l'intérieur de sa maison ?

On observera cependant qu'il n'est pas très-difficile de resserrer une comédie entière dans les

bornes d'une rue, d'un parc, ou d'un salon; pour la tragédie, c'est presque une chose impossible de garder l'unité du lieu, sans rendre la pièce ou mesquine ou invraisemblable. Cette extrême différence vient de ce que dans l'action comique, il s'agit des intérêts d'une ou deux familles de particuliers, et que dans l'action d'une véritable tragédie, il s'agit presque toujours des intérêts d'un peuple entier.

Il est bien singulier que deux hommes d'un mérite fort commun, incapables d'écrire convenablement dix vers de tragédie, soient devenus les législateurs du théâtre français. Ces deux hommes sont l'abbé d'Aubignac et Dacier. Ils ont répété si souvent, et pour me servir du mot propre, avec tant d'effronterie, « les anciens ont toujours observé les unités de tems et de lieu », qu'on les a crus sur leur parole. Tous les successeurs de Corneille ont suivi les lois de l'abbé d'Aubignac. Ils auroient craint de contester un moment aux anciens une perfection qu'on leur supposoit.

Il n'y a pas un mot sur l'unité de lieu, ni dans Horace ni dans Aristote. Quant à l'unité de temps, Aristote dit seulement que la tragédie se renferme dans un tour de soleil *υπο μιαν περιοδον ηλιας*, ou du moins excède peu cet espace, *η μικρον εξαλλατειν*. Il ajoute que l'Épopée n'a point de durée déterminée, ce qui n'est pas l'opinion des critiques modernes. Il ajoute encore que, dans les premiers temps, la tragédie ressembloit en cela même à l'épopée *και ται το πρωτον ομοιως εν ταις τραγωδιαις ταυτο εποιικον, και εν τοις επεισι*.

On feroit très-bien de s'en tenir à la pratique et

à la théorie des Grecs. On observeroit mieux l'unité d'action. On garderoit l'unité de jour, sans croire que ce fût un grand défaut de s'étendre jusqu'à deux jours, si cette licence produisoit de véritables beautés, ou si elle étoit nécessaire dans un sujet, d'ailleurs bien choisi. On ne croiroit pas non plus que ce fût un défaut de se renfermer dans l'enceinte d'un ville, quelquefois même d'en sortir. On se garderoit bien de changer souvent le lieu de la scène, ce qui deviendroit fatigant et pénible. On se garderoit bien plus de passer d'un royaume dans un autre, de renfermer dans une pièce toute la vie d'un héros, ou même de s'étendre souvent au-delà d'un jour. L'indispensable unité d'action est le principe qui saura guider le poëte. Une action simple, comme doit être celle des poëmes dramatiques, peut se nouer et se dénouer naturellement dans un seul jour; mais je le répète, une action importante pour un peuple entier, ne peut avoir que bien rarement tous ses progrès dans un palais, jamais dans une seule chambre.

CHÉNIER.

P O É S I E.

Le Jour des Morts dans une campagne.

N O T E.

Ce poëme est composé depuis plus de dix ans. Le sujet et quelques détails peuvent rappeler une pièce anglaise de Gray, intitulée *le Cimetière de campagne*; mais le plan du poëte français a bien plus de régularité, d'étendue et d'intérêt.

M m 2

L'auteur, le citoyen *Fontanes*, connu par une excellente traduction en vers de l'*Essai sur l'homme*, et par plusieurs autres ouvrages, dont le caractère a paru neuf dans la poésie française, a bien voulu nous confier son *Jour des Morts*, et en permettre la publication dans notre journal. Il seroit à désirer que le citoyen *Fontanes* fit plus souvent part au public des morceaux qui sont dans son porte-feuille.

On se rappelle le mot de *Voltaire* à un jeune poète qui le consultoit sur le parti qu'il devoit prendre dans un ouvrage sur Dieu: *le parti de Dieu, c'est le plus poétique*. Entre les idées religieuses qui peuvent émuouvoir l'ame et intéresser l'imagination, *la fête des Morts* est particulièrement propre à produire cet effet. Dans tous les temps la commémoration des morts a fait partie de la religion de tous les peuples, et la poésie a su profiter de ses effets sur l'imagination. Les ouvrages de *Sophocle*, d'*Homère* et de *Virgile* sont remplis de ces souvenirs. Et si l'on joint à cette puissance des idées religieuses le charme des tableaux analogues de la nature, on est sûr d'atteindre le véritable but des beaux-arts, c'est-à-dire, de toucher et de plaire. L'auteur du *Jour des Morts*, y a complètement réussi.

Nous ne sommes plus au temps où frère *Girard*, jésuite, d'après frère *Ribadeneira*, ne voyoit dans la fête des Morts que la gloire de *St-Odilhon*, abbé de Cluni, qui l'institua; et la fleur des saints de frère *Girard*, a beau raconter la chose en détail, nous ne sommes pas tentés de l'y chercher. Nous aimons mieux présenter tout de suite au lecteur le poème du citoyen *Fontanes* sur ce sujet intéressant.

Nous nous félicitoas de pouvoir ainsi rendre ce journal le premier dépositaire des beaux vers que l'on fait encore de nos jours. Ceux-ci sont faits comme on les faisoit dans le bon temps.

V. B.

Le Jour des Morts dans une campagne.

Déjà du haut des cieux le cruel sagittaire
Avoit tendu son arc et ravageoit la terre ;
Les coteaux , et les champs , et les prés délleuris ,
N'offroient de toutes parts que de vastes débris ;
Novembre avoit compté sa première journée.
Seul alors , et témoin du déclin de l'année ,
Heureux de mon repos , je vivois dans les champs.
Et quel poëte , épris de leurs tableaux touchans ,
Quel sensible mortel , des scènes de l'automne
N'a chéri quelquefois la beauté monotone ?
O ! comme avec plaisir , la rêveuse douleur ,
Le soir , foule à pas lents ces vallons sans couleur ,
Cherche les bois jaunis , et se plaît au murmure
Du vent qui fait tomber leur dernière verdure !
Ce bruit sourd a pour moi je ne sais quel attrait ;
Tout-à-coup si j'entends s'agiter la forêt ,
D'un ami qui n'est plus la voix , long-temps chérie ,
Me semble murmurer dans la feuille flétrie.
Aussi , c'est dans ces temps où tout marche au cercueil ,
Que la religion prend un habit de deuil ;
Elle en est plus auguste , et sa grandeur divine
Croît encore à l'aspect de ce monde en ruine.
Aujourd'hui ramenant un usage pieux ,
Sa voix rouvroit l'asile où dorment nos yeux.
Hélas ! ce souvenir frappe encor ma pensée.
L'aurore paroissoit : la cloche balancée ,

Mêlant un son lugubre aux sifflemens du Nord ,
 Annonçoit dans les airs la fête de la mort ;
 Vieillards , femmes , enfans , accouroient vers le temple.
 Là , préside un mortel dont la voix et l'exemple
 Maintiennent dans la paix ses heureuses tribus ,
 Un prêtre ami des lois , et zélé sans abus ,
 Qui , peu jaloux d'un nom , d'une orgueilleuse mître ,
 Aimé de son troupeau , ne veut point d'autre titre ;
 Et des apôtres saints fidèle imitateur ,
 A mérité , comme eux , ce doux nom de pasteur.
 Jamais dans ses discours une fausse sagesse ,
 Des fêtes du hameau n'attrista l'allégresse.
 Il est pauvre , et nourrit le pauvre consolé.
 Près du lit des vieillards quelquefois appelé ,
 Il accourt , et sa voix , pour calmer leur souffrance ,
 Fait descendre auprès d'eux la paisible espérance.
 » Mon frère , de la mort ne craignez point les coups ,
 » Vous remontez vers Dieu , Dieu s'avance vers vous ».
 Le mourant se console , et sans terreur expire.

Lorsque de ses travaux l'homme des champs respire ,
 Qu'il laisse avec le bœuf reposer le sillon ,
 Ce pontife sans art , rustique Fénelon ,
 Nous lit , du Dieu qu'il sert , les touchantes paroles.
 Il ne réveille point ces combats des écoles ,
 Ces tristes questions qu'agitèrent en vain
 Et Thomas , et Prosper , et Pélage , et Calvin.

Toutefois , en ce jour de grâce et de vengeance ,
 A ses enfans chéris que charmoit sa présence ,
 Il rappela l'objet qui les ressembloit tous ;
 Et , loin d'armer contr'eux le céleste courroux ,
 Il sut par l'espérance adoucir la tristesse.

« Hier , dit-il , nos chants , nos hymnes d'allégresse ,
 » Célébroient à l'envi ces morts victorieux ,
 » Dont le zèle enflammé sut conquérir les oieus.
 » Pour les mânes plaintifs , à la douleur en proie ,
 » Nous pleurons aujourd'hui ; notre deuil est leur joie.

- » La puissante prière a droit de soulager
- » Tous ceux qu'éprouve encore un tourment passager.
- » Allons donc visiter leur funèbre demeure ;
- » L'homme hélas ! s'en approche , y descend à toute heure.
- » Consolons-nous pourtant : un céleste rayon
- » Percera des tombeaux la sombre région.
- » Oui : tous ses habitans, sous leur forme première ,
- » S'éveilleront surpris de revoir la lumière ;
- » Et moi , puissai-je alors vers un monde nouveau
- » En triomphe à mon Dieu ramener mon troupeau ! »

Il dit , et prépara l'auguste sacrifice.

Tantôt ses bras tendus montraient le ciel propice ,

Tantôt il adroit humblement incliné.

O moment solennel ! Ce peuple prosterné ,

Ce temple dont la mousse a couvert les portiques ,

Ses vieux murs , son jour sombre , et ses vitraux gothiques ,

Cette lampe d'airain qui , dans l'antiquité ,

Symbole du soleil et de l'éternité ,

Luit devant le très-haut , jour et nuit suspendue ,

La majesté d'un Dieu parmi nous descendue ,

Les pleurs , les vœux , l'encens qui montent vers l'autel ,

Et de jeunes beautés qui sous l'œil maternel

A doucissent encor , par leur voix innocente ,

De la religion la pompe attendrissante ;

Cet orgue qui se tait , ce silence pieux ,

L'invisible union de la terre et des cieux ,

Tout enflamme , agrandit , émeut l'homme sensible ;

Il crut avoir franchi ce monde inaccessible

Où sur des harpes d'or l'immortel Séraphin ,

Aux pieds de Jéhova , chante l'hymne sans fin.

C'est alors que sans peine un Dieu se fait entendre ;

Il se cache au savant , se révèle au cœur tendre ;

Il doit moins se prouver qu'il ne doit se sentir.

Mais du temple à grands flots se hâtoit de sortir

La foule qui déjà par groupes séparée ,

Vers le séjour des morts s'avançoit éplorée.

L'étendard de la croix marchoit devant nos pas.
 Nos chants majestueux consacrés au trépas ,
 Se mêloient à ce bruit précurseur des tempêtes ;
 Des nuages obscurs s'étendoient sur nos têtes ,
 Et nos fronts attristés , nos funèbres concerts
 Se conformoient au deuil et des champs et des airs.

Pendant , du trépas on atteignoit l'asile.
 L'if, et le buis lugubre, et le lierre stérile ,
 Et la ronce , à l'entour , croissent de toutes parts ;
 On y voit s'élever quelques tilleuls épars ,
 Le vent court en sifflant sur leur cime flétrie.
 Non loin s'é gare un fleuve ; et mon ame attendrie
 Vit dans le double aspect des tombes et des flots ,
 L'éternel mouvement et l'éternel repos.

Avec quel saint transport tout ce peuple champêtre ,
 Honorant ses ayeux , aimoit à reconnoître
 La pierre ou le gazon qui cachoit leurs débris !
 Il leur parloit encor : mais au sein de Paris ,
 Des parens les plus chers , de l'amî le plus tendre ,
 Où peut l'œil incertain redemander la cendre ?
 Les morts en sont bannis , leurs droits sont violés ,
 Et leurs restes sans gloire , au hasard sont mêlés.
 Ah ! déjà contre nous j'entends frémir leurs mânes.
 Tremblons : malheur aux temps , aux nations profanes ,
 Chez qui , dans tous les cœurs , affoibli par degré ,
 Le culte des tombeaux cessa d'être sacré !

Les morts ici du moins n'ont pas reçu d'outrage ;
 Ils conservent en paix leur antique héritage.
 Leurs noms ne chargent point des marbres fastueux ;
 Un pâtre , un laboureur , un fermier vertueux ,
 Sous ces pierres sans art , tranquillement sommeille.
 Elles couvrent peut-être un Turenne , un Corneille ,
 Qui dans l'ombre a vécu de lui-même ignoré.
 Eh bien ! si de la foule autrefois séparé ,
 Illustre dans les camps , ou sublime au théâtre ,
 Son nom charmoit encor l'univers idolâtre ,

Aujourd'hui son sommeil en seroit-il plus doux ?

De ce nom , de ce bruit dont l'homme est si jaloux ,
Combien , auprès des morts , j'oubliois les chimères !
Ils réveilloient en moi des pensers plus austères.
Quel spectacle ! d'abord un sourd gémissement
Sur le fatal enclos erra confusément ;
Bientôt les vœux , les cris , les sanglots retentissent ,
Tous les yeux sont en pleurs , toutes les voix gémissent.
Seulement j'aperçois une jeune beauté ,
Dont la douleur se tait , et veut fuir la clarté.
Ses larmes cependant coulent en dépit d'elle ,
Son œil est égaré , son pied tremble et chancelé ;
Hélas ! elle a perdu l'amant qu'elle adoroit ,
Que son cœur pour époux se choisit en secret ,
Son cœur promet encor de n'être point parjure.

Une veuve , non loin de ce tronc sans verdure ,
Regrettoit un époux , tandis qu'à ses côtés
Un enfant qui n'a vu qu'à peine trois étés ,
Ignorant son malheur , pleuroit aussi comme elle.
Là ; d'un fils qui mourut en suçant la mammelle ,
Une mère au destin reprochoit le trépas ,
Et sur la pierre étroite elle attachoit ses bras.
Ici , des laboureurs au front chargé de rides ,
Tremblans , agenouillés sur des feuilles arides ,
Venoient encor prier , s'attendrir dans ces lieux
Où les redemandoit la voix de leurs ayeux.

Quelques vieillards sur-tout, d'une main languissante ,
Embrassoient tour-à-tour une tombe récente.
C'étoit celle d'Hombert , d'un mortel respecté ,
Qui depuis neuf soleils en ces lieux fut porté.
Il a vécu cent ans , il fut cent ans utile.
Des fermes d'alentour le sol rendu fertile ,
Les arbres qu'il planta , les heureux qu'il a faits ,
A ses derniers neveux conteront ses bienfaits.
Souvent on les vanta dans nos longues soirées.

Lorsqu'un hiver fameux désoloit nos contrées ,

Et que le grand Louis dans son palais en deuil,
 Vaincu, pleuroit trop tard les fautes de l'orgueil,
 Hombert, dans l'âge heureux qu'embellit l'espérance,
 Déjà d'un premier fils bénissoit la naissance.
 Le rigoureux Janvier, ramenant l'aquilon,
 Détruit tous les trésors qu'attendoit le sillon.
 Sur les champs dévastés la mort seule domine ;
 Deux mois, dans nos climats, la hideuse famine
 Courut seule et muette en dévorant toujours.
 Hombert désespéré, sa femme sans secours,
 Voyoient le monstre affreux menacer leur asile ;
 Ils pleuroient sur leur fils ; leur fils dormoit tranquille.
 O courage ! ô vertu ! renfermant ses douleurs,
 Hombert pour la sauver fuit une épouse en pleurs.
 Soldat, il prend le glaive, il s'exile loin d'elle ;
 Mais, du milieu des camps, sa tendresse fidèle,
 A sa femme, à son fils se hâtoit d'envoyer
 Ce salaire indigent noble prix du guerrier.
 On dit que de Villars il mérita l'estime ;
 Et même, sous les yeux de ce chef magnanime,
 Aux bataillons d'Eugène il ravit un drapeau.
 La paix revint, alors il revit son hameau,
 Et pour le soc paisible oublia son armure.
 Son exemple éclairant une aveugle culture,
 Apprit à féconder ces domaines ingrats ;
 Ce rempart tutélaire élevé par son bras,
 Du fleuve débordé contient les eaux rebelles.
 Que de fois il calma les naissantes querelles !
 Lui seul para ces monts de leurs premiers raisins,
 Et même il transplanta sur les mûriers voisins,
 Ce ver laborieux qui déroule en silence
 Les fragiles réseaux filés pour l'opulence.
 Tu méritois sans doute, ô vieil lard généreux,
 Les honneurs de ce jour, nos regrets et nos vœux !
 Aussi le prêtre saint, guidant la pompe auguste,
 S'arrêta tout-à-coup près des cendres du juste.

Là , retentit le chant qui délivre les morts.
 C'en est fait , et trois fois dans ces pieux transports ,
 Le peuple a parcouru l'enceinte sépulcrale ,
 L'homme sacré , trois fois y jeta l'eau lustrale ,
 Et l'écho de la tombe aux mânes satisfaits ,
 Répéta sourdement : *Qu'ils reposent en paix.*

Tout se tut , et soudain , ô fortuné présage !
 Le ciel vit s'éloigner les fureurs de l'orage ,
 Et brillant , au milieu des brouillards entr'ouverts ,
 Le soleil jusqu'au soir consola l'univers.

FONTANES.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LA convention nationale a décrété que les citoyens qui se livrent à l'instruction publique pouvoient , s'ils réunissent divers emplois relatifs à l'instruction , en cumuler les traitemens.

Elle a accordé , sur le rapport du citoyen Villar , divers encouragemens à des hommes de lettres et à des artistes :

P R E M I È R E C L A S S E .

Trois mille livres à chacun des citoyens :

Abeille , homme de lettres. *Agus* , compositeur de musique. *Anquetil-Duperron* , auteur de la *Législation orientale*. *Arnould* , auteur de la *Balance du commerce*. *Charpentier* , mécanicien. *Desautrais* , membre du bureau de consultation des arts. *Dewailly* , architecte. *Doublet* , chirurgien , dans la personne de sa veuve. *Durival* , auteur d'une *Description de la Lorraine*. *Ehrman* (de Stras-

bourg), homme de lettres. *Fénélon*, dans la personne de ses nièces. *Fontanes*, homme de lettres. *Gavigné*, musicien. *Giroust*, musicien. *Gouan*, (de Montpellier), botaniste. *Houdon*, sculpteur, *Janson*, l'aîné, musicien. *Julien*, sculpteur. *Lesure*, ancien consul de France. *Lebrun* (Ch.), peintre, dans la personne de sa petite-fille. *Magny*, mécanicien. *Pajou*, sculpteur. *Peyron*, peintre. *Rodolphe*, musicien. *Roubo*, architecte, dans la personne de sa veuve. *Roucher*, homme de lettres, dans la personne de sa veuve. *Sabbathier* (de Châlons), homme de lettres.

DEUXIÈME CLASSE.

Deux mille livres à chacun des citoyens :

Anselin, graveur. *Bertholon*, professeur de physique expérimentale, à Montpellier. *Blondin*, professeur de langues française et étrangères. *Bonneville*, homme de lettres. *Berruer*, sculpteur. *Caraccioli*, homme de lettres. *Carbon-Flins*, homme de lettres, auteur du *Réveil d'Epiménide*. *Clodion*, sculpteur. *Cordier-Desgranges*, auteur de plusieurs ouvrages d'économie politique. *Desfontaines*, homme de lettres. *Desgraces*, ancien secrétaire de la ci-devant académie des inscriptions et belles-lettres. *Désodoards* (Fantin), continuateur du *Président Hénault*. *Desoria*, peintre. *Digar*, professeur de mathématiques à Orléans. *Ducreux*, peintre. *Durieu*, auteur d'une *Méthode élémentaire de musique*. *Duvillard*, mathéma-

ticien. *Gérard* (Théodore), auteur du *Tableau social*. *Gibrat*, géographe. *Gourdin*, homme de lettres. *Grunwald*, rédacteur de la *Gazette salubre*. *Guy*, mathématicien. *Guillard*, auteur dramatique. *Guyard* (la citoyenne), peintre. *Hubert*, graveur en taille-douce. *Labenne*, auteur d'un ouvrage sur l'éducation. *Lachabeaussière*, homme de lettres. *Laire*, homme de lettres. *Lametrie*, physicien. *Larouméguerre*, auteur d'un *Essai sur la métaphysique*. *Lasaigne*, géographe. *Lavallée*, homme de lettres. *Leclerc*, dessinateur à Lyon. *Lemasson Legolf* (citoyenne), artiste. *Lesuire*, homme de lettres. *Loaisel-Tréogat*, auteur dramatique. *Lucas*, conservateur du muséum de Toulouse. *Malherbe*, historiographe des états de Languedoc. *Martini*, musicien. *Monsigny*, musicien. *Mulot*, homme de lettres. *Nougaret*, homme de lettres. *Palomba*, traducteur italien. *Pasumot*, ingénieur géographe. *Picard*, auteur dramatique. *Pingeron*, homme de lettres. *Punto*, musicien. *Puysieux* (la citoyenne), auteur de plusieurs *Lettres*. *Ranson*, dessinateur aux Gobelins. *Requier*, traducteur. *Toussaint*, homme de lettres. *Vaillant*, père; rédacteur du *Voyage de son fils chez les Caffres et les Hottentots*. *Vigée*, homme de lettre.

T R O I S I È M E C L A S S E.

Quinze cent lires à chacun des citoyens.

André, rédacteur de différens journaux. *Arnaut*, auteur de *Marius à Minturnes*. *Baillot* (Pierre),

de Dijon. *Beaumier* (de Rennes), auteur d'un *Tableau des mœurs du siècle*. *Bertin*, traducteur. *Blighnières*, ancien ingénieur invalide. *Boisjolin*, homme de lettres. *Castex*, sculpteur. *Charpentier Longchamps*, homme de lettres. *Clary*, homme de lettres. *Courtalon*, auteur d'un *Atlas d'Allemagne*. *Duhamel*, homme de lettres. *Famin*, professeur de physique. *Gadbled*, mathématicien, dans la personne de la citoyenne Ribert, sa nièce. *Goussu*, grammairien. *Gilbat*, homme de lettres. *Henriquet*, graveur. *Lacombe*, auteur d'un *Dictionnaire du vieux langage*, dans la personne de sa veuve. *Lambert*, peintre d'histoire. *Laville-Leroux* (citoyenne), peintre. *Lefebvre*, auteur dramatique. *Marchais*, peintre de paysages. *Mercier* (de Compiègne), homme de lettres. *Messier*, peintre d'histoire. *Miger*, auteur de la *Morale des Orientaux*. *Monjoie*, peintre. *Paraud*, traducteur de plusieurs ouvrages. *Perny*, astronome. *Porquet*, homme de lettres. *Prévôt*, auteur dramatique. *Restout*, peintre. *Robert* (de Dijon), géographe. *Rose*, auteur d'*Elémens de Morale*. *Rosier* (Hubert), armurier à Maubeuge, et ancien contrôleur de la manufacture d'armes. *Serieys*, homme de lettres. *Soulaire*, auteur de l'*Histoire du Languedoc*. *Touroude*, mécanicien. *Viel*, graveur.

Les cours de langues orientales qui doivent avoir lieu à la Bibliothèque nationale, vont bientôt commencer. Le département a donné sa sanction à la

nomination des professeurs faite par le jury, et on jouira dans peu de cet utile établissement.

Nous donnerons, dans le prochain numéro, la liste des artistes qui ont obtenu des prix d'après la décision du jury des arts.

L I V R E S D I V E R S .

P H I L O S O P H I E .

LES VEILLÉES PHILOSOPHIQUES ou Essais sur la morale expérimentale et la physique systématique, par A. L. VILLETERQUE. Paris, l'an troisième (1795), 2 vol. in-8°. , prix 60 liv. et 72 liv. franc de port, chez Fuchs, libraire, Quai des Augustins, n.º 28.

Le but de l'auteur de ces veillées est de combattre les systèmes en morale et dans les sciences. Ce sont des dialogues entre une femme qui lui a rendu des soins dans une maladie, et lui. Cette femme se nomme *Fatalita*, et ce nom indique assez quelle est la nature des erreurs que l'auteur veut combattre en elle. La fatalité, le matérialisme, l'athéisme ont fait le malheur de sa vie. L'auteur entreprend sa conversion, et on pense bien qu'à la fin des deux volumes elle est opérée. L'auteur termine cet ouvrage par une réfutation du système de Bernardin de St-Pierre, sur les glaces pôlaires. Chaque volume est accompagné de notes dans lesquelles l'auteur a rejeté les citations des auteurs philosophes qu'il approuve ou qu'il combat.

M É L A N G E S.

DE RECENSENT VOOR VROUWEN, c. a. d. *Journal des Dames*. A Amsterdam, chez J. Allart, 1795, in-8°. , n°. 1.

Il en paroîtra un numéro de deux en deux mois. Les Hollandais possèdent un excellent journal sous le titre de *Recensent* ; puisse celui qui a emprunté le même nom , mais en le destinant particulièrement à l'instruction des femmes, avoir le même mérite que son aîné!

CORRESPONDANCE PHILOSOPHIQUE de CAILLOT DUVAL, rédigée d'après les pièces originales, et publiée par une société de littérateurs lorrains : avec cette épigraphe :

Ne vous étonnez pas de voir les personnes simples croire sans raisonnemens.

Pensées de PASCAL, chap. VI.

In-8°. de 236 pages. A Paris, 1795.

L'auteur prétend que les lettres qui forment cette correspondance ont été écrites à Caillot Duval, ou du moins au personnage qui se cachè sous ce nom. Il les attribue à une foule de littérateurs ignorés, ou à des hommes qui ont fait du bruit dans le monde par leur originalité. On y trouve des détails sur les banquets de Dellon et d'Hervier, sur les déjeûners et le souper de la Reynière, sur des intrigues de coulisses et des aventures de café. Il est malheureux que l'auteur, qui annonce de l'esprit, car dans ce mélange de choses bizarres et frivoles, il y a des lettres gaies et assez piquantes, quoique souvent beaucoup

coup trop libres , ne se livre pas à quelque ouvrage plus digne d'exercer la plume d'un homme de lettres , et qui puisse lui concilier les suffrages et l'estime de ses concitoyens.

LES AVENTURES de Messire ANSELME , chevalier des loix , avec cette épigraphe :

Qui adipisci veram gloriam volet justitiæ fungatur officiis. *Cicer. 2 off. n. 43.*

Seconde édition , Paris , 4 vol. in-8° , avec fig. , chez les libraires qui vendent les nouveautés.

Cet ouvrage est suffisamment connu par les divers extraits qui en ont été publiés dans les journaux. L'auteur en promet deux nouveaux volumes ; nous reviendrons sur le tout quand ils paroîtront.

T H É O L O G I E .

VERHANDELINGEN , etc. , c. à d. Mémoires relatifs à la religion naturelle et révélée , publiés par la branche théologique de la société Teylérienne de Harlem , tome XIV. A Harlem , pour le compte de la succession de feu PIERRE TEYLER VAN HULST , chez J. Enschedé et fils , et J. Van Walré , 1795 , in-4.º

La société Teylérienne avoit proposé cette question , qui nous semble sentir bien fort l'antropomorphisme : *Y a-t-il de bonnes raisons pour attribuer à Dieu des passions ? et , en cas d'affirmative , est-il possible d'en expliquer les effets de manière qu'ils n'influent point sur son infinie béatitude ?* Wiltet-Bernard Jelgersma , docteur en philosophie ,
Tome III. N 2

et ministre du S. Ev. à Boxum et Blessum en Frise ; *Allard Hulshoff*, docteur en philosophie, et pasteur anabaptiste à Amsterdam, et *Paul van Hemert*, professeur en philosophie, au séminaire des Remontrants à Amsterdam, sont les trois savans, dont la société Teylérienne a publié les réponses. Le premier a obtenu le prix, consistant en une médaille d'or.

Nos lecteurs ne seront point fâchés peut-être de trouver ici le contenu des 13 volumes antérieurement publiés par la branche théologique de la Société Teylérienne :

Tome I. Sur le caractère distinctif de la révélation chrétienne, sur ses rapports avec les religions naturelle et judaïque, par Daniel *Hovens*, Gérard *Hesselink*, Pierre *Loosjes*, Corneille *de Vries* et Frédéric *Vaster*.

II. Sur la providence spéciale de Dieu, par Frédéric *de Castillon*, Joseph *Pap de Fragaras*, Jean *van Gilse*, un anonyme et Jacques *Kuyper*.

III. Sur la liberté morale de l'homme, par Joseph *Pap de Fragaras*, Archibald *Maclaine*, un anonyme et Corneille *van den Bosch*.

IV. Sur les opinions des anciens philosophes concernant l'état des âmes après la mort, par Daniel *Wytttenbach*, Jérôme *de Bosch* et un anonyme.

V. Sur l'état du christianisme à l'époque de la prédication de *M. Honet*, par Michel *Pap Szathmary*, Jérôme *de Bosch*, P. A. *Hugenholtz* et Valence *Slothouwer*.

VI. Sur l'affinité réciproque de la vraie philosophie avec la révélation chrétienne, par César *Mor-*

gan, J. F. Lentz, Pierre Verstap et Laurent Meyer.

- VII. Sur l'absurdité du scepticisme et des décisions magistrales et sur le milieu qui les sépare, par W. L. Brown, G. Hesselink et J. van Voorst.
- VIII. Combien est déraisonnable l'indifférence sur les doctrines religieuses, et quel est le zèle éclairé de la vérité, par Jean Kops, Henri van Voorst, W. L. Brown et Jacques Kuyper.
- IX. Sur l'excellence de la législation civile de Moïse, au-dessus de Lycurgue et de Solon, par Jérôme van Alphen, un anonyme et J. van Voorst.
- X. Sur l'immatérialité de l'ame humaine, par Allard Hulshoff, Jean Rochussen, un anonyme et Henri van Voorst.
- XI. Sur le droit et l'obligation de juger pour soi-même dans des matières religieuses, par Pierre van Hemert, J. Kuyper, W. B. Jelgersma, W. de Vos et P. Weiland.
- XII. Jésus-Christ, dans sa prédication, et les évangélistes et les apôtres, dans leurs écrits, se sont ils prêtés quelquefois aux opinions populaires, reçues de leur temps? par P. van Hemert et W. de Vos.
- XIII. Dans quel sens les hommes peuvent-ils être dits être égaux, et quels sont les droits et les devoirs qui profluent de cette égalité? par H. C. Cras et W. L. Brown.

Nous observerons que le grand-pensionnaire actuel de Hollande, Pierre Paulus, auteur de plusieurs excellens ouvrages d'histoire et de jurisprudence,

s'étoit aussi proposé de concourir pour ce dernier prix , mais que n'ayant pu finir à temps son mémoire , il l'a depuis fait imprimer séparément à Harlem , chez Corneille *Plaat* , 1794 , in-8°. de 214 pages.

La seconde branche de la *Société Teylérienne* , qui embrasse plus particulièrement les sciences naturelles et les arts , a fait imprimer huit volumes ou cahiers , dont nous allons également offrir le contenu :

- I. Sur les airs phlogistique et déphlogistique , par M. *van Marum*.
- II. Sur les règles de la poésie , par Jérôme *de Bosch*.
- III. Description d'une machine électrique d'une grandeur extraordinaire , placée dans le *Muséum de Teyler* , et des expériences auxquelles elle a servi par M. *van Marum*.
- IV. Première suite des mêmes expériences , par le même.
- V. Sur le goût national de l'école hollandaise , en fait de peinture et de dessin , par R. *van Eynden*.
- VI. Mémoire de théorie politique sur l'Iliade d'Homère , par Jérôme *de Bosch*.
- VII. Sur la véritable détermination de la crédibilité d'Hérodote , historien , par C. W. *de Rhaer*.
- VIII. Sur les grandes révolutions arrivées à la surface de la terre et sur l'ancienneté du globe , par François-Xavier *Burtin*. On y a joint la description de la tête d'un poison trouvée dans la montagne de Saint-Pierre , à Maëstricht , et conservée

dans le *Muséum de Teyler*, par M. *van Marum*.

HISTOIRE.

VADERLANDSCHE HISTORIE, c. a. d. *Histoire de la patrie*, par J. WAGENAAR, tom. XVII. Nouvelle édition, enrichie de supplémens, par H. VAN HYN, N. C. LAMBRECHTSEN, A. MARTINI et E. M. ENGELBERTS. A Amsterdam, chez J. Allard, 1795, in-8°.

L'histoire de Hollande par Jean Wagenaar, de son vivant historiographe de la ville d'Amsterdam, où il étoit né en 1708 et où il mourut en 1793, est un des principaux ornemens de la littérature hollandaise. Egalement recommandable par la sagesse des principes, par la profondeur des recherches, par la pureté de la diction et par la clarté du style, elle remonte aux temps les plus reculés des Bataves, des Cattes, des Sicambres, etc. (un peu au-dessus de Jules-César) et descend jusqu'à l'année 1751. Elle forme ainsi 21 volumes in-8°, tous émanés de la plume de *Wagenaar*; les deux premiers parurent en 1749, les deux derniers en 1759. Dès l'année 1752, le libraire *Tirion*, en commença une seconde édition, ornée, ain-i que la première, d'estampes, de cartes, de portraits; ces derniers du burin de *Houbraxen* et parfaitement soignés. Les hommes de lettres, qui enrichissent de *supplémens* l'édition que nous annonçons, ont fait leurs preuves de connoissances et de talent, et leur travail ne peut qu'ajouter à l'intérêt de cette entre-

prise. On peut se procurer séparément les *supplémens* en question. Nous présumons qu'il ne sera pas désagréable aux lecteurs du *Magasin encyclopédique*, de trouver encore ici quelques renseignements sur le caractère personnel et sur les autres productions littéraires de *Wagenaar*. La pureté de ses mœurs, son humanité et sa philanthropie n'étoient pas au-dessous de son mérite d'écrivain. Patriote éclairé, à la haine du despotisme, il joignoit l'amour de l'ordre et un juste respect pour les légitimes autorités. Partisan sincère de la religion, il n'avoit garde de la confondre avec une prétendue orthodoxie haineuse et persécutrice, et il distinguoit avec sagacité l'or pur de l'alliage. Outre plusieurs traductions estimables, ses principaux ouvrages sont un *État actuel des Provinces-Unies*, 12 vol. in-8°, Amsterdam, 1739 et suiv. — Une *Description historique de la ville d'Amsterdam*, Amsterdam, 1760, 3 volumes in-folio. — Des *Instructions sur la véritable manière d'interpréter la Bible*, 1752, in-8°. — Une *Histoire de la naissance et des premiers progrès du christianisme, envisagés comme une preuve de sa divinité*, 1773, in-8°. — Un *traité sur le baptême des enfans en bas âge*, 1740, in-8°. — Une apologie du caractère de *Jean de Witt*, 1758. *Wagenaar* y confond un vil brochurier qui, l'année précédente, avoit distillé le poison de la calomnie sur la mémoire de l'illustre grand-pensionnaire. La poésie charmoit quelquefois ses loisirs, et l'on distingue parmi ses productions une satire ingénieuse, où, sous le nom

de *Marchis van Rossem*, il terrassa, comme d'un dernier coup de massue, les diffamateurs stipendiés de ce nom consacré à jamais dans les annales de la liberté. On a recueilli à Amsterdam, en 1 vol. in-8.º, 1776, plusieurs des *Opuscules historiques et politiques* de *Wagenaar*, et la même année y a vu paroître une partie de sa *correspondance*, précédée de sa vie.

A R C H É O L O G I E.

REISE VANDEN JONGEN ANACHARSIS, etc., c. à d. Voyage du jeune Anacharsis en Grèce, traduction du français de l'abbé BARTHÉLEMY, par M. STUART. Amsterdam, chez J. Allart, 1795, in-8.º, tome II.

Anacharsis Barthélemy est heureux d'avoir trouvé un traducteur dans un écrivain aussi distingué que le citoyen *Stuart*, pasteur d'une des églises anabaptistes d'Amsterdam. Il est auteur d'une *Histoire de l'empire romain*, dont on nous a fait les plus grands éloges, et que nous attendons avec la plus vive impatience; il travaille aussi, à ce qu'on nous a assuré, à une *Histoire de la révolution française*. L'honneur de la littérature batave est intéressé à ce que le premier de ces ouvrages ne tarde pas à être traduit en français, et si nous en croyons notre correspondance, on s'en occupe.

A G R I C U L T U R E.

MANUEL pratique du laboureur, suivi d'un traité sur les abeilles, par le citoyen CHABOUILLE,

avec figures, in-8°. de 224 pages. A Paris, chez Fuchs, libraire, quai des Augustins, n°. 8., de 250 pages.

C'est d'après des expériences que le cit. Chabouillé a rédigé ce manuel, terminé par un très-bon annuaire pour la direction des travaux agraires ; il a joint à la description de ses nouvelles ruches, une planche qui en démontre toutes les parties.

RUSTICI LATINI VOLGARIZZATI, c'est-à-dire traduction en langue vulgaire (italienne) des auteurs latins sur l'agriculture, savoir *M. P. Caton*, avec des notes, tome premier, in-8°. de 320 pages ; et *L. J. M. Columella*, avec des notes, tome premier, in-8°. de 271 p. A Venise, chez les héritiers Perrona, 1793 et 1794.

CULTURE DES ARBRES.

TAILLE raisonnée des arbres fruitiers, et autres opérations relatives à leur culture, démontrées clairement par des raisons physiques, tirées de leur différente nature et de leur manière de végéter et de fructifier ; par C. Butret, jardinier. A Paris, chez Villier, libraire, quai des Augustins, n°. 41 ; prix, 6 liv. pour Paris, et 7 liv. 17 sols, franc de port, pour les départemens.

Le citoyen Butret cultive, depuis 50 ans, les arbres fruitiers, et les cultive en observateur instruit. Ce petit ouvrage est le résultat de ses travaux et de ses expériences. Après avoir parlé en général des arbres fruitiers, qu'il distingue en *arbres à pepins* et *arbres*

à noyaux, il passe aux différentes opérations du jardinier, la taille, l'ébourgeonnement, la greffe, le palissage, etc. Il applique ses procédés aux différentes espèces d'arbres fruitiers; mais le pècher paroît être celui dont il s'est le plus occupé, et son livre sera principalement utile pour la culture de cet arbre. Il a joint à son ouvrage une planche qui indique la meilleure manière de le tailler.

M É D E C I N E E T A N A T O M I E.

DENKWURDIGKEITEN, etc., c. à d. Phénomènes mémorables pour la médecine et l'art des accouchemens, par FRÉDÉRIC-BENJAMIN OSIANDER, professeur à Gottingue. A Gottingue, 1794, in-8°. partie II, tome I.

JOANN. GEORG. J. BERNHOLDI, philos. et Med. D. initia doctrinæ de ossibus et ligamentis corporis humani tabulis expressa, cum introductione generali in anatomen universam. Accedunt opuscula rarissima medici vetusti Cophonis; ars nempe medendi et anatomæ porci. A Nuremberg, 1794, in-12.

CONSPECTUS præsentanæ morborum conditionis, auctore Carolo ALLIONIO. A Turin, 1793, in-8.º

Cet ouvrage, fruit d'une expérience de 40 ans, est essentiel pour la connoissance des maladies endémiques du Piémont.

VERSUCH einer chronologischen übersicht, etc.
 c. à d. , Essai d'une revue chronologique de tous
 les instrumens relatifs aux accouchemens, avec
 les noms de leurs inventeurs, la description et le
 perfectionnement progressif de chacun d'eux, l'in-
 dication des écrits qui s'y rapportent, depuis Hip-
 pocrate jusqu'à l'année 1792, par Auguste-Heim-
 bert *Hinze*. A. Liegnitz et à Leipzig, 1794,
 in-8.º

A V I S.

*L'extrême renchérissement des matières pre-
 mières et de la main-d'œuvre, nous force à une
 augmentation dans le prix de ce journal. En
 conséquence, nous prévenons nos Abonnés, qu'à
 compter du 15 vendémiaire prochain, le prix de
 la souscription sera de 37 liv. 10 sols pour
 trois mois, et que nous ne recevons d'abonne-
 mens ni pour plus ni pour moins de trois mois
 à la fois.*

*Les Souscripteurs, dont l'abonnement expire
 au 15 vendémiaire prochain, et qui désirent le
 renouveler, sont invités à le faire avant cette
 époque.*

Fin du tome III.

TABLE DES ARTICLES.

SCIENCES ET ARTS.

Société des Sciences de Harlem.	Page 126
Mémoires de l'Académie de Stockholm.	135
Lettre de P. Mascagni sur différens sujets relatifs aux Sciences.	145
Séance du Lycée des Arts.	273
Transactions of the royal Irish Academy.	277
Transactions of the American Society at Philadelphy.	289

THÉOLOGIE.

Mémoire sur la religion naturelle et révélée, par la So- ciété Teylerienne.	56r
--	-----

GÉOMÉTRIE.

Rapport sur la vérification du mètre qui doit servir d'étalon pour la fabrication des mesures républicaines, par les commissaires chargés de la détermination de ces mesures.	438
--	-----

MÉTROLOGIE.

Instruction sur les mesures de longueur par l'Agence temporaire des poids et mesures.	160
--	-----

HISTOIRE NATURELLE.

Éléments d'Histoire Naturelle, par A. L. Millin.	14
--	----

LITHOLOGIE.

Lettre de L. F. Money aux Rédacteurs du <i>Magazin En- cyclopédique</i> sur un Itinéraire litologique du mont St- Godard.	446
--	-----

BOTANIQUE.

Sur la distinction du calyce et de la corolle, par Ven- tenat,	302
Description exacte et détaillée de la tremelle glandu- leuse, par le citoyen Lèveillé, chirurgien de l'Hôtel- Dieu de Paris.	449

MAMMIFÈRES.

Mémoire sur le Tarsier, par Cuvier et Geoffroy.	147
---	-----

Histoire Naturelle des Orangs-Outangs, par Et. Geoffroy et G. Cuvier.	451
---	-----

A N A T O M I E.

Observation sur une conception singulière, par Lèveillé et Mouillet.	23
Lettre sur le système lymphatique, par R. Desgenettes.	313

P H Y S I O L O G I E.

Sur le supplice de la guillotine, par le professeur Sœmmering.	463
--	-----

C H I M I E.

Expérience sur les nouvelles farines, par Mesaize.	319
--	-----

M A T I È R E M É D I C A L E.

Sulla forza dell'alkali fluore per fermare l'emorragia de' vasi arteriosi e venosi, da J. M. Lapira.	137
--	-----

M É D E C I N E.

Sur la Manie, par Pinel.	156
Theophani Noni Epitome.	283
Phénomènes mémorables, par Frédéric-Benj. Osiander.	569
Conspectus presentaneæ morborum conditionis, aut. Car. Allionio.	<i>Ibid.</i>
Versuch einer chronologischen-übersieh, von A. H. Hinze.	<i>Ib.</i>
Table générale.	570

A G R I C U L T U R E.

Rapport sur les Prix d'Agriculture décernés par le Département de la Seine - Inférieure, par le citoyen Auber.	429
Manuel du Laboureur, par Chabouillé.	567
Rustici latini vulgarizzati. M. P. Cato, L. J. M. Columella.	568
Taille raisonnée des Arbres fruitiers, par C. Butret.	<i>Ib.</i>

E C O N O M I E D O M E S T I Q U E.

Manière de faire du pain de riz.	25
--	----

É C O N O M I E R U R A L E.

Rapport sur les moyens d'améliorer les troupeaux, par	
---	--

Table des articles. 573

le citoyen Auber. 428

A R T S C H I M I Q U E S.

Lettre sur la teinture du marbre, par E. Salverte. 28

P H Y S I Q U E.

Essai sur le feu, par M. A. Pictet. I

Observation sur le branlement de l'église de Strasbourg. 157

A S T R O N O M I E.

Abrégé d'astronomie, par J. Lalande. 280

N A V I G A T I O N.

Abrégé de navigation, par J. Lalande. 281

N A V I G A T I O N I N T É R I E U R E.

Mémoire sur le gisement des côtes du département de la Seine-inférieure et sur les canaux qu'il seroit utile d'y établir, par le citoyen Auber. 431

P H I L O S O P H I E.

Les Veillées philosophiques, ou essais sur la morale expérimentale et la physique systématique, par A. L. Villetterque. 559

M É T A P H Y S I Q U E.

Préliminaire de l'ouvrage sur l'instruction des sourds-muets, par Sicard. 30

B E A U X - A R T S.

Suite des observations sur le salon de 1765, par Diderot. 51

Tableaux d'église. id.

Sculpteurs. 54

Graveurs. 64

Portrait de J. S. Bailly. 288

A R C H I T E C T U R E T H E R M A L E.

Mémoire sur les eaux minérales et les établissemens thermaux des Pyrénées, par le cit. Lomet. 477

H I S T O I R E.

Vaderlandsche Historie van J. Wagenaar. 565

ARCHÉOLOGIE.

Connoissance que les anciens avoient du verre , par Falconer.	93
Récherches sur les costumes.	287
Reise von den jongen Anacharsis.	567

ARCHÉOGRAPHIE.

Les Antiquités d'Athènes mesurées et dessinées par James Stuart , Nicolas Revett , peintre et architecte , traduit de l'anglais , par J. D. Barbié.	525
Antiquités nationales , par A. L. Millin.	286

GLYPTIQUE.

Sur l'anneau de Polycrates et l'origine de la gravure en pierres fines , par A. L. Millin.	343
---	-----

VOYAGES.

Voyages de J. Long dans l'Amérique septentrionale , traduit par J. B. L. J. Billecoeq.	72
Reise von Presbourg durch Mähren.	137
Observations in a journey throug Sicily, by Brian Hill.	140
Voyages intéressans pour la jeunesse , par J. Brez.	121
Lettres d'un voyageur à Paris.	171
Voyage à Dahomé.	284
Voyage en Allemagne et en Italie , par Meerman.	321

BIBLIOGRAPHIE.

Suite de la Notice sur les travaux typographiques et litté- raires des Anglais dans l'Inde , par L. Langlès.	480
---	-----

BIOGRAPHIE.

Vie d'Olivier Cromwel , par Jeady Dugour.	82
Notice sur la vie et les écrits de P. Lyonnet , par P. H. Marron.	86
Notice sur Thomas Henry , historien anglais.	194
Notice sur la vie et les écrits de Dambourney , par le citoyen Gourdin.	503
Essai sur la vie de J. J. Barthélemy , par Louis- Jules Barbon Mancini Nivernois.	518

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

Notice sur J. B. Fiera.	90
---------------------------------	----

Observations sur quelques articles du Magasin , par St-Léger.	178
Notice sur l'état actuel de la littérature à Milan.	33
Lettre sur quelques nouveautés étrangères.	423
Encouragemens divers accordés par la convention à plusieurs hommes de lettres et artistes.	555

L I T T É R A T U R E G R E C Q U E.

Notice de deux manuscrits de Racine.	103
Ceuvres morales de Plutarque , traduites par Dominique Ricard.	113
Asclepiadis Bithyni fragmenta , edente Christ. Gottlieb Jumpert.	141
Réflexion sur la Nécyomantie d'Homère.	207
Observations sur l'Athenée du citoyen Lefèvre-Villebrune. ,	359 et 531

L I T T É R A T U R E L A T I N E.

Lettres de Cicéron et de Matius , traduites du latin , par Morellet.	239
Lettre de Cicéron.	240
Réponse de Matius.	244
Observations.	248
Envoi à M. B.	252

G R A M M A I R E.

Il Dialoghista italiano - tedesco da Bartolommeo Borroni.	142
Grammaire Péruyienne.	539

P O É S I E G R E C Q U E.

Traduction de quelques Odes d'Anacréon , par A.	258
Ode VI. Qu'il faut s'amuser.	<i>1b.</i>
XIV. Combat avec l'Amour.	259
XV. Sur le moment présent.	269
XXIII. Sur l'Or.	<i>1b.</i>
XXXIII. La nichée des Amours.	261
XLIV. Songe. ,	262
LI. Sur un Disque représentant Vénus.	<i>1b.</i>

P O É S I E F R A N Ç A I S E .

Hymne à la Beauté, par Delille.	119
Le Parricide, imitation d'une ancienne Ballade Ecossaise, par A. G. L.	122
Le roi Jean et l'abbé de Cantorbéry, Ballade anglaise, par A. G. L.	414
Bon Soir, imitation de l'allemand, par F. Notaris.	419
Le Jour des Morts dans une campagne, par Fontanes.	547 et suiv.

P O É S I E H O L L A N D A I S E .

Les aventures de Friso, par G. Haren, poëme traduit par H. J. Jansen.	143
---	-----

A R T D R A M A T I Q U E .

Fragmens sur les unités de jour et de lieu dans les Poëmes dramatiques, par Chénier.	541
--	-----

T H É A T R E F R A N Ç A I S .

Le Brigand, drame à ariettes, par Hoffmann et Kreutzer.	124
Quintus-Fabius, tragédie de Légouvé.	264
Agnès et Félix, opéra-comique, par les cit. Demoustier et Devienne.	421

T H É A T R E S U É D O I S .

Sisi Brahe, ou les Curieuses, par feu le roi de Suède, traduit en allemand par M. Grutschreiber.	144
--	-----

M É L A N G E S .

Sur l'erreur, par Boufflers.	256
Voyage à Montbart en 1785, par Hérault-Séchelles.	372
Correspondance philosophique de Caillot-Duval.	560
Aventures de Messire Anselme.	561

Fin de la Table du Tome III.



Le prix de l'abonnement, pour l'étranger, est,
franc de port :

de 9 rixdallers en or,	} pour l'année.
de 36 livres en es à es,	
de 20 florins de Hollande,	
de 5 rixdallers en or,	} pour 6 mois, ou 12 numéros.
de 20 livres en espèces,	
de 11 florins de Hollande,	

On s'abonne, pour la Suisse,

à Basle, chez J. R. PREISVERCH;

à Berne, chez la Société typographique.

Pour les Pays-Bas et Liège,

à Bruxelles, chez HORNIEZ.

Pour la Hollande,

à La Haye, chez VAN CLEEF;

à Leyde, chez MURRAY, frères;

à Amsterdam, chez CHANGUION.

Pour l'Allemagne,

à Leipsic, chez Voss et Compagnie.

Pour le Nord,

à Hambourg, chez HOFFMANN.

Pour l'Italie,

à Livourne, chez MASI et Compagnie.

Pour l'Angleterre,

à Londres, chez JOHNSON, St. PAUL Church-Yard.

TABLE

Des Articles contenus dans ce Numéro.

GÉOMÉTRIE.	P O É S I E.
<i>Rapport sur la vérification du méridien</i> , par Lagrange, Laplace, Berkelet, etc., 433	<i>Le jour des Morts dans une campagne</i> , 547
LITHOLOGIE.	NOUVELLES LITTÉRAIRES.
<i>Lettre sur l'itinéraire lithologique du mont St-Gothart</i> , par F. L. Money, 446	<i>Annulation des traités pour les jonctions relatives à l'instinct</i> , 555
BOTANIQUE.	<i>Accompagnes accordées aux Artistes et aux Gens-de-Lettres</i> , ibid.
<i>Description de la nouvelle glanduleuse</i> , par Lèveillé, 449	<i>Cours de Langues Orientales</i> , 558
MAMMALOGIE.	LIVRES DIVERS.
<i>Histoire naturelle des orang-outangs</i> , par Et. Geoffroy et G. Cuvier, 451	Philosophie.
PHYSIOLOGIE.	<i>Voilles philosophiques</i> , par A. L. Villaterque, 559
<i>Sur le supplice de la guillotine</i> , par le professeur Sæmmering, 463	<i>De Recensent voor Froeven</i> , 560
ARCHITECTURE THERMALE.	<i>Correspondance philosophique de Caillot-Daval</i> , ibid.
<i>Mémoire sur les établissemens thermaux des Pyrénées</i> , par Lomet, 477	Mélanges.
BIBLIOGRAPHIE.	<i>Aventures de M. Anselme</i> , 561
<i>Notice sur les travaux typographiques et littéraires des Anglais dans l'Inde</i> , par L. Langlès, 480	Théologie.
BIOGRAPHIE.	<i>Mémoires sur la religion naturelle et révélée</i> , par la Société Teylérienne, 561
<i>Notice sur la vie et les écrits de Dambourney</i> , par Courdin, 503	Histoire de Hollande.
<i>Essai sur la vie de Barthélemy</i> , par Louis-Jules-Barbon, Mancini Nivernois; 518	<i>Faderlandische Historie</i> , van J. Wagenaar, 565
ARCHÉOGRAPHIE.	Archæologie.
<i>Antiquités d'Athènes</i> , de Stuart, traduites par J. D. Barbé, 526	<i>Reise van den jongen Anacharsis</i> , 567
LITTÉRATURE GRECQUE.	Agriculture.
<i>Suite des observations sur la traduction d'Athènes</i> , 531	<i>Manuel du Laboureur</i> , par Chabouillé, 567
GRAMMAIRE.	<i>Bustici latini vulgarizzati</i> , M. P. Cato, e L. J. M. Colamella, 568
<i>Lettre au représentant Grégoire sur la Grammaire Péruvienne</i> , de Godin des Odonets, 538	<i>Taille raisonnée des arbres fruitiers</i> , par C. Batret, 568
ART DRAMATIQUE.	Médecine.
<i>Sur les unités de jour et de lieu dans les Poèmes dramatiques</i> , par Chénier, 541	<i>Phénomènes mémorables</i> , par Frédéric-Benj. Oslander, 569
	<i>Conspectus presentantæ morborum conditionis</i> , aut. Car. Allionio, 569
	<i>Versuch einer chronologischen Übersicht</i> , von A. H. Hinze, 569
	<i>Table générale</i> , 570



